Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mouvementsociali11pari

Le Mouvement Socialiste

P
Pol. Sci.

LE

Mouvement Socialiste

Revue bi-mensuelle internationale

CINQUIÈME ANNÉE

1903

TOME III

(Septembre-Décembre)

de l'Année

TOME XI

de la Collection

125-331
2/12/12

PARIS
10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE (VI^e^)
—
1903

LE PROBLÈME AUTRICHIEN

La Crise du Dualisme Austro-Hongrois

I

L'Autriche est le pays classique des problèmes politiques. Celui qui veut étudier le contradictoire et l'incertain ne trouve nulle part une si riche moisson de « questions » que dans l'Empire des Habsbourg, qui est lui-même en « question ». Toutes les questions que l'on est obligé de rassembler dans tout l'univers et dont une seule peut-être se pose dans d'autres États, sont si bien réunies en Autriche qu'il semblerait qu'un destin ironique se fût demandé combien de temps pourrait durer un État où tout paraît être organisé à rebours. En Autriche se posent encore les questions, que l'on a plus ou moins résolues autre part : il en est de même des problèmes qui existent fatalement dans toute société capitaliste. Mais, en outre, ce pays est encore en présence d'un problème propre spécial à cet État si particulier. C'est celui de la durée et de la possibilité de l'existence de l'Etat lui-même. L'*Autriche elle-même est un problème.* Celui qui s'intéresse aux curiosités de droit public et aux monstruosités politiques ne peut se passer d'étudier le pays du dualisme.

Ce que le journaliste réunit sous le titre générique de « Crise Autrichienne », rubrique aussi constante qu'autrefois la fameuse question d'Orient, comprend deux problèmes :

d'abord la constitution en États des peuples habitant l'Autriche proprement dite, puis la durée de l'union que le dualisme a établie entre l'Autriche et la Hongrie. Il est clair que ces deux crises différentes réagissent fortement l'une sur l'autre, le dualisme créant la crise autrichienne, comme celle-ci a conduit à la crise de plus en plus évidente qui atteint le dualisme.

Si la lutte contre les ordonnances concernant les langues n'avait pas réduit à l'impuissance le Reichsrath de 1897 à 1900, si l'adoption du « Compromis » n'avait pas été rendue impossible par l'obstruction allemande, la continuité des relations économiques entre l'Autriche et la Hongrie n'aurait pas été rompue et l'on n'aurait pas eu besoin de recourir à la problematique formule de la « réciprocité », qui, comme on le voit, forme un sensible obstacle à la conclusion d'un nouveau compromis. En outre : si le Reichsrath autrichien n'avait pas la tâche d'élaborer des lois de compromis, aussi impopulaires qu'indispensables, l'obstruction aurait manqué de l'objet dont seule la nécessité donne à la lutte contre le travail parlementaire un caractère dangereux.

Chacune de ces crises est, en soi, un des problèmes les plus graves qui puissent être posés à un État. Même sans le dualisme, même si les « royaumes et pays » constituant l'Autriche actuelle formaient un État fermé, complètement indépendant, même si les relations avec la Hongrie n'accentuaient pas encore le vice interne, même alors la question de savoir comment des nations différentes par la langue, la culture et les traditions historiques peuvent former un État, comment on peut trouver une forme d'État convenant à cet assemblage de peuples qui ne peut disparaître ni ne veut se maintenir, cette question pourrait rester insoluble encore pendant des dizaines d'années. Puis, en admettant encore que l'Autriche et la Hongrie fussent des États solidement établis, que des aspirations nationales ne vinssent pas

déranger leurs rouages politiques, qu'il n'y eut même ni crise autrichienne, ni crise hongroise, même dans ce cas le problème de savoir si une union entre deux grands États, qui doit comprendre tous les éléments économiques et exclure tous les éléments idéologiques, est possible, le problème de possibilité d'existence du dualisme ne s'en poserait pas moins dans toute sa rigueur.

Sans doute, dans un organisme politique, le mal dont souffre une de ses parties agit également sur l'autre et sur les relations de ces deux parties. C'est ainsi que la crise qui se produit en Autriche influe aussi sur la Hongrie et, la crise hongroise sur l'Autriche, et ces deux crises menacent la solidité du dualisme. La fragilité de ce lien ébranle forcément les deux Etats particuliers.

L'heureux Empire des Habsbourg se trouve donc en présence de trois questions vitales. Il s'agit de savoir, d'abord, si la réunion en un Etat des pays représentés au Reichsrath (c'est-à-dire l'Autriche *sans* la Hongrie) peut être durable. Puis, si l'État hongrois lui-même est solide. Car, en dépit de l'assurance magyare, les nationalités, plus nombreuses que celle qui les domine, sont aux aguets et la question croate menace de fausser les rouages, si forts en apparence, de l'État hongrois. Enfin, il faut se demander si l'union qui faisait de l'Autriche et de la Hongrie une sorte de grande puissance, une monarchie une et indivisible vis-à-vis de l'étranger, si le dualisme peut présenter quelque durée et quelque stabilité. Le problème de l'Etat est résolu pour chacun des peuples européens. On ne se demande plus nulle part s'il doit y avoir un Etat. La politique et l'évolution ne s'inquiètent plus que de la façon dont l'Etat doit être organisé. Cependant, pour l'Empire du Danube, le problème de l'Etat est encore triple.

II

Il faut relever l'importante différence qui distingue la crise autrichienne de la crise du dualisme. La crise à laquelle l'Autriche est en proie, — remarquons en passant que « Autriche » n'est qu'une abréviation arbitraire, la partie autrichienne de la « monarchie austro-hongroise » n'a en effet pas de nom ; conformément à la Constitution, elle porte l'étrange dénomination suivante : « les royaumes et pays représentés au Reichsrath » — la crise subie par ce pays n'est malgré tout qu'un moment de l'évolution. La nécessité est l'alliée de cette Autriche. Bien que les « Autrichiens » aient peu d'affection pour cet État anonyme qui est un obstacle à leur développement national et entrave leurs velléités d'indépendance, aussi naturelles aux peuples que l'est aux classes le goût du pouvoir, il ne leur est pas moins impossible de le supprimer, parce que, pour longtemps encore, il est la seule forme sous laquelle ces nationalités mêlées, bigarrées, unies comme chair et os, puissent faire figure d'État. La crise autrichienne n'est que la recherche d'un nouveau *modus vivendi* pour ces nationalités, qui ne peut être trouvé à l'instant. Il suppose, en effet, un degré relativement égal de culture, qui fait actuellement tout à fait défaut, mais que l'évolution amènera et que d'ailleurs beaucoup de forces tendent activement à créer. C'est surtout l'évolution industrielle qui contribue à consolider cette Autriche, évolution qui a donné naissance aux deux classes modernes, la bourgeoisie et le prolétariat. Leurs intérêts de classe les poussent les uns et les autres à s'unir sur leur propre terrain, et triomphent peu à peu des velléités séparatistes ; leurs besoins exigent d'ailleurs impérieusement le maintien d'un domaine économique commun et vaste.

A ce point de vue, il est instructif de remarquer que le Reichsrath vota, dans un moment perdu, entre deux crises, les grands projets de construction de canaux et de chemins de fer qui unissent cependant les pays entre eux, et cela malgré les conflits qui réjouissent les chauvins de toutes couleurs. Aussi le problème politique autrichien consiste-t-il particulièrement en ceci : *trouver l'expression politique de l'évolution économique*, donner aux deux classes modernes le pouvoir qui leur est dû et qui leur est ravi, grâce à d'artificieux privilèges électoraux.

A ce propos, il ne faut pas oublier que les forces centrifuges sont très diverses, mais qu'elles ne peuvent *s'unir* pour supprimer ce rouage politique. Elles sont au contraire destinées à se gêner, à se paralyser réciproquement. Toutes ces nationalités sont irrédentistes au moins à certaines époques, mais l'irrédentisme de l'une ne favorise par l'irrédentisme de l'autre; il lui fait plutôt contrepoids. En Autriche, tous les peuples ne sont pas seulement irrédentistes, mais encore patriotes en une certaine mesure. Chacun d'eux est aux antipodes de l'irrédentisme des autres. Comme chacun veut tirer de son côté, aucun d'eux ne peut se débarrasser de l'Autriche. La crise autrichienne est donc fort compliquée : c'est comme on l'a dit, un problème très intéressant pour tous les gourmets politiques, mais elle ne constitue pas une question européenne. Pendant bien des années encore nous serons condamnés à lire des développements sur les luttes meurtrières des peuples en Autriche mais si ruiné, si ébranlé que soit l'État autrichien, il ne peut disparaître, il ne disparaîtra pas. Un État ne s'écroule pas comme un château de cartes et ne se dissout pas comme une combinaison chimique. Tomber en ruines? — Ce serait sans doute fort joli, mais où tomberaient alors les débris?

La question de la *durée* et de la *stabilité* du *dualisme* est

tout autre ; nous entendons par là la solidité du lien qui prétend faire de la monarchie austro-hongroise une grande puissance européenne. Quelque risque qu'il y ait à faire des prophéties au sujet d'évolutions politiques et sociales, nous ne dirons ici que ce que tous les faits prouvent d'une façon incontestable, savoir que la vitalité du dualisme est épuisée et que sa dissolution n'est plus qu'une affaire de temps. Le dualisme ne sort plus de l'état de crise ; depuis des années, il ne fonctionne plus que grâce aux efforts les plus pénibles. S'il n'a pas encore été formellement dénoncé, on le doit à l'autorité du vieil empereur, qui ne veut rien laisser détruire de ce qu'il a établi.

Qu'est-il donc resté de l'union prétendue intangible de l'Autriche et de la Hongrie ? L'unité économique a déjà disparu sinon matériellement, du moins formellement. L'article 30 de la loi hongroise de 1899 constate que pour les pays de la couronne hongroise, le droit à l'indépendance douanière est reconnu. La fixation de la quotité de la contribution que chaque État doit fournir pour subvenir aux dépenses communes n'a plus été possible depuis 1897, époque où se terminait la décade normale. On dut se contenter de la faire établir chaque année par la Couronne. Au point de vue extérieur, l'Autriche et la Hongrie sont bien représentées par un ministre des affaires étrangères unique, mais la dernière convention internationale qu'eut à conclure la monarchie, le traité de commerce avec le Mexique, n'a pas été faite pour l'Autriche-Hongrie, mais pour l'Autriche et la Hongrie ; parmi les signataires de la convention de Bruxelles sur les sucres, l'Autriche et la Hongrie se présentent comme des États contractants absolument indépendants. La nullité des Délégations, ce « Parlement » grotesque, qui doit discuter le budget des affaires communes aux deux pays, devient de plus en plus évidente. Un fait montre combien son importance s'est évanouie. Cette année, on ne les a précisément pas convo-

quées au printemps, parce qu'elles auraient pu dire leur mot à propos des troubles dans les Balkans. Reste donc, à côté de l'empereur d'Autriche, qui est aussi roi de Hongrie, l'armée commune. Mais la lutte acharnée des obstructionnistes hongrois, qui ne combattent pas de leur propre chef pour la nationalisation de l'armée commune, mais représentent dans cette question la volonté véritable du peuple hongrois, prouve clairement que ce dernier boulevard de l'Empire jaune et noir tombera bientôt. Seule, la puissance des faits acquis agit encore en faveur du maintien du dualisme, mais toutes les forces vivantes et les intérêts les plus graves lui sont opposés.

Le dualisme a un vice héréditaire : il n'est pas né en vertu d'une nécessité interne; il ne repose que sur cette circonstance : en 1687, la Diète de Presbourg a conféré aux Habsbourg l'hérédité de la couronne de Hongrie. Il y a sans doute fort longtemps que les États de Hongrie ont déclaré qu'à l'avenir ils reconnaîtront éternellement pour leur roi et seigneur légitime le premier-né des Habsbourg; mais, cependant, toute l'histoire de la Hongrie est dominée par un unique but : réaliser l'émancipation contre Vienne et la rendre de plus en plus complète. Dans l'union de l'Autriche et de la Hongrie, on ne rencontre pas un seul des éléments qui constituent un État. Ni la communauté de langue, ni l'unité nationale ne relient les nationalités autrichiennes aux Magyares. La puissance qui crée les États fait ici complètement défaut. Aucune parenté intellectuelle ne les a réunis. Les peuples restent froids, étrangers l'un à l'autre. Ils ne se connaissent pas et l'un ne comprend pas l'autre. Pas de souvenirs historiques qui puissent les lier ensemble : tous les hauts faits des Hongrois ont été accomplis contre l'Autriche, et tous les héros nationaux du peuple magyare sont des ennemis de Vienne.

Le fait que leurs intérêts économiques se complètent dans une certaine mesure, encore fort restreinte, ne suffit pas à créer une unité politique. Les Autrichiens ont la Hongrie pour cliente, elle leur achète leurs produits textiles et leurs machines. Les seigneurs fonciers de Hongrie vendent à l'Autriche leurs grains et leur bétail. Mais ce n'est pas sur une semblable base que peut s'édifier un Etat. Des intérêts économiques semblables unissent beaucoup les nations, mais il suffit d'un simple traité de commerce pour les satisfaire.

L'Autriche et la Hongrie n'ont même pas le même ennemi extérieur. Les prétentions de l'Italie sur une partie du territoire autrichien laissent la Hongrie indifférente, et le danger dont les Roumains et les Serbes menacent la Hongrie, laissent les Autrichiens absolument froids. *La raison de l'union politique actuelle de la Hongrie et de l'Autriche réside exclusivement dans un intérêt dynastique.* La monarchie austro-hongroise n'a d'autre destination que d'être gouvernée par François-Joseph, son maintien n'a d'autre cause que la nécessité d'être héritée par François-Ferdinand. Mais pour les peuples, l'union est depuis longtemps inutile ; elle est actuellement nuisible. Sans doute dans un Etat où la seule institution commune est le monarque, l'intérêt dynastique a une grande valeur, et il peut retarder l'évolution ; mais tous les moyens dont dispose une dynastie sont impuissants à la faire rétrograder. Le contenu des conventions dualistes tend de plus en plus à devenir une formule vide, la communauté réelle est réduite à la communauté dynastique. Le dualisme sera bientôt remplacé par la simple union personnelle. La dynastie peut défendre sa position, mais elle ne peut triompher des besoins vivants et des idéalogies les plus puissantes.

Ce qui rend le dualisme impossible, ce sont deux modifications fondamentales amenées par l'évolution depuis qu'il a été établi ; en se développant, elles rendent cette union inutile et impossible. Inutile : parce que le dualisme était un *modus*

vivendi convenant à des Etats non développés au point de vue économique, à des Etats primitifs dont le progrès devait amoindrir considérablement l'utilité. Impossible : parce que le dualisme suppose des rapports traditionnels et surannés, parce qu'il est fondé sur la modération des peuples et sur leur impuissance. Le dualisme perd sa raison d'être avec l'accroissement de la puissance politique des nations et de leurs Parlements. L'abondance des faits économiques qui entrent aujourd'hui en jeu dans la politique, ne tolère plus le fonctionnement d'un organe aussi ridiculement lourd que le mécanisme artificiellement compliqué du dualisme, et l'arrogance des Parlements, développée par l'évolution de tous les facteurs politiques, se révolte contre la spoliation de ses prérogatives les plus importantes. Le dualisme est devenu inutilisable et les peuples ne veulent plus supporter les sacrifices qu'exigent les intérêts dynastiques. Telles sont les causes de sa ruine.

III

Pour exposer les raisons fondamentales de sa décadence, il faut se risquer à expliquer le dualisme aux lecteurs qui ne sont pas tenus par profession de suivre la complication du dédale autrichien. L'entreprise est vraiment hasardeuse. Jamais constitution, en effet, ne renferma si étrange combinaison. Le dualisme est obligé, tout à la fois, de reconnaître la pleine *indépendance* des deux parties, et de former de ces deux Etats autonomes, indépendants, une *unité* régulière. Il va de soi que la saine raison et l'intérêt pratique devaient toujours être en défaut dans cette œuvre. On sait que la convention dualiste fut élaborée quand la tentative contre-révolutionnaire de supprimer l'indépendance historique de la Hongrie et d'abaisser les pays de Saint-Étienne au rang

de province autrichienne eut lamentablement échoué. *Le Dualisme était donc une conquête de la Hongrie.*

C'est un point qu'il faut retenir, parce que ce n'est qu'ainsi que l'on peut comprendre que les Hongrois cherchent à étendre les avantages qu'ils ont conquis, tandis que les Autrichiens voient en lui la dernière des concessions, un sacrifice à l'« unité de l'Empire ». Ainsi, grâce au dualisme, on reconnut d'une part l'indépendance légale de la Hongrie, d'autre part on proclama intangible l'union avec l'Autriche, union « reposant sur la Pragmatique Sanction ». Du fait que l'Autriche et la Hongrie forment « une possession indivisible et inséparable de la dynastie des Habsbourg, il s'ensuit que « les moyens de la défense commune et solidaire, découlant de la Pragmatique Sanction « sont *communs* ». Ce sont l'administration des affaires étrangères, l'armée, et enfin les *dépenses* causées par ces affaires communes, — la seule *fixation* de ces dépenses et non les moyens d'y subvenir, moyens qui sont du ressort de la sphère autonome réservée à chaque État.

Pour régler ces affaires communes, on a institué, comme on sait, les *Délégations*, commissions nommées par les deux parlements, dont la seule tâche consiste à fixer le projet de budget commun. A côté de ces affaires qui sont obligatoires, puisqu'elles résultent d'une convention publique, il en est une série d'autres, qui ne sont pas communes, mais qui, comme le dit le compromis de Deak, « peuvent être plus avantageusement réglées dans une discussion commune, que séparément ».

Ce sont par exemple les traités de commerce, les questions monétaire et de titre, puis les impôts indirects étroitement liés à la production industrielle (droits sur le sucre, sur le brassage, sur l'eau-de-vie et sur le pétrole), enfin, dans une certaine limite, les règlements sur les chemins de fer. Ces questions économiques sont réglées de la même façon pour

les deux parties, mais font l'objet de lois indépendantes promulguées par chaque État, sous forme de conventions. Ces conventions constituent ce qu'on appelle le *Compromis* qui fut conclu pour la première fois en 1867 et renouvelé depuis tous les dix ans jusqu'en 1897, date à laquelle l'obstruction allemande empêcha la mise en vigueur de ses dispositions en Autriche, ce qui amena une réglementation indépendante dans chaque pays sur la base de la réciprocité. La grande loi du compromis hongrois stipule, en effet, comme condition fondamentale du maintien de la convention enregistrée sous le titre de « compromis », « la mise en vigueur en Autriche d'un régime pleinement constitutionnel, parce que la Hongrie ne peut entrer en rapport qu'avec la représentation *constitutionnelle* de ces pays au sujet des affaires communes aux deux pays ». La modification suspecte du régime constitutionnel autrichien introduite grâce au tout-puissant § 14, en vertu duquel les lois, approuvées par le Reichsrath, peuvent être abrogées par des ordonnances ministérielles, fut moins goûtée des Hongrois que des trop patients Autrichiens, et quand le délai d'un an réservé à l'adoption des conventions arrivées à terme à la fin de 1897 fut écoulé, ils refusèrent d'entrer en rapport avec l'Autriche pour ne pas sanctionner le coup d'Etat. Il n'y eut donc pas de compromis. Chacun des Etats pourvoit de son côté à la promulgation des conventions, sous la condition que la promulgation aurait lieu dans l'autre Etat, et avec cette restriction qu'elles ne resteraient en vigueur que tant qu'elle serait maintenue dans l'Etat voisin ; la condition de réciprocité était donc imposée. En Hongrie, la convention fut naturellement promulguée sous forme de loi, et en Autriche elle le fut non moins naturellement sous forme d'ordonnance en vertu du § 14. Remarquons en passant que cet arrangement expire à la fin de 1907 et doit être remplacé par une convention véritable, par une union commerciale et douanière.

IV

Cet exposé rapide nous permet déjà de voir quelles difficultés doivent naître d'un mécanisme aussi compliqué. Un fonctionnement simple, un règlement rapide des questions, indispensables en matière économique, sont rendus complètement impossibles. Que l'on cherche à se représenter la convention douanière pouvant satisfaire les intérêts contraires de l'Autriche, à demi industrielle, et de la Hongrie, presqu'entièrement agricole. Prenons un exemple. Les recettes douanières sont destinées à subvenir aux dépenses communes. Les Hongrois ne sont pas consommateurs de café; aussi sont-ils des partisans fanatiques de droits de douane élevés qui pèsent sur l'Autriche, mais diminuent les charges de la Hongrie. La consommation du peuple autrichien empêche les Hongrois de contribuer autant qu'ils le devraient. En fait, les négociations des gouvernements au sujet des tarifs soumis aux Parlements ont duré deux ans, et si inopinément il plaisait à l'une des assemblées d'introduire une modification dans le compromis, les voyages de Vienne à Budapesth et réciproquement recommençaient.

Les négociations avec les puissances étrangères ne sont pas moins laborieuses quand l'antagonisme entre l'Autriche et la Hongrie vient à se manifester. De même, rien de plus fou que la marche à suivre dans la dénonciation d'un traité de commerce ? Comme il n'y pas de rapport entre un oui et un non, l'État qui veut dénoncer le traité doit faire connaître son intention à son partenaire six mois à l'avance. Puis la dénomination doit être faite par l'Autriche *et* par la Hongrie, dès que l'un de ces deux pays l'exige. De plus, il est absolument impossible de peser, de concilier, dans la multiplicité inouïe des faits économiques, les intérêts, souvent absolument contraires, de deux États, dont l'un est occidental et

dont l'autre appartient surtout à l'Orient. Ne considérons que le chapitre si intéressant de la *protection ouvrière*, élément qui, sans aucun doute, intéresse l'industrie plus que tout autre. C'est cependant une question qui ne peut être réglée en vertu de principes communs (bien que les fabricants autrichiens se montrent fort partisans de cette manière de procéder et que même des démocrates socialistes s'en déclarent enthousiastes) : le développement de la législation de protection ouvrière dépendrait alors en Autriche du degré d'intelligence et de l'esprit moderne dont jouit la Hongrie. Bref, l'unité économique n'est plus qu'une fiction. En effet, bien que l'union douanière et commerciale semble vouloir garantir aux citoyens étrangers (1) des droits égaux à ceux dont on jouit dans l'un ou l'autre des deux Etats, dans toutes les adjudications publiques la production nationale sera naturellement favorisée. Il ne peut d'ailleurs en être autrement. Toutes ces difficultés sont destinées à s'accuser encore à mesure que progressera l'évolution économique. La vie économique devenant chaque jour plus complexe, et l'influence de l'Etat devenant de plus en plus puissante dans le domaine économique, le dualisme voit croître son inutilité ; c'est un obstacle de plus en plus gênant dont toutes les classes économiques demandent la disparition. Au point de vue des importations et des exportations, un *traité de commerce* serait au moins aussi justifié que l'unité contre nature que l'on impose maintenant aux deux pays. Toute communauté économique, à ce point de vue, est inutile et par suite nuisible. On ne la maintient que pour donner plus de vraisemblance à la fiction de grande puissance.

Mais pour bien comprendre tous les dommages qui résul-

(1) Au point de vue du droit public, l'Autriche et la Hongrie sont réciproquement des pays étrangers. Des Hongrois dont l'attitude politique déplaît peuvent être expulsés d'Autriche, et réciproquement, comme « étrangers devenus importuns ».

tent de l'unité économique, il serait nécessaire de se livrer à une étude théorique ; d'ailleurs, comme ils n'intéressent que certaines classes, ces inconvénients n'ont pas en soi une importance capitale. Ce qui ruine le dualisme c'est le fait suivant que l'on peut observer directement, et qui se manifeste sans cesse : *ce régime exige des deux parlements un sacrifice de leur pouvoir tel qu'aucune assemblée, en possession de ses droits, ne peut continuer longtemps à le consentir.*

Par l'institution des Délégations, les parlements se voient déjà frustrés de prérogatives importantes. En Autriche-Hongrie, en Hongrie moins qu'en Autriche, parce que le parlement hongrois prend beaucoup moins au sérieux les prérogatives des Délégations que l'assemblée autrichienne, — la politique étrangère n'existe que pendant la session des Délégations, c'est-à-dire pendant 14 jours par an. Le Parlement n'est pas seulement ainsi privé d'une partie de son importance, mais on le frustre d'un débat plus intéressant que les éternelles querelles nationales auxquelles se livrent les députés, faute de mieux. C'est également aux Délégations que revient le privilège de voter les dépenses nécessitées par la paix armée. La composition des Délégations montre clairement qu'on a voulu soustraire ainsi le militarisme à l'influence de la représentation nationale. En Hongrie, où l'on veille avec soin à ce que la Délégation reste toujours dans les limites d'une commission parlementaire et où les délégués sont élus par l'assemblée plénière de la Chambre, la Délégation n'est en fin de compte qu'une députation de la majorité compacte de la diète. Mais en Autriche, où l'on n'a jamais eu de véritable majorité et où l'on ne peut en avoir à cause de la multiplicité des nationalités, où, en outre, les délégués ne sont pas nommés par toute la Chambre, mais sont choisis proportionnellement par les députés des 16 pays représentés, et où, ce qui est plus important encore, les trois quarts des députés doivent leur siège à

des privilèges électoraux, la Délégation n'est naturellement qu'une machine à approuver, et l'administration de la guerre obtient tout ce qu'elle demande aux 20 envoyés de la Chambre des seigneurs et aux représentants des grands propriétaires fonciers, tous à vendre et à acheter. Tandis qu'à la Chambre des députés on livre des combats héroïques à propos du moindre kreutzer, l'année dernière, les Délégations ont voté dans une séance de nuit cent millions pour la réfection des canons, véritable vol non seulement des deniers mais encore des droits du peuple. Comme l'établissement du budget de la guerre est ainsi enlevé à la Chambre élue et que, d'autre part, grâce à l'ingénieuse institution des Délégations, son approbation est réservée à la Chambre des Seigneurs (les 10-15 députés des grands propriétaires fonciers qui y sont délégués étant nommés par le gouvernement, comme les membres de la Chambre des Seigneurs par la couronne), *le Parlement est amoindri vis-à-vis du gouvernement qui, en Autriche, émane toujours de la Cour.* Ainsi donc, ce qui, dans les autres parlements, est une source de force, est, en Autriche, une cause de faiblesse.

En Autriche, les classes dominantes n'ont pas besoin du parlement pour protéger ce qui leur importe le plus, le point où on pourrait les atteindre le plus efficacement. Il en est ainsi de toutes les affaires communes aux deux pays, et il en est encore de même des décisions que le Parlement a l'air de prendre. En effet, quand les gouvernements ont négocié pendant deux ans au sujet d'un tarif de douane, sur l'union commerciale et douanière, le projet sur lequel ils se sont mis d'accord est le seul compromis possible et il ne reste plus au Parlement qu'à dire *amen*. Les discours longs d'une aune, les débats ne sont que du *décor*. Les Parlements peuvent discuter sur le compromis, mais ils ne peuvent le modifier. Il serait exagéré de dire qu'ils peuvent adopter ou rejeter les projets négociés ; les projets ne peuvent être rejetés, c'est

ce qui explique les efforts désespérés des gouvernements autrichiens de se créer une majorité à n'importe quel prix. D'ailleurs si cette majorité ne se rencontrait pas, ou ne se formait pas en temps voulu, le § 14 remédierait à la situation. Dans les débats parlementaires, on ne peut détacher un seul paragraphe du « bloc » du compromis.

Mais cette impuissance à exercer la moindre influence dans des questions aussi importantes, aussi graves que la politique extérieure, le militarisme, la politique douanière et commerciale, la banque, la monnaie, les impots indirects, fait naître un sentiment *d'amoindrissement, d'impuissance, d'avilissement*. C'est ce sentiment qui pousse à la révolte contre le dualisme et exige impérieusement sa suppression, la suppression d'une contrainte intolérable.

(*à suivre*) Fritz Austerlitz.

(*Traduit par Léon Remy*).

L'Impôt sur le Revenu et le Projet Rouvier

I

Depuis longtemps déjà, la démocratie bourgeoise elle-même reconnaît l'imperfection de notre système fiscal. Bien des réformes ont été proposées (1) et, à son tour M. Rouvier, pour remplir les engagements de la

---

(1) La liste des propositions antérieures au projet de M. Rouvier serait trop longue à reproduire. Voici, à titre de documentation, les principales d'entre elles :

Le 16 mars 1848, Garnier Pagès, ministre des Finances, propose à la Chambre de consacrer le principe de l'impôt sur le revenu. — Le 4 août 1848 M. Goudchaux, ministre des Finances, dépose un projet d'impôt sur le revenu. — Le 9 août 1849, M. H. Passy, ministre des Finances, dépose un nouveau projet. — En avril 1850, proposition de M. Febvrel relative à l'impôt sur le revenu. — Le 10 mars 1870, M. Laroche-Joubert propose un impôt unique sur le revenu. — En décembre 1871, propositions de MM. Langlois et Wolowski. — Février 1874, propositions de MM. Aubry, Jozon, Defournelle et Courcelle. — Proposition Gambetta en 1877. — En 1883, proposition de M Leydet. — En 1888, propositions de M. Planteau, de M. Chavoix, de M. Peytral. — Le 7 novembre 1890, proposition de M Rabier. — Le 13 mai 1891, proposition Maujan. — Le 5 mars 1894, proposition de MM. Pelletan, Goblet, etc .. — Le 17 mars 1894, projet de loi de M. Burdeau. — Le 3 juillet 1894, amendement de M. Naquet : impôt sur le revenu. — Le 6 juillet, même année, amendement de MM. Jaurès, Millerand : même objet. -- Le 16 mai 1895, amendement de MM. Cavaignac, Merlou, Doumer, etc. : établissement d'un impôt général sur le revenu. — Le 1er février 1896, projet de M. Doumer. — Et durant les années suivantes, dépôt de propositions et projets n'ayant pour but que la modification de telle ou telle taxe directe.

déclaration ministérielle de 1902, mais non sans hésitations (1), apporte un projet d'impôt sur le revenu dont nous voudrions présenter aux lecteurs du *Mouvement Socialiste*, l'analyse critique.

Mais sur ces questions fiscales y a-t-il une doctrine socialiste ? Il ne nous apparaît que des opinions individuelles ; et l'une des plus répandues est peut-être celle du désintéressement. Il est vrai qu'au point de vue du socialisme révolutionnaire le sujet des impôts et des taxes reste complètement dénué d'intérêt, mais il n'en est pas moins vrai que, dans l'état actuel, l'étude des questions financières ne peut pas être abandonnée par les socialistes et qu'il importe pour eux d'avoir sinon une doctrine, du moins une tactique.

C'était l'opinion de Liebknecht dont le *Vorwaerts* a publié en 1901 un manuscrit datant de vingt ans et trouvé dans les papiers du militant allemand. Voici comment il s'exprime (2) : « Peut être trouvera-t-on surprenant que nous attachions une telle importance aux questions d'impôt, puisque dans l'État organisé en socialisme il ne sera plus question d'impôts.

---

(1) *Journal Officiel. — Chambre des Députés.* — Séance du 2 juillet 1903 :

M. Rouvier. — « ...C'est parce que le ministre des finances a le devoir de veiller avec un soin scrupuleux à ce que rien dans son action ne vienne augmenter le trouble du marché, que j'ai hésité quelque peu à déposer le projet d'impôt sur le revenu. Je l'ai déposé cependant par respect pour la parole donnée... »

(2) Nous citons d'après la traduction que Jaurès a donnée de ce fragment dans la *Petite République* du 24 août 1901. Jaurès disait d'ailleurs lui-même en 1896 : « Vous aurez beau constituer l'impôt général et progressif sur le revenu, vous n'aurez pas avancé d'une minute la transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale. »

« Il est vrai que si nous pouvions d'un saut passer dans l'État socialiste, la question de l'impôt ne devrait pas nous occuper...

« Mais nous ne sauterons pas d'un coup dans le socialisme. Le passage s'accomplit continuellement, et il ne s'agit pour nous, dans les explications présentes, non pas de tracer le tableau de l'avenir... mais de déterminer un programme pratique pour la période de transition, de formuler et de justifier des mesures qui soient immédiatement applicables et qui servent pour ainsi dire d'aides accoucheuses au monde socialiste. »

C'est ce qu'avaient compris les congressistes de Halle (Octobre 1890) ; ils différenciaient nettement dans leur programme une première partie qui, très logiquement, s'abstenait de parler d'un régime d'impôts et une seconde partie qui, s'attachant aux réformes provisoirement nécessaires, aux mesures de transition, revendiquait « l'impôt unique et progressif pour l'État et pour la Commune, au lieu de tous les impôts directs actuels, lesquels grèvent surtout la classe populaire. »

En effet, au point de vue socialiste, il y a lieu de considérer dans cette réforme de l'impôt, provisoirement nécessaire, d'abord un correctif à l'inégalité des fortunes, ensuite un correctif à l'injustice de l'incidence des impôts de tout genre.

La question de savoir si un système d'impôt peut être construit dans le but de compenser, en quelque mesure que ce soit, l'inégalité de la distribution des richesses a été très discutée. Nous n'avons pas à reproduire les arguments contradictoires des économistes de l'Ecole libérale et des anciens socialistes (1).

(1) Barbès en 1848 avait proposé un impôt de 1 milliard sur les riches. Et Proudhon proposa plus tard une main-mise sur 1/3 des fermages, loyers, intérêts, arrérages, etc.

Ce sont d'ailleurs aujourd'hui les démagogues qui se sont fait une spécialité de la lutte contre la ploutocratie, bien différente de la lutte de classe. On n'ignore pas que Lassalle et Schœffle, eux aussi, ont pu admettre que l'impôt devait être un instrument de réparation sociale. On sait aussi que le *Manifeste Communiste* demande que l'impôt sur le revenu suive une *très forte progression*. Mais il est, sans aucun doute, dans l'esprit des auteurs du *Manifeste* que l'impôt progressif ne peut être considéré comme une revendication prolétarienne, que c'est une machine de guerre de la petite bourgeoisie contre la grande. C'est reconnaître qu'il est contraire à l'esprit du socialisme ouvrier d'attendre de cette forme d'impôt, même fût-il formidablement progressif, un redressement satisfaisant des iniquités sociales. Par conséquent, encore qu'une telle conception de l'impôt ne paraisse pas déraisonnable, nous pensons aujourd'hui qu'elle est impuissante à diriger l'invention d'une taxe vraiment efficace

Il semble qu'on songerait plus utilement à éviter les inconvénients résultant du mode d'application de l'impôt. Sans contredit, une œuvre est dès à présent possible et nécessaire, c'est de rectifier l'incidence des taxes qui frappent sans discernement la masse des contribuables.

Il est un phénomène, en effet, bien connu de tous ceux qui ont envisagé notre organisation fiscale : l'impôt n'est pas payé, le plus souvent, par le contribuable auquel le fisc s'adresse. Ce phénomène de la *réflexion de l'impôt* est la plus sûre condamnation du système français, qui, loin de faire concourir les impôts au but idéal de corriger l'inégalité existante, crée des inégalités nouvelles. Ce sont les classes laborieuses qui, alors même

qu'elles ne sont pas visées directement par le législateur, supportent trop fréquemment, en dernière analyse, le poids des taxes. Des économistes, et notamment les tenants de la thèse protectionniste, prétendent que les travailleurs réfléchissent à leur tour l'impôt ou, tout au moins, qu'ils s'en récupèrent par la hausse des salaires. Mais comment, vis-à-vis des faits, affirmer que les travailleurs réfléchissent l'impôt ? On voit bien clairement, au contraire, que certaines taxes indirectes et, par exemple, l'impôt des douanes, est réfléchi sur eux, et que s'ils paient leur pain, leur viande, leur sel, leur sucre, leur café plus cher que ne les payaient leurs pères, ils le doivent aux tarifs protecteurs grevant ces marchandises. D'autre part, est-il possible de soutenir qu'ils s'en récupèrent par la hausse des salaires ? Il faudrait établir d'abord que les salaires ont crû dans la même proportion que le prix de la vie. Les protectionnistes ne voudraient pas sans doute donner à penser qu'ils ont fait élever les salaires pour contre-balancer le renchérissement des loyers et des matières de première nécessité. Nous savons, en effet, que si le second de ces phénomènes est en grande partie leur œuvre, le premier est dû à des causes bien indépendantes de leur volonté. D'une manière générale, par suite de leurs conditions d'incidence, les impôts indirects et, en particulier, les taxes de consommation, sont, quoi qu'on puisse dire, d'une iniquité flagrante, et il n'est pas douteux que la classe laborieuse est tout à fait impuissante à s'en récupérer. Dans ce pays où la Constituante avait déclaré que « tout citoyen doit concourir aux dépenses publiques en proportion de ses facultés » l'on a pu dire sans exagération : « l'essence même des taxes de consommation est de n'avoir aucun rapport avec les ressources des contribuables ».

Quant aux taxes directes, leur incidence n'est pas plus conforme aux lois de l'équité. On a démontré, chiffres en main, et à la suite d'observations rigoureuses, que le taux des taxes directes s'élève à mesure que s'abaissent les revenus. C'est un impôt progressif à rebours que l'impôt direct frappant plus fort le contribuable à mesure que ses facultés diminuent : les enquêtes qui ont précédé la mise à l'étude du projet de 1896 ont montré que les plus petits revenus étaient taxés jusqu'à 18 °/₀ de leur total. Ainsi l'injustice des taxes directes vient aggraver l'injustice des taxes indirectes.

Comme tous les réformateurs admettent que nos budgets modernes — gonflés par les dépenses militaires — sont trop lourds pour pouvoir se passer du produit des impôts indirects, ils en sont réduits à vouloir les corriger en rectifiant l'incidence des taxes directes. A priori, par conséquent, l'on ne peut renverser l'édifice des impôts indirects ; il n'est possible de le modifier que dans une mesure restreinte, en diminuant, comme on l'a fait dernièrement, certaines taxes de consommation (1) et en créant d'autres taxes, dites de remplacement, qui frappent de préférence les classes aisées. Mais une certaine limite atteinte, pour des raisons qu'il n'est pas au pouvoir des gouvernants de changer, les taxes indirectes restent intangibles.

Tout l'effort des réformateurs, et la liste en est longue, a donc porté sur des modifications aux contributions directes et spécialement à deux d'entre elles : la *personnelle-mobilière* et les *portes et fenêtres*. Dire que le prolétariat est directement intéressé à la réussite de ces

(1) Abaissement de certains droits d'octroi ; dégrèvement des boissons hygiéniques...

réformes serait exagéré ; il serait plus profitable pour lui que tous les droits qui grèvent les matières de première nécessité fussent abolis, et si vraiment il est atteint, en droite ligne, par la contribution personnelle et après réflexion, par les taxes directes que devrait supporter le propriétaire qui le loge, ce n'est pourtant pas la réforme des impôts directs qui apportera une amélioration réelle à sa situation.

Malgré ces réserves, nous croyons que, dès maintenant, il est nettement établi que l'impôt sur le revenu constitue bien, pour le socialisme, une de ces mesures que l'on a justement appelées mesures de transition. Il resterait à montrer par quel mécanisme cette réforme arriverait à corriger l'incidence des impôts de tout genre et comment, dans notre machine fiscale, l'impôt sur le revenu pourrait jouer le rôle de régulateur.

Ce résultat semble assuré 1° par l'exonération complète des petits revenus ; 2° par la discrimination des revenus suivant leur source ; 3° par la progression de la taxe. Ainsi la nouvelle taxe prend un caractère personnel bien défini et nécessite par conséquent une déclaration de la part du contribuable. Nous n'avons pas à entrer dans l'examen détaillé de chacun de ces points, car notre but ne peut être ici de discuter la taxe *in abstracto* (1). Nous devons nous borner, après l'avoir envisagée à un point de vue socialiste, à examiner comment le projet Rouvier entend la faire entrer dans le domaine des faits.

---

(1) Consulter : Joseph Chailley : *L'Impôt sur le Revenu.* — H. Denis : *L'Impôt.* — R. Stourm : *Systèmes généraux d'impôt.* — P. Leroy-Beaulieu : *La science des finances.* — *L'Impôt sur le revenu et l'impôt sur les revenus dans les pays étrangers. (Notes réunies en 1894 par la direction générale des Contributions directes.) Procès-verbaux des débats de la Commission extra-parlementaire de l'Impôt sur le revenu (juin 1894 — juillet 1895).* — Voir aussi la *Bibliographie de l'Impôt sur le Revenu* de M. Stein.

II

L'économie du projet Rouvier est tout entière dans ces deux points : établissement de deux taxes nouvelles (la taxe personnelle graduée et la taxe d'habitation) et suppression des contributions personnelle mobilière et des portes et fenêtres.

« La taxe personnelle est basée sur l'ensemble des revenus annuels de toute nature provenant des propriétés mobilières et immobilières, du commerce et de l'industrie, des charges et offices, des professions libérales, des pensions et retraites et, en général de toutes occupations lucratives, sous déduction des intérêts des emprunts à la charge des contribuables.

« Le revenu imposable est représenté : pour les propriétés bâties, par le revenu servant de base à la contribution foncière : pour les propriétés non bâties, par la valeur locative des immeubles ou le prix réel des fermages : pour les capitaux placés, par le montant des intérêts, dividendes ou arrérages (1) ».

La taxe personnelle graduée est ainsi nommée parce qu'elle suit, d'après l'importance des revenus, une gradation qui, selon M. Rouvier, a pour but d'assurer aux petits contribuables des avantages particuliers. Elle est établie par catégories (art. 5), conformément à un tarif annexé à la loi ; elle est calculée à raison de 1.50 °/₀ du revenu moyen de chaque catégorie. Mais de la première catégorie à la treizième, c'est-à-dire pour les revenus de 501 fr. à 20.000 fr., le projet prévoit une quotité non imposable à déduire du revenu moyen de chaque catégorie ; cette quotité est de 80 °/₀ pour la deuxième et

(1) Page 28 de l'exposé des motifs.

la troisième, de 75 °/₀ pour la quatrième, et diminue ainsi jusqu'à n'être plus que de 10 °/₀ pour la treizième catégorie. Au-delà le revenu moyen est tout entier imposable.

En d'autres termes, la taxe personnelle qui, en principe, est de 1.50 °/₀, n'atteint véritablement ce taux qu'à partir de la quatorzième catégorie ; de la treizième à la première, c'est-à-dire de 20.000 fr. à 501 fr. de revenu, elle suit une véritable dégression : de 1 fr. 35 °/₀ pour un revenu de 15. 001 fr. à 20.000 fr., elle tombe à 0 fr. 23 °/₀ pour un revenu de 501 fr. à 1.000 fr. (1). On voit donc clairement en quoi consiste la gradation.

La taxe sur le loyer d'habitation porte sur les locaux qui sont aujourd'hui passibles de l'impôt mobilier, mais elle est, dans tous les cas, calculée sur le loyer réel. Pour tenir compte, d'une part, que les loyers varient considérablement dans les agglomérations urbaines et rurales, et, d'autre part, que le loyer constitue, pour le contribuable pauvre, une charge plus considérable que pour le contribuable riche, le projet institue un régime différent pour les communes suivant leur population, et prévoit, dans chaque catégorie de communes, des mesures particulières en faveur des petits contribuables.

Ce double résultat est atteint pratiquement par la série des dispositifs suivants : dans les communes comptant plus de 5,000 habitants il est déduit de la valeur locative d'habitation un minimum de loyer spécial à chaque commune et égal aux 2/3 du chiffre que représente le loyer des contribuables rangés pour l'application de la taxe personnelle dans les deux premières catégories du tarif (2) (Art. 10) ; dans les communes dont

(1) Voir le tableau qui se trouve à la page 6 de l'exposé des motifs.

(2) A Paris il est exceptionnellement fixé à 375 francs.

la population ne dépasse pas 5,000 habitants le taux de la taxe n'est appliqué que pour 2/5 aux contribuables qui pour l'application de la taxe personnelle sont rangés dans les deux premières catégories, pour 3/5 aux contribuables des troisième et quatrième catégories, et 4/5 aux contribuables des cinquième et sixième catégories (Art. 12). C'est-à-dire que la déduction porte sur les contribuables qui ont été reconnus jouir d'un revenu de 501 à 4,000 francs. Le taux de la taxe sur le loyer d'habitation est fixé à 4 % de la valeur locative ainsi déterminé (Art. 9). Le projet affranchit de l'impôt les personnes dont le revenu imposable (avant déduction) ne dépasse pas 500 francs pour les communes de 2.000 habitants et au-dessus, 750 francs pour les communes de 2.001 à 5.000 habitants, 900 francs pour les communes de 5.001 à 10.000 habitants, 1.200 francs pour les communes de 10.001 à 30.000 habitants, 1.600 francs pour les communes de 30.001 habitants et au-dessus, 2.000 francs à Paris (Art. 3).

Mais comment déterminer le revenu imposable ? On sait que ce fut l'écueil de bien des projets du même genre. M. Rouvier pose — comme un principe qui n'a pas besoin de démonstration — que si les divers procédés de taxation (d'office, d'après les présomptions légales, d'après la déclaration des intéressés) sont « insuffisants ou inacceptables quand on les emploie isolément et obligatoirement, il n'en résulte pas qu'ils ne soient pas de nature, en se prêtant un mutuel appui et en fonctionnant sous certaines garanties, à permettre à l'administration d'obtenir des données assez précises pour servir de base à l'impôt. » D'autant plus, ajoute M. Rouvier, que le revenu imposable « n'a besoin d'être apprécié qu'avec une *large approximation* ». Le procédé à employer sera donc : 1° de déterminer d'office le

revenu imposable, soit par les renseignements que possèdent les administrations, soit d'après une présomption tirée du loyer: 2° de soumettre à la critique facultative de l'intéressé le revenu ainsi déterminé (1).

Tel est, rapidement exposé dans ses grandes lignes, le nouveau projet ; certains points de détail pourront apparaître dans la critique que nous allons entreprendre et que nous avons voulu, pour plus de clarté, bien séparer de l'analyse.

Dans ce but nous allons juxtaposer le projet Rouvier sur un plan de comparaison constitué par une conception de l'impôt sur le revenu qui semble logique, entière, unitaire et conforme à l'évolution de la législation fiscale. L'impôt conçu de cette manière est personnel : il est progressif ; il exonère les faibles revenus ; il admet la discrimination des revenus suivant leurs sources.

III

Nous disons que le propre de l'impôt sur le revenu est d'être un impôt personnel, parce qu'il est selon la raison qu'un tel impôt frappe non pas le revenu *présumé*, comme les taxes actuelles, mais le revenu *constaté*. Et d'ailleurs l'évolution de la législation fiscale tend de plus en plus, personne n'y contredit, à enlever à l'impôt son caractère réel pour lui donner un caractère personnel. On serait mal venu à s'effrayer du mot puisqu'une force supérieure aux volontés individuelles impose la chose.

---

(1) Exposé des motifs, pages 13 et 14; Projet, art. 18, 19, 20.

Les adversaires de l'impôt sur le revenu (qui sont du reste les mêmes qui s'opposent au mouvement de l'évolution sociale) objectent qu'un impôt personnel est forcément *inquisitorial* et *vexatoire* : que l'impôt réel qui frappe les choses respecte la liberté des personnes ; que justement le vice du système fiscal de l'ancien régime était la personnalité et qu'enfin cette personnalité est absolument incompatible avec le génie français. Selon l'heureuse formule de M. Paul Leroy-Beaulieu, les contribuables songeront « qu'ils n'ont pas seulement à compter avec le gouvernement régulier du pays, mais aussi avec les gouvernements d'occasion ». « Quelle imprudence serait-ce donc de mettre, comme le dit M. Léon Say, la liste de ceux qui possèdent entre les mains des hommes qui passeront successivement au pouvoir » (1). Tel est l'épouvantail qu'agitent sans se lasser les conservateurs de l'École et de la politique, dignes défenseurs des possédants. Ce n'est pas pour des lecteurs socialistes qui en voient toute l'inanité, qu'il faut discuter ces objections. Contre elles un fait reste solidement acquis : c'est le caractère de personnalité que l'impôt prend de plus en plus.

Dans quelle mesure maintenant la double taxe de M. Rouvier offre-t-elle ce caractère ? Ce serait ne pas connaître M. Rouvier que de le croire partisan de l'impôt personnel. L'impôt étant, à partir de la treizième catégorie, résolument proportionnel, sa *réalité* ne fait pas de doute ; quand on frappe d'une même taxe de 1 fr. 50 % un revenu de 25 000 fr. et un revenu de 3.000.000, on ne saurait être accusé de vouloir atteindre

(1) Le *Temps* appelle cette liste le « livre des suspects » (*Temps* du 18 juin 1903), et l'on se souvient qu'à la séance du 2 juillet 1903, M. Rouvier parla d'une « majorité de malfaiteurs qui voudraient se servir de la puissance de la loi pour spolier la nation ». On voit que c'est toujours l'esprit des *libéraux* qui anime M. Rouvier.

les personnes. En outre sa double taxe est nettement réelle pour cette raison bien simple qu'elle se base sur une connaissance *largement approximative* du revenu des contribuables. Il ne s'agit donc point de constater le revenu, mais simplement de l'apprécier, au moyen de procédés plus ou moins imparfaits, mais qu'on ne saurait appeler « inquisitoriaux et vexatoires ». C'est donc logiquement que le projet Rouvier repousse la déclaration obligatoire des imposables et propose la combinaison de la taxation d'office et de la déclaration facultative que nous avons décrite. Dans son antipathie ouverte contre l'obligation de déclaration, M. Rouvier se rencontre avec tous les adversaires de l'impôt sur le revenu: Ce fut, en effet, dans toutes les discussions (1), l'argument principal de ceux-ci que de prétendre le caractère de la race française incompatible avec de telles mesures.

Bien loin de nous l'idée de discuter une telle opinion; mais puisque dans toutes les discussions on a prétendu opposer sur ce point l'esprit germain ou l'esprit saxon à l'esprit latin, nous nous contenterons de rappeler le fait historique suivant. Lorsque, en 1816, après la paix, l'*income-tax* fut supprimé, lord Brougham proposa de brûler dans toutes les communes le registre des déclarations; et il en fut ainsi ordonné. Ce simple fait montre le degré d'impopularité de la taxe après cinquante ans d'application. Ce qui n'empêche pas l'Angleterre d'avoir en 1842, sur l'insistance de Peel, rétabli l'*income-tax*; et elle ne paraît pas l'avoir regretté depuis.

Il serait donc bien plus simple de dire que tout contribuable, qu'il soit anglais, français, allemand ou

(1) Relire les discussions de 1872 et 1896 à la Chambre des députés sur les projets Wolowski et Doumer.

italien supporte naturellement avec impatience la véritable inquisition (1) qui se trouve à la base de tout impôt sur le revenu, en vertu de ce que l'homme n'aime pas qu'un étranger et, à plus forte raison, le fisc se mêle de ses affaires. Ce n'est pas là un privilège de l'esprit français, mais c'est un trait de l'espèce humaine tout entière.

Un autre argument favori des adversaires en France de l'impôt sur le revenu, fut que son principe était contradictoire avec l'esprit de la Révolution française. C'est, en effet, un des principes de la Constituante que tout citoyen doit supporter une part des dépenses publiques en proportion de ses facultés (2). Nos démocrates, enchérissant, ont prétendu qu'il est de la dignité du citoyen de se sentir comptable vis-à-vis de l'Etat pour une certaine somme appropriée à ses facultés ; il ne mériterait pas ce beau titre de citoyen s'il ne l'achetait, pour ainsi dire, de ses deniers, et le seul acte qui

(1) Cette sorte d' « anthropométrie fiscale », comme on dit lors de la discussion du projet Doumer.

(2) Nous ferons remarquer que la Constituante n'est pas toute la Révolution. En second lieu, comme on l'a signalé, il ne faut pas confondre *facultés* et *revenus* : les unes et les autres ne croissent pas suivant la même loi et il est bien évident qu'un revenu de 50.000 fr., par exemple, suppose des facultés qui seront non pas cinquante fois moins grandes pour un revenu de 1000 fr., mais réduites à zéro.

Enfin, lorsque la Constituante a proclamé l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, son but principal n'était pas de faire payer le pauvre (dont elle diminuait d'ailleurs l'apport), mais de faire payer le riche. Il peut être intéressant de se reporter aux discussions de la Constituante, et, pour le cas particulier qui nous occupe, à certaines séances de la Convention. Ainsi le 18 mars 1793 Barrère fait adopter le principe de l'impôt progressif. Et le rapporteur du comité des contributions insiste pour que l'on répartisse les charges publiques « d'après des taxes progressives qui portent principalement sur le luxe et le superflu des riches ». En l'an IV, le Directoire tenta aussi l'expérience d'un emprunt progressif. Mais ce fut seulement le 19 Thermidor an VI que les Cinq Cents et les Anciens votèrent un véritable impôt progressif qui, dans leur esprit, devait frapper les enrichis de la révolution. Il fonctionna régulièrement jusqu'au coup d'Etat de Brumaire (Voir Stourm, les *Finances du Consulat*).

doive, à ses propres yeux, le rendre solidaire de l'ensemble de la nation, c'est l'acte de porter son argent chez le percepteur. On est allé jusqu'à dire que cet acte était pour le travailleur le signe de son émancipation !

M. Rouvier ne manque pas de professer cette opinion; il parle de « l'utilité d'obliger la masse des citoyens à s'intéresser à la gestion des affaires publiques » ; il proclame qu'il est l'adversaire de cette « opinion assez commune » que l'impôt sur le revenu comporte de larges exemptions à sa base, et il confesse qu'il n'a introduit dans son projet le principe de l'exemption que pour des « raisons d'ordre pratique tirées de la difficulté de percevoir des taxes d'une trop faible quotité et d'astreindre dans une trop large mesure au paiement d'un impôt direct des citoyens qui en ont toujours été affranchis ».

M. Rouvier n'admet donc qu'à son corps défendant le principe de l'exonération de l'impôt pour les faibles revenus, et nous ferons remarquer que, conséquent avec lui-même, il abaisse, autant que possible, le chiffre du minimum imposable, déterminant six chiffres minima suivant la population, de telle sorte que dans les communes de 2000 habitants les revenus de 500 fr. seulement bénéficient de l'exemption et qu'à Paris tout revenu supérieur à 2.000 fr. est taxé. Rappelons que, dans les projets précédents et dans les pays où fonctionne l'impôt sur le revenu, l'exemption porte sur des revenus de 2.500 fr. et même de 3.750 fr., sans aucune distinction.

Qu'il s'agisse de la personnalité de l'impôt ou de l'exonération des petits revenus, nous voyons M. Rouvier fidèle à ses origines. Mais lorsqu'il est question de la progressivité ou de la discrimination des revenus suivant leurs sources, nous constatons que M. Rouvier

veut jouer au plus fin et que, tout en disant à ses amis politiques : soyez tranquilles, il semble dire à ses alliés actuels : soyez satisfaits. Notre ministre des finances repousse, en effet, sans hésitation, l'impôt progressif ; le seul impôt équitable est pour lui l'impôt proportionnel. Mais écoutons le : « Il nous a paru qu'il y avait lieu... de demander une contribution relativement moins forte aux petits revenus qu'aux revenus moyens ou élevés, *c'est-à-dire, tout en restant fidèle au principe de la proportionnalité de l'impôt, d'adoucir la taxation pour les revenus inférieurs à un chiffre déterminé* ». Cette seule phrase démontre ce que nous venons d'avancer. Mais, puisque nous avons exposé plus haut ce qu'est la taxe personnelle de M. Rouvier, il nous sera facile de montrer comment cet homme habile sait rester fidèle au principe de la proportionnalité en appliquant le principe de la progressivité.

Nous savons que les revenus de 501 fr. à 20.000 fr. bénéficient d'une déduction variant de 85 °/₀ à 10 °/₀ et que le revenu moyen imposable, bien que frappé *en principe* d'un droit exactement proportionnel de 1 fr. 50 °/₀, ne supporte plus, grâce à cette déduction, qu'une taxe variant de 0 fr. 23 °/₀ à 1 fr. 35 °/₀ (1). Au lieu donc d'une taxe proportionnelle sur les revenus des treize premières catégories, M. Rouvier introduit au bénéfice de ces catégories une véritable taxe dégressive — dans un sens, et par conséquent progressive dans l'autre. Il n'est fidèle au grand principe de la proportionnalité qu'à partir de la quatorzième catégorie (2).

---

(1) Dans le projet Doumer le taux de la taxe, égal à 0.17 °/₀ pour les plus petits revenus imposables, atteint 2 fr. 50 °/₀ pour la somme correspondante à la 13e catégorie de M. Rouvier. Mais M. Doumer ne se défend pas d'appliquer le principe de la progression.

(2) Une discussion analogue pourrait être faite au sujet de la taxe d'habitation qui, comme on l'a vu, admet à sa base des *modérations* correspondantes à celles de la taxe personnelle.

On pourrait lui opposer ce que disait en 1894 Sir William Harcourt, alors chancelier de l'Échiquier : « Pourquoi, puisque vous diminuez progressivement les degrés inférieurs, n'augmenteriez vous pas progressivement les degrés supérieurs ? ». Mais M. Rouvier tient à contenter (ou à mécontenter) à la fois les partisans de la progression et ceux de la proportionnalité.

Quant à la discrimination, encore qu'il la repousse, M. Rouvier l'admet aussi. En effet, suivant une remarque déjà faite : établir un impôt sur le revenu en laissant subsister les impôts spécifiques (impôt foncier, impôt des patentes, impôt de 4 °/₀ sur les valeurs mobilières) c'est, en réalité, frapper dans des proportions différentes, les revenus suivant leurs sources. Mais il est juste de reconnaître qu'il ne saurait être véritablement question de discrimination que dans le cas d'un impôt global et unique sur le revenu.

Tels sont donc les caractères de la double taxe de M. Rouvier. L'échec qui l'attend devant le Parlement n'est pas douteux. Le prolétariat n'a pas à s'en attrister ; il en est de l'impôt sur le revenu comme de tous les moyens d'affranchissement économique que la société bourgeoise peut lui consentir ; il est impuissant à amener la satisfaction de la moindre revendication prolétarienne.

Voilà ce qu'il fallait bien nettement affirmer. Et, ceci fait, concluons en disant qu'il est bon cependant d'appuyer l'impôt sur le revenu, puisque cette réforme doit apporter un peu plus d'équité dans la répartition des charges.

C. A. Maybon.

LETTRES A KUGELMANN

(SUITE [1])

XXXI

Londres, 29 novembre 1869.

Cher Kugelmann.

. . . . . .

Quelques soupçons se sont élevés ici sur l'inviolabilité et la sécurité des correspondances. Une lettre à Engels que je lui ai écrite de Hanovre a été indubitablement ouverte et refermée très « clumisily » (2). Engels avait conservé l'enveloppe pour que je puisse me convaincre de mes propres yeux.

Tu t'expliqueras mon long silence, criminel dans une certaine mesure, quand tu sauras qu'il m'a fallu entreprendre une quantité de travaux intéressant non-seulement mes études scientifiques, mais encore « quond International ». De plus, il me faut travailler le russe : on m'a en effet envoyé de Pétersbourg un livre sur la situation des classes ouvrières (of course, peasants included) (3) en Russie. Enfin, ma santé n'est nullement satisfaisante.

Tu auras, sans doute, vu dans le « Volksstaat » ma proposition dirigée contre Gladstone et ayant trait à la question de l'amnistie irlandaise. Je viens d'attaquer Gladstone comme j'avais attaqué Palmerston. Il en est résulté une certaine impression ici. Nos « refugees »

(1) Voir nos numéros 105, 112, 123, 124 et 125.

(2) Maladroitement.

(3) Les paysans naturellement y compris.

démagogues aiment à s'en prendre à distance aux despotes du continent. Je n'ai du plaisir à le faire que si c'est « vultu instantis tyranni ».

D'ailleurs, mon intervention dans cette question irlandaise, et la motion que je fis de discuter dans le « general Council » quelle position devait prendre la classe ouvrière anglaise vis-à-vis de l'Irlande, et de prendre des résolutions à cet égard, tout cela n'avait naturellement d'autre but encore que d'enlever hautement et décidément la voix en faveur des « Oppressed Irish » contre leurs « oppressers ».

Je suis, de plus en plus, arrivé à la conviction — et il ne s'agit que de l'inculquer à la classe ouvrière anglaise — qu'elle ne pourra jamais rien tenter de décisif, tant qu'elle n'aura pas séparé de la façon la plus nette sa politique irlandaise de la politique des classes dominantes. Elle ne peut se contenter de faire cause commune avec les Irlandais ; il lui faut encore prendre l'initiative de la dissolution de l'Union de 1801 et de son remplacement par un pacte fédératif libre. Il faut y arriver, non tant par sympathie pour l'Irlande que dans l'intérêt même du prolétariat anglais. C'est une de ses revendications nécessaires. Sinon le peuple anglais continuera à être mené à la laisse par les classes dirigeantes. Il se verra contraint de se rallier à elles pour faire front contre l'Irlande. Même au cœur du pays, le peuple se sent paralysé dans tous ses mouvements par son différend avec les Irlandais qui en Angleterre forment une fraction importante de la classe ouvrière. Ici, la première condition d'émancipation, — le renversement de l'oligarchie agraire — reste impossible. On ne pourra emporter la position d'assaut tant que les seigneurs fonciers occuperont en Irlande une position aussi fortement retranchée. Par contre, dès que le

règlement de l'affaire sera remis entre les mains du peuple irlandais, dès qu'il sera devenu son propre législateur, quand il se gouvernera lui-même et jouira de son autonomie. l'anéantissement de l'aristocratie foncière (en grande partie les mêmes personnes que les landlords anglais) deviendra ici infiniment plus facile. En Irlande, il n'y a pas que la question économique : la question nationale se pose en même temps. Les landlords en effet ne sont pas comme en Angleterre des dignitaires, des représentants traditionnels, mais les oppresseurs exécrés de la nationalité irlandaise. Les rapports actuels des deux peuples paralysent non seulement l'évolution sociale de l'Angleterre, mais encore l'attitude qu'elle observe par exemple vis-à-vis de la Russie et des Etats-Unis d'Amérique.

Comme c'est incontestablement la classe ouvrière anglaise qui fera pencher la balance en faveur de l'émancipation sociale, il nous faut peser de toutes nos forces sur ce point. En réalité, c'est l'Irlande qui a causé la perte de la République sous Cromwell. « Non bis in idem ». Les Irlandais ont joué un bon tour au gouvernement anglais en élisant membre du Parlement le « convict felon » (1) O'Donovan Rossa. Déjà les feuilles gouvernementales menacent d'une nouvelle suspension de l'« habeas corpus act, » d'une nouvelle terreur. En fait l'Angleterre n'a jamais gouverné l'Irlande qu'en employant la terreur la plus hideuse et la corruption la plus détestable, et d'ailleurs, tant que subsisteront les conditions actuelles, elle ne pourra jamais agir autrement.

En France, les affaires vont assez bien. D'un côté les vieux braillards, démocrates et démagogues de toutes

(1) Condamné à la réclusion.

nuances, ne cessent de se compromettre. De plus Bonaparte est entraîné dans la voie des concessions et s'y cassera le cou.

A propos du scandale Eulenbourg à la Chambre prussienne, l' « Observer » d'hier fait la remarque suivante : (cette revue est ministérielle). Napoléon a dit : « *Grattez le Russe et vous trouverez le Tartare.* » En Prusse, il n'est même pas nécessaire de gratter pour trouver le Russe . . . . . .

Ton
K. Marx.

XXXII

Londres, 17 février 1870.

Cher Kugelmann,

J'ai pris l'air hier pour la première fois depuis longtemps . . . . . .

La brochure que tu m'as envoyée est un des plaidoyers dans lesquels les ordres privilégiés des provinces germano-russes de la Baltique font en ce moment appel aux sympathies allemandes. Ces canailles se sont distinguées depuis longtemps par leur zèle dans la diplomatie, l'armée et la police russes ; au moment de l'annexion des provinces polonaises à la Russie, elles ont vendu avec joie leur nationalité contre la légitimation officielle de leur exploitation des paysans. Ils poussent aujourd'hui de hauts cris parce qu'ils voient leurs privilèges menacés.

L'ancien régime des ordres et des états, un luthéranisme orthodoxe et l'exploitation à mort des paysans, voilà ce qu'ils appellent civilisation allemande ; c'est

pour protéger cela que l'Europe devrait se mettre en mouvement ! Et le dernier mot de la brochure : la propriété foncière est la base de la civilisation ! Il s'agit de propriétés foncières qui, de l'aveu même du malheureux pamphlétaire, se composent, en majeure partie, de terres seigneuriales ou de biens appartenant à des paysans, mais frappés d'un tribut.

Dans ses citations — celles qui se rapportent à la propriété commune russe — cet individu ne se contente pas d'étaler son ignorance, il laisse également passer le « cloven foot » (1). Schedo Ferroti est un de ces personnages qui voient (naturellement « in the interess of the landlordisme », dans la propriété commune la cause de la misère qui sévit sur le paysan russe. De même, autrefois, l'abolition du servage dans l'Europe occidentale fut décriée au lieu que ce fut la perte du sol qui affectait le serf : on en faisait la cause du paupérisme. Le livre russe « Terre et Liberté » est du même calibre. Son auteur, de Lilienthal, est un hobereau fieffé des bords de la Baltique.

Le paysan russe est misérable pour la même raison que le paysan français sous Louis XIV, etc. : ce sont les impôts et l'obrok dû au grand seigneur foncier qui l'accablent. Au lieu d'amener la misère, seule la propriété commune l'a atténuée.

De plus, c'est commettre historiquement un mensonge que de prétendre que la propriété commune est d'origine mongole. Comme je l'ai indiqué à différentes reprises dans mes œuvres, elle nous vient de l'Inde. Aussi se rencontre-t-elle chez tous les peuples civilisés d'Europe au début de leur développement. La forme spécifiquement slave (et non mongole) de cette propriété

(1) Pied fourbu.

en Russie (elle se reproduit d'ailleurs chez des Slaves méridionaux non russes) a, « mutatis mutandis », beaucoup d'analogie avec la communauté indienne modifiée que l'on rencontre chez les anciens Germains.

Le Polonais Duchinski a essayé de prouver avec un grand étalage d'érudition que la race grande-russienne n'était pas slave mais mongole.

De la part d'un Polonais, c'était dans l'ordre. C'est pourtant faux.

Ce n'est pas la classe paysanne, mais la noblesse russe qui est fortement mélangée d'éléments mongoles et tartares. Le Français Henri Martin a emprunté sa théorie à Duchinsky, l'enthousiaste Gottfried Kinkel a traduit Martin et s'est érigé en ardent ami de la Pologne pour faire oublier au parti démocratique sa servilité envers Bismark.

Par contre, dans sa politique vis à-vis de l'Europe et de l'Amérique l'Etat russe représente le *mongolisme*: c'est là une vérité passée au rang des lieux communs, accessible par conséquent même à des gens comme Gottfried, et aux hobereaux de la Baltique, aux bourgeois, aux prêtres et aux professeurs. Malgré tout, les incidents scandaleux dont sont le théâtre les provinces baltiques doivent être exploités. Ils mettent en effet la grande puissance allemande, la Prusse, dans une situation délicate. Tout ce qui chez nous excite l'antipathie contre ces représentants de la culture allemande invite précisément la Prusse à intervenir. Un exemple encore de l'ignorance crasse du pamphlétaire. Pour lui, la cession de l'Amérique russe n'est qu'une habileté diplomatique du gouvernement du tzar qui, remarquons-le « was very hard pressed for costs » (1). Mais ceci est mieux : le congrès

(1) Etait aux prises avec de grandes difficultés financières.

américain vient de publier les documents officiels se rapportant à ces transactions. Il s'y trouve, entre autre chose, un rapport du chargé d'affaires américain où il écrit textuellement à Washington ce qui suit : l'acquisition ne vaut pas un « cent » pour le moment, — mais l'Angleterre se voit ainsi d'un côté couper le chemin de la mer par les Yankees, et l'annexion aux Etats-Unis de toute l'Amérique du Nord encore britannique se trouve ainsi hâtée. C'est là que gît le lièvre.

J'ai approuvé la correspondance avec Jacobi ; seulement les éloges exagérés adressés à mon activité m'ont « absolument » choqué. « Est modus in rebus » quand tu veux louer. Le vieux Jacobi lui-même est très digne d'éloge (1). Quel autre « old radical » d'Europe a eu assez d'honnêteté et de courage pour se rallier si franchement au mouvement prolétarien.

Les mesures transitoires qu'il recommande, les propositions de détail qu'il fait ne valent pas grand chose sans doute. Mais c'est accessoire. Entre nous — « take all in all — (2) pour le mouvement social j'attends davantage de l'Allemagne que de la France. J'ai eu à soutenir une grande lutte avec cet intrigant de Bakounine. Mais je t'en parlerai dans ma prochaine lettre.

Ton
K. M.

---

(1) Marx écrit logiquement Jacobi, mais il entend évidemment parler de Johann Jacoby, qui, peu de temps avant cette lettre, le 29 janvier 1870, prononça un discours sur « le but du mouvement ouvrier » où il fit une profession de foi socialiste.

(2) Tout bien considéré.

XXXIII

Londres, 28 mars 1870.

Cher Kugelmann,

Un abcès à l'aine droite m'a empêché pendant longtemps de rester assis. Je t'envoie ci-inclus la lettre destinée au comité de Brunswick, Bracke et consorts. Cela m'évitera d'écrire deux fois. Le mieux serait, après l'avoir lu, de remettre toi-même le mot et de rappeler encore une fois que cette communication est confidentielle et non destinée à la publicité.

En voici la teneur :

INTERNATIONAL WORKINGMANS
ASSOCIATION
CENTRAL COUNCIL LONDON

(*Communication confidentielle*).

Le Russe Bakounine (bien que je le connaisse depuis 1843, je néglige ici tout ce que je pourrais dire, mais qui ne serait pas absolument indispensable à l'intelligence de ce qui va suivre) eut peu après la fondation de l' « Internationale » une entrevue avec Marx à Londres. Ce dernier l'admit dans l'Association et Bakounine promit de lui consacrer toute son activité, toute ses forces. Bakounine se rendit alors en Italie, y reçut de Marx les *statuts provisoires* et l'*adresse aux classes ouvrières*, répondit avec beaucoup d'enthousiasme et ne fit rien. Puis, pendant des années on n'entend plus parler de lui, quand il reparaît subitement en Suisse. Là, il rentre non dans l' « Internationale », mais dans la *Ligue de la paix et de la liberté*. Après le congrès de cette ligue pacifique (Genève, 1867), Bakounine s'introduit dans la Commission exécutive. Il y rencontre cependant des adversaires, qui non seulement ne lui permettent d'exercer aucune influence « dictatoriale »,

mais le surveillent comme « russe suspect ». Bref, après le congrès de l' « Internationale » tenu à Bruxelles (septembre 1868), la *Ligue de la paix* se réunit à Lausanne. Cette fois, Bakounine se présente en véritable « firebrand » et — ce qu'il faut remarquer « en passant » — pour dénoncer la bourgeoisie, adopte le ton cher aux optimistes moscovites quand ils attaquent la civilisation occidentale, pensant ainsi pallier leur propre barbarie. Il dépose une série de résolutions, absurdes en soi, mais calculées pour inspirer la terreur aux « crétins » bourgeois et permettre à Monsieur Bakounine de sortir avec éclat de la *Ligue de la paix* et rentrer dans l' « Internationale ». Il suffira de dire que son programme proposé au congrès de Lausanne contient des absurdités comme l'égalité des classes », la « suppression de l'héritage, considérée comme le commencement de la révolution sociale ». Bavardage vain, assemblage de pensées vides, qui prétendent inspirer le frisson, bref une improvisation insipide destinée uniquement à produire un certain effet un certain jour. Les amis de Bakounine à Paris (où un Russe est co-éditeur de la « *Revue positiviste* ») et à Londres, présentent au monde la sortie de Bakounine de la Ligue comme un événement et proclament que son grotesque programme, cette « olla putrida » de lieux communs usés, est une œuvre singulièrement terrible et originale.

Entre temps, Bakounine était entré dans la « *Branche Romande* » de l'Internationale (à Genève). Il lui avait fallu des années pour se déterminer à faire ce pas, quelques jours suffirent pour déterminer Monsieur Bakounine à bouleverser l'Internationale et à tenter d'en faire son instrument.

Derrière le Conseil général de Londres — qui n'en fut instruit que quand tout parut prêt — il constitua l' « Alliance des démocrates socialistes ». Le programme de cette société était celui que Bakounine avait proposé au congrès de la paix à Lausanne. Elle s'annonçait donc comme une association destinée à répandre la science ésotérique spécifiquement bakouninienne, et Bakounine lui-même, un des êtres les plus ignorants dans le domaine de la théorie science, se présente

ici subitement à nous comme fondateur de secte. Le programme théorique de cette alliance n'était qu'une simple farce. Son côté sérieux résidait dans son organisation pratique. La société devait être internationale et son comité central siéger à Genève : il se trouvait donc directement placé sous la direction de Bakounine. En même temps elle devait former une partie « intégrante » de l' « Association générale des travailleurs ». Ses « branches » devaient d'abord être représentées au prochain congrès de l'Internationale à Bâle et tenir en même temps leur propre congrès en séances séparées, etc., etc.

Les troupes dont Bakounine disposait se composaient d'abord de la majorité du *Comité fédéral romand* de l'Internationale de Genève. J. Ph. Becker, dont le zèle de propagandiste éclate parfois avec la tête, fut mis en avant. En Italie et en Espagne, Bakounine comptait quelques alliés.

A Londres, le Conseil général était parfaitement instruit. Il laissa cependant Bakounine s'avancer tranquillement jusqu'au moment où ce dernier fut forcé de faire présenter par J. Ph. Becker les statuts (ainsi que le programme) de l' « Alliance des démocrates socialistes » à la ratification du Conseil général. Celui-ci répondit alors par une décision longuement motivée, très « juridique », très « objective », mais pleine d'ironie dans ses considérants. Elle se terminait ainsi :

1° Le Conseil général n'admet pas l'*Alliance* comme branche de l'« *Internationale.* »

2° Tous les paragraphes des statuts de l'*Alliance* qui ont trait à ses rapports avec l' « *Internationale* » sont considérés comme nuls et non-avenus.

Dans les considérants, on prouvait clairement, d'une façon frappante, que l'*Alliance* était une machine destinée à détruire l'*Internationale.*

Le coup était imprévu. Bakounine avait déjà fait de l' « Egalité », organe central des membres de l'*Internationale* de langue française en Suisse, son journal ; de plus, au Locle, il avait fondé un petit moniteur privé, le « Progrès ». Ce dernier continue à jouer le même rôle sous la direction

d'un partisan fanatique de Bakounine, un certain Guillaume.

Après avoir réfléchi pendant plusieurs semaines, le Comité central de l'*Alliance* répond au Conseil général sous la signature de Perron, un Genevois. L'*Alliance*, dans son zèle pour la bonne cause, sacrifie son organisation particulière, mais à une condition seulement : elle demande que le Conseil général reconnaisse le caractère « radical » de ses principes.

Le Conseil général répondit que sa fonction n'était pas d'apprécier théoriquement les programmes des différentes sections. Son service était seulement de veiller à ce qu'ils ne continssent rien qui contredît directement aux statuts et à leur esprit. Mais il lui fallait persister à demander la suppression de la phrase absurde sur « l'égalité des classes » contenue dans le programme de l'*Alliance* et son remplacement par l'expression « abolition des classes ». La substitution eut lieu). D'ailleurs, l'entrée dans l'*Internationale* était permise aux membres de l'*Alliance* après que cette organisation internationale indépendante aurait été dissoute et qu'il aurait été donné communication au Conseil général de la liste de toutes ses branches (ce qui ne se produisit jamais).

L'incident était donc réglé. L'*Alliance* fut dissoute nominalement, mais continua à subsister en fait sous la direction de Bakounine qui, en même temps, continuait à régner sur le « Comité fédéral romand » de l'*Internationale*, à Genève. Aux organes qu'elle possédait déjà vint se joindre la *Confederacion* de Barcelone (et, après le congrès de Bâle, la *Egualita* de Naples).

Bakounine cherchait alors à arriver par une autre voie à son but, qui était de transformer l'*Internationale* en un instrument lui appartenant en propre. Il fit proposer au Conseil général par notre Comité romand de Genève de mettre au programme du Congrès de Bâle la « question de l'héritage ». Le Conseil y consentit pour mieux pouvoir atteindre Bakounine. Le plan de celui-ci était le suivant : si le congrès de Bâle adoptait les « principes » (!) posés par Bakounine, l'univers saurait ainsi que ce n'était pas lui qui était allé à l'*Interna-*

tionale, mais bien l'*Internationale* à lui. Il en résulterait simplement que le Conseil général de Londres (dont l'opposition à toute résurrection de la « vieillerie Saint-Simonienne » était connue de Bakounine), devrait se démettre et serait transporté à Genève par le congrès de Bâle : l'*Internationale* tomberait sous la dictature de Bakounine.

Bakounine organisa une conspiration formelle pour s'assurer la majorité au congrès de Bâle. Les mandats faux ne lui manquaient pas, pas plus qu'à Monsieur Guillaume pour le Locle. Bakounine lui-même mendiait des pouvoirs à Naples et à Lyon. On répandit des calomnies de toute espèce contre le Conseil général. Aux uns, on disait que l'élément bourgeois y prédominait ; aux autres, qu'il était le siège du « communisme autoritaire ».

Les résultats du Congrès de Bâle sont connus : les propositions de Bakounine ne furent pas adoptées et le siège du Conseil général resta fixé à Londres.

Le dépit qu'il ressentit « dans la sensibilité de son cœur » — Bakounine avait peut-être lié à son succès pas mal de spéculations privées — se fit jour dans des articles irrités de l'*Egalité* et du *Progrès*. Ces journaux prenaient d'ailleurs de plus en plus la forme d'oracles officiels. Tantôt l'une, tantôt l'autre des sections de l'*Internationale* était mise au ban, parce que, contrairement aux prescriptions expresses de Bakounine, elles avaient participé à l'action politique, etc. Enfin la rage longtemps contenue que l'on nourrissait contre le Conseil général éclata publiquement. Le *Progrès* et l'*Egalité* se moquèrent, attaquèrent, déclarèrent que le Conseil général ne remplissait pas ses devoirs (p. ex. au sujet du bulletin trimestriel). Le Conseil général devait se décharger du contrôle direct qu'il exerçait sur l'Angleterre et provoquer la constitution d'un Comité central pour l'Angleterre distinct de lui et ne s'occupant que des affaires anglaises. Les décisions du Conseil général au sujet des fenians prisonniers constituaient un abus de pouvoir : il n'y a pas à s'occuper de questions politiques locales. De plus, dans le *Progrès* et dans l'*Egalité* on prit parti pour Schweitzer et le Conseil

général fut invité catégoriquement à s'expliquer officiellement et « publiquement » sur la question Liebknecht-Schweitzer. Le journal *Le Travail* (de Paris), où les amis de ce dernier avaient glissé des articles favorables, fut félicité par le *Progrès* et l'*Egalité*; ce dernier organe l'invita même à faire cause commune avec lui contre le Conseil général

Il était temps d'intervenir. Voici la copie textuelle de la circulaire au comité central romand de Genève. Le document est trop long pour que je le traduise en allemand (1) :

Le Conseil général au Conseil fédéral de la Suisse romande, à Genève.

« Dans sa séance extraordinaire du 1er janvier 1870, le Conseil général a résolu :

« 1) Nous lisons dans l'*Egalité*, numéro du 11 décembre 1869 :

Il est *certain* que le Conseil général néglige des choses extrêmement importantes. . . Nous rappelons au Conseil général ses obligations avec l'article premier du règlement : « Le Conseil général est *obligé* d'exécuter les résolutions des Congrès ». . . . Nous *aurons assez de questions à poser au Conseil général pour que ses réponses* constituent un assez long bulletin. *Elles viendront plus tard*. En attendant, etc

« Le Conseil général ne connaît d'article ni dans les statuts, ni dans les règlements, qui l'*obligeât* d'entrer en correspondance ou en polémique avec l'*Egalité*, ou de faire des « réponses » aux « questions » d'un journal quelconque.

« Ce n'est que le *Conseil fédéral de la Suisse romande* qui représente, auprès du Conseil général, les branches de la Suisse romande. Lorsque le Conseil fédéral nous adressera des demandes ou des réprimandes par la seule voie légitime, c'est-à-dire par son *secrétaire*, le Conseil général sera toujours prêt à y répondre. Mais le Conseil fédéral romand n'a le droit ni d'*abdiquer* ses fonctions dans les mains de l'*Egalité* et du *Progrès*, ni de laisser ces journaux *usurper* ses fonctions.

(1) Nous devons à l'obligeance de notre camarade Bracke, qui en avait demandé la communication amicale à Kautsky pour le publier dans le *Socialiste*, de pouvoir donner ici le texte français de ce document, copié sur le manuscrit même de Marx. (N. D. L. R.).

« Généralement parlant, la correspondance du Conseil général avec les comités nationaux et locaux ne pourrait pas être publiée sans porter grand préjudice à l'intérêt général de l'Association. Donc, si les autres organes de l'Internationale imitaient le *Progrès* et l'*Egalité*, le Conseil général se trouverait placé dans l'alternative ou de se discréditer devant le public en se taisant ou de violer ses devoirs en répondant publiquement.

« L'*Egalité* se joint au *Progrès* pour inviter le *Travail* à faire sommation au Conseil général. C'est presque une ligue du bien public.

« 2) En admettant que les questions posées par l'*Egalité* *procèdent du Conseil fédéral romand*, nous allons y répondre, toujours sous la réserve que de telles questions ne nous soient plus communiquées de cette façon.

« 3) *Question du Bulletin.*

« Dans les résolutions du Congrès de Lausanne, insérées dans les règlements, il est prescrit que les comités nationaux enverront au Conseil général des *documents* sur le mouvement prolétaire, et qu'ensuite le Conseil général publiera un bulletin *dans les différentes langues*, « aussi souvent *que ses moyens le lui permettront* » (« *as often as its means permit, the general Concil shall publish a report* », etc.)

« L'obligation du Conseil général était donc liée à des *conditions* qui n'ont pas été remplies. Même l'*Enquête statistique* prescrite par les statuts, ordonnée par des Congrès généraux consécutifs, annuellement demandée par le Conseil général, n'a jamais été faite. Quant aux *moyens*, le Conseil général aurait depuis longtemps cessé d'exister sans les contributions « régionales » de l'Angleterre et sans les sacrifices personnels de ses membres.

« Ainsi le règlement passé au Congrès de Lausanne a été une lettre morte.

« Quant au Congrès de Bâle, il n'a pas discuté l'*exécution* d'un règlement existant, il a discuté l'opportunité d'un bulletin à faire, et *il n'a pris aucune résolution* là-dessus.

« Du reste, le Conseil général croit que le but primitif d'un

bulletin public de sa part est en ce moment parfaitement rempli par les différents organes de l'Internationale, publiés dans les différentes langues et s'échangeant entre eux. Il serait absurde de faire par des bulletins coûteux ce qui se fait déjà sans frais. De l'autre côté, un bulletin qui publierait ce qui ne se dit pas dans les organes de l'Internationale ne servirait qu'à admettre nos ennemis dans les coulisses.

« 4) *Question de la séparation du Conseil général d'avec le Conseil régional pour l'Angleterre.*

« Longtemps avant la fondation de l'*Egalité*, cette proposition se faisait périodiquement au sein même du Conseil général par un ou deux de ses membres anglais. Elle a toujours été rejetée presque unanimement.

« Quoique l'initiative révolutionnaire doive partir probablement de la France, l'Angleterre seule peut servir de *levier* pour une Révolution sérieusement économique. C'est le seul pays où il n'y a plus de *paysans* et où la propriété foncière est concentrée en peu de mains. C'est le seul pays où la *forme capitaliste* — c'est-à-dire le travail combiné sur grande échelle sous des maîtres capitalistes — s'est emparée de presque toute la production. C'est le seul pays où *la grande majorité de la population consiste en ouvriers salariés (wages labourers)*. C'est le seul pays où la lutte des classes et l'organisation de la classe ouvrière par des *Trades Unions* ont acquis un certain degré de maturité et d'universalité. A cause de sa domination sur le marché du monde, c'est le seul pays où chaque révolution dans les faits économiques doit immédiatement réagir sur tout le monde. Si le landlordisme et le capitalisme ont leur siège classique dans ce pays, par contre coup, *les conditions matérielles de leur destruction* y sont le plus mûries. Le Conseil général étant placé à présent dans la position heureuse *d'avoir la main directement sur ce grand levier de la révolution prolétaire*, quelle folie, nous dirions presque quel crime de le laisser tomber dans des mains purement anglaises!

« Les Anglais ont toute la *matière* nécessaire à la révolution sociale. Ce qui leur manque, c'est l'*esprit généralisateur*

et la *passion révolutionnaire*. C'est seulement le Conseil général qui y peut suppléer, qui peut ainsi accélérer le mouvement vraiment révolutionnaire dans ce pays et par conséquent *partout*. Les grands effets, que nous avons déjà produits dans ce sens, sont attestés par les journaux les plus intelligents et les mieux accrédités auprès des classes dominantes. Comme par exemple le *Pall Mall Gazette*, le *Saturdan Review*, le *Spectator* et le *Fortnightly Review*, pour ne pas parler des membres soi-disant radicaux des *Commons* et des *Lords* qui, il y a peu de temps, exerçaient encore une grande influence sur les *leaders* des ouvriers anglais. Ils nous accusent publiquement d'avoir empoisonné et presque éteint l'*esprit anglais* de la classe ouvrière et de l'avoir poussée dans le socialisme révolutionnaire.

« La seule manière de produire ce changement, c'est en agissant *comme Conseil général de l'Association internationale*. Comme Conseil général, nous pouvons initier des mesures (comme par exemple la fondation de la *Land and labour League*) qui plus tard se produisent dans l'exécution devant le public comme des mouvements spontanés de la classe ouvrière anglaise.

« Si un *Conseil régional* était formé en dehors du *Conseil général*, quels seraient les effets immédiats ? Placé entre le *Conseil général de l'Internationale* et le *Conseil général des Trades-Unions*, le Conseil régional n'aurait aucune autorité. De l'autre côté, le *Conseil général de l'Internationale* perdrait le *maniement du grand levier*.

« Si à l'action sérieuse et souterraine nous aimions à substituer l'éclat des tréteaux, nous aurions peut-être commis la faute de répondre publiquement à la question de l'*Egalité*, pourquoi « le Conseil général subit ce cumul si fâcheux de fonctions » ?

« L'Angleterre ne doit pas être simplement traitée comme un pays auprès des autres pays. Elle doit être traitée comme *la métropole du capital*.

5) *Questions sur les résolutions du Conseil général à propos de l'amnistie irlandaise*.

« Si l'Angleterre est le boulevard du landlordisme et du capitalisme européens, le seul point où on peut frapper le grand coup contre l'Angleterre officielle, c'est l'*Irlande*.

« En premier lieu, l'Irlande est le boulevard du landlordisme anglais. S'il tombait en Irlande, il tomberait en Angleterre. En Irlande, l'opération est cent fois plus facile, parce que la *lutte économique y est exclusivement concentrée sur la propriété foncière*, parce que cette lutte y est en même temps *nationale*, et parce que le peuple y est plus révolutionnaire et plus exaspéré qu'en Angleterre. Le landlordisme en Irlande s'est maintenu exclusivement par l'*armée anglaise*. Du moment que l'Union forcée entre les deux pays viendrait à cesser, une révolution sociale, quoique dans des formes arriérées, éclaterait en Irlande. Le landlordisme anglais ne perdrait pas seulement une grande source de ses richesses, mais encore *sa plus grande force morale*, c'est-à-dire celle *de représenter la domination de l'Angleterre sur l'Irlande*. De l'autre côté, en maintenant le pouvoir de ses landlords en Irlande, le prolétariat anglais les rend invulnérables dans l'Angleterre elle-même.

« En deuxième lieu, *la bourgeoisie anglaise* n'a pas seulement exploité la misère irlandaise pour rabaisser par l'*immigration forcée* des pauvres irlandais la classe ouvrière en Angleterre, mais elle a en outre divisé le prolétariat en deux camps hostiles. Le feu révolutionnaire de l'ouvrier celte ne se combine pas avec la nature solide, mais lente, de l'ouvrier anglo-saxon. Il y a au contraire, dans *tous les grands centres industriels de l'Angleterre*, un antagonisme profond entre le prolétaire irlandais et le prolétaire anglais. L'ouvrier anglais vulgaire hait l'ouvrier irlandais comme un compétiteur qui déprime les salaires et le *standard of life*. Il sent pour lui des antipathies nationales et religieuses. Il le regarde à peu près comme les *poor whites* des États méridionaux de l'Amérique du Nord regardaient les esclaves noirs. Cet antagonisme parmi les prolétaires de l'Angleterre elle-même est artificiellement nourri et entretenu par la bourgeoisie. Elle sait que cette scission est *le véritable secret du maintien de son pouvoir*.

« Encore cet antagonisme se reproduit-il au-delà de l'Atlantique. Les Irlandais, chassés de leur sol natal par des bœufs et des moutons, se retrouvent dans les Etats-Unis, où ils constituent une portion formidable et toujours croissante de la population. Leur seule pensée, leur seule passion, c'est la haine de l'Angleterre. Le gouvernement anglais et le gouvernement américain — c'est-à-dire les classes qu'ils représentent — alimentent ces passions pour éterniser *la lutte internationale* qui empêche toute alliance sérieuse et sincère entre les classes ouvrières des deux côtés, et, par conséquent, leur émancipation commune.

« L'Irlande est le seul prétexte du gouvernement anglais pour entretenir *une grande armée permanente* qui, en cas de besoin, est lancée, comme cela s'est vu, sur les ouvriers anglais, après avoir fait ses études soldatesques en Irlande. Enfin, ce que nous a montré l'ancienne Rome sur une échelle monstrueuse se répète de nos jours en Angleterre. Le peuple qui subjugue un autre peuple se forge ses propres chaînes.

« Donc, la position de l'Association internationale vis-à-vis de la question irlandaise est très nette. Son premier besoin est de pousser la révolution sociale en Angleterre. A cet effet, il faut frapper le grand coup en Irlande.

« Les résolutions du Conseil général sur l'amnistie irlandaise ne servent qu'à introduire d'autres résolutions qui affirmeront que, abstraction faite de toute justice internationale, c'est *une condition préliminaire de l'émancipation de la classe ouvrière anglaise* de transformer la présente *Union forcée* — c'est-à-dire l'esclavage de l'Irlande — en *confédération égale et libre*, s'il se peut, — en *séparation complète*, s'il le faut.

« Du reste, les doctrines de l'*Egalité* et du *Progrès* sur la connexion ou plutôt la non-connexion entre le mouvement social et le mouvement politique n'ont jamais, à ce que nous sachions, été canonisées par aucun de nos Congrès. *Elles sont contraires à nos statuts*. On y lit :

That the *economical emancipation* of the warking classes is the great end *to which every political movement ought to be subordinate as a means.*

« Ces mots : *as a means* (comme moyen) ont été *supprimés* dans la traduction française, faite en 1868 par le Comité de Paris. Interpellé par le Conseil général, le Comité de Paris s'excusa par les misères de sa situation politique.

« Il y a d'autres mutilations du texte authentique des statuts. Le premier considérant des statuts est ainsi conçu :

The struggle for the emancipation of the working classes means... a struggle... for *equal rights and duties* and *the abolition of all class rule*.

« La traduction parisienne reproduit « les droits et devoirs égaux », c'est-à-dire la phrase générale qui se trouve à peu près *dans tous les manifestes démocratiques* depuis un siècle, et qui a un sens différent dans la bouche des différentes classes, mais elle *supprime* la chose concrète, « *l'abolition des classes* ».

« Encore dans le deuxième considérant des statuts, on lit :

That the economical subjection of the *man of labour to the monopolizer of the means of labour*, that is *the sources of life*, etc.

« La traduction parisienne met « capital » au lieu de « means of labour, that is the sources of life », expression qui inclut la terre aussi bien que les autres moyens de travail. Le texte primitif et authentique a été restauré dans la traduction française publiée en 1866 à Bruxelles.

6) *Question Liebknecht-Schweitzer.*

« L'*Egalité* dit : « Ces deux groupes sont de l'Internationale ». C'est faux. Le groupe d'Eisenach (que le *Progrès* et l'*Egalité* veulent bien transformer en groupe du citoyen Liebknecht) appartient à l'*Internationale*. *Le groupe de Schweitzer n'y appartient pas.*

« Schweitzer a même longuement expliqué dans son journal, le *Social-Demokrat*, pourquoi *l'organisation lassalienne* ne pourrait s'englober dans l'*Internationale* sans se détruire elle-même. Sans le savoir, il a dit la vérité. Son organisation factice de *secte* est opposée à *l'organisation réelle* de la *classe* ouvrière.

Le *Progrès* et l'*Egalité* ont sommé le Conseil général de donner publiquement son « avis » sur les différends personnels de Liebknecht et Schweitzer. Comme le citoyen J. Ph. Becker (qui est aussi bien *calomnié* dans le journal de Schweitzer que Liebknecht) est un des membres *du comité de rédaction* de l'*Egalité*, il paraît vraiment étrange que ses éditeurs ne soient pas mieux informés sur les faits. Ils devraient savoir que Liebknecht, dans le *Demoskratiches Wochenblatt*, a publiquement invité Schweitzer à prendre le *Conseil général* pour *arbitre de leurs différends* et que Schweitzer a, non moins publiquement, répudié l'autorité du Conseil général.

« Le Conseil général n'a rien négligé pour mettre fin à ce scandale. Il a chargé son secrétaire pour l'Allemagne de correspondre avec Schweitzer, ce qui a été fait ; mais toutes les tentatives du Conseil ont échoué, grâce à la résolution bien prise de Schweitzer de conserver à tout prix, avec l'organisation de secte, son pouvoir autocratique.

« C'est au Conseil général à déterminer le moment favorable où *son intervention publique* dans cette querelle sera plus utile que nuisible. »

Par ordre du Conseil général, etc.

Bien que Bakounine intriguât fort à Lyon et à Marseille où il s'acquit quelques jeunes brouillons, les comités français ainsi que le « Conseil général belge » (Bruxelles) ont déclaré approuver pleinement ce rescrit du Conseil général.

La copie destinée à Genève (le secrétaire pour la Suisse, Yung, était fort occupé), fut quelque peu différée. Elle se croisa en route avec une lettre officielle adressée au Conseil général et émanant de Perret, secrétaire du Comité central romand à Genève.

La crise y avait éclaté, en effet, avant l'arrivée de notre circulaire. Quelques rédacteurs de l'*Egalité* s'étaient élevés contre la direction qu'imposait Bakounine. Celui-ci et ses partisans (dont 6 rédacteurs à l'*Egalité*) voulaient forcer le Comité central genevois à exclure les opposants. Par contre, depuis longtemps le Comité central était las du despotisme

de Bakounine et se voyait avec déplaisir entraîné par lui à entrer en opposition avec les autres comités suisses, comités allemands et avec le Conseil général, etc. Il maintint donc au contraire les rédacteurs de l'*Egalité* qui déplaisaient à Bakounine. Ses six partisans donnèrent leur démission de la rédaction. Ils pensaient ainsi obliger la feuille à cesser de paraître.

En réponse à notre envoi, le Comité central genevois déclara que les attaques de l'*Egalité* s'étaient produites sans son aveu, qu'il n'avait jamais approuvé la politique qu'on y prônait, qu'à l'avenir le journal serait placé sous la surveillance étroite du Comité, etc.

Bakounine quitta alors Genève pour le Tessin. En ce qui concerne la Suisse, il ne dispose plus que du *Progrès* (Le Locle).

Peu de temps après, Herzen mourut. Bakounine qui, depuis le moment où il voulait s'ériger en chef du mouvement ouvrier européen, avait renié son ancien patron et ami, se mit à entonner en sa faveur un dithyrambe flagorneur. Pourquoi ? Malgré sa richesse personnelle, Herzen se faisait verser 25 000 francs par an pour la propagande par ses amis du parti panslaviste pseudo-socialiste de Russie. Par son panégyrique, Bakounine se ménagea cet argent et accepta ainsi « l'héritage de Herzen » — « malgré sa haine de l'héritage » — pécuniairement et moralement, *sine beneficio inventarii*.

En même temps, une jeune « refugee colony » russe a émigré à Genève. Ce sont des étudiants qui ont des vues honnêtes et prouvent leur honnêteté en faisant de la lutte contre le panslavisme le point principal de leur programme. Ils publient un journal à Genève, « *la Voix du Peuple* ».

Il y a plus de deux semaines déjà qu'ils se sont adressés à Londres, envoyant leurs statuts et leur programme et demandant notre approbation à la constitution d'une branche russe. Elle leur a été accordée.

Dans une lettre particulière adressée à Marx ils lui ont demandé de les représenter provisoirement dans le conseil central. Ce fut également accepté. Ils ont également annoncé

— et semblaient vouloir s'en excuser auprès de Marx, — qu'il leur faudrait prochainement démasquer Bakounine, parce que cet individu tient deux langages absolument différents, en Russie et en Europe.

Le jeu de cet intrigant extrêmement dangereux prendra donc bientôt fin, — du moins sur le terrain de l'*Internationale*.

KARL MARX.

(*A suivre*). (*Traduit par Léon Remy*).

LES PARTIS SOCIALISTES

ÉTATS-UNIS

Faits socialistes

Mort de Mac Cartney. — Le Parti Socialiste Américain a perdu récemment un de ses meilleurs propagandistes. Frédérick O. Mac Cartney, qui est mort à peine âgé de quarante ans à Rockland, le 27 mai 1903, était avec le citoyen Carey, l'un des représentants socialistes au Parlement du Massachussets. Mac Cartney est venu au socialisme par le développement progressif de la morale évangélique. Il appartenait à l'Église unitarienne, dont il fut pasteur plusieurs années. Les études économiques auxquelles il se livra dès le collège théologique fournirent à son socialisme latent une base scientifique; quant à l'*éthique* du socialisme, il la trouva tout naturellement dans l'interprétation de la morale chrétienne. Dès les premières années de son ministère, il se fit remarquer par des sermons, qui étaient de véritables réquisitoires contre la société capitaliste. Par le *populisme*, puis par le *coopératisme*, son esprit à la fois scientifique et idéaliste s'achemina nécessairement vers le socialisme, et en 1899 il entra comme représentant du Parti au parlement du Massachussets. A la même époque, tout en restant attaché à sa confession religieuse, il se démit de ses fonctions de pasteur. Dans sa lettre de démission il expliquait qu'il n'avait contre l'Église aucun ressentiment mais qu'il ne pouvait supporter davantage les contradictions d'un clergé qui professe la morale du Christ et subit docilement la domination capitaliste. Il déclarait qu'il voulait se consacrer à un mouvement de fraternité plus vaste et plus efficace que celui de l'Église.

L'évolution de Mac Cartney vers le socialisme qui, à ce que je puis en juger par l'attitude des journaux français vis-à-vis des choses religieuses, est de nature à surprendre plus

d'un de vos lecteurs, n'est pas unique dans le parti socialiste américain. Beaucoup de nos théoriciens et propagandistes, tels qu'Herron, Harriman, Mac Grady, Hagerty, ont été ou sont encore prêtres. Les uns ont rejeté toute conviction religieuse; les autres, tout en combattant les abus de l'organisation ecclésiastique au service du capital, restent attachés à leur foi. Chez tous c'est l'esprit de fraternité chrétienne qui a provoqué cette mentalité socialiste, à laquelle leurs études économiques et l'observation quotidienne des phénomènes sociaux ont donné une assise définitive.

Organisation et Direction du Parti. — Lorsqu'il y a deux ans, l'unité socialiste fut proclamée à la Convention d'Indianopolis, le Parti adopta une constitution, dont j'ai esquissé les grandes lignes à vos lecteurs (1), et qui, naturellement, est une constitution fédérative comme celle des Etats-Unis. Le parti socialiste s'organise par Etat, et, dans chaque Etat, il nomme un délégué. L'ensemble des délégués forme le Comité national qui, avec le Secrétaire national, constitue le pouvoir exécutif du Parti Socialiste Américain. Mais l'immense étendue de notre pays rendant impossible de fréquentes réunions du Comité national, ce comité désigne parmi les socialistes de l'Etat où se trouve le chef-lieu du Parti, cinq membres qui forment un sous-comité permanent (*local quorum*) chargé de contrôler et d'assister le Secrétaire national. Cette organisation est évidemment défectueuse : le *local quorum*, agent exécutif du Parti, ne représente en réalité que le parti socialiste d'un seul Etat. C'est là un grave inconvénient dans une République fédérative où chaque Etat est très jaloux de son autonomie ; le *local quorum* manque d'autorité vis-à-vis des Etats, et l'unité de vues qui doit présider à la propagande socialiste ne se trouve qu'imparfaitement assurée. Il convient aussi de rappeler qu'il y a entre Américains de l'Est et Américains de l'Ouest d'assez notables différences de tempéraments: les jeunes Etats de l'Ouest, enorgueillis par leur croissance rapide, ont un certain dédain

(1) Voir le *Mouvement Socialiste*, du 15 septembre 1901 (n° 66).

pour les Etats de l'Est, arrivés plus tôt à la prospérité industrielle et par cela même maintenant plus stationnaires. C'est là un sentiment, d'ailleurs assez injuste, et que M. Willoughly a parfaitement décrit dans son rapport sur la législation ouvrière américaine, à l'exposition universelle de 1900. En outre, tandis que le socialisme, dans l'Est, est exclusivement ouvrier, dans l'Ouest il s'adresse également aux fermiers, dont les intérêts sont sans doute assez étroitement liés à ceux de la classe ouvrière, mais sur lesquels quelques-uns de nos camarades fondent des espérances peut-être exagérées.

Le Comité national s'est efforcé de réagir contre les difficultés de cette situation. Le chef-lieu du Parti a été transféré par lui de Saint-Louis à Omaha (Iowa), et le local quorum, au lieu d'être composé de cinq citoyens d'un même Etat, comprend des délégués des cinq Etats de l'Illinois (Chicago), Visconsin, Indiana, Iowa, Kentucky. On a voulu ainsi réagir contre la prépondérance accordée en 1901 aux Etats de l'Ouest.

Ces décisions du Comité national ont été soumises à un referendum qui a provoqué dans la presse socialiste de longs — et parfois confus — commentaires. Mais finalement, la décision du Comité national a été ratifiée, et peu s'en est fallu que le chef-lieu du parti ne fût transféré à Chicago, ce qui aurait été un triomphe plus éclatant encore pour les socialistes de l'Est.

A la suite de ce referendum, le Comité National, réuni à nouveau, a rejeté une motion de Mills (de l'Etat de Kansas) qui voulait faire considérer ce referendum comme nul, parce qu'il était contraire à la Constitution. Mais le Comité national a pensé avec raison que la volonté du Parti pouvait aussi bien se manifester par un referendum que par un Congrès. Le Comité National a, dans la même session, pris une décision très importante en rejetant une proposition de l'Ohio qui voulait limiter le droit qu'a le Secrétariat national de correspondre avec les organisations locales. Ce vote manifeste l'intention du Parti de mettre un frein aux exagérations de l'autonomisme.

Enfin, le local quorum, constitué conformément à la déci-

sion du Comité national sanctionnée par le referendum, s'est réuni les 5 et 6 juillet à Omaha. Les pouvoirs les plus larges ont été conféré au Secrétaire national, le citoyen Mailly, pour préparer les tournées de propagande dans les Etats non encore organisés. Le territoire américain a été divisé en plusieurs zones et dans chacune la propagande sera réglée méthodiquement. Le Secrétaire national a reçu mission de composer avec la collaboration des principaux théoriciens du Parti, Herron, Simons, Untermann, etc., un manuel complet de propagande pour la prochaine élection présidentielle. On a décidé également que dans les élections municipales ou législatives, il importait, sans négliger la propagande générale, de donner un effort décisif dans les Etats tels que l'Illinois, le Massachussets, etc., où l'on peut espérer des succès importants.

Tel est le plan du travail adopté par les organes directeurs du Parti Socialiste Américain. Il faut espérer, que, dans chaque Etat, les camarades auront à cœur de le réaliser. Les progrès du Parti Socialiste sont d'ailleurs manifestes. Chaque élection revèle une augmentation notable de suffrages socialistes : alors qu'en 1900 le candidat socialiste, à l'élection présidentielle, n'obtenait que 97.730 voix, le nombre des suffrages socialistes, dans les élections d'Etat et nationales, en 1902, atteignait 229.762 voix. La propagande se fait avec plus de méthode. De nouveaux groupes se créent chaque jour, jusque dans les pays le plus fermés jadis à notre action, tels que le Septentrional Alaska et les esclavagistes Etats du Sud (1).

Les Cours de justice et les trade-unions. — L'hostilité des juges américains pour les trade-unions est un fait bien connu : il ne se passe pas pour ainsi dire de semaine sans que l'on signale une ou plusieurs *injonctions* adressées, à la requête de quelque société capitaliste, à une trade-union ou à des travailleurs en grève. L'*injonction* est un ordre que les

(1) Dix mille membres paient leur cotisation : le total a été en 1902, de 5.930 dollars. De plus, en 1902, le Comité National a reçu, pour sa caisse de propagande, 736 dollars, 46.

tribunaux, chargés de maintenir la paix publique (la paix du roi, comme on dit en Grande-Bretagne), adressent à un individu ou à un groupe d'individus, d'avoir à s'abstenir de tel ou tel fait. Celui qui viole l'ordre du tribunal se rend coupable de mépris de justice et il est passible d'une condamnation pénale, prononcée par le juge et sans jury. C'était là une arme tout indiquée pour combattre les grèves. Lorsqu'une grève éclate, la Compagnie sollicite et obtient des magistrats une injonction qui défend aux grévistes ou aux fonctionnaires des trade-unions d'intervenir, de quelque façon que ce soit, auprès des ouvriers qui continuent à travailler. Par la force même des choses, cette injonction se trouve violée; les capitalistes, pour pouvoir réclamer de plus amples dommages-intérêts, prétendent que les grévistes ont usé de violence : comme il n'y a pas de jury, ils trouvent un juge docile qui frappe les grévistes de lourdes condamnations. Tel est le cas de trois mouleurs de Syracuse qui, pour avoir violé une injonction, viennent d'être condamnés à 30 jours de prison et à 75 dollars (375 fr.) d'amende.

De plus les juges américains, mettant à profit la jurisprudence de la Chambre des Lords britanniques dans le *Taff Vale Case*, ne se contentent plus de prononcer des condamnations contre les fonctionnaires des trade-unions, mais contre les trade-unions elles-mêmes. Il y a quelques mois, à Rutland, Vt, la *Patch Manufacturing C°*, a fait condamner à 2.500 dollars (12.500 fr.) de dommages-intérêts l'association internationale des mécaniciens pour le préjudice qu'elle lui avait causé en suscitant une grève de son personnel. Il convient de remarquer d'ailleurs qu'aucune violence ou manœuvre frauduleuse n'était reprochée à l'association. A Berlin (Ontario) une condamnation à 100 dollars a été prononcée dans les mêmes conditions contre une trade union de travailleurs du bois.

Il y a pourtant un moyen bien simple de mettre fin à cette jurisprudence partiale. Les juges américains sont élus au suffrage universel, et si au lieu de nommer des démocrates ou des républicains les ouvriers nommaient des socialistes, les choses prendraient un aspect tout différent. La classe

ouvrière, instruite par cette pénible expérience, commence à le comprendre : dans les dernières élections judiciaires à Chicago, les candidats socialistes ont obtenu 5 °/₀ et 10 °/₀ de voix, alors que dans les précédents scrutins ils n'avaient atteint que 2 1/2 °/₀.

Conscience de classe et défaillances trade-unionistes. — Il est indéniable que le mouvement trade-unioniste s'oriente de plus en plus vers le socialisme. Le dernier congrès de la Fédération Américaine du travail, dont votre collaborateur Jean Louguet a fait le compte rendu dans cette revue (1), a montré que l'opinion traditionnelle et conservatrice des Gompers et autre dirigeants de la Fédération soulève chaque jour une opposition plus vive dans la masse des militants, plus conscients des nécessités de la lutte des classes. C'est ainsi que l'importante fédération des mineurs de l'Ouest vient d'adopter le programme socialiste. Mais une des preuves les plus touchantes de l'élargissement de la solidarité ouvrière a été donnée récemment par l'Union des travailleurs mexicains des fermes et sucreries, d'Oxnard (Californie méridionale). Beaucoup de Mexicains et de Japonais sont employés aux travaux agricoles et industriels dans cette région. Après avoir fait aux travailleurs blancs une concurrence regrettable, ils ont vite compris leurs devoirs de solidarité ouvrière et actuellement ils marchent tout à fait d'accord avec leurs camarades américains. Or, la trade-union dont je vous ai parlé, ayant sollicité son adhésion à la Fédération Américaine du travail, le président Gompers lui répondit que sa demande ne pouvait être accueillie que si elle s'engageait à ne contenir aucun membre japonais. Le trade-union répondit qu'elle ne pouvait se plier à ces conditions et qu'elle ne voulait pas pour elle de privilèges qu'on refusait à d'autres travailleurs.

C'était là une juste leçon donnée aux dirigeants de la Fédération Américaine. Sans doute il faut bien admettre comme un mal passager et nécessaire les lois qui prohibent

(1) *Mouvement socialiste*, nos 113 et 114 (1er et 15 février 1903).

l'immigration de travailleurs jaunes, mais dès que des travailleurs, jaunes ou noirs, sont installés en Amérique, qu'ils y sont admis par l'autorité et qu'ils ne demandent qu'à remplir leurs devoirs de fraternité prolétarienne, c'est les pousser à devenir des *Scabs* (traîtres) que de les exclure de l'organisation ouvrière.

Toutes les trade-unions ne manifestent malheureusement pas une conscience ouvrière aussi nette. Le lock-out qui au mois de mai a frappé les travailleurs de l'industrie du bâtiment à New-York a été suivi d'une défaillance déplorable au sein des trade-unions de cette industrie. Les trade-unions de l'industrie du bâtiment avaient refusé d'employer les matériaux qui leur étaient amenés par des charretiers et manœuvres non syndiqués : c'était là un bel acte de solidarité ouvrière, un appui fraternel donné par des travailleurs qualifiés (*skilled*) à des travailleurs non qualifiés (*unskilled*). Mais, lorsque les capitalistes eurent prononcé le lock out contre leurs ouvriers rebelles, cette belle solidarité ne dura pas. Le comité central des trade-unions du bâtiment décida qu'il n'avait pas à intervenir pour des travailleurs *unskilled* et invita les trade-unions à reprendre le travail. Sans doute cet abandon des charretiers par leurs camarades plus fortuné ne fut pas ratifié par la majorité des trade-unions. Mais la minorité importante (16 contre 20) qui se prononça pour la reprise du travail mit effectivement fin au lock-out. Puissent les travailleurs du bâtiment de New-York n'avoir pas à regretter trop amèrement un jour cette trahison envers leurs frères : les entrepreneurs capitalistes ne sont pas hommes à se contenter de demi-victoires et après avoir réduit les charretiers à leurs conditions, ils agiront de même envers les travailleurs *skilled* de leur industrie.

La réaction capitaliste au Canada. — Le développement remarquable de l'industrie capitaliste au Canada a eu pour conséquence inévitable un développement parallèle du mouvement trade-unioniste et socialiste. Le Canada offre un champ magnifique à l'ardeur de nos propagandistes américains ; ils portent à leurs frères canadiens l'appui de leur expérience et

de leur sympathie. Beaucoup de trade-unions canadiennes adhèrent à des fédérations américaines.

Les capitalistes du Canada ne pouvaient évidemment tolérer un pareil résultat et, usant du pouvoir législatif que l'inconscience de la classe ouvrière leur a abandonné, dans la *Dominion* comme chez nous, ils ont obtenu du Parlement canadien une loi qui frappe de deux ans de prison tout individu qui n'étant pas sujet britannique et ne résidant pas d'une façon permanente au Canada, depuis un an au moins, y provoque ou y soutient un lock-out ou une grève.

Il convient de remarquer que le Parlement canadien, qui se montre si prohibitif en matière de propagande ouvrière, est absolument libre-échangiste en ce qui concerne l'emploi de la main-d'œuvre étrangère et n'oppose aucune digue aux immigrations de Chinois et de Japonais. Ce qu'il faut aux capitalistes ce sont des travailleurs à vil prix.

Souhaitons que nos camarades canadiens comprennent la leçon et se décident, eux aussi, à se servir du bulletin de vote pour détruire l'omnipotence capitaliste. Les socialistes américains, en tout cas, ne cesseront pas de le leur répéter.

New-York, le 6 août 1903.

R. S. Richardson.

(*Traduit par Raoul Briquet*).

HONGRIE

Le mouvement socialiste parmi les Serbes et les Croates de Hongrie

Je dois ajouter aux indications que j'ai fournies aux lecteurs du *Mouvement Socialiste* (n° 125) sur le dernier Congrès socialiste hongrois, quelques renseignements sur l'état peu connu du mouvement socialiste parmi les Serbes et les Croates de Hongrie.

Le mouvement socialiste parmi les populations slaves du sud de la Hongrie mérite toute notre attention. Depuis deux ans, en effet, nos camarades ont fait des efforts remarquables pour ouvrir les consciences des ouvriers serbes aux idées socialistes. Ces efforts n'ont point été tout de suite couronnés de succès. Le premier journal socialiste en langue serbe, le *Narodni Glas*, qui a paru vers la fin du mois d'août 1901 n'a pas eu une longue vie. Après neuf numéros, le journal cessa faute d'abonnés. Quelques mois se passèrent ensuite, dans le silence. Mais vers la fin de 1901, les camarades serbes commencèrent la publication de brochures de propagande socialiste. La première de ses brochures, intitulée *Le suffrage universel*, eut un succès considérable. Ceci encouragea les camarades et ils décidèrent d'éditer un journal socialiste mensuel. C'est ainsi que parut la *Narodna Recs*. Ce journal, comme le premier, eut pendant un certain temps à lutter entre la vie et la mort. Cependant, au bout de quatre ou cinq mois, on remarqua quand même un certain succès. Le tirage du journal augmentait régulièrement. Au mois de septembre 1902, *Narodna Recs* commença à paraître deux fois par mois. La conséquence de cette transformation fut l'augmentation du tirage. Le journal atteignit vers la fin de 1902 le chiffre de 900 exemplaires. Au commencement de 1903 commencèrent à paraître de petites brochures de propagande en langue serbe. Le tirage de ces brochures atteignit vite le chiffre de 6.000 exemplaires. Mais il faut dire que ce qui facilita surtout le travail de nos camarades, ce fut la fondation d'une petite imprimerie *L'Avenir*. Quelques camarades serbes et croates avaient apporté leur obole, assez considérable, il faut le dire (juste assez de quoi acheter une petite imprimerie). Cette imprimerie s'étendit petit à petit et fortifia de plus en plus l'œuvre commencée il y a un an avec beaucoup de peine. La *Narodna Recs* commença à paraître régulièrement et s'agrandit. Mais pour étendre l'influence du journal et pour donner au mouvement la stabilité nécessaire, il fallait transformer le journal en hebdomadaire. C'est ainsi que fut, d'un commun accord avec le comité directeur du Parti, décidé de

transformer la *Narodna Recs* en journal hebdomadaire. Cela fut fait vers la fin du mois de juin. Le tirage du journal est actuellement de 1.750 exemplaires. Parallèlement, grandit le mouvement socialiste parmi les prolétaires serbes de la province. A Panesove, à Mitronica. Versecz, Bavaniste et autres endroits se formèrent de petits noyaux d'agitation et de propagande socialistes ; quelques groupements furent fondés et l'action s'étendit sur la campagne.

Tout laisse prévoir que le mouvement socialiste parmi les populations serbes ne fera que grandir.

Pour mieux développer la propagande socialiste dans le sud de la Hongrie, il fut fondé, d'accord avec les socialistes d'Agram, un journal croate à Budapest. C'est le « Crvena Slovlete ». Ce journal est écrit en langue serbo-croate et imprimé en caractères latins. Il est destiné tout d'abord aux populations croates, ensuite aux éléments serbo-croates appelés Bouguevacz, Chokczi, etc. Grâce aux soins de camarades de Croatie, ce journal atteint un tirage de 1.600 exemplaires.

Parallèlement, il faut constater le rapprochement, l unification plutôt du mouvement socialiste parmi les Slaves du Sud avec le mouvement des ouvriers hongrois et allemands. Et l'on peut dire qu'une unité complète existe déjà sous tous les rapports entre les socialistes hongrois, allemands, serbo-croates, etc., de la Hongrie. Cette unité, cette fraternité de tous les ouvriers sans distinctions nationale ou religieuse est la garantie de notre victoire commune en Hongrie.

M. Popovitch.

LES SYNDICATS OUVRIERS

ANGLETERRE

La III^e^ Conférence Internationale des Syndicats ouvriers

C'est à Dublin, que, les 7 et 8 juillet derniers, se sont réunis les délégués des organisations nationales de syndicats pour la III^e^ Conférence Internationale.

Huit puissances y étaient directement représentées : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, le Danemarck, la France, la Hollande, l'Italie et la Norwège.

L'ordre du jour portait sur les modifications à apporter aux décisions prises dans la Conférence précédente, qui eut lieu à Stuttgart (16 juin 1902).

Il convient, tout d'abord, de rappeler le travail accompli dans les deux premières Conférences et d'en marquer les origines.

Maintes tentatives avaient été faites pour établir, sur le terrain économique, des rapports suivis entre les grandes organisations centrales de syndicats ouvriers de divers pays. Mais, pour bien des raisons, ces tentatives avaient avorté, les appels n'ayant eu que peu d'écho.

Ces raisons provenaient, d'une part, du peu de développement de chacun des organismes appelés à se rattacher et, d'autre part, de la tenue de Congrès internationaux, où comités politiques et syndicats se confondaient.

Les incidents qui éclatèrent au Congrès international de Londres (1896) amenèrent les syndicats des divers pays à ne plus prendre part à ces Congrès mi-politiques et mi-syndicaux.

En 1900, la France tenta d'organiser un Congrès interna-

tional de syndicats : elle avait pensé qu'à l'occasion de l'Exposition les délégués étrangers seraient nombreux. Un nombre infime d'adhésions lui parvint.

L'année suivante, en 1901, les pays du Nord, dont la lutte, pour la plupart, quoique menée parallèlement à la lutte politique, se confond néanmoins avec elle, se réunirent à Copenhague. A ce premier contact, il fut donné le nom de Conférence.

Les pays représentés à cette Conférence étaient : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Danemarck, la Finlande, la Norwège et la Suède. L'Allemagne déclara que les Congrès internationaux de syndicats n'avaient de portée qu'autant qu'on pouvait y discuter sur l'aide mutuelle que l'on se doit dans les luttes ouvrières, — les Congrès internationaux politiques étant tout qualifiés pour l'étude des questions générales. Elle estimait qu'une réunion périodique des secrétaires nationaux serait suffisante, et elle proposa qu'en 1902, à l'occasion du Congrès des syndicats allemands, une Conférence fût tenue, pour laquelle des invitations seraient envoyées à tous les pays possèdant une organisation centrale nationale.

La Conférence de Copenhague adopta cette proposition et se borna à reconnaître la nécessité d'établir des rapports internationaux réguliers pour un objet bien limité.

En 1902, Stuttgart, qui fut le siège de la II[e] Conférence, réunit les délégués des pays suivants : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, le Danemarck, l'Espagne, la France, la Hollande, l'Italie, la Norwège, la Suède et la Suisse.

L'ordre du jour portait sur la création d'un bureau international et sur ses attributions.

Le bureau fut créé, comme un simple canal de transmission, dont la fonction serait de réunir des matériaux, qui, traduits dans les langues conventionnelles (allemand, anglais et français) seraient adressés à chaque organisme national adhérent.

Il fut bien convenu que ce secrétariat n'aurait pas à prendre de décision engageant l'action des puissances ; chargé

d'accomplir la tâche fixée par les Conférences, il serait plutôt l'organe facilitant les relations entre les différents pays.

Ce point était primordial. Il s'agissait de dire ce que chacun entendait par secrétariat international. Il y avait à choisir entre un bureau chargé de mener l'action ouvrière, pour une tactique commune et cela au mépris des conditions particulières de lutte dans chaque nation, et un bureau, simple exécuteur des décisions prises dans les Conférences, centralisant, pour être communiqués à tous les pays, les éléments utiles à l'action de chacun d'eux.

Par la nature des résolutions prises à Stuttgart et à Dublin, il est aisé de voir que c'est pour la deuxième forme que l'on s'est prononcé. Il n'en pouvait être autrement, sans porter atteinte à l'autonomie des parties adhérentes.

Comme siège du Secrétariat international, l'Allemagne fut désignée, le Secrétariat national en remplissant les fonctions. Ce choix a été confirmé à Dublin, avec cette différence que le bureau sera indépendant du secrétariat national.

Trois points furent examinés, à savoir : le secours de grève, la publication de statistiques sur la situation et sur le développement des fédérations nationales corporatives, et la publication d'un résumé commentaire des lois ouvrières de chaque pays.

Sur le premier point, il fut stipulé que les puissances n'accorderaient les secours de grève à une organisation que sur la demande de son Secrétariat national, en France la *Confédération Générale du Travail*. Au reçu de la demande de secours, le Secrétariat international doit la traduire et sans avoir à se prononcer sur son urgence, il doit l'adresser à chaque nation adhérente. Celle-ci reste libre d'accorder le secours.

Les organisations corporatives, fédérées internationalement, conservent leur droit à l'appui des fédérations nationales de leur profession avec qui elles sont rattachées.

Sur le deuxième point, il était décidé que tous les ans, il serait publié un état donnant la situation de chaque fédération nationale d'industrie ou de métier. Cette situation portant

sur l'effectif, sur les différents services que chacune d'elles comprend, sur les recettes et dépenses, ainsi que sur la nature de ces dernières.

Le troisième point fut également tranché par l'affirmative. Un résumé commentaire des lois sur le droit de coalition, sur la prud'homie, etc... devait être adressé par chaque nation au Secrétariat international, chargé de codifier internationalement les lois du travail.

Ces points élucidés, la question se posa de savoir si les rencontres internationales auraient lieu sous forme de Congrès ou de Conférences.

Avec les Congrès, c'était le droit pour les organisations syndicales de chaque pays d'y participer directement ; avec les Conférences, seuls les organismes nationaux comprenant tous les syndicats d'une même puissance y pourraient prendre part. La majorité se prononça pour ces dernières.

Quant aux moyens financiers nécessaires au fonctionnement du Secrétariat, l'Allemagne offrit d'en faire les frais pendant la première année.

On l'a vu plus haut, le nombre des pays représentés à Dublin était inférieur à celui de l'an dernier. La cause pourrait en être attribuée à l'éloignement du siège de la Conférence, les frais occasionnés par de tels déplacements étant excessifs.

Le Secrétariat international déposa un rapport sur l'année écoulée qui fut adopté à l'unanimité. Ce rapport nous informait que l'Espagne, la Suède et la Suisse s'étaient excusées de ne pouvoir envoyer un délégué.

Voici, brièvement résumé, ce que contenait le rapport : Les résolutions de la II[e] Conférence, disait-il, avaient été communiquées à des pays, qui n'y avaient pas pris part ; c'étaient : l'Amérique (Etats-Unis), l'Australie (par ses quatre Secrétariats nationaux de la Nouvelle-Galles du Sud, du Queensland, de l'Australie méridionale et de Victoria), la Belgique, la Finlande et le Japon. Le Secrétariat de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie) avait envoyé un rapport (1902), la Bel-

gique s'était bornée à accuser réception des résolutions, tandis que la Finlande avait adressé quelques correspondances. L'Amérique et le Japon n'avaient répondu ni aux lettres, ni aux rapports.

Puis le rapport nous apprenait que l'Autriche et la Suisse avaient adressé un état sur leurs Fédérations nationales, selon le type donné, l'Angleterre un état sur les syndicats en 1902 et la France un ensemble de renseignements généraux. L'Allemagne et le Danemarck, pris par les élections législatives, n'avaient pu fournir cet état.

Le Bureau international aura à nous dire si les états envoyés sont suffisants pour une publication.

Pour le résumé commentaire des lois ouvrières, des matériaux avaient été livrés par le Danemarck, l'Allemagne, l'Italie et la France (pour cette dernière, le travail était incomplet, les concours promis ayant fait défaut).

Et le rapport terminait en nous informant qu'une demande pour le secours de grève avait été adressée, en faveur des mineurs par la France, et plus tard pour la Hollande.

La IIIe Conférence aborda ensuite son ordre du jour et décida la publication annuelle d'un rapport sur le mouvement ouvrier de chaque pays ; l'envoi hebdomadaire au Secrétariat international, pour être transmis, d'un état sur la situation durant une grande grève ou un *lock out*, afin de renseigner les puissances et éviter les fausses nouvelles lancées par la presse.

Pour compléter le *secours de grève*, il fut convenu qu'une demande serait accompagnée de renseignements portant sur le nombre des grévistes, le nombre des ouvriers organisés dans l'industrie en grève, sur le nombre des travailleurs *occupés* dans cette industrie, sur le nombre des *organisés* dans le pays et enfin sur les ressources dont dispose le pays en grève.

Les secours doivent être adressés au secrétariat national du pays en grève, à charge par lui d'envoyer un rapport au secrétariat international sur les dépenses totales de la grève

et sur les sommes versées par les pays. Ces rapports seront soumis aux organismes adhérents.

Pour le fonctionnement du Secrétariat, la cotisation fut fixée à 62 centimes par millier de membres adhérents et par an.

Et enfin, après avoir décidé que l'époque et le lieu de chaque conférence seraient fixés par chacune d'elles et avoir repoussé la proposition de l'Allemagne qui voulait tenir les conférences tous les trois ans, en adoptant celle de la Hollande qui les fixe tous les deux ans, on aborda la question du siège de la 4e conférence en 1905.

La France fut proposée, mais comme il est admis que les conférences auront lieu à l'occasion du Congrès national corporatif, afin de permettre aux délégués étrangers de suivre les travaux et de saisir les modes de discussions particulier à chaque pays, le précédent vote nous mit dans l'obligation de nous récuser, car la France n'aura pas de Congrès en 1905.

Devant notre déclaration, la Hollande fut désignée. La prochaine Conférence aura donc lieu dans ce pays.

Telle est la besogne qu'il importait d'accomplir dans les premières réunions internationales, mais qu'il faudra compléter dans les futures Conférences, car elle serait insuffisante pour alimenter toujours l'examen et la discussion. Comment sera-t-elle complétée ? Il serait prématuré d'établir des prévisions. Il suffit, pour l'instant, de savoir qu'une base de discussion plus large est nécessaire. C'est aux pays eux-mêmes qu'il appartiendra de la poser.

V. Griffuelhes,
Secrétaire de la *Confédération générale du Travail*.

AUTRICHE

Les Syndicats ouvriers en 1902

Nous avons signalé, dans un des derniers numéros du *Mouvement Socialiste*, le récent Congrès des syndicats autrichiens. Pour donner une idée exacte de la force du mouvement syndical en Autriche, il nous reste à transcrire ici les dernières statistiques.

Le mouvement syndical a bien plus d'obstacles à vaincre en Autriche que dans les autres pays. Le développement historique a fait qu'en Autriche, il y a douze nations de langues différentes, et l'ignorance des hommes d'Etat empêche tout progrès dans le domaine industriel et technique.

Cependant, le mouvement fait des progrès constants, bien qu'il ne date pas encore de longtemps.

Le 13 octobre 1892, les syndicats viennois tenaient leur première réunion plénière, convoquée, non par un organe syndical exécutif, mais par le parti socialiste. Dans cette séance, on posa les bases de l'édifice actuel, administré par la commission syndicale autrichienne.

Depuis dix ans, les syndicats ont fait des progrès constants, témoin le tableau suivant du nombre de leurs membres :

Dans les syndicats de métiers :

Années	Hommes	Femmes	Ensemble
—	—	—	—
1892	44.390	2.216	46.606
1896	95.221	3 448	98.669
1899	113.778	5.556	119.334
1901	113.672	5.378	119.050
1902	129.296	5.888	135.778

Dans les syndicats généraux :

Années	Hommes	Femmes	Ensemble
—	—	—	—
1892	—	—	—
1896	712	57	769
1899	8.332	838	9.170
1901	5.984	1.232	7.180
1902	4.080	370	4.450

Dans les cercles d'études :

Années	Hommes	Femmes	Ensemble
—	—	—	—
1892	21.690	2.047	23.737
1896	16.252	2.256	18.508
1899	26.457	2.812	29.269
1901	23.056	3.318	26.374
1902	22.160	2.700	24.860

Le nombre total des membres dans tous les groupes non-politiques s'est accru dans les dix dernières années de 134 %, celui des syndicats des métiers de 191 %. Les années de crise ont été traversées avec succès. Tandis que pour 1901, on constate une diminution de 284 membres, pour 1902, il y a une augmentation de 16.128 membres.

La situation financière des syndicats prospère autant que le nombre de leurs membres. Pour toutes les organisations, il y a eu :

Années	Recettes	Dépenses
—	—	—
1896	985.172 couronnes	650.835 couronnes
1899	1.852.441	1.738.340
1901	2.229.346	2.111.082
1902	2.617.184	1.392.540

Le développement du service des subsides est une marque caractéristique du mouvement syndical autrichien. Dans les 79 syndicats qui donnent des secours, chaque membre

recevait en 1902, au moins 7,80 couronnes. Presque la moitié des dépenses totales (45,30%) est consacrée aux secours en cas de chômage et de maladie surtout.

Le développement de la presse syndicale a aussi été remarquable. Le tirage de l'ensemble des organes s'élevait à

1894	77.050	exemplaires.
1896	115.850	»
1902	143.945	»

Le tirage a donc à peu près doublé de 1894 à 1902.

En même temps que les diverses organisations, la Commission syndicale s'est développée dans les mêmes proportions. Sa tâche devient aussi de plus en plus importante, et le rapport qu'elle a fait récemment sur ses travaux donne la preuve qu'elle a su très bien s'en acquitter. Ce rapport contient sous la rubrique *Politique sociale*, une étude sur l'action de l'Etat en vue de l'amélioration de la situation de la classe ouvrière, qui se termine par cette conclusion : que, d'un côté, dans les organisations ouvrières, il y a développement, progrès, vie ; de l'autre côté, dans l'organisation de l'Etat, arrêt, dégénérescence, opposition à toute réforme.

Dr Fritz Winter.

BIBLIOGRAPHIE

Notices

LES LIVRES

Class Struggles in America by A. M. Simons. Ch. Kerrr, éditeur. Chicago, 1903. Dans cette brochure, notre ami A. M. Simons donne une esquisse brillante d'un travail qu'il développera certainement en un ouvrage plus considérable : l'interprétation socialiste de l'histoire de la Grande République américaine. Avec une documentation historique très sûre, Simons établit les bases économiques des mouvements, en apparence idéalistes tels que la guerre de l'Indépendance en 1776, ou la guerre de Sécession en 1866. Finalement, il nous montre le développement capitaliste formidable des Etats-Unis qui ont atteint actuellement le stade le plus élevé du développement économique moderne. Le mouvement socialiste ne peut manquer par conséquent de s'y développer avec une puissance accrue.

LES PUBLICATIONS SOCIALISTES

LANGUE ANGLAISE

International Socialist Review (*juin*). — Un socialiste canadien, le citoyen Weston Wrigley, qui, depuis peu, s'est établi dans la Colombie britannique, où il dirige un organe du parti, nous donne sous ce titre passionnant « l'ossibilités de développement du Socialisme en Chine, » le récit de sa rencontre avec l'un des chefs du mouvement reformateur chinois : Leung-Kai-Chew, qui, exilé au Japon, dirige actuellement à Yokohama, l'organe de son parti. Leung-Kai-Chew, très au courant de nos idées, et promoteur d'une traduction du *Capital* en chinois, indique qu'un mouvement socialiste pourra certainement se développer bientôt en Chine, sous l'influence des socialistes japonais, dès que les reformateurs chinois auront obtenu les libertés élémentaires pour lesquelles ils luttent actuellement avec un courage indomptable. — Le même numéro contient un article de J.-R. Mac Donald, secrétaire du Comité anglais pour la Représentation Ouvrière, des notes d'Australie, fort intéressantes, d'Andrew Anderson, un remarquable article de A.-M. Simons, montrant dans le parti républicain, le grand adversaire que le socialisme américain aura bientôt seul en face de lui, le parti démocrate étant voué à une destruction certaine.

(*Juillet*). — Avec ce numéro débute la quatrième année de l'excellente Revue américaine de notre ami Simons. Nous y relevons d'intéressants articles de May Wood Simons, sur les fondements économiques de l'esclavage dans les Etats du Sud, de Janno Van Reusselau sur la nécessité absolue de n'admettre dans le parti que des adhérents convaincus du caractère révolutionnaire du mouvement socialiste. Max Hayes donne sa Revue du mouvement ouvrier

et montre la concentration des forces patronales de plus en plus forte et aggressive en présence des progrès du socialisme dans le milieu syndical.

Wilshire's Magazine (*Mai*). — Cette curieuse magazine se développe avec une incroyable rapidité grâce aux qualités toutes américaines de son « editor » Gaylord Wilshire. Actuellement, elle compte par douzaines de mille ses abonnés, dans tout le continent et en Angleterre. Dans ce numéro, nous trouvons une très curieuse critique de la *Révolution Sociale*, de Kautsky, récemment publiée à Chicago, par Charles Kerr. Wilshire se place au point de vue purement catastrophique : il ne peut concevoir que la conquête du pouvoir par le prolétariat organisé se traduise point par la socialisation *immédiate* de tous les moyens de production et d'échange, et tout en rendant hommage à la haute valeur « du plus savant des socialistes allemands » craint qu'il ne se rend pas assez compte de la rapidité avec laquelle le formidable problème des trusts et bientôt celui des sans-travail, prépare la voie à un bouleversement complet de la société capitaliste. — Le fameux écrivain californien Jack London, publie d'intéressantes impressions londonniennes ornées de curieuses illustrations, sous le titre : *Le peuple de l'Abbaye* (de Westminster). » — Dans le même numéro, le récit d'un curieux entretien de Wilshire avec le puissant milliardaire « roi des pétroles, » John Rockefeller.

(*Juin*). — Ce numéro contient plusieurs articles sur le récent scandale des postes fédérales américaines. Wilshire nous décrit la merveilleuse prospérité actuelle de la Californie et Phelps Stokes dénonce les monstrueux abus dont le travail des enfants est l'objet dans l'industrie des Etats du Sud. A noter une excellente étude de May Wood Simons sur l' « Evolution de la technique industrielle » et la suite du *Peuple de l'Abbaye*, de Jack London.

(*Juillet*). — Un beau portrait et la biographie du très regretté Frédéric Mac Cartney qui vient d'être enlevé au socialisme américain. Il fut le premier élu socialiste dans un Parlement, celui de l'Etat de Massachussets. Wilshire examine les chances de succès des projets protectionnistes de Chamberlain, et Mary Fomonda Johnston donne une Etude très documentée sur le développement du socialisme en Amérique. Harold Bullogh, sous le titre « Esclaves blancs » apporte de nouveaux documents sur l'exploitation du travail de l'enfance ouvrière dans les Etats du Sud.

Le Directeur-Gérant : HUBERT LAGARDELLE.

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiqués.

IMPRIMERIE LA BELLE FRÈRES

L'IDÉAL SOCIALISTE

Les camarades d'Allemagne discutaient, il y a quelque temps, si le socialisme est une science. Le socialisme n'est pas et ne peut être une science, pour la simple raison qu'il est un parti de lutte de classes, devant disparaître son œuvre accomplie, après l'abolition des classes qui lui ont donné naissance; mais le but qu'il poursuit est scientifique.

Guizot, qui avait une vague idée de la théorie de la lutte de classe, — il sortait de la Révolution, qui est une dramatique lutte de classes, — disait avec juste raison qu'une classe ne peut s'émanciper que lorsqu'elle possède les qualités requises pour prendre la direction de la société; or, une de ces qualités est d'avoir une conception plus ou moins précise de l'ordre social qu'elle entend substituer à celui qui l'opprime. Ce concept ne peut être qu'un idéal social ou, pour employer le mot scientifique, qu'une hypothèse sociale. Mais une hypothèse, aussi bien dans les sciences naturelles que dans la science sociale, peut être utopique ou scientifique.

Le socialisme, parce qu'il est le parti politique de la classe opprimée, a donc un idéal. Il groupe et organise les efforts des individus, qui veulent édifier sur les ruines de la société capitaliste, basée sur la propriété individuelle, une société idéale ou hypothétique, basée sur la propriété commune des moyens de production.

Le socialisme moderne n'espère pouvoir réaliser que par la lutte de classes son idéal social, qui possède les qualités que l'on réclame de toute hypothèse pour avoir le caractère scientifique. Le fait de se donner un but scientifique et de n'essayer à l'atteindre que par la lutte de classes, le distingue du socialisme d'avant 1848, qui

poursuivait par l'entente des classes un idéal social, lequel ne pouvait être qu'utopique, étant donné le moment historique où il était conçu. Le socialisme a donc évolué de l'utopie à la science ; Engels a tracé les grandes lignes de cette évolution dans sa mémorable brochure : *Socialisme utopique et Socialisme scientifique*. Il en est de même de toutes les sciences, qui débutent par l'utopie pour arriver à la connaissance positive ; cette marche est imposée par la nature même de l'esprit humain.

L'homme ne progresse dans la vie sociale, ainsi que dans la vie intellectuelle, qu'en partant du connu pour aller vers l'inconnu ; et cet inconnu, il doit se le représenter par l'imagination : cette conception imaginaire de l'inconnu, qui ne peut qu'être hypothétique, est un des plus énergiques incitants à l'action, la condition même de toute marche en avant. Il est donc naturel que les Bernstein d'Allemagne et les Jaurès de France, qui cherchent à domestiquer le socialisme et à le mettre à la remorque du libéralisme, l'accusent d'hypnotiser ses militants avec un idéal de l'an 3000, lequel les fait vivre dans l'attente d'une « catastrophe » messianique et repousser les avantages immédiats d'une entente et d'une collaboration avec les partis bourgeois et les aveugle sur leurs choquantes erreurs : concentration des richesses, disparition de la petite industrie et de la classe moyenne, antagonisme croissant des classes, généralisation et intensification de la misère ouvrière, etc.... Ces erreurs pouvaient être avant 1848 des hypothèses plausibles, disent-ils, mais, depuis, les événements en ont démontré la fausseté. Ce malencontreux idéal les empêche de « descendre des hauteurs révolutionnaires » pour « accepter les responsabilités du pouvoir » et de mettre de côté la cause ouvrière pour se dévouer tout entiers, langue et plume, à la réhabilitation d'un capi-

taine millionnaire; il les oblige à « s'opposer à toute politique et à toute action extérieures », à n'accorder *ni un sou ni un soldat* pour les expéditions coloniales, qui apportent le Travail, le Christianisme, la Syphilis et l'Alcoolisme de la Civilisation aux peuplades barbares. Les néo-méthodistes de l'ancien et démodé évangile de la fraternisation des classes conseillent aux socialistes de supprimer leur idéal ou, puisqu'il a le malheur de séduire les masses populaires, d'en parler sans y songer, comme le fait Jaurès, pour se consacrer aux besognes pratiques, aux « vastes » plans de production coopérative agricole et industrielle, aux universités populaires, etc....

Ces triste-à-pattes de la politique, ces pratiques terre-à-terre de l'opportunisme se donnent pourtant pour des idéalistes transcendants, marchant les yeux fixés sur les étoiles, parce qu'ils remplacent les idées par un bruyant orchestre de mots sonores et de principes éternels (1).

---

(1) Ces idéalistes logodiarrhétiques, afin de prouver qu'ils ont pris leurs idées dans le bagage idéologique de la Bourgeoisie, et que leur conception de la société future est un piteux décalque de la réalité capitaliste, ont imité le libéral allemand, Eugène Richter, et ont décrit la société de leur imagination.

Fournière, un des plus flamboyants flambeaux du socialisme sentimental, artistique, intégral, maloniste et malhonnête, nous transporte dans la *Revue Socialiste*, en l'an 1999. La Révolution est faite et son idéal est réalisé. Que trouve-t-on au seuil de cette société idéale, décrite avec amour ? — Des propriétaires, des voleurs, des salariés, des magistrats, des policiers. Le Palais de Justice, cette maison de l'infamie, que la révolution sociale démolira et transformera en étable à cochons, est debout ; les Codes de la Justice qui donnent force légale à l'iniquité, que la révolution brûlera, comme les paysans de 1789 flambèrent les parchemins des aristocrates, ne sont pas abolis, déchirés, jetés aux ordures. Le Palais de Justice est ouvert et les Codes de Justice continuent à fonctionner pour le malheur des hommes de 1999.

Jaurès, ce météore de l'École Normale, renchérit sur la prophétie sociale de Fournière, dans un bafouillage encore plus illisible, qu'imprime la malheureuse *Revue*. La prostitution fleurit dans son monde idéal !

Les Joseph Prud'homme de cet idéalisme bourgeois se fourrent partout; après la Révolution de 89, ils reprochaient aux savants leurs hypothèses et leurs théories; à les entendre, ils devaient se borner à étudier les faits pour eux-mêmes, sans songer à les relier en un système général. « A quoi bon tailler des pierres si on ne bâtit pas un édifice? » répliquait Geoffroy-Saint-Hilaire, le génial disciple de Lamarck, qui vit s'éteindre avec lui la théorie de la continuité des espèces, que, seulement trente ans après sa mort, devait faire revivre Darwin. Ils récriminent encore contre les physiologistes qui perdent leur temps à élaborer des hypothèses n'ayant qu'une durée moyenne de trois années, et qui ne peuvent expliquer ce qui se passe dans un muscle qui se contracte et dans un cerveau qui pense; ils grommellent contre les hypothèses des physiciens qui ne connaissent pas la nature réelle de l'élasticité, de la conductibilité électrique, ni même ce qui se passe quand un morceau de sucre se dissout. Ils voudraient interdire aux hommes de science toute spéculation, parce qu'elle est hasardeuse et susceptible de les entraîner dans l'erreur; mais ceux ci protestent et déclarent que l'imagination est une des premières et des plus indispensables facultés du savant et que les hypothèses qu'elles enfantent, fussent-elles erronées et viables seulement pendant trois printemps, sont cependant la condition nécessaire de tout progrès scientifique (1).

(1) Voici ce qu'écrit à ce sujet l'auteur de la théorie de l'équivalent mécanique de la chaleur, le Dr Meyer : « Ce serait réduire considérablement le champ de recherches que de ne suivre que des lois de la nature, qui sont d'une application générale et sont exemptes d'hypothèses; la physique mathématique doit la plupart de ses succès à une marche en sens opposé, c'est à-dire en partant d'hypothèses non démontrées et que l'on ne pouvait démontrer, mais probables, en les suivant analytiquement dans leurs conséquences dans

L'idéal communiste serait-il une hypothèse indémontrable, fausse, qu'il serait encore une force propulsive du progrès social ; mais tel n'est point le cas.

L'hypothèse dans la science, ainsi que dans le domaine social, est d'autant plus indémontrable et susceptible d'être erronée que les données concourant à son élaboration sont moins nombreuses et plus incertaines. La science hellène, qui avait à fournir une conception du monde, alors que les connaissances des phénomènes de la nature étaient des plus rudimentaires, fut obligée de recourir à des hypothèses dont la hardiesse et l'intuitive justesse sont une des merveilles de l'histoire de la pensée : après avoir admis, ainsi que l'opinion vulgaire, que la terre était plate et que le temple de Delphes était situé à son centre, elle émit l'hypothèse de sa sphéricité, alors indémontrable (1).

Le socialisme, qui date des premières années du dix-neuvième siècle, débute, ainsi que la science grecque, par des hypothèses d'autant plus erronées, par un idéal d'autant plus utopique, que le monde social qu'il se proposait de transformer était moins connu; et, à cette époque, il ne pouvait être connu par l'excellente raison qu'il était en voie de formation.

La machine-outil, mue par la vapeur, commençait à

---

toutes les directions et en déterminant leur valeur par la comparaison de ces conclusions avec les résultats de l'expérience. » (*Théorie cinétique des gaz.* Introduction).

(1) La forme de la terre et la manière dont elle se soutient dans l'espace ont préoccupé l'esprit humain dès les temps préhistoriques. Anaximandre, six siècles avant Jésus-Christ, la regardait comme un globe parfait, se soutenant sans appui dans le centre de l'univers, à cause de la distance égale où toutes ses parties se trouvent de son centre et de la distance égale aussi où elle est elle-même de toutes les parties de l'univers; aussi elle n'a pas plus de tendance vers un côté que vers l'autre. Empedocle, au cinquième siècle avant l'ère chrétienne, pensait qu'elle devait sa stabilité au milieu des airs à un très-rapide mouvement de rotation.

se glisser dans une industrie dont l'outil, manié par l'artisan, était mis en mouvement par la force humaine et, dans quelques rares circonstances, par des animaux, le vent ou des chutes d'eau. Les penseurs socialistes, ainsi que le remarque Engels, étaient alors obligés de tirer de leur cerveau l'idéal social, qu'ils ne pouvaient extraire du tumultueux milieu économique, en pleine transformation. Ils reprirent, mais en lui infusant une nouvelle vie, l'idéal communiste qui dort dans la tête de l'homme depuis qu'il est sorti du communisme de la société primitive, et que la poétique mythologie grecque appelle l'*âge d'or*, et qui se réveille, pour briller parfois d'un glorieux éclat, aux grandes époques de bouleversement social. On cherche alors à établir le communisme, non parce que le milieu économique est prêt pour son introduction, mais parce que les hommes sont misérables, parce que les droits de la justice et de l'égalité sont violés, parce que les préceptes du Christ ne sont pas suivis dans toute leur pureté. L'idéal communiste, ne jaillissant pas de la réalité économique, n'est alors qu'une inconsciente réminiscence d'un passé préhistorique et ne provient que de notions idéalistes sur une justice, une égalité et une loi évangélique non moins idéalistes; il est donc idéaliste au second degré et, par conséquent, utopique (1).

(1) Les utopies les plus célèbres, celle de Platon, comme celle de Thomas Morus, au lieu d'être des aperçus prophétiques de la société future, sont au contraire des vues rétrospectives d'un état social, détruit par celui dans lequel vivaient leurs auteurs et embelli par leur imagination. Cependant les guerriers philosophes de la *République*, que Platon compare à des chiens vigilants, qui vivent hors de la cité dans des baraquements, sans famille et sans propriété individuelle, sous l'autorité de magistrats, peuvent être pris pour types des soldats des armées permanentes modernes, dont la création se faisait sentir dans les villes industrielles et commerciales de l'antiquité, pour la défense contre l'ennemi étranger et pour le maintien de l'ordre intérieur.

Les socialistes de la première moitié du dix-neuvième siècle, qui rallumèrent l'idéal communiste, eurent le rare mérite de lui donner une consistance moins idéaliste. Ils parlèrent peu de religion chrétienne, de justice et d'égalité : Robert Owen rend responsables des maux sociaux la Famille, la Propriété et la Religion ; Charles Fourrier critique les idées de justice et de morale introduites par la Révolution bourgeoise de 89 avec une verve et une ironie incomparables. Ils ne larmoyèrent pas sur les misères des pauvres, comme devaient le faire Victor Hugo et les charlatans du romantisme; ils abordèrent le problème social par son côté réaliste, le seul côté par lequel il puisse être résolu. Ils s'ingénièrent à démontrer qu'une organisation sociétaire de la production arriverait à satisfaire les besoins de tous sans réduire la part de personne, pas même celle des privilégiés du Capital. — Précisément, la récente application de la vapeur et de l'outillage mécanique réclamait, elle aussi, une nouvelle organisation du travail, qui était la constante préoccupation de la bourgeoisie industrielle. Les socialistes poursuivaient donc le même but que les industriels : bourgeois et socialistes pouvaient, par conséquent, s'entendre; aussi rencontre-t-on dans les sectes socialistes de l'époque des industriels, des ingénieurs et des financiers, qui, dans la deuxième moitié du siècle, après avoir jeté aux orties leurs sympathies pour les travailleurs, occupèrent une place considérable dans la société capitaliste.

Le socialisme de cette époque ne pouvait, dans ces conditions, être que pacifique : au lieu d'entrer en lutte avec les capitalistes, les socialistes ne songeaient qu'à les convertir à leur système de réforme sociale, dont, tous les premiers, ils devaient bénéficier; ils préconisaient l'association du Capital, de l'Intelligence et du

Travail, dont, d'après eux, les intérêts étaient identiques; ils prêchaient l'entente du patron et de l'ouvrier, de l'exploiteur et de l'exploité; ils ignoraient toute lutte de classe; ils condamnaient les grèves et toute agitation politique, surtout si elle était révolutionnaire; ils voulaient l'ordre dans la rue et la concorde dans l'atelier. Ils ne demandaient en définitive, que ce que désirait la nouvelle bourgeoisie industrielle (1).

Ils prévoyaient que l'industrie, puissanciée par la force motrice de la vapeur, la machine-outil et la concentration des instruments de travail, serait d'une productivité colossale, et ils avaient la naïveté de croire que les capitalistes se contenteraient de ne prélever qu'une part raisonnable des richesses qu'elle créerait et qu'ils abandonneraient à leurs coopérateurs, les travailleurs manuels et intellectuels, une part suffisante pour leur permettre de vivre dans l'aisance. Ce socialisme convenait à merveille au Capital, puisqu'il promettait l'accroissement des richesses et recommandait l'entente de l'ouvrier et du patron; il recruta la grande majorité de ses adeptes dans les couches instruites de la

(1) Les Economistes, qui s'enflent de leur extraordinaire compréhension des choses pratiques et qui traitent les socialistes de songe-creux, quand ils ne les vilipendent pas, en sont encore à rabâcher ces utopies du socialisme d'il y a un demi-siècle. Mais la très pratique et la très savante Economie officielle ne s'est pas contentée de ce métier de perroquet, elle a mis bas la plus fausse et la plus grotesque erreur du siècle, *la loi de Malthus*, par la quelle les économistes, grands et petits, ont juré jusqu'à tout dernièrement. Il fallut que les statistiques officielles, démontrant le lent accroissement de la population et la prodigieuse multiplication des richesses leur crevassent les yeux, pour qu'ils reconnussent leur bévue. Cette ridicule théorie de la population et de la production, formulée mathématiquement alors qu'il n'existait pas de statistiques ni de l'une ni de l'autre, ne fut inventée, acceptée et proclamée une loi éternelle, que pour donner un caractère providentiel et fatidique à l'effroyable misère ouvrière que déchaîne l'application industrielle de la vapeur et de la machine-outil.

bourgeoisie : il était utopique, donc il fut le socialisme des intellectuels.

Mais, précisément parce qu'il était utopique, les ouvriers, en antagonisme constant avec les patrons pour le salaire et les heures de travail, le tenaient en suspicion ; ils ne pouvaient rien comprendre à ce socialisme, qui condamnait les grèves et l'action politique et qui avait la prétention d'harmoniser les intérêts du Capital et du Travail, de l'exploiteur et de l'exploité (1). Ils s'écartaient des socialistes pour donner toutes leurs sympathies aux républicains bourgeois, parce qu'ils étaient révolutionnaires ; ils s'affiliaient à leurs sociétés secrètes et montaient avec eux sur les barricades pour faire des émeutes et des révolutions politiques.

Marx et Engels prirent le socialisme là où l'avaient mené les grands utopistes ; mais, au lieu de torturer leurs cerveaux pour inventer de toutes pièces l'organisation du travail et de la production, ils étudièrent celle qui s'était créée par les propres nécessités de la nouvelle industrie mécanique, laquelle était parvenue à un degré de développement suffisant pour permettre d'en constater la puissance et la tendance. Sa productivité était si énorme, ainsi que l'avaient prévu Fourrier et Saint-Simon, qu'elle était capable de pourvoir avec abondance aux besoins normaux de tous les membres de la société ; pour la première fois dans l'histoire, on constatait une telle puissance productive, et c'est parce que la production capitaliste peut satisfaire tous les besoins, et c'est seulement à cause de cela, qu'il est pos-

(1) Marx et Engels sont, à ma connaissance, les deux premiers socialistes, qui sur le continent Européen, prirent ouvertement la défense des grèves contre les bourgeois et les utopistes du socialisme : Engels, dans son étude sur *La condition des classes ouvrières en Angleterre*, publiée en 1847 ; et Marx, dans *La misère de la Philosophie*, publiée à la veille de la révolution de 1848.

sible de réintroduire le communisme, c'est-à-dire l'égale participation de tous aux richesses sociales et le libre et complet développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de tous. Le communisme n'est plus une utopie, mais une possibilité.

L'outillage mécanique remplace la production individualiste de la petite industrie par la production communiste de la fabrique capitaliste, mais la propriété des moyens de travail est restée individuelle, comme au temps de la petite industrie. Il y a donc antinomie entre le mode individualiste de possession et le mode communiste de production, et cette antinomie se traduit par l'antagonisme de l'ouvrier et du patron capitaliste. Les producteurs, qui forment l'immense majorité de la nation, ne possèdent plus les instruments de travail, dont la possession se centralise entre les mains oisives d'une minorité décroissante. Le problème social, que pose la production mécanique, sera résolu, ainsi qu'ont été résolus les problèmes sociaux posés par les précédents modes de production, en précipitant l'évolution commencée par les forces économiques, en achevant la dépossession individuelle des moyens de production, en donnant au mode communiste de production le mode de possession communiste qu'il réclame.

Le communisme des socialistes contemporains n'émane plus, comme celui des temps passés, d'élucubrations cérébrales de penseurs de génie; il sort de la réalité économique, il est l'aboutissant auquel tendent les forces économiques, qui sans que les capitalistes et leurs intellectuels y prêtassent attention, ont élaboré le moule communiste d'une société nouvelle, dont il ne s'agit que de hâter la venue. Le communisme n'est donc plus une hypothèse utopique, il est un idéal scientifique. L'on peut ajouter que jamais la structure

économique d'aucune société n'a été mieux et plus complètement analysée, que celle de la société capitaliste et que jamais idéal social n'a été conçu d'après des données aussi nombreuses et aussi positives que l'idéal communiste du socialisme moderne.

Bien que ce soient les forces économiques qui façonnent les hommes à leur usage et qui les aiguillonnent à l'action, et bien qu'elles soient la force mystérieuse qui détermine les grands courants de l'histoire, que les chrétiens attribuent à Dieu et que les libres-penseurs bourgeois rapportent au Progrès, à la Civilisation, aux Immortels Principes et autres semblables manitous, dignes des peuplades sauvages, elles sont néanmoins le produit de l'activité humaine. L'homme qui les a créés et mis au monde s'est jusqu'ici laissé conduire par elles : il peut cependant, maintenant qu'il a compris leur nature et saisi leur tendance, agir sur leur évolution. Les socialistes que l'on accuse d'être atteints du fatalisme oriental et de se reposer sur le bon vouloir des forces économiques pour faire éclore la société communiste, au lieu de se croiser les bras, comme les fakirs de l'Économie officielle et de ployer le genou devant son dogme fondamental, *laissez faire, laissez passer*, se proposent au contraire de les dompter, comme ont été domptées les forces aveugles de la nature et de les forcer à faire le bonheur des hommes, au lieu de leur *laisser faire* le malheur des travailleurs de la civilisation. Ils n'attendent pas que leur idéal tombe du ciel, comme les chrétiens espèrent la grâce de Dieu et les capitalistes la richesse ; ils se préparent, au contraire, à le réaliser, non en faisant appel à l'intelligence de la classe capitaliste et à ses sentiments de justice et d'humanité, mais en la combattant, en l'expropriant du pouvoir politique, qui protège son despotisme économique.

Le socialisme, parce qu'il possède un idéal social, a par suite une critique propre. Toute classe qui lutte pour son affranchissement, cherche à réaliser un idéal social, en complète opposition avec celui de la classe régnante ; la lutte s'engage d'abord dans le monde idéologique avant le corps-à-corps de la bataille révolutionnaire ; elle commence donc par la critique des idées de la société qu'on s'efforce de révolutionner, car « les idées de la classe dominante sont les idées de la société », or ces idées sont le reflet intellectuel de ses intérêts matériels.

Ainsi tant que la richesse de la classe dominante est produite par le travail esclave, la religion, la morale, la philosophie et la littérature s'entendent pour autoriser l'esclavage. Le vilain Dieu des Juifs et des Chrétiens frappe de sa malédiction la progénitrue de Cham pour qu'elle fournisse des esclaves ; Aristote, le penseur encyclopédique de la philosophie grecque, déclare que les esclaves sont prédestinés par la nature et qu'il n'existe pas de droits pour eux, car il ne peut y avoir de droits qu'entre égaux ; Euripide les endoctrine dans ses tragédies d'une morale servile (1) ; Saint-Paul, Saint-Augustin et les Pères de l'Eglise enseignent aux esclaves la soumission au maître terrestre pour mériter la grâce du maître céleste ; la civilisation chrétienne introduit l'esclavage en Amérique et l'y maintient, jusqu'à ce que les phénomènes économiques démontrent que le travail esclave est un mode d'exploitation de la

(1) Euripide prêche que l'esclave doit s'identifier avec son maître. « Méchant est l'esclave qui ne s'associe pas à la fortune de ses maîtres, qui ne se réjouit pas de leur prospérité et ne s'afflige pas de leur infortune. » *(Hélène)*. « Les bons esclaves s'associent aux malheurs de leurs maîtres. » *(Les Bacchantes)*. Le poète tragique met ces sentences dans la bouche d'esclaves afin de leur donner plus de poids.

force humaine plus coûteux et moins rémunérateur que le travail libre.

A l'époque de la décomposition gréco-romaine, lorsque le travail des artisans et des manœuvres libres commençait à se substituer au travail des esclaves, la religion, la philosophie et la littérature païennes se décidèrent à leur reconnaître quelques droits ; le même Euripide, qui conseillait à l'esclave de perdre sa personnalité dans celle du maître, ne veut pas qu'il soit méprisé ; « l'esclavage n'a de honteux que le nom, dit le pédagogue d'*Ion* ; l'esclave d'ailleurs n'est pas inférieur à l'homme libre, lorsqu'il a un cœur généreux. » Les mystères d'Eleusis et de l'Orphisme, ainsi que le Christianisme, qui continue leur œuvre, admettent les esclaves parmi leurs initiés, leur promettant la liberté, l'égalité et le bonheur après la mort.

La classe dominante du moyen-âge étant guerrière, la religion chrétienne et la morale sociale condamnent le prêt à intérêt et frappent d'infamie le prêteur d'argent; prendre un intérêt pour l'argent prêté était alors chose si ignominieuse, que la race juive, obligée de se spécialiser dans le commerce de l'argent, en porte encore la honte. Mais aujourd'hui que les chrétiens se sont faits juifs et que la classe dominante vit de l'intérêt de ses capitaux, le métier de prêteur à intérêt, le métier de rentier est le plus honorable, le plus désirable, le plus recherché.

La classe opprimée, quoique subissant l'idéologie de la classe opprimante, élabore néanmoins des idées religieuses, morales et politiques, en rapport avec ses conditions de vie ; vagues et secrètes d'abord, elles se précisent et s'affirment à mesure que la classe opprimée prend corps et acquiert la conscience de son utilité sociale et de sa force ; et l'heure de son émancipation

est proche quand sa conception de la nature et de la société s'oppose ouvertement et hardiment à celle de la classe régnante (1).

---

(1) Les conditions économiques dans lesquelles se meut et se développe la Bourgeoisie, en font une classe essentiellement religieuse : le christianisme est son œuvre ; il durera tant qu'elle dominera la société.

Sept ou huit siècles avant Jésus-Christ alors que la Bourgeoisie naissait dans les villes commerciales et industrielles du bassin méditerranéen, on constate l'élaboration d'une religion nouvelle ; les dieux du paganisme, créés par des peuplades guerrières, ne pouvaient convenir à une classe qui se consacre à la production et à la vente des marchandises. Des cultes mystérieux (mystères des Cabires, de Démeter, de Dionysos, etc.) font revivre les traditions religieuses de la période préhistorique matriarchale, l'idée de l'âme et celle de son existence après la mort, renaissent, l'idée de châtiments et de récompenses posthumes pour réparer les injustices sociales s'introduit, etc... Ces éléments religieux combinés avec les données spiritualistes de la philosophie grecque contribuèrent à former le christianisme, la religion par excellence des sociétés qui ont pour fondement la propriété individuelle et de la classe qui s'enrichit par l'exploitation du travail salarié. Depuis quinze siècles tous les mouvements de la Bourgeoisie, soit pour s'organiser, soit pour s'affranchir, soit pour pousser au pouvoir une de ses couches s'accompagnent et se compliquent de crises religieuses ; mais toujours le christianisme, plus ou moins modifié, reste la religion de la société : les révolutionnaires de 1789, qui, dans l'ardeur de la lutte, s'étaient promis de déchristianiser la France s'empressèrent, la Bourgeoisie étant victorieuse, de relever les autels qu'ils avaient renversés et de réintroduire le culte qu'ils avaient proscrit.

Le milieu économique qui engendre le Prolétariat, le débarrasse au contraire de toute idée et de tout sentiment religieux ; on ne peut observer ni en Europe, ni en Amérique dans les masses ouvrières de la grande industrie aucune velléité d'élaborer une religion pour remplacer le christianisme, ni aucun désir de le réformer. Les organisations économiques et politiques de la classe ouvrière se désintéressent complètement de toute discussion doctrinale sur les dogmes religieux et spiritualistes, bien qu'elles combattent les prêtres de tous les cultes parce qu'ils sont les domestiques de la classe capitaliste.

La victoire du Prolétariat délivrera l'humanité du cauchemar religieux. La croyance en des êtres supérieurs pour expliquer le monde naturel et les inégalités sociales et prolonger la domination de la classe régnante et la croyance en l'existence posthume de l'âme pour réparer les injustices de la destinée n'auront plus raison d'être du moment que l'homme qui a déjà saisi les causes générales des phénomènes de la nature, vivra dans une société communiste d'où auront disparu les inégalités et les injustices de la société individualiste.

Les militants socialistes, prenant exemple sur les encyclopédistes du dix-huitième siècle, ont à faire la critique impitoyable des idées économiques, politiques, historiques, philosophiques, morales et religieuses de la classe capitaliste, afin de préparer dans toutes les sphères de la pensée le triomphe de la nouvelle idéologie qu'apporte au monde le Prolétariat.

Paul LAFARGUE.

LE PROBLÈME AUTRICHIEN

La Crise du Dualisme Austro-Hongrois

(fin [1])

Le dualisme, en forçant les Parlements à s'intéresser à une question étrangère à l'intérêt dynastique qui exige que l'Autriche soit une grande puissance, en faveur duquel on maintient cette union caduque, pousse à la révolte contre cette obligation imposée, la rend possible, invite à l'*obstruction*.

C'est ce que l'on peut voir aujourd'hui très clairement en Hongrie, où le Parti de l'Indépendance cherche à assurer à son pays le rang de grande puissance, en introduisant les tendances nationales dans une armée sans nationalité, élevée dans le culte du drapeau jaune et noir. Cette tendance surprenante à l'obstruction dans un Parlement qui représente un domaine fort étendu, ne peut être comprise que si l'on comprend la situation, si l'on sait que le dualisme est pour la Hongrie un fardeau tel qu'il légitime la contradiction sous toutes ses formes.

Mais en Autriche même, où les troubles ont certainement aussi leurs raisons, l'influence néfaste du dualisme peut être distinguée. L'obstruction permanente qui s'est implantée en Autriche n'est possible que si l'Etat peut être mis aux prises avec des difficultés qui ne sont pas celles des peuples qu'il gouverne. On ne peut causer de semblables embarras à un Etat que s'il a des intérêts qui ne sont pas ceux de la population. C'est le dualisme qui fournit l'occasion de créer ces obstacles à l' « Autriche » : ce n'est pas un effet du hasard que toute obstruction, quels que soient d'ailleurs les détours qu'elle suive, ait pour objet propre le « compromis ». Ce n'est pas non plus le hasard qui veut que l'origine

(1) Voir notre dernier numéro.

des troubles autrichiens remonte à la tentative de faciliter l'établissement du compromis par des concessions nationales. Les Ordonnances de Badeni concernant les langues, prix de l'approbation donnée par les jeunes Tchèques au compromis, ne pouvaient être édictées que dans un État où le Parlement sert des buts étrangers : le but final du compromis satisfait en effet un intérêt étranger. L'obstruction ne pouvait avoir un succès si brillant que parce qu'elle avait sa source dans le peu d'influence du Parlement. Elle sent qu'elle ne détruit rien qui vaille la peine d'être conservé. Aussi n'y a-t-il pas de doute que la consolidation du Parlement par l'octroi du suffrage universel et direct et le terme mis à l'oppression du dualisme triompheraient des forces néfastes du chauvinisme et doteraient l'Autriche d'un Parlement, où l'on ne pratiquerait pas l'obstruction, d'un Parlement digne. Le dualisme est incompatible avec l'existence d'une Chambre autrichienne consciente, — la diète hongroise, malgré son caractère suranné, étant un vrai Parlement, le dualisme est déjà incompatible avec l'état de choses qui règne en Hongrie —; il a pour condition en effet, il ne peut être efficace que dans un seul cas : il faut que subsiste un petit Parlement, misérable et timide.

V

Tel est donc le bilan. Mais le dualisme ne serait pas en mauvaise posture, si les Autrichiens étaient seuls à l'apprécier. Quelque surprenant que cela puisse paraître, pour les Autrichiens et surtout pour les Autrichiens allemands, il est encore, malgré tous ses défauts, un objet précieux; la perte de leur Empire serait pour eux un nouveau Königgrœtz. Cette curiosité singulière ne peut s'expliquer que par l'absence d'un esprit public en Autriche, dans l'Autriche « anonyme », sentiment qui a amené les Allemands, beaucoup plus que les Slaves dont chaque nationalité possède un idéal d'Etat tout-à-fait spécial, à admettre l'identité de leurs intérêts avec ceux de la dynastie, identité qui n'est fondée sur aucun fait, mais qui, comme sentiment « patriotique »

conserve toujours son efficacité. Tout Autrichien est dès sa naissance un servant du drapeau noir et jaune, et malgré la preuve, pitoyablement faite d'ailleurs par la Hongrie, l'Autriche-Hongrie est toujours pour eux l'ancien Empire, l'Autriche étant l'Empire dont la Hongrie est une des provinces, qui possède malheureusement une autonomie plus grande que le Tyrol par exemple. Avec les lois dualistes, l'empereur aurait « trahi l'Autriche ». C'est ridicule et absurde. Mais c'est une absurdité que l'on retrouve, plus ou moins consciente chez les épigones des anciens centralistes. Et les patriotes autrichiens allemands se sont peut-être plus indignés que la Cour du retrait du projet concernant l'armée, ce qui n'était cependant qu'une capitulation de la *couronne*.

Pour les Autrichiens, comme nous l'avons déjà dit, le dualisme est une chute, une chute de leur glorieuse monarchie ; ils ne veulent plus faire un pas dans cette voie, ils pourraient arriver au point où la *Monarchie* en général cesse d'exister. Mais pour les Hongrois, le dualisme est un progrès dans le sens de leur complète indépendance. Ils s'emploient naturellement toujours à faire le second pas. Pour les Autrichiens, le dualisme compense la perte de leur ancienne grandeur, mesquine il est vrai, mais valant encore la peine d'être conservé. Pour les Hongrois, le dualisme constitue un sacrifice, et leur but a toujours été de s'en libérer. La différence est la suivante : la Hongrie est un Etat, l'Autriche, au contraire, au moins pour le moment, n'est qu'un chaos et n'offre aucun sujet d'enthousiasme. Les Autrichiens se consolent de leur misère par une chevauchée romantique, par des imaginations folles ; ils songent toujours à l'existence miraculeuse du grand Empire unique, plus durable que le temps, plus fort que la tempête.

Le rapport où ces deux Etats se trouvent avec le dualisme est donc le suivant : En Hongrie, il est en contradiction insoluble avec les aspirations politiques, avec l'idéologie politique et nationale de la race conquérante, les Magyares, bien qu'il procure, sans conteste possible et malgré toutes les dénégations, des avantages matériels évidents à la Hongrie.

Le progrès économique et surtout financier d'un pays, administré il y a encore un demi-siècle par des bandits, est incontestablement l'effet de l'union avec l'Autriche, qui met la Hongrie en posture de s'assurer toutes les ressources d'une grande puissance tout en ne l'obligeant qu'aux dépenses ordinaires d'une petite puissance. C'est l'inverse en Autriche. Ici les souvenirs de grandeur, les intérêts dynastiques que s'identifient toujours les peuples autrichiens malgré toutes les leçons de l'histoire, parlent en faveur du maintien de la monarchie dualiste, du pitoyable succédané de l'ancienne splendeur, et, par contre, les inconvénients matériels d'une union qui oblige l'Autriche à payer de concessions économiques, le renoncement à leur idéologie, deviennent chaque jour plus sensibles et plus évidents. C'est ce qui explique qu'en Hongrie, les conventions économiques sont sûres d'être adoptées immédiatement, tandis qu'en Autriche, elles soulèvent les critiques les plus vives. De là, vient encore qu'en Hongrie, les lois de prestige, si l'on peut se servir de cette expression baroque, les propositions militaires en particulier, excitent l'irritation la plus passionnée, tandis qu'en Autriche elles sont adoptées avec la plus grande bienveillance.

Un autre fait résulte encore de cet antagonisme : les Hongrois combattent le dualisme parce qu'il porte atteinte à la Hongrie; en Autriche, on objecte seulement que les charges sont mal réparties. Pour les Hongrois, sa disparition est une *délivrance*. En Autriche, ce n'est que le résultat d'une plus juste appréciation des choses. Aussi le dualisme est-il jugé fort différemment dans les deux Etats. Les Hongrois n'ont jamais plaisanté avec lui et ont toujours soigneusement veillé à ce qu'il ne dépasse pas les limites. Pour les Autrichiens, il a toujours été la manifestation de l'unité de l'Empire. Cette différence de jugement se retrouve dans le moindre détail. Tandis qu'en Autriche on se grise à l'idée que les délégations sont un « Parlement de l'Empire, » — Parlement admirable où la réunion des deux délégations ne peut s'effectuer qu'en silence, constitutionnellement on ne peut qu'y voter, il est interdit d'y parler — et qu'on fait grand bruit de l'œuvre

vaine de cette machine à voter, les Hongrois n'ont jamais laissé leur délégation dépasser les limites prescrites à une commission parlementaire ordinaire, et leurs ministres se trouvent toujours aussi à l'aise dans la délégation hongroise que les ministres autrichiens évitent respectueusement la leur. Le dualisme, qui est avantageux pour les Hongrois, leur semble un fardeau : il est considéré comme un bien pour les Autrichiens auxquels il porte préjudice...

VI

Toute coalition procède sans doute de phénomènes économiques, mais ces phénomènes ne deviennent actifs que quand ils prennent la forme d'une idéologie, quand ils se sont condensés et non volatilisés, comme on le croit souvent, en une idéologie. Aussi le véritable danger qui menace le dualisme vient-il de la Hongrie. Dans ce pays, c'est la conscience d'une nation ayant une volonté vive qui se révolte contre une domination étrangère. Il faut bien comprendre la situation en Hongrie.

Bien qu'à l'intérieur, les masses les plus nombreuses soient opprimées et qu'on maintienne brutalement les nationalités non magyares dans un état de sujétion, la constitution hongroise est singulièrement forte vis-à-vis de la couronne. Entre les Hongrois et leur roi, il n'existe pas de relation avilissante, celle de maître à sujet, leurs rapports sont réglés par un contrat dont la première phrase affirme que « la Hongrie est un pays libre et indépendant dans toute son administration loyale, c'est-à-dire qu'elle n'est soumise à aucun autre Empire ni à aucune autre nation », et dont la dernière déclare que « les Etats de Hongrie conservent le privilège traditionnel, primitif, consenti et reconnu de choisir et de couronner leur roi. » Le caractère étroit de la constitution hongroise n'empêche pas qu'elle soit une antique constitution, profondément ancrée dans l'indépendance historique du pays. C'est ce qui rend si irrésistible l'obstruction du parti de l'indépendance hongrois : elle suit la direction observée par l'évo-

lution nationale, elle est le résultat de la politique hongroise.

Aussi rien ne serait plus fou que de vouloir comparer cette obstruction à celle qui s'est produite dans les différents pays d'Europe, si toutefois on peut songer à des analogies politiques ou historiques. Rien ne serait plus erroné que de penser que cette révolte d'une minorité pourrait être réprimée comme le fut l'obstruction irlandaise en Angleterre, qui ne peut que servir de prétexte qu'à des mesures de violences. L'obstruction irlandaise était l'insurrection d'une minorité étrangère contre le privilège que confère la majorité nationale. L'obstruction du Parti de l'Indépendance est la lutte menée pour réaliser la volonté intime de cette majorité même. Ce n'est que sur les *moyens* qu'il y a divergence d'opinion parmi les hommes politiques hongrois; le *but* est le même pour tous : c'est l'indépendance de leur pays que le dualisme restreint et amoindrit.

Si l'affaiblissement du pouvoir public, qui résulte de l'existence du dualisme, est évident, peut être reconnu sans ambages, est senti immédiatement, le dommage *économique*, causé par ce régime à l'Autriche, qui est la partie économiquement la plus forte, n'est pas moins incontestable. Il est si considérable que les Autrichiens les plus enthousiastes de l'Empire doutent de l'utilité de cette union. La contribution de l'Autriche aux dépenses résultant des affaires communes des deux Etats, prouve manifestement qu'il faut payer aux Hongrois en monnaie sonnante la privation de ne pas posséder leur roi chez eux. Bien que ces crédits soient affectés à des dépenses ou qui intéressent également l'Autriche et la Hongrie, les affaires étrangères, ou qui sont proportionnelles au chiffre de la population, les frais de recrutement, par exemple, ils ne sont pas également répartis et ne correspondent pas à ce chiffre. L'Autriche paye les deux tiers, tandis que la Hongrie ne contribue que pour un tiers, ce qui ne l'empêche pas d'exiger l'égalité complète dans toutes les questions politiques.

Mais la *dépendance économique* où est placée l'Autriche en vertu du dualisme, dépendance qui atteint beaucoup plus

un Etat industriel que la Hongrie agricole, a une importance incontestablement plus grande que le dommage matériel. L'Autriche doit la perte de sa position historique dans les Balkans à son compagnon hongrois, dont la politique des nationalités indispose les peuples balkaniques et dont les besoins ont privé l'Autriche de ses bonnes et vieilles pratiques. Les intérêts des éleveurs de porcs de Hongrie ont pour longtemps aliéné les esprits de Serbie ; les éleveurs de bétail hongrois ont provoqué une guerre de tarifs avec la Roumanie. Dans les Balkans, l'Autriche devait poursuivre une politique industrielle ; elle devait être pour ces petits peuples un bon fournisseur, un banquier peu onéreux, un acheteur bienveillant de leur superflu agricole. Mais les exigences des seigneurs fonciers de Hongrie contrecarrent cette politique naturelle et l'emportent souvent. Au lieu de faire de la politique autrichienne, on fait de la politique hongroise, et le résultat est que l'Autriche s'est aliéné l'Orient. Il est certain que pour l'industrie autrichienne, la Hongrie est le pays où elle exporte le plus ; l'Autriche, d'un autre côté, ménage aux produits agricoles de Hongrie un écoulement des plus importants. Mais l'industrie autrichienne est parfaitement capable de remplacer ce marché sans la préférence que lui ménage le tarif commun. Un coup d'œil jeté sur la carte nous le prouve : pour la Hongrie, le chemin de l'Europe passe par l'Autriche, et ce dernier pays, avec ses ressources financières domine complètement son associée, qui ne fait que sortir du régime d'exploitation primitif. La rupture du lien dualiste ne causerait donc à l'Autriche aucune perte et ne lui aliénerait pas le marché hongrois ; elle lui assurerait à juste titre la situation qui lui revient en vertu de sa supériorité économique et qui n'a nullement besoin d'être privilégiée. Elle donnerait à l'Autriche la pleine liberté économique, qui n'est limitée aujourd'hui que pour le plus grand profit et le plus grand avantage de la Hongrie.

VII

Quel est donc le bilan ? Le dualisme n'était qu'une forme transitoire et les conditions de son existence ont disparu. Il impliquait une impossibilité : il supposait que peuples et États ne se développeraient pas. Aussi n'est-il pas étonnant que le parti dont l'évolution est l'élément de vie se tourne contre la pétrification de toutes les conditions de développement. Réellement, en Autriche, les démocrates socialistes sont les seuls qui consciemment, sans être poussés par les « prétentions » hongroises, réclament la fin de l'oppression qui pèse si cruellement sur les destinées du pays et y voient la solution des troubles nationaux. Les démocrates socialistes ne sont pas arrivés facilement à cette conviction.

Peut-être n'est-elle pas encore très répandue parmi eux, et, pour y arriver, on ne s'est pas fait faute de commettre des erreurs. La conclusion erronée qu'il était de l'intérêt général et de l'industrie de la classe ouvrière de maintenir l'existence du marché hongrois était trop faible pour pouvoir être évitée. Mais, outre que ce maintien peut être assuré beaucoup plus facilement, beaucoup plus sainement par un traité de commerce, la mise de ce marché à la disposition exclusive des industriels autrichiens, est une des causes de l'infériorité de cette industrie et de ces industriels. Comme l'obligation de se développer devenait moins impérieuse, le développement resta en arrière. En outre, la nécessité de faire, à tout prix, de l'Autriche une grande puissance, rend si difficiles les conditions d'existence de l'industrie que la réduction des impôts publics lui profiterait beaucoup plus que la préférence consentie par la Hongrie protégée par ses tarifs. Le dualisme est un obstacle opposé à l'évolution : il est condamné.

On comprend maintenant comment il est difficile de gouverner en Autriche. Fonder un Empire : quelle tâche pour un génie ! Mais détruire un Empire : un génie ne suffit pas. Seul le temps peut y arriver, le temps qui emporte le dualisme artificiel, mais poursuit son œuvre lentement et sûrement.

On ne peut s'attendre à ce que la liquidation s'effectue consciemment. Les conférences sur la dissolution du dualisme sont moins faciles à faire que celles si nombreuses sur son maintien. Aujourd'hui le dualisme vit encore parce que le vieux monarque qui a besoin de tranquillité, se défend contre toute attaque un peu vive et ne cherche pas à revenir en arrière. Tenter de « sauver » le dualisme par la violence serait pire ou meilleur. Ce serait lui donner le coup de grâce.

En Autriche, chacun espère qu'il en sera ainsi. Les uns parce qu'ils croient qu'il est possible de le sauver, les autres parce qu'ils sont convaincus de l'échec de la tentative. « Si tu passes ce fleuve, tu détruiras un empire. » Certains pensent que cet Empire est la Hongrie indépendante : les autres souhaitent que ce soit la monarchie austro-hongroise.

FRITZ AUSTERLITZ.

(*Traduit par Leon Remy*).

LES FAITS POLITIQUES

ALLEMAGNE

La situation Politique

Les élections du 16 et 25 juin, dont les résultats ont été appréciés ici-même, n'ont pas été sans apporter à la situation politique de l'Empire et à la constitution des partis des changements notables et intéressants pour l'évolution prochaine du pays. On sait que le pivot de toute la campagne électorale a été le combat de la classe ouvrière contre la société actuelle et, en particulier, contre le régime qui, en ce moment de déchéance de la bourgeoisie libérale, favorise les grands propriétaires terriens. On a cru parfois que la question des tarifs douaniers et du renouvellement des traités de commerce serait la seule plate-forme. Mais la constitution du Parlement, la nomination pour cinq ans des représentants du peuple, devait fatalement élargir ce débat et lui donner une signification plus générale et plus profonde. La peur du mouvement ouvrier que tout le monde s'attendait à voir prendre une extension considérable, avait vite ramené à des proportions modestes l'antagonisme entre *Junkers* et industriels, entre conservateurs et libéraux. Dès l'approche de la période électorale, les libéraux se déclaraient franchement prêts à adopter tout traité de commerce conclu sur la base des nouveaux tarifs et attaquaient violemment les socialistes qui s'opposaient à des traités moins favorables que les traités actuellement en vigueur. En vain, la presse du Parti expliquait notre point de vue ; en vain il fut exposé, à de nombreuses reprises, que le refus d'adopter de nouveaux traités obligerait le gouvernement à ne pas dénoncer ceux de Caprivi : toute la bourgeoisie libérale était unanime à nous condamner.

Et, tandis que, dans la *Zeit*, M. de Gerlach, un des secrétaires du *Handelsvertragsverein*, s'associait à nos considérations, tous les membres de cette association de commerçants et d'industriels s'inclinaient devant le fait accompli des nouveaux tarifs votés par le Reichstag. A ce moment déjà, la situation était changée : le parti socialiste était seul à défendre les intérêts de la classe productrice et prolétarienne, tandis que libre échangistes libéraux, cléricaux et *Junkers* protectionnistes combattaient soit pour les intérêts des capitalistes industriels, soit pour les intérêts des grands cultivateurs. C'était simplement une des faces de la lutte des classes. Et le résultat du scrutin de ballotage, où les libéraux et les démocrates ont, presque partout, donné leurs voix à des antisémites, des cléricaux et des conservateurs, a prouvé que la question était bien posée : c'est la guerre sans merci entre le prolétaire et l'exploiteur, entre la société d'aujourd'hui et la société de demain.

On connaît le résultat des élections. Le parti socialiste a réuni plus de trois millions de suffrages et a conquis 81 mandats sur 397 sièges. C'est d'ailleurs grâce à l'inégalité souvent scandaleuse des circonscriptions électorales que la fraction socialiste du Reichstag, qui représente le plus grand parti politique, compte seulement 81 membres. Le centre clérical, dont le groupe parlementaire se compose de 100 députés, n'a en effet, rallié qu'un million et sept cent mille voix. On sait aussi que ce sont surtout les petits partis libéraux qui ont souffert de l'expression du suffrage universel : ils sont en train d'être écrasés entre le parti ouvrier et les groupements de droite qui deviennent, de plus en plus, les seuls défenseurs de la société capitaliste. La lutte des classes s'accentue dans une mesure si formidable que, contre le mouvement ouvrier, il se forme une unique masse réactionnaire de tous les exploiteurs.

C'est cette évolution nécessaire qu'essaient de retarder ceux qui en pâtissent le plus. Le libéralisme, dont une presse trop optimiste proclame au moins deux fois par jour le prochain réveil, fait tous ses efforts pour réunir ses hommes. Son organe le plus distingué, la *Volkszeitung* de Berlin, sonne le rappel, et toute sa presse, du *Berliner Tageblatt* à la *Frank-*

furter Zeitung, contribue à cette œuvre irréalisable. Seule, la *Freisinnige Volkspartei* de M. Eugen Richter ne collabore pas à cette union. Rien n'est plus significatif pour le devenir inévitable de la bourgeoisie libérale que l'attitude de cet ancien chef de l'opposition. M. Richter s'est donné corps et âme à la réaction, dont la presse est pleine d'amitié pour lui. Après avoir, il y a deux ans, prêché la lutte et contre la droite et contre la gauche, le fameux libéral s'est consacré entièrement au combat contre le parti socialiste. On se rappelle que, pendant les luttes parlementaires sur les tarifs douaniers, il trahit la minorité et amena sa défaite. Depuis, c'est au pas de course qu'il est allé se ranger sous les drapeaux de la réaction. Il faut dire qu'il est clairvoyant, et sa haine contre le socialisme n'est que trop compréhensible : c'est à la croissance de notre parti qu'il attribue ses pertes passées, et le mouvement ouvrier menace, d'une part les intérêts économiques de ceux qu'il représente et, d'autre part, les dernières positions politiques dans lesquelles il a dû se retrancher. Un fort parti libéral, tel que le rêvent les Barth et les Naumann, une gauche bourgeoise qui combattrait surtout la droite, est donc, pour M. Richter, une chose impossible et nuisible. Il n'est donc pas étonnant que, pour les élections au *Landtag* prussien, M. Richter ne veuille pas d'une entente avec les socialistes. Nous devons avouer que si nos sympathies ne vont pas à un rénégat, nous lui donnons raison, en fait !

Les journaux ont annoncé, ces jours-ci, que le grand parti libéral était né. Désespérés par leurs insuccès constants, les « nationaux-sociaux » ont, en effet, décidé de dissoudre leur organisation nationale. Quelle est la portée de cette transformation et quels en sont les motifs ?

Lorsqu'il y a quelques années, le pasteur Naumann fonda, avec le pasteur Goehre, Sohm, Maurenbrecher, de Gerlach, et d'autres amis « l'*Association, nationale-sociale* », il voulait détruire le socialisme démocratique et prendre sa place. L'ouvrier devait être imbu d'idées de nationalisme, et le parti social à venir allait devenir monarchiste et veiller à l'augmentation de l'armée, de la marine et à l'expansion coloniale. Ces

intellectuels voyaient cela de leur cabinet de travail et, sans souci des véritables motifs et de l'esprit du mouvement prolétarien, ils escomptaient une nouvelle époque, celle de l'*Empire socialiste*. Au moment même où ils partaient en guerre, une fin prochaine leur fut annoncée, notamment par Mehring, dans la *Neue Zeit*. Jamais prédiction ne se réalisa plus vite ! Le parti « national-social » groupa autour de lui des forces intellectuelles, professeurs, pasteurs, instituteurs, étudiants, bref, tous ceux qui, dans la bourgeoisie protestante, ont un idéal de justice et souffrent des conditions de vie qui leur sont imposées. Mais cette organisation, groupant à part et en dehors du mouvement historique de la classe ouvrière un certain nombre d'intellectuels qui appelaient à eux les travailleurs, cette organisation « nationale-sociale » ne fut jamais une organisation socialiste ; elle resta essentiellement bourgeoise et ses adhérents ne se différenciaient des autres libéraux que par leur idéalisme. Goehre fut le premier à s'en apercevoir ; il ne tarda pas à quitter Naumann et à se ranger dans le seul parti ouvrier qui soit possible. Cependant le parti « national-social » participait au mouvement politique : il présentait des candidats aux élections municipales et législatives, sans aucun succès, d'ailleurs. Et lorsqu'aux dernières élections de juin, il ne compta que 28.000 voix dans tout l'Empire, Naumann lui-même le proclama en faillite et proposa l'adhésion à la *Freisinnige Vereinigung*, quoiqu'au scrutin de ballottage, pour la première fois, un de ses amis, M. de Gerlach, eut été élu à Marbourg. Naumann disait : nous avons voulu « nationaliser » le socialisme, mais les ouvriers ne sont pas venus à nous, et nous ne sommes qu'une fraction du libéralisme bourgeois. Nos idées, pour être justes, n'ont pas encore eu de retentissement. Allons au groupement libéral dont nous sommes le plus proche parent. Cet aveu sincère rencontra parmi les partisans de Naumann peu de résistance et beaucoup d'approbations. Cela caractérise d'autant mieux l'esprit de ce mouvement que la *Freisinnige Vereinigung* est le plus pur parti du capitalisme industriel. Les chefs, les Barth et les Gothein, sont avant tout libre-

échangistes ; ils reconnaissent d'ailleurs la nécessité de profondes réformes sociales. Ce sont les libéraux militaristes qui veulent « la plus grande Allemagne ». Pour excuser cette capitulation d'un mouvement qui devait être prolétarien, devant un parti capitaliste, on essaie maintenant de déguiser l'union sous le nom de parti « social-libéral » et on prévoit que l'esprit capitaliste de la *Freisinnige Vereinigung* sera modéré et « socialisé » par Naumann et ses amis. Mais que pourront faire ces officiers sans troupes ?

Le Congrès « national-social » qui vient d'avoir lieu à Göttingen les 29 et 30 août, a adopté la proposition de Naumann, de laisser aux groupes locaux le soin de décider de leur adhésion au parti de M. Barth. Mais la majorité des délégués s'est déclarée dans ce sens. Quelques-uns ont fait exception, et un petit groupement, dont le Dr Maurenbrecher, secrétaire de l'ancien parti, et Hildenbrand, rédacteur de la *Hilfe*, ont renoncé à l'idée monarchiste et ont suivi Goehre en adhérant au parti socialiste. Il est évident que ce n'est pas la venue de quelques hommes de talent à la *Freisinnige Vereinigung* qui pourra ranimer le libéralisme.

D'autres encore essaient de ralentir son agonie. Au sein du parti « national-libéral », qui n'est plus que le parti gouvernemental par excellence, de « jeunes-libéraux » font des Congrès et adoptent des résolutions d'un libéralisme farouche. Ils renient M. Giesebrecht, cet homme de lettres dont le *Vorwaerts* a publié les plans d'attentat au suffrage universel, et condamnent les sans-patrie. Cela suffit, sans doute, pour caractériser ces plaisanteries.

La mort du libéralisme fortifie les partis de la droite, cela est fatal. Nous sommes, en effet, dans une période de réaction, et les tentatives pour arrêter le développement et l'organisation de notre parti continuent. Toutefois, il ne s'en ressent pas trop. La presse socialiste annonce, de toutes parts, une augmentation formidable du nombre de ses abonnés, et l'organisation politique et syndicale fait des progrès sensibles. Lorsque ces lignes paraîtront, le Congrès du Parti siègera à Dresde. Ce sera la digne fête de nos victoires de juin et, en même

temps, l'inauguration d'une nouvelle ère de travail et de succès. Si des camarades animés par un esprit de révisionisme exagéré, ont cru devoir soulever dans des revues des questions d'ordre secondaire, la réprobation unanime qu'ils ont rencontrée dans tout le Parti a dû leur montrer que nos trois millions d'électeurs demandent autre chose que d'occuper un siège de vice-président au Reichstag. Nous avons une tâche plus noble et plus importante. Ce qu'on demande à nos mandataires, c'est un travail acharné pour la réalisation de notre programme, c'est avant tout l'achèvement de la législation protectrice du travail. Ils trouveront là leur prochaine ligne de conduite.

Georges Weill.

LES PARTIS SOCIALISTES

ALLEMAGNE

La Question de la Vice-Présidence du Reichstag

Nuremberg, 5 septembre.

La préparation du Congrès de Dresde, qui doit s'ouvrir le 13 septembre, agite en ce moment tout le Parti. Presque partout les délégués sont nommés. Il y a eu la semaine dernière à cet effet, une réunion dans chacune des circonscriptions de Berlin ; celle de la section nurembergeoise a eu lieu quelques jours avant mon arrivée ici.

Les journaux aussi sont tout à la préparation du Congrès. On voit reparaître de vieilles questions, qui ont déjà été discutées, comme la collaboration des socialistes à la presse bourgeoise. Mais ce dont on parle surtout, c'est naturellement de la victoire des socialistes aux dernières élections, et l'on discute sur ses conséquences et les devoirs qu'elle impose au Parti. Les controverses s'agitent autour d'une question particulière, en elle-même fort peu intéressante : les socialistes porteront-ils un candidat à la vice-présidence du Reichstag ?

Je vois dans la *Petite République* que l'écho en est venu jusqu'en France, et je reproduis en quelques notes rapides le résumé de ce que j'ai appris à ce sujet.

Le député de la Guadeloupe, tout d'abord, a voulu donner son avis aux socialistes allemands. Ils n'y attachent sans doute pas une très grosse importance, car le *Vorwaerts* (1) a reproduit un passage de son travail en le faisant précéder de cette simple note : « Il est superflu de commenter cet article. Nous n'avons qu'une observation à faire : M. Gérault-Richard,

(1) N° du 28 août.

nous le savons, ne comprend pas un mot d'allemand, et vraisemblablement pas beaucoup plus de la situation du Parti en Allemagne. » Cela lui est bien indifférent, ce qui se passe en Allemagne, au député de la Guadeloupe. Il n'a pas voulu laisser passer une occasion de crosser les « partisans du tout ou rien », au nom du « n'importe quoi » dont il est partisan. Chacun a sa façon d'envisager les choses. Laissons-lui la sienne et n'insistons pas.

Le citoyen Jaurès, lui, commence une série d'articles où il appréciera, dit-il, cette situation. Je n'ai sous les yeux que le premier, dans lequel il compare le poste de vice-président qu'il occupe dans la Chambre française, à celui que quelques socialistes réclament au Reichstag pour le Parti. Cela est inimaginable : il s'agit ici d'avoir un vice-président socialiste, représentant du second groupe du parlement comme importance numérique, et je ne sais ce que cela peut avoir de commun avec le fait qu'un homme, personnellement influent, représente au bureau de la Chambre des Députés un des groupes de la majorité gouvernementale.

« Aucune de ces objections (celles que la gauche du Parti fait à la candidature à la vice-présidence), n'est, dit il, applicable à la France, qui est en République. ... Lorsque donc Guesde nous attaque à ce sujet, il est en contradiction absolue avec toute la démocratie socialiste allemande ».

Je ne pense pas que personne parmi les socialistes allemands, ait eu jamais l'idée de comparer les deux cas, et de considérer l'élection du citoyen Jaurès comme un fait qui intéresse l'action socialiste ; tandis qu'ici c'est d'une question de tactique socialiste qu'il s'agit. Nos socialistes de gouvernement semblent d'ailleurs toujours oublier que l'application de leur méthode en Allemagne irait directement à l'encontre du but qu'ils se proposent ; leur but en France est de « consolider la République ». En collaborant au pouvoir en Allemagne, les socialistes ne manqueraient pas seulement au socialisme ; ils perdraient leur caractère de « républicains ».

Tout cela n'a sans doute qu'un but : excuser la politique des socialistes du « Bloc », en démontrant que les petits gar-

çons du socialisme allemand renonçant aux « formules étroites », adopteront la même le jour où leur Parti aura atteint le merveilleux point de développement auquel le « socialisme » est arrivé en France.

Hélas ! le citoyen Jaurès dirige le seul quotidien qui porte chez nous l'étiquette socialiste, et j'écris ces lignes dans la salle de rédaction d'un des cinquante journaux du Parti. N'est-ce pas d'une ironie plutôt triste ? Si les socialistes allemands ne savaient pas ces articles écrits pour impressionner nos Français mobiles et sensibles au verbiage, ou s'ils pouvaient se départir de leur habituelle correction, quels seraient en les lisant, leurs irrévérencieux sourires !

Au lendemain même des élections, Bernstein a posé dans sa revue, les *Socialistische Monatshefte*, la question de savoir si les socialistes devaient revendiquer le droit que leur donne leur victoire à l'un des sièges de vice-président du Reischtag. Vollmar, après lui, l'a traitée et résolue par l'affirmative dans un discours retentissant. De là les polémiques.

C'est en effet une tradition parlementaire constante que les membres du bureau appartiennent aux partis numériquement les plus puissants. Pendant la dernière législature, la présidence était exercée par un membre du « Centre catholique », le comte de Ballestrem. Les socialistes étant à l'écart, la première vice-présidence a appartenu à un « conservateur » : M. de Frege pendant la première session, le comte de Stolberg pendant la seconde. La deuxième vice-présidence a été dévolue : pendant la première session, à un membre de la « Freisinnige Volkspartei », M. Schmidt (d'Elberfeld), puis à un « national-libéral », M. Büsing. C'est ce dernier qui l'exerçait aussi pendant la seconde session.

La majorité avait mis les socialistes à l'écart, mais ce n'était pas pour une raison politique : c'est parce qu'ils refusaient de se plier à la règle qui oblige les membres du bureau à participer à diverses cérémonies, telles que la visite à l'empereur, et de prendre l'engagement que leur représentant, s'il présidait la dernière séance de la session, pousserait

par trois fois le cri de « Hoch ! » que le président lance en l'honneur du souverain, et que les députés reprennent. Les socialistes, jusqu'ici, sortaient à ce moment de la salle.

Pour eux, ils auraient été tout disposés, n'était cette question protocolaire, à présenter un candidat : la fraction du Reichstag en avait adopté le principe à la presque unanimité.

C'est cette question de forme qui de nouveau se pose aujourd'hui. Il n'y a pas de question de principe. C'est là ce dont il faut bien se pénétrer : sur le principe, tous les socialistes sont d'accord ; n'était cette raison, ils revendiqueraient la première vice-présidence, qui doit leur revenir d'après la tradition.

Mais, s'ils sont tous d'accord sur le principe, c'est qu'ils ne voient en aucune façon dans le fait qu'un socialiste siégerait au bureau, une victoire du socialisme. C'est un fait dont l'importance ne dépasse pas la salle des séances. Ils aimeraient voir un socialiste diriger quelquefois les débats parce que les présidents sont tout à fait dépourvus de l'impartialité nécessaire, et qu'ils auraient ces jours là plus de chance de pouvoir parler librement. Et c'est tout. Peut-être Vollmar et ses amis pensent-ils au fond que la nomination d'un socialiste aurait, dans une certaine mesure, une autre signification, qu'elle marquerait, qu'on le veuille ou non, par sa vertu propre, un acheminement insensible, un pas vers la tactique qu'ils préfèrent. Mais dans l'ensemble, aucune préoccupation de ce genre n'intervient. Sans cela, toute la gauche s'opposerait par principe à la candidature à la vice-présidence, et j'ai dit que personne n'y est en principe opposé.

Il s'agit, on le voit, de bien peu de chose : étant donné qu'il serait bon qu'un socialiste présidât quelques séances, convient-il, pour obtenir ce léger avantage, d'accepter les exigences protocolaires ?

Quelques-uns répondent : Oui ; l'avantage est évidemment faible, mais accepter les conditions qu'on nous impose est de plus faible importance encore.

La grande majorité répond : Non. Nous faisons aussi bon marché que vous de quelques points d'étiquette et nous nous y plierions si réellement nous devions y gagner la moindre

chose. Mais qu'espérez-vous obtenir ? Outre qu'il serait déraisonnable de penser que votre vice-président siégera au fauteuil pendant d'autres séances que des séances d'affaires où le président importe peu, êtes-vous même bien sûrs de cette élection? Rappelez-vous donc l'exemple de Schippel, en 1898. Il ne s'agissait pour lui que d'un poste de secrétaire, et les groupes de la majorité avait promis leur voix. Lorsqu'on en vint au vote, un tiers de ces Messieurs errait par les couloirs, l'autre vota blanc, le troisième vota contre. Ne craignez-vous pas que la même chose ne se reproduise, et qu'après avoir accepté les conditions protocolaires, ce qu'on ne manquera pas d'exploiter contre nous nous n'ayions rien obtenu qu'un échec ridicule?

Voilà ce que répètent tous les jours les partisans des deux opinions. On se demanderait vraiment quelle mouche a piqué des gens raisonnables pour qu'un semblable sujet les passionne, s'il ne fallait voir dans ces controverses le renouveau périodique du « bernsteinianisme » à la veille de chaque congrès. La question de la vice-présidence en est cettte fois le prétexte peu intéressant.

Aussi, dans la droite du Parti même, soulève-t-elle peu de passions. Une douzaine d'élus sur 81 se sont déclarés favorables : Bernstein (Breslau) et Vollmar (Munich II) tout d'abord, Südekum (Nuremberg), Heinrich Braun (Francfort s/Oder), Ehrhardt (Ludwigshafen), Dreesbach (Mannheim), Grünberg, Göhre, Auer (Saxe), Herbert (Stettin), David (Mayence), Heine et Robert Schmidt (Berlin III et V). Encore ne faut-il voir là, dans plusieurs cas, que des adhésions personnelles : Berlin et Nuremberg, par exemple, appartiennent à la gauche du Parti.

La question se posera sans doute au Congrès de Dresde, mais elle est d'avance résolue. Elle ne pourrait donner lieu à un débat de quelque importance que si, à son propos, se rouvrait l'ère des grandes discussions dont Bernstein était déjà le promoteur.

Telles sont les indications que j'ai recueillies ici. J'y joins trois citations qui préciseront, mieux que je ne saurais le faire, le sens et l'état actuel de la question.

André Morizet.

Voici le passage le plus important du discours de Vollmar, qui a été publié en brochure :

« Ce qui est important dans la question de la vice-présidence, c'est, comme je l'ai déjà dit, le point suivant : Il s'agit de savoir si les avantages l'emportent sur les inconvénients. Mais je conteste qu'un démocrate socialiste s'abaisse quand, en qualité de représentant du Reichstag, il se rencontre avec le chef conventionnel de l'Empire. S'il conserve sa dignité d'homme, et j'espère que l'on peut attendre cette attitude de celui que nous choisirons, il contribuera à faire respecter la dignité de la représentation populaire. *Et si par hasard l'empereur voulait savoir la vérité, il pourrait l'entendre et en faire son profit.* (Tonnerre d'applaudissements.)

Je considère donc qu'il s'agit d'augmenter la puissance de notre Parti et je pense que nous avons le droit et le devoir de participer à la direction des affaires et de prendre la responsabilité que cela implique. Nous ne sommes pas les seuls à décider et il est fort possible que les partis de la majorité manquent aux premières exigences de la justice parlementaire. Mais nous aurons alors un grand avantage. Nos adversaires n'auront plus le moindre prétexte qui, pour le public pourrait colorer leur refus d'un semblant de justification. Ils seraient obligés d'ouvrir le nouveau Reichstag par un coup de force manifeste, évident. C'est ce que comprendraient non seulement nos électeurs, mais le peuple allemand, et ce qui améliorerait notre situation de toute autre façon encore. »

***

Bebel, sur la même question, a adressé au *Vorwaerts* la lettre suivante :

« Les camarades de Fürstenwald ont, à l'issue d'une conférence de Heinrich Braun, adopté une résolution exprimant le souhait que le comité directeur nomme deux rapporteurs sur la question de la tactique du Parti, c'est-à-dire sur la tâche que le résultat des dernières élections impose à la fraction parlementaire. Dans l'exposé des motifs, on exprime entre

autres choses l'opinion suivante : il ne faudrait pas que le Congrès consacrât un temps exagéré à des questions absolument secondaires comme celle de la vice-présidence au détriment d'autres incomparablement plus importantes.

Je me vois obligé de me prononcer contre cette proposition et contre l'exposé des motifs qui la précède.

La « question absolument secondaire de l'élection d'un vice-président », est devenue, pour les révisionnistes, une affaire d'Etat du Parti depuis l'intervention de Vollmar. Dans son discours, qu'il a d'ailleurs fait paraître en brochure sous le titre de « Enseignements et conséquences des dernières élections au Reichstag », et c'est une preuve de l'importance qu'il attache à la chose, Vollmar consacre à cette question un espace absolument hors de proportion, tandis que la tâche future de la fraction est réglée en une page et demie.

Les raisons que donne Vollmar en faveur de la prise de possession par la fraction de la première place de vice-président, comme l'appui que son attitude a trouvé dans les sphères du parti partageant ses opinions — chez Heine, chez Göhre — montrent que c'est un point important, même le point principal de la question de la nouvelle tactique. Les camarades de Fürstenwald ont donc évidemment dû être fort imparfaitement renseignés pour déposer leur résolution avec l'exposé des motifs qui l'accompagne.

Contrairement aux camarades, j'attribue, après avoir étudié le sujet, une telle importance au problème de la vice-présidence que j'ai cru bon de consacrer à ce cas quelques articles, intitulés « Un dernier mot sur la question de la vice-présidence et sur les questions connexes », qui paraîtront dans la *Neue Zeit* avant le Congrès (1). Je recommande cette série à l'attention des camarades de Fürstenwald, qui se rallieront peut-être à mon avis.

Je pense d'une manière générale que le temps des masca-

(1) Cet article vient de paraître. D'autre part, les journaux français ont rendu compte du refus d'insertion que Bebel a subi de la part du *Vorwaerts* pour une lettre, qui a été publiée dans la *Leipziger Volkszeitung*. (N. D. L. R).

rades et des comédies réciproques est passé pour le Parti, et qu'il nous faut savoir clairement quelle position nous occupons les uns vis-à-vis des autres.

Les articles de la *Neue Zeit* que j'annonce, n'ont pas pour but de provoquer au Congrès un long débat sur cette question. Je les ai écrits au contraire pour abréger autant que possible la discussion, mais aussi pour nous éclairer sur la situation intérieure du Parti.

Pour ce qui est de la tâche qui incombe au Parti par suite du résultat des dernières élections, j'ai déjà remarqué que Vollmar s'exprime précisément sur ce point avec une brièveté surprenante, bien que le titre qu'il donne à son discours permît d'espérer que la question serait traitée en détail. Et même ce que Vollmar nous dit à ce sujet est si mince, si peu nouveau, qu'il me serait facile d'affirmer que je n'ai pas un mot à reprendre. Je ne sais si Vollmar, qui a été choisi avec moi comme rapporteur de cette question par les camarades de Fürstenwald, sera plus explicite à Dresde qu'à Munich.

En ce qui me concerne, je n'ai rien à objecter à ce qu'on consacre une partie des débats aux dernières élections sous la forme proposée par les camarades. J'avais même l'intention de le faire. Mais ce n'était pas parce que je tenais pour nécessaire de parler sur une tactique ou des obligations absolument nouvelles pour la fraction, mais parce qu'évidemment d'autres camarades en éprouvaient le besoin. Le thème n'exige pas de rapporteurs spéciaux ; il suffit, quand nous arriverons à ce sujet, de supprimer la limitation habituelle imposée aux orateurs.

Dans cette question, mon point de vue est très simple. Je puis reconnaître la nécessité d'une autre tactique parlementaire et d'obligations absolument nouvelles pour la fraction, parce que je vois dans le résultat grandiose des dernières élections une approbation reconnaissante donnée par les électeurs à la tactique que la fraction a observée au Reichstag et à l'activité qu'elle y a déployée.

Quand nous avons mené la lutte électorale, nous ne nous demandions pas si nous adopterions une tactique, et si nous

accepterions des obligations absolument nouvelles, mais si le corps électoral, se fondant sur notre conduite antérieure, voudrait nous appuyer encore, et avec plus de force qu'auparavant. La réponse, comme nous le montre l'issue des élections, fut une approbation énergique.

A ce point de vue, je pense que c'est friser fortement la naïveté que de vouloir se casser la tête à trouver une nouvelle tactique et à chercher de nouvelles obligations, quand pas un seul des problèmes que nous posions à l'ancien Reichstag n'a été résolu d'une façon satisfaisante pour nous. Par exemple, aucune de nos propositions, à l'exception de deux, que des projets de loi ont fait aboutir d'une façon nullement satisfaisante, n'a été débattue.

Telle est, très brièvement exposée, mon opinion sur les questions posées par les camarades de Fürstenwald. Pour le reste, nous verrons à Dresde. »

***

Voici enfin comment Auer a envisagé la « question de la vice-présidence » dans le numéro de ce mois des *Socialistische Monatshefte :*

« Pas un congrès sans un débat Bernstein ! c'est ce qu'on ne manquera pas bientôt de dire. A Dresde même il ne nous sera pas épargné. Le brillant résultat des élections au Reichstag a suggéré à notre camarade Bernstein l'idée de réclamer dans le bureau, la place qui revient à notre nombre. Mais au lieu de réserver cette idée à la prochaine séance de la fraction, ce qui aurait peut-être été plus prudent, Berstein a mis la plume à la main, et maintenant voilà tout par terre. Bernstein ne s'est pas contenté de réclamer pour notre fraction le droit d'être représentée dans le bureau proportionnellement au nombre de ses membres, — cette revendication a été acceptée presque à l'unanimité en 1898 par le groupe parlementaire et il était parfaitement inutile de la remettre sur le tapis, — il propose également de ne pas se soustraire à la formalité qui veut que les présidents notifient à l'empereur l'élection du

bureau. Par surcroît, Bernstein a encore déterré les vieilles lubies du fédéraliste Constantin Frantz, et du particulariste bavarois et membre du centre Jörg, qui prétendaient que l'empereur allemand n'était nullement l'empereur d'Allemagne, n'était nullement un monarque, et que la constitution impériale renfermait des dispositions démocratiques dignes d'être retenues. Ainsi donc, pour ce qui dépendait de lui, Bernstein s'est honnêtement efforcé de faire une affaire d'État d'un incident très secondaire. Cette tentative a rencontré naturellement l'écho convenable; remarquons d'ailleurs qu'elle tombait au bon moment. Sous le titre « La démocratie socialiste à la cour », un journal libéral publia un article et, à partir de ce moment, la proposition de Bernstein devint l'objet des commentaires de tous, de toute la presse bourgeoise et des journaux du Parti.

L'ancienne opposition des deux tactiques, participation au parlementarisme ou négation de celui-ci, nous a déjà souvent occupé dans le Parti depuis 1860, où Liebknecht, dans son discours sur la position politique de la démocratie socialiste, appuyait de la façon la plus énergique l'antiparlementarisme. Toutes les raisons que nous avons appris à connaître dans ces discussions, quelques autres plus nouvelles, se retrouvent maintenant et on les tourne contre la proposition de Bernstein. Nous avouons hautement que toutes ces raisons, même fortifiées par de nouveaux arguments qui font ressortir certaines conditions déshonorantes, la visite à la cour, les escarpins et les bas, les réceptions, etc., n'influent guère sur notre appréciation. A ce point de vue, nous sommes habitués à bien des choses. Rappelons simplement les protestations que fit entendre le Parti quand la fraction parlementaire résolut en 1884 d'envoyer ses membres dans les commissions et de se faire représenter au « Seniorenkonvent ». « La participation de nos députés au travail parlementaire — peut-on lire dans une déclaration des camarades de Francfort, parue dans le *Sozialdemokrat* du 23 avril 1885 — était déjà une grave atteinte portée à nos principes révolutionnaires, puisque la fraction, en entrant dans le « Seniorenkonvent » du Reichstag,

reconnaissait ainsi directement la légitimité d'une forme gouvernementale misérable et méprisable, et cherchait à lui donner ainsi force de loi parmi nous... Nous n'arrivons pas à découvrir le plus petit avantage que notre mouvement, pris dans son ensemble, pourra retirer de l'influence microscopiquement petite exercée sur la direction d'un corps aussi ridiculement impuissant que le Reichstag allemand ». C'est ainsi que s'exprimaient nos camarades de Francfort à propos de l'entrée dans le « Seniorenkonvent ». On ne fut pas plus tendre quand il s'agit de participer au travail des commissions. Et de nombreux groupes de nos amis pensaient comme les camarades de Francfort. Depuis, dix-huit ans se sont écoulés, et nos camarades continuent à siéger dans ces misérables institutions. Personne a-t-il jamais observé les tristes conséquences que faisait redouter leur présence ? Mais qu'auraient dit les protestataires de l'époque s'ils avaient pu prévoir que l'entrée dans les commissions aurait pour suite la participation d'un démocrate socialiste aux travaux de la commission chargée de la construction et de la décoration des bâtiments du Reichstag, de cette maison où l'enseigne manque à la façade, mais où l'on peut découvrir cependant tant de choses bien monarchiques. Nous n'y pouvons rien. Faudra-t-il cependant renoncer à l'avenir à participer aux travaux des commissions ? Dès 1884, nos adversaires nous ont empêché de rechercher les commissions où nous voulions avoir des représentants.

On a déjà rappelé autre part un cas semblable, le serment de fidélité que les députés sont tenus de prêter à leur entrée dans le Landtag. Je rappellerai seulement que Hasselmann fit imprimer dans son journal, en manchette, en lettres hautes d'un pouce, la nouvelle que nos camarades avaient prêté le serment au Landtag saxon. Il ne manqua pas non plus de donner en caractères gras la formule. Pourquoi le fit-il ? Aujourd'hui toute explication serait superflue. Remarquons seulement que le tour démagogique d'Hasselmann trouva alors beaucoup d'écho chez nos amis.

Qui donc dans le Parti songerait encore à s'indigner du serment à la constitution ou du serment de fidélité ? Ce dont nous sommes convaincus, c'est que si la fraction jugeait qu'il est de *l'intérêt du Parti* de se plier à la visite à la Cour, dans peu d'années, on n'y trouverait plus aucune atteinte aux principes. La chose paraîtrait aussi naturelle que l'entrée au « Seniorenkonvent » ou la prestation de serment. C'est l'intérêt, l'utilité du Parti qui doivent à notre avis être décisifs dans toutes ces questions et, en pratique, le Parti a toujours observé cette règle et s'en est toujours bien trouvé.

Occuper une place au bureau intéresse-t-il vraiment le Parti? Les opinions à ce sujet peuvent être partagées. Si décidé que j'aie toujours été et que je sois encore à faire respecter nos droits, je ne vois pas qu'il y ait une grande utilité pratique à choisir un vice-président dans nos rangs. La question ne mérite pas que le Congrès lui consacre des débats brûlants. Dans l'état des choses, ce serait battre l'eau. Nos adversaires nous promettraient peut être le siège, mais ils n'éliraient certainement pas notre camarade. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont fait dans l'élection des secrétaires en 1878. Dans les affaires de ce genre, il faut pouvoir attendre. En 1884, on nous a offert l'entrée des commissions, tandis qu'en 1878 on nous excluait purement et simplement de la commission de la loi sur les socialistes. Pourquoi nous presser à propos de la vice-présidence? Cette charge nous revient, elle nous reviendra sans que nous soyons obligés à des concessions. Je remarque à ce propos que je ne vois pas de concession dans le fait d'aller notifier à l'empereur l'élection du bureau. La situation du Parti ne serait pas brillante s'il voulait se heurter à un formalisme de cette espèce. Mais il ne le fait pas; notre passé l'enseigne. Il aurait certainement mieux valu que Bernstein réservât sa proposition et la mît en discussion à une séance de la fraction. Mais puisqu'il ne l'a pas fait et que nos adversaires veulent voir dans ces explications une nouvelle preuve qu'il existe dans le Parti des antagonismes qui conduiront à la scission, le Congrès, en traitant

la question à fond et en prenant une décision, montrera que jamais le parti n'a été plus uni sur tous les problèmes fondamentaux.

Un parti composé d'éléments opposés ne mène pas une campagne électorale comme celle qui vient de se clore cet été. En tirer les enseignements, préparer de nouvelles, de plus grandes victoires, tel doit être le but que nous devons nous proposer à Dresde.

(*Traduit par Léon Remy*).

NORWÈGE

Le 17e Congrès du Parti Ouvrier

Le Parti Ouvrier Norwégien a tenu son dix-septième Congrès, à Christiania, le 29 mai dernier. L'importance de cette réunion annuelle des délégués des groupements socialistes de Norwège a été toute entière, cette année, dans l'élaboration du programme du parti pour les prochaines élections au Storthing. Mais avant d'aborder cette partie essentielle de l'ordre du jour, le rapport du Comité du parti a été soumis à l'approbation des 137 délégués. Il signale les rapides progrès : les milieux ruraux surtout ont été atteints par la propagande socialiste. Le nombre des groupes est de 256, comprenant 13.500 membres. Le rapport insiste aussi sur l'action exercée par le parti dans le milieu des femmes. Une ligue de femmes socialistes, la « Ligue des femmes du Parti Ouvrier Norwégien », a été fondée en décembre 1901. Ses débuts sont modestes, mais rassurants pour l'avenir. Elle comprend, dans une dizaine de syndicats ou groupes, environ 400 membres. Le rapport indique ensuite que 225 conférences ont été organisées, au cours de l'année, dans le pays. Enfin le journal du parti, le *Sozial demokraten*, a un peu amélioré sa situation. Au Congrès précédent, il avait été décidé que, afin de couvrir les dettes de l'organe central, une souscription serait organisée auprès des groupes du parti. On a recueilli jusqu'ici 8.300 couronnes.

La discussion du programme électoral a occupé la seconde journée du Congrès. Il en est d'abord ressorti cette affirmation unanime que le parti doit aller aux élections avec son programme propre, et ce programme seul. Un seul principe doit le guider et être mis en avant : celui de la solidarité du prolétariat. Bien que les partis bourgeois aient, dans ces derniers temps, suffisamment démontré leur réactionarisme, le

Congrès, néanmoins, *ne s'oppose pas* à une alliance avec eux, si la demande en est faite, à condition, toutefois, qu'on réserve à nos organisations locales pleine liberté dans l'élaboration des programmes électoraux et qu'on leur ménage une réprésentation proportionnelle au nombre de voix obtenues. Le Comité directeur aura à sanctionner toute convention relative à ces alliances. Le Congrès voit dans les dispositions suivantes l'œuvre prochaine que doit se proposer le législateur :

1° Protection légale du droit d'association.

2° Suffrage universel dans l'Etat et dans les communes pour la femme comme pour l'homme ayant dépassé l'âge de 21 ans.

3° Législation électorale attribuant des circonscriptions égales à chaque député. Suffrage direct au premier et au second tour de scrutin. Suppression de la clause du domicile et introduction du referendum pour les projets importants.

4° Limitation légale du temps de travail.

5° Assistance publique des vieillards et des malades.

6° Remplacement des impôts indirects par un impôt progressif sur le revenu, la richesse et les successions.

7° Réforme agraire. Exécution de tous les travaux publics dans le pays même.

8° Institution de tribunaux d'arbitrage internationaux. Suppression du militarisme et armement général du peuple.

9° Transformation des écoles populaires en écoles communes fréquentées par tous les enfants. Le même niveau d'instruction doit être atteint dans les écoles de la campagne et les écoles des villes.

10° Suppression de la loi sur la chasse.

Ce projet fut adopté à l'unanimité moins 19 voix.

Au sujet de l'union avec la Suède, le Congrès témoigna sa satisfaction en constatant qu'il semblait que la base de la solution pacifique de cette question fût trouvée.

A propos du 4e point du programme électoral, « limitation légale du temps de travail », le Congrès élabora un projet de loi. D'après celui-ci, cette limitation doit être établie par les autorités administratives compétentes, soit pour toute la

nation, soit pour le district, soit encore pour la commune. La limitation peut avoir lieu dès que la majorité des ouvriers d'une industrie s'est prononcée en sa faveur, toutefois il faut prendre l'avis des patrons. Si la majorité de ceux-ci l'approuve, la limitation est définitivement introduite ; il en est de même si la majorité des ouvriers renouvelle sa décision deux fois encore dans l'espace trois ans au moins. La limite de la journée peut être fixée à 8 heures ou à 48 heures par semaine, et cela pour tous les travaux exécutés au service d'un patron. Des prolongations du temps de travail établi par cette loi peuvent être autorisées par l'inspection des fabriques dans les cas pressants pour de courtes périodes ; quand des vies humaines sont en danger ou que des réparations s'imposent immédiatement, la prolongation peut avoir lieu pendant deux jours sans l'autorisation des autorités, par simple déclaration. Des amendes sont infligées aux contrevenants.

Telle a été l'œuvre du 17e Congrès de la démocratie-socialiste de Norwège : nul doute que les résultats espérés ne couronnent de si constants efforts.

(*Traduit par Léon Remy.*)

O. Danielson.

LES COOPÉRATIVES

FRANCE

Coopératives du Nord : L' « Avenir » d'Armentières [1] *et l' « Union » d'Houplines* [1]

I. — Historique.

« Ce qui caractérise, en nos temps modernes, nos laborieuses populations ouvrières du Nord, c'est cette admirable conscience de la force de l'*union*, qui les pousse à s'organiser sur tous les terrains.

« Si, au Moyen-Age, nos vieilles populations flamandes furent célèbres, par la force et la solidité de leurs associations et de leurs communes, de même, aujourd'hui, les Flandres sont en train de reconquérir leur grandeur passée par la vigueur et la multiplicité de leurs associations ouvrières : coopératives, syndicales et politiques, luttant, comme jadis la bourgeoisie, pour leur émancipation économique et politique » (2).

Pourtant, le mouvement coopératif, dans le Nord, postérieur au mouvement politique et corporatif, est encore récent. La première coopérative du Nord, la *Paix*, de Roubaix, date de 1885 ; la puissante *Union*, de Lille, date de 1892. C'est entre ces deux époques que se placent les débuts de la coopération dans le centre d'Armentières.

---

(1) Armentières (sur la Lys) : 30.000 hab. Houplines : 8.000. — Deux villes contiguës, centres très importants d'industrie textile. Au point de vue des tissages-toiles, « Armentières n'est pas seulement la reine de la Lys, elle est encore la reine du monde entier. — Production hebdomadaire : un ruban allant d'Armentières à Orléans par Marseille » (*Echo du Nord*, nº du 18 décembre 1902).

(2) *Almanach de la Société coopérative de Consommation « L'Avenir des ouvriers d'Armentières »* pour l'année 1898, p. 17.

En 1888, fut fondée une première coopérative l'*Union*, qui adhéra à l'*Union des Coopératives de France*. Elle n'eut jamais qu'une centaine de membres. Elle « faisait » le pain et l'épicerie. Pour le pain, elle n'était pas coopérative de *production* comme celle d'aujourd'hui ; elle était, seulement, coopérative de *consommation :* c'est un boulanger qui lui fournissait le pain nécessaire, à des conditions fixées d'avance. Elle végéta ainsi jusqu'en 1895.

Pendant ce temps, une nouvelle coopérative, l'*Avenir des ouvriers d'Armentières*, avait été fondée. Débuts modestes.

« Ce fut en 1892 que quelques ouvriers, ayant conscience des nécessités de l'heure présente et voulant améliorer la condition matérielle de leurs camarades d'atelier, décidèrent la création d'une société coopérative, ayant pour objectif la manutention et la livraison à domicile du pain, ce principal aliment de la classe ouvrière.

« A cette époque, quoique le prix des farines ne dépassait guère 29 et 30 fr.. les boulangers vendaient leur pain bis 32 centimes le kilo, le blanc 37 et le gruau 41, ce qui leur permettait, tous frais généraux déduits, de réaliser un bénéfice net de 20 centimes sur un pain bis de 4 livres ou un pain blanc de 3 livres.

« Le moment était donc favorable....

« Dès le début, d'innombrables difficultés surgirent. Point d'argent, un milieu indifférent aux questions de coopératisme et où, seule, l'idée syndicale et socialiste avait quelques forces, mais encore insuffisantes pour se dédoubler et agrandir le champ d'action.

« Pourtant, on ne se laissa pas rebuter. Après s'être cotisés pendant six mois, les fondateurs, au nombre de 32, avaient réuni une somme de 1.200 francs, ce qui leur permit de se constituer en société anonyme à capital variable (1), sous la raison sociale : l'*Avenir des Ouvriers d'Armentières* » (2).

(1) Lois du 24 juillet 1867 et du 1er juillet 1893. — V. *Manuel du Coopérateur socialiste* (Maurice Lauzel), p. 70 et sqq.

(2) *Almanach de l'Avenir*, p. 17 et sqq. — Documents fournis par le citoyen Daudrumez, actuellement maire d'Armentières.

Ici apparaît le petit commerce menaçant (1). Il essaie de fermer toutes les portes. On finit par trouver un local. Furieux, les boulangers baissent leurs prix. Bravement, la coopérative naissante accepte le défi. Elle fait si bien qu'elle arrive à vendre son pain de gruau (elle le fabriquait elle-même) 40 cent. les trois livres et son pain de ménage 45 cent. les 4 livres — c'est-à-dire juste 20 cent. de moins que les boulangers dix mois auparavant.

Grâce à cette réduction : un peu de mieux-être dans la famille.

« Cependant la coopérative végète : on ne s'aperçoit pas que c'est à elle que l'on doit cette amélioration dans les conditions d'existence. De par l'extrême bas prix de vente, les bénéfices sont très faibles, surtout si l'on songe qu'il fallait opérer, au fur et à mesure, l'amortissement du matériel de la boulangerie, etc....

» Pendant cinq semestres, l'on ne put distribuer que 3 à 4 centimes de dividende par pain. Aussi, le nombre des membres n'atteignait-il en 1895 que 200, chiffre peu élevé, si l'on tient compte des efforts et des sacrifices des fondateurs de la Société » (2).

Donc, en 1895, il y avait à Armentières, deux coopératives qui végétaient : l'*Union* et l'*Avenir*. Ce fut alors que deux nouvelles coopératives furent créées : à Houplines, une autre *Union* (février 1895), à Armentières, l'*Emancipation* (3) (fin 1894).

En septembre 1894, les fondateurs de l'*Emancipation*, n'avaient que 15 adhérents qui cotisaient. Une Commission provisoire alla étudier sur place, à l'*Union* de Lille et à la *Paix* de Roubaix, le problème coopératif. Au début de l'année 1895, le premier four de l'*Emancipation* (28 adhérents) cuisait ses

(1) V. plus loin : La *guerre des farines*.

(2) *Almanach*, p. 19.

(3) L'*Émancipation* fut créée par le citoyen Daudrumez, qui en devint le gérant.

premiers pains — tandis que l'*Union* d'Houplines s'installait dans sa cave (1).

Les débuts de l'*Union* d'Houplines sont plus que modestes et témoignent de l'admirable énergie des travailleurs conscients. Ils étaient une douzaine. Le cabaretier qui leur avait loué une salle fut menacé de renvoi par l'usine (2). Alors, ils s'installèrent dans une maison abandonnée : au fond de la cave, un coopérateur, ouvrier maçon, entreprit lui-même la construction d'un four. Le four est prêt, mais les camarades n'ont pas d'argent ; pas d'argent, pas de farine, pas de pains.

Ils furent sauvés par *eux-mêmes* : tous faisaient partie du syndicat textile ; ils lui demandèrent les 2.000 francs qu'il avait en caisse. Les 2.000 francs furent prêtés à 3 %, et c'est ainsi que l'*association coopérative créant l'association économique*, la *Coopérative* devint la fille du *Syndicat*.

Mais l'ère des difficultés n'était point close. On avait de l'argent, on faillit n'avoir point de farine. Menacés de boycottage — cette fois par le petit commerce local (3), — les meuniers n'osaient pas se lancer en plein jour en pareille aventure — et c'est *la nuit* qu'ils conduisaient leurs farines vers la cave ardente des coopérateurs inlassables. Mieux : *pendant six mois*, les *pionniers* d'Houplines allèrent en voiture à bras, chercher *eux-mêmes* les farines, qu'ils devaient ensuite, après une longue journée de travail dans les tissages, monter au magasin, par sacs de 100 kilos, sur les épaules fatiguées par des années de dur labeur.

Après ces six mois d'efforts inouïs, les camarades étaient 90 ; il était sorti de leur cave 20 954 pains et 1.674 fr. 10 de bénéfices avaient été encaissés. Les camarades étaient récompensés : ils auraient presque regardé l'avenir avec confiance !

---

(1) Les caves ont été les berceaux de bien des coopératives — du *Vooruit* de Gand et de la « *Maison du Peuple* » de Bruxelles, pour en citer que deux des plus puissantes.

(2) Nulle part, la *lutte des classes* n'est plus vive que dans le centre d'Armentières. L'Église et le Capital sont intimement unis dans le terrain de l'exploitation ouvrière : V. note plus loin.

(3) V. plus loin : La *guerre des farines*.

Or, voici l'ère des fusions. C'est à ce moment que l'*Union d'Armentières* qui, depuis 1888, végétait avec sa centaine d'adhérents, demanda à fusionner avec l'*Union d'Houplines*. C'était chose faite au cours du premier semestre 1896 (1), pendant lequel on fabriqua 102.730 pains et réalisa 10.215 fr. 95 de bénéfices. Il y avait alors 572 membres. En six mois, ils étaient 200 de plus : 772 —, et à la fin du premier semestre 1897, près du millier : 950 ! On avait réalisé 15.365 fr. 90 de bénéfices.

Les locaux deviennent trop petits : l'*Union* s'installe ailleurs, construit une « boulangerie modèle », avec four et pétrin mécaniques. A la fin de l'année, on avait fabriqué *242.132 pains* pour 1330 sociétaires. Seuls, les bénéfices avaient diminué (13.457 fr. 40), car le prix des farines avait sensiblement augmenté.

C'est le deuxième semestre 1898 qui réalisa la plus grosse fabrication : *269.816* pains et les plus forts bénéfices : *18.365 fr. 75*. Les sociétaires étaient alors au nombre de 1520, représentant plus de *6.000 bouches* (2).

Depuis, le nombre des adhérents est resté à peu près stationnaire : les démissions balançant les adhésions. Les bénéfices ont considérablement diminué : 1° parce que les farines sont maintenues dans les hauts cours ; 2° parce que la coopérative a abaissé de 50 à 40 centimes le prix du pain.

Il y a peu d'exemples d'un succès aussi rapide et aussi important.

Entraînées par l'exemple, les deux coopératives d'Armentières, l'*Avenir des Ouvriers* et l'*Emancipation* fusionnèrent

---

(1) Grâce aux démarches faites par le président-fondateur de l'*Union d'Armentières*, M. Farcy, économe de l'*Ecole nationale professionnelle* d'Armentières. M. Farcy fut envoyé en disgrâce, sur les instances de M. Jules Dansette, député réactionnaire et clérical de l'arrondissement. On était au temps de Méline.

(2) D'Houplines surtout — c'est là qu'était resté le siège de l'*Union*, fille des deux Unions fusionnées — et bien qu'elle eût des Armentiérois, elle recrutait ses plus nombreux adhérents sur le territoire d'Houplines dont la majeure partie de la population se trouvait ainsi entraînée à la Coopérative.

après décision prise en réunion générale le 1er août 1897. La nouvelle coopérative, celle qui existe aujourd'hui, comprit alors *1.000 sociétaires* : 600 venus de l'*Avenir*, dont elle a gardé le nom, et 400 de l'*Emancipation*.

Malgré le renchérissement des farines (alors le ministère Méline favorisait l'accaparement des blés), malgré la guerre faite aux coopératives par la réaction capitaliste et le petit commerce local, l'*Avenir des Ouvriers d'Armentières* continua à prospérer : en 1898, elle comptait 1100 membres et produisait 8.500 pains par semaine (1).

Aujourd'hui, elle compte 1194 membres. Il semble donc qu'elle tende à rester un instant stationnaire. Mais son organisation, sans cesse perfectionnée, lui amènera certainement de nouveaux adhérents, pourvu que ses membres actuels sachent rester fraternellement unis.

Il est temps d'étudier cette organisation.

II. — L'Avenir des ouvriers d'Armentières (2)

Elle comprend :

1° Un immeuble ;
2° Une boulangerie ;
3° Un estaminet ;
4° Un magasin à charbon ;
5° Une épicerie ;
6° Une caisse de secours.

L'Immeuble

L'immeuble de l'*Avenir*, inauguré en 1898 dans l'enthousiasme, l'espérance et la joie, sous le nom symbolique de

(1) Almanach de l'*Avenir*, p. 21.

(2) Gérant : Notre dévoué camarade E. Van Meenen, qui assume à lui seul un travail qui devient écrasant. Il ne reçoit que 30 fr. par semaine. Ce n'est pas assez. Une coopérative se doit de bien payer ceux qu'elle emploie. C'est du citoyen Van Meenen que je tiens la plupart de mes renseignements.

« *Maison du Peuple* » s'élève rue de Roubaix, Place du Rond-Point. Dans l'inventaire du 30 juin 1903, il figure pour

	fr.	47.905 35
Le terrain pour	fr.	7.057 20
Le matériel pour	fr.	15.140 70
Total . .		70.103 25

C'est vraiment la « *Maison du Peuple* », car il comprend, outre la boulangerie, l'épicerie et l'estaminet, une grande salle qui est en même temps salle de réunion (assemblée générale, conférences publiques, section Armentiéroise du Parti socialiste de France), salle des fêtes, salle de musique et de théâtre, où vont « répéter » le soir, la fanfare l'*Avenir* et le *Théâtral-Club*, composés et dirigés par des *ouvriers*.

La « *Maison du Peuple* » abrite sous le même toit la *coopérative*, le groupe *politique* et les *syndicats professionnels* Cette union fait sa force et justifie son nom. Il y règne un mouvement incessant : le jour, ce sont les porteurs de pain avec leurs petites voitures, ce sont les clients de l'épicerie; le soir, c'est le moment des réunions : on vient boire une « chope » et fumer une pipe entre camarades, en famille; on monte au premier pour le syndicat textile ou le syndicat métallurgiste, pour la commission de la presse (l'*Avenir d'Armentières*), le comité exécutif, la réunion de la section, la réunion des élus, les répétitions et, parfois, pour la fête, le théâtre, la musique, le bal.

C'est, en petit, ce qui se passe à la *Maison du Peuple* de Bruxelles : toute la vie ouvrière, la vie consciente, la vie socialiste vient battre dans cette « Maison » où elle goûte le plaisir de la « propriété commune! »

La boulangerie

La boulangerie, dans les coopératives du Nord (Belgique et France) est l'organisme essentiel, car dans ces régions, la classe ouvrière consomme d'invraisemblables quantités de pain sous forme de tartines beurrées, qui constituent le fond de l'alimentation.

Au 30 juin 1903, le bilan accuse pour 80.010 fr. de pains vendus pendant le premier semestre de cette année, ce qui représente 200.025 pains de 3 livres à 0 fr. 40 — soit une augmentation de 9.323 pains sur le semestre précédent. Il y a donc prospérité. Néanmoins, la consommation n'a pas beaucoup augmenté depuis la fusion de l'*Avenir* et de l'*Emancipation*, car le nombre des adhérents est resté sensiblement le même.

Au contraire, le chiffre des recettes (en pains) a diminué, car le prix du pain a été ramené à 0 fr. 40 alors qu'en 1897, il était de 0 fr. 50 et de 0 fr. 60 (il y avait alors deux qualités : on y a justement renoncé). Le bilan du premier semestre de 1898 accuse :

157.352 pains à 0 fr. 50	78.676.00
31.480 pains à 0 fr. 60	18.888.00
Total . .	97.564 fr.

Les jours de fête, on fabrique des *gâteaux*. Il en a été vendu pour 886 fr. 80 dans le semestre écoulé. L'année dernière, en 1902, on en a vendu pour 2.961 fr. 35.

Au partage des bénéfices, chacun reçoit 3 centimes par pain.

On porte à domicile : c'est d'autant plus important que la ville est très étendue et que beaucoup de ménagères, travaillant à la filature, n'auraient pas le temps d'aller à la coopérative. Le système de jetons fonctionne comme partout.

Dans une région où l'art de la boulangerie est médiocrement développé, le pain de la coopérative n'a pas de peine à se distinguer par ses qualités.

Si la rapacité patronale des Dansette et C^ie^ ne permet pas toujours à l'ouvrier d'Armentières d'avoir beaucoup de beurre (1), sa coopérative, au moins, lui fournit du bon pain.

---

(1) La misère est profonde. Les salaires de 12 à 15 fr. par semaine ne sont pas rares. Les meilleurs ouvriers gagnent de 20 à 25 francs, mais c'est l'exception. Le patronat a cueilli des *centaines de millions* dans l'industrie textile. Il ne redoute pas la grève. La physionomie de la ville (taudis et hôtels luxueux) reflète la division des classes. Elle est divisée en deux. D'un côté, le travail et la misère; de l'autre, la richesse insolente et cléricale. La population s'atrophie et dégénère.

L'Estaminet

On pourrait définir l'homme du Nord : un homme qui mange des tartines, boit des « chopes » et fume des pipes. C'est dire la nécessité d'un estaminet à la *Maison du Peuple* (1): c'est général dans le Nord.

L'estaminet figure pour 3.393 fr. 75 au chapitre des recettes pour le premier semestre de cette année. Si la progression continue, le chiffre des recettes sera bien supérieur à celui de l'an dernier : 4.984 fr. 75 en 1902. Faut-il en conclure que nous buvons trop de « chopes » ? Non, mais plutôt que le nombre des buveurs augmente.

Le Magasin à Charbon

La Coopérative l'*Avenir* vient d'acquérir un immeuble estimé à 9.567 fr. 05, situé au bord de la Lys et prété comme magasin à la Société coopérative de charbon.

Cette dernière est indépendante de l'*Avenir*. Elle doit bientôt fusionner avec elle. Elle est de création récente : 26 janvier 1902.

L'assemblée générale de l'*Avenir* avait discuté l'opportunité de « faire les charbons ». Certaines influences hostiles empêchèrent le projet d'aboutir. On décida qu'il y avait lieu de procéder à un complément d'étude.

Alors, se refusant à attendre plus longtemps, une dizaine de camarades décidés fondèrent la Coopérative de Charbon. Ils en firent venir un wagon immédiatement. Pas de discours, des actes ! Six semaines après, les coopérateurs, les charbonniers « maîtres chez eux » étaient deux cents. Aujourd'hui ils sont environ cinq cents.

---

(1) Du reste, l'estaminet, dans le Nord, est un centre de propagande. Celui de la Coopérative attire de nouveaux coopérateurs. Et puis, pour les fêtes il faut des « chopes » : pourquoi la Coopérative ne les vendrait-elle pas, au lieu de les faire venir du dehors? La seule chose à regretter c'est qu'elle débite encore de l'alcool, comme l'*Union* d'Houplines ; mais on se propose de le supprimer à l'instar des coopératives belges.

Du 1er juillet 1902 au 21 juin 1903,

les recettes ont été de	40.386,55
et les dépenses de	35.762,15
donc, les bénéfices de :	4.624,40

La Société a vendu 26.862 sacs de charbon (50 k.) à 1 fr. 50. Les bénéfices sont partagés à raison de 15 centimes au sac, c'est-à-dire 30 centimes par 100 k.

La Coopérative de charbons a donc pris une extension brusque. Or, il faut noter qu'elle est contemporaine de la grève générale des mineurs. Les marchés déjà passés tombaient de droit (cas de force majeure). Dès le 17 octobre 1902, la société faisait venir du charbon de Belgique. Plus tard, elle en fit venir d'Angleterre. Le prix du transport se trouvait ainsi considérablement augmenté : 62 fr. 95 au lieu de 24 fr. 95 pour un wagon de 10.000 kil. De plus, la tonne coûtait 3 fr. de plus que d'après le marché. Malgré cela, les ouvriers et les socialistes adhérents payaient le sac 1 fr. 50, alors que les marchands de charbon de la ville le vendaient 1 fr. 80 : ils menaçaient même de le faire payer 2 fr. C'est alors que la coopérative de charbon lança une circulaire qui suffit à arrêter la hausse : De l'influence des sociétés ouvrières sur le mouvement économique, la bourse et le bien-être des consommateurs.

On vendit jusqu'à dix wagons de houille en 9 jours : plus de 10.000 kil. par jour! Et c'était une société naissante. Mais n'oublions pas que nous sommes dans le Nord et qu'il y fait froid pendant l'hiver.

Actuellement, la société a passé un excellent marché, à des conditions très avantageuses (que nous ne pouvons divulguer) pour 150 wagons à fournir d'avril 1903 à avril 1904 — avec faculté d'augmentation et faculté de paiement.

Chose rare dans une coopérative : on revend parfois à *crédit* : mais on se propose d'y renoncer.

Telle est la coopérative qui est abritée par l'*Avenir* et qui, bientôt, sera complètement de la famille.

L'épicerie

Autre création récente : 1er mai 1903. Elle n'a que trois mois. Au 21 juillet, elle avait 171 clients. Ses recettes étaient de 2.768 fr. 80 : il y faut ajouter 75 fr. de droits d'entrée échappés au fisc, d'après la loi sur les sociétés coopératives.

Le magasin est encore très petit et les articles peu nombreux. On « fait » : amidon, brosses, savonnettes, balais, boulots (sucreries pour le café), borax, bleus, cirages, cristaux, cassonnade, chocolats, cafés, chicorées, savon noir, emeri, fils, farine, huiles, lacets, poivre, riz, sucre blanc, sucre candi, sel, tapioca, vermicelle, vinaigre, wassingues (chiffons pour laver), graine et farine de lin, gruaux d'avoine (pour tisanes), orge (tisanes), maïs (pour les pigeons), etc.

Cette liste a, pour ainsi dire, une couleur locale : on y trouve le café et la chicorée, que l'on absorbe en quantité dans tout le Nord de la France; les wassingues ou loques pour « loqueter » : loqueter, disait Mme de Sévigné, c'est batifoler dans la maison, en promenant un torchon mouillé; loqueter, c'est peiner en nettoyant tout à l'eau : c'est une habitude très répandue dans les villes du Nord ; on lave les trottoirs, la rue, les jambes des passants. Loqueter, laver est une rage qui sévit particulièrement le samedi en France et en Belgique; voilà pourquoi la coopérative vend des wassingues.

L'ouvrier d'Armentières et d'Houplines boit pendant l'été des tisanes rafraîchissantes; sa coopérative lui fournit la graine de lin, l'orge et les gruaux d'avoine.

Il élève des pigeons voyageurs (comme dans toute la région, comme en Belgique, comme en Hollande), il les couve des yeux, il les aime à la passion, les soigne de même : la coopérative, au lieu de lui faire des leçons de morale sur le jeu, lui donne du maïs pour ses « coulombs ».

Le choix des premiers « rayons » d'épicerie fut donc spirituel et sage : il est adapté au milieu, il en prend la forme et la couleur ; quel meilleur moyen pour assurer la vente?

Jeune et faible encore, on a l'espérance que l'épicerie grandira en vieillissant.

La Caisse de Secours

C'est l'œuvre d'étroite solidarité, l'œuvre fraternelle, simple et féconde.

Par une faible cotisation de 10 ou 15 centimes par semaine, ses membres sont assurés pour le pain nécessaire à leur consommation en cas de maladie ou de chômage. C'est ainsi qu'en 1894, lors des terribles inondations qui amenèrent la suspension du travail dans tout un quartier de la ville, elle put fournir gratuitement du pain à tous ses membres qui étaient victimes de la catastrophe (1).

Les femmes en couches reçoivent 25 bons de pain. Voici l'état de la Caisse de secours d'après le bilan du 30 juin 1903 :

Recettes		Dépenses		
En caisse au 1er janvier 1903	1875 15	Service des contrôleurs et collecteurs		74 05
Cotisation de janvier	278 45	Distribution		
— février	281 45	de janvier	716 pains	298 40
— mars	353 95	de février	793 »	347 20
— avril	286 40	de mars	939 »	375 60
— mai	364 10	d'avril	640 »	256 00
— juin	293 15	de mai	893 »	347 20
Reçu du partage de février 1903	143 35	de juin	413 »	165 20
			4 399 pains	... ..
		En caisse à ce jour		2.041 75
	3 876 fr.			3.876 fr.

Cette caisse de secours contre le chômage (1) et la maladie était nécessaire dans une ville dont la population est anémiée par un siècle d'exploitation capitaliste, où la santé ouvrière

(1) Almanach de l'*Avenir des ouvriers d'Armentières*, pour 1898, p. 21. Notice rédigée par le citoyen Daudrumez, alors gérant de la Société, aujourd'hui maire d'Armentières.

(1) Là où les syndicats ne sont pas assez forts pour créer des institutions de mutualité, les coopératives doivent prendre leur place, comme le fait le *Vooruit* de Gand. Des caisses de chômage seraient bien utiles là où les ressources permettraient d'en instituer. G. Sorel, *Avenir socialiste des syndicats*.

est précaire, où les rancunes du patronat clérical jettent fréquemment sur le pavé les travailleurs qui osent relever la tête.

Tels sont les différents organismes qui composent l'*Avenir des Ouvriers d'Armentières.*

Résumons financièrement, en citant le dernier « rapport du conseil d'administration » :

« Nous avons l'honneur de vous présenter le compte-rendu de notre gestion financière pendant le premier semestre 1903.

» L'exposé fidèle des comptes arrêtés au 30 juin 1903, aussi détaillés que possible, vous donnera une idée exacte de notre situation.

» Cette situation se résume ainsi qu'il suit :

Recettes	84.382 70
Dépenses	76.119 00
Bénéfices. . .	8.263 70

Pour la répartition de ces bénéfices nous vous proposons la combinaison suivante :

1° pour 196.264 pains vendus à raison de 0 fr. 03 par pain (1)	5.887 90
2° 3% sur les bénéfices pour la caisse de réserve	247 90
3° 2 % sur les ventes brutes au Comité spécial	1.687 65
4° le reste au compte d'amortissement, soit .	440 25
Total . .	8.263 70

(1) « Dans une coopérative socialiste, il est essentiel que la notion juridique des *profits* tende à s'évanouir ; il faut donc que la grande masse des bonis soit employée à des œuvres d'intérêt général et que l'on ne distribue que les sommes qui représentent l'épargne nécessaire pour le paiement de dépenses périodiques. Le *Vooruit* ne distribue jamais d'argent ; il donne des jetons permettant d'acheter des vêtements et autres marchandises dans ses magasins ». (Sorel, op. cit. p. 71). Ici, nous n'en sommes pas encore là. C'est regrettable. Le partage de fin juillet doit servir à payer les dépenses de la « *ducasse* » (fête locale).

Les 1.687 fr. 65 versés au *Comité spécial* appellent une observation. C'est la part de la propagande (coopérative, syndicale, socialiste), c'est la part de l'Idée, c'est ce qui donne à la Coopérative son cachet socialiste (1) et lui enlève un peu de son aspect mercantile. Cet argent est dépensé en subventions au journal local du Parti : l'*Avenir d'Armentières*, à la section locale du Parti, aux grévistes (2).

Il a été versé au comité spécial :

1.418 55 fr.	(1er semestre)	
1.608 30 »	(2me »)	
3.023 85 »	en 1902	

Inventaire au 30 juin 1903

Enfin, voici le dernier inventaire. Je crois utile de le produire : pas de phrases, des chiffres.

Actif		Passif	
En caisse	478 75	Amortissement. . .	20.649 20
En banque au Crédit Lyonnais . . .	4.617 30	Caisse de réserve .	2.753 10
Fédérations (actions)	100 »	Soc. de charbon . .	30 65
Immeuble	47.905 35	Comité spécial. . .	93 »
Terrain	7.057 20	Emprunts divers. .	21.065 40
Matériel	15.140 70	Fonds de caisse . .	8.157 20
Magasin à charbon.	9.567 05	Lescornez emprunt (4)	12.296 30
Pains fabriqués . .	80.010 »	Lescornez, bière. .	628 25
Epicerie.	1.200 »	Fournisseurs divers	39 60
Farines (en magas.).	10.020 90	Au couvreur. . . .	896 65
Riz —	300 70	Aux fariniers . . .	4.504 »
Sel —	15 75		7.142 »
Corinthes (pour gâteaux).	30 80		2.672 15
Charbon (3)	30 »		5.405 »
Bière en cave . . .	79 50	Jetons.	82.019 60
		Profits et pertes . .	8.263 70
	176.554 00		176.554 00

(1) « Pour que la coopération soit socialiste, il importe peu que l'assemblée générale vote l'adhésion aux partis politiques et qu'une

III. — L' « Union » d'Houplines

L'*Union* d'Houplines est montée à peu près sur le même plan que l'*Avenir* d'Armentières. Elle comprend :

1° *Un immeuble.* La « *Maison du Peuple* », qui joue le même rôle que la *Maison du Peuple* d'Armentières ;

2° Une boulangerie ;

3° Un estaminet (5).

4° Un magasin à charbon ;

5° Une caisse de secours ;

6° Une caisse d'épargne.

C'est à peu près la même organisation qu'à Armentières. Je ne répéterai pas. Il y a toutefois quelques différences qui méritent d'être notées. J'en parlerai. Voici d'abord, d'après l'intéressant rapport que le citoyen Sohier, gérant, maire d'Houplines, a présenté au Congrès de la *Fédération du Nord*

---

somme soit prélevée en faveur des caisses de ces partis, il faut que son fonctionnement introduise des *notions juridiques conformes aux idées socialistes* ». Mon appréciation ne m'empêche nullement d'adhérer complètement à cette idée de G. Sorel (*Avenir socialiste des Syndicats*, p. 69).

(2) Pendant les treize semaines qu'a duré la grève des tissages de La Gorgue-Estaires, la coopérative l'*Avenir* d'Armentières a versé 40 fr. par semaine au comité de la grève. Cette grève a donné lieu à un admirable mouvement de solidarité parmi la population ouvrière d'Armentières. C'est ce qui lui a permis de lasser la résistance d'un patronat odieux.

(3) Il ne s'agit pas ici du charbon de la Société de charbon qui est encore indépendante.

(4) L'*Union d'Houplines* a créé une Caisse d'*épargne coopérative* pour éviter ces emprunts à des bourgeois capitalistes. (Cf. *Bulletin mensuel de la Fédération des Coopératives de la Région du Nord*, adhérente au P. S. de F., n° de publication 1903).

Je signale que ledit Bulletin *procède en ce moment-ci, lentement, à l'historique de la Coopération dans le Nord, sous la direction de notre excellent camarade Henri Samson, adjoint au maire de Lille, gérant de l'admirable* Union *de Lille, secrétaire de la Fédération des Coopératives du Nord. Il en est présentement à la* Paix *de Roubaix.*

(5) La bière qu'il débite est achetée à la Coopérative de brasserie l'*Avenir* de Lille : ainsi se réalise l'union des coopératives de *production* et des coopératives de *consommation*.

des Coopératives socialistes, tenu à Tourcoing en juillet dernier, l'état actuel de l'*Union* (1) :

Nous présentions fin janvier 1903 un chiffre d'affaires qui s'élevait en totalité à 95.820 fr. 75. Cette somme comprenait, en outre des recettes de l'estaminet qui s'élevaient à 2,389 fr. 15, un chiffre de 93.431 fr. 60, provenant de la vente des 233.579 pains fabriqués pendant le semestre. Les bénéfices pour cette période s'élevaient à 7.715 fr. 95.

Nous vous faisions remarquer à ce moment que *la production avait augmenté de 19,650 pains en six mois et que 92 nouvelles adhésions avaient été reçues.*

Nous nous proposons aujourd'hui de comparer ces chiffres avec ceux du semestre qui vient de s'écouler.

Depuis la fondation de l'*Union d'Houplines*, les comptes étaient arrêtés fin juillet et fin janvier. Il vient d'en être décidé autrement. Désormais, l'année coopérative commencera au 1er janvier et les exercices seront clos au 30 juin et au 31 décembre.

En réalité, le dernier semestre ne compte donc que *cinq mois d'exercice*. Il faut en tenir compte dans les diverses comparaisons que nous voulons établir.

En cinq mois, nous avons fabriqué et vendu 206,532 pains. Cette proportion était inconnue jusqu'ici, car si nous ajoutions la vente de juillet, 4 semaines à 10,500 pains en moyenne, nous arriverions au total de 248,532 pains, soit une *augmentation de 15,000 pains* sur le semestre passé, déjà supérieur de beaucoup aux exercices antérieurs.

D'autre part, ce n'est plus 92 nouvelles adhésions que nous avons enregistrées, mais bien *deux cent vingt-neuf coopérateurs* nouveaux qui sont venus à l'*Union d'Houplines*. Si ce nombre d'adhésions nouvelles semble très élevé auprès de ceux des semestres précédents, il est bon d'ajouter que cette augmentation est dûe à la création récente d'une section de la Coopérative à Comines, où nous comptons à l'heure actuelle 127 coopérateurs. Néanmoins, en déduisant ces 127 adhésions, c'est, en somme, 102 coopérateurs que nous avons gagnés en cinq mois.

On voit par là que l'*Union d'Houplines* maintient ses positions et que, loin de reculer, elle ne cesse de progresser.

Notre balance établie à fin juin, accuse comme bénéfices une somme nette de 5 772 45
alors que le semestre dernier apportait en bénéfices. . 7.715 95

soit en moins. 1,943 50

(1) V. le *Bulletin mensuel* déjà cité.

Cette différence tient à l'augmentation que nous avons faite dans le personnel (Boulangers et porteurs de pains), à la fin du semestre précédent, et aussi aux sacrifices pécuniaires que nous nous sommes imposés pour la section de Comines, sur laquelle nous aurons tout à l'heure l'occasion de donner quelques détails.

Malgré ces dépenses supplémentaires, la situation financière de l'*Union d'Houplines* est toujours excellente : nos employés et nos coopérateurs sont satisfaits.

Le partage donnera quand même, comme les autres semestres, 2 centimes par pain aux coopérateurs. Soit. 206.532
dont il faut déduire. 11.225
vendus aux coopérateurs de Comines qui n'ont pas droit au partage, soit 195.307

pains × 0,02 . . . . . 3.906.14
Le compte amortissement sera augmenté de 1.000.00
La caisse de Prévoyance et Développement recevra (1). 866.31

Soit au total. . . . 5.772.45

Extension de la coopérative à Comines (2)

Dans la circulaire que nous adressions avec notre dernier bilan, nous informions nos coopérateurs qu'une délégation, composée de camarades de Comines, s'était rendue à Houplines pour s'entendre avec le Conseil d'Administration sur les moyens à employer pour arriver à bref délai à la création d'une section de la Coopérative à Comines. Nous ajoutions que nous espérions voir aboutir incessamment ce projet et voir sous peu les camarades de Comines profiter des bienfaits de la Coopération.

C'est aujourd'hui chose faite..

Comme nous l'avons dit déjà dans ce rapport, 127 familles cominoises adhèrent à l'*Union d'Houplines*. Chaque jour ces coopé-

(1) Le Comité de *Prévoyance et de Développement* d'Houplines correspond au *Comité spécial* d'Armentières. C'est le comité de *propagande socialiste*. Il a versé 871 fr. 85 en 1902 à la Fédération du Nord du P. O. F. — 614 fr. 75 à la section houplinoise du P. S. de Fr. pour le 2e semestre 1902, en février 1903. — Il verse 50 fr. par an à la caisse du journal l'*Avenir d'Armentières*. Sans compter les secours aux grévistes, les sorties de propagande, les subventions à la Libre-Pensée, l'achat de brochures et de livres, l'abonnement au *Mouvement socialiste*, etc. Depuis l'assemblée générale du 24 novembre 1901, l'organisation d'une *Bibliothèque* a été votée en principe. « Par ce moyen, nous espérons arriver à compléter l'éducation ouvrière et à faire de tous des citoyens éclairés et conscients » (Rapport du Conseil d'administration, 2e semestre 1901).

(2) Ville de 8,000 hab., à 15 kilom. d'Houplines. La réaction y domine; le capital y triomphe; l'Église y est toute-puissante.

rateurs reçoivent leur pain frais qui y est conduit par le tramway, lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le cheval qui est occupé au service du charbon. Un porteur de pains s'occupe de la distribution à domicile, de sorte que les Cominois jouissent des mêmes avantages que les coopérateurs d'Houplines ou de la région, sauf qu'ils abandonnent le jeton de partage qui revient d'habitude aux autres sociétaires. A part cela, ils sont secourables en cas de maladie, chômage, etc., tout comme les autres.

Les camarades de là-bas nous assurent que le nombre des adhérents à la section sera doublé avant quelques mois. En effet, beaucoup d'ouvriers ont profité de la ducasse, où on retire ses économies des caisses d'épargne, pour acquitter et remercier leurs boulangers. De sorte que, sous peu, de nombreuses familles viendront encore à la Coopérative où elles payeront 40 centimes le pain qu'elles payent actuellement au commerce local 50 et même 55 centimes.

Nos sacrifices sont d'ores et déjà bien récompensés par les camarades de Comines. *Le syndicat des rubanniers vient, sur la proposition des coopérateurs de là-bas, de voter un prêt de 10,000 fr. à 3 1/2 pour cent à l'Union d'Houplines*, afin de permettre le remboursement d'une créance de même importance contractée à 4 pour cent il y a cinq années. C'est là un avantage de plus pour la Coopérative, puisqu'il a permis le départ d'un bourgeois qui était créancier de notre organisation. Ainsi, peu à peu, l'*Union d'Houplines* échappe à l'étreinte des bourgeois et glisse aux mains des prolétaires qui l'auront bientôt, espérons-le, en leur possession exclusive.

Secours aux grévistes de la Gorgue-Estaires

Au début de la grève des tissages de la Gorgue-Estaires, l'*Union d'Houplines* a fait parvenir cent francs pour être distribués aux grévistes. Depuis treize semaines, elle a en outre accordé à six grévistes le dîner du samedi. Elle a, de plus, mis du pain à la disposition des autres grévistes qui se rendent à Houplines chaque semaine pour y quêter ou pour vendre des tickets les jours de paye.

Agrandissement des locaux de la Coopérative

L'*Union d'Houplines* possède une salle qui, de l'avis général, ne peut contenir la foule qui s'y rend les jours où des fêtes coopératives ou socialistes sont organisées.

Cette salle sera transformée en salle de réunions pour les différentes commissions. Une magnifique salle de fêtes avec galeries, d'une valeur d'environ 25,000 francs, sera construite au rez-de-chaussée, sur un terrain qui était acquis depuis un certain temps à la Société.

Les travaux sont déjà assez avancés. De sorte que, vers la fin

de l'année courante ou au plus tard au début du printemps prochain, nous aurons l'occasion d'inviter les coopératives adhérant à la fédération à l'inauguration de cette nouvelle salle.

Création d'une Caisse d'épargne

Une caisse d'épargne destinée à recueillir les économies des coopérateurs vient d'être créée à l'*Union d'Houplines*.

Nous assurons un intérêt de 3 1/2 pour cent aux déposants. Cela nous permettra de n'emprunter qu'aux coopérateurs et non plus aux bourgeois à des intérêts très souvent supérieurs s'il s'agissait de créances à contracter. Et, d'autre part, les camarades qui posséderont des économies à la Coopérative seront mieux disposés peut-être à la défendre et moins tentés que les bourgeois de monter des cabales contre l'organisation.

Nous avons fait remarquer à nos coopérateurs que cet intérêt était supérieur à celui que donnent toutes les caisses d'épargne, nationale, communales ou privées exploitées par des particuliers.

Cependant, les économies qui nous sont parvenues jusqu'à ce jour sont, il faut l'avouer, plutôt maigres.

Coopérative de charbon

Depuis le congrès de Wattrelos, le commerce de charbon, exploité par l'*Union d'Houplines*, s'est développé dans des proportions considérables. Il faut, pour que rapport soit complet, que nous parlions un peu des améliorations apportées dans ce service.

Jusqu'au mois de février, les commandes de charbon se faisaient par wagons, au fur et à mesure des besoins, à un fournisseur de la région. Puis on avait affaire à un camionneur, qui se chargeait de distribuer le charbon à domicile. Acheter à la personne qui détient le monopole dans une région, payer le transport au chemin de fer, faire camionner par un particulier, on le conçoit, cela occasionnait des dépenses exagérées. Il y avait deux intermédiaires à supprimer, le monopoleur et le camionneur : il y avait en outre, en employant d'autres moyens de transport, de sérieuses économies à faire. De plus, ce système ne laissait pas que de fatiguer les clients, qui devaient faire leurs commandes à la coopérative plusieurs semaines à l'avance, s'ils voulaient être servis à temps. Il fallait trouver le moyen d'assurer un stock de marchandises disponibles, pour que les consommateurs n'aient plus à souffrir de retard.

Nous y sommes arrivés.

Les mines de Marles ont consenti à passer avec la Coopérative un marché de 300 wagons, à un prix très avantageux. En même temps nous passions un contrat avec un propriétaire d'Houplines, pour la location d'un magasin situé à quelques centaines de mètres à

peine de notre immeuble et à proximité de la Lys. Désormais nous pouvions utiliser le transport par bateau ; et en même temps que nous avions supprimé l'intermédiaire des mines, nous avions assuré un stock de charbon à la disposition des coopérateurs, et trouvé le moyen d'économiser les frais de transport.

Restait l'entreprise directe du camionnage par la Coopérative. Vers Pâques, l'*Union d'Houplines* fit l'acquisition du matériel nécessaire à cette entreprise : cheval, camion, harnais, sacs, etc. Deux employés spécialement désignés en assemblée générale, furent chargés de ce travail.

Aujourd'hui, grâce à ce procédé, nous arrivons à servir à temps tous les coopérateurs et à faire face à toutes les commandes nouvelles qui se produisent.

Comparons seulement les chiffres obtenus :

	2e semestre 1902	1er semestre 1903
Recettes	17.586 75	27.658 50
Dépenses.	16.255 25	25.523 30
Bénéfices	1.331 50	2.115 20

Ainsi quelques mois d'exercice seulement ont pu élever les recettes *de plus de dix mille francs* et les porter de 17 à 27.000 fr. Et encore, remarquons-le, c'est le service d'été que nous avons fait jusqu'ici. La période qui va suivre, c'est-à-dire le 2e semestre, sera la période d'hiver et la consommation en charbon sera bien plus forte.

Nous arriverons ainsi à doubler, au prochain exercice, les chiffres d'affaires réalisés avant la transformation survenue dans cette branche de commerce.

En février 1902, après 7 ans d'exercice, l'*Union d'Houplines* avait fabriqué 2.613.397 pains, distribué 145.019 fr. 30 de bénéfices net et 49.032 pains à titre gratuit.

Le Comité spécial et la caisse de secours

Au point de vue socialiste, la caisse de secours d'Houplines est bien mieux organisée que celle d'Armentières. Ici elle est fondée sur des cotisations volontaires supplémentaires ; là, elle est créée automatiquement par un tant pour cent prélevé sur les ventes (un centime sur chaque jeton). Donc à Houplines « *tous* » coopèrent involontairement pour « chacun » et « chacun pour tous ». Avec ses fonds la caisse achète les pains néces-

saires aux secours : elle réalise de ce fait un *bénéfice* comme tous les coopérateurs : ce bénéfice vient augmenter son avoir. Des concerts peuvent être organisés à son profit. Elle peut recevoir des dons.

Ainsi, tandis qu'à Armentières, ceux qui ne cotisent pas spécialement pour la caisse de secours ne reçoivent rien en cas de chômage ou de maladie, à Houplines *tous* ont droit aux secours dans les cas prévus au règlement :

Après trois mois de présence, tout coopérateur malade touche la consommation entière pendant trois mois, la demi-consommation les trois mois suivants.

« En cas de décès du chef de famille, celle-ci touche sa demi-consommation pendant ttois mois.

« Toute femme en couches, après un an de présence, touche 12 pains.

« En cas de chômage forcé ou de catastrophe, les sociétaires et les membres travaillant de leur famille reçoivent des secours au prorata de leur consommation pendant toute la durée du chômage.

« Les sociétaires appelés pour une période militaire de 28 jours ou de 13 jours, touchent des secours selon les besoins de leur famille,en se basant sur leur consommation ordinaire.»

(Circulaire de février 1902).

Est-il besoin d'insister pour montrer combien cette institution est supérieure en humanité, en solidarité, en « socialisme » à celle d'Armentières? Elle est un modèle à suivre. Voilà pourquoi j'ai tenu à la mettre un peu en relief.

En cinq mois (de février à fin juin 1903) elle a distribué 4871 pains, encaissé 2.346 fr. 45 et dépensé 2.044 fr. 40.

IV. — Projets communs

Primo vivere. D'abord vivre.

Et ensuite se développer. Le rapport Sohier mentionne le projet d'agrandissement de l'Union. L'*Avenir* médite également d'avoir « pignon sur rue » : il y a tout un coin de

quartier à abattre : ce sont de vieilles masures, mais le propriétaire en veut un prix énorme.

Puis, créer de nouvelles branches de commerce et de nouvelles œuvres de solidarité (*a*), améliorer la situation du personnel, peut-être arriver à supprimer la distribution des bénéfices en argent.

L'*Union d'Houplines* a présenté, par son délégué, le citoyen Sohier, au 2e *Congrès national de la Coopération socialiste* (Lille 1901), un rapport très documenté sur la création de *meuneries coopératives* (1). Pour l'instant, il s'agit surtout d'une meunerie coopérative à créer dans la région du Nord dont les coopératives consomment des quantités considérables de farines (2).

Enfin, projet qui intéresse plus directement les deux coopératives dont nous nous occupons, mentionnons leur projet d'union ou de fusion — dont la réalisation éviterait le retour des petites rivalités d'autrefois, diminuerait les frais généraux, augmenterait les bénéfices et servirait d'exemple de concorde.

« Conformément à la promesse que nous avons faite au Congrès de Wattrelos, nous nous sommes rapprochés de l'*Avenir des Ouvriers d'Armentières*. Si, à l'heure actuelle, la fusion n'est pas encore réalisée, on peut dire qu'une union étroite existe entre les deux sociétés sœurs.

« En effet, il s'est constitué un *Comité intercoopératif*

(*a*) Une œuvre excellente à entreprendre serait la création de *logements salubres*.

« On a souvent signalé l'intérêt que présenterait l'emploi des bonis pour l'établissement de logements ; l'expérience a montré qu'il n'y a pas d'opération plus importante pour le progrès des travailleurs que l'amélioration de leurs logements. Il est manifeste que l'associé logé n'est pas avec ses camarades dans la relation juridique bourgeoise de locataire à propriétaire ; il y a là une situation qui ne rentre vraiment dans aucune des catégories juridiques existantes et il est important de la développer : on sait que les notions des rapports sociaux relatifs à l'habitation ont une influence très grande sur l'esprit ». (G. Sorel, *op. cit.* p. 71).

(1) V. Compte rendu de ce Congrès, p. 80 sqq.

(2) Un moulin coopératif fonctionne aujourd'hui à Sotteville, près Rouen. Cf. *Mouvement socialiste*, 15 juillet 1903, p. 471.

chargé de trancher tous les différends qui pourraient surgir entre les coopérateurs ou entre les coopératives.

« Désormais plus aucun bilan, plus une seule circulaire ne seront lancés, en vue de la propagande, sans avoir, au préalable, reçu l'approbation de ce Comité.

« On peut donc espérer que le fonctionnement de ce Comité amènera les meilleurs résultats » (1).

Cette volonté d'union est un grand progrès sur l'ancien état de choses, sur l'époque des antagonismes regrettables : voilà pourquoi il était nécessaire d'en faire mention.

Unies, l'*Avenir* et l'*Union* pourront triompher de leurs communs ennemis.

V. — La guerre des farines

Je ne puis terminer cette étude sans raconter brièvement la petite révolution qui agita les villes sœurs d'Armentières et d'Houplines, il y a quelques semaines. Elle est d'ailleurs instructive : elle révèle : 1° l'état d'esprit du petit commerce local ; 2° les procédés de la réaction capitaliste et cléricale qui ronge ce malheureux pays. Depuis leur fondation, le petit commerce n'a cessé de protester contre les coopératives. Tout récemment, il jetait les hauts cris quand l'*Avenir des ouvriers d'Armentières* ouvrit son épicerie. On devine ce qu'il dit. Je ne citerai pas. Cependant je ne puis résister à la tentation d'épingler cette phrase d'une admirable profondeur économique :

« Chacun sait que le *commerce est la principale source des richesses* et qu'en le détruisant on ruine le pays ! » (circulaire de janvier 1899).

Le commerce, principale source des richesses ! M. Paul Leroy-Beaulieu, du Collège de France et de l'Institut, n'avait pas trouvé cette perle !

C'est en vertu de cette aphorisme incontestable que le

(1) Rapport Sohier au Congrès de Tourcoing. V. *Bulletin mensuel* déjà cité.

petit commerce déclare péremptoirement que « la coopération est la ruine du pays même ».

Quant au patronat, il a ses *économats*, il a sa « coopérative (!) » : l'*Union* de la place Chanzy, qui s'intitule modestement « la plus grande boulangerie de France », fille de l'*Union* de Roubaix.

Notez que le petit commerce n'a pas un mot contre les économats, la coopérative capitaliste et l'*absentéisme* des richissimes familles d'Armentières et d'Houplines qui s'approvisionnent ailleurs : à Lille, à Paris, à Bruxelles, à Londres.

Pas un mot ? Si, un seul, signé par « un groupe de petits commerçants désabusés ». Le voici : il caractérise bien la coopérative patronale :

» Aujourd'hui, leurs masques de bourgeois bons enfants tombent, et l'on voit apparaître leurs vilaines figures d'accapareurs. Si encore les ouvriers étaient libres comme ils le sont dans les autres coopératives ; mais ici, aucun doute avec l'organisation des sociétés conservatrices : ceux d'entre eux qui momentanément se refuseront à s'approvisionner à la nouvelle coopérative seront signalés et devront bien finir par se soumettre ou, sans cela, ce sera la suppression de leur travail qui est leur seule ressource. »

C'est précisément « la plus grande boulangerie de France » qui a provoqué ici la guerre des farines.

J'ai emprunté le récit à une circulaire lancée par l'*Union d'Houplines* et l'*Avenir d'Armentières* :

La Coopérative patronale l'*Union*, *de la place Chanzy*, alliée aux agents réactionnaires d'Armentières, atterrée par notre réponse, cherche à échapper à la honte en commettant *un nouveau mensonge*.

Nous maintenons intégralement ce que nous avons dit, le gérant de la place Chanzy est allé, le vendredi 5 juin, à 5 heures du soir, au Café du « Bouf », accompagné de quatre boulangers dont le président du Syndicat, M. Fauquenoy.

Il a demandé aux boulangers de hausser le prix du pain, les boulangers proposaient 0 fr. 05, le gérant de la place Chanzy, lui, répondit que 0 fr. 10 aux trois livres n'était pas de trop : c'est alors que le Syndicat des boulangers fit des démarches en ce sens, et choisit

comme intermédiaire M. Drumez, meunier, rue Notre-Dame, pour s'aboucher avec les coopératives ouvrières.

Le vendredi suivant, M. Duquenne, premier gérant de la place Chanzy, fut rencontré par le président du Syndicat des boulangers au « Café Lesaffre » (près la gare), il donna sa parole d'honneur et voulait même déposer une certaine somme comme garantie, que si les boulangers augmentaient le pain, il en aurait fait tout autant.

Nous ne pouvons donner de réponse plus décisive que de publier la lettre que nous avons reçue de M. Drumez, le même jour que la boulangerie de la place Chanzy envoyait sa première circulaire. Voici cette lettre :

Cette circulaire doit venir de la place Chanzy, c'est le gérant lui-même qui est venu au Café du « Bœuf » demander à la Boulangerie d'augmenter le pain de 0 fr. 10 et le Syndicat m'a chargé de faire des démarches près de vous (les deux coopératives) afin d'arriver à un résultat.

M. Duquenne, de Roubaix, premier gérant, voulait même déposer une certaine somme comme garantie.

H. Drumez.

Nous mettons au défi qui que ce soit de prouver que les deux coopératives ouvrières ont fait la moindre démarche dans le but de faire hausser le prix du pain et qu'elles n'ont pris à ce sujet *aucun engagement*, fût-il signé d'un intermédiaire. *Il est impossible de produire une signature* à nos adversaires sur ce point.

Il ressort de ce document que c'est la coopérative patronale qui prit l'initiative du « pain cher » (elle est aux mains de Mélinistes aggravés). Or, réflexion faite, elle fit brusquement volte-face et présenta le visage indigné d'une bonne mère de famille furieuse de la hausse du pain. On reconnaît là la méthode des jésuites. C'est à ce procédé que répondent les deux coopératives socialistes auxquelles on doit d'avoir échappé au « pain cher. »

N'avions-nous pas raison de dire que cette petite guerre est instructive? Et que les deux coopératives d'Armentières et d'Houplines doivent s'unir étroitement sur le terrain économique aussi bien que sur le terrain socialiste?

Jean Proll.

BUREAU SOCIALISTE INTERNATIONAL

Séance du 20 Juillet 1903

Le Bureau Socialiste International s'est réuni à la Maison du Peuple de Bruxelles, le 20 juillet 1903.

Présidait : le citoyen Anseele.

Etaient présents : les citoyens V. Serwy, secrétaire international, Anseele et Vandervelde (Belgique), Vaillant (France), Fischer et Plankuch (Allemagne), Van Kol et Troelstra (Hollande), Knudsen (Danemark), Hyndman et Hunter Watts (Angleterre), Wulski et la citoyenne Césarine Wojnarowska (Pologne), Guizbourg (Russie), Patroni (République Argentine), Guylord Wilshire (Etats-Unis).

Les Partis socialistes italien et autrichien s'étaient fait excuser.

Après lecture de diverses communications, les citoyens Vaillant, Vandervelde et Hyndman déposent et défendent la motion suivante, en réponse à une lettre du citoyen Ferri (Italie) demandant l'avis du Bureau International au sujet de la protestation du citoyen Morgari, à la Chambre italienne, contre la venue du tzar à Rome :

« A l'occasion de la lettre de Ferri et de l'initiative prise à la Chambre italienne, par le citoyen Morgari, le Bureau exprime au Parti socialiste d'Italie ses sentiments de solidarité et renouvelle l'expression de son horreur pour le tzarisme et ses crimes. »

Le Congrès d'Amsterdam

V. Serwy communique au Bureau diverses mesures d'organisation du congrès international d'Amsterdam en 1904.

Troelstra annonce qu'un comité hollandais d'organisation du congrès a été constitué.

Une proposition du Parti socialiste de Bohême, tendant à tenir le Congrès au mois d'avril ou mai, est écartée.

Vaillant exprime le vœu que des questions déjà résolues par des congrès précédents ne reviennent plus à l'ordre du

jour, à moins que des situations nouvelles ne le rendent nécessaire.

Mieux vaudrait saisir le socialisme international des questions neuves.

Watts propose que sur les questions tranchées, le Bureau international dépose une motion *omnibus*.

Van Kol voudrait cependant élargir le débat qui s'est produit sur la colonisation, question qui domine les préoccupations modernes.

V. Serwy. — Les organisations qui proposent de discuter des questions devraient nous formuler un projet formel de résolution.

Après un long échange de vues, le Bureau règle comme suit l'ordre du jour du Congrès :

Rapports des secrétariats et des nationalités ; La grève générale (Union fédérative du Centre, France) ; Règles générales de la politique socialiste (Parti Socialiste de France) ; Trade-Unionisme et politique (Fédération Fabienne, Angleterre) ; La politique coloniale (Rapporteurs : Hyndman et Van Kol) ; Arbitrage international (Indépendent-Labour Party, Angleterre) ; Trusts et chômage (Parti Socialiste des Etats-Unis) ; L'émigration (Parti Socialiste de la République Argentine).

Pour chacune de ces questions, il sera constitué une section.

Jusqu'à la prochaine réunion du bureau, en décembre, les partis socialistes des autres nationalités peuvent poser des questions.

La séance est suspendue à midi.

Séance de l'après-midi

La protection des ouvriers étrangers

Vandervelde. — Entre la France et la Belgique il y a de fréquents et grands déplacements de main-d'œuvre. Etant donné que la Belgique est un pays de bas salaires, les ouvriers

belges font parfois une concurrence désastreuse aux ouvriers français. On comprend donc que l'on exige en France le paiement de salaires égaux aux ouvriers français et étrangers.

Mais des menées nationalistes ont réussi à faire déposer des propositions prohibitives du travail étranger. Aucun socialiste ne peut approuver de telles mesures.

Le délégué belge dépose en conséquence, l'ordre du jour suivant :

« Considérant que, dans divers pays et notamment en France, des députés nationalistes ont fait adopter ou proposent au Parlement d'adopter des mesures législatives ayant pour objet de proscrire les ouvriers étrangers, soit en les écartant des entreprises publiques, soit en leur imposant des taxes personnelles, soit en imposant des taxes à ceux qui les emploient ;

Considérant que pareilles mesures sont de nature à causer le plus grave préjudice aux travailleurs que la misère contraint à s'expatrier ; qu'elles constituent la pire forme du protectionnisme et tendent à développer entre les ouvriers appartenant à des nations différentes, des haines et des antagonismes qui ont déjà provoqué de sanglants conflits et augmentent considérablement les difficultés de l'action internationale du prolétariat ;

Le Bureau invite les mandataires socialistes à combattre de toute leur énergie, ces mesures de proscription, et, partout où elles existent déjà, à en poursuivre l'abrogation ; charge son secrétaire de faire parvenir cet ordre du jour aux diverses fractions parlementaires intéressées ».

Vaillant expose l'état de la question. Le projet Coutant comporte une condition limitant l'emploi des ouvriers à 1/10. C'est une proportion plutôt supérieure à celle de la population ouvrière étrangère. Cette limitation est du reste dans les mœurs parisiennes.

Néanmoins, si la question revenait à la Chambre, le projet devant être amendé, nous pouvons le faire dans ce sens que la prohibition n'atteindrait que les salaires inférieurs. Mais

j'insiste sur le fait que la proposition Coutant est plutôt une résistance aux menées nationalistes.

Hyndman. — La question est plus large qu'on ne le présume. Il ne s'agit pas seulement d'ouvriers belges travaillant en France. L'introduction du travail asiatique dans l'Europe et en Amérique soulève un problème économique d'une extrême gravité.

V. Serwy. — La Commission syndicale allemande a saisi le bureau de la même question. Dans tous les grands travaux de terrassement en Autriche et en Allemagne, les ouvriers italiens, travaillant pour des salaires minimes, constituent parfois un danger pour la population ouvrière indigène. Le remède à cette situation doit être l'organisation syndicale des ouvriers étrangers.

Vandervelde ne méconnaît pas l'aspect général de la question. Mais il s'agit de pays ayant à peu près le même degré de civilisation. Dans ces conflits, la solution est plus facile à trouver. Néanmoins, je crois que l'amendement relatif à l'organisation des ouvriers étrangers peut être ajouté à mon ordre du jour.

Vaillant estime que la limitation du nombre des ouvriers étrangers est, en ce moment, le meilleur moyen d'empêcher que les nationalités proscrivent tous les ouvriers par des taxes.

Vandervelde. — La limitation est très souvent impossible ; voyez les entreprises agricoles par les ouvriers belges, les entreprises de terrassement par les ouvriers italiens. Le jour où la Chambre française sera saisie de ce projet, il serait désirable qu'une entente se produisit entre les groupes socialistes parlementaires français et belge.

Fischer comprend que l'on ne prenne pas de mesures prohibitives contre les ouvriers étrangers nécessaires dans des exploitations. Mais nous ne pouvons cependant pas admettre que le travail de nègres ou de Chinois vienne menacer le travail des ouvriers d'une culture supérieure.

Watts. — Il est difficile que le Bureau international se prononce sur des situations qui ne concernent que deux ou trois pays déterminés.

Vandervelde. — La question se posera dans toute son ampleur au congrès d'Amsterdam, puisque l'émigration se trouve à l'ordre du jour.

Mais dans le cas spécial actuel, il y a une intervention socialiste qui s'impose d'urgence, avec toute l'autorité de la sanction que lui donnera le Bureau socialiste international.

Anseele estime que sur une question plutôt restreinte, la motion Vandervelde devrait faire l'objet d'une délibération des délégués français, belges et italiens, seuls intéressés.

Vaillant. — Nous pourrions réserver la question en ce qui concerne les pays de culture inférieure.

Van Kol. — La distinction est difficile à établir.

Plutôt que de résoudre la question d'une manière incomplète, il vaudrait mieux la réserver pour le Congrès d'Amsterdam.

Vandervelde. — Nous pourrions noter dans le procès-verbal que ce cas particulier étant tranché, l'aspect général de la question reviendra devant le congrès international.

Vaillant demande que la motion Vandervelde s'étende aux pays de même culture.

Walecki (Pologne) estime que la distinction entre la culture des peuples, en cause, est élastique et qu'elle permettra aux nationalistes d'assimiler les ouvriers belges ou italiens à des hommes d'une culture inférieure.

Troelstra appuie la proposition Anseele, laissant aux délégations italienne, française et belge, le soin de trancher la question.

Les syndicats professionnels ne combattent pas l'émigration du travail, mais l'avilissement des salaires et le supplantage dans les grèves.

Après un nouvel échange de vues, le Bureau vote la motion suivante :

« Le Bureau, considérant que la question soulevée par la délégation belge est à l'ordre du jour du Congrès d'Amsterdam, qu'il appartient à ce dernier de la trancher par voie de résolution générale ;

Considérant, d'autre part, que les délégués sont unanimes à condamner le principe des propositions de lois déposées par certains députés nationalistes, et tendant à proscrire les ouvriers des pays voisins, invite les mandataires socialistes des pays intéressés — pour le cas où ces propositions viendraient à l'ordre du jour avant le Congrès d'Amsterdam — à rechercher, de commun accord, les moyens les plus efficaces pour amener le rejet de ces mesures de proscription. »

LA QUESTION MACÉDONIENNE

V. Serwy lit une lettre des organisations socialistes bulgares, demandant que l'on vote une protestation contre les actes de cruauté et de vandalisme commis par les Turcs en Macédoine.

Plusieurs délégués expriment le regret de n'être pas au courant de la situation exacte.

Etant donné que les documents font défaut, l'assemblée ajourne sa décision.

La prochaine réunion aura lieu le premier dimanche de février 1904.

Rapport du Secrétariat

Voici le texte du rapport adressé par le secrétaire Victor Serwy aux membres du Bureau sur les travaux du Secrétariat socialiste international depuis le 1er janvier 1903 :

« Le Secrétariat s'est efforcé de s'acquitter de sa tâche délicate dans la mesure de ses moyens.

» Il s'est particulièrement intéressé aux événements importants de ce semestre et il a lancé en ces circonstances plusieurs manifestes aux travailleurs et à l'opinion publique.

A la suite de nombreuses demandes d'intervention, il a eu l'occasion de consulter les partis ouvriers d'Europe et d'Amérique sur la question de la Macédoine. L'article du citoyen Alessandro Schiavi, dans le *Mouvement Socialiste*, de Paris (1), l'a engagé à faire une enquête sur la propagande antimilitariste dans les différents pays et à soumettre aux groupes socialistes parlementaires l'idée d'opérer au sein des Parlements une action simultanée contre les charges du budget de la guerre et le militarisme. Les réponses reçues sur ces deux questions ont été publiées dans une circulaire aux organisations nationales.

» Le Secrétariat a attiré l'attention des journaux et des partis socialistes sur l'importante communication du Parti socialiste argentin en ce qui concerne la loi d'émigration nouvellement établie et dont la publication dans le *Peuple* a été faite le 12 avril dernier.

» Sollicité de plusieurs côtés sur la question des conditions actuelles du travail au Japon et dans l'Afrique du Sud, il a fait paraître dans le *Peuple* une note très détaillée sur la situation ouvrière et la main-d'œuvre dans ces divers pays. Ces rapports ont été adressés à tous les délégués, et les journaux ont été invités à les reproduire.

» L'affaire du camarade socialiste russe Goch, arrêté à Naples, a fait l'objet de ses vives préoccupations. Une adresse de félicitations et d'encouragement a été envoyée aux socialistes italiens, qui ont fait d'admirables efforts pour arracher un militant socialiste à la police et à la justice du tzar.

» Un appel chaleureux aux sentiments de solidarité internationale a été adressé aux organisations ouvrières de tous les pays à l'effet de venir en aide aux victimes de la grève générale en Hollande.

» Le Secrétariat a lancé un manifeste d'ordre général, invitant les partis socialistes et les organisations ouvrières

(1) Le Militarisme et les Socialistes italiens, par A. Schiavi, dans le *Mouvement Socialiste* du 1er février 1903, n° 113.

de toutes les nations à célébrer le 1er Mai avec plus de grandeur et d'enthousiasme que jamais.

» Les horribles massacres de Kichinef ont engagé le Bureau à lancer une énergique protestation contre ces crimes de lèse-humanité, commis avec la complicité du gouvernement russe.

» Un bulletin international, relatant les communications les plus importantes reçues par le Secrétariat, a paru dans le *Peuple* et l'*Avenir social*, de Bruxelles. Un aperçu du mouvement ouvrier et socialiste dans le monde est publié régulièrement dans cette Revue, en attendant que le Bureau ait son Bulletin propre.

» Le Secrétariat a continué à réunir toutes les publications, brochures de propagande, livres, gravures, calendriers, almanachs, etc., édités par les partis socialistes, les comptes-rendus des Congrès socialistes nationaux et des Congrès syndicaux internationaux, les travaux de statistique et de législation des offices et des ministères du Travail. La Bibliothèque socialiste internationale comporte actuellement plus de 1.500 livres et brochures : un catalogue existe.

» Il compose actuellement une liste des principaux ouvrages de la littérature socialiste de tous les pays.

» Il reçoit presque tous les journaux socialistes quotidiens d'Europe, les périodiques d'Amérique, plusieurs revues et la plupart des organes des grandes organisations syndicales. Une liste des revues et des journaux politiques et syndicaux socialistes est prête à être publiée.

» La codification des ordres du jour et des résolutions des Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs de 1866 à 1876 a été préparée; elle peut paraître et constituer une brochure analogue à celle, déjà publiée, des Congrès internationaux de 1889 à 1900.

» Le Secrétariat possède les statuts et programmes de tous les partis ouvriers. De plus, il est en possession d'un grand nombre de dossiers et de documents qui lui permettront de donner naissance à un volume sur l'organisation

socialiste et ouvrière internationale. Ce travail pourra voir le jour à la veille du Congrès d'Amsterdam.

» Ajoutons que le Secrétariat a été consulté sur les questions ouvrières et qu'il a reçu la visite de camarades d'Angleterre, des États-Unis, d'Allemagne, de Finlande, etc., qui désiraient obtenir des renseignements.

» Le Secrétariat constate avec plaisir que les relations avec les partis socialistes et les organisations ouvrières deviennent plus suivies et voient dans ce fait la démonstration la plus évidente de la solidarité ouvrière internationale. Il salue avec joie l'organisation des ouvriers sous la forme nationale et internationale qui, depuis un an, fait des progrès considérables en Europe. Il se réjouit des brillants résultats électoraux de ses amis d'Allemagne et du Danemark, de l'extension des idées socialistes aux États-Unis; il constate avec une légitime satisfaction que les problèmes de la politique internationale sollicitent très vivement les délégués des partis socialistes au sein des Parlements, et particulièrement en Allemagne, en France, en Italie, en Belgique et en Hollande.

» Cet ensemble de faits est de nature à nous inspirer la plus forte confiance en l'avenir.

» Le prochain Congrès socialiste international d'Amsterdam sera, sans aucun doute, l'affirmation de la puissance grandissante de la Social-Démocratie. »

Le Secrétaire :

Victor SERWY.

Le Directeur-Gérant : HUBERT LAGARDELLE.

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiqués.

Tous droits réservés

LES SOCIALISTES FRANÇAIS

ET LE CONGRÈS DE REIMS

Un fait domine le Congrès de Reims : la réalisation absolue, entière, de l'unité entre les Organisations nationales et les Fédérations départementales qui avaient contracté au pacte d'Ivry, après l'irrévocable échec de la tentative d'unité esquissée, avec plus ou moins de sincérité par les tenants « socialistes » de la participation au pouvoir et de collaboration des classes. Aujourd'hui, il n'y a plus de *Parti Ouvrier français,* plus de *Parti socialiste révolutionnaire*, plus d'*Alliance Communiste*; il n'y a, il ne demeure que le *Parti socialiste de France*, fraction du prolétariat international organisé. Quel que soit l'esprit avec lequel on apprécie ce résultat, on est contraint de lui accorder de l'importance. L'événement est gros de conséquences immédiates et plus encore de conséquences d'avenir. Nos adversaires et spécialement ceux-là qui, hier, combattaient dans nos rangs et maintenant opèrent dans le camp de la bourgeoisie, le reconnaissent et l'avouent par le regain même d'attaques qu'ils dirigent contre nous.

Évidemment, Jaurès et ses suiveurs n'escomptaient pas cette fin. Ils ne croyaient pas, ils ne voulaient pas croire, que les partis de Vaillant et de Guesde — pour parler leur langage — en vinssent jamais à renoncer à leur existence particulière et à se fondre en un parti unique. Comme eux-mêmes n'envisagent dans les conflits d'opinion et dans les oppositions de la politique que leur propre personne, qu'ils ramènent tout et le

reste à leur individu, ils ne pouvaient admettre que des hommes qui, par un labeur ininterrompu d'un quart de siècle, avaient constitué une organisation fortement marquée à leur empreinte, poussassent ces organisations à se fondre les unes dans les autres, afin que la classe ouvrière française, comme la classe ouvrière allemande, eût son parti à elle et n'en eût qu'un seul. Pareille abnégation leur semblait positivement inadmissible.

Cela s'est fait pourtant ; cela est fait maintenant. Guesde et Vaillant, Lafargue, Landrin, Groussier, Delory sont du même parti avec une quarantaine de Fédérations départementales et un millier de groupes venus de tous les points de l'horizon, c'est-à-dire des trois ou quatre fractions qui, depuis 25 ans, s'efforcent d'organiser la classe ouvrière sur le terrain politique : Parti Ouvrier français, Parti Socialiste révolutionnaire, Parti Ouvrier socialiste révolutionnaire, voire même la boiteuse cadette de ces aînés robustes, l'ex-confédération des Indépendants, sous les auspices de laquelle Millerand et Jaurès s'étaient résolus naguère à grouper vaguement les inorganisés de leur espèce.

Dire maintenant que ce résultat ait été obtenu sans un travail préparatoire serait mentir. Tout organisme tend à persister dans son être et les éléments s'en prêtent malaisément aux tentatives de dissociation. Il a donc fallu pour atteindre le but réagir auprès de la masse des adhérents contre bien des habitudes prises, bien des préventions invétérées, contre aussi bien des souvenirs respectables et des attachements justifiés. Nul ne s'aventure de gaieté de cœur à briser les cadres où il entra de préférence à tous autres et se dévoua durant des années, aux côtés de camarades de son choix. On sait ce que l'on perd. Sait-on ce que l'on

gagne ? Que des aventuriers de la politique qui changent de convictions comme de chaussettes n'éprouvent pas ce sentiment, le contraire étonnerait ; mais il n'en est pas de plus ancré et de plus naturel chez le militant qui a fait de son Parti son affaire et son tout.

Il convenait donc pour que l'Unité fût acceptée allègrement et sincèrement par tous, non seulement que la nécessité en apparût clairement pour la bataille à livrer, dans de meilleures conditions, à la classe et à l'Etat capitalistes, mais encore que tous se convainquissent intimement que le nouveau Parti n'était rien autre chose que leur ancien Parti à chacun continué, accru, élargi, adapté aux conditions actuelles de propagande et d'action imposées par l'adversaire et les circonstances.

C'est ce qui est arrivé, si bien que chacun a compris qu'il lui était licite de sacrifier enfin jusqu'aux derniers vestiges matériels de son ancienne organisation, parce que la nouvelle organisation où il allait entrer en retenait l'esprit, les méthodes, le fond, en un mot la partie essentielle et vivante.

Au Congrès même, cette opinion était dominante avant tout débat. Après les débats, après les déclarations de Vaillant (1) et de Landrin indiquant dans quelles conditions de réciproque égalité, toutes appella-

(1) Voici le texte de la déclaration émanée du Comité révolutionnaire Central du Parti révolutionnaire et dont le citoyen Vaillant donna connaissance à la séance du Congrès du lundi 28 septembre :

Le C. R. C., dans sa séance ordinaire, tenue le 16 juin 1903, sous la présidence du citoyen Calmels, a adopté, à l'unanimité, la proposition suivante déposée par le citoyen Vaillant :

Le C. R. C. accepte, mais n'accepte qu'aux conditions suivantes la suppression des dispositions transitoires du pacte d'Ivry, c'est-à-dire la suppression des organisations nationales P. O. F. — P. S. R. — A. C., qui avec les Fédérations contractantes ont constitué le P. S. de F.

Ces conditions sont :

1° Le respect absolu du pacte d'Ivry, garanti par la question

tions et tous signes particuliers abolis pour tous, les délégués qui se trouvaient être membres du P. S. R. pouvaient voter la disparition complète des organisations, après la déclaration de Delory (1) et sa formule acceptée des représentants des Fédérations du P. O. F. du Nord et de l'Aube, nul doute ne subsistait pour personne quant à la résolution à prendre.

C'est donc à l'unanimité et au milieu des signes de la plus vive allégresse que l'abrogation des dispositions provisoires de la conférence d'Ivry et du congrès de Commentry, c'est-à-dire la disparition des organisations nationales fut votée et l'unité définitive acclamée. Nous sentions fort bien en effet que par ce vote nous ne sacrifiions rien de nos efforts antérieurs, rien de l'œuvre à laquelle nous nous étions trouvés plus strictement mêlés, rien du passé glorieux et fécond de l'organisation particulière qui jusqu'à ce jour avait été la nôtre. Celle-ci ne mourait pas ; elle revivait au contraire dans le parti nouveau avec une force, une puissance en quelque sorte doublées. Nous nous rendions compte que

---

préalable appliquée à toute motion de modification de quelque part qu'elle vienne.

2° La suppression de tous titres et noms, de toutes désignations, de tous insignes et emblèmes, de toutes inscriptions, enfin de tous signes rappelant, comme existantes, les organisations anciennes P. S. R. — P. O. F. — A. C.

3° Les noms et signes du P. S. de F. seuls sont admis à partir du jour où par la suppression des dispositions transitoires du pacte d'Ivry, les anciennes organisations auront disparu dans le P. S. de F.

(1) Voici le texte de la motion présentée par le citoyen Delory à la séance du mardi 19 septembre et votée à l'unanimité :

Etant donné les explications fournies au Congrès, qui font disparaître les difficultés signalées de l'action socialiste sur certains points du pays, les délégués des fédérations intéressées se déclarent pleinement satisfaits.

Le Congrès se prononce pour la suppression immédiate de toutes les dispositions provisoires de la Conférence d'Ivry et du Congrès de Commentry et vote, conformément au mandat de tous, l'unité complète et immédiate.

de retour chacun dans notre milieu nous reprendrions la tâche au point précis où nous l'avions laissée la veille et sans qu'aucune coterie, autour de nous, pût abuser de la transformation survenue, pour créer une équivoque fâcheuse et détourner localement les éléments ouvriers encore inorganisés, mais sympathiques d'une politique qu'en raison du changement d'enseigne, ces derniers n'auraient plus reconnue pour leur. Nous comprenions au surplus et surtout que par les ardents témoignages de solidarité reçus de partout (1) au

(1) Il est impossible de reproduire ici toutes les adresses parvenues au Congrès. Nous nous bornerons aux adresses venues d'Allemagne et de Russie.

DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE ALLEMANDE :

Au Congrès du Parti socialiste de France, à Reims

Chers camarades,

Le Comité directeur m'a chargé de vous envoyer ses félicitations pour votre Congrès et son regret qu'il lui soit impossible de vous envoyer un délégué. Je suis heureux de vous transmettre en son nom la lettre suivante et j'y ajoute mes félicitations et souhaits personnels.

C'est une tâche noble et considérable que vous avez à résoudre, de vous donner un programme nouveau. Vous y réussirez, parce que vous êtes véritablement unis, l'union des forces révolutionnaires de la France. Et vous montrerez de nouveau que l'opposition implacable contre le régime bourgeois actuel est très compatible avec la lutte pratiqué par les allègements apportés dans la situation actuelle du prolétariat ; qu'au contraire, la seule méthode d'arracher à la Société bourgeoise de tels allègements, est la lutte contre elle, et non la réconciliation avec elle.

Ce principe de lutte, nous l'avons proclamé de nouveau à Dresde, vous l'avez toujours défendu contre la confusion de quelques amis et le mensonge des ennemis du prolétariat.

Je vous serre la main, chers camarades, avec mon salut fraternel.

Karl KAUTSKY.

Chers camarades,

En vous remerciant de tout notre cœur de votre invitation pour votre Congrès, nous regrettons infiniment que la situation actuelle ne nous permette pas de lui donner suite.

Mais soyez sûrs, chers camarades, que nous suivrons avec le plus vif intérêt le cours de vos discussions et que toutes nos sympathies seront auprès de vous.

Veuillez donc accepter l'expression de nos sentiments de solidarité et nos souhaits sincères pour le succès de votre Congrès, qui, nous

Congrès, le prolétariat international investissait le *Parti Socialiste de France* comme son représentant à l'intérieur de nos frontières et qu'il eût été suprêmement dangereux de ne pas profiter de cet encouragement fraternel pour mettre debout un parti vraiment un où les socialistes révolutionnaires ne se considéreraient plus comme des alliés, mais comme les membres d'une seule grande et même famille.

Ces impressions ont été ressenties identiques dans leur Fédération, leur section et leur groupe, par tous les camarades qui n'ont pas directement participé au Congrès. Pas un d'eux ne s'est trouvé choqué, gêné ou diminué par les solutions intervenues et l'on peut dire que c'est la totalité des adhérents qui constituaient hier encore les anciennes organisations qui entrent délibérément et joyeusement dans l'unité.

Constatation précieuse, car les exemples sont plutôt

---

n'en doutons pas, contribuera à mettre plus de clarté dans les cerveaux et à serrer plus étroitement les rangs du prolétariat militant, et, en conséquence, servira à notre grande cause commune : l'émancipation du prolétariat et de l'humanité.

Dans ce sens, nous vous félicitons et vous adressons nos salutations fraternelles.

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE ALLEMAND.

DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE RÉVOLUTIONNAIRE DE RUSSIE :

Au II[e] Congrès national du Parti socialiste de France, à Reims.

Chers camarades,

Permettez-moi de vous exprimer les sentiments de profonde solidarité et de fraternelle sympathie qui unissent la social-démocratie révolutionnaire russe au Parti socialiste de France. Nous envoyons nos sincères salutations à ce vaillant Parti qui, à nos yeux, est l'unique représentant des intérêts du prolétariat en France, et qui a si bien mérité du socialisme en combattant le « révisionnisme » de MM. les millerandistes.

Vive le Parti socialiste de France! Vive la démocratie socialiste internationale !

Pour la social-démocratie révolutionnaire de Russie,

Georges PLEKHANOFF.

rares ou des fractions en s'unissant, en se fondant ensemble ne sont pas abandonnées chacune par quelques-uns et parfois par de nombreux de leurs éléments qui estiment irrespirables pour eux l'atmosphère du nouveau parti. Preuve évidente en tous cas que l'unité était vraiment et profondément voulue par tous les socialistes conscients et que si nous ne l'eussions pas réalisée à Reims, nous aurions manqué au mandat que nous avaient plus encore tacitement qu'expressément confié nos déléguants.

Mais comment ne l'eussions-nous pas réalisée. Un fait a frappé au Congrès tous les spectateurs attentifs, c'est que durant les heures où cette question de l'unité était précisément en suspens, les discussions qui se sont produites sur les diverses matières à l'ordre du jour n'en ont pas moins gardé le même caractère de sérieux et d'*arrêté*, si l'on peut dire. Malgré les difficultés, tous les camarades avaient en effet la conviction que l'on aboutirait sur le point capital dont tout le reste dépendait et que par conséquent on ne travaillait pas dans le vide, mais on débattait et on formulait pour un parti qui allait se présenter.

C'est ainsi que le programme de revendications immédiates du parti a été discuté et voté dans ses 45 articles dans la séance de nuit qui suivit la lecture de la déclaration du Comité révolutionnaire central et précéda le vote de la motion Delory. Avec une belle confiance, le Parti se donnait donc sa charte alors qu'il n'était pas encore né.

Ce programme des revendications immédiates m'amènerait à parler ici de ce qui a constitué la seconde partie de l'œuvre du Congrès, à savoir l'élaboration commençante du programme du nouveau parti et les discussions engagées de ce chef en vue de confronter

les divers points de vue et de réduire au minimum les divergences théoriques ou tactiques qui pouvaient encore subsister entre les divers éléments contractants. Mais cet examen m'entraînerait trop loin et mieux vaut le remettre à un article subséquent qu'un de mes camarades ou moi-même écrira.

Avant de clore cet article où n'a donc été envisagée que la question capitale que le Congrès avait à résoudre et qu'il a si heureusement résolue, il ne me paraît pas inutile d'indiquer en quelques mots ce qu'est ce Parti socialiste de France, définitivement constitué à Reims.

Des rapports déposés au Congrès, il résulte que 39 Fédérations départementales et des groupements non fédérés de 12 autres départements s'y trouvaient représentés par 104 délégués. Parmi ces délégués on rencontrait 9 députés : les citoyens Bouveri, Paul Constans, J. Contant, V. Dejeante, G. Delory, J. Dufour, Dr Thivrier, Ed. Vaillant, et Walter, 6 conseillers généraux, 3 conseillers d'arrondissement, 7 maires et 17 conseillers municipaux.

Le nombre des groupements adhérents s'élève à un millier, comprenant environ 20.000 cotisants réguliers. La plupart des Fédérations vivent d'une vie effective et intense, assurant à leur intérieur une propagande active et défrichant inlassablement le champ qui leur a été imparti. 14 de ces Fédérations possèdent un journal quotidien (1), bi-hebdomadaire (3) ou hebdomadaire. Il n'en est pas une qui n'ait réussi à faire pénétrer certains des siens dans les assemblées délibérantes. La seule Fédération du Nord compte près de 300 élus municipaux ; la Fédération de l'Allier 150, etc. 27 parmi les 39 Fédérations ont tenu, au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, un Congrès départemental au moins.

En dehors des réunions organisées par les Fédérations elles-mêmes, avec leurs propres forces, en dehors également des réunions qui ont eu lieu au cours de périodes électorales, le Conseil central du Parti a pris part par ses délégués directs à 120 conférences publiques données avec le concours de 36 orateurs dans 40 départements et 85 localités. Ainsi la propagande du Parti, malgré les difficultés et la pénurie de ses ressources, s'est dès cette année étendue à l'ensemble du pays.

L'organe central du Parti, le *Socialiste*, est également en bonne voie de développement, ayant vu augmenter cette année de plus d'un tiers le nombre de ses abonnés.

Ces progrès généraux, cette marche ascensionnelle permettent au *Parti socialiste de France* d'envisager l'avenir avec un ferme espoir. Il a réalisé l'unité tant désirée de la foule anonyme. Il groupe déjà plus des trois quarts des travailleurs organisés sur le terrain politique. Les fédérations révolutionnaires demeurées encore autonomes sentent de plus en plus fortement la nécessité d'incliner vers lui. Demain il comprendra l'unanimité des prolétaires conscients ; et englobant toutes les forces de révolution, il sera vraiment la grande, la pleine, la complète unité socialiste révolutionnaire.

Louis Dubreuilh.

LES SOCIALISTES ALLEMANDS

ET

LE CONGRÈS DE DRESDE

Le dernier de nos Congrès n'est pas de ceux auxquels nous pensons avec une joie sans mélange et le Parti tout entier partage cette opinion, croyons-nous. Mais il y aurait exagération à le considérer comme un Congrès perdu. Si peu édifiant qu'ait été le cours de ses séances, ses résultats matériels ont été toujours satisfaisants, il a déblayé notre route de nombreuses causes de mésintelligence et de querelle ; aussi, malgré les luttes furieuses qu'il a déchaînées, a-t-il servi la cause de la paix intérieure.

Mais il faut proclamer, et on ne saurait le faire assez, que le nœud des débats, la discussion sur la tactique, ne peut motiver aucun sentiment de découragement. Nous n'avons pas la moindre raison de regretter que ce point ait été mis à l'ordre du jour et traité à loisir.

Les sentiments pénibles, obsédants, choquants même, n'ont été dissipés que par la discussion de la question qui malheureusement se trouvait en tête de l'ordre du jour. La combativité des congressistes était encore intacte et l'irritabilité fort grande de part et d'autre parce qu'on ne s'était pas encore expliqué. Si la tactique était venue d'abord en discussion et la collaboration à la presse bourgeoise en second lieu, on peut être sûr que ce point eût été traité beaucoup plus brièvement, beaucoup plus paisiblement.

Tel aurait pu être le cas si les camarades qui four-

nirent l'occasion de cette discussion, si les collaborateurs de la « Zukunft » s'étaient informés de la légitimité de notre critique et de la décision du comité directeur, s'ils avaient donné avant l'ouverture des débats sur la collaboration aux feuilles bourgeoises les explications qu'ils n'ont produites qu'à la fin. Le Congrès aurait gagné un temps précieux et on lui aurait épargné une série de scènes haïssables.

Ces camarades savaient de prime abord que leur position était intenable. Ils ne firent d'ailleurs aucun effort sérieux pour la défendre. Mais, pour éviter que leur retraite prît l'aspect d'une fuite, ils cherchèrent à faire une diversion sur un tout autre terrain, et, pour pallier leurs fautes présentes, deux d'entre eux recueillirent soigneusement tout ce qu'ils purent dénicher de fautes dont le camarade Mehring s'est rendu ou se serait rendu coupable. C'est à ce coup plein de finesse que l'on a dû de voir une discussion objective se changer en une querelle personnelle.

Il ne me semble pas que ce soit ici le lieu de m'étendre sur le cas Mehring qui est lié à ces événements. Chaque jour peut apporter de nouveaux éclaircissements, mais le public ne lira ces lignes que quelques jours après qu'elles auront été écrites. Tout ce que je pourrais exposer risquerait d'être démenti par des faits nouveaux.

Il me suffit de déclarer que je ne vois aucune raison de rien retirer de ce qui a été dit à Dresde.

La discussion sur la tactique fut plus élevée et plus instructive que les débats sur la collaboration aux journaux bourgeois. Elle se termina d'ailleurs par un vote remarquable. Comparée à la décision du Congrès de Hanovre, celle de Dresde marque un progrès décisif. Elle témoigne de la puissance qui réunit les différentes tendances dans le parti. Le but de la discussion, le but

de notre résolution ont été atteints autant qu'ils pouvaient l'être.

Dans mon article « sur le Congrès » (n° 49 de la *Neue Zeit*) j'exprimais le souhait de voir le Congrès de Dresde réussir là où celui de Hanovre avait échoué : je désirais qu'on « trouvât une décision susceptible d'être reconnue et respectée partout également comme la volonté évidente de la majorité du parti. Si, disais-je, l'on convainc fortement l'aile révisioniste qu'il n'y a pas possibilité de changer le caractère de notre parti, nous pouvons espérer que nos contradicteurs consacreront leur énergie plutôt à lutter contre l'ennemi commun qu'à rechercher et à proposer des problèmes au parti, si bien que tous, sans la moindre divergence, nous recommencerons à combattre coude à coude. »

Mon désir s'est réalisé, au moins dans sa première partie : on a constaté de la façon la plus énergique qu'il n'y avait aucune raison de changer ou de réviser le caractère du parti.

Onze voix en tout se prononcèrent contre notre résolution. Parmi les opposants se trouvaient encore des camarades qui ne la trouvaient pas assez sévère. Il y en avait d'autres également dont le vote est au premier abord incompréhensible ; on peut s'expliquer pourtant comment ils ont pu se prononcer contre Bernstein. Ce sont des camarades qui auraient exposé aussi clairement que Kalb, par exemple, la contradiction profonde qui sépare le point de vue révisioniste du point de vue « orthodoxe ». Exposé seulement. Compris, c'est une autre question. Mais ils l'avaient du moins sentie, et si cependant ils n'ont pas voté avec Bernstein, c'est qu'ils reconnaissaient la faiblesse de sa position.

Mais on peut encore chercher ailleurs la raison pour

laquelle quantité de révisionistes n'ont pas suivi Bernstein.

On ne peut comprendre le mouvement révisioniste de ces dernières années que si l'on y distingue deux groupes, que l'on peut appeler révisionisme théorique ou conscient et révisionisme pratique ou inconscient. Le premier groupe seul se sentait atteint par notre résolution. Seul il se prononça contre elle. Le second groupe ne représentait pas une direction déterminée, consciente, mais seulement une certaine disposition, une certaine tendance que nous avons toujours eue dans le parti et que nous aurons toujours, mais qui n'est jamais devenue un courant déterminé, n'a jamais pris corps que par l'intervention du révisionisme conscient; ce dernier disparu, elle s'est toujours réduite de nouveau à une tendance nébuleuse.

Le terme de révisionistes inconscients ou de révisionistes pratiques ne convient peut-être pas absolument aux membres de ce groupe, parce que la théorie et sa révision les laissent parfaitement indifférents. On pourrait également les appeler opportunistes, mais cette expression est si sujette à être mal comprise que je me garde autant que possible de l'employer. En un certain sens, nous sommes tous opportunistes, a dit justement Bebel. Nul d'entre nous ne veut donner de la tête contre les murs ; chacun adapte sa conduite aux conditions existantes. Ce que l'on blâme chez les « opportunistes » de notre parti, c'est un certain mode d'adaptation, une certaine forme d'opportunisme, l'adaptation de notre parole et de notre action aux besoins de certaines sphères non prolétariennes de la population.

Même si l'on prend le mot d'opportunisme en ce sens, — je vise ici un reproche que l'on m'a souvent fait — il n'est nullement légitime de qualifier d'opportuniste ou

même d'hyperopportuniste ma proposition de rester sur la défensive au Reischtag dans la question du droit de suffrage. On ne peut en aucune façon prétendre que j'ai égard à d'autres intérêts qu'aux intérêts prolétariens. La seule question dont il s'agisse ici est la suivante : devons-nous offrir le combat sur le terrain du suffrage universel ? Ce n'est pas faire preuve de qualités tactiques que de placer l'adversaire sur le terrain où nous sommes sûrs d'être battus. Sans doute, s'il était établi que la bataille dût se livrer sur ce point, si l'on savait pertinemment que les conservateurs proposeront un projet empirant les conditions électorales, il pourrait être habile, au point de vue tactique, de les prévenir par une motion les améliorant. Mais tant que cela n'est pas, je pense que nous n'avons aucun motif de provoquer une modification du suffrage qui, si elle avait lieu, ne pourrait être que déplorable, étant donné les dispositions actuelles de nos adversaires. D'ailleurs je ne me suis jamais cru un tacticien émérite, et je suis facile à détromper. Mais je ne me laisse pas intimider par des mots vides, comme « hyperopportunisme » et autres semblables. Dans ma vie, j'ai été aussi souvent traité de « modéré » que de « radical » ; je suis cependant toujours resté le même. Je n'ai pas peur des mots.

Mais revenons au révisionisme pratique.

Il est clair que dans notre parti, malgré l'unité de principe, il y a toujours des différences dans les caractères et les tempéraments ainsi que dans le jugement des divers camarades qui conçoivent diversement les questions isolées. Les divergences locales sont encore plus graves que les divergences personnelles. Dans un empire aussi vaste que l'Allemagne, toutes les régions ne sont pas également développées, tant au

point de vue économique qu'au point de vue politique; leur histoire, leurs traditions, leurs institutions politiques elles-mêmes sont différentes. Ainsi se constituent les milieux sociaux les plus divers qui créent les tendances politiques et sociales les plus variées.

A Dresde, Bebel a appelé Munich une Capoue qui endort les esprits. C'était certainement une plaisanterie et les délégués de Munich ont eu tort de la mal prendre. Mais elle a un fond sérieux. Il est indiscutable que le milieu social de Munich ou de Karlsruhe a des effets différents de ceux de Leipzig, de Dresde ou de Berlin. Des camarades qui ici étaient « radicaux » deviennent là « modérés ». De semblables changements dans les idées ne sont pas un signe de versatilité ou de manque d'intelligence. Ils prouvent simplement que dans une région ou dans un endroit les antagonismes de classes sont beaucoup plus accusés que dans d'autres.

A Berlin nous avons deux milieux côte à côte qui ont des tendances opposées, et selon qu'un camarade tombe dans l'un ou dans l'autre, il subit une influence différente. S'il appartient au Nord ou à l'Est de la ville, il est ardent à la lutte prolétarienne; dans les cafés de l'Ouest, par contre, il a des prétentions littéraires, il est blasé, décadent, et cherche des sensations dans les journaux.

Quiconque s'appuie sur la base solide d'une théorie bien élaborée, empruntée à l'ensemble du monde capitaliste, peut, jusqu'à un certain point, s'élever au-dessus des influences variables des divers milieux locaux et des oscillations économiques périodiques — prospérité et crise. Mais personne ne peut entièrement se soustraire à l'influence de son milieu personnel, spécial.

La diversité des milieux, plus encore que la diversité des caractères et des connaissances personnelles, produit

dans notre parti une diversité de tendances et d'opinions qui a toujours existé, qui doit exister malgré l'unité des conceptions fondamentales. La rapide extension prise par notre parti tend à augmenter encore cette variété. Mais, d'un autre coté, le mode de production moderne tend à niveler toutes ces différences, à atténuer de plus en plus toutes les particularités locales; il agit en sens contraire.

A ces différences qui tiennent au lieu, viennent se joindre celles qui tiennent au temps. La tendance d'une sphère importante du parti est différente à une époque de prospérité, de progrès du libéralisme et à un moment de crise ou de recul du libéralisme.

Ainsi, en des lieux différents, chez des personnes différentes, les sentiments hostiles des membres du parti pour le monde bourgeois, leur radicalisme peuvent être fort différents; ils ne sont même pas identiques dans les mêmes lieux et chez les mêmes personnes.

C'est dans une ère de prospérité que le révisionisme théorique arriva en Allemagne, importé d'Angleterre par Bernstein; David et d'autres encore avaient déjà tenté quelques incursions dans le même sens.

Ce révisionisme répondait alors aux tendances de toute une série de personnes et de localités qui s'y rallièrent, non parce qu'elles reconnaissaient ses déclarations théoriques, mais parce que sa pratique, l'atténuation de la lutte de classe, le rapprochement vers la démocratie bourgeoise, s'accordait avec leurs sentiments. Ces camarades ne s'identifièrent pas avec ses théories, ils prêchaient même l'indifférence à l'égard de toute dispute théorique. Mais ils attaquaient vivement ses adversaires et ses critiques, voyant dans leurs objections une atteinte portée à la liberté d'opinion. Ils se mettaient ainsi en commode posture; ils pouvaient

atteindre les adversaires du révisionisme sans être obligés de se donner la peine de comprendre et de défendre le révisionisme théorique.

C'est grâce à ces révisionistes pratiques qui ne reconnaissaient pas expressément le révisionisme théorique, mais se contentaient de le défendre et de le favoriser, que le révisionisme théorique est devenu en Allemagne un facteur politique dont la presse bourgeoise a exagéré encore la puissance et le danger. Mais, d'autre part, le révisionisme pratique a acquis ainsi, grâce au révisionisme théorique, une unité intellectuelle qui lui manquait auparavant. D'une simple réunion de tendances locales et personnelles, il devint un courant possédant un organe spécial.

L'opposition entre l'aile gauche et l'aile droite du parti prit aussi un autre caractère. Comme on voyait dans le révisionisme théorique l'étoile conductrice du révisionisme pratique, ce dernier sembla vouloir entraîner le parti dans une direction contraire à celle qu'il avait suivi jusqu'alors. Les antagonismes cessèrent d'être passagers comme autrefois, ils devinrent permanents, se manifestèrent à chaque occasion. La méfiance et l'exaspération finirent par séparer les meilleurs camarades et amis.

Rien de plus faux que de croire que ce sont des rivalités personnelles et les excitations de certaines gens qui ont créé le différend qui s'est manifesté si violemment à Dresde. Ce n'est qu'après coup qu'on a cherché à le légitimer réellement.

Cette opinion mesquine qui se prévaut d'une profonde connaissance de l'homme est heureusement aussi fausse dans notre cas qu'elle l'a été dans bien d'autres. On a également voulu réduire l'antagonisme de Marx et de Bakounine aux proportions d'une rivalité person-

nelle ; c'est le contraire qui est vrai. Si l'on va au fond des choses, on trouvera en général que là où il y a accord objectif pour la cause, on supporte, dans l'intérêt du parti, des camarades personnellement peu sympathiques, et que, par contre, l'amitié la plus vive ne résiste pas aux effets irritants d'une hostilité réelle et durable. Nos rapports les meilleurs, les plus amicaux ont leur source dans la lutte que l'on mène en commun, et non dans la camaraderie de cabaret ; ils ont leur raison dans notre accord objectif.

Les rivalités personnelles sont le résultat de conceptions opposées ; le contraire n'est pas vrai. Les premières peuvent s'atténuer quand les secondes ont été écartées. Cela ne peut se faire par une conversation particulière en petit groupe, mais par le jugement de notre tribunal suprême, le Congrès. Aussi les débats et la décision de Dresde étaient-ils devenus indispensables. Notre organe central n'a aucun motif de les diminuer. Nous avons besoin de clarté. Et cette clarté nous a été donnée à Dresde. Elle eût été plus grande encore si la campagne haineuse des Braun et Bernhard contre Mehring n'avait pas coûté deux journées et demie et réduit ainsi le temps que l'on pouvait consacrer à la discussion de la tactique, si bien que peu de camarades ont pu s'expliquer sur ce point.

Il faut surtout retenir ceci du Congrès de Dresde : avant même sa réunion, on savait parfaitement que le révisionisme n'avait pas pris racine dans les masses, qu'il ne comptait que des officiers mais n'avait pas de troupes, que sa représentation dans la presse et dans les corps élus était hors de toute proportion avec son importance numérique ; mais à Dresde, les généraux du révisionisme se sont eux aussi partagés en deux camps. Les chefs de corps ont abandonné l'état-major,

le révisionisme pratiques'est débarrassé du révisionisme théorique.

Ce dernier n'a pas répondu à l'attente du premier. Au lieu de pénétrer dans les masses et de déblayer ainsi le terrain au profit du révisionisme pratique, il en a détourné les masses. Il n'a été pour celui-ci qu'un obstacle, non une aide. Il est même devenu un danger qui menaçait de le compromettre gravement. Aussi Bernstein et Millerand furent-ils jetés par dessus bord ; le plus énergique fut Heine qui assimila l'accusation d'être révisioniste à celle d'avoir volé des cuillers d'argent.

Jaurès en sera sans doute fort fâché. Il s'était complu dans la pensée que, cette fois encore, ses amis d'Allemagne resteraient dans la minorité, mais il se consolait en espérant qu'ils deviendraient rapidement la majorité et se débarrasseraient alors des Bebel, Singer, Kautsky. Il ne pouvait s'attendre à les voir se joindre à la majorité et voter une résolution condamnant sa tactique.

Cette résolution prise en Allemagne ne lui est nullement indifférente. Son importance dépasse de beaucoup les frontières de notre pays ; c'est un bon prélude au Congrès d'Amsterdam où nous aurons encore à nous préoccuper de la tactique si l'ordre du jour provisoire n'est pas modifié. Jaurès espérait, avec l'aide de ses amis d'Allemagne, l'emporter sur ses critiques et leur demander un compte sérieux de leurs agissements. Aujourd'hui il a à leur opposer, non un rempart, mais les voix des Auer, Heine, Südekum, Vollmar, etc.; et ces voix sont acquises et ne pourraient, sans l'inconséquence la plus grossière, se prononcer en un autre sens.

Mais, pour l'Allemagne, les déclarations et les votes

de Dresde sont l'enterrement du révisionisme théorique comme facteur politique. Les convictions des camarades isolés ne se trouvent pas atteintes par les décisions prises. Un congrès ne peut pas davantage constater l'exactitude ou l'inexactitude scientifique d'une doctrine. Mais le révisionisme théorique perd toute force du moment que le révisionisme pratique se retire de lui. Nous aurons peut-être encore l'occasion de critiquer les œuvres de la littérature révisioniste, mais nous pourrons le faire de sang-froid, car, dans les luttes politiques, le révisionisme théorique ne jouera pas de longtemps un rôle en Allemagne.

A ce point de vue, les débats de Dresde nous ont rapproché beaucoup de la paix intérieure.

Mais le révisionisme pratique doit perdre également à sa séparation d'avec le révisionisme théorique. Celui-ci, malgré toutes ses insuffisances, constituait cependant une introduction à une théorie. La théorie, les conclusions, tirées méthodiquement de l'observation des faits qui dépassent de beaucoup les limites de l'expérience personnelle, est, comme nous l'avons déjà dit, le seul moyen dont dispose un homme politique pour s'émanciper autant que possible du milieu où le hasard le jette. Si l'on ne possède pas une base théorique solide, on se laisse emporter par ses tendances personnelles, par celles de son entourage comme une feuille sèche par le vent.

Grâce au révisionisme théorique, le révisionisme pratique, malgré son aversion pour la spéculation, s'était assuré inconsciemment pendant quelque temps une assez grande stabilité. Aujourd'hui il redevient le chaos qu'il était avant que Bernstein eût passé dans son camp. Maintenant il ne peut opposer qu'une résistance moindre encore au courant qui lui est opposé. Ce cou-

rant promet de devenir de plus en plus puissant à mesure que la crise disparaîtra, que le libéralisme perdra de son influence, que se produiront des conflits plus sérieux avec les pouvoirs publics. Aussi le nombre des milieux locaux où règne encore le révisionisme pratique, ne peut-il manquer de diminuer. Les froissements personnels s'adouciront au sein du parti et les rivalités s'atténueront.

A ce point de vue encore, le congrès de Dresde a donné une puissante impulsion et servi ainsi la cause de la paix intérieure.

Cependant il ne faut pas s'abandonner aux illusions. Il existe encore suffisamment de divergences d'opinion parmi nous et certaines ne disparaîtront jamais. Sans cela, nous pourrions espérer voir s'évanouir aussitôt les sentiments d'irritation et d'amertume personnels. Précisément parce que, dans l'intérêt du parti, on a d'abord cherché à les masquer, parce qu'on a essayé de les dissimuler, que les antagonismes n'ont jamais été complètement dévoilés, ils ne se sont pas adoucis, mais énormement renforcés : leur explosion à Dresde a dû paraître incompréhensible et sans motif à ceux qui ne connaissaient pas le fond des choses.

Une plus longue dissimulation n'aurait fait qu'empirer la situation, loin de l'améliorer. Les explications franches données à Dresde, si tristes qu'elles puissent être, n'en étaient pas moins devenues absolument nécessaires. Mais, si elles peuvent être l'origine de la paix intérieure, celle-ci n'est nullement atteinte encore. La défiance, l'acrimonie n'ont pas disparu chez certains et le compte-rendu du congrès ne manquera pas d'exciter bien des esprits.

Mais les flots déchaînés finiront par s'apaiser, et le mauvais épisode du révisionisme se perdra comme

s'est perdu l'épisode des « Jeunes », il y a une dizaine d'années, et celui du « National-socialisme », il y a quelque temps.

En fait, ce dernier n'était que l'action parallèle bourgeoise du révisionisme théorique. Ils sont nés à la même époque, dans une même situation économique et politique, ils ont fleuri en même temps, ils se sont fanés ensemble quand le soleil de la prospérité économique n'a plus lui pour eux, quand la bourgeoisie a jugé inutile d'aller encore à gauche ; ils restent flétris tous deux sans laisser un fruit à l'arbre de la politique.

K. KAUTSKY.

(Traduit par Leon Remy.)

LETTRES A KUGELMANN

(FIN [1])

XXXIV

Londres, 27 juin 1870.

Cher empereur Wenceslas !

. . . . . .

Messieurs les professeurs allemands se sont vus ces derniers temps obligés de m'accorder par ci par là quelque attention, mais ils l'ont fait d'une façon bien sotte encore ; par exemple A. Wagner, dans une brochure sur la propriété foncière, Held (Bonn), dans une brochure sur les systèmes de crédit agricole dans la province rhénane.

Monsieur Lange (*Ueber die Arbeiterfrage*, etc., 2e édit.) me donne de grands éloges, mais dans le but de se rendre lui-même important. Monsieur Lange a, en effet, fait une grande découverte. Toute l'histoire doit être sublimée sous une seule grande loi naturelle. Cette loi est la phrase (l'expression de Darwin ainsi employée devient une simple phrase) « Struggle for life », la lutte pour l'existence, et le contenu de cette phrase est la théorie de la population ou « rather », de la surpopulation de Malthus. Au lieu donc d'analyser le « struggle for life » tel qu'il se manifeste dans diverses formes sociales déterminées, il suffit de traduire chaque lutte concrète dans la phrase « struggle for life » et cette phrase dans la fantaisie de Malthus sur la population. Il faut avouer que c'est là une méthode très forte pour les

(1) Voir nos numéros 105, 112, 123, 124 et 125.

ignorants et les paresseux d'esprit qui se rengorgent en faisant pompeusement de la science.

Ce que le même Lange dit sur la méthode hegelienne et sur l'emploi que j'en fais est vraiment puéril. D'abord, il ne comprend « rien » de la méthode hegelienne, et par suite il saisit beaucoup moins encore ma façon critique d'en user. En un sens, il me rappelle Moïse Mendelssohn ; cet archetype de la vessie écrivit une fois à Lessing pour lui demander comment il pouvait prendre « au sérieux » ce « chien de Spinoza ». Monsieur Lange s'étonne de même qu'Engels, moi, etc., nous prenions encore ce chien de Hegel au sérieux alors que depuis longtemps déjà Büchner, Lange, Dr Dühring, Fechner, etc., s'accordent à dire qu'ils l'ont enterré. Lange est assez naïf pour dire que je me meus avec « la plus rare liberté » dans la matière empirique. Il ne soupçonne pas que cette « liberté de mouvement » n'est qu'une paraphrase pour la méthode de traiter cette matière, pour la méthode dialectique.

. . . . . .

Pour ce qui est de l'insistance de Meissner au sujet du second volume, non seulement la maladie m'a interrompu pendant tout l'hiver, mais de plus il m'a paru nécessaire de piocher le russe. Quand on traite de la question agraire, il est indispensable d'étudier dans les sources originales les conditions de la propriété foncière russe. En outre, à l'occasion de la ligne agraire d'Irlande, le gouvernement anglais a publié une série de « blue boooks » (bientôt terminée) sur la situation agraire « in all countries ». Enfin — « entre nous » —, je désirais que parût auparavant la 2e édition du tome I. Si celle-ci survenait au milieu de la dernière mise au point du tome II, cela ne pourrait qu'être fâcheux.

Ton K. M.

XXXV

Londres, 14 septembre 1870.

Cher Wenceslas,

Ci-inclus l'adresse.

Mon temps est tellement pris par le « International Work » que je ne me couche jamais avant trois heures du matin. C'est une excuse à mon silence obstiné.

. . . . . .

Ton Karl Marx.

XXXVI

Londres, 13 Décembre 1870.

Cher Kugelmann,

Tu t'expliqueras mon long silence quand tu sauras que pendant cette guerre qui a rappelé en France la plus grande partie des « foreign correspondents » (1) du « Général Council », j'ai dû suffire à presque toute la correspondance internationale, ce qui n'est pas une petite affaire. En outre, avec la liberté de la poste qui règne actuellement en Allemagne et particulièrement dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, et tout « particulièrement » dans le Hanovre, il est dangereux non pour moi, mais pour mes correspondants allemands, que je leur écrive mes opinions sur la guerre. Et, en ce moment, sur quoi écrire sinon sur ce sujet ?

Tu me demandes, par exemple, notre première adresse sur la guerre. Je te l'avais envoyée. Elle a probablement été saisie. J'expédie aujourd'hui nos deux adresses réunies en une seule brochure, ainsi que l'article du professeur Beesley, paru dans la « *Fortnightly Review* » et le « *Daily News* » d'aujourd'hui ;

(1) Correspondants pour l'étranger.

comme cette feuille est de nuance prussienne, l'affaire ira bien. Le professeur Beesley est comtiste et comme tel, obligé de faire valoir toutes sortes de « crotchets » (1), au reste un homme très brave et excellent. Il est professeur d'histoire à l'Université de Londres.

Il semble qu'en Allemagne on ne se soit pas contenté de faire prisonnier le Bonaparte, ses généraux et son armée; on a encore acclimaté tout l'impérialisme avec ses infirmités dans le pays des chênes et des tilleuls.

Pour ce qui est du bourgeois allemand, son ivresse ne m'étonne en aucune façon. D'abord l'accaparement est le principe vital de toute bourgeoisie, et prendre des provinces étrangères est toujours « prendre ». De plus, le bourgeois allemand a accepté avec humilité de ses pères du peuple et surtout des Hohenzollern tant de coups de pied que ce doit être pour lui une véritable jouissance que de les voir, pour changer, appliquer à l'étranger.

En tous cas, cette guerre nous a délivré des « républicains bourgeois ». Elle a mis fin par la terreur à l'existence de cette clique. Le résultat est important. Elle a fourni à nos professeurs la meilleure occasion de se ravaler, aux yeux de l'univers, au rang de pédants serviles. Les conditions qu'elle amènera à sa suite feront la meilleure des propagandes en faveur de nos principes.

Ici, en Angleterre, au début de la guerre, l'opinion publique était ultra prussienne.

Elle est toute différente aujourd'hui. Dans les « cafés chantants », par exemple, les chanteurs allemands avec leur « Wacht am Rhein » sont sifflés, tandis qu'on accompagne en chœur la « Marseillaise » des chanteurs

(1) Lubies, chimères.

français. Indépendamment de la sympathie décidée des masses populaires pour la république, du dépit ressenti par la « respectability » à la nouvelle de l'alliance, aujourd'hui évidente, de la Prusse et de la Russie, du ton impudent de la diplomatie prussienne, la conduite de la guerre — le système des réquisitions, l'incendie des villages, les fusillades des francs-tireurs, les prises d'otages et autres récapitulations de la guerre de Trente-Ans ont excité l'indignation générale. « Of course » — les Anglais ont agi de même dans l'Inde, à la Jamaïque, etc., mais les Français ne sont ni des Hindous, ni des Chinois, ni des nègres et les Prussiens ne sont pas des « haevenborn englishmen ». C'est vraiment une idée digne d'un Hohenzollern que de faire un crime à une nation de continuer à se défendre quand son armée permanente comprend tout le monde. En fait, la guerre menée par le peuple prussien contre Napoléon Ier était la vraie bête noire de ce brave Frédéric-Guillaume III. On peut s'en convaincre en consultant l'histoire consacrée par le prof. Pertz à Gneisenau qui, dans sa Landsturm, érigea en système la guerre de francs-tireurs. Frédéric-Guillaume III avait le cœur rongé de voir le peuple se battre par ses propres forces et sans ordres supérieurs.

Cependant, il ne faut pas chanter victoire avant le combat. La guerre peut encore prendre une tournure très désagréable. On ne comptait pas sur la résistance de l'armée de la Loire, et la dispersion à droite et à gauche des forces allemandes peut faire régner la terreur, mais en fait, elle n'a d'autre résultat que de provoquer la défensive sur tous les points et d'affaiblir l'offensive. Le bombardement dont on menace Paris est un simple truc. Suivant toute probabilité il ne peut produire un effet sérieux sur la ville elle-même. Que

l'on abatte quelques ouvrages avancés, que l'on fasse brèche, à quoi cela sert-il quand le nombre des assiégés est plus grand que celui des assiégeants. Et quand les assiégés se battent exceptionnellement bien dans les « sorties » tandis que les assiégeants se défendent derrière des « enrenchments », qu'arrivera-t-il quand les rôles seront changés?

Affamer Paris est le seul moyen réel. Mais si la résistance dure suffisamment pour que des armées arrivent à se constituer et que la guerre populaire s'organise en province, on n'aura fait que déplacer le centre de gravité. D'ailleurs, même après la capitulation, Paris, qui ne se laissera pas occuper et tenir en respect par une poignée d'hommes, immobilisera une grande partie des « invaders ».

Mais quelle que soit l'issue de la guerre, elle n'en a pas moins exercé le prolétariat français aux armes, et c'est là qu'est la meilleure garantie de l'avenir.

Le ton impudent que la Russie et la Prusse prennent à l'égard de l'Angleterre pourrait les conduire à des conséquences tout à-fait inattendues et fort désagréables. Voici la chose : au traité de Paris de 1856, l'Angleterre s'est elle même désarmée. C'est une puissance maritime, et, vis à-vis des grandes puissances militaires du continent, elle ne peut jeter dans la balance que les moyens employés dans une guerre navale. Le moyen infaillible dont elle dispose est la suppression temporaire du commerce transatlantique des continentaux. Il repose principalement sur l'application du principe qui consiste à saisir des marchandises ennemies sur des navires neutres. Les Anglais ont renoncé à ce « maritime right » (avec d'autres « rights » semblables), par la déclaration annexée au traité de Paris. Clarendon le fit sur les ordres secrets du Russe Palmerston. Mais la déclaration

ne constitue pas une partie inhérente du traité ; elle n'a jamais été légalement sanctionnée en Angleterre. Messieurs les Russes et messieurs les Prussiens comptent sans leur hôte, s'ils se figurent que l'influence de la reine qui, par « family interest », est devenue prussienne, et l'imbécillité d'un Gladstone empêcheront, au moment décisif, John Bull de jeter par-dessus bord l'obstacle qu'il s'est lui-même créé. En quelques semaines, il peut toujours donner le coup de grâce au commerce maritime de la Russie et de la Prusse. Nous aurons alors l'occasion de considérer les figures allongées des diplomates de Pétersbourg et de Berlin, et celles plus longues encore de nos « Kraftpatrioten ». Qui vivra verra.

. . . . . .

Ton.

K. M.

XXXVII

Londres, 14 février 1871.

Cher Kugelmann,

. . . . . .

Tu sais quelle opinion j'ai des « middleclass heroes ». MM. Jules Favre et C° (suspects depuis le gouvernement provisoire et l'époque de Cavaignac) ont cependant dépassé mon attente. Ils ont commencé par permettre au « sabre orthodoxe », au « crétin militaire » (1) — c'est ainsi que Blanqui caractérisait justement Trochu — de réaliser son « plan ». Il consistait à prolonger la résistance de Paris à l'extrême, jusqu'au « starvation-point » (2) et de limiter l'offensive à des manœuvres

(1) Héros de la bourgeoisie.
(2) Famine.

simulées, à des « sorties platoniques ». Je ne parle pas ici par conjecture. J'ai eu connaissance d'une lettre écrite par Jules Favre lui-même à Gambetta. Il s'y plaint de n'avoir pu, ni lui ni les autres membres du gouvernement restés à Paris, pousser Trochu à prendre sérieusement l'offensive. Trochu répondait toujours que la démagogie parisienne en profiterait pour prendre le dessus. Gambetta lui répondit : « vous avez prononcé votre condamnation ». Plutôt que de battre les Prussiens, Trochu préférait tenir de court les rouges à Paris, grâce à ses gardes du corps bretons qui lui rendaient les mêmes services que les Corses à Louis Bonaparte. Tel est le véritable secret des défaites essuyées non seulement à Paris, mais partout en France où la bourgeoisie a agi d'après le même principe, d'accord avec la majorité des autorités locales.

Après que le plan de Trochu eut été exécuté jusqu'à son « climax », — quand Paris se vit forcé de se rendre ou de mourir de faim — Jules Favre et Cie n'avaient plus qu'à suivre tout simplement l'exemple du commandant de la citadelle de Toul. Il ne capitula pas ; il se contenta de déclarer aux Prussiens que le manque de vivres le forçait à abandonner la défense et à leur ouvrir les portes ; ils pouvaient faire ce qui leur plairait.

Jules Favre ne se contenta pas de signer une capitulation de forme. Après s'être fait prisonnier « du roi de Prusse », avec ses collègues du gouvernement, après avoir rendu Paris, il eut l'imprudence d'agir au nom de la France tout entière. Que savait-il de l'état de la France en dehors de Paris ? Absolument rien, sauf ce que Bismarck avait la gracieuseté de lui communiquer.

Mieux encore, « Messieurs les prisonniers du roi de Prusse » vont plus loin et déclarent que la partie libre encore du gouvernement français, réfugiée à Bordeaux,

a perdu ses pleins pouvoirs et que l'on ne peut plus agir que d'accord avec les prisonniers du roi de Prusse.

Comme prisonniers de guerre, ils ne pouvaient plus qu'écrire sous la dictée de leurs vainqueurs. Aussi proclamaient-ils le roi de Prusse autorité souveraine en France, « de facto ».

Louis Bonaparte lui-même, après avoir capitulé et s'être rendu à Sedan, avait plus de pudeur. Répondant aux propositions de Bismarck, il déclara qu'il ne pouvait prendre part à aucune négociation parce que, comme prisonnier prussien, il avait cessé de jouir d'aucune autorité en France. J. Favre pouvait tout au plus accepter *sous condition* un armistice pour toute la France, en réservant toutefois la ratification de cette convention par le gouvernement qui seul avait qualité et pouvoir de convenir des clauses de cette trève avec la Prusse. On n'aurait certes pas alors permis d'exclure de cet armistice la partie orientale du théâtre de la guerre. On n'aurait pas permis aux Prussiens d'arrondir d'une façon si profitable leur ligne d'occupation.

Rendu insolent par l'usurpation de ses prisonniers qui, comme tels, continuent à jouer au gouvernement français, Bismarck intervient « sans gêne » dans les affaires intérieures de la France. Bismarck le Noble proteste contre le décret de Gambetta relatif aux élections générales à « l'Assemblée » parce qu'il porte atteinte à la liberté électorale. « Indeed ». Gambetta devrait répondre par une protestation contre l'état de siège et le reste qui suppriment la liberté dans les élections au Reichstag.

Je souhaite que Bismarck s'en tienne à ses conditions de paix ! 400 mill. de l. st. comme contribution de guerre, — la moitié de la dette anglaise ! Les bourgeois eux-mêmes finiront par comprendre que, même en

mettant les choses au pire, ils ne pourront que gagner à la continuation de la guerre.

Le « Mob », distingué ou non, ne juge que par l'apparence, la façade, le succès immédiat. Pendant vingt ans, il a fait l'apothéose de Louis Bonaparte « all over the world » (1); même à son apogée, je l'ai démasqué comme une canaille médiocre. J'ai la même opinion du Yunker Bismarck. Néanmoins, je ne tiens pas Bismarck pour aussi sot qu'on pourrait le croire si sa diplomatie était spontanée. La chancellerie russe l'a pris dans un filet que seul un lion pourrait déchirer, et ce n'est pas un lion.

Par exemple, Bismarck exige que la France lui livre 20 de ses meilleurs vaisseaux de guerre, et dans l'Inde, Pondichéry. Une telle idée ne peut émaner d'un diplomate vraiment prussien. Il saurait en effet que Pondichéry une fois allemand ne serait qu'un gage allemand entre les mains de l'Angleterre, que celle-ci, quand elle le voudra, capturera les 20 navires prussiens avant qu'ils soient entrés dans la Baltique; de telles exigences ne peuvent avoir, au point de vue prussien, que le but absurde d'inspirer de la défiance à John Bull avant que les Prussiens ne soient « out of the French wood » (2).

Mais la Russie avait intérêt a amener ce résultat pour s'assurer davantage encore le vasselage de la Prusse.

En fait, ces exigences ont amené un revirement complet dans les idées pacifiques de la bourgeoisie anglaise. Tout le monde réclame la guerre à grands cris. Cette provocation adressée à l'Angleterre, ses intérêts compromis affolent même les bourgeois. Il est plus que vraisemblable que grâce à cette sagesse bien prussienne

(1) Par tout le monde.
(2) Sortis du bois français.

« Gladstone et C° will be kicked out of office and supplanted by a ministry declaring war against Prussia » (1).

D'autre part, en Russie la perspective est très peu rassurante. Depuis que Guillaume s'est changé en un empereur, le parti vieux moscovite, anti-prussien, ayant pour chef l'héritier présomptif, est rentré complètement en faveur. Il a l'opinion publique pour lui. Il n'entend rien à la subtile politique de Gortchakoff.

Aussi est-il probable que le tsar changera complètement l'orientation de sa politique extérieure ou « that he will be obliged to kick the bucket » (2) comme ses prédécesseurs Alexandre I, Paul et Pierre III.

S'il se produisait simultanément en Angleterre et en Russie un semblable bouleversement dans leur politique « where would Prussia be » (3) : actuellement, ses frontières du nord-est et du sud-est sont ouvertes à l'invasion, les moyens de défense de l'Allemagne sont épuisés. Il ne faut pas oublier que l'Allemagne prussienne a envoyé depuis le début de cette guerre 1.500.000 hommes en France, et qu'il n'en reste plus qu'environ 700.000 sur pied.

Malgré l'apparence du contraire, la situation de la Prusse est « anything but pleasant » (4).

Que la France tienne bon, qu'elle utilise l'armistice à réorganiser son armée et donne enfin à la guerre un caractère vraiment révolutionnaire — ce rusé de Bismark fait tout son possible « to this end » — et le nouvel Empire Borusso-germanique pourrait bien recevoir un baptême fort inattendu.

Ton Karl Marx.

---

(1) Gladstone et C° seront renversés et remplacés par un ministère qui déclarera la guerre à la Prusse.
(2) Qu'on lui fera mordre la poussière.
(3) Qu'adviendrait-il de la Prusse.
(4) Rien moins qu'agréable.

« A propos » : Tu m'as écrit une fois au sujet d'un livre de Haxthausen sur les conditions de la propriété foncière en Westphalie (à ce que je crois). Tu me ferais plaisir en me l'envoyant.

Sois assez bon pour envoyer ce qui est joint à ma lettre au Dr Jacoby (Kœnigsberg); mais affranchis, par mesure de précaution.

Dans cette lettre se trouvait une coupure des « *Daily news* » de Londres. Marx y avait publié une lettre datée du 16 janvier 1871, dont nous reproduisons ici la traduction. La rédaction du journal anglais lui avait donné pour titre : La liberté de la presse et la liberté de la parole en Allemagne :

« Cher Monsieur,

» Quand Bismarck accusait le gouvernement français d'avoir empêché la France d'exprimer librement son opinion dans la presse et par l'intermédiaire de députés, il ne voulait se livrer qu'à une plaisanterie berlinoise. Si vous tenez à connaître la « véritable » opinion de la France, adressez vous à M. Stieber, rédacteur du *Moniteur* de Versailles, et mouchard prussien fameux.

» Sur l'ordre particulier de Bismarck, MM. Bebel et Liebknecht ont été emprisonnés sous l'accusation de haute trahison, simplement parce qu'ils osaient remplir leurs devoirs de députés allemands, c'est-à dire qu'ils ne craignaient pas de protester dans le Reichstag contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, de refuser de nouveaux crédits pour la guerre, de témoigner leurs sympathies pour la République française et de stigmatiser les efforts faits pour transformer l'Allemagne en une caserne prussienne. Pour avoir exprimé les mêmes opinions, les membres du comité brunswickois du parti démocrate-socialiste sont traités comme des galériens depuis la fin de septembre, et ils sont encore actuellement sous le coup de risibles poursuites pour haute trahison. Le même sort attend de nombreux ouvriers qui ont répandu le manifeste du comité de Brunswick.

C'est sous de semblables prétextes que M. Hepner, second rédacteur du *Leipziger Volksstaat,* est inculpé de haute trahison. Les quelques journaux indépendants qui existent en dehors de la Prusse sont interdits dans les pays soumis aux Hohenzollern. De nombreuses réunions ouvrières organisées en faveur de la conclusion d'une paix honorable avec la France sont journellement dissoutes par la police en vertu de la doctrine prussienne officielle que le général Vogel von Falkenstein a si naïvement proclamé : tout Allemand se rend coupable de haute trahison en cherchant à contrarier les buts que poursuit la Prusse en menant la guerre avec la France comme elle le fait. Si MM. Gambetta et compagnie étaient obligés, comme les Hohenzollern, d'opprimer violemment l'opinion publique, ils n'auraient, pour le faire, qu'à employer la méthode prussienne et, sous prétexte qu'on est en guerre, appliquer l'état de siège à toute la France. Les seuls soldats français qui se trouvent sur le territoire allemand pourrissent dans les prisons prussiennes. Le gouvernement prussien ne s'en croit pas moins obligé de maintenir l'état de siège, la forme la plus irritante du despotisme militaire, la suppression de toute loi. Le sol français est couvert de près d'un million d'Allemands, d'agresseurs. Et cependant le gouvernement français peut sans crainte renoncer aux méthodes prussiennes de « faciliter la libre expression des opinions. » Que l'on compare le tableau que nous offrent les deux pays ! L'Allemagne est un domaine trop étroit encore pour l'enthousiasme sans borne que professe Bismarck pour la liberté d'opinion. Quand les Luxembourgeois donnèrent libre cours à leurs sympathies envers la France, Bismarck trouva dans cette expression de sentiment, un prétexte pour se soustraire au traité de neutralité de Londres. Quand la presse belge se fût rendue coupable de la même faute, l'ambassadeur de Prusse à Bruxelles, M. von Balan, invita le ministère de ce pays non seulement à supprimer tous les articles de journaux hostiles à la Prusse, mais encore à interdire la publication des correspondances destinées à exciter les Français à montrer plus d'ardeur encore dans leur guerre de défi-

vrance. C'était en fait une exigence bien modeste : il fallait supprimer la constitution belge « pour le roi de Prusse. » A peine quelques journaux de Stockholm s'étaient-ils permis quelques légères plaisanteries sur la bigoterie notoire de Guillaume que Bismarck envoyait au cabinet suédois des circulaire courroucées. Il réussit même à trouver sous le méridien de St-Pétersbourg une presse à laquelle on faisait trop peu sentir le frein. A son humble requête, les rédacteurs des journaux les plus importants de cette ville furent appelés devant le censeur qui les invita à s'abstenir de toute remarque critique sur le fidèle vassal russe du tzar. L'un de ces journalistes, M. Sagouliaeff, fut assez imprudent pour dévoiler le secret de cet avertisement dans les colonnes du *Golos*. La police russe se jeta sur lui et l'expédia dans quelque province éloignée. Il serait faux de croire que cette conduite digne d'un gendarme dût être attribuée uniquement à un paroxysme de fièvre guerrière. C'est bien plutôt l'application vraie, méthodique, de l'esprit des lois prussiennes. Il existe en effet une étrange disposition dans le code pénal prussien : en vertu de cet article, tout étranger peut être poursuivi dans son pays ou dans tout autre « pour injures adressées au roi de Prusse » ou « pour haute trahison envers la Prusse » La France — et sa cause est heureusement loin d'être désespérée — combat en ce moment non seulement pour son indépendance nationale, mais pour la liberté de l'Allemagne et de l'Europe.

» Votre dévoué,

Karl Marx »

Londres, 16 Janvier 1871.

XXXVIII

Londres, 12 avril 1871.

Cher Kugelmann,

. . . . . .

Hier nous avons reçu la nouvelle nullement rassu-

rante que Lafargue (sans Laura) était pour l'instant à Paris (1).

Relis le dernier chapitre de mon *XVIII Brumaire* (2). J'affirme que la révolution en France doit avant tout tenter, non de faire passer la machine bureaucratique et militaire en d'autres mains, — c'est ce qui s'est toujours produit jusqu'à maintenant — mais de la briser. C'est la condition préalable de toute révolution populaire sur le continent. C'est aussi ce qu'ont tenté nos héroïques camarades de Paris. De quelle souplesse, de quelle initiative historique, de quel esprit de sacrifice font preuve ces Parisiens ! Pendant six mois la trahison plus encore que l'ennemi les a affamés et ruinés. Et ils se soulèvent sous les baïonnettes prussiennes comme s'il n'y avait jamais eu de guerre entre la France et l'Allemagne, comme si l'étranger n'était pas encore aux portes de Paris ! L'histoire ne présente pas d'exemple d'une semblable grandeur ! S'ils succombent, seule leur « bonhomie » en sera cause. Il fallait marcher aussitôt sur Versailles, puisque Vinoy d'abord, et ensuite les éléments réactionnaires de la garde nationale laissaient le champ libre. Par scrupule de conscience, on laissa passer le moment favorable. On ne voulait pas être les premiers à commencer la guerre civile, comme si ce « mischievous avorton » (3) de Thiers ne l'avait pas déjà fait en tentant de désarmer Paris. Deuxième faute : le comité central se hâta trop d'abdiquer son pouvoir pour faire place à la Commune. Encore par scrupule honorable ! Quelle qu'en soit l'issue, ce soulè-

(1) Lafargue avait quitté Bordeaux qu'il habitait alors pour Paris. Il venait demander à la Commune « pleins pouvoirs » pour organiser un soulèvement à main armée dans cette première ville.

(2) Traduction française par Léon Remy. Schleicher frères, éditeurs, Paris.

(3) Méchant avorton.

vement de Paris — dût-il être vaincu par les loups, les cochons et les chiens de l'ancienne société — est l'acte le plus glorieux de notre parti depuis l'insurrection de Juin. Que l'on compare les Titans de Paris aux esclaves du Saint-Empire romain prusso-germanique, avec ses mascarades posthumes et ses relents de caserne et d'église, de féodalité et surtout de bourgeoisie.

« A propos », la publication officielle des noms des gens ayant reçu des subsides directement de la cassette de Bonaparte révèle que Vogt a touché 40.000 francs en août 1859. J'ai communiqué le « fait » à Liebknecht pour qu'il en fasse usage à l'occasion.

. . . . . .

Ton
K. M.

17 avril 1871.

Cher Kugelmann,

Ta lettre est bien arrivée. En ce moment, je suis accablé de besogne. Quelques mots seulement. Je ne comprends absolument pas que tu puisses comparer les démonstrations des petits bourgeois « à la Juin » 1849, etc. (1) avec la lutte que l'on mène actuellement à Paris.

L'histoire serait certes facile à faire si l'on n'engageait le combat que quand les chances sont infailliblement favorables. Elle serait de nature fort mystique si les « hasards » n'y jouaient aucun rôle. Ces cas fortuits rentrent naturellement dans la marche générale de l'évolution et se trouvent compensés par d'autres cas

(1) Le 13 juin 1849, la Montagne fit une démonstration à Paris pour protester contre le renversement violent de la République romaine par les troupes françaises. Elle fut très facilement dispersée. Ce fut le signal de la banqueroute des petits bourgeois démocrates et révolutionnaires.

fortuits. Mais l'accélération ou le ralentissement du mouvement dépendent beaucoup de semblables « hasards ». Parmi eux figure aussi le caractère de ses premiers chefs.

Pour cette fois, il ne faut nullement rechercher le hasard malheureux, mais décisif dans les conditions générales de la société française, mais dans la présence des Prussiens en France et dans leur rassemblement compact autour de Paris. C'est ce que savaient bien les bourgeois canailles de Versailles. Aussi placèrent-ils les Parisiens dans l'alternative d'accepter la lutte ou de succomber sans combattre.

Dans ce dernier cas, la démoralisation de la classe ouvrière aurait été un malheur beaucoup plus grand que la mort d'un nombre quelconque de chefs. Grâce au combat livré par Paris, la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste et l'Etat capitaliste est entrée dans une nouvelle phase. Quelle que soit l'issue, nous avons obtenu un nouveau point de départ d'une importance historique universelle.

« Adio ». K. M.

XXXIX

Londres, 18 Juin 1871.

Cher Kugelmann,

Il faut que tu me pardonnes mon silence — même maintenant j'ai seulement le temps de t'écrire quelques lignes.

Tu sais que, tant qu'a duré la révolution parisienne, j'ai été dénoncé comme « grand chef de l'*Internationale* » par les feuilles versaillaises, et « par répercussion » par les journalistes d'ici.

Et « l'adresse » (1) que tu dois avoir reçue fait un

(1) Du Conseil général sur la guerre civile en France.

bruit du diable et j'ai l'honneur d'être « at this moment the best calumniated and the most menaced man of London » (1). Cela fait vraiment du bien après une interminable idylle de vingt ans. La feuille gouvernementale l'*Observer* me menace de poursuites judiciaires. « Qu'ils osent ! Je me moque bien de ces canailles là ! » Je joins à ma lettre une coupure de l'*Eastern Post* ; elle contient notre réponse à la circulaire de Jules Favre. Notre réplique a paru d'abord dans le *Times* du 13 juin. Cette feuille d'honneur a reçu pour cette indiscrétion une forte réprimande de M. Bob Low (« chancellor of the Exchequeur » et « member » du « supervision comittee » du *Times*) (2).

Ton
Karl Marx.

La réponse à Jules Favre est la suivante :

Au Rédacteur de l'*Eastern Post*.

« Monsieur,

» Le 6 juin 1871, M. Jules Favre envoyait une circulaire à toutes les puissances européennes dans laquelle il les invitait à mettre aux abois, à persécuter à mort l'*Association Internationale des Travailleurs*. Quelques remarques suffiront à caractériser ce document

» Déjà le préambule de nos statuts établit que l'*Internationale* fut fondée le 28 septembre 1864, dans un meeting public à St Martin's Hall, Longacre, Londres. Pour servir ses buts, Jules Favre fait remonter à 1862 la date de la constitution de l'*Internationale*.

» Sous prétexte d'analyser nos principes, il s'avise de citer une brochure de l'*Internationale* datée du 25 mars 1869. Et que cite-t-il ? Une brochure émanant

(1) En ce moment l'homme le plus calomnié et le plus souvent menacé de Londres.

(2) Chancelier de l'Échiquier et membre du conseil de surveillance du *Times*.

d'une société qui n'est pas l'*Internationale*. Il a déjà eu recours à des manœuvres de cette espèce quand, avocat relativement jeune encore, il dut défendre le *National*, attaqué pour diffamation par Cabet. Il prétendit communiquer des extraits des brochures de celui-ci alors qu'il ne donnait lecture que de ses propres interpolations. Cet artifice fut découvert au cours même des débats ; il eut dû provoquer l'exclusion de Jules Favre du barreau parisien, si Cabet ne s'était pas montré indulgent. De tous les documents qu'il cite comme émanant de l'*Internationale*, pas un seul n'appartient à notre organisation. Il dit, par exemple : « L'« Alliance » se déclare elle-même athée, dit le Conseil Général qui s'est constitué en juillet 1869 à Londres. » Le conseil général n'a jamais publié un document semblable, il a au contraire fait paraître une déclaration cassant les statuts originaux de l' « Alliance », — de l' « Alliance de la démocratie socialiste » de Genève, que Jules Favre cite.

» Dans toute cette circulaire qu'il prétend être également dirigée contre l'Empire, Jules Favre ne fait que reproduire les inventions policières des procureurs impériaux qui s'écroulèrent misérablement devant les tribunaux de ce même régime.

» On sait que le Conseil général de l'*Internationale*, dans ses deux adresses de juin et de septembre derniers sur la guerre, dénonça les projets de conquête que la Prusse nourrissait contre la France. Plus tard, M. Reitlinger, secrétaire de Jules Favre, s'adressa, mais naturellement en vain, à quelques membres du Conseil général pour lui demander d'organiser une démonstration contre Bismarck et en faveur du gouvernement de la défense nationale. On les priait expressément de ne pas faire mention de la République. On prépara à Londres une démonstration pour l'arrivée de Jules Favre, assurément avec les meilleures intentions, mais contre l'avis du Conseil général qui, dans son adresse du 9 septembre, avait, en termes exprès, mis les travailleurs en garde contre Jules Favre et ses collègues.

» Que dirait Jules Favre si, de son côté, l'*Internationale* voulait envoyer à tous les cabinets d'Europe une circu-

laire sur Jules Favre où elle attirerait particulièrement leur attention sur les documents publiés à Paris par Millière, mort maintenant.

» Votre dévoué serviteur,

» John Hales,

Secrétaire du Conseil général de l'Internationale.

» Londres, 12 juin 1871. »

XL

27 juillet 1871.

Cher Kugelmann,

Aie la bonté d'envoyer aussitôt le billet ci-inclus à Liebknecht.

Je trouve ton silence vraiment étrange. Je ne puis concevoir que les divers imprimés que je t'ai envoyés ne te soient pas parvenus.

D'un autre côté, il serait fou de vouloir me punir de mon silence de cette façon, d'après le vieil : œil pour œil, dent pour dent. Songe, « mon cher », que si la journée avait 48 heures, je n'aurais pu cependant, depuis des mois, venir à bout de mon travail journalier.

Le travail pour l'*Internationale* est immense, de plus nous avons à Londres quantités de « refugees » dont il faut nous occuper. Et puis d'autres personnes, des journalistes, des gens de toute espèce viennent m'assiéger pour voir le « monster » de leurs propres yeux.

On croyait jusqu'à présent que la formation des mythes chrétiens à l'époque impériale n'avait été possible que parce que l'imprimerie n'était pas inventée. C'est tout le contraire. La presse quotidienne et le télégraphe qui répandent leurs inventions en un clin d'œil sur tout l'univers fabriquent plus de mythes (et le troupeau des bourgeois les accepte et les répand) en un

jour qu'on y aurait réussi autrefois en un siècle.

. . . . . .

« A propos ! » Tu t'étonneras sans doute que, dans ma « missive » à la *Pall Mall*, j'aie adressé des provocations. La chose est toute simple. Si je n'avais pas fourni à l'éditeur matière à quelques plaisanteries qui ne valent pas cher, il aurait étouffé toute l'affaire. Mais il est tombé dans le panneau et — le but particulier que je poursuivais a été atteint — il a reproduit textuellement, d'après l'adresse, mes accusations contre Jules Favre et compagnie.

« Salut ».
Ton Karl Marx.

XLI

29 Juillet 1872.

Cher Kugelmann,

. . . . . .

Au congrès international (La Haye, 2 septembre) il s'agit d'une question de vie ou de mort pour l'*Association* et, avant de me retirer, je veux au moins la protéger contre les éléments de dissolution. L'Allemagne doit donc avoir autant de représentants que possible. Comme tu viendras, écris à Hepner que je le prie de se procurer un mandat de délégué.

Ton Karl Marx.

XLII

Londres, 19 Janvier 1874.

Cher Wenceslas,

Cesse une fois pour toutes de te préoccuper des racontars des journaux et réponds moins encore. Moi-même, je permets aux journaux anglais de me tuer de temps en temps sans donner pour cela le moindre

signe d'existence. Rien ne m'ennuie plus que de paraître donner au public des nouvelles de ma santé par l'intermédiaire de mes amis (tu es le grand coupable en l'espèce). Je ne donne pas un sou du public et quand on exagère à l'occasion le mauvais état de ma santé, cela a au moins pour moi l'avantage de me débarrasser de sollicitations (théoriques et autres) de personnes inconnues, qui m'assiègent des quatre coins du monde.

La victoire relative des Ultramontains et des démocrates socialistes aux élections « serves M. Bismarck and his middlenclass tail right » (1). Je t'écrirai plus longuement une autre fois.

Ton,

Karl Marx.

XLIII

Londres, 18 mai 1874.

Cher Kugelmann,

Je te suis extrêmement reconnaissant ainsi qu'aux tiens et à Madame Tenge de la part amicale que vous prenez à mon état. Mais tu me fais tort en attribuant ma négligence à d'autres causes qu'à ma santé chancelante. Mes rechutes interrompent constamment mes travaux, puis m'excitent à rattraper le temps perdu en négligeant toute obligation (les lettres y comprises) ; elles finissent par m'aigrir le caractère et me rendent incapables de rien faire.

Après mon retour de Harrogate, j'ai eu « d'abord » une atteinte d'anthrax, puis mes maux de tête et mes insomnies revinrent. Je fus obligé de rester du milieu d'avril au 5 mai à Ramsgate (Seaside). Bien que beaucoup mieux depuis, je ne suis nullement rétabli. Mon

(1) Monsieur Bismarck et sa queue de bourgeois l'avaient bien mérité.

médecin spécialiste (Dr Gompert, à Manchester) persiste à prétendre qu'il faut que j'aille à Karlsbad et voudrait m'y envoyer le plus tôt possible. Mais il me faut cependant terminer la traduction française qui est complètement arrêtée et de plus je préférerais de beaucoup me rencontrer là bas avec toi.

Pendant la période où j'étais incapable d'écrire, j'ai rassemblé une quantité considérable de nouveaux matériaux pour le tome II. Mais je ne puis les mettre en œuvre avant la fin de l'édition française et le rétablissement complet de ma santé.

Je n'ai donc nullement décidé encore de quelle façon je disposerai de l'été.

La marche du mouvement ouvrier en Allemagne est fort satisfaisante (il en est de même en Autriche). En France le manque de principes théoriques et de « common sense » pratique et très sensible. En Angleterre, le mouvement agricole est pour le moment seul en progrès. Les ouvriers industriels doivent avant tout se débarrasser de leurs chefs actuels. Quand je dénonçais ces individus au Congrès de La Haye, je savais que je m'attirerais ainsi impopularité, calomnies, etc. Mais ces conséquences me laissaient déjà froid. En divers endroits, on commence à voir qu'en les dénonçant je ne faisais que remplir un devoir.

Dans les États-Unis, notre parti a à compter avec de grandes difficultés tant économiques que politiques. Le plus grand obstacle est fourni par les politiciens de profession. Ils cherchent à fausser tout nouveau mouvement et à le transformer en une nouvelle affaire. Malgré tous les artifices diplomatiques, une nouvelle guerre est inévitable « un peu plus tôt, un peu plus tard » ; et tant qu'elle ne sera pas terminée, il sera difficile d'en venir à des révolutions violentes, ou tout

au plus resteront-elles locales et sans importance.

Le séjour de l'empereur de Russie donne beaucoup de travail à la police de Londres et le gouvernement anglais serait bien aise d'être débarrassé aussitôt que possible de cet individu. Dans sa prévoyance, il a commandé au gouvernement français 40 « mouchards » à la tête desquels se trouve le célèbre commissaire Bloche (Ali-Baba et les 40 voleurs). C'est pour surveiller les Polonais et les Russes d'ici (pendant le séjour du tzar). La prétendue pétition des Polonais demandant une amnistie est une invention de l'ambassade russe. Les Polonais habitant Londres ont par contre publié un appel écrit par Wroblewski adressé aux Anglais et distribué largement dans les meetings du dimanche de Hyde-Park. La presse (à très peu d'exceptions près) fait le chien couchant — le tzar est en effet « our guest » ; mais malgré tout l'opinion est incomparablement plus hostile à la Russie qu'à l'époque de la guerre de Crimée et l'entrée d'une « princesse » (1) russe dans la famille royale a plutôt excité qu'apaisé les soupçons. Les faits, la suppression arbitraire des dispositions concernant la mer Noire fixées par la paix de Paris, les conquêtes dans l'Asie centrale, etc., ennuient John Bull, et Disraeli n'a aucune chance de se maintenir au pouvoir tant qu'il continuera la politique extérieure de l'onctueux Gladstone.

Ton K. M.

(Traduit par Léon Remy).

C'est la dernière des lettres qui présente un intérêt général. Les autres ne traitent que d'affaires personnelles, d'affaires de famille surtout.

---

(1) La grande-duchesse Maria de Russie fut mariée le 23 janvier 1874 au prince Alfred, duc d'Edimbourg.

LES PARTIS SOCIALISTES

ALLEMAGNE

Le Congrès de Dresde

I. — Résultats et Portée

Lorsqu'il y a un mois, nous exposions ici même la situation politique de l'Empire allemand, nous pouvions constater la déchéance complète de la bourgeoisie libérale et nous réjouir de nos victoires. Le Congrès de Dresde allait être, nous en étions convaincus, la consécration de nos succès et, tout en fêtant les élections de juin, il allait en tirer les conséquences et préciser exactement la prochaine ligne de conduite du Parti, telle qu'elle doit se présenter dorénavant. De tous côtés, les camarades avaient aidé à préparer sa tâche en lui demandant des décisions fermes soit sur l'organisation du Parti, soit sur les devoirs les plus urgents du groupe parlementaire, soit sur nos moyens de combat. Et si la question de la vice-présidence du Reichstag, qui avait déjà soulevé de vifs débats dans la presse, ne pouvait plus échapper au jugement du Congrès lui-même, on espérait toutefois que la discussion n'en prendrait pas une extension trop considérable. C'était une tâche lourde et importante qui incombait au Parlement du prolétariat socialiste allemand. Cette tâche, il ne l'a remplie qu'incomplètement.

L'œuvre du Congrès de Dresde que nous nous sommes proposé d'examiner, consiste-t-elle dans les décisions sur les travaux parlementaires, ou bien dans les débats sur nos moyens de propagande ? La discussion en a été trop peu importante et le Congrès n'a pas eu le loisir de discuter, comme il l'aurait fallu, les nombreuses propositions ayant trait à l'action parlementaire ou à nos moyens de combat. Ce qui caractérise ses travaux, c'est la condamnation du « révi-

sionisme », le fait de l'adoption de la motion présentée par Bebel, Kautsky et Singer.

Mais, à la suite du Congrès, il y a eu des discussions dans la presse, où des personnalités ont été mises gravement en cause. Là aussi, l'œuvre du Congrès pourra être remarquable. Nos considérations devront donc tenir compte de ce double ordre de faits.

La question de la collaboration des socialistes aux publications bourgeoises aurait pu être traitée à fond en très peu de temps, si elle n'avait pas été mêlée outre mesure de considérations tout à fait personnelles et si on n'avait pas vu dans le fait de cette collaboration une manifestation de l'esprit révisioniste. En adoptant la motion présentée par le comité directeur, le Congrès entendit donc frapper le « révisionisme » avant que la discussion, sur ce sujet même, ait eu lieu. Nous ne poserons pas ici la question de savoir si cette identification n'est pas un peu arbitraire. Nous ferons simplement remarquer que les plus fameux « révisionistes » n'étaient pas en cause et que Bernstein lui-même approuva l'esprit de la motion, tout en en désapprouvant la forme. Néanmoins le fait subsiste : le Congrès, dans sa grande majorité, voulut condamner le « révisionisme » en soumettant à certaines conditions le droit de collaborer à la presse bourgeoise.

Mais cette discussion porta surtout sur des différends personnels, sur des accusations lancées contre certains membres du parti. D'un côté, c'était Mehring, le *leader* de la *Neue Zeit*, accablé d'incriminations graves, et d'autant plus graves qu'elles ne manquent pas de fondement ; de l'autre, Heinrich Braun, Heine, Goehre, Bernhard, compromis par leurs attaches et relations avec M. Harden, le directeur de la *Zukunft*. Et il faut bien dire que les révélations faites dans les derniers numéros de cette revue compromettent ces camarades dans une telle mesure, qu'une enquête approfondie sur les faits incriminés est inévitable. Nous mentionnons d'ailleurs tout cela seulement parce que ce n'aura pas été la moindre œuvre

du Congrès de Dresde que d'avoir découvert un commencement de corruption au sein du parti. A ce point de vue donc, ces débats pénibles auront eu une grande valeur. Si les citoyens mis en cause peuvent se disculper, tant mieux ; mais s'il y en a qui ne sont pas à même de détruire les accusations formidables élevées par M. Harden, le parti devra en tirer toutes les conséquences. Le Congrès de Dresde, par ces discussions désolantes, aura contribué à mettre à nu une plaie dont le Parti aura souffert et aura donc rendu au socialisme un service immense.

Dans la discussion même sur la tactique, sur le « révisionisme, » le Congrès a pris position énergiquement contre les tendances condamnées par la motion Bebel-Kautsky-Singer, si bien que la presqu'unanimité s'est ralliée sur le terrain de cette motion. Et dans la minorité, nous voyons Von Elm qui, dans les *Socialistische Monatshefte*, déclare avoir voté contre la motion parce que, pour lui, le « révisionisme » visé par la motion n'existe pas ; nous voyons Gertrude David qui avait l'intention, au Congrès, de faire une déclaration analogue ; Hué, qui vient de s'expliquer dans le même sens dans le *Volksblatt* de Bochum. Si on scrute bien, on trouvera que la véritable minorité, vraiment frappée par la motion, se compose de Bernstein et de Lœbé (Breslau). Et il faut bien le dire tout de suite et en toute franchise : en adoptant la motion Bebel-Kautsky-Singer, le Congrès n'a, en fait, condamné personne, mais bel et bien *constaté que ce genre de « révisionisme » n'existe pas au sein du parti socialiste allemand.* Jamais on n'a douté — et Bebel moins que personne — que les tendances condamnées par la motion n'ont pas le moindre retentissement dans le prolétariat socialiste. Mais, ce qui ne s'était jamais vu aussi clairement, aussi nettement que par les débats du Congrès, c'est que parmi les chefs non plus, personne ne les reconnaît. Et s'il est pénible d'avoir assommé un fantôme, la conclusion qui ressort de toutes ces discussions n'en est pas moins heureuse.

Toutefois, il ne faudrait pas oublier d'ajouter que jamais,

jusqu'à présent, le « révisionisme » n'avait été caractérisé. On avait le vague sentiment que Vollmar et Auer sont des « révisionistes » et que Bebel est un « radical ». Mais par quoi se distinguent-ils ? En quoi et pourquoi est-on « révisioniste » ?

La motion Bebel-Kautsky-Singer a l'avantage d'avoir rendu plus nette la situation. Elle dit exactement ce qu'elle entend par « tendances révisionistes ». Mais si ceux-là sont « révisionistes », qui « veulent changer notre tactique fondée sur la lutte de classe dans ce sens que la conquête du pouvoir politique soit remplacée par une politique de rapprochement à l'ordre actuel des choses », qui « veulent cacher les antagonismes de classe toujours croissants pour faciliter une conciliation avec des partis bourgeois » (lesquels ?), est ce que Vollmar, est-ce qu'Auer sont « révisionistes » ? A cette question, Auer a répondu en disant que « ceux qui l'accuseraient de telles opinions le calomnieraient de la manière la plus misérable » ; et, à ces mots, Goehre a ajouté, par voie d'interruption : « ils nous calomnieraient tous ! ».

Pourtant, il existe, dans le parti socialiste, cela est indéniable, un certain courant différent de celui qui, jusqu'à présent, déterminait notre action. Et c'est uniquement l'impression, le sentiment de ce courant qui a pu provoquer la lutte contre des tendances inexistantes. Ce courant, quel est-il ? C'est ce que nous essaierons d'examiner en peu de mots.

Nous commencerons par dire que Vollmar, Auer, Heine, Von Elm, sont portés par ce courant, lorsqu'ils émettent leurs opinions « opportunistes », souvent trop « opportunistes ». Ils sont portés par ce courant, disons-nous, mais ils vont trop loin d'habitude, plus loin que ne le voudraient ceux qu'ils veulent représenter.

L'influence croissante de notre parti dans les affaires communales, la force des syndicats obligent nos mandataires au Parlement à donner une dose de travail considérable pour l'amélioration immédiate des conditions économiques et sociales de la classe ouvrière : de là les nombreuses propositions

déposées au Congrès sur les devoirs du groupe parlementaire. Et ce que l'immense majorité du Parti, pour ne pas dire le Parti lui-même, considèrent comme une nécessité absolue, c'est que l'action politique de notre parti et, en particulier, son action parlementaire, tienne plus compte que jusqu'à présent des aspirations des syndicats, c'est-à-dire qu'elle réponde exactement aux besoins du mouvement syndical. Les syndicats libres comptent actuellement plus de 700.000 membres. Ce serait augmenter encore la force de notre parti que d'appuyer son activité sur cette masse énorme d'ouvriers organisés, au lieu de préconiser, comme cela se fait très souvent, la conquête purement politique du pouvoir.

Voilà les tendances que les « chefs révisionistes » veulent défendre. En réalité, ils vont très souvent trop loin, et font des propositions « pratiques » qui n'ont, pour la plupart, aucune portée. C'est ainsi qu'on a attribué à l'occupation d'un siège de vice-président au Reichstag une importance qu'elle n'a pas. Mais ce qui est essentiel, c'est que nos « révisionistes » ne se distinguent pas des « radicaux » dans les questions de principes. Car ceux-là aussi, à bien peu d'exceptions près, veulent assurer aux syndicats une influence notable sur notre action.

Le Parti lui-même est unanime à ce sujet ; et cela est bien le point décisif.

Nous avons cru devoir ajouter ces observations à notre examen de l'œuvre du Congrès, pour qu'on ne croie pas que nous niions absolument un certain mouvement d'opinions au sein du Parti. Ce mouvement existe, tel que nous l'avons hâtivement esquissé, et le courant qu'on peut désigner par courant syndical, est en train de prendre le dessus. Mais les tendances « révisionistes » condamnées au Congrès, tendances qui cesseraient d'ailleurs d'être socialistes, n'existent pas et n'ont jamais existé. Les débats et l'adoption de la motion l'ont prouvé surabondamment. Voilà, nous le répétons, l'œuvre principale du Congrès de Dresde.

Il n'y a plus qu'un mot à ajouter. Les discussions ont

atteint au Congrès un degré d'âpreté nullement justifié. De part et d'autre, on aurait pu et dû se modérer. Le Parlement socialiste aurait eu un aspect plus digne de la cause qu'il doit servir. Mais ce mal est moins grand qu'on ne croit à première vue, et les gros mots s'oublient. Dorénavant, la question du « révisionisme » — qui pourra encore revenir dans des articles de revues — est bannie de nos Congrès. Ce n'est pas une vaine prophétie, croyons-nous, car le Parti ne permettra pas, la question étant vraiment vidée, qu'on perde un temps précieux des discussions qui seraient stériles. Dans de nombreuses réunions, cette volonté a été manifestée de la façon la plus énergique.

Si le Congrès de Dresde n'a donc pas réalisé ce qu'on en attendait, nous avons pourtant bien le droit de dire qu'il a débarrassé le champ de l'action socialiste d'un obstacle encombrant.

G. Weill.

II. — Les Débats

Les dispositions réactionnaires qui régissaient, jusqu'à ces dernières années, les droits d'association et de réunion en Saxe, ayant été abolies, le Congrès du Parti socialiste d'Allemagne put se réunir pour la première fois depuis 1871 à Dresde, dans la capitale de la Saxe, le pays de la réaction par excellence. Il put se réunir dans ce pays où, malgré une coalition sérieuse, le prolétariat organisé a su conquérir, aux élections du Reichstag, les 16 et 25 juin dernier, vingt-deux mandats sur vingt-trois. En 1902 nous disions que quand les délégués du Parti se réuniraient à Dresde, ils représenteraient un parti plus fort et plus puissant qu'il ne l'était alors. Cette prévision s'est réalisée sur tous les points; le nombre des députés de notre Parti a augmenté de 56 à 81, nos voix de 2.100.000 à 3.000.000.

Le Congrès s'est ouvert le 13 septembre.

La question des élections à la Diète prussienne ayant été renvoyée à un Congrès des socialistes prussiens, l'ordre du jour suivant fut adopté :

1° Rapport du Comité directeur — Rapporteurs : *Pfannkuch* et *A Gerisch*. (Rapports général et financier.)
A discuter en particulier :
A. *La collaboration des socialistes à la presse bourgeoise*.
B. *Le différend de Bebel avec le Vorwaerts*.
C. *La question polonaise*.
2° Rapport des Contrôleurs. — Rapporteur : *Meister*.
3° Rapport du Groupe parlementaire. — Rapporteur : *Stadthagen*.
4° La tactique. (Résultats des élections, la question de la vice-présidence, les tendances révisionistes.)
5° La fête du Premier Mai.
6° Le Congrès international de 1904 à Amsterdam. — Rapporteur : *Singer*.
7° Propositions ayant trait au programme et à l'organisation.
8° Propositions diverses.
9° Élection du Comité directeur et des Contrôleurs.

Le Congrès fut présidé par Singer et Kaden. Il se tint du 13 au 22 septembre. Il y avait 336 congressistes, dont 280 munis de mandats, et 56 à titre de journalistes, députés, contrôleurs.

Le Parti socialiste autrichien avait délégué les citoyens Dr Adler, Skaret et Pernerstorfer ; le Parti tchèque, le citoyen Nemec ; le Parti hollandais, le citoyen Tak ; la S. D. F. anglaise, les citoyens Askew et Jones ; le Parti des États-Unis, le citoyen Wilshire ; le Parti suisse, le citoyen Dr Studer. De nombreux télégrammes saluèrent le Congrès dès son ouverture ; entre autres, nous relèverons ceux du P. S. français, de l'Independent Labour Party, du Bureau socialiste international, de la Social-démocratie révolutionnaire russe, du groupe arménien, de 35.000 ouvriers hongrois, du Parti luxembourgeois, du Parti ouvrier juif de Russie, etc., etc.

1° *Les Rapports*

Le rapport du Comité directeur fut très intéressant.

Il signala comme d'ordinaire les interdictions de réunions et rappela les morts de l'année. Les dissensions qui régnaient à Solingen ont été aplanies, de sorte que cette circonscription a été reprise aux partis bourgeois lors des élections. 39 secrétariats ouvriers sont en plein développement et prêteront

leur concours au ministère de l'Intérieur pour l'établissement de statistiques ouvrières. Les élections pour les Diètes prussienne et saxonne sont en voie de préparation.

Le rapport contient ensuite le germe de ce qui devait être une des grandes discussions du Congrès.

La *Neue Zeit* avait blâmé dans un article les journalistes socialistes qui prêtent leur concours à des journaux bourgeois. Quatre camarades, se sentant visés par cet article, s'en plaignirent au Comité directeur, qui leur répondit qu'il ne voyait rien d'offensant dans l'article de la *Neue Zeit*, mais regrettait qu'aucun nom n'eut été donné, pour éviter des malentendus. En même temps le Comité fit part de son intention de donner des indications à ce sujet dans l'organe central.

En effet, le 3 mars, le *Vorwærts* publiait la communication suivante :

Les soussignés se sont vus obligés de donner leur avis sur quelques questions qui se posent dans le Parti depuis quelque temps et qui l'obligent à prendre position vis-à-vis d'elles :

Est-il compatible avec les intérêts du Parti que des camarades prêtent leur concours, soit comme rédacteurs, soit comme collaborateurs, à des journaux bourgeois dans lesquels le Parti socialiste est critiqué d'une manière haineuse et méchante ?

Réponse : Non !

Un camarade peut-il écrire dans un journal bourgeois quand l'hypothèse émise ci-dessus ne peut être admise ?

On peut répondre à cette question par l'affirmative s'il s'agit de questions à propos desquelles un camarade n'est pas obligé d'écrire contre le Parti.

Dans l'intérêt du Parti comme des camarades en question, il ne pourra être donné à ceux qui se trouveront dans ce dernier cas de poste de confiance, etc.

Le Comité directeur.

Le rapport s'étend ensuite sur la célébration de la fête du Premier Mai qui a été dignement fêtée en général.

Le chapitre qui a trait aux questions internationales parle surtout de la conférence de Bruxelles du 20 juillet et donne l'ordre du jour provisoire du Congrès d'Amsterdam.

Les élections de 1903 nous sont suffisamment connues

pour que nous puissions passer sur le chapitre qui les concerne.

La presse du Parti marque, d'après le rapport, un progrès sensible ; tous les journaux ont vu leurs abonnés augmenter par milliers ; c'est ainsi par exemple que le *Vorwaerts* a à l'heure actuelle 78.000 abonnés ; l'exercice 1902-1903 de ce journal clôture par un excédent de recettes de M. 72.338,65; la *Neue Zeit* s'améliore au point de vue financier également. La librairie a eu aussi un bilan très satisfaisant, son chiffre d'affaires a augmenté de 193.000 Marks à 246.000 La caisse du Parti présente un état superbe. Les recettes ont été de 635.000 Marks, les dépenses de 554.000.

Quelques orateurs émirent dans la discussion sur ce rapport, des réclamations portant sur des questions d'ordre local, tels qu'envois d'orateurs pour l'agitation en province, subventions, etc.

Dès le premier jour on aborda la question de la collaboration des socialistes à la presse bourgeoise.

2° *La collaboration à la presse bourgeoise.*

Ainsi que le rapport du Comité-Directeur, ci-dessus analysé, nous l'explique, un article du Dr F. Mehring avait paru dans la *Neue Zeit*, blâmant certains membres du Parti qui avaient prêté leur concours à un journal neutre : la *Zukunft*, rédigé par Maximilian Harden. Ce grief fut repris quelque temps après la décision du Comité directeur par Kautsky dans la *Neue Zeit*. Il ne faut point négliger, pour l'exacte orientation du lecteur, d'expliquer ce que c'est que la *Zukunft*.

Cette revue est une sorte de tribune libre où toutes les opinions sont soi-disant représentées. Quelques-uns de nos camarades y écrivaient. Cette revue ne cessait de publier des articles haineux où le Parti socialiste était vilipendé, sali, non pas dans des discussions théoriques, mais par de vulgaires potins de portière. Partis socialistes allemand et

russe ont vu répandre sur eux la bave de la *Zukunft*. Les leaders du parti étaient tour à tour diffamés, et l'attitude héroïque de la fraction socialiste pendant la campagne des tarifs douaniers était rabaissée.

Malgré tout, les camarades Dr H. Braun, Heine, Gohre, Bernhard continuaient leur collaboration. Bernhard même alla jusqu'à écrire un article intitulé : « Morale de Parti », où il prêtait aux leaders du Parti des calculs vulgaires et bas. Ajoutons à cela la communication du Comité directeur qui avait été élargie dans le sens d'une résolution présentée à l'approbation du Congrès, et nous aurons le noyau d'un débat qui, par des personnalités, devint aigu et prit deux jours et demi de temps au Congrès.

Les révisionistes avec, à leur tête, le Dr Braun, se dérobèrent devant l'accusation précise en tournant le débat contre le Dr F. Mehring. Braun commença par discuter très posément la résolution, montrant l'impossibilité de tracer la limite où un journal bourgeois devient haineux. Il montra comment de tous temps les socialistes, tels que Marx, Engels, Liebknecht, Vollmar, Kautsky, ont écrit dans les journaux bourgeois.

> Il n'est pas possible, disait-il ironiquement, de résoudre ainsi la question : ceci est permis ou cela est interdit. Ou bien il y aurait un moyen, ce serait d'établir une Congrégation de l'Index et, tous les trois mois, de publier la liste des journaux interdits pour la collaboration, peut être aussi bientôt pour la lecture.... (Rires.) Ce que nous voulons, ce n'est pas de servir la presse bourgeoise, mais de nous en servir pour éclairer la masse des lecteurs qui ne lisent point le journal socialiste. A mon avis, il n'existe aucune différence entre le journaliste socialiste qui collabore à un journal bourgeois et le socialiste qui va dans une réunion publique d'adversaires expliquer à ces derniers son point de vue. Il n'y a pas de différence entre parler à deux mille adversaires du haut d'une tribune ou à cent mille lecteurs en utilisant la tribune d'un journal.

A partir de ce moment, Braun quitta le domaine théorique et entra dans celui des personnalités. Il attaqua énergiquement la personnalité de Franz Mehring. Franz Mehring, le collaborateur de la *Neue Zeit*, d'abord socialiste, est devenu

antisocialiste pour revenir ensuite plus zélé que jamais au parti. Il a publié dans la seconde partie de sa vie politique des écrits fulminants contre le socialisme, entre autres une histoire du parti qui, dans sa première édition, est une violente philippique à son adresse. Entre la première et la seconde édition se place son retour au socialisme, de sorte que cette dernière édition devient un panégyrique éclatant de la social-démocratie.

Dans son attaque contre cet homme, Braun le montra sous les couleurs les plus noires, le traitant de renégat, de menteur, etc., tout cela pour affirmer que, moralement, Mehring n'était pas l'homme qualifié pour critiquer la collaboration à la presse bourgeoise. Pour arriver à ce but, il développa surtout la phase de la vie de Mehring, où celui-ci écrivait contre le socialisme auquel Braun lui-même le ramena, fait que ce dernier chercha à nier en disant n'avoir pas connu les antécédents de Mehring.

Gerisch expliqua que le Comité directeur avait longtemps hésité avant de faire la communication en question, voulant abandonner la collaboration aux journaux bourgeois au tact des camarades. Malheureusement ce tact ayant manqué chez bien des camarades, il s'était résigné à la faire. Si le Congrès trouvait une meilleure forme, il serait le premier à l'adopter.

Hoffmann, de Hambourg, appuya la thèse du Comité directeur en concluant qu'étant donné le développement du Parti, qui amène toujours de nouvelles recrues intellectuelles, il ne faut pas s'habituer à confier à ces dernières les postes les plus importants. Il faut que ceux-ci servent le Parti par le commencement et non par la fin, il faut qu'ils soient conduits avant de conduire.

Lui succédant à la tribune, *Kautsky* expliqua comment, après l'article de Bernhard, « Morale de Parti », la situation s'était aggravée.

L'article de Bernhard me fut connu avant de l'être de Mehring; je le lus et en fus terrifié. Dans cet article, il était dit qu'en eux-mêmes les leaders pensent tout autre chose qu'en public; qu'ils ont le droit de parler devant les masses, qui ne sont que des troupeaux, autrement que leur pensée ne leur dicte, car il faut qu'ils conduisent

les masses. Devant une pareille morale, je me suis révolté et j'ai prié Mehring de répondre. C'est donc moi qui ai toute la responsabilité de l'article de la *Neue Zeit*. On me reproche d'avoir entamé cette question avant les élections; je n'y trouve aucun mal, car il fallait répondre à des insinuations telles que celles de Bernhard. Voyez-vous, pendant la campagne électorale, nos adversaires disent : « L'article de Bernhard n'a pas été réfuté, donc cette morale de parti existe? »

On dit que la liberté de pensée est atteinte si on interdit à quelques camarades de collaborer à des journaux bourgeois. Non, il s'agit ici d'une question d'amour-propre, et, dans ce cas, la liberté personnelle s'entoure de certaines limites. Figurez-vous un camarade parlant du haut d'un tas de fumier au public, n'aurions-nous pas le droit de lui dire : « Cherche-toi une tribune plus propre! » La liberté de pensée serait-elle atteinte?

Kautsky, passant alors en revue les articles diffamatoires de la *Zukunft*, arrive à Mehring, qui a excusé son passé par son attitude actuelle. Polémisant contre Braun, il le montra amenant Mehring au Parti, il rappela sa méfiance vis-à-vis du Dr Mehring, et alors, s'élevant de nouveau du terrain personnel au terrain théorique, il s'exprima ainsi :

J'étais méfiant vis-à-vis de Mehring; c'est un principe que j'ai et que vous devriez faire vôtre : celui de se méfier de tous ceux qui viennent des partis bourgeois à nous.

Je ne suis pas d'avis d'entonner un hosannah pour chaque intellectuel qui vient à nous et de le préférer aux vieux camarades expérimentés qui ont combattu corps et âme depuis des années pour notre cause, mais qui ont le tort d'être prolétaires. Je suis d'avis que les intellectuels doivent faire un stage avant d'entrer dans nos rangs.

Il expliqua alors comment Mehring avait racheté son ancienne attitude par son dévouement à la défense de nos idées et conclut que les articles de la *Zukunft* ne peuvent atteindre le but de gagner la bourgeoisie à notre cause.

Fischer rendit le débat plus âpre en émettant la possibilité du retour d'un camarade, Max Lorenz, au parti. Il demanda si, étant donné le précédent Mehring, il n'y aurait rien d'impossible à ce que ce traître eut encore une place d'honneur dans le Parti.

On voit par là quelle fut la tactique des révisionistes; d'une question théorique, ils firent une question personnelle.

Beyer et *Clara Zetkin* parlèrent dans le même sens que Kautsky. *Stadthagen* fit un réquisitoire violent contre les camarades qui collaborent à la *Zukunft*; il s'éleva contre eux en montrant que la presse bourgeoise ne faisait que louer les révisionistes pour blâmer les radicaux.

Ce sont ceux qui croient être des revisionistes qui sont conduits par le bout du nez par les bourgeois. Braun parlait tout-à-l'heure de divisions ; on peut diviser de différentes façons. Le gouvernement essaie de scinder en satisfaisant certains besoins de la classe ouvrière. Les adversaires essaient de scinder par l'argent ou par les louanges. Si les soi-disant révisionistes sont encensés par la presse bourgeoise comme les fortes têtes, tandis qu'elle désigne les autres comme imbéciles, il arrivera que nos révisionistes, par un reste de vanité, mordront à l'hameçon qu'on leur tend !

La discussion continuait, orateurs sur orateurs montaient à la tribune et on perdait du temps.

Le Dr *Quarck*, de Francfort, dit avec justesse :

Quelle triste impression doivent nous donner nos débats ! N'avions-nous pas autre chose à entendre après les victoires de juin que les bêtises des Braun et consorts ?..... On ne peut assez s'opposer à la collaboration à la presse bourgeoise; en cela, nous sommes presque tous d'accord, d'autant que nous avons le droit de rejeter les comparaisons qu'on a faites avec Marx, Engels et Liebknecht. Les circonstances d'alors étaient autres ; on néglige les conditions exceptionnelles où l'on se trouvait; on néglige la non existence d'une presse socialiste ; on publie que la presse libérale d'aujourd'hui est un miroir de la réaction, ce qu'elle n'était pas autrefois. Si Braun dit : « Nous devons nous servir de la presse adverse, mais pas lui servir », je réponds que, si je suis à la solde d'une organisation adverse, je ne m'en sers pas, mais je la sers.

Quarck conclut en formulant ce souhait que les intellectuels doivent servir le parti en commençant démocratiquement par en bas, c'est-à-dire en rendant des services multiples tels que rédaction de feuilles d'agitation, conférences, etc.

Après une remarque de *Zubeil*, *Bernhard*, l'auteur de l'article « Morale de Parti », prit la parole pour se défendre. Il prétendit tout d'abord que son article avait été mal compris :

Ce que je voulais dire était loin de ce qui a été compris. L'article a dû être maladroit pour être traduit ainsi. C'est pourquoi je déclare franchement que je n'aurais jamais dû écrire un pareil article ; en tout cas, je n'en écrirai plus de tel.

C'était de nouveau fuir devant l'accusation, la faire dévier ; cette tendance fut encore accentuée par de nouvelles questions personnelles à l'adresse de Mehring.

Le débat reprit sa valeur théorique par l'intervention de *Bebel*. Fougueux comme toujours, il attaqua la question avec franchise, montrant la force du Parti socialiste, par le fait qu'il ne lave pas son linge sale en famille, mais au grand jour, ce qu'aucun autre parti ne ferait.

C'est justement ce que notre Parti montre de superbe, de pouvoir faire sa lessive devant tout le monde et de n'en point souffrir, mais, bien au contraire, d'en sortir plus fort. Telle est mon appréciation, et, s'il existe des gens qui sont assez myopes pour ne croire qu'à une mesquine question, je dirai qu'ils se trompent.

Après une longue critique serrée sur la *Zukunft* et sur la personnalité de Harden, il arriva à Mehring dont il expliqua l'attitude par des circonstances psychologiques. Il rappela l'impression que lui avait causée la brochure antisocialiste de Mehring au moment de la loi contre les socialistes, et, dans un court tableau de l'état de siège où se trouvait alors l'Allemagne, il s'écria pathétiquement pour bien montrer son esprit de justice :

Ceci, je ne l'oublierai jamais de ma vie. Et, si je dois vivre le jour où je pourrais dire à ceux qui vivront encore : « Maintenant, je veux vous montrer ce que vous fîtes alors, » — eh bien, je le ferai! (Applaudissements frénétiques.)

Continuant l'histoire de la loi d'exception, il montra Mehring changeant d'opinion devant l'injustice, et se transformant en brillant défenseur de la cause socialiste, tout en lui reprochant certaines fautes. Après avoir défendu Mehring, il revint sur la *Zukunft*, « la caractérisa », cita ses articles injurieux, que Braun, Bernhard et Göhre n'ignoraient pas au moment de leur collaboration.

Au lieu de cesser, ces camarades ont continué à collaborer, empoché l'argent, etc....

Je veux oublier et pardonner ce que la *Zukunft* écrivait en 1893-95, mais pas ce qu'elle écrivait pendant la campagne des tarifs douaniers, dans ces sombres journées de 1902, où notre fraction combattait contre un monde d'adversaires. Je dis avec intention « contre un monde d'adversaires », car, avec la petite poignée d'hommes qui combattirent avec nous, nous étions seuls en face de la majorité du Reichstag, en face de la presse bourgeoise; jour par jour, nous étions salis, vilipendés, diffamés. Et, dans ce grand moment historique pour le Parti, dans ce combat qui n'a rapporté que l'honneur, il s'est trouvé parmi nous des maraudeurs qui nous tombaient sur le dos en soutenant une revue telle que la *Zukunft*, lui donnant ainsi un peu de prestige pour mieux nous salir. Pour une pareille action, je ne puis qu'exprimer mon plus profond dégoût (Bravos répétés.) Je suis depuis quarante ans dans la mêlée politique, je n'ai pas toujours été socialiste et je me souviens d'une époque où je le combattais autant que je le propage maintenant, mais mon honneur est resté sans tache (Bravos.) Et, maintenant, je veux communiquer, à ceux qui s'y intéresseront, un secret, si c'en est un. Nos adversaires disent toujours : « Oh! avec le vieux Bebel, il n'y a rien à faire: il a toujours les masses derrière lui. » Oui, mais pourquoi les a-t-il? Parce que tous peuvent se dire : « Il a fait des gaffes, il a fait des bêtises, il s'est laissé emporter par son tempérament, mais, dans ses bêtises, il est toujours resté un honnête homme. Et, dans ses fautes, il a toujours cru servir la bonne cause. » Si vous voulez avoir la même influence, faites comme moi! (Bravos répétés.) Cela me fait de la peine, citoyens, d'être obligé de faire mon propre éloge, comme me le reprochera demain la presse bourgeoise; mais, quand on a été l'objet de tant d'attaques personnelles, on est forcé de parler et d'expliquer comment les choses en sont venues là. Il en est ainsi, car, de tout temps, j'ai représenté honnêtement le point de vue socialiste de classe; car je m'accorde toujours avec les classes qui m'ont vu naître. Dans mes vieux jours, dans mes dernières années, j'en suis arrivé à dire : « Examinez chaque camarade; mais, si c'est un intellectuel, regardez-le deux et trois fois ! (Bravos répétés). Ce n'est pas pour faire un reproche aux intellectuels ; car nous avons besoin de leur intelligence. Par leur fortune et leur condition sociale, il leur est accordé d'apporter l'échafaudage scientifique qui leur permet, quand ils sont honnêtement et sincèrement d'accord avec le Parti, d'agir pour lui d'une façon remarquable. Mais, dans ce cas, ils ne doivent jamais perdre contact avec les masses; ils doivent s'informer dans le prolétariat comment il pense, comment il vit, car il sait mieux que l'intellectuel ce dont il s'agit dans la lutte ouvrière.

Bebel montra alors combien les camarades qui avaient collaboré à la presse bourgeoise ne s'étaient plus souciés des masses. Il excusa Bernhard, car il le voyait repentant mais ne put s'empêcher de critiquer son article qui résume certainement l'état d'âme de certains camarades.

Nous arrivons à la fin du discours de Bebel et nous voulons montrer dans sa péroraison, que nous allons reproduire intégralement, comment les journaux tels que la *Frankfurter Zeitung*, le *Figaro* et surtout le *Temps*, se trompent dans leurs appréciations sur cet homme. Le *Temps* le caractérise d'autoritaire, de hargneux, de haineux, de cassant et d'imbu d'esprit autocratique.

Bebel terminait ainsi :

Celui qui veut être chef dans nos rangs doit agir comme le Parti le veut et pas comme lui-même le veut (Bravos.) Il a à exécuter ce que la masse demande, ce qu'elle veut, ce qu'elle pense. Un chef socialiste doit être l'outil du Parti, et non le général qui marche en avant et dit : « Suivez-moi, vous avez à obéir! » Et, si cela n'était pas, nous cesserions d'être un Parti, nous serions des anarchistes. Heine dit : Pas d'unité de parti, mais union. Non, il faut dire : Unité et union! Sans union, pas d'unité (Bravos répétés.) Sans unité de principes, d'idées et de but, pas d'union et pas d'enthousiasme pour le combat, mais impossibilité de conduire nos armées à la bataille pour remporter des victoires comme nous en avons remportées et comme nous voulons en remporter encore, même si un monde d'ennemis s'élevait contre nous! (Tonnerre d'applaudissements.)

Le reste du débat ne fut que questions personnelles, entre lesquelles nous relèverons celles qui concernent *Heine* et *Göhre*. Ce dernier protesta très énergiquement contre les reproches que lui avaient adressés Bebel d'une manière trop vive peut-être. Il rappela sa vie entière pleine de dévouement à la cause socialiste et exprima à Bebel son dégoût pour la manière dont il l'avait traité. Göhre parla sous le coup d'une émotion profonde et justifiée. Ce moment sensationnel du Congrès a été suffisamment raconté par la presse quotidienne pour que nous puissions en négliger les détails. Un autre moment émouvant fut celui où *Mehring* répondit aux attaques dont il avait été l'objet. N'ayant pas le temps de réfuter point

par point tout ce qui avait été avancé contre lui, il promit d'écrire sa défense en une brochure qu'il ferait paraître incessamment. En attendant sa réhabilitation, il déclara donner sa démission de toutes ses fonctions du Parti.

Enfin, le troisième jour, ce débat qui avait été artificiellement grossi de part et d'autre, se termina. Par 283 contre 24 et 4 abstentions, la résolution du Comité directeur fut adoptée par le Congrès.

Entre ceux qui votèrent la motion nous citerons les citoyens : Birk, Braun, von Elm, Fischer, Göhre, Heine, Kolb Lindemann, Quarck, Südekum, Timm, Vollmar.

Les abstentionnistes étaient : Auer, Bernstein, G. David et Heymann.

3° *Le différend de Bebel avec le « Vorwaerts. »*

Ce différend avait provoqué une grande sensation, surtout dans la presse bourgeoise, qui croyait que Bebel en ferait une affaire d'Etat. Il consistait en ce que le « Vorwaerts » avait refusé la publication d'un article de lui. Bebel fâché, l'avait publié à grand éclat dans la « *Leipziger Volkszeitung.* »

Au Congrès, Bebel reconnut sans discussion que la rédaction avait cru bien faire dans l'intérêt du Parti, de sorte que l'incident fut clos.

4° *La question polonaise* (1).

Il ne s'agit pas ici de la question de Pologne, mais de l'organisation du Parti socialiste dans cette province.

Les socialistes polonais veulent, par un reste de nationalisme, conserver une organisation polonaise et ne pas accepter l'organisation du Parti socialiste allemand ; ils veulent avoir leur programme, ce qui entraverait certainement la bonne marche du reste du Parti. Le Parti socialiste luttera toujours pour l'indépendance de la Pologne, mais d'une façon générale, selon les décisions du Congrès de Londres. Il ne peut pas alourdir son action par une orga-

(1) Voir *Mouv. Soc.* III, 2, page 521, et IV, 2, page 1967.

nisation qui ne veut poursuivre que des buts particuliers. — C'est ainsi que parla *Gerisch*, pour le Comité directeur. *Rosa Luxembourg* appuya également la théorie de Gerisch et soumit la résolution suivante à l'avis du Congrès :

Le Congrès se déclare d'accord avec l'attitude du Comité directeur dans la question de l'organisation polonaise et passe à l'ordre du jour

Cette résolution fut votée.

3° *L'action socialiste au Parlement*

Cette année, le député Stadthagen présenta le rapport du groupe parlementaire, simple complément d'ailleurs du rapport imprimé et paru avant le Congrès.

Celui-ci parle de l'action de la fraction dans les discussions des tarifs douaniers et du budget, discussions dans les détails desquelles nous ne pouvons entrer. Il critique ensuite les lois votées dans la session comme celles de la protection du travail de l'enfance, de l'emploi du phosphore, des caisses de malades, du règlement maritime, du secret du vote, etc. 62 propositions avaient été faites pour le Congrès par les diverses organisations de l'Empire, ce qui fit dire à Stadthagen que c'était se faire une exagération du parlementarisme. L'essentiel doit être la révolution des esprits.

Le programme de l'action future de la fraction socialiste est déjà chargé. Elle aura à repousser tout traité de commerce conclu sur la base du tarif douanier voté. Elle exercera son action pour développer le droit de coalition, pour pousser à la réalisation de la journée de 8 heures, pour rendre responsables les ministres, etc.

Keil, de Stuttgard, formula une intéressante proposition de loi, touchant l'unification des compagnies de chemins de fer, qui, en Allemagne, devient une nécessité de jour en jour plus grande. D'autres propositions touchant la suppression du crime de lèse-majesté, les assurances sociales, le combat contre le ver des mineurs, la protection du travail, furent adoptées.

(*A suivre*). A. Blumen.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

Le Conseil supérieur du Travail

Depuis sa réorganisation, par le décret du 1er septembre 1899, le Conseil supérieur du Travail a fait prononcer bien des discours et écrire bien des articles.

Chacun, partisan ou adversaire, a développé ses arguments pour entraîner après lui ses camarades. Avec passion, on a fait miroiter, en exagérant et en amplifiant, le travail fait par le C. S. T., et avec non moins de passion on a exposé les dangers de cette institution.

Ce qui ressort de tout le bruit fait autour des élections qui viennent d'avoir lieu, c'est d'une part, l'hostilité de nombreux syndicats à l'égard du C. S. T. et d'autre part, les abus commis par d'autres syndicats afin d'assurer la suprématie de leur candidat. En effet, des organisations n'ont pas craint de grossir leur effectif dans des proportions énormes et des militants n'ont pas reculé devant tout ce qui pouvait amener leur succès.

On a assisté, en un mot, à un véritable dévergondage dans l'action ouvrière.

Aujourd'hui que les passions sont calmées, que les incidents de la vie journalière ont relégué cette question au dernier plan, il convient d'examiner ce qu'est le *Conseil supérieur du Travail* pour essayer d'en apercevoir l'utilité ou la non-utilité.

Le rôle du *Conseil supérieur du Travail*, formé de patrons, d'ouvriers, de députés, de sénateurs et de fonctionnaires, est de donner des *avis* sur les points que le ministre porte à l'ordre du jour de ses séances et d'émettre des *vœux*. Le Gouvernement, les Chambres restent libres de tenir compte des avis donnés et des vœux émis.

On le voit, le rôle est nettement limité, puisque le choix des questions appartient au ministre ; les membres du Conseil peuvent simplement *manifester* leur désir de voir tel point soumis à leur appréciation, mais le ministre *peut* ne pas y accéder.

L'action du C. S. T. est donc bien restreinte et de peu de valeur, étant subordonnée aux caprices d'un ministre et à la bonne volonté du Gouvernement et du Parlement. Ceux-ci peuvent se prononcer contrairement aux avis du C. S. T. et comme leurs décisions font loi, la besogne accomplie par le Conseil devient alors inutile.

Voyons les raisons que partisans et adversaires font valoir. Nous verrons ensuite, par les chiffres, l'accueil fait au C. S. T. par les organisations syndicales.

Les partisans disent qu'un rouage est nécessaire pour faire connaître les desiderata de la classe ouvrière organisée, pour rédiger sous forme de vœu les aspirations ouvrières et pour eux ce rouage doit être sous la direction du Gouvernement puisque celui-ci doit faire sanctionner par le Parlement le travail réalisé. Ils ajoutent ensuite que la classe ouvrière se doit de participer à tous les rouages chargés de discuter de ses intérêts ; que de plus, par ces discussions, toujours élevées et profondes, la classe ouvrière « développe son intelligence et son savoir ».

Tels sont les motifs avoués de la participation à l'élection de ce Conseil. Il en est un autre qu'il est bon de souligner à part tellement sa valeur (?) saute aux yeux de tous. C'est celui qui consiste à dire que le Parlement n'ayant pas le temps et les moyens de discuter sur les intérêts ouvriers, il faut un rouage qui fasse cette besogne et la transmette toute mâchée aux législateurs.

Les adversaires répondent qu'il est inutile et dangereux : inutile parce que le C. S. T., s'il émet des avis et des vœux conformes aux intérêts ouvriers — ce qui peut ne pas être, les représentants ouvriers étant en minorité — ne peut que tomber dans des redites, car il n'est pas une question sur

laquelle un congrès corporatif ne se soit prononcé. Exemple : le projet de loi sur la prud'homie qui, à ce qu'on affirme, est sorti de la Chambre tel que le C. S. T. l'avait élaboré. Or, toutes les modifications à la jurisprudence en cette matière ont été soumises et discutées dans les congrès corporatifs et le C. S. T., s'il a voulu sauvegarder l'intérêt ouvrier, a dû les prendre telles que.

Quant au projet de loi réglementant l'apprentissage établi par le C. S. T., son caractère ouvrier en est très discutable. En prenant connaissance des conclusions, on est porté à penser que si l'on eut voulu ligiférer pour les patrons on n'aurait pas mieux fait. Pour la loi sur les retraites qui doit être, paraît-il, porté à l'ordre du jour du C. S. T., de longues discussions ont eu lieu au sein des organisations et des Congrès et les travailleurs ont indiqué comment ils comprenaient une telle loi.

Les partisans répondent à cela que les Congrès n'ont pas élaboré des textes entiers sur les points par eux discutés. Ce qui est vrai ! Les Congrès, avec raison, se sont bornés à donner des indications contenant les grandes lignes d'un projet et les adversaires objectent que dans ce cas, la besogne consistant à établir un texte pour être soumis au Parlement, le C. S. T. est inutile, car il ne s'agit plus que d'un travail à confier à un juriste ou à un fonctionnaire.

Tout gouvernement fait rédiger par des juristes les textes de ses projets de loi afin qu'ils soient conçus selon le droit qui régit notre société moderne. Ce qui l'indique, c'est que les fonctionnaires, membres du C. S. T. ont pour tâche d'empêcher, dans la rédaction des textes et dans le vote des dispositifs, tout accroc au droit établi. Ce qui revient à dire que les représentants ouvriers et patrons n'ont pas à confectionner des textes de lois, le Gouvernement s'en reportant aux fonctionnaires, ses agents.

Les représentants ouvriers ne peuvent, s'ils restent dans leur rôle, qu'apporter des indications, œuvre des Congrès.

Si donc, il y a intérêt à faire connaître les sentiments de la classe ouvrière à nos dirigeants, les Congrès, mieux que

le C. S. T. répondent à cet objet. Un Congrès, avec son ordre du jour soumis aux organisations, est plus qualifié pour exprimer leur opinion, qu'un Conseil qui, sur 65 membres, comprend 18 représentants ouvriers. D'autant plus que ces représentants sont mis dans l'impossibilité de consulter leurs mandants, ce qui fait que chacun d'eux apporte son sentiment particulier.

Il est vrai, et chacun le sait, que les partisans estiment qu'il n'est pas nécessaire de consulter les intéressés, ceux-ci ayant besoin de tuteurs pour les guider. On les considère comme capables d'endurer leur pénible situation, mais non d'indiquer les moyens de l'améliorer.

Pour ceux-là, le C. S. T. est le Parlement du travail qui doit comprendre les lumières des milieux ouvriers et qui, en cette qualité, est capable de doter la classe ouvrière d'une législation supérieure.

Les avis et les vœux, inspirés de la pure orthodoxie ouvrière, doivent s'imposer à l'esprit de tous. Le C. S. T. devient alors la Providence, vers qui doivent se diriger tous les regards.

Ce Conseil est des plus dangereux parce qu'il déplace l'axe de la lutte ouvrière. En effet, par cette institution qui peut aborder tous les problèmes se rattachant à la situation des travailleurs, la vie ouvrière n'aurait plus son centre dans les organisations, puisqu'il serait dans une poignée d'individus, sujet comme tous les hommes à des faiblesses et à des erreurs.

Cette affirmation n'est pas un non-sens. Sans doute, les syndicats, seuls, prennent part à l'élection des représentants ouvriers, mais pour qui connaît la façon dont se font les élections, il apparaît clairement qu'on est l'élu de chiffres grossis et non de consciences.

Si le C. S. T. est appelé à discuter sur l'effort journalier de la classe ouvrière, que feront les travailleurs dans leurs syndicats puisqu'ils ne sont pas directement consultés et que leurs indications sont, dit-on, insuffisantes ou fausses. Il suffira, alors, de rester chez soi, attendant que le C. S. T. ait été saisi d'un point quelconque et qu'il l'ait discuté.

Pour bien voir ce qu'a de dangereux une semblable institution, il faut se rendre compte du rôle rempli, jusqu'à ce jour, par les syndicats et un rapide examen montre le mobile qui a fait agir le pouvoir en créant les commissions mixtes dont le fonctionnement laisse beaucoup à désirer.

Les syndicats ont pour objet de traiter les questions de salaire et de durée de travail, et le pouvoir a voulu confier cette besogne aux Conseils du travail ; les syndicats ont pour fonction de discuter tout ce qui a trait à la vie et à la sécurité de l'ouvrier, et le pouvoir a voulu charger le Conseil supérieur du travail de cette mission.

En créant tous ces conseils, le pouvoir a obéi à une préoccupation qui, pour d'aucuns, est marquée du souci d'améliorer le sort des travailleurs et qui, pour d'autres, est inspirée de l'intérêt capitaliste que tout pouvoir a mandat de défendre. Les premiers sont les partisans de ces institutions, les seconds en sont les adversaires.

Le C. S. T. est également dangereux parce qu'il n'a pas son indépendance ; siégeant sous l'œil du gouvernement, il n'a aucun pouvoir et aucun contrôle. Formé d'éléments hétérogènes, il entraîne chacun d'eux à des « réactions réciproques », comme l'a dit un représentant ouvrier, et dans ce domaine, nulle limite ne peut être tracée.

Et ces réactions réciproques ne doivent porter que sur des points, qui, s'ils développaient la puissance ouvrière, ne pourraient pas cependant diminuer la puissance patronale.

Or, si le C. S. T. est un facteur d'émancipation et de progrès ouvrier — ce qui ne peut être qu'au détriment du patronat — et si ses travaux répondent à cet objet, la collaboration patronale ne peut se prolonger. Mais, comme pour répondre à l'esprit qui a présidé à la constitution du C. S. T., la collaboration patronale est indispensable, et qu'elle doit se continuer, l'action du C. S. T. est donc sans valeur et sans portée.

Cette action est faite de compromis qui ne sauvegardent ni les intérêts des uns, ni ceux des autres ; elle est inutile ou dangereuse, selon les cas. Fatalement, le C. S. T. a pour conséquences de déplacer la vie ouvrière pour la subordonner

aux intérêts des dirigeants. Et cela s'explique ! Le rôle de tout gouvernement est de ramener sous sa haute direction ou dans la sphère de son influence, toute force et tout courant social qui sous le jeu des conditions nouvelles de vie se font jour et se développent. Un gouvernement est d'essence conservatrice, il est par sa fonction ennemi de tout progrès qui tend à diminuer les privilèges patronaux et il ne saurait, sans manquer à cette fonction, faciliter l'éclosion d'organismes libres et indépendants.

L'histoire indique que le pouvoir a toujours tenté de détourner les manifestations humaines pour des fins gouvernementales. Car toute idée, toute condition nouvelle provoquent de ces manifestations, et l'intérêt du pouvoir est de se les assimiler pour en faire, d'éléments adverses qu'elles étaient, des éléments d'appui et de consolidation.

Cela ne veut pas dire qu'il réussit dans ses desseins. Il lui arrive souvent de rencontrer des obstacles, et si une de ses manœuvres n'amène pas les résultats espérés, il recommence en s'inspirant toujours des circonstances qu'il veut dominer et des forces qu'il veut asservir.

On se rappelle que sous l'effort violent de la classe ouvrière, l'Empire, arguant de sa sympathie pour les travailleurs, accordait le droit de coalition alors qu'il était mû par le souci de placer sous son influence, en la légalisant, la lutte ouvrière. Par une loi, il traçait les conditions du droit de coalition et tentait d'en ramener les manifestations aux proportions marquées par ses dispositions.

Mais l'industrialisme naissant allait forcer les faits à une interprétation plus large de la loi en provoquant la création de groupements qui, sans se préoccuper des droits accordés puisqu'ils pouvaient vivre sans eux — leur action ne dépendant pas d'une loi, mais d'une situation économique donnée — menèrent une lutte vigoureuse.

Ces groupements devinrent un facteur dont les progrès forcèrent l'attention des dirigeants. Pour en régler le développement et la marche, ces derniers donnèrent la loi sur les syndicats professionnels. Par elle, les groupements étaient

légalisés, mais limités à des catégories; leur création était autorisée sous certaines conditions et était interdite sous telles autres. Leur action était délimitée et le but de leurs efforts était tracé.

Les syndicats avaient conquis leur droit de cité, mais les dirigeants en avaient posé les conditions. Comme pour le droit de coalition, les travailleurs dépassèrent la loi de 1884 pour la raison qu'ils vivaient en dehors de la loi. Les syndicats reçurent l'impulsion d'hommes que le pouvoir n'avait pas séduits et qui comprenaient le sens qu'implicitement les législateurs avaient donné à la loi. Des critiques nombreuses furent soulevées dans les milieux ouvriers et c'est en grande partie à elles que l'on doit les excellents résultats de l'action syndicale. Sous l'influence de ces critiques la ligne de conduite des syndicats n'a pu être contaminée par les agents du pouvoir.

Les dirigeants furent obligés, par la suite, de constater que le mouvement ouvrier ne prendrait pas son mot d'ordre dans leurs offices et ce fut alors la répression qui eut son heure d'apogée en 1893. Il restait au pouvoir la ressource de tenter un autre moyen, en évitant avec soin de retomber dans les mêmes erreurs.

Les lois rappelées plus haut n'avaient pu placer les éléments combatifs sous la domination du pouvoir. Seule l'action avait été réglementée par la loi de 1864 avec ses moyens de lutte — le syndicat — par celle de 1884. Les travailleurs qui créèrent l'action par le syndicat n'avaient pas été l'objet, directement, de manœuvres, de la part des dirigeants.

Cela devait venir, puisque c'était le seul moyen de subordonner à leur volonté la lutte ouvrière. A la répression, aux résultats négatifs, allait succéder une « bienveillance » hypocrite. Cette « bienveillance » s'est manifestée sous différentes formes et lorsque les esprits ont été jugés aptes à se réjouir des dons qui allaient pleuvoir, ça été les commissions de toutes sortes.

En appelant des militants au sein de commissions issues du pouvoir, on escomptait un acquiescement presque géné-

ral dans la classe ouvrière, et par là, la dépouiller de son esprit combatif. Le résultat n'a été que partiel. Les chiffres qui vont suivre le démontreront.

C'est justement par les organisations hostiles ou indifférentes au C. S. T. qu'au lendemain des déceptions qu'il apportera — ses effets ne peuvent se faire sentir qu'après plusieurs années — l'action ouvrière se poursuivra,— l'œuvre de décapition n'ayant pas abouti, grâce à elles.

La loi de 1864 et celle de 1884 laissaient les éléments de lutte en dehors de l'influence des dirigeants. Ceux-ci avaient cru qu'en réglementant le droit de coalition et celui de se grouper, le développement du mouvement ouvrier se poursuivrait selon les conditions établies par eux. Ils ne s'étaient pas rendu compte que les syndicats restant maîtres de leur action journalière, ils la dirigeraient à leur guise, dépassant de beaucoup les limites permises par les droits accordés.

Les entraves semées ne pouvaient arrêter l'essor de l'action syndicale ni en changer le caractère. Les syndicats inspirés par les travailleurs devaient traduire leur aspiration et leurs espoirs.

La tactique suivie par le pouvoir n'ayant pas donné de résultats, il fallait la changer. Par des dispositions nouvelles, le but fut de placer les organismes ouvriers sous le contrôle direct du pouvoir afin que celui-ci, comme un régulateur, pût en tracer la besogne. Pour cela, des Conseils aux attributions déterminées étaient nécessaires. En leur fixant le rôle que remplissent les organisations ouvrières, on délimiterait le champ d'action des travailleurs et on en paralyserait l'effort. Ainsi, les syndicats n'étaient plus les éléments de lutte et d'action, mais simplement des rouages qui, « bien conduits », pouvaient devenir un auxiliaire de l'Etat.

Puisque les travailleurs organisés étaient devenus une source d'ennuis pour les dirigeants, il fallait canaliser leur action et ils y seraient parvenus, si toutes les organisations s'étaient laissées prendre aux beautés du C. S. T Par lui, le gouvernement voulait avoir la haute main sur la classe ouvrière et il faut convenir que la manœuvre était habile.

Les partisans du C. S. T. pour en soutenir l'utilité sont dans l'obligation de vanter ses travaux et pour leur donner un caractère important, il leur faudra agir pour que l'action du Conseil ne soit pas contrariée. Or, comme elle peut l'être par les syndicats, on peut prévoir le jour où les membres du C. S. T. demanderont aux organisations de ne pas discuter une question quelconque, sous le prétexte qu'elle est à l'ordre du jour de leurs travaux. Ils argueront qu'il serait maladroit et inopportun de prendre une décision qui, adoptée dans un milieu ouvrier homogène, ne serait pas identique à celle prise au sein du C. S. T. De là, des contradictions appelées à compliquer la situation en gênant notre effort, diront les membre du C. S. T.

La participation totale des syndicats à la constitution du C. S. T., les amenaient donc à ne pas prendre telle attitude susceptible de paralyser le travail de ce Conseil et comme ce travail est mis sur le chantier par le ministre, il serait arrivé que le pouvoir eût été le régulateur de l'action ouvrière. Il eût autorisé telle plate-forme pour la propagande des syndicats ; il eût réglementé leur effort pour tendre à le diriger vers des fins qui lui sont propres.

Dans ce droit du pouvoir de donner à la lutte ouvrière, tel aliment, résidait un véritable danger que l'hostilité de nombreux syndicats aura évité. Ceux-là, par leur attitude, auront conservé au mouvement ouvrier le caractère qu'il doit avoir, sous peine de disparaître ou d'être l'instrument de la classe dominante.

La constitution du C. S. T. procède d'un esprit qui n'a rien de commun avec l'esprit ouvrier, car il a pour but de faire du mouvement syndical un organisme de l'État recevant de celui-ci toute impulsion et toute vie.

Avec des institutions de ce genre, c'est le monde ouvrier se développant avec l'appui de l'État et agissant dans son intérêt ; c'est l'action syndicale s'exerçant avec l'autorisation de l'État pour devenir une des manifestations, comme les mutualités, etc., de la vie de cet état ; c'est un rouage ajouté aux autres, recevant le mot d'ordre des dirigeants.

Au contraire, les adversaires du C. S. T. veulent un mouvement ouvrier indépendant, se développant par sa propre force, créant dans son sein les services susceptibles d'augmenter la puissance du travailleur, réglant son action, et limitant le champ de sa propagande. Libre de ses actes, dégagé de toute entrave extérieure, le mouvement ouvrier doit avoir sa conception, sa tactique propres, et rester toujours maître de ses actions.

Avec les partisans, c'est la lutte qu'on veut bien tolérer, ce sont les syndicats dont la confiance repose non sur eux-mêmes, mais sur les dirigeants, et subordonnant leur volonté à celle du pouvoir ; avec les adversaires, c'est le souci de mener la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière en cherchant dans celle-ci les moyens de la produire.

Avec les premiers, le mouvement ouvrier repose sur un milieu mi-bourgeois et mi-ouvrier ; avec les seconds, il repose sur les travailleurs eux mêmes.

Le décret du 26 mars dernier, modifiant celui du 1er septembre 1899, accorde aux syndicats ouvriers 18 représentants directs. Pour la désignation, les corporations sont classées en 18 catégories ayant chacune d'elles droit à un délégué ; à ceux là viennent s'ajouter 8 membres de Conseil de prud'hommes choisis par ces derniers. Ces membres ne sont pas considérés, d'après le Congrès de Lyon, comme réunissant les conditions de garantie désirable, pour la raison que le recrutement des Conseils de prud'hommes est fort contestable, surtout dans les petites villes, car ces membres sont, malgré eux, le plus souvent, les jouets du patronat.

De plus, le décret accorde un membre aux Bourses du Travail fédérées qu'elles choisissent au sein du Comité de la Fédération. J'ai donné, dans l'*Action directe*, les motifs de ce privilège. Je n'y reviendrais pas.

Le décret du 26 mars n'a fait qu'apporter des modifications sur la nature des membres du Conseil, sans en changer le recrutement. Il faut donc, pour être compris, se placer au lendemain du décret de 1899 qui établissait des conditions nouvelles de recrutement.

Avant 1899, le Gouvernement désignait les membres du C. S. T. et par le décret qui parut alors, le classement en catégories était établi avec la représentation ouvrière. Jusqu'à ce moment, les syndicats n'avaient pas eu à se préoccuper de ce Conseil qui vivait dans un milieu tellement différent, que la plupart des travailleurs organisés en ignoraient l'existence.

Le décret de 1899 vint à l'improviste et les élections furent faites sans qu'il fût possible aux organisations de donner un avis étudié, résultant d'un examen et d'une discussion sur la valeur de cette nouvelle institution. Je dis nouvelle, car, par l'esprit qui en avait fixé le recrutement et les conditions, il ne ressemblait nullement au C. S. T. existant avant 1899.

On peut dire que ces élections de 1900 passèrent inaperçues, au milieu d'une indifférence presque générale.

Vint le Congrès corporatif de Paris (septembre 1900). La question fut soulevée à l'issue du Congrès, par le dépôt d'une résolution qui, à titre de vœu — nulle discussion ne fut engagée — demandait « que le C. S. T. soit à l'avenir composé des deux seuls éléments intéressés, patronal et ouvrier, à l'exclusion de tout autre élément nommé d'office et cela à représentation numérique égale ». Ce vœu fut adopté.

On remarquera que, faute de discussion, le principe du C. S. T. ne fut pas soulevé.

L'année suivante, au Congrès de Lyon, la question fut portée à l'ordre du jour soumis aux organisations et chacune d'elles put donner mandat à son délégué. Elle se présentait donc dans les conditions voulues pour qu'une résolution réfléchie intervienne.

Le Congrès, après discussion, se prononça pour le principe, par 230 voix contre 200 et 5 abstentions. Il est à noter que la grande majorité des syndicats qui votèrent pour le principe, le firent avec la réserve que des modifications seraient apportées à la constitution du C. S. T.

Le Congrès se trouva presque unanime à approuver les conclusions du rapport de la Commission chargée d'étudier les modifications à apporter et qui sont les suivantes :

1° Le Conseil supérieur du Travail sera exclusivement composé, par fractions égales, de patrons ou directeurs d'administrations de l'État, d'une part, et d'ouvriers, d'autre part, en nombre suffisant pour que chacune des industries principales fût directement représentée. L'élection sera faite, pour les ouvriers, par les Syndicats professionnels ;

2° Les fonctionnaires du ministère du commerce adjoints au Conseil supérieur du Travail auront voix consultative ;

3° Pour soutenir devant le Parlement les résolutions du Conseil, celui-ci désignera deux rapporteurs, un patron et un ouvrier ;

4° Les délégués ouvriers membres du Conseil supérieur du Travail reçoivent mandat du congrès de déposer ce rapport à la prochaine session.

L'amendement qui suit fut également adopté à l'unanimité moins sept voix :

Le Congrès demande qu'à l'avenir, le Conseil soit constitué des deux seuls éléments intéressés, patrons et ouvriers, à *l'exclusion de tout autre élément nommé d'office* et cela à représentation numérique égale ;

Que le ministre soit saisi de suite de cette résolution par les membres ouvriers du Conseil, et que, si satisfaction n'est pas donnée à la prochaine session, *ces derniers donnent leur DÉMISSION COLLECTIVE* ;

Que les syndicats mixtes ne soient pas compris comme syndicats ouvriers.

Ceux qui ont assisté au Congrès de Lyon — j'étais de ceux-là — se rappellent qu'il manifesta clairement sa répugnance pour le C. S. T., si les modifications demandées n'étaient pas accordées.

Sans doute, le principe en lui-même du C. S. T. ne fut pas repoussé, et cela tient à ce que l'expérience étant commencée, beaucoup estimèrent qu'il y avait lieu de la poursuivre, afin d'en mieux connaître les résultats.

En définitive, les syndicats avaient dit que leur participation aux élections du C. S. T. était liée à l'attitude du pouvoir relativement au vœu exprimé par eux.

A la session du C. S. T. qui suivit le Congrès de Lyon, la résolution adoptée fut soumise et après examen — pour la forme — elle fut repoussée. Sur le champ, les camarades Guérard, Riom et Sauvage donnèrent leur démission, se

conformant, en cela, au désir du Congrès. Le lendemain, sur avis de son organisation, Sauvage retira sa démission.

Ainsi, sur 22 représentants ouvriers, deux seulement s'inspirèrent de l'opinion des syndicats.

Il est permis de dire que ce fut ce refus opposé par les représentants ouvriers qui porta le plus rude coup au C. S. T. De ce moment, nombreux furent les syndicats qui déclarèrent n'avoir rien à voir avec cette institution.

Au contraire, la démission collective pouvait conserver les sympathies existantes et en rallier de nouvelles. Les plus fermes partisans ne le comprirent pas.

Le ministre ne pouvait cependant se refuser à toute modification sans mettre en plus mauvaise posture les membres restés, et le 26 mars paraissait le nouveau décret.

Les changements apportés n'étaient pas excessifs et étaient loin de répondre au vœu du Congrès de Lyon. Tandis qu'antérieurement, il n'y avait que 15 représentants ouvriers et 4 membres d'office, le nouveau décret prévoit 18 représentants et 2 membres d'office. Il y avait augmentation d'une part et diminution de l'autre, mais non dans les conditions voulues par le Congrès.

Le devoir des organisations était de voir si le décret répondait à la résolution de Lyon ; dans l'affirmative, leur participation était naturelle, dans la négative, leur non-participation paraissait de rigueur.

Dans les milieux ouvriers, on eut le tort, à mon avis, de mettre en discussion le principe qui, jusqu'à un prochain Congrès, n'avait pas à se poser. Et des syndicats, appelés à donner leur avis, se prononcèrent contre la participation soit pour le principe, soit pour le refus du gouvernement de donner satisfaction.

Voyons ce que dit le décret du 26 mars dernier dans son article 2 :

« Le Conseil est composé de 65 membres, savoir : 26 membres nommés par les patrons, 26 membres nommés par les ouvriers, dont 18 représentants directs et 8 conseillers prud'hommes, même condition pour les patrons.

3 sénateurs, élus par le Sénat ;
5 députés, élus par la Chambre des députés ;
1 membre de la Chambre de Commerce de Paris, désigné par cette Chambre ;
1 membre du Comité Fédéral des Bourses, élu par les Bourses du Travail adhérentes ;
1 membre de la Chambre consultative des associations ouvrières de production, élu par les Associations adhérentes ;
2 membres, choisis par le ministre parmi les membres de l'Institut et les professeurs de l'Université de Paris ».

On est loin des conclusions du Congrès de Lyon qui prévoient la constitution du C. S. T. par « fractions égales de patrons ou directeurs d'administrations de l'Etat, d'une part, et d'ouvriers d'autre part..... L'élection sera faite par les ouvriers, par les syndicats professionnels. » De plus, les membres au choix ne sont pas exclus.

On le voit, le décret du 26 mars n'avait pas pour objet de répondre au désir du Congrès de Lyon.

La question qui se posait était donc bien nette. D'une part la résolution claire et nette du Congrès et d'autre part, le refus du pouvoir d'en tenir compte.

Diverses furent les attitudes des organisations à la veille des élections qui suivirent de près — à dessein sans doute — l'apparition du décret, de telle sorte que les décisions des fédérations furent prises à la hâte et après une consultation limitée.

La présentation des candidats revient aux fédérations nationales qui répondent au classement des catégories établies. Voici les noms des fédérations qui décidèrent de s'abstenir :

La *Fédération de l'Alimentation*, comprenant 38 syndicats ;

La *Fédération des Chapeliers*, avec 31 syndicats (presque tous les centres de chapellerie ont un syndicat rattaché à la Fédération) ;

La *Fédération du Bâtiment*, avec 19 syndicats (de création récente) ;

La *Fédération des mouleurs*, avec 92 syndicats (cette organisation avait un représentant, le camarade Sauvage, dans le conseil précédent) ;

La *Fédération du Cuivre*, avec 22 syndicats ;

La *Fédération de la Métallurgie*, avec 121 syndicats ;
La *Fédération des Peintres*, avec 27 syndicats ;
La *Fedération des Coiffeurs*, avec 26 syndicats ;
La *Fédération des Bûcherons*, avec 52 syndicats.

Voici maintenant les noms de celles présentant un candidat :

La *Fédération du Livre*, avec 159 sections, présentait le camarade Keufer ;
Le *Syndicat national des Chemins de fer*, avec 165 sections, présentait le camarade Guérard ;
La *Fédération des Transports*, avec 4 ou 5 syndicats, présentait le camarade M. Moreau ;
La *Fédération des Tabacs*, avec 18 sections, présentait le camarade Lelorrain ;
La *Fédération des Employés*, avec 29 syndicats, présentait le camarade Dalle ;
La *Fédération des Mécaniciens*, avec 40 syndicats, présentait le camarade Coupat ;
La *Fédération Culinaire*, avec 23 syndicats, présentait le camarade Barafort ;
La *Fédération des Cuirs et Peaux*, ayant consulté ses 44 syndicats, recevait 14 réponses dont 9 pour la présentation d'un candidat et 5 contre. Le camarade Pin fut présenté.

Les trois candidats pour les diverses catégories du tissage, quoique appartenant à des organisations rattachées à la Fédération du Textile, n'étaient pas présentés par cette dernière.

Depuis les élections, le camarade Lepers, trésorier de la Fédération du Textile, a pris l'engagement, devant le Congrès de l'organisation, le 15 août dernier, de démissionner.

Le nombre des syndicats appelés à voter était de 3.784, disposant d'un chiffre de voix de 26.775, dont celles exprimées s'élèvent à 15.307.

Voici comment se décomposent par catégories ces syndicats et les suffrages exprimés :

1er Groupe. — *Mines, carrières, salines.*

A ce groupe ont été rattachés 105 syndicats disposant, à eux tous, à raison d'une voix par 25 syndiqués ou fraction de 25, de 3.391 suffrages.

Sur les 3.391 suffrages de ce groupe, il y a 2.770 abstentions et 1.621 votes.

La majorité absolue était donc de 811.

Ont obtenu : Lamendin, 886 voix (*élu*) ; Valencourt, 274 ; Merzet (qui n'était pas candidat), 240 voix, etc.

2e et 3e Groupes. — *2e groupe — Alimentation : Grandes industries et commerce de gros. — 3e groupe. — Alimentation : Petites industries et commerce de détail.*

Chacun de ces groupes avait un délégué à élire, au scrutin de liste, par l'ensemble des syndicats inscrits à ces deux groupes.

Le 2e groupe comprenait 32 syndicats, avec un total de 190 voix ; au 3e groupe, 196 syndicats avec 1.007 voix. Donc, au total, 228 syndicats avec 1.197 suffrages.

2e groupe. — Suffrages exprimés : 416. — Majorité absolue, 209.

Abstentions : 781.

Elu : Comaille, 258 voix.

3e groupe. — Suffrages exprimés : 462. — Majorité absolue, 232.

Abstentions : 735.

Ont obtenu : Barabart, 221 voix ; Millon, 103 (*Ballottage*).

Au 2e tour Millon a été élu par 321 voix sur 606 suffrages exprimés.

4e Groupe. — *Industries chimiques, allumettes et tabacs, céramique et verrerie, fabrication du papier.*

A ce groupe ont été rattachés 191 syndicats ayant un total de 1.539 voix.

Suffrages exprimés : 823. — Majorité absolue, 412.

Abstentions : 412.

Elu : Lelorrain, par 655 voix.

5e Groupe. — *Industrie des cuirs et peaux.*

Sont inscrits à ce groupe 204 syndicats, avec un total de 930 suffrages.

Suffrages exprimés : 434. — Majorité absolue, 218.

Abstentions : 496.

Elu : Pin, par 269 voix.

6e et 7e Groupes. — *6e groupe. — Industries de la laine, du lin, du jute et leurs mélanges, y compris les industries similaires et succédanés. — 7e groupe. — Industrie du coton et ses mélanges, y compris les industries similaires et ses succédanés.*

Chacun de ces groupes avait droit à un délégué, élu au scrutin de liste par les deux groupes.

Au 6e groupe sont rattachés 72 syndicats, disposant de 477 voix.

Le 7e groupe en comprend 208, avec 1.566 suffrages.

Soit un total de 280 syndicats, avec 2.043 voix.

6e groupe. — Suffrages exprimés : 1.301. — Majorité absolue, 751.

Abstentions : 542.

Elu : Martin, 1.060 voix.

7e groupe. — Suffrages exprimés : 1.380. — Majorité absolue, 691.

Abstentions : 663.

Ont obtenu : Lepers, 658; Caille (jaune), 362 (*Ballottage*).

Au 2e tour, Lepers a été élu par 1.260 voix sur 1.641 suffrages exprimés.

8e Groupe. — *Industrie de la soie et ses mélanges, y compris les industries similaires et succédanés.*

Ce groupe comprend 64 syndicats, avec 657 voix.

Suffrages exprimés : 420. — Majorité absolue, 211.

Abstentions : 237.

Elu : Neyron, par 274 voix.

9e et 10e Groupe. — *Travail des étoffes, vêtements, toilette.*

Ce groupe avait deux délégués à élire, dont l'un, au moins devant être du sexe féminin. Il est composé de 225 syndicats, disposant de 798 voix.

1er candidat

Suffrages exprimés : 201. — Majorité absolue, 102.

Abstentions : 597.

Ont obtenu : Lucas, 107; Faron, 45; Bustillon, 34; Berlet, 21; Casti, 20. (*Ballottage*).

Candidate

Suffrages exprimés : 263. — Majorité absolue, 132.

Abstentions : 597.

Ont obtenu : citoyenne Blondelu, 72; Rochebillard, 72; Bouvier, 58. (*Ballottage*).

Au 2e tour Lucas a été élu par 241 voix sur 348 suffrages exprimés — Et la citoyenne Blondelu par 174 voix sur 386 suffrages exprimés.

11e Groupe. — *Industries du bâtiment (bois), commerce et manutention non compris.*

Ce groupe englobe 518 syndicats, disposant de 1.752 voix.

Suffrages exprimés : 605. — Majorité absolue, 303.

Abstentions : 1.147.

Elu : Bourderon, par 470 voix.

12e et 13e Groupe. — *12e groupe.* — (a) *Métallurgie et construction mécanique,* (b) *chauffeurs, conducteurs et mécaniciens.* — *13e groupe. — Travail des métaux communs et bâtiment (métaux).*

Chacun de ces groupes avait un délégué à élire et le vote devait se faire au scrutin de liste, par l'ensemble des syndicats inscrits à ces deux groupes.

Au premier de ces groupes sont rattachés 214 syndicats, avec 2.200 voix; au second, 302, avec 1.541. Au total, 516 Syndicats, avec 3.741 suffrages.

Douzième groupe

Suffrages exprimés : 1.562. — Majorité absolue, 772.
Abstentions : 2.199.
Elu : Coupat, 944.

13e groupe

Suffrages exprimés : 1.496. — Majorité absolue, 749.
Abstentions : 2.249.
Elu : Berlier, 921 voix.

14e Groupe. — *Bâtiment.*

Ce groupe, composé de 600 Syndicats, disposant de 1.781 voix, avait un délégué à élire.
Suffrages exprimés : 744. — Majorité absolue, 373.
Abstentions : 1.037.
Ont obtenu : Nury, 341 voix ; Craissac, 268 (*Ballottage*).
Au 2e tour Nury a été élu par 521 voix sur 1.003 suffrages exprimés.

15e Groupe. — *Transport par eaux ferrées.*

Ce groupe, composé de 36 syndicats, disposant de 2.315 suffrages, avait à élire un délégué.
Suffrages exprimés : 2.057. — Majorité absolue, 1.049.
Abstentions : 218.
Elu : Guérard, par 1.036 voix.

16e Groupe. — *Transport par terre et par eau, manutention, garçons de magasins.*

A ce groupe ont été rattachés 255 syndicats, disposant de 2.910 voix.
Suffrages exprimés : 1.253. — Majorité absolue, 632.
Abstentions : 1.647.
Elu : Moreau, par 636 voix.

17e Groupe. — *Industries relatives aux lettres, sciences et arts (industries du livre, instruments de précision, bijouterie, orfèvrerie, ingénieurs, artistes, etc.).*

Ce groupe englobe 359 syndicats, disposant de 1.442 voix.
Suffrages exprimés : 928. — Majorité absolue, 465.
Abstentions : 414.
Elu : Keufer, par 786 voix.

18e Groupe. — *Commerce et administration (les commerces d'alimentation exceptés).*

A ce groupe étaient inscrits 203 syndicats, disposant de 2.279 voix.
Suffrages exprimés : 1.604. Majorité absolue, 803.
Abstentions : 675.
Elu : Dalle, par 847 voix.

Les chiffres qui précèdent montrent l'accueil peu empressé des organisations. Et il est regrettable que le Ministère n'ait

pas publié le nombre de syndicats de chaque groupe qui ont pris part à l'élection. Le nombre des inscrits et celui des suffrages ne permet pas d'avoir le chiffre des syndicats ayant voté, pour la raison que le vote étant proportionnel, le calcul est rendu impossible.

En effet, telle corporation accusant 6.000 ou 8.000 membres a droit à 240 ou à 320 voix et donne à son candidat une avance marquée, et il peut se produire que ce candidat réunisse, en plus, les voix de 100 syndicats de 50 membres, soit 200 voix.

Dans ce cas, la volonté de ce syndicat est plus forte que celle de 100 autres.

On peut objecter à cela qu'avec le syndicat de 6.000 membres, il y a plus de volontés individuelles que dans les 100 réunis. C'est vrai ! Mais il ne faut pas oublier que dans le syndicat de 6.000 membres, il peut y avoir 5.500 syndiqués qui ignorent qu'il y a une élection, tandis que pour les 100, il y en a peut-être à peine 2.000.

C'est cet état de choses qui fait que l'on ne peut donner, sauf à posséder les renseignements du Ministère, le nombre des syndicats ayant pris part au vote et celui de ceux qui se sont abstenus.

Il reste, pour finir cette trop longue étude, à parler de l'élection du membre désigné par les Bourses.

Quelques jours avant les élections, le Comité décidait de consulter les Bourses adhérentes, à l'effet de savoir si elles entendaient prendre part à cette élection.

Sur les 96 qui adhéraient, 68 répondirent, dont 38 pour la participation et 20 contre. Celles qui furent pour étaient : Albi, Alençon, Angers, Belfort, Besançon, Béziers, Blois, Bordeaux, Boulogne, Châteauroux, Cholet, Constantine, Dijon, Elbeuf, Laval, Limoges, Méhun-sur-Yèvre, Mustapha, Nancy, Nantes, Nevers, Niort, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Roanne, Rouen, St-Nazaire, St-Quentin, Saumur, Toulon, Toulouse, Tulle, Valence, Versailles, Vierzon, Villeneuve-sur-Lot. Certaines se prononçaient pour, avec de fortes restrictions.

Celles qui furent contre étaient : Angoulême, Arles, Bayonne, Bourges, Brives, Cette, Cognac, Commentry, Creil, Grenoble, Le Hâvre, Lyon, Marseille, Montpellier, Narbonne, Paris, Rochefort, St-Claude, St-Denis et Tours. La majorité était donc pour la participation aux élections. Les candidats furent Briat pour la Bourse de Belfort et Yvetot, présenté par des membres du Comité des Bourses. Cette dernière candidature surgit pour combattre celle de Briat, considérée comme une candidature officielle.

Voici comment les votes se départagèrent : *pour Briat* 37, *pour Yvetot* 32. Votèrent *pour Briat* : Albi, Alençon, Angers, Belfort, Besançon, Bordeaux, Boulogne, Brest, Carcassonne, Chartres, Cholet, Dijon, Le Mans, Levallois-Perret, Mehun, Nancy, Nantes, Nevers, Niort, Nîmes, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Roanne, Rouen, St-Quentin, St-Etienne, Saumur, Tarbes, Toulon, Toulouse, Valence, Versailles, Vierzon.

Pour Yvetot, votèrent : Alais, Agde, Bayonne, Béziers, Bagnères-de-Luchon, Blois, Bourges, Brives, Calais, Châteauroux, Châlon-sur-Saône, Clermont-Ferrand, Cognac, Grenoble, Le Hâvre, Elbeuf, Laval, Issy-les-Moulineaux, Montluçon, Montpellier, Moulins, Périgueux, Rochefort, Rive-de-Gier, St-Claude, Saintes, Tulle, Thiers, Troyes, Vichy, Vienne et Villeneuve-sur-Lot.

En terminant, il faut ajouter que la *Confédération générale du Travail* se borna à rappeler la décision du Congrès de Lyon.

Voilà exposés les sentiments qui guident les différentes tendances du mouvement syndical et tel est le critérium de l'accueil, que d'aucuns peuvent appeler de l'empressement, et que d'autres appellent de l'hostilité, fait par les syndicats à l'institution gouvernementale qu'est le Conseil supérieur du Travail.

V. GRIFFUELHES,
Secrétaire de la *Confédération générale du Travail.*

Les Secrétariats ouvriers allemands en 1902

Peu d'institutions, créées par le mouvement ouvrier allemand, ont été accueillies avec une faveur aussi unanime que les secrétariats ouvriers. Ils n'ont plus depuis longtemps à prouver la légitimité de leur existence ; partout où le mouvement syndical est fort, où les travailleurs sont concentrés en masses compactes en un même endroit, la nécessité de leur création est évidente. Il y a, sans doute, chez les personnes auxquelles ils doivent servir, des divergences sur les limites à apporter à leur sphère d'action, sur les conditions dans lesquelles ils doivent fonctionner. Mais pour l'essentiel, ils sont organisés et administrés d'une façon uniforme. Les secrétariats ouvriers ont prouvé que la classe ouvrière allemande renferme des forces auxquelles on peut confier les tâches très variées qui leur incombent.

Ces institutions nous permettent si souvent de connaître la vie, les luttes, les besoins, les conflits, les souffrances de la classe ouvrière, elles nous familiarisent si bien avec toutes les couches, toutes les professions exercées par cette classe, elles nous renseignent si exactement sur la famille du prolétaire que l'activité qu'on y déploie peut être considérée comme une utile préparation au métier de journaliste ouvrier. Les secrétariats constituent d'excellents terrains d'observation pour ceux qui s'efforcent d'acquérir plus qu'une connaissance superficielle de la vie ouvrière. Ce serait une erreur de croire que les rapports annuels de ces organisations peuvent nous apprendre ce que nous enseigne leur étude personnelle. Ces rapports ne sont pas élaborés d'après des principes uniformes. Mais tous nous montrent de quelle extraordinaire activité doivent faire preuve les secrétaires, qui ont à fournir des renseignements professionnels, des consultations juridiques, des conseils aux travailleurs et à leurs organisations ; ils notent la situation de l'ouvrier, enregistrent les cas de criante injustice dont a à souffrir leur

clientèle, de misère extraordinaire, d'abandon particulier. Mais ils négligent la plupart du temps les phénomènes collectifs, parce qu'à leurs yeux ils manifestent le vice fondamental qu'il est inutile de rappeler et auquel on ne peut remédier; cependant, au point de vue de la psychologie et de la statistique sociale, ils sont dignes du plus grand intérêt et de la plus grande attention. Nous ne faisons pas ici un reproche, la chose est trop humaine, trop naturelle. Qui songerait à noter que dans une année, le jour et la nuit alternent 365 fois? ce n'en est pas moins un des phénomènes les plus importants dans la vie de la Terre et de ses habitants, bien plus important que les quelques heures ou les quelques minutes d'éclipse de soleil ou de lune, qui sont l'objet de tant de discours et surtout la raison de tant d'écrits. Il en est de même de quantité de faits de la vie sociale se produisant dans un milieu social déterminé. Ce qui est ordinaire, journalier, n'attire pas, n'est même pas observé; l'exception, au contraire, saute aux yeux.

Dans leurs rapports, les secrétaires ne peuvent, à peu d'exceptions près, entrer dans le détail. Leurs occupations les absorbent tellement qu'il leur reste peu de temps à consacrer à ce travail : ils sont obligés de réunir par groupes les demandes de renseignements qui leur ont été adressées; les faits caractéristiques isolés se perdent dans le phénomène général. Quand, dans son rapport pour 1902, le secrétariat ouvrier de Nüremberg, parmi les objets des demandes, enregistre : alimentation 428, différends portant sur le travail 791, différends intéressants les domestiques 363, différends matrimoniaux 347, différends locatifs 1677, saisies 400, accidents 3.412 cas, etc., etc., le non-initié soupçonne, le connaisseur est convaincu qu'il y a là possibilité de recueillir assez de matériaux pour remplir d'épais volumes. Il existe assez de gens, possédant des connaissances préalables suffisantes, qui cherchent des matériaux pour des études ou des exposés sociologiques; ils trouveraient facilement ce qu'ils désirent en passant un trimestre dans un grand secrétariat ouvrier et en rattachant, dans un des nombreux groupes où

sont rangés les renseignements demandés, chaque cas particulier aux causes générales et individuelles et aux faits accessoires. Je ne crains pas que quelqu'un ayant suivi intelligemment mon conseil, ait à s'en repentir. Il est certain que beaucoup de secrétaires ouvriers seraient capables de se livrer à ces travaux, mais le temps leur fait par trop défaut ; dans le mouvement ouvrier, ce sont peut-être les fonctionnaires les plus surchargés de besogne. Nous leur devons déjà beaucoup de reconnaissance pour avoir enrichi notre littérature de politique sociale de leurs rapports annuels ; c'est là un phénomène tout aussi particulier pour l'Empire allemand et pour la Suisse que les « reports » des bureaux de statistique ouvrière américains, qui disposent d'ailleurs de moyens d'information et de ressources tout différents. Mais il ne faut pas tirer de cette comparaison une conclusion prématurée. L'activité déployée par les secrétariats ouvriers et par les « labor bureaus » ont quelques points de ressemblance, mais elles ne se confondent pas, elle n'est pas identique, leur tâche est essentiellement différente. De même qu'on ne peut juger d'après les travaux des bureaux de New-York et du Massachusetts les institutions portant le même nom et existant en Amérique, de même on se tromperait en appréciant de la même façon les travaux et l'œuvre, réalisés par les secrétariats de Francfort-sur-le-Mein et de Nuremberg et ceux des autres institutions de ce genre.

Le bureau de renseignement est commun à tous les secrétariats, il absorbe avec les travaux qu'il entraîne souvent toute l'activité des secrétaires, il a été la cause originelle de toutes ces institutions, il est la raison de leur existence, il est l'objet essentiel de leur tâche. C'est ce qu'il faut établir si l'on veut rendre justice aux secrétariats. L'homme le plus pacifique peut avoir un différend comme locataire, comme acheteur, comme travailleur, comme assuré par les soins de l'Etat ou d'une société privée, comme contractant, comme représentant d'intérêts de famille, de métier ou de classe. Les lois et les règlements les plus variés interviennent ici. Il est souvent plus facile et moins coûteux de se faire rendre justice que de

s'éclairer sur les limites de ses propres droits. On peut, bien que ce ne soit pas toujours possible, jouir de l'assistance judiciaire en vertu de la loi sur les indigents, et obtenir justice gratuitement, mais, à part quelques exceptions insignifiantes, on ne peut se procurer gratuitement des renseignements juridiques. Dans notre cas, le prolétaire est dans un état de grande infériorité vis-à-vis des membres des classes possédantes auxquels l'avocat donne conseils et renseignements. La dépense s'élève souvent au gain journalier de l'ouvrier et n'est nullement proportionnée à l'objet en litige. D'ailleurs les conseils juridiques, les avocats, restent la plupart du temps étrangers à la sphère qui intéresse le plus souvent l'ouvrier, aux contestations découlant de la législation sociale. Des dispositions légales ou l'usage les écarte de ces affaires. Ils ne les recherchent pas parce que leurs honoraires ne sont nullement en rapport avec leurs peines. Aussi restent-ils des profanes sur ce terrain tandis que les secrétaires ouvriers deviennent fort souvent des spécialistes en la matière. Les chiffres suivants, empruntés aux rapports annuels pour 1902, nous montrent à quel point la législation sociale, entendue au sens étroit, est l'objet principal de l'activité des secrétaires. (Voir tableau ci-contre).

Nous n'avons reproduit ici que les groupes les plus importants de cette catégorie en les empruntant aux statistiques de certains secrétariats. Le tableau n'est nullement complet. Nous avons éliminé tous les cas ayant pour origine la situation sociale du travailleur. Quelques cas, ceux classés par exemple sous le titre de responsabilité, auraient dû être mis sous une autre rubrique. Pour 100 cas, 44 environ résultent directement de la situation de l'ouvrier ; mais en fait le chiffre est beaucoup plus fort. L'importance des secrétariats ouvriers pour l'application des lois d'assurance ouvrière ressort nettement de notre tableau. Il nous paraît certain que beaucoup de milliers de marks ont été attribués aux victimes de l'industrie grâce à l'activité déployée par les secrétariats ouvriers. Le tableau page 249 manque de précision, tous les cas sont considérés comme équivalents. En fait

OBJET DE LA DEMANDE	NÜREMBERG	MUNICH	STUTTGART	FRANCFORT	BERLIN	HALLE	COLOGNE	KIEL	LÜBECK	TOTAL GÉNÉRAL
Total général.	17.007	8.840	9.083	26.232	2.753(1)	6.345	16.485	4.671	6.052	97.468
Protection ouvrière. . . .	268	33	21	» (2)	36	33	87	5	34	517
Différends au sujet du trav.	791	310	» (3)	497	» (2)	540	2.304	604	368	5.414
Questions intéressant des domestiques.	363	85	201	» (3)	5	425	86	191	413	1.769
Renvoi sans avis	117	516	294	1.654	280	» (3)	249 (4)	» (3)	» (3)	3.110
Responsabilité	192	83	151	»	25	81	247	91	112	982
Assurance d'invalidité . .	499	654	672	1.203	351	421	839	239	282	5.160
Assurance de maladie. . .	527	529	536	1.957	268	396	1.004	243	169	5.629
Apprentissage	93	38	85	» (2)	42	80	103	78	38	557
Retenue de salaire	26	795	340	2.390	278	» (3)	344 (5)	85	100	4.307
Différends au sujet du salaire.	151	514				»	»	»	»	
Accidents.	3.412	1.361	1.312	3.935	1.023	666	3.038	497	729	15.973
Retenue des cartes d'invalidité . . .	88	» (3)	» (3)	» (3)	44	» (3)	» (3)	» (3)	» (3)	132
Total particulier . . .	6.527	4.202	3.612	11.636	2.352	2.642	8.301	2.033	2 247	43.550

(1) En outre 4.672 renseignements ont été donnés sans avoir été enregistrés. — (2) Le chiffre n'a pas été spécialement fixé.— (3) Compris sous d'autres rubriques.— (4) Contenant d'autres différends.— (5) Saisie compr.

ce sont les renseignements demandés à propos d'accidents qui sont les plus nombreux et les plus importants pour la clientèle des secrétariats. Souvent ils exigent un gros travail de la part des employés ; la plupart du temps un bref renseignement oral ne suffit pas, il faut interroger longuement, exactement le demandeur, étudier des actes, rédiger, etc.

Dans une intéressante étude sur les secrétariats ouvriers publiée dans le « Korrespondenzblatt der General Kommission der Gewerkschaften Deutschlands » (n° 26 du 27 juin), Paul Umbreit nous donne le tableau suivant des 197.927 renseignements (171.957 oraux, 27.970 écrits) donnés par tous les secrétariats en 1902 :

	Secrétariats	Renseignements	0/0
Assurance ouvrière	32	56.571	28.6
Contrat de travail et de service.	32	32.722	16.5
Droit civil	32	57.396	29.1
Droit criminel.	32	14.448	7.3
Mouvement ouvrier	27	6.167	3.1
Questions politiq. et communales.	31	18.190	9.2
Questions industrielles	30	3.191	1.6
Questions diverses	28	9.043	4.6

Si l'on réunit ensemble les cas se rapportant à l'assurance ouvrière, aux contrats de travail et de service et au mouvement ouvrier, ce groupe renferme 48,2 °/₀ des renseignements demandés, presque la moitié du total. Il n'est pas rare non plus qu'il faille défendre les intéressés devant les tribunaux d'arbitrage et devant les autres instances dans les cas relevant de l'assurance ouvrière. Dans beaucoup de secrétariats ouvriers, les questions d'accidents de travail absorbent la moitié du temps des secrétaires. Les lois d'assurance ont bien prévu l'institution de bureaux pour les intéressés. Mais ces organes administratifs n'ont presque jamais été créés ; on ne remarque pas en tous cas qu'ils aient déployé la moindre activité ou déchargé en une certaine mesure les secrétariats. Ceux-ci possèdent autant la confiance des ouvriers que leurs rivaux leur défiance.

Bien que des institutions pouvant contribuer à ce but aient été créées par des cercles politiques bourgeois, des établissements humanitaires, féministes, des sociétés d'assurances et des communes, les secrétaires ont été mis de plus en plus à contribution comme nous le montrent les chiffres suivants (1). Les renseignements fournis par ces institutions s'élevaient pour les années suivantes au nombre de :

ANNÉES	Nuremberg	Stuttgart	Munich	Francfort	Altenburg	Mannheim	Cologne	Lübeck
1902	17.007	9.083	12.471	26.232	2.868	7.690	16.485	6.052
1901	16.539	8.465	12.286	24.247	2.171	7.625	14.352	4.545
1900	15.444	7.895	8.616	20.756	2.378	5.528	—	—
1899	14.527	8.776	7.851	16.076	2.050	—	—	—
1898	13.958	8.521	5.825	—	—	—	—	—
1897	11.610	6.644	—	—	—	—	—	—
1895/96	8.411	—	—	—	—	—	—	—
1894/95	6.839							

Il en est de même de la clientèle des autres secrétariats. Il faut remarquer à ce propos que, en partie pour des raisons de principe et des considérations de politique syndicale, en partie également pour parer aux charges imposées par la fréquentation croissante de ces institutions par des personnes qu'elles renseignaient gratuitement, les secrétariats ont dû se restreindre.

Il serait également intéressant, après avoir donné le total des clients, de les diviser en catégories, suivant qu'ils ont reçu un renseignement oral ou écrit, que l'on a résolu la question posée définitivement ou non, suivant encore l'objet de la demande. Mais nous devons nous borner pour ne pas étendre outre mesure cette étude. Nous ne pouvons également emprunter des détails à ces nombreux rapports. Mais nous prévenons les lecteurs qui s'intéressent à l'application des

(1) Dans beaucoup de secrétariats, on ne se borne pas à compter les renseignements communiqués, mais on dénombre en outre les personnes qui s'y sont rendues.

lois de protection ouvrière et surtout des lois sur les accidents du travail que c'est à ces sources qu'ils puiseront les renseignements les plus précieux. Nous ne retiendrons qu'un fait attristant. Nous voulons parler de la conduite de la plupart des médecins qui se refusent à donner un certificat au blessé, dépendent directement ou indirectement des associations professionnelles et souvent, pris d'un beau zèle, s'en prennent aux victimes de l'industrie, jetées dans la misère. Nous empruntons le passage suivant à une longue expertise médicale reproduite par le secrétariat de Lübeck et critiquée par lui :

« En se fondant sur les développements précédents (que nous ne reproduisons pas ici pour être plus bref), on devrait admettre que jusque à la fin du traitement l'expert avait reconnu une incapacité complète de travail ; il n'en arrive pas moins à la surprenante conclusion qu'il ne peut « différer « d'avis sur l'appréciation portée par l'expert précédent sur « l'indemnité due à la suite de l'accident pour incapacité de « travail qu'il avait évaluée a 66 2/3 0/0 ».

« Cette inconséquence força le tribunal arbitral à ordonner une contre-expertise et en chargea le docteur Biss, d'Oldesloe, qui dirige un institut médico-mécanique. Cet expert trouve que la capacité générale de travail de l'intéressé n'a pas été diminuée de plus des deux tiers, vraisemblablement moins encore et cet homme, qui doit soulager l'humanité souffrante, écrit ensuite textuellement :

« L'intéressé souffre à un haut point de la folie des gran-« deurs et d'un certain degré de nervosité, acquise en pour-« suivant la fortune sans raison. Je ne puis m'associer à « ceux qui voient, dans l'espèce, motif à indemnité à la suite « d'un accident, parce qu'on ne peut en général tracer de « limite précise entre l'état de santé et l'état de maladie ».

« Cette déclaration est un modèle et montre jusqu'où les médecins peuvent aller pour desservir un blessé ».

Malheureusement une expertise de ce genre n'est pas une exception. Le rapport annuel du secrétariat de Stuttgart enregistre la phrase suivante empruntée à un rapport d'expert.

« Si l'on ne peut nier que le second accident ait amené un affaiblissement permanent de l'ossature du genou et de la jambe gauche et des muscles de cette jambe, le premier accident ayant déjà provoqué des troubles de la circulation dans le même membre, je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de donner satisfaction aux réclamations insatiables de M. N... faites pour obtenir une rente exagérée ».

Celui qui sait que la rente la plus exagérée laisse le bénéficiaire dans une situation économique plus défavorable que quand il était capable de travailler, regrette dans l'intérêt même des médecins que de pareilles idées soient exprimées dans leurs rapports, idées que l'on penserait trouver plutôt chez un exploiteur de l'industrie de la confection à domicile que chez des gens qui commencent à s'organiser syndicalement pour entrer mieux armés, dans la lutte très justifiée pour l'amélioration des conditions de leur salaire et de leur travail. L'antagonisme souvent regrettable que l'on a observé entre les administrations des caisses d'assurance contre la maladie et les médecins n'aurait pas pris un tel caractère d'acuité si beaucoup de ceux-ci ne s'étaient pas tant écartés de la simple humanité, si moins d'entre eux ne refusaient pas leur aide dès que les ouvriers et leurs secrétariats exigent des expertises pour sauvegarder les droits du blessé.

Pour pouvoir apprécier à leur juste valeur ces institutions, pour comprendre la confiance illimitée, souvent naïve de leurs clients, il faut connaître la nombreuse fréquentation des secrétariats que leurs rapports ne permettent que de soupçonner.

Les intéressantes statistiques professionnelles qu'ils dressent prouvent la renommée dont ils jouissent en dehors même des ouvriers organisés ou non. Ils ont certainement beaucoup contribué à faire tomber la défiance contre les efforts et les institutions du mouvement ouvrier même chez nos adversaires et dans les campagnes. Les secrétariats sont avant tout des créations des syndicats, mais ils rendent service à toutes les personnes peu fortunées. Leur succès constitue une victoire morale pour la classe ouvrière consciente. Dans les localités où existent des secrétariats, les dispositions des

statuts de nos syndicats concernant la protection légale sont appliquées dans toute leur rigueur et dépassent de beaucoup l'importance que l'on attachait primitivement à cet article.

Dans la période de crise le besoin de nouveaux secrétariats n'est pas devenu moindre, mais d'autre part le courage a manqué de se livrer à de nouvelles entreprises, cependant nous voyons maintenant, en différents endroits, les ouvriers se préoccuper d'en établir. Puissent-ils se montrer aussi bienfaisants que leurs aînés et être toujours heureux dans le choix des personnes auxquelles incombe la lourde responsabilité d'un pareil emploi.

L'ignorance du droit est générale. Les secrétariats y remédient non seulement par les renseignements qu'ils fournissent, mais encore grâce à leurs rapports annuels qui portent ces matières à la connaissance des ouvriers sous une forme facilement saisissable, illustrée d'exemples tirés de leur propre vie. Ils les fortifient ainsi dans leur lutte pour leurs droits. Ces rapports sont beaucoup plus que des comptes-rendus financiers, ce sont des sources d'enseignements qu'on ne saurait trop estimer et auxquelles, espérons-le, on puisera largement. Les secrétariats ne se bornent point à donner l'assistance judiciaire ; comme annexes des syndicats et surtout des fédérations de syndicats, ils déploient une activité multiple qui dépasse beaucoup la protection légale. Nous ne faisons que rappeler ce point ; nous reviendrons une autre fois en détail sur ce mode d'activité des secrétariats. Dans le plan de travail destiné à ces institutions et dressé par le secrétariat de Nuremberg, on fait entrer la statistique ouvrière. Les rapports pour 1902 contiennent peu de renseignements de cette nature. Il est compréhensible qu'absorbés par tant de travaux pressants les secrétaires n'aient pu trouver ni le temps, ni la tranquillité d'esprit nécessaires à de semblables recherches. On ne peut attendre des contributions très importantes des secrétariats ouvriers. Il faudra en venir à éliminer de leur plan de travail régulier l'établissement de statistiques ouvrières se reproduisant à date fixe.

(*Traduit par Léon Rémy*) Adolf Braun.

LES COOPÉRATIVES

FRANCE

Le IVe Congrès national des Coopératives socialistes

Le IVe Congrès national des Coopératives socialistes françaises a eu lieu à Sotteville-lez-Rouen, les 15, 16 et 17 août 1903. 105 sociétés de consommation et de production, et 4 fédérations coopératives régionales pour les achats en commun, comprenant ensemble 95 sociétés, s'étaient fait représenter par 52 délégués (1).

Comme bien on pense, ce n'est pas à la légère que les délégués au IIIe Congrès national de la Coopération socialiste (Amiens, 1902) avaient choisi Sotteville, « la capitale du mouvement ouvrier normand » comme siège du Congrès coopératif de 1903 : Sotteville possède une belle et puissante coopérative des mieux administrées par des camarades socialistes, ainsi qu'une municipalité franchement, nettement socialiste. De plus, la *Solidarité Sottevillaise* était le siège de la jeune et active *Fédération coopérative du Nord-Ouest*, qui groupe déjà 23 sociétés de cette région industrielle de la Normandie; ces sociétés ont été pour la plupart fondées comme une conséquence naturelle des élections législatives réactionnaires de 1902, afin de permettre au prolétariat de trouver des points d'appui en vue des luttes futures, et de contribuer à lui assurer le succès.

D'autre part, les militants coopérateurs socialistes n'avaient rien négligé pour rendre attrayant l'ordre du jour du Congrès, en y inscrivant uniquement des questions d'ordre pratique

(1) Les trois premiers Congrès nationaux des Coopératives socialistes françaises ont eu lieu à Paris en 1900, Lille en 1901 et Amiens en 1902. V. *Mouvement Socialiste* des 15 octobre 1900, 1er novembre 1901 et 15 juillet 1903.

dont la solution était absolument nécessaire au bien de la Coopération ouvrière, notamment les « Renseignements commerciaux » et les « Relations à établir entre la consommation et la production ». Et il nous sera bien permis de constater que ce n'est point sans quelque souci, sans même une certaine crainte d'insuccès que de nombreux et dévoués camarades avaient vu figurer, à cet ordre du jour, plusieurs de ces questions. Empressons-nous d'ajouter que ces craintes se sont vite évanouies : rapports documentés, circonstanciés et intéressants, discussions serrées et toujours courtoises, sans déclamations vaines ou utopiques, décisions fermes et logiques, ont prouvé et démontreront, même aux moins bien disposés en leur faveur, que les coopérateurs socialistes français ont de plus en plus conscience de leur puissance d'action libératrice, et que les beaux et parfois inespérés résultats déjà obtenus par les sociétés qu'ils administrent, leur en assurent de plus grands encore, si les résolutions du Congrès de Sotteville sont résolument et surtout bientôt appliquées.

Le matin de la première journée — 15 août — fut consacré à la visite de la *Solidarité sottevillaise*, coopérative groupant 3.000 sociétaires, tous travailleurs, ouvriers ou employés sur les 4.000 électeurs que compte Sotteville (1). Fraternelle réception des délégués du Congrès par les camarades du Comité d'organisation, accueil plutôt froid de la part des administrateurs de la « Solidarité » (2). C'est que le Conseil

---

(1) Ville de 18.000 habitants, sorte de faubourg de Rouen.

(2) « A Sotteville, il y a d'importants ateliers de construction de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Il y a aussi des usines de cotonnades, mais ce sont les ateliers du chemin de fer qui détiennent la puissance politique ; c'est dans les ateliers que se forme l'opinion publique. Et si la Compagnie de l'Ouest n'agit pas directement sur ces ouvriers, elle voit d'un bon œil les agissements des contremaîtres, sinon des ingénieurs, qui combattent nettement les socialistes. La lutte se passe entre contremaîtres et ouvriers socialistes.

» Les ouvriers socialistes, jusqu'il y a quelques mois, étaient les plus forts, grâce d'ailleurs à la facilité de la propagande dans les ateliers ; ils tenaient la coopérative et ils tiennent encore la municipalité.

» Mais les contremaîtres se sont remués et, en avril dernier, les

d'administration socialiste — rouge — de 1902, a été remplacé par des jaunes en avril 1903, pour une misérable question de distribution de quelques gros sous, pour une question de trop perçu ! (1).

A l'Hôtel-de-Ville, c'est le Maire. Gahineau, ancien ouvrier du Chemin de fer, vétéran des luttes prolétariennes, qui souhaite la bienvenue aux délégués, en fort excellents termes, empreints de la foi socialiste la plus enthousiaste et de l'esprit coopérateur le plus intense. Deux des congressistes ayant répondu pour remercier la municipalité de Sotteville de son dévouement à la coopération socialiste, un vin d'honneur est servi, et les délégués se séparent pour se rendre à la « Famille laborieuse » et au « Foyer du peuple », restaurants coopératifs déjà prospères, aussi créés à la suite des malheureuses élections législatives de 1902.

Le Congrès

Première séance. Le congrès a lieu dans la grande et belle salle de l'Eldorado — propriété communale ornée de devises

---

administrateurs socialistes de la coopérative ont été renversés et remplacés par des gens qu'il convient d'appeler réactionnaires. Le Conseil d'administration actuel a arrêté net le développement de la coopérative » (*Pages libres*, 22 août 1903).

(1) « A Sotteville, lors du dernier inventaire, les administrateurs rouges qui étaient en fonctions, proposaient de ne distribuer comme trop perçu que 2 p. 100 du chiffre de vente; ils voulaient garder ainsi la somme nécessaire à l'installation d'une boucherie; les devis étaient faits ; sitôt le vote d'acceptation de l'assemblée générale, la boucherie devait être organisée. Mais les coopérateurs, travaillés par les contremaîtres, déclarèrent que distribuer 2 p. 100 était insuffisant; ils exigèrent 3 p. 100. Les administrateurs rouges tombèrent. Les jaunes prirent leur place.

» Il est vrai qu'on ne put distribuer 3 p. 100. Il restait des rouges dans le conseil de surveillance; ils montrèrent que ce serait manger le capital, qu'une distribution de 2,75 p. 100 seule était possible. Ce fut une lutte mémorable. Les séances succédèrent aux séances, pendant quatre semaines ; et certaines commencèrent à 9 heures du soir pour ne se terminer qu'à 4 heures du matin. Le conseil de surveillance alla jusqu'à menacer de traduire devant les tribunaux les administrateurs qui entameraient le capital social en distribuant 3 p. 100. Finalement, on distribua 2,75 pour 100 — mais les jaunes restèrent maîtres de la situation » (Pages Libres, n° 138).

socialistes et gracieusement mise à la disposition des coopérateurs socialistes par la municipalité de Sotteville.

Par acclamation, la présidence de cette séance est donnée au propagandiste éclairé, à l'organisateur infatigable et pratique de la coopération ouvrière, dans la région, au camarade Lucas, ex-adjoint au maire de Sotteville, délégué de l'Imprimerie fédérale de Rouen (1). Assesseurs : Marie Bonnevial (Blanchisserie Ouvrière), Svobb (Fédération coopérative de Bretagne).

Préalablement à la constitution du bureau, la Commission de vérification des mandats déposés en avait reconnu la validité.

Assistent au Congrès : Salas, Anton, Conseiller municipal socialiste de Barcelone, président de la Fédération des coopératives de Catalogne et Iles Baléares, et de nombreux coopérateurs. Lecture est donnée des excuses et souhaits sympathiques des camarades Anseele, directeur du « Vooruit », de Gand ; Wolff, président de l'Alliance coopérative internationale ; de la Fédération des coopérateurs de Hambourg, de la Fédération des coopérateurs belges, des Coopérateurs de Sainte-Savine, etc.

***

Première question. — Renseignements commerciaux (Rapporteur : Marie). Le Congrès d'Amiens (2) avait unanimement adopté le rapport présenté sur cette question, en prenant la décision suivante :

Le Congrès

Donne son adhésion absolue à la création, à la Bourse coopérative socialiste, d'un Bureau central coopératif de renseignements établi d'après les bases indiquées par la Commission spéciale (renseignements commerciaux, statistique, comptabilité), ledit Bureau orga-

(1) Ce témoignage de fraternelle sympathie était bien dû au vaillant militant qui a prodigué son temps et ses forces, et même gravement compromis ses intérêts privés pour assurer le succès de la coopération en Normandie.

(2) V. *Mouvement Socialiste*, 15 juillet 1903.

nisé et placé sous la direction exclusive des Fédérations coopératives régionales et des Sociétés de consommation adhérentes à la Bourse coopérative ;

Décide que, dans le délai de trois mois, un projet de règlement sera établi par les soins de l'organisme central actuel, et soumis ensuite à la discussion des Fédérations et Sociétés précitées.

Cette consultation devra être terminée avant le 1er mars 1903, de façon à ce que le Bureau précité fonctionne sans autre retard et ce, dans l'intérêt, bien entendu, de la coopération ouvrière pratiquement organisée.

En attendant, les Fédérations coopératives régionales d'achats et les Sociétés encore isolées sont expressément invitées à envoyer rapidement et exactement les résultats de leurs marchés à la Bourse coopérative socialiste, en vue de l'insertion au *Bulletin*.

Mais, pour organiser cet important service, considéré comme absolument indispensable pour assurer la marche progressive de la Coopération, et pour éviter le retour d'incidents fâcheux, pour assurer au *Bureau Coopératif interfédéral de renseignements commerciaux et de statistique*, un fonctionnement à la fois rationnel et normal, en résumé, pour lui permettre de rendre le maximum de services possible aux fédérations et aux sociétés, le Conseil d'administration de la B. C. S. (1) avait estimé qu'il convenait de consulter le Congrès national de 1903 sur le règlement.

Avec encore plus d'arguments et de force que précédemment, le rapporteur fait ressortir les multiples avantages qui découleront naturellement pour les Coopératives et les Fédérations de la création du *Bureau coopératif interfédéral* puisqu'il leur permettra de traiter directement *avec la seule production*, dans des conditions telles que les Coopérateurs ne soient plus les victimes des procédés, au moins incorrects, du négoce et de ses intermédiaires, directs ou non. N'importe-t-il pas qu'en attendant l'organisation, prochaine, espérons-le, de fabriques, de coopératives de production fédérales ou interfédérales, les sociétés de consommation ne puissent perdre une parcelle des multiples avantages matériels et sur-

(1) *Bourse des Sociétés Coopératives Socialistes*, organisme national central.

tout moraux qui doivent résulter de la force même de leur *consommation* ? Assurément.

Aussi convenait-il de bien établir et préciser dans quelles conditions le *Bureau interfédéral de renseignements commerciaux* devait fonctionner — uniquement comme « organisme moral central » documentant exactement et complètement les Fédérations et Coopératives sous tous les rapports. Il était non moins utile de prévoir comment seraient établies les relations suivies à entretenir, par la coopération ouvrière, avec les syndicats ouvriers, les Bourses et la Confédération générale du travail, en ce qui concerne la situation faite aux travailleurs *employés* par leurs *employeurs* — fabricants, producteurs, et associations de production, prétendant à la clientèle des sociétés de consommation. La collaboration constante établie entre ces deux fractions économiques prolétariennes — le syndicat, la coopérative — là où elles se confondent déjà partiellement et même entièrement, comme à Amiens (1), ne peut qu'empêcher l'*exploitation* des travailleurs là où elle existe en contribuant à leur émancipation par l'action directe exercée sur la *production*, grâce à l'appui matériel de la consommation, c'est-à-dire de la coopérative *ouvrière*.

D'un autre côté, le service de la *statistique* ayant, comme complément naturel, la *comptabilité* (renseignements techniques, bilans, inventaires, etc.), mettrait la coopération ouvrière à même de se rendre compte des efforts à accomplir, des réformes à effectuer, des progrès à réaliser, en particulier pour lui permettre de conquérir la place qu'elle doit occuper dans l'organisation sociale actuelle, — en attendant sa disparition.

De la discussion qui s'engage à la suite du rapport, il ressort que les délégués sont tous d'accord sur la marche à suivre, notamment afin de dégager définitivement les Fédérations et les sociétés des intermédiaires (2) — tous plus ou

(1) V. *Mouvement Socialiste*, 15 juin 1903.

(2) On estime à 200 millions le montant des répartitions effectuées annuellement par les 1800 coopératives de consommation. En admet-

moins véreux — et aussi pour que les coopératives contribuent à enlever aux travailleurs le plus possible les désavantages du salariat ; tous veulent commencer par une entente raisonnée entre les organisations économiques du prolétariat : les Coopératives, représentées par le Bureau coopératif interfédéral, partie intégrante de la B. C. S., et les syndicats vraiment ouvriers, Bourses et Confédération du travail. Héliès (Bellevilloise) résume ainsi l'opinion des délégués : « Pour qu'une fédération coopérative pour les achats en « commun obtienne la confiance des sociétés de la région, il « faut que l'administration en soit laissée aux sociétés qui y « délèguent des membres, et non qu'elle soit entre les mains « d'un seul individu, comme cela se pratique à l'Office dit « coopératif. » (1).

Finalement, le Congrès adopte la motion suivante :

Considérant que le service de renseignements commerciaux donnera à la coopération une puissance de stabilité de laquelle découlera sa prospérité matérielle ;

Considérant que le fonctionnement de ce service débarrassera la coopérative de ses intermédiaires aux consciences élastiques et de tous les parasites qui la rongent ;

Le Congrès décide :

Le service de renseignements est créé.

A cet effet, les Sociétés et les Fédérations devront communiquer au Bureau interfédéral de la Bourse :

1°) Les prix des denrées achetées, les marchés passés ;

2°) Tous les renseignements qu'ils auront recueillis sur la moralité des fournisseurs et producteurs ;

3°) Les rapports et bilans semestriels ou annuels et statistiques de toute nature.

4°) Les Sociétés prennent l'engagement de boycotter les fournisseurs qui auront trompé telle ou telle coopérative.

---

tant que les intermédiaires se contentent de 5 %, pour « leurs peines et soins » — c'est donc 10.000.000 fr. (*dix millions !*) que le prolétariat perd annuellement en restant leur tributaire !

(1) Organe commercial du « Comité central de l'Union coopérative », ayant un courtier d'affaires, traitant seul avec tous, intermédiaires ou fournisseurs quelconques, laissant à l'écart les coopératives *ouvrières de production*....

En outre, le Congrès décide que le Bureau coopératif interfédéral fournira aux fédérations et aux sociétés tous détails sur les individualités ayant causé un préjudice matériel ou moral à la coopération ouvrière — et, pour ne rien oublier, un échange de vues a lieu à propos du mode à employer pour assurer le fonctionnement d'un système de fiches de renseignements qui seront demandés et fournis dans des conditions ne permettant aucune action civile de la part des intéressés signalés comme véreux.

***

2e *Question. — Annuaire. — Livre d'or de la Coopération.* (Rapporteur : Guillemin). Au cours de son exposé, le rapporteur établit qu'il s'agit de créer un « stimulant entre les » sociétés, de faire ressortir celles qui se renferment dans le » simple esprit de gros chiffres, de gros dividendes, sans » souci de personne, du sociétaire besoigneux, des ouvriers » en grève, des sociétés de production et de tant d'autres » œuvres qu'il est inutile d'énumérer, mais qui doivent » dépendre de la coopération. Ce serait une espèce d'exposi- » tion annuelle de chaque nouvelle œuvre créée, permettant » de suivre, au jour le jour, l'évolution de la solidarité » ouvrière ». Tel serait le but du Livre d'or de la Coopération, à publier annuellement par la B. C. S. ; et dont la diffusion ne pourrait que contribuer à répandre l'idée coopérative — socialiste, cela va de soi.

Un peu plus loin, Guillemin ajoute : « Et quand les cama- » rades auront à opter pour une société, ils choisiront celle » où les œuvres de solidarité existent, car c'est encore une » belle propagande, c'est la meilleure. »

En effet, comme l'a dit le rapporteur, pour l'honneur des organisations ouvrières, il importe de « ramasser les forces éparses de la coopération française dans un but de relèvement social dégagé de tout égoïsme ».

Après l'adoption d'un vœu de Svobb (Fédération de Bretagne), tendant à publier des statuts modèles d'une caisse de

solidarité, la proposition portant création d'un « Annuaire-Livre d'or de la Coopération » est votée.

***

3e Question. — Comptabilité. — (Rapporteur : Marie). La solution de cette question, déjà posée au Congrès d'Amiens, offrait un véritable intérêt pour les militants coopérateurs au courant de la désinvolture parfois désespérante avec laquelle trop d'administrateurs considèrent la comptabilité de « leur société » et cela souvent, hélas ! au détriment de celle-ci. Comme nous le disions au Congrès de 1902 (1) il importait d'aboutir.

Le « Concours de comptabilité », ouvert par la B. C. S., suivant le vote du IIIe Congrès national, pour contribuer à doter les sociétés d'une méthode de comptabilité limpide, facile et pratique, qui, tout en répondant aux prescriptions de la loi et aux exigences d'une bonne organisation matérielle et financière extérieure, puisse être comprise de *tous* les camarades administrateurs, n'a pas donné les résultats satisfaisants espérés. C'est la Chambre syndicale des comptables adhérente à la Bourse du Travail de Paris qui a bien voulu se charger de l'établissement de la méthode désirée. Le travail des camarades comptables, présenté par nous au Congrès, en leur nom, a été des plus appréciés par les délégués. Si la méthode en est mise en pratique dans toutes les sociétés, nul doute que nos collègues administrateurs ou contrôleurs, non initiés à la « science comptable », ne se félicitent bientôt de l'initiative prise : désormais ils

(1) « Nous formons des vœux ardents pour que bientôt, partout, les militants coopérateurs français se hâtent d'imiter les camarades anglais, belges, etc., en organisant des cours de comptabilité, en étudiant de près cette science. Qu'ils n'oublient pas — car nous pourrions citer des exemples en assez grand nombre — que des Coopératives ont sombré, ou sont encore actuellement dans de critiques situations autant en raison de l'incompétence — nous pourrions ajouter de l'ignorance absolue — de leurs Conseils d'administration dans les questions financières, que par suite de leur manque d'attention à l'egard de la comptabilité : inventaires, bilans, etc. ».

verront clair là où précédemment ils n'apercevaient rien pour les raisons indiquées au Congrès d'Amiens.

D'ailleurs, les schémas dont nous avions mission de développer les avantages, vont être publiés par la *Bourse des coopératives socialistes* et nul doute que la méthode une fois adoptée par les coopératives ouvrières, elles ne s'en trouvent bien.

Cette question de la comptabilité, à première vue bien abstraite, n'a pas été des moins appréciées : c'est que les camarades délégués avaient compris qu'elle est capitale pour la marche normale des coopératives. Aussi, complétant la pensée du rapporteur, Héliès (Bellevilloise) et Adeline (Libératrice de Rouen) ont, le premier, demandé que les schémas soient complétés par un bilan type; le second, que les bilans semestriels des sociétés soient soumis aux Fédérations régionales pour être examinés par des comptables professionnels compétents, afin de s'assurer de la marche normale ou non de toute coopérative adhérente.

En attendant, le congrès de Sotteville s'est prononcé, en adoptant la motion ci-après, signée du citoyen Besançon (*La Famille*) :

Considérant que la diversité des méthodes de comptabilité employées par les sociétés coopératives présente de multiples inconvénients,

Le Congrès engage lesdites sociétés à étudier très attentivement le projet de comptabilité type présenté par Marie, au nom du Bureau de la Bourse des Coopératives socialistes, et adresse tous ses remerciements à la Chambre syndicale des comptables pour son travail pratique.

* * *

Deuxième séance.— Le dimanche matin 16 août, s'ouvrit la deuxième séance. Elle fut présidée par Héliès (*Bellevilloise, Paris*). Assesseurs : Loriaux (*Union ouvrière de Bruay, Pas-de-Calais*), Collon (*Syndicat des coopératives, Tours*) Bazire, (*Libératrice de Rouen*).

C'est dans cette séance que sera abordée, traitée, résolue,

la 4e question, la plus importante du Congrès, n'hésiterons-nous pas à ajouter.

*
* *

4e Question. — Des relations à établir entre la production et la consommation.

Le rapporteur (Lucas, de l'Imprimerie fédérale, Rouen), dont l'étude documentée est bien construite, bondée d'arguments à la fois suggestifs et concluants, estime qu'il faut « constituer des services de *production* sous forme de services fédéraux administrés par les Sociétés de *Coopération*. »

A son tour, la Fraternelle de St-Claude (1), par l'organe de son délégué-rapporteur, le dévoué militant Ponard, pose en « principe que la coopérative de consommation doit précéder « la coopérative de production ; réaliser le plus rapidement « possible le capital, instrument de travail qui permettra « soit d'entreprendre, soit de commanditer la production ; « mais en continuant, dans le second cas, d'exercer sur « l'organisation commanditée surveillance et contrôle de son « administration directe. »

L' « Émancipatrice » (*Imprimerie communiste, Paris*), n'est point de cet avis. Maume, son délégué, dit que 1° « si les « coopératives de consommation créent des coopératives de « production, il faudra que celles-ci soient autonomes, si l'on « veut faire acte socialiste ; 2° si les coopératives de consom-

(1) A la Fraternelle de St-Claude, coopérative de consommation, deux parts sont faites des bénéfices réalisés : une part consacrée au présent, l'autre à l'avenir. « Le capital socialisé, constitué de la moitié des bénéfices annuels, est en quelque sorte l'instrument de travail et de développement de la société, le capital que nous n'avons pas à rémunérer par un intérêt quelconque ; il est la propriété de tous, mais ne peut ni se diviser ni se répartir ; il est destiné dans notre esprit à pénétrer dans le domaine de la production et assurer à ceux qui nous suivront la faculté de travailler librement, de s'émanciper de la tutelle patronale.

» L'autre partie, consacrée au présent, est affectée aux caisses de secours et de retraites ; c'est la garantie que le socialiste sait pouvoir escompter en cas de maladie, et qui le tient aussi bien attaché à la société que l'appât d'un prorata ».

(Ponard, *Rapport au Congrès* de Sotteville).

« mation se contentent de créer des ateliers de production, « sous leur entière dépendance, elles n'auront rien ou presque « rien changé à la situation et au système de fabrication « actuels. » Pour justifier ce système, l'Emancipatrice s'appuie sur son organisation propre ; elle estime qu'il ne suffit pas de s'émanciper, il faut aider les autres à le faire. « Tel est le but, le seul », de l'Imprimerie communiste, « où tous sont « égaux en droit et en salaire. » Et, pour conclure, le délégué de l'*Emancipatrice* dépose l'ordre du jour suivant :

Les coopératives ouvrières et socialistes, réunies en leur 4e Congrès national, à Sotteville-lez-Rouen, le 16 août 1903,

Considérant que la classe ouvrière doit employer tous les moyens d'action mis à sa portée pour son émancipation ;

Que la coopérative est une forme d'organisation qui peut leur procurer des avantages immédiats au point de vue moral et matériel ;

Qu'elle est un milieu propice pour la propagation des idées de solidarité et des connaissances nécessaires pour l'administration de la société future ;

Se déclarent franchement partisanes des coopératives ouvrières de production basées sur les principes communistes impersonnels.

C'est avec l'attention la plus réfléchie et soutenue, l'intérêt le plus vif, que les divers rapports sont écoutés, chaque délégué comprenant l'importance de la solution des questions soulevées.

Ensuite, la discussion s'ouvre. Tour à tour, les délégués viennent appuyer telle ou telle thèse, telle ou telle façon de procéder, citant ce qui s'est passé ici ou là, apportant des faits, des dates, des chiffres, avec des arguments, des conclusions formelles, précises. Malbranque (Union d'Amiens), estime que « l'organisation coopérative doit dépendre de l'organisation syndicale, qui, à elle seule, doit constituer les éléments de la coopération. »

Hamelin (Revanche prolétarienne de Carmaux) est pour le principe de la production par la Fédération. — Ph. Landrieu (Coopération socialiste) est d'avis que les « Sociétés coopé- » ratives de consommation doivent, en dernier ressort, » diriger, régler, et administrer la production.

En présence des différentes opinions émises, une com-

mission des résolutions composée des divers orateurs et des rapporteurs ayant traité la question, est nommée, et elle soumet au Congrès le projet ci-après, qui est adopté à la presqu'unanimité :

Le Congrès,

Considérant que la coopération socialiste a pour but les applications intégrales des principes du Parti, notamment la réalisation de la propriété collective et la suppression du bénéfice individuel ;

Engage les coopérateurs à créer, partout où ils le pourront, des Sociétés de production sous forme de services fédéraux ou interfédéraux sous la gestion des organisations ouvrières;

En attendant, engage les Sociétés de consommation à se fournir de préférence aux Sociétés de production adhérentes à la Bourse des Coopératives socialistes de France.

Avec Cathala, nous arrivons aux *associations de production à branche agricole*. Il est l'organisateur, on pourrait dire l'âme de cette organisation paysanne de production type : « *les Vignerons libres de Maraussan* ».

Cathala envisage trois hypothèses :

1) La constitution, avec les seules ressources du prolétariat urbain, de colonies socialistes types, de domaines collectifs qui seront sa propriété et qu'il dirigera lui-même ou qu'il fera administrer ;

2) La création d'associations coopératives agricoles, appartenant uniquement aux propriétaires producteurs, gérées par eux en toute indépendance de fonctionnement, sans intervention étrangère quelconque ;

3) Les mêmes associations coopératives que ci-dessus autonomes, mais contrôlées par l'organisation ouvrière et pouvant lui appartenir partiellement. nettement établies dans de parfaites conditions de sécurité, mais poursuivant le même idéal économique et social.

Avec force arguments bien étayés, Cathala estime que les deux premières hypothèses doivent être écartées, et il arrive à conclure, avec motifs et preuves à l'appui, que l' « organi- » sation coopérative à administration autonome, mais orga- » nisme impersonnel, mais co-propriété ouvrière et paysanne, » est la forme idéale de groupement, la seule intéressante

» pour les coopérateurs socialistes de consommation ». C'est elle, d'ailleurs, qui a servi de base constitutive aux « Vignerons libres de Maraussan », société de production viticole des plus hautement appréciées dans les milieux coopératifs socialistes.

A son tour, Serre (*Avenir social de Maureilhon et Ramejan* (Hérault), fait part d'un projet de création d'une coopérative » de production a base communiste. Le but essentiel de » cette société serait d'acheter des vignobles ouvriers lorsque » les capitaux le leur permettraient ». Le moyen ? Une « association composée de producteurs et de consommateurs », ces derniers, coopérateurs urbains, par les bénéfices résultant de l'achat direct aux producteurs ouvriers (qui possèdent des lopins de terres, des plants de vignes) apportant aux paysans coopérateurs ruraux les moyens de cultiver des vignobles devenus propriétés collectives du prolétariat organisé économiquement.

Le Congrès n'en maintient pas moins son vote premier sur la forme fédérative.

***

Troisième séance (16 août, après-midi). Président : Béguin (*de Paris*) ; assesseurs : Jean (*Prolétarienne de Cherbourg*), Lepez (*Aurore, Mouvelle*), Wartel (*Union*, d'*Amiens*), s'ouvre par la 5e question : *Nécessité des Œuvres de solidarité dans les sociétés coopératives* (rapporteur : Marie Bonnevial).

Successivement, le rapporteur énumère comment il faut entendre la solidarité, et dans quelles conditions elle doit être pratiquée, surtout pour la coopération ouvrière. Bonnevial cite les nombreuses « œuvres sociales » déjà créées par les sociétés de consommation — les rouges — ; les autres, — les coopératives jaunes —, s'abstenant, étant les « Ecoles supérieures de l'égoïsme appliqué ».

Caisses de solidarité, caisses de prêt gratuit, denier de la veuve, caisses de décès, services médicaux gratuits, caisses de grèves, caisses de retraites pour les employés, caisses de propagande, pharmacies, dispensaires, etc., etc.,

voilà ce qu'ont créé les coopérateurs socialistes, et les sociétés qu'ils administrent s'en trouvent bien, car le prolétariat les apprécie de plus en plus. Et Marie Bonnevial adresse un appel pressant aux délégués, afin que toutes ces diverses œuvres de haute solidarité se multiplient de plus en plus, existent bientôt partout.

Incidemment, nous sommes amenés à citer l'opinion d'un « éminent coopérateur », M. Ch. Gide, président du *Comité Central de l'Union Coopérative*, qui n'est pas suspect de partialité, ni à l'égard de la Bourse des Coopératives socialistes, ni envers les Sociétés qui en font partie (1).

Après un appel chaleureux de Svobb (Fédération de Bretagne) en faveur de l'Economie ouvrière hennebontaise (Hennebont, Morbihan), coopérative socialiste ayant épuisé ses ressources pour soutenir les camarades en grève, et déclaration par les délégués qu'ils feront le nécessaire, aussitôt revenus dans leurs coopératives, l'ordre du jour ci-après est voté :

Le Congrès,

Adoptant le rapport présenté sur la nécessité des œuvres de solidarité dans les coopératives ;

Préconise la création et l'extension des diverses œuvres sociales qui, après avoir déjà largement aidé à l'extension de la coopération ouvrière, ne peuvent que permettre d'en hâter le développement normal.

***

(1) « J'ai toujours rendu pleinement justice aussi bien dans mes articles et conférences que dans mes rapports officiels, aux coopératives socialistes. J'ai toujours reconnu que plusieurs d'entre elles ont fait preuve d'un esprit coopérateur très remarquable, en s'efforçant de grossir la part des bonis consacrés à des œuvres de solidarité ou de propagande, et en réduisant au minimum celle réservée à la répartition individuelle sous forme de dividendes, parfois même en supprimant complètement celle-ci, comme dans la Fraternelle de Saint-Claude ou dans la Coopérative de la Bourse du travail qui vient de se constituer à Bourges, ou bien aussi en aidant de leur argent ou de leurs commandes certaines Sociétés de production, tandis que parmi les Sociétés adhérentes au Comité Central, la part de la solidarité, de l'éducation et de la propagande est généralement fort réduite, sinon même réduite à zéro » (Ch. Gide. *L'Emancipation*, 15 juillet 1903).

6e Question. — Des mesures à provoquer en vue de contribuer efficacement à l'extension de la Coopération ouvrière (Rapporteur : Béguin).

Le rapport préconise des causeries et conférences éducatives, la distribution de brochures, de tracts, des excursions périodiques, fêtes familiales, la création de cercles d'études coopératives, la diffusion de plus en plus grande du *Bulletin de la Bourse des Coopératives Socialistes*, organe mensuel éducatif, traitant amplement du mouvement coopératif, de ses résultats, etc.

Héliès (Bellevilloise), appuie l'opinion du rapporteur, et recommande la publication d'un *Calendrier de la Coopération* et fait adopter la motion suivante :

Le 4e Congrès de la Coopération socialiste décide de faire éditer un calendrier à signification sociale et éducative, établi dans des conditions artistiques, et charge la Bourse coopérative de faire le nécessaire.

Puis, comme conclusion au rapport Béguin, le vœu ci-après est déposé et adopté :

Reconnaissant la nécessité de l'éducation coopérative et de l'économie sociale,

Le 4e Congrès décide qu'il est de toute nécessité de créer des Cercles coopératifs d'enseignement pour le développement de la coopération socialiste et que le B. C. S. tiendra à la disposition de ces cercles d'études des conférenciers et organisera des conférences ayant pour sujet les discussions et résolutions votées dans les Congrès coopératifs socialistes.

***

7e et 8e questions. — Les résolutions du Congrès d'Amiens et les employés des Coopératives. — Constitution d'une Commission arbitrale pour trancher les différends entre employés et Conseil d'administration (Rapporteur : Preklin).

Le Congrès d'Amiens (1) avait, entre autres choses, admis les justes revendications des employés des coopératives :

(1) V. *Mouvement Socialiste*, 15 juillet 1903.

travail égal, salaire égal ; repos hebdomadaire. etc., etc.

Au nom du *Syndicat national des employés de Coopératives*, le rapporteur rappelle ces décisions pourtant formelles et constate qu'encore peu de sociétés ont appliqué les réformes que leurs délégués de 1902 « avaient librement consenties » et il insiste pour qu'elles ne restent pas lettre morte, ajoutant que « ce n'est que par la participation des professionnels « à l'administration des sociétés que la coopération sera à » même de réagir contre la crise qui menace de l'emporter » et de lutter avantageusement avec le commerce de détail, » qui, lui, s'organise, se syndique et a repris un rang que » pendant quelque temps les sociétés coopératives lui » avaient fait perdre. »

Le rapporteur conclut en demandant « l'organisation » par région d'une commission arbitrale composée par moitié » de l'élément administrateur et de l'autre par l'élément » employé, ayant pour mission de trancher les différends » pouvant surgir entre ces deux éléments. »

Après une discussion, au cours de laquelle des délégués établissent que leurs sociétés sont déjà entrées dans ces vues, trouvées absolument raisonnables et après l'adoption des conclusions du rapport, le Congrès :

Invite les coopératives à mettre en application les décisions des congrès concernant le personnel des coopératives, afin de prouver que les coopératives socialistes mettent leurs actes d'accord avec leurs principes ». (1).

Sont également approuvés les vœux ci-après (Besançon, *La Famille*) :

Le Congrès émet le vœu que, pour être administrateur, on fasse partie d'un syndicat ou d'une association coopérative et professionnelle.

Le 4e Congrès des coopératives socialistes françaises décide l'admission des femmes dans les conseils d'administration.

***

(1) A noter que « les Congrès des coopératives *jaunes* se sont toujours désintéressés de la situation de leurs employés, ne les admettant même pas dans leurs assemblées annuelles !

9e question. — « *Vœu concernant le rapprochement sur le terrain économique de l'élément syndical avec l'élément coopératif* (Rapporteur : Guillemin). Rappelant un vote de l'assemblée générale de la Bourse coopérative socialiste (6 juillet 1903) décidant « qu'un vœu sera émis au Congrès de » Sotteville engageant l'élément coopératif à se souder plus » étroitement à l'élément syndical », Guillemin formule la proposition suivante :

« Le Congrès de la Coopération socialiste tenu à Sotteville-lès » Rouen, les 15-16 août 1903, charge la Bourse des coopératives » socialistes de prendre l'initiative d'un Congrès national des organi- » sations ouvrières de France, en faisant appel à la *Confédération* » *générale du Travail*, à *la Chambre consultative des associations* » *ouvrières* et au *Comité Central de l'Union coopérative de France*, » dans le but de former un Comité d'organisation pour rechercher » un programme minimum ou un terrain d'entente sur le terrain » purement économique, afin de présenter un rapport sur cette ques- » tion au Congrès, dont les date et lieu seront choisis par ledit » Comité mixte ».

Après discussion, cette proposition est adoptée, étant toutefois entendu que c'est seulement avec la Confédération générale du Travail que la Bourse coopérative socialiste devra s'entendre pour élaborer le rapport préparatoire.

***

Enfin *la 10e question* : proposition de la *Prolétarienne* du Ve (Paris), « *concernant l'attitude des militants du Parti socialiste envers les décisions et programmes économiques élaborés par les Congrès* » est rapportée par Guillemin, qui fait ressortir que, trop souvent, pour ménager une partie de leur « clientèle électorale », certains élus n'hésitent pas à se désintéresser de la coopération ouvrière, quand, en sourdine, prudemment, ils ne font pas chorus avec ses adversaires... Il faut énergiquement réagir : les coopérateurs socialistes français doivent faire en sorte, exiger — et ils le peuvent — que leurs élus socialistes, députés, conseillers généraux et municipaux, prennent ouvertement une part effective aux

campagnes entreprises en faveur du développement de nos sociétés, que même, imitant les députés socialistes belges, ils assistent à nos Congrès. Conséquence : la proposition de la *Prolétarienne* est adoptée, mais sans enthousiasme ; les délégués des coopératives socialistes ne sont pas doués d'un optimisme exagéré !

***

Puis, le Congrès adopte de nombreux vœux, d'un intérêt plus ou moins grand ou immédiat ; à noter, cependant, celui tendant à la création d'une « Caisse nationale de solidarité coopérative », devant venir en aide aux sociétés ayant besoin d'un appui pécuniaire ; un autre, de Besançon (*La Famille*), regrettant l'abstention de la Fédération des *Coopératives socialistes du Nord* ; un autre encore, invitant les Coopératives à faire faire des conférences antialcooliques....

Héliès (*Bellevilloise*) fait également approuver la motion suivante :

Le 4e Congrès émet le vœu que le développement de la Coopération, au point de vue matériel, doit être l'œuvre des Fédérations qui prélèveront un tant pour cent pour la constitution d'usines coopératives et de magasins généraux ; ce tant pour cent sera pris sur les marchandises achetées par les soins des Fédérations et constituera le compte particulier de chaque coopérative à son compte action.

***

La Patente. Incidemment soulevée, la question de la patente entraîne un échange de vues. Guillemin estime que c'est un « bluff et une vaine réclame des coopératives » embourgeoisées pour faire voir que l'on s'occupe, près » des pouvoirs publics, des intérêts de la coopération, alors » qu'ils sont tout autres ».

Malbranque (*Union d'Amiens*) proclame que « les socia- » listes, ayant bien conscience de leurs actes, ne doivent pas » créer de différence devant le paiement de l'impôt ; parce- » que nous voulons l'égalité pour tous, nous devons nous y

» plier les premiers ». Comme conclusion, le Congrès « passe à l'ordre du jour ».

Les Délégués adoptent encore un vœu « contre la guerre » et, après un appel de Béguin, en faveur de la prompte constitution de l' « *Assurance coopérative* », ils décident que le 5e Congrès national de la Coopération socialiste aura lieu à Nantes, en 1904 (1).

* * *

Après avoir entendu les rapports motivés par les diverses questions à l'ordre du jour, suivi de près les discussions, et constaté l'attention soutenue dont elles ont été l'objet, ayant pu apprécier l'importance des décisions prises, Ch. Guieysse a pu dire : « Le Congrès de Sotteville a été brillant et instructif » (2). Nous aurions mauvaise grâce à contredire cette aimable appréciation, ayant au moins le mérite d'être absolument désintéressé.

Et, certes, tous ceux qui ont étudié de près, en particulier depuis ces dernières années, le mouvement de la Coopération ouvrière socialiste, ne peuvent manquer de partager cette opinion : c'est qu'après avoir déjà beaucoup évolué, elle évolue et évoluera encore de plus en plus vers l'idéal souhaité, et qu'elle arrivera à sa réalisation — cela est fatal.

Naguère, on a pu dire : « La Coopération, c'est l'école supérieure de l'égoïsme ». De nouveau, à Sotteville, les coopérateurs socialistes ont démontré, établi, qu'ils n'appartiennent en aucune façon à cette école, qui recrute uniquement ses excellents élèves dans la Coopération à tendances capitalistes : les jaunes, s'attachant uniquement à flatter les bas instincts individualistes. Également, à leur Congrès national de 1903, les délégués des Coopératives socialistes ont prouvé qu'ils avaient à cœur de mettre en pratique, par tous les moyens

(1) La Coopérative socialiste « *L'Économie de Nantes* », particulièrement florissante, est aussi le siège de la jeune et active Fédération coopérative de Bretagne.

(2) « *Pages libres* », — ibid.

dont ils disposent déjà, les principes de haute solidarité sociale, dont l'application aura pour conséquence naturelle d'abord le mieux être, puis l'émancipation des travailleurs.

Car, comme l'a dit le rapporteur de la 5e question :

« *Coopération, solidarité,* sont deux termes que distingue » seulement une nuance de responsabilité.

» *Coopérer*, c'est travailler ensemble à une œuvre » commune ;

» *Se solidariser*, c'est accepter le résultat heureux ou » malheureux des efforts communs. C'est dépenser largement » toutes ses énergies, toutes ses ressources, matérielles et » morales, en vue d'obtenir la plus-value, matérielle et » morale, de l'individu, facteur du bonheur collectif. »

C'est ce qu'ont parfaitement compris, pour le nettement appliquer, les coopérateurs socialistes, en leurs assises de 1903.

Le prolétariat, éclairé et conscient, ne saurait manquer de leur prouver sa sympathie raisonnée, en leur permettant, par son adhésion de plus en plus grande aux coopératives socialistes, de mettre posément, graduellement, mais résolument et sûrement en pratique les logiques résolutions du Congrès de Sotteville.

A. Marie.

ANGLETERRE

Le Mouvement Coopérateur et le Congrès de Doncaster

I. — Le Mouvement coopérateur anglais

Dès 1864, alors que le mouvement coopérateur anglais n'avait encore acquis ni l'importance ni l'influence qui attirent si vivement sur lui, aujourd'hui, l'attention publique, Marx indiquait la valeur démonstrative des résultats obtenus par les premiers coopérateurs.

« Il était réservé, écrivait-il, à l'économie politique du

» travail, de remporter un triomphe plus complet encore sur » l'économie politique du capital : nous voulons parler du » mouvement coopératif. La valeur de ces grandes expé- » riences sociales ne saurait être surfaite : elles ont montré, » par des faits, non plus par de simples arguments, que la » production sur une grande échelle, et au niveau de la » science moderne, pouvait se passer d'une classe de patrons » employant une classe de bras... » (1).

Il est vrai que Marx faisait les plus formelles réserves sur l'efficacité émancipatrice de la coopération lorsqu'il ajoutait, immédiatement après : « En même temps, l'expérience de » cette époque (1848-1864) a prouvé jusqu'à l'évidence que, » si excellent qu'il fût en principe, si utile qu'il se montrât » dans l'application, le travail coopératif, limité étroitement » aux efforts accidentels et particuliers des ouvriers, ne » pourra jamais arrêter le développement en progression » géométrique du monopole, ni affranchir les masses, ni même » alléger véritablement un tant soit peu le fardeau de leurs » misères ».

Enfin, il indiquait les conditions auxquelles devrait répondre la coopération pour constituer un instrument d'affranchissement : « Pour affranchir les masses travail- » leuses, la coopération doit atteindre un développement » national et, par conséquent, être soutenue par des moyens » nationaux ».

La coopération anglaise a fait des progrès considérables depuis que Marx la jugeait ainsi. Elle ne se borne plus à être le résultat d'efforts « accidentels et particuliers ». Ses manifestations ne sont plus limitées à la constitution de quelques sociétés de production autonomes et isolées les unes des autres. Elle commence à atteindre vraiment un « développement national » et, quelle que soit son extension, elle ne paraît pas être encore arrivée à son apogée. Chaque année, ses progrès se montrent plus vigoureux et ne laissent rien à

(1) Karl Marx. — Adresse inaugurale de l'Association Internationale des travailleurs (*Mouvement Socialiste*, 20 mars 1902, p. 587).

désirer au « développement en proportion géométrique du monopole » capitaliste.

Certes, elle n'a pas réalisé le programme ambitieux et utopique qu'avaient rédigé, en 1844, les fondateurs de la première société coopérative de consommation : *Les Equitables Pionniers de Rochdale* :

« Création d'un magasin de distribution pour la vente de produits alimentaires, de vêtements, etc.

» Construction ou achat d'un certain nombre de maisons dans lesquelles pourront résider les associés qui désirent s'aider les uns les autres en améliorant leurs conditions de vie domestique et sociale ;

» Fabrication des articles que la Société déterminera par la suite, en vue de fournir du travail à ceux de ses membres qui seraient sans emploi ou qui auraient à souffrir de réductions répétées de leurs salaires ;

» Achat ou location d'un ou de plusieurs domaines agricoles qui seront cultivés par les membres qui perdraient leur emploi ou par ceux dont le travail serait insuffisamment rémunéré ;

» Enfin, aussitôt que cela sera possible, la Société devra créer et faire fonctionner les organes de production, de répartition, d'éducation et de gouvernement, en d'autres termes, établir une colonie, se suffisant à elle-même, d'intérêts associés. Elle devra aussi aider d'autres Sociétés à constituer de semblables colonies » (1).

La coopération anglaise n'a pas constitué une colonie ouvrière isolée dans le monde industriel moderne ; elle n'a pas fait surgir de l'océan capitaliste des îlots communistes disséminés, puis réunis avec le temps par des formations successives. Elle a fait mieux ; elle a dépassé cette conception imaginative, phalanstérienne ou icarienne des premiers socialistes ; elle est restée en contact intime avec la société dans laquelle elle s'est développée et elle a créé, pour les

(1) Beatrice Potter. The Cooperative Movement, p. 62. London Swan, Sonnenschein Co, 1899.

membres actifs et déshérités de la société, pour la classe ouvrière, une organisation de défense et de lutte contre le capitalisme.

Le plan n'a pas été tracé à l'avance ; il s'est formé peu à peu sous l'influence de la conscience de classe qui s'éveille progressivement dans les milieux ouvriers. L'évolution du coopératisme a été assez semblable à celle du Trade-unionisme. Ces deux organisations sont d'ailleurs formées d'éléments pris dans la même classe de la société et souvent elles comprennent les mêmes membres.

En laissant de côté la période des enthousiasmes romantiques de 1830 à 1848, ces deux modes d'organisation ouvrière n'ont d'abord eu d'autre objectif que d'améliorer le sort de la classe ouvrière dans le monde capitaliste, soit par l'augmentation des salaires, soit par la diminution du coût de la vie. Peu à peu, ils ont senti la nécessité d'unir leurs efforts. Les trade unions se sont amalgamées ou fédérées ; les coopératives se sont associées dans leur forte *Union coopérative* et dans leurs puissantes *Wholesales*. Enfin, les unes et les autres ont dû se défendre contre les attaques de leurs adversaires capitalistes, patrons ou commerçants.

De part et d'autre, on tient un congrès annuel pour étudier les revendications générales, on a un Comité parlementaire pour transmettre au Parlement les décisions des congrès, on essayait ces temps derniers de peser sur la Chambre des Communes par des sommations aux élus des diverses circonscriptions ou par des pétitions, sans prendre part à la lutte des partis; on cherche maintenant à influer sur la composition même du Corps législatif, en créant un parti ouvrier, émanation directe des associations de travailleurs, dont les représentants se désintéresseraient des agitations superficielles pour ne se préoccuper que de défendre la cause du prolétariat en tant que classe ouvrière.

Les congrès annuels ne discutent plus seulement les questions professionnelles ou commerciales et administratives. Les grands problèmes à l'ordre du jour du pays : loi sur l'éducation, droits de douane, développement du militarisme

et de l'impérialisme, etc., sont également à leur ordre du jour. La classe ouvrière propose ses solutions pour ces différents problèmes.

Trade-unionistes et coopérateurs ont de plus en plus tendance à affirmer que la classe ouvrière constitue, dans la société capitaliste, une classe dont les intérêts ne seront pleinement satisfaits que par la mise en commun des moyens de production, c'est-à-dire par une révolution sociale.

Il est donc faux de dire, comme certains socialistes continentaux trop hypnotisés par la forme prise par quelques partis socialistes, que le prolétariat anglais est le prolétariat le plus éloigné du socialisme. Le contraire est probablement la vérité. Le socialisme anglais ne s'est pas constitué d'un bloc, sous la forme d'un parti politique déterminé : il est sorti progressivement de la vie même des associations ouvrières ; un avenir prochain nous apprendra peut-être que c'est là le meilleur mode de formation d'un parti ouvrier de classe.

Cette évolution socialiste vers la formation d'un parti ouvrier, indépendant des partis politiques bourgeois historiques, s'est très nettement manifestée dans les Congrès anglais tenus cette année, à Leicester par les Trade-unions, à Doncaster par les coopératives.

II. — Puissance économique de la Coopération anglaise

Avant de montrer, par l'étude du Congrès de Doncaster, que la coopération anglaise commence à comprendre que, suivant l'expression de Marx, elle « doit être soutenue et protégée par des moyens nationaux », je voudrais établir, par quelques chiffres, qu'elle n'est pas loin d'avoir atteint le « développement national » qu'exigeait d'elle l'auteur de l'Adresse inaugurale de l'Internationale.

Les renseignements détaillés donnés par notre ami Philippe Landrieu, l'année dernière (1), me dispensent d'exposer

(1) Le Congrès des Coopératives anglaises. *Mouvement Socialiste*, 5 juillet, 1er août et 15 août 1902. Voir plus particulièrement le numéro du 5 juillet, pp. 1272-1275.

le mécanisme des grands organismes coopératifs et me permettent de ne donner que les chiffres strictement nécessaires pour montrer les progrès importants réalisés, cette année encore, par la coopération anglaise.

Les coopératives de consommation (pour la vente au détail) étaient, en 1902, au nombre de 1.476 (1).

Elles groupent 1.893.176 familles, soit 99.406 de plus qu'en 1901.

Leur chiffre d'affaires (1.384.231.330 fr.) est en augmentation de 65.218.175 fr. sur celui de 1901.

Leur capital social s'élève à 579.180.475 fr.

Dans leur tâche de défense du chapitre « dépenses » du budget ouvrier, les coopératives avaient d'abord porté leurs efforts vers la suppression du prélèvement capitaliste opéré par les commerçants de détail. Dès que leurs forces le leur permirent, elles songèrent à exonérer la consommation ouvrière des bénéfices réalisés indirectement sur elle par les négociants en gros qui fournissent les détaillants. A cet effet, elles se fédérèrent en deux organisations : la « Wholesale Society », de Manchester, pour les sociétés anglaises, la Wholesale Society », de Glasgow, pour les sociétés écossaises. Ces Wholesales, qui n'acceptent d'autres actionnaires que des sociétés coopératives et dont le rôle est d'être les fournisseurs de ces sociétés, disposent d'un capital souscrit de 32.300.950 fr. et d'un capital emprunté de 79.335.375 fr. Elles ont fait, en 1902, un chiffre d'affaires de 611.416.950 fr., en augmentation de 27.846.300 fr. sur celui de 1901.

Il restait une dernière étape à franchir dans cette marche vers la suppression des bénéfices des intermédiaires, c'était de se livrer directement à la production des marchandises vendues dans les coopératives de consommation. Les premiers pas dans cette voie sont marqués par les 25 usines des Wholesales qui ont fabriqué pour 113.097.875 fr. de marchandises, en employant 15.650 ouvriers en 1902. — En 1901, le

(1) Les chiffres qui suivent sont extraits du rapport présenté par le Comité central de l'Union coopérative au Congrès de Doncaster et publié dans le numéro du 6 juin 1903 des « Cooperative News ».

personnel était de 14.232 et le montant de la production s'élevait à 103.196.850 fr.

Certaines de ces usines comptent parmi les plus fortes du monde, comme la fabrique de savons et de bougies d'Irlam (8.286.300 fr. de production en 1902), la manufacture de chaussures de Leicester (8.988,250 fr.), le moulin à farine de Dunston-on-Tyne (16.604.750 fr.).

Le capital engagé dans les usines des Wholesales s'élève à 39.669.975 fr.

A cette production déjà importante, il faut ajouter celle qui est effectuée directement par un grand nombre de coopératives de consommation pour leurs propres besoins et qui s'élève à 113.353.625 fr., sans négliger une partie des 74.941.125 fr. de marchandises fabriquées par les 139 sociétés de production autonomes dont une bonne partie est, en tout ou en partie, la propriété des coopératives de consommation de la région dans laquelle elles sont situées.

La coopération de consommation a essayé de s'attaquer à la production agricole. Les résultats ne sont pas encore bien importants. Le capital de 4.033 125 fr. engagé dans la terre par les Wholesales et par quelques sociétés rapporte brut 255.325 fr. et donne un bénéfice net de 48.475 fr.

Il n'est pas jusqu'aux bénéfices de l'armement maritime que la coopération n'ait essayé d'enlever au capitalisme. Cinq navires appartenant à la Wholesale anglaise ont transporté, en 1902, un fret de 7.519.125 fr. et donné un bénéfice net de 162.400 fr. Un sixième navire, l' « Unité » a été lancé en décembre 1902.

Pour les opérations de banque (escompte du papier, placements et avances de fonds, comptes-courants, etc.), la section de banque (Banking department) de la Wholesale permet aux sociétés de se suffire à elles mêmes, sans passer par l'intermédiaire des banquiers capitalistes. Le mouvement de fonds du Banking department (encaissements et paiements) a été de 2.166.625.975 fr. en 1902, en augmentation de 230.294.275 fr. sur 1901.

III. — Caractère moral du mouvement

Ainsi la classe ouvrière anglaise a, par ses organisations coopératives, constitué une force économique considérable. Comme tout mouvement qui puise sa vitalité dans le prolétariat, le mouvement coopérateur s'inspire de plus en plus des besoins, des sentiments, de l'idéal du monde travailleur. Il semble qu'il ait pris pour devise la phrase par laquelle Marx terminait l'adresse inaugurale de l'Association Internationale : « Il est un élément de succès que le parti des travailleurs possède ; il a le nombre, mais le nombre ne pèse dans la balance que s'il est uni par l'association et guidé par le savoir. »

L'union par l'association, nous avons vu comment la coopération contribue à la former. La direction par le savoir, elle la provoquera également par le fait même de son développement grandissant.

Quelle meilleure école d'éducation économique et sociale que la direction de ces organismes importants qui exige à la fois l'examen du milieu économique, la prévision des besoins de la classe ouvrière, la recherche des moyens les plus simples et les plus pratiques de distribution des produits, l'étude des lieux de production et des conditions de transport des matières premières et des articles de consommation, la connaissance des moyens de production les plus perfectionnés, l'utilisation des outillages les plus puissants et les plus délicats ?

Certes, de nombreuses erreurs ont été et sont encore continuellement commises. Il faut les éviter autant que possible. La nécessité est vite apparue de former un corps d'administrateurs et d'employés intelligents et instruits. Il importe aussi au plus haut point, pour le développement des progrès de la coopération, que le coopérateur ait conscience de ses devoirs de fidélité au magasin social et qu'il comprenne le rôle émancipateur que peut jouer la coopération.

Un mode d'organisation ouvrière qui a atteint dans la société capitaliste la puissance du mouvement coopérateur anglais, et qui ne peut compter sur d'autre concours que celui du prolétariat, doit s'appuyer sur un idéal élevé sous peine de voir son essor se briser.

Les coopérateurs l'ont compris. Dans un grand nombre de sociétés, on a créé des écoles où enfants et adultes reçoivent des leçons de comptabilité, de science commerciale, d'études économiques, d'éducation civique et d'histoire industrielle, c'est-à-dire les notions qui sont indispensables pour transformer des ouvriers en socialistes convaincus. Tel n'est pas, sans doute, le but directement poursuivi. Qu'importe, si c'est le résultat ? On veut simplement former des coopérateurs conscients, des administrateurs clairvoyants, des employés éclairés et, par contre-coup, on forme des citoyens instruits des causes de leur asservissement et des conditions de leur affranchissement. N'est-ce pas là une école de socialisme au moins aussi bonne que la plupart des comités politiques, où on ne se préoccupe que de questions électorales ou de considérations personnelles, et où la seule question d'éducation posée est celle de chercher à créer la fameuse « unité morale du pays » ?

Les cours sont terminés par des examens et des délivrances de certificats, sous la direction du Comité d'éducation de l'Union coopérative. En 1903, 2.332 jeunes gens (336 de plus qu'en 1902) se sont présentés à ces examens.

L'œuvre d'éducation se poursuit aussi par l'organisation de nombreuses conférences et par l'installation de bibliothèques et de salles de lecture. Pour citer un exemple bien connu, la Société des Equitables Pionniers de Rochdale qui, dans une ville de 80.000 habitants, groupe 12.000 ménages, a ouvert 21 salles de lecture. Les locaux qu'elle a agencés pour l'éducation ont coûté 500.000 fr. Une somme de 30.000 fr. environ, constituée par un prélèvement de 2 1/2 pour cent sur les bénéfices nets, est affectée annuellement aux dépenses d'éducation. La bibliothèque est riche de 18.000 volumes.

Les prêts de livres à domicile se sont élevés au nombre de 28.000 pour l'année 1901 (1).

L'ensemble des coopératives dépensent annuellement près de 2 millions pour instruire et éduquer leurs sociétaires.

L'influence éducative directe et indirecte de la coopération a déjà porté des fruits. Les coopérateurs ne sont plus exclusivement préoccupés du bénéfice immédiat qu'ils peuvent retirer du mouvement. La tendance est très manifeste, chez eux, de faire concourir leur organisation à leur émancipation intégrale.

La poursuite des plus bas prix d'achat ne les aveugle pas au point de leur faire négliger les conditions de travail des ouvriers employés à la fabrication des produits. C'est auprès d'eux que les Trade-unions ont trouvé le concours le plus actif et le plus efficace dans leur lutte contre le sweating-system. Les acheteurs des Wholesales ne doivent pas entrer en relation avec les fabricants qui pratiquent ce mode d'exploitation du travail. Une des préoccupations les plus énergiquement exprimées dans les journaux et dans les congrès coopératifs, c'est d'assurer aux ouvriers directement employés par les organes coopératifs de production les conditions de durée du travail, d'hygiène dans les ateliers et de salaire réclamées par les trade-unions, et de faire, des usines coopératives, les modèles que devra copier la société future. Les conflits entre coopératives et employés sont réglés par un Comité d'arbitrage composé de quatre délégués du Comité parlementaire des Trade-unions et de quatre délégués du Comité central de l'Union coopérative.

Les luttes ouvrières ne laissent pas indifférents les coopérateurs qui, par l'intermédiaire de leurs sociétés, envoient des subsides et des provisions sur les champs de grève. —

(1) Compte-rendu du Congrès coopératif international de Manchester, par Louis Héliès, délégué de la *Bellevilloise* (pp. 39 et 40). Puteaux, 1902. Nous ne saurions trop recommander la lecture de cette brochure, écrite par un travailleur délégué au Congrès par une coopérative parisienne. Outre les renseignements précieux qu'elle donne sur la coopération anglaise, elle montre, par l'exemple de son auteur, les qualités intellectuelles que possèdent souvent les ouvriers administrateurs des fortes sociétés coopératives.

C'est ce qu'Anseele, le directeur du *Vooruit* de Gand, appelle pittoresquement « bombarder la société capitaliste à coups de pommes de terre et de pains de quatre livres. »

IV. — Préoccupation des intérêts généraux ouvriers.

Toutefois le mouvement coopératif ne se leurre pas de l'espoir de faire surgir un monde meilleur du seul développement de son extension. Il sait qu'il y a des questions hors de son domaine d'action directe, mais il sait aussi qu'il peut peser de toute sa force sur les organes sociaux — politiques ou administratifs — dont dépend la solution de ces problèmes.

Il n'espère pas, par exemple, procurer à tous les ouvriers des pensions de vieillesse avec l'accumulation de ses trop-perçus, dispenser l'instruction générale à tous les enfants avec son budget de l'éducation, vaincre les tendances militaristes et impérialistes par sa propagande auprès de ses adhérents. Cependant, il ne se désintéresse pas de ces sujets de préoccupations. Il estime que rien de ce qui intéresse la classe ouvrière ne lui est étranger. Il prend position dans les grands débats modernes, il s'adresse aux corps publics devant lesquels ils sont en discussion et qui doivent les résoudre. D'abord, par des vœux et des pétitions et bientôt, sans doute, par une intervention immédiate dans la constitution et la composition du pouvoir législatif.

En janvier 1902, une conférence de délégués des trade-unions et des coopératives réunissait les représentants de trois millions de travailleurs et étudiait les différents projets de retraites pour la vieillesse discutés à la Chambre des Communes. Elle repoussait le projet du gouvernement, demandait le paiement par le budget national, sans aucune contribution de la classe ouvrière, d'une pension de 6 fr. 25 par semaine à tout individu âgé de 60 ans et votait l'ordre du jour suivant : « Le Comité parlementaire des Trade-unions et l'Union coopérative sont invités à prendre toutes mesures qui leur paraîtront opportunes pour agir de concert en

soumettant à l'attention du gouvernement et du pays la résolution de la conférence, y compris le dépôt au Parlement d'un bill sur les pensions de vieillesse. »

Cette résolution fut approuvée, quelques mois plus tard, par le congrès coopératif d'Exeter qui chargea également le Comité central et le Comité parlementaire de l'Union coopérative de protester auprès du Parlement contre tout droit de douane sur le blé et sur la farine, contre le nouveau régime des sucres, contre les entraves apportées à l'importation des animaux de boucherie provenant du Canada, contre le projet de bill sur l'éducation déposé par le gouvernement, etc.

A la suite du congrès d'Exeter, le Comité parlementaire adressa le texte de ces diverses résolutions au Parlement et au Gouvernement. Il demanda une audience à plusieurs ministres pour leur rapporter les arguments développés au sein du Congrès. Il fut éconduit, les audiences ne furent pas accordées. Les vœux du Congrès restèrent lettre morte.

Le refus des pouvoirs publics d'écouter la voix des organisations ouvrières, joint à la force grandissante des associations prolétariennes et aux tentatives essayées par la classe capitaliste pour entraver leur essor, semble pousser le monde des travailleurs anglais à créer un nouveau parti, le Parti du travail. Déjà le Comité pour la représentation parlementaire, constitué en 1900 par un certain nombre de trade-unions, compte un million d'adhérents ; le congrès des trade-unions tenu à Londres, en 1902, a invité toutes les trade-unions à lui donner leur adhésion. Le mois dernier le congrès de Leicester renouvelait cette invitation sous une forme plus pressante. L'organe du syndicalisme français, *la Voix du Peuple*, malgré son désir de voir les organisations coopératives s'abstenir de toute incursion sur le domaine politique, constatait cette évolution du trade-unionisme, dans son numéro du 20 septembre, et ne dissimulait pas qu'elle marquait « une orientation nouvelle, importante à signaler, du mouvement syndical anglais ». On se rappelle les succès retentissants obtenus à certaines élections particlles, dans le courant de cette année, par le Comité pour la représentation parlementaire.

De nombreuses avances sont faites aux coopératives par les trade-unions pour leur demander de se joindre à ce mouvement. La conférence de Newcastle, il y a quelques mois, décidait d'accepter l'adhésion des coopératives au Comité pour la représentation parlementaire. Tout fait prévoir que ces avances seront bientôt couronnées de succès.

Le vieux principe d'indifférence politique, qui avait sa raison d'être lorsque le mouvement ouvrier n'avait pas encore des bases inébranlables et que la conscience de classe n'avait pas encore poussé des racines assez nombreuses dans les esprits ouvriers, est de plus en plus battu en brèche.

Au Congrès coopératif de Cardiff en 1900, une forte minorité avait voté en faveur de l'ordre du jour suivant présenté par les Sociétés de Grahamston et de Bainsford : « Considérant qu'aucun pas sérieux n'a été fait jusqu'à présent pour la réalisation des réformes sociales et industrielles indispensables à l'amélioration du sort des classes laborieuses ; considérant, d'autre part, que les deux partis politiques du Parlement ne peuvent ni ne veulent, pas plus l'un que l'autre, les faire aboutir,

« Le Congrès est d'avis que le seul moyen de réaliser ces réformes est, pour les travailleurs, de poursuivre leur représentation directe et indépendante à la Chambre des communes ».

La motion n'a pas été reprise depuis en termes exprès, mais les débats des Congrès qui se sont succédé depuis celui de Cardiff, indiquent que l'idée gagne de plus en plus du terrain.

N'est-elle pas symptomatique la conclusion du rapport de cette année du Comité parlementaire, d'autant plus intéressante que la réserve obligatoire d'un comité directeur, composé de personnalités représentatives nommées en raison de leurs services passés plus que de leur communion d'idées présente, donne une valeur particulière au sens légèrement voilé par des formules savamment mesurées.

« La congestion des affaires dans le Parlement et l'impos-» sibilité d'obtenir une législation sur des sujets importants

» relatifs au bien-être du peuple, ont fait l'objet de nombreuses discussions dans le sein du Comité, en raison des » difficultés qu'il a rencontrées lorsqu'il a voulu provoquer » des mesures législatives qui paraissent indispensables au » point de vue coopératif. Aussi le Comité tient à ce qu'il » soit bien entendu qu'il n'a aucune attache avec quelque » parti politique que ce soit et il n'incrimine pas plus un parti » que l'autre. Le fait reste, cependant, qu'il est presque » impossible d'obtenir une législation sur des sujets d'intérêt » quotidien, la voie étant obstruée par la lutte et la politique » de partis. Le temps est venu où il est du devoir de la masse » d'examiner si la machinerie parlementaire, telle qu'elle est » constituée actuellement, est celle qui peut le mieux répondre » aux besoins d'un bon gouvernement. Les coopérateurs, qui » constituent une grande partie de la nation, doivent se » préparer à prendre la place qui leur convient dans l'étude » de cette question d'une importance exceptionnelle ».

Cette réserve d'expressions a d'ailleurs disparu lorsqu'au Congrès de nombreux délégués, parlant au nom de leurs sociétés, ont indiqué le but que devait se proposer la coopération et les moyens qu'elle devait employer pour atteindre ce but.

V. — Le Congrès de Doncaster.

Le 35e Congrès national coopératif s'est tenu, dans les trois premiers jours de juin, à Doncaster, en plein centre ouvrier et coopérateur, au milieu d'une région limitée par les villes si industrielles et si célèbres dans l'histoire du prolétariat anglais : Hull, Leeds, Bradford, Manchester, Sheffield, Nottingham.

Doncaster possède elle-même une société coopérative dont le chiffre d'affaires annuel est de 4 millions de francs en chiffres ronds et qui dispose d'un capital social de 2.180.825 francs. Les diverses constructions élevées pour abriter ses nombreux services ont coûté 973.000 fr. Pour donner une idée de son importance, il suffit de dire que ses écuries ren-

ferment 35 chevaux utilisés pour ses transports, camionnages et livraisons. Aussi le congrès avait-il été remarquablement organisé.

Vaste salle de délibérations, contenant 1.300 sièges, exposition traditionnelle des produits fabriqués dans les usines coopératives, brillantes réceptions des délégués, tout avait été soigneusement préparé à l'avance. Le milieu favorable paraît avoir influé sur l'esprit des délégués qui se sont montrés plus enthousiastes et plus décidés que jamais à pousser la coopération dans la voie de l'émancipation ouvrière.

Nous passerons rapidement sur les cérémonies préliminaires et protocolaires : lunch offert à la mairie de Doncaster, échange de toasts, inauguration de l'exposition, etc., dont le seul intérêt est de faire constater à quel point certains usages, consacrés par une pratique ininterrompue, contrastent avec l'évolution qui s'est produite dans le monde coopérateur sur la conception de la coopération.

Comme d'habitude, le discours d'inauguration de l'exposition fut prononcé par un haut dignitaire de l'Église anglicane, l'évêque de Sheffield. Cette formalité permit aux délégués d'entendre l'exposé du programme du vieux coopératisme officiel et conservateur. Puisqu'il a disparu des faits, il est peut-être bon qu'il se manifeste ainsi, une fois par an, ne serait-ce qu'à titre de survivance historique et pour mieux faire saisir le contraste. Ces survivances apparentes sont d'ailleurs dans le génie de l'Angleterre, pays où les lois les plus anciennes ne sont jamais explicitement abrogées, bien qu'elles soient tous les jours contredites par l'évolution de la législation et qu'elles se stratifient sous la couche de nouvelles dispositions législatives qui les recouvre au point de leur enlever toute possibilité d'application.

L'homélie de l'évêque de Sheffield peut se résumer ainsi :

La coopération ne tue pas le commerce ; ces deux modes de distribution des produits se prêtent une aide mutuelle. Il ne faut donc pas déclarer la guerre aux commerçants.... La coopération de production est plus efficace que la coopération de consommation... Que la coopération s'inspire de l'ensei-

gnement du Christ : « Aime ton prochain comme toi-même » et bientôt se réalisera le désir du grand philanthrope Carnegie, bientôt il n'y aura plus de capitaliste qui ne travaille ni de travailleur qui ne participe aux avantages du capital...

Discours du président; réception des délégués. — A la première séance du congrès, le lundi matin, M. Shillito, président de la Wholesale anglaise, désigné pour diriger le débat, prononça un remarquable discours d'une tout autre tenue que l'allocution de l'évêque de Sheffield, à la fois vigoureuse critique de la société capitaliste et énergique affirmation du devoir, pour les coopératives, de poursuivre l'amélioration de la condition des travailleurs :

« La coopération a été un facteur énergique de l'amélioration du sort du peuple ; nous pouvons faire plus encore si » nous savons utiliser notre force et notre influence. La répartition et la production d'articles de consommation sains et » non sophistiqués peuvent certainement nous inspirer un » légitime orgueil, mais la santé et le bien-être des travailleurs » réclament nos plus grands efforts. Les coopérateurs doivent » être à l'avant-garde de tous les progrès et plus spécialement » des efforts pour élever le *standard of life* (les conditions de » vie). La grande majorité des travailleurs ont 25 0/0 de » nourriture de moins qu'il ne leur faut. La santé des habitants de nos grandes villes laisse trop à désirer. La vie dans » les villes et le travail dans les usines sont également malsains.... Je suis persuadé qu'à mesure que nous avancerons » davantage dans la voie de la production, les magasins et les » usines de la coopération continueront à être l'objet de nos » préoccupations pour la lumière, la ventilation, les aménagements hygiéniques qui ont fait de nos locaux une manifestation du progrès et un exemple frappant pour les installations capitalistes.

» Durant la guerre du Transvaal, sur 11.000 hommes qui » voulurent s'engager, à Manchester et dans les environs, » 8.000 furent refusés pour incapacité physique, et sur les » 3.000 qui restaient, 1.000 seulement furent reconnus aptes à » entrer dans l'armée, les autres durent être incorporés dans

» la milice. Cette graduelle dégénérescence physique appelle » l'attention immédiate du gouvernement, non seulement en » vue des besoins militaires, mais dans l'intérêt des travail- » leurs eux-mêmes et de la nation dans le sens le plus étendu » du mot...

» La nécessité se fait de plus en plus sentir d'un effort » d'ensemble de la part de toutes les organisations ouvrières, » pour l'amélioration du sort de la classe qui doit gagner son » pain à la sueur de son front. Aujourd'hui, on voit se des- » siner nettement un mouvement dans les organisations » trade-unionistes en faveur d'une plus grande représenta- » tion dans les corps publics et municipaux et dans le Par- » lement. Espérons que l'avènement d'une représentation » ouvrière plus importante conduira à une amélioration des » conditions et du milieu social dans lesquels nous vivons...»

Après les félicitations adressées au Congrès par les délégués des coopérateurs étrangers et par les mandataires de l'Union des instituteurs primaires, E. H. Coply, membre du Comité parlementaire des Trade-unions, exprime les souhaits de réussite des trade-unionistes. « Il est coopérateur depuis » vingt ans et la coopération lui paraît aussi utile que le trade- » unionisme. Tout trade-unioniste devrait être coopérateur. » Si les trades-unionistes veulent aller jusqu'au bout de » leurs principes, ils doivent rejoindre le mouvement coopé- » rateur. Il a vu ce que la Wholesale a fait dans la lutte sou- » tenue par les ardoisiers de Bethseda contre lord Penrhyn » et il n'a jamais été aussi fier du mouvement coopérateur » que maintenant... Si la coopération continue dans cette » voie, il n'y a pas le moindre doute que bientôt les trade- » unionistes lui apporteront tous leur concours... »

A la séance de l'après-midi, on commence la discussion du rapport du Comité central. Des vues sont échangées sur l'assurance des immeubles importants des Sociétés coopératives, sur l'organisation coopérative des milieux agricoles, sur le développement de l'éducation coopérative et sur le concours que la coopération doit donner à l'œuvre de l'éducation générale de la classe ouvrière. « Le budget de l'édu-

» cation s'est élevé de 1.717.000 fr. à 1.858.600 fr., dit le pré-
» sident du Comité d'éducation ; nous voulons que les em-
» ployés de la coopération se recrutent dans le monde coopé-
» rateur et que les ouvriers parviennent aux plus hauts
» emplois de direction. »

La Production coopérative. — M. Foster, président du Comité de la production, propose la motion suivante :

« Le Congrès, considérant qu'il y a une marge considé-
» rable entre les besoins des coopérateurs, en ce qui concerne
» les marchandises qui peuvent être produites dans le mouve-
» ment coopérateur et la quantité de ceux de ces articles qui
» sont fabriqués coopérativement, et convaincu de la nécessité
» de faire occuper par le mouvement coopératif un nombre de
» ses membres aussi grand que possible, conjure les conseils
» d'administration, les adhérents et les employés des sociétés
» coopératives d'accorder sans réserve leur concours à tous
» les efforts de production actuellement tentés par les organi-
» sations établies en vue de ce but. Il se propose ainsi d'aug-
» menter le nombre des travailleurs coopératifs et de rendre
» le mouvement indépendant de toute influence étrangère. »

A l'appui de sa proposition, M. Foster fait remarquer qu'un quart seulement de ce qui est vendu par la coopération est fabriqué par elle. Elle pourrait produire trois fois plus, si les coopérateurs le voulaient, et employer 70,000 travailleurs au lieu de 24,000. La production coopérative est synonyme d'ateliers hygiéniques et de bons salaires ; elle signifie aussi mort au sweating-system et nourriture non falsifiée et suffisamment réconfortante pour soutenir les forces physiques des ouvriers et pour permettre à ceux-ci de supporter leurs fatigues. Elle veut dire enfin vêtements et mobilier de bonne qualité, en un mot vie de famille heureuse et confortable.

MM. King (Stratford) et Killon (Wholesale) appuient la proposition, tout en faisant observer que les tentatives ne doivent pas être désordonnées. Le temps n'est plus où quelques individus pouvaient former une coopérative pour leur propre avantage. Les efforts devront s'exercer sur le désir expressément manifesté du mouvement coopérateur

qui fournira les capitaux et le débouché. Il faut éviter le danger créé par des individus qui, sous couleur d'association coopérative, fondent des institutions pseudo-coopératives, n'ayant de coopératif que le nom, et dans lesquelles règnent des abus qui rejaillissent sur la véritable production coopérative.

Le Congrès adopte la proposition de M. Foster.

Les ardoisiers de Bethseda. — Les ardoisiers de Bethseda, au nombre de 1500, étaient depuis trois ans en lutte contre le propriétaire des carrières, lord Penrhyn. Leur patron refuse d'entrer en relations avec le syndicat, par pur orgueil capitaliste. Grâce aux secours des organisations ouvrières, les ouvriers ont pu résister. Pour assurer la victoire des ardoisiers et pour protester contre l'atteinte au droit syndical portée par lord Penrhyn, les coopératives et les trade-unions anglaises avaient résolu d'acheter certaines carrières du voisinage et de les faire exploiter par les grévistes. La Wholesale de Manchester avait souscrit 38.000 fr. et avait promis l'écoulement des ardoises.

M. Foster appelle l'attention du Congrès sur les ardoisiers et fait voter l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès approuve le projet de création d'une Société » en vue de l'exploitation de carrières d'ardoises dans le » comté de North-Wales, comme un moyen de fournir du » travail aux ardoisiers de cette région. Il recommande » chaudement aux Sociétés coopératives de soutenir ce » projet moralement et matériellement. »

Il fait observer que, dans cette lutte entre le capital et le travail, les travailleurs ont héroïquement combattu pour un principe et il espère qu'en acquérant les ardoisières à vendre, on voudra affranchir définitivement les ardoisiers en grève, en leur donnant du travail.

Depuis le Congrès, le projet a été mis en exécution et le 10 août dernier, la mise en exploitation d'une première ardoisière coopérative assurait du travail à 270 ouvriers.

Coopération internationale. — Le président du Comité de relations internationales et d'enquêtes étrangères prononce

un chaleureux appel en faveur de l'Alliance coopérative internationale et fait voter la résolution suivante :

« Le Congrès constate avec satisfaction le développement » du mouvement coopérateur à l'étranger. Il tient particulière- » ment à exprimer la joie qu'il éprouve à voir les progrès » réalisés vers l'union des forces coopératives du monde entier » dans l'Alliance coopérative internationale. De plus, en vue » de rendre plus complète la connaissance du développement » de la coopération internationale, le Congrès recommande, » aux comités de sections et aux associations de districts, » de soumettre les documents et les questionnaires émanant » de l'Alliance coopérative internationale aux conférences » de sections et de districts de l'année prochaine ».

Action parlementaire. — Comme nous l'avons dit plus haut, le Comité parlementaire avait envoyé, conformément aux décisions du congrès d'Exeter, diverses pétitions au Parlement et au Gouvernement au sujet des grandes questions d'intérêt général en discussion à la Chambre des communes. Il avait dû, dans son rapport, avouer ses insuccès. Les ministres n'avaient même pas répondu à ses demandes d'audience. La discussion de ce rapport au congrès de Doncaster permit aux délégués de constater l'insuffisance de l'action indirecte par pétitions et sommations. Certains délégués proposèrent une intervention plus efficace par l'adhésion au Comité pour la représentation parlementaire des Trade-Unions. Peut-être cette motion était-elle encore un peu prématurée et vaut-il mieux attendre que l'idée de création d'un parti ouvrier autonome, émanation directe des grandes organisations ouvrières, soit partagée par la grande majorité des adhérents des coopératives.

Quoi qu'il en soit, les déclarations faites au congrès de Doncaster sont plus nettes que celles d'Exeter et les ordres du jour votés sur les grandes questions d'intérêt général sont plus énergiques.

M. Hawkins amorce la discussion en proposant d'approuver le travail du Comité parlementaire, relaté dans le rapport sur les travaux de l'année dernière.

M. Johnston (Manchester) appuie la proposition, tout en faisant remarquer qu'avec la Chambre des communes il y a peu d'espoir qu'un progrès soit réalisé, malgré le dévouement du Comité parlementaire qui est intervenu dans toutes les questions intéressant la classe ouvrière. Les coopératives doivent suivre l'exemple des autres organisations ouvrières et s'assurer une représentation directe au Parlement.

M. Brownlie (Woolwich) reproche au Comité parlementaire de n'avoir pas agi avec assez d'énergie et d'avoir gardé trop de ménagements, par suite de divergences dans son sein sur le bill de l'Éducation. « Il y a toujours un danger à intro-» duire les préoccupations politiques dans la coopération, » ne serait ce que celui de voir les chefs des partis histo-» riques essayer d'attacher les coopérateurs à leur suite. Nous » devons écarter les partis politiques et créer un parti des » travailleurs pour formuler nos revendications. »

Tarifs préférentiels et libre-échange. — Après le vote de la motion Hawkins, M. Vivian propose l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès, représentant deux millions de consomma-» teurs appartenant à la classe ouvrière, attache la plus » grande importance à protester contre toute modification » qu'on voudrait apporter à la politique de libre-échange du » pays par un système de tarifs préférentiels. Il estime que » ces modifications augmenteraient le prix de la nourriture » des plus pauvres, diminuerait la rémunération et l'embau-» chage des travailleurs, provoquerait des animosités inter-» nationales et, par suite, entraînerait un accroissement du » militarisme.

» De plus, il condamne formellement tout procédé qui » tendrait à exploiter la pauvreté et le patriotisme des » citoyens dans une cause qui, en suscitant des inimitiés » entre les grandes nations du monde, ne peut qu'entraver » le développement des sympathies entre les deux grandes » branches de la race anglo-saxonne. »

D'après M. Vivian, cette résolution est la plus importante qu'ait à discuter le Congrès. « Il faut que la Chambre des

» Communes reçoive, des deux millions de coopérateurs » représentés ici, une énergique protestation contre l'acte » abominable de législation réactionnaire proposé Le projet » Chamberlain a cela d'odieux qu'il vise les plus pauvres. On » veut taxer les articles de consommation, non les matières » premières. Mais que sont les articles de consommation, si » ce n'est notre matière première à nous travailleurs ? C'est » grâce à cette matière première que l'Angleterre, dans ces » 30 ou 40 dernières années, a créé le monde industriel. Nous » devons faire en sorte qu'elle nous soit assurée en abondance » et à bon marché. Nous laisserons-nous ramener en arrière, » à la vie de misère que supportèrent nos pères dont le coût » était scandaleusement majoré par les droits de douane ?

» Le Secrétaire des colonies a déclaré que l'Angleterre ne » peut pas supporter plus longtemps, à elle seule, le fardeau » de ses charges militaires. C'est dire que le projet, en » augmentant les impôts, est destiné à procurer des millions » pour les dépenses de destruction et à faire de l'Angleterre » une grande nation militaire. Il conduirait à la conscription, » si les coopérateurs et les trade-unionistes ne mettaient pas » cette politique en échec. Le temps viendrait bientôt où » chaque ouvrier ne serait plus qu'un simple appendice d'un » grand système militaire. Nous devons nous efforcer de fon- » der, non un grand pouvoir militaire, mais une grande démo- » cratie industrielle qui mettra la terre en œuvre, au profit de » la masse des travailleurs et non en vue du développement » des grands trusts et de l'enrichissement des millionnaires. »

M. Warwick dit que le secrétaire des colonies a lancé un grand cerf-volant impérialiste. « A l'effet de saisir et d'en- » traîner l'esprit des électeurs, il a attaché à son cerf-volant » un contre-poids sous la forme des pensions de retraite » pour la vieillesse. Nous ne devons pas nous laisser leurrer » par cette promesse. Si la question des retraites pour la vieil- » lesse doit être résolue, elle le sera par la classe ouvrière » elle-même et non avec l'aide d'un politicien intrigant. »

Les applaudissement recueillis par les précédents orateurs montrèrent qu'ils étaient les interprètes de la grande majorité

de l'Assemblée. L'accueil fait à leur contradicteur rendit cette constatation plus évidente.

M. King (Manchester) estime que voter la résolution serait aller trop vite. « Attendons de voir ce que le gouvernement » se propose de faire (*rires*). Aucun gouvernement n'a plus fait » pour les travailleurs, dans les 10 ou 20 dernières années, » que n'a fait le présent gouvernement... » (M. King ne peut continuer, en raison des cris, des rires et des interruptions).

D'ailleurs, M. Harker, qui appartient à la même société que M. King, désavoue son co-délégué. Il appuie la motion. Le pays est assez riche, dit-il, pour payer les retraites pour la vieillesse et modifier sa politique fiscale.

La proposition est votée à une énorme majorité.

Le régime de l'éducation à Londres. — Le projet de loi sur l'éducation, contre lequel le Congrès d'Exeter avait vigoureusement protesté, a été voté en décembre 1901 et est entré en application en mars 1902. Le gouvernement a proposé d'en renforcer encore les dispositions réactionnaires pour la ville de Londres. A cet effet, il a déposé un projet de bill spécial qui a permis au Congrès de Doncaster de formuler les protestations de la classe ouvrière et de défendre les principes de décentralisation et de gouvernement local.

M. Maddison dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« Le Congrès, vivement préoccupé de l'éducation des » enfants, condamne le London education bill actuellement » en discussion dans le Parlement et dans le pays, comme » une mesure réactionnaire proposée en vue d'intérêts de » secte et contraire aux principes fondamentaux du gouver- » nement local. Il estime que toutes les écoles de Londres, » soutenues par les deniers publics, doivent être sous le » contrôle suprême d'une autorité directement élue : il invite » le Comité parlementaire à faire, au nom du Congrès, une » opposition énergique à ce bill. »

« Le projet du gouvernement, dit-il, ne s'applique plus, » comme l'année dernière, à toutes les villes au-dessus de » 20,000 âmes, mais à Londres seulement. On veut faire passer » les pouvoirs du School Board (comité scolaire) au Conseil de

» comté, déjà surchargé de besogne, et à l'Église d'État qui » ne représente que des intérêts de secte. On semble vouloir » punir la population de Londres de son œuvre merveilleuse, » grâce à laquelle 750,000 enfants sont remarquablement ins- » truits par 20,000 instituteurs. On veut imposer une tutelle » religieuse à nos instituteurs et à nos institutrices. Nous » ne voulons pas que le prêtre entre dans nos églises nationa- » les ; nous n'y voulons que des citoyens. »

M. Berry observe que le projet dérive d'une conspiration déjà ancienne contre les administrations locales autonomes établies sur des bases démocratiques, et que certains individus sont effrayés du développement de la démocratie dans le pays.

La proposition Maddison est votée à l'unanimité.

Trusts et coalitions. — Après avoir invité les sociétés à ne pas chercher, par une élévation excessive des prix de vente, à distribuer des bonis excessivement exagérés, le Congrès se préoccupe du développement des trusts et des coalitions capitalistes.

W. H. Berry propose un ordre du jour ainsi conçu :

« En raison du développement rapide des trusts et autres » coalitions capitalistes constituées en vue de l'intérêt exclusif » de quelques individus, le Congrès croit que ces essais de » monopole constituent une menace pour le bien-être de la » collectivité. Il conjure toutes les organisations coopéra- » tives de s'efforcer, par une propagande incessante, de réagir » contre l'influence de ces coalitions. Nous devons fortifier » notre organisation pour résister aux tentatives qui seront » faites pour retarder les progrès et le développement de la » coopération. Enfin, nous estimons que la pression, qui a été » exercée en différents endroits pour empêcher des individus » d'adhérer aux sociétés coopératives, est une violation de » la liberté individuelle et que nous devons y résister par » tous les moyens en notre pouvoir ».

« L'importance des trusts et des coalitions capitalistes, » insiste-t-il, est aujourd'hui le fait le plus remarquable de » l'histoire contemporaine. Leur but et leur objet sont diamé-

» tralement opposés à ceux de la coopération car, si la coopé-
» ration est une vaste coalition c'est une coalition possédée et
» dirigée dans l'intérêt de la masse et non de quelques-uns ».

M. Brownlie (Woolwich) appuie sur le danger que présentent les trusts : « Certains estiment que la coopération
» n'a rien à craindre, qu'elle peut lutter contre les trusts et
» les briser. Ils font preuve d'ignorance. Les trusts se forti-
» fieront, à moins que les coopérateurs ne réussissent à les
» contrôler. Déjà, ils se sentent gênés par la coopération et
» cherchent à la battre en brèche. Les coopérateurs doivent
» s'intéresser, non seulement aux affaires municipales, mais
» aux affaires politiques. Ils doivent exercer leurs droits en
» se servant de leurs suffrages pour saisir la machine admi-
» nistrative et législative. »

M. Harris dit que les trusts sont « notre plus grand
» ennemi. Le petit nombre d'individus employés par la coopé-
» ration constitue un danger sérieux. Si les trusts voulaient,
» ils pourraient nous boycotter énergiquement en refusant
» d'employer les coopérateurs. La coopération doit de plus
» en plus fournir du travail à ses propres adhérents, elle
» deviendra ainsi indépendante des trusts. »

M. Walker (Sunderland) abonde dans ce sens. Nos déclarations, affirme-t-il, ne seront que du verbiage aussi longtemps que le plus grand nombre de nos sociétés refuseront les capitaux de leurs propres membres et que ceux-ci placeront leurs économies chez les capitalistes. Les coopérateurs doivent constituer un capital pour combattre les trusts. S'ils veulent s'emparer de l'industrie britannique, ils doivent entrer dans la lice de la concurrence et poursuivre la construction de machines et de vaisseaux, l'exploitation de mines, etc.

La résolution Berry est votée à l'unanimité,

Limitation du capital social. — Dans le même ordre d'idées, et pour indiquer que la coopération doit constamment étendre sa sphère d'action, M. Douse fait mettre aux voix l'ordre du jour suivant : « Le Congrès estime qu'il est
» éminemment désirable que les Sociétés acceptent que leurs

» membres puissent souscrire une part de capital s'élevant » jusqu'à 500 fr., limite fixée par la loi relative aux sociétés » de secours mutuels et de prévoyance. »

A son avis, les sociétés ont le tort de n'accepter qu'une souscription bien plus faible. Les coopérateurs placent donc leurs économies dans les entreprises privées et encouragent ainsi le vol capitaliste.

Après l'adoption de cette proposition, le congrès engage les sociétés à ne pas s'engager dans des dépenses inconsidérées pour l'édification d'immeubles somptueux, en vue d'éviter l'immobilisation de capitaux importants et les risques de catastrophes financières. Il les invite, en outre, à consacrer, en fin d'exercice, une partie de leurs bénéfices à la constitution d'un fonds de réserve destiné à faire face aux pertes extraordinaires et aux amortissements spéciaux qui pourraient se présenter.

La paix internationale. — Au début de la dernière séance, le président fait voter à l'unanimité un ordre du jour par lequel le Congrès « se déclare, avec enthousiasme, en » faveur de la solution des conflits internationaux par voie » d'arbitrage et, pour atteindre ce but, invite l'Union coopé- » rative à adhérer au Bureau central de la paix, dont le siège » est à Berne. »

Les petites tenures. — Toujours préoccupé d'implanter la coopération dans toutes les branches de l'activité humaine et d'affranchir les travailleurs de toutes catégories du joug capitaliste, le Congrès vote, avant de clôturer ses travaux, la proposition suivante déposée par M. Alridge :

« Considérant la dépopulation continue des campagnes et » l'engorgement du marché du travail des villes par l'afflux » des villageois, le Congrès invite les sociétés coopératives » à étudier avec soin les moyens d'acheter de la terre et de la » louer aux petits cultivateurs : on poserait ainsi de solides » bases pour la coopération agricole et on ferait un pas con- » sidérable vers la réalisation de l'idéal de Robert Owen. Le » Congrès invite en outre les autorités locales à user plus » largement de la possibilité qu'elles ont de louer de petites

» tenures et il estime qu'on devrait leur allouer des pouvoirs » plus étendus pour que la terre puisse être louée, à un taux » de fermage équitable et avec garantie de tenure, aux » cultivateurs et aux différents travailleurs des districts » ruraux. »

Et le Congrès termine ses travaux en désignant la ville de Stratford comme siège du Congrès de 1904.

VI. Conclusion

Par l'énergie du langage, par la netteté des résolutions, par l'affirmation du désir d'augmenter le champ d'activité de la coopération et de faire contribuer celle-ci à l'émancipation ouvrière, par la critique des résultats du capitalisme, par la protestation contre toutes les tentatives réactionnaires du gouvernement, par la préoccupation d'agrandir de plus en plus la propriété coopérative collective et d'en faire un modèle d'administration, de production et de répartition, le congrès de Doncaster a marqué un pas de plus dans l'évolution socialiste du mouvement ouvrier que je signalais au début de cet article.

Certes, l'évolution n'est pas encore achevée. Si les propositions les plus caractéristiques sont accueillies par des applaudissements enthousiastes, elles ne sont pas encore mises à exécution.

Le socialisme du prolétariat anglais est un socialisme qui s'ignore, ou tout au moins un socialisme qui ne sait pas encore s'avouer. Mais c'est un socialisme qui agit ; c'est peut-être, de tous les socialismes modernes, celui qui agit le plus.

Pour qu'il puisse terminer l'œuvre qu'il s'est proposée, il devra sortir de son activité exclusivement économique. L'expropriation économique de la classe capitaliste ne pourra pas se faire par la seule action économique. Le « développement national » de l'organisation ne suffit pas. Il faut aussi l'appui sur des « moyens nationaux », c'est-à-dire sur les organes dont dépend la législation.

Le régime douanier, la répartition des impôts, l'emploi des deniers publics, les concessions de grands travaux publics, les entreprises d'intérêt général, l'instruction publique, les services publics sont autant de domaines qui échappent à l'action purement corporative ou coopérative. Pour les diriger ou les contrôler, il faut occuper les pouvoirs politiques. Le capitalisme est trop puissant pour qu'on en vienne à bout sans lui enlever son moyen de défense le plus important, c'est-à-dire sans porter la lutte sur le terrain politique.

Mais, si c'est là le couronnement de l'action ouvrière c'est un couronnement qui ne doit être effectué qu'après l'accomplissement de l'œuvre économique préparatoire. A vouloir trop le précipiter, on risquerait d'en faire l'apanage d'une clique d'aventuriers politiques, au lieu d'en faire l'œuvre de la classe ouvrière. La force et l'intérêt du Comité pour la représentation parlementaire des Trade-Unions résident précisément dans ce fait que le Comité est bien sous la direction des organisations adhérentes. Seul, un parti ainsi constitué a la force et l'autorité morale nécessaires pour voter, sans provoquer de scission ni de discussion, l'ordre du jour émis par la Conférence de Newcastle, au sujet du député ouvrier Richard Bell, secrétaire de la puissante Union des employés de chemins de fer, qui, dans une élection partielle, avait soutenu une candidature libérale :

« Le Comité regarde comme absolument nécessaire que » ses membres, les élus parlementaires et les candidats » patronnés par lui s'abstiennent strictement de toute dé- » marche qui puisse les amener à soutenir les candidats des » partis bourgeois, soit conservateurs, soit libéraux ; le but » du Comité étant de constituer, dans le Parlement et dans » le pays, un parti de la classe ouvrière avec sa tactique » propre bien définie, et sans tenir aucun compte des an- » ciennes discussions politiques des travailleurs. »

Si l'action politique directe est la plus efficace, elle est aussi la plus dangereuse : elle risque de détourner les ouvriers de la préoccupation de leurs intérêts de classe, au

profit de questions politiques secondaires. Elle risque aussi d'introduire la division et la désunion dans des groupements qui, par leur fonctionnement et par leur but, sont essentiellement des organes d'union, de solidarité et de lutte en commun. Elle exige, pour être entreprise utilement, l'existence d'organisations ouvrières solidement établies et la généralisation, dans la classe ouvrière, de l'idée que la lutte politique est le dernier stade inévitable de la lutte prolétarienne pour l'affranchissement intégral.

C'est une question de temps et d'opportunité, et non une question de principe, qui est à résoudre en ce moment. La preuve en est que les résistances s'affaiblissent au sein des organisations fortes, comme les organisations anglaises, et qu'elles s'exaspèrent au contraire dans les pays où, comme en France, les groupements ouvriers sont jeunes, peu unis et incertains de leur puissance.

En tous cas, les meilleurs juges sont certainement les intéressés eux-mêmes et on ne peut que constater l'évolution. Or, il est évident qu'à ce point de vue, l'évolution est rapide dans le monde coopérateur anglais ; le temps n'est pas éloigné où coopératives et trade-unions formeront un grand parti ouvrier, combattant aussi énergiquement sur le terrain politique que sur le terrain économique. La prudence même qu'on met à constituer ce parti est le plus sûr garant de son triomphe futur.

Henri Jullien.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE CRITIQUE

Problèmes Transatlantiques (1)

M. Germain Martin, dont le *Mouvement Socialiste* a déjà signalé les importantes contributions à l'histoire industrielle et ouvrière, nous offre aujourd'hui un livre d'actualité qui prouve que sa probité scientifique est également habile à manier la méthode d'observation et la méthode historique. Les *Problèmes Transatlantiques* viennent enrichir d'aperçus intéressants la littérature si touffue des trusts et ententes industrielles.

La partie la plus instructive de cette étude est celle que l'auteur consacre à la crise des affaires. M. Germain Martin dégage avec netteté et aussi, nous semble-t-il, avec exactitude, les causes de la dépréciation actuelle des valeurs industrielles. Elles sont, selon lui, de trois sortes. Aux procédés financiers des trusts, viennent se joindre les luttes entre la classe capitaliste et la classe ouvrière, et les crises monétaires de l'Est qui tiennent à l'organisation défectueuse des Banques d'émission. De ces trois causes, la plus importante paraît être les mauvaises pratiques financières des trusts.

M. Germain Martin voit dans la crise une répétition de l'histoire de la concentration des chemins de fer. Les méthodes qui présidèrent à la construction d'un réseau de 180.000 milles ne sont guère différentes de celles employées par les fabricants de trusts. Nombre de réseaux furent construits dans l'unique but de spéculer sur le lancement des titres

(1) Germain Martin. *Problèmes Transatlantiques* (in-8. Rousseau 1903) : *1re Partie*. La Crise des affaires. — *2e Partie*. Les deux Impérialismes. — *3e Partie* Les Trusts et notre avenir commercial.

(p. 29). Des pratiques de surcapitalisation, de la multiplication des entreprises, de la lutte des tarifs naquit une crise qui eut pour résultat d'assagir les spéculateurs : « Du gâchis naquit l'ordre... Aux méfaits de la concurrence se substitua l'esprit organisateur et volontaire du *monopoleur*. L'accaparement de réseaux par quelques financiers, en permettant la réduction des frais généraux et l'unité de direction, conduisit en 1897 à la cessation de la crise.

Comme la concentration des entreprises de chemins de fer, les trusts « *doivent leur naissance à des crises*, » (p. 38) : la lutte des prix à la baisse qui a précédé nombre d'entre eux, rappelle celle des tarifs de chemins de fer. M. Germain Martin montre que la trustification n'a pas seulement pour effet la concentration industrielle et commerciale, mais l'intégration du travail (1). Il analyse en de curieux détails les avantages des trusts. Ces organisations contribuent aux progrès de l'outillage en provoquant les inventions, et évitent les effets des crises qui proviennent des transformations techniques ; elles portent la division du travail à son maximum, en permettant « la spécialisation non seulement des tâches, mais même du geste. » (p. 42).

L'auteur se demande pourquoi notre industrie française demeure si éloignée du mouvement de concentration américain, et il explique ce fait « par la différence de l'infrastructure économique des deux pays. » En France, le petit producteur autonome est loin d'avoir disparu : « il existe un morcellement industriel tout comme un morcellement du sol. » En un mot, le procès de la production capitaliste est moins avancé en France qu'en Amérique. On sait que la concentration financière est la condition de la concentration industrielle et commerciale. Or les petits et même les gros capitalistes français préfèrent les fonds d'état, les actions et obligations de chemins de fer. L'habitude des placements de père de famille détourne de l'industrie des

(1) Dolléans. La loi d' « Intégration du Travail. » Revue d'E. P. Déc. 1902.

capitaux considérables. Les méthodes transatlantiques de placement sont toutes différentes. Tandis que les bourgeois français désirent la sécurité, les Américains aiment le risque. Au reste, les fonds d'état sont accaparés par les banques qui ne peuvent émettre de billets que contre dépôt de ces valeurs : « Le public, nous dit M. Germain Martin, a versé volontairement d'énormes capitaux qui ont permis d'organiser l'industrie ». Une industrie centralisée a été créée de toutes pièces : « L'entreprise était d'autant plus facile qu'elle ne se heurtait pas aux obstacles que l'on rencontre dans l'organisation économique du vieux continent. L'absence de rentes devait réserver aux chemins de fer un champ d'action incomparable » (p. 44).

Nés d'une crise, les trusts en ont fait naître une autre. M. Germain Martin nous explique les difficultés au milieu desquelles ils se débattent en analysant avec soin leurs procédés de capitalisation. La crise qui les avait fait naître était d'ordre commercial, celle qu'ils ont créée est d'ordre financier. La surcapitalisation, telle en est la cause déterminante. Il est vrai que les promoteurs de trusts justifient cette surcapitalisation par le seul fait de la fusion, qui doit avoir pour résultat fatal, grâce à la réduction des frais et à la hausse des prix, une augmentation du bénéfice net. Mais ce n'est là qu'une raison apparente, et non le motif réel de la surcapitalisation. Si le capital de fusion est de beaucoup supérieur au capital des industries réunies, c'est qu'il faut désintéresser les propriétaires des établissements fusionnés : on réserve à ceux-ci une partie des titres émis afin de ne leur faire qu'un paiement partiel en argent. Ce mode de règlement a pour aboutissant fatal la surcapitalisation : « En acceptant des actions ou obligations en paiement, on accepte de courir des risques : il faut en être dédommagé et, si les propriétaires des anciennes entreprises doivent recevoir du papier, ils tiennent à en recevoir le plus possible ».

Après avoir tracé la physionomie originale du promoteur de trusts, qu'il appelle un *entrepreneur bâtard* (p. 57), M. Germain Martin distingue la fusion et le holding trust. Tandis

que dans celle-là le promoteur doit acquérir la propriété des entreprises, dans celui-ci il ne recherche que la main-mise sur les entreprises consolidées par l'acquisition de la majorité seulement du capital-actions dans chacune d'elles. L'auteur des « Problèmes transatlantiques » ne considère pas le holding trust comme un vrai trust, et les raisons qu'il en donne sont intéressantes (p. 74) : La fusion d'intérêts n'est que très imparfaite à cause du classement des titres nouveaux, qui vont pour une faible part à des porteurs nouveaux et restent presque tous entre les mains des porteurs anciens. Chaque Société conserve ses directeurs, son autonomie. Le lien entre ces entreprises, c'est le Conseil d'administration.

Mais ce conseil d'administration n'est que l'élu des actionnaires. Or, ceux-ci peuvent être considérés comme formant autant de groupes qu'il y a d'entreprises fusionnées, plus un groupe d'acheteurs des titres lancés sur le marché. Qu'un groupe ou un individu, représentant une entreprise importante, ne veuille plus aller la main dans la main avec ses collègues ou les membres du conseil d'administration, alors le trust d'apparence redoutable deviendra très faible. M. Germain Martin cite comme l'exemple le plus probant de la fragilité d'un holding-trust, celui des constructeurs de navires.

Dans la formation du trust-fusion, le danger est, ainsi qu'il a été indiqué plus haut, la nécessité d'enfler le capital, afin de désintéresser, partiellement au moins, les propriétaires des anciens établissements en leur donnant un certain nombre d'actions de priorité et d'obligations. Mais le service des intérêts des actions empêche le plus souvent la constitution d'un fonds de réserve : « De fait, la plupart des trusts n'en constituent pas. On dit que c'est là le propre de la méthode américaine, qu'elle a réussi. On lui attribue la prospérité actuelle du pays, qui est considérable » (p. 84). M. Germain Martin croit au contraire que les valeurs des trusts ne sauraient convenir à des acheteurs sérieux et nous pensons avec lui qu'il y a là une cause d'infirmité qui peut être fatale aux trusts.

Ces méthodes financières ont eu pour conséquence de fermer presqu'entièrement aux trusts le débouché de l'épargne « désireuse de solides placements ». Aussi est-on contraint de s'adresser à la spéculation : « C'est là le terrain le plus favorable au promoteur. Il va se montrer homme actif en excitant sans cesse la curiosité publique sur l'affaire qu'il veut lancer. La réalité fait souvent évanouir les beaux rêves des joueurs. Beaucoup d'acheteurs sont ainsi devenus les holocaustes sacrifiés à une nouvelle forme de l'organisation économique. Malgré tout, les valeurs industrielles, plus que toutes les autres, attirent le joueur » (p. 91). Mais, tout comme les propriétaires payés en actions de priorité, les spéculateurs veulent le bénéfice immédiat, les gros dividendes dès la première année. La surcapitalisation et le mode de placement des valeurs conduisent à l'exagération des dividendes et au sacrifice des fonds d'amortissement et de réserve « *qui rendraient les trusts viables* ».

Et M. Germain Martin conclut que le trust est une forme d'organisation progressive, que les procédés financiers du trust sont seuls mauvais et dangereux.

Ainsi, selon lui, la crise actuelle est due au lancement d'un trop grand nombre de titres dans des conditions financières désastreuses. Mais, si l'on fait abstraction du côté financier de l'entreprise pour se placer à un point de vue exclusivement industriel, le trust apparaît comme une forme d'organisation supérieure, comme une manifestation du procès de concentration capitaliste. Les observations recueillies par M. Germain Martin durant son séjour au pays des trusts, confirment les conclusions auxquelles nous avait conduit l'analyse des diverses formes de l'accaparement capitaliste (1). Les faits semblent contrôler la pensée marxiste : « L'histoire des Etats-Unis de ces dix dernières années, dit M. Germain Martin (2), me paraît le plus

(1) L'accaparement. In-8°, Larose, 1902.

(2) Page 99. Il ajoute : « et probablement des années qui vont suivre. »

fort exemple qui illustrera les conceptions de Karl Marx et les éclairera d'une lumière puissante. »

A l'encontre de cette opinion, d'excellents esprits estiment que la crise dont souffrent les trusts n'est nullement passagère et que ces organisations géantes ne sont que des bulles de savon soufflées par la spéculation ; ces organismes artificiels doivent faire place aux formes de concentration plus normales, telles qu'en Europe les a fait naître l'économie capitaliste. Nous sommes loin d'avoir de la tendance à la concentration la notion enfantine que s'en font certains penseurs, et de croire à l'expropriation prochaine de l'industrie centralisée en la puissance de quelques magnats capitalistes. Mais nous pensons avec M. Germain Martin que la crise actuelle peut être éducative, tout comme celle des chemins de fer, et avoir pour résultat la réorganisation, sur des bases plus sages et plus solides, de trusts s'appuyant, cette fois, moins sur la spéculation que sur l'épargne.

Edouard Dolléans.

Notices

LES PUBLICATIONS SOCIALISTES

LANGUE ALLEMANDE

Documente des Sozialismus. — *N° 6.* — La revue publie une traduction d'un passage du III[e] tome de l' « Histoire socialiste » de *Jaurès*, consacré à *L'Ange*, précurseur de *Charles Fourier* ; puis celle d'un manifeste électoral de *Proudhon*, candidat à l'Assemblée Nationale Constituante de 1848; le manifeste du comité directeur du parti ouvrier démocrate socialiste hollandais au sujet de la grève générale ; l'appel de la fraction démocrate socialiste du Reichstag lancé à propos des élections de juin, et la résolution de la démocratie socialiste de Prusse concernant les élections au Landtag de 1903.

N° 7. — Ce numéro contient la suite de la traduction du chapitre de *Jaurès*, et du manifeste de *Proudhon* ; puis une reproduction d'un chapitre du « *Saint Max* » (*Stirner*) de *Marx* et de *Engels*. Ce passage présente un intérêt particulier. Il est consacré au communisme et nous renseigne sur l'opinion qu'avaient les auteurs sur le communisme, sur le mouvement ouvrier et sur les « vrais socialistes » de l'époque. « Il s'y trouve des endroits où la critique dirigée contre Stirner est assez mesquine et porte plus sur l'expression que sur la pensée. — Enfin le texte allemand de la décision du congrès du parti

ouvrier démocrate socialiste de Hollande sur la grève générale, et du congrès du parti norwégien sur les élections au Storthing, sur l'union avec la Suède et sur la limitation légale de la journée de travail.

N° 8. — La revue continue la reproduction du chapitre du « *Sankt Max* » de *Marx* et de *Engels* sur le communisme. Les auteurs y critiquent 4 constructions historiques dont Stirner s'est rendu coupable. — Elle publie un certain nombre de placards lancés aux dernières élections du 16 et du 25 juin par le parti ou les sections du parti démocrate socialiste.

Sozialistiche Monatshefte. — *N° 6.* — *Paul Kampffmeyer* analyse et critique la «*Neue Staatslehre*» de *A. Menger* et la «*Landwirthschaft und Sozialdemokratie*» de M. H. Köhler. — *Bernstein* étudie le *dernier rapport de l'Union des mécaniciens anglais*. Il remarque qu'en Allemagne on protège le « travail national » ; en Angleterre on ne connaît pas de tarifs douaniers frappant les produits industriels. Le rapport montre que le temps du travail est moins long, et les salaires ne sont pas sensiblement plus bas qu'en Allemagne et dans les pays concurrents. Cependant l'industrie de la mécanique anglaise soutient la concurrence ; l'exportation de machines anglaises est presque le double de l'exportation allemande. Quand, aux élections, les adversaires de la démocratie socialiste prétendront qu'elle renonce à protéger le travail national et se présenteront comme les représentants des intérêts des consommateurs, il sera bon de leur rappeler cet exemple. — *R. Schmidt* s'adresse aux *ouvriers syndiqués*. Le prochain Reichstag pourrait tenter de mettre au service des patrons la force publique. De sérieux dangers menacent le droit de coalition, de réunion, d'association ; les institutions fondées dans l'intérêt de la classe ouvrière peuvent être détruites. Aussi n'y a-t-il pas de doute ; tous les travailleurs organisés syndicalement ne peuvent choisir pour leurs représentants que des membres du parti démocrate socialiste. — *H. Pneus* adresse aux *coopérateurs* la même invitation. Seule la démocratie socialiste est l'amie fidèle de la coopération.—Enfin *Henriette Fürth* engage fortement les femmes à servir la cause du peuple et à hâter ainsi le jour où il n'y aura plus ni riches ni pauvres, ni hommes ni femmes, mais seulement des « hommes ». — *Leonhard Lerition* fournit une contribution à l'étude de la *théorie des crises*.

N° 7. — Sous le titre « *Le 16 juin* » *Wolfgang Heine* apprécie le résultat des élections. Le succès est dû, à son avis, au discrédit dans lequel sont tombés tous les partis libéraux en général, qu'il ne suffit pas de déloger, mais qu'il faut encore remplacer. La démocratie socialiste représente maintenant l'avenir de toute la nation. Une autre raison de sa victoire a été également la trêve que tous les camarades ont imposée à leurs dissensions. Toutes les distinctions de personnes, toutes les divergences de tendance se sont évanouies

devant l'ennemi commun. C'est très bien, mais pour que l'accord se poursuive, il est nécessaire de ne pas confondre l'union et l'unité, de conserver l'unité d'action, mais de garantir à chacun la liberté de pensée. — *Bernstein* se demande *quelle conclusion il faut tirer du résultat des élections*. Si les libéraux ont subi un échec aussi grand, c'est qu'ils n'ont pas compris leur mission. Ils auraient dû traduire en revendications immédiatement réalisables le désir de réformes qui se manifeste souvent sous une forme violente parmi les classes les plus opprimées de la population. Ils n'en ont rien fait et se sont au contraire uniquement préoccupés de combattre la démocratie socialiste. La situation créée par les élections dernières impose à celle-ci l'obligation de faire bon marché de formalités traditionnelles et de s'assurer un siège de vice-président au Reichstag. « Sans doute un adepte des principes démocratiques et républicains ne peut dépasser certaines limites s'il ne veut pas faire de ces principes de vaines déclarations. Il ne participera, par exemple, à aucune démonstration pouvant aboutir à une glorification du principe monarchique... Mais c'est d'autant moins le cas que la constitution de l'empire allemand avec tous ses défauts est celle des constitutions allemandes qui se rapproche le plus des principes républicains. Elle n'est pas la légitimation d'un droit héréditaire d'une dynastie sur la nation allemande, elle ne donne à aucun monarque héréditaire le droit d'appeler le peuple allemand son peuple, elle ignore et l'*Empereur d'Allemagne* et l'*Empereur des Allemands*, elle se contente, en vertu de dispositions approuvées par une représentation régulièrement élue de la nation, de conférer certaines fonctions et, avec elles, la dignité d'*Empereur allemand* au titulaire de la couronne de Prusse. Quel que soit le droit de la dynastie en Prusse, comme empereur allemand le représentant de la nation n'est pas dans une situation constitutionnelle différente de celle du président d'une république, et c'est en cette seule qualité que le bureau du Reichstag lui rend visite. Un socialiste, un démocrate ne se diminue nullement en se rencontrant deux ou trois fois par an comme représentant de l'autorité légalement élue de l'Empire avec le président constitutionnel du pouvoir exécutif ». — *A. Thomas* publie des échos du débat Millerand à Bordeaux. — *Paul Kampffmeyer* commence une étude d'actualité historique sur l'*influence de l'État sur la vie économique* par l'examen des conditions politiques au moyen-âge. Il remarque que l'État médiéval est une institution impuissante et peu développée qui ne peut avoir une action féconde sur la vie économique et sociale de l'époque. — *W. Hellpach* fournit une contribution à l'étude de *la logique de la pathologie sociale*.

N° 8. — *P. Göhre*, ancien national social, adresse à ses amis d'hier d'utiles conseils ; il craint d'ailleurs qu'ils ne soient pas suivis et que pendant cinq ans son parti d'autrefois continue à se démener pour, dans cinq ans, essuyer un échec plus grand encore.—*E. David*

répond à la longue critique que Kautsky a fait de son livre. Il s'élève contre le reproche d'avoir voulu opposer au programme agraire du parti un nouveau programme « qu'il s'agit maintenant d'adopter ou de rejeter ». Ce n'est nullement la question. Il nous faut connaître et critiquer des conceptions scientifiques sur les faits et le procès de la production agricole. Ce n'est qu'après ce travail d'études que nous pourrons songer à réviser notre programme agraire. A ce point de vue, c'est surtout la partie théorique qu'il est nécessaire de reprendre. Depuis longtemps notre pratique est supérieure à notre théorie. « Par pratique, j'entends naturellement notre action dans les limites de la société actuelle... Si nos conceptions anciennes sur ce qui devient sont fausses, si nous voyons que, dans notre cas, l'évolution capitaliste ne conduit pas à la destruction des petits par les grands à une concentration des exploitations, mais à d'autres formes d'exploitation et d'organisation, il nous faut également corriger nos idées sur la tâche que nous propose l'avenir. Pour la production agricole comme pour toute autre, la formule est exacte : la société future ne peut que développer la société actuelle. Celui qui se représente autrement le cours des événements n'est pas un socialiste scientifique, mais un utopiste ». David se livre ensuite à une réfutation détaillée dont il annonce la suite pour un prochain numéro. — *J. Timm* traite de la *démocratie socialiste de la politique et de la science*. — *Otto Hué* publie une très intéressante étude sur le *syndicat des charbons et les mineurs du bassin de Westphalie et des pays rhénans* et le Dr *Kollwitz* nous renseigne sur les *difficultés qui ont surgi entre les médecins et les caisses d'assurance contre la maladie*.

Die Neue Zeit. — *N° 35.* — La rédaction apprécie la *tactique électorale de la bourgeoisie*. — *Rudolf Hilferding* étudie la *tendance suivie par la politique commerciale des temps modernes*. « Le protectionnisme inaugure la dernière phase du capitalisme. Pour arrêter la baisse du taux de profit, le capital supprime la libre concurrence, s'organise, et grâce à cette organisation arrive à s'emparer du pouvoir public, qu'il met immédiatement et directement au service de son exploitation ». — *H. Fleissner* nous renseigne sur l'*ère nouvelle où sont entrées les coopératives de consommation allemandes*. La nouvelle union centrale va donner une grande impulsion à la société pour l'achat des produits en gros. L'assemblée générale a doté la société de nouveaux statuts, d'une nouvelle constitution qui la rendra plus puissante. On est redevable de ce progrès à la classe ouvrière consciente.

N° 36. — La rédaction examine la *tactique électorale du prolétariat*. La bourgeoisie semble vivre dans la croyance singulière que la classe ouvrière lutte pour être exploitée de la façon la plus supportable possible. Elle se trompe. La classe ouvrière lutte pour se délivrer de toute exploitation, aussi ne peut-elle donner son

adhésion à un traité de commerce qui diminuera l'abondance et la qualité des moyens de subsistance. — *M. Beer* étudie le *projet de tarif douanier que M. Chamberlain* veut imposer à l'Angleterre. — *P. Lange* nous donne des renseignements sur la situation des aubergistes allemands. — *Kautsky* reproduit l'article qu'il a donné à l'organe de la démocratie socialiste de la Pologne russe et de la Lithuanie sur *le massacre de Kichinev et la question juive.*

N° 37. — La revue n'était pas trop optimiste au sujet du *résultat des élections* : « Il est possible que le 16 juin ne réponde pas à toutes les espérances que l'on nourrit dans notre parti. Son optimisme, qui est un élément essentiel de son succès, peut faire naître un espoir exagéré. Mais il est arrivé à l'époque de la moisson et s'il ne remporte pas tous les succès qu'il attend, le résultat n'en sera pas moins le fruit de son travail incessant». — *W. Liebknecht* étudie le contrat de travail. — *Ludwig Teleky* donne un article de vulgarisation sur *la lutte contre la tuberculose.*

N° 38. — Voici comment la revue termine ses appréciations sur *le premier tour de scrutin* : Il n'y a pas lieu d'espérer beaucoup que la bourgeoisie ne trahira pas encore une fois le prolétariat comme elle l'a fait dans tous les ballottages. Les ouvriers devront donc faire appel à toutes leurs forces pour compléter leur triomphe le 25 juin. La source intarissable où le parti démocrate socialiste puise sa puissance est la confiance des masses, et cette confiance ne cessera de croître à mesure qu'on reconnaîtra qu'il est le seul sur lequel on puisse faire fond partout et toujours ». — *K. Vornberg* s'en prend à ceux qui ne reconnaissent pas l'unité de la théorie de la valeur de Marx. Les critiques témoignent d'un renoncement à toute théorie, d'un manque complet de convictions théoriques, d'une faillite de la science économique. — *Vliegen* nous donne d'intéressants renseignements sur les *bourses du travail hollandaises ; M. Beer* sur l'*état du socialisme municipal en Angleterre* et *L. Winarsky* sur l'*organisation de la jeunesse ouvrière en Autriche.*

N° 39. — *Kautsky* donne entre les deux tours de scrutins son avis sur la situation électorale. — *M. Zetterbaum* examine le tome VIII des *annales de l'Institut international de Sociologie* consacré à la conception matérialiste de l'histoire et *F. Frey* se demande si scientifiquement on a le droit de parler de la *dégénérescence de l'espèce humaine.*

NÉCROLOGIE

Charles LONGUET

Les pages qui suivent ont été écrites il y a plus de trente ans, au lendemain des journées de mai, dans notre *Liberté*, chère encore à la mémoire des proscrits.

Chaque jour nous apportait alors quelque terrible et poignante nouvelle. Au cours de juin, le bruit de la mort de Charles Longuet se répandit : on apprenait dans la presse qu'il avait été fusillé. J'ajoutai alors dans notre journal du 26 juin 1871 un chapitre à la *Galerie de nos Martyrs*. J'ose le donner au *Mouvement Socialiste* sans y rien changer. A quoi bon d'ailleurs ; je ne puis rien écrire de plus *sincère*, de plus *vécu*.

« ...Ouvriers, étudiants, journalistes se retrouvèrent à peu d'exceptions près sous le drapeau de la Commune, pour défendre cette Révolution qu'ils avaient d'avance définie : dissolution de l'organisme d'une centralisation autoritaire, de la politique unitaire, maintenue pour comprimer les forces réelles de la société ; élimination du principe centralisateur de l'armée, de la police, de l'église, émersion des groupes industriels organisés spontanément ; leur équilibre et leur liberté assurés par un système de garanties mutuelles : subordination définitive de la politique à la science sociale, de l'autorité à la liberté, du capital au travail.

Nous les voyons encore dans toute leur ardeur généreuse : Tridon, sombre et rêvant à la Commune de 1793 ; Flourens, animé de son fanatisme humanitaire ; Luzarche, Millot, plus effacés, non moins fermes, morts d'ailleurs avant l'heure ; Vaillant, Rey, Longuet ; Longuet au visage si ouvert, au geste passionné, prêchant partout et à tout venant la parole sociale ; Protot, Reynard, Casse, Levraud, Villeneuve, les enthousiastes, les hommes d'action du parti. Ils sont presque tous

morts, morts en braves. La génération qui s'est débattue si douloureusement contre l'empire, a été moissonnée d'un seul coup, et ce fut le premier triomple de la Réaction.

Charles Longuet, écrivain remarquable, esprit capable de tout comprendre et, ce qui vaut mieux, de tout transmettre aux autres, Charles Longuet fut l'interprète de la partie la plus considérable de ce groupe. Journaliste, il eut aussi la vie la plus aventureuse ; d'une santé débile, il l'eut presque toujours la plus misérable. Traqué par les polices de tous les pays, accablé en France de condamnations périodiques, il avait toujours, comme il nous le disait plaisamment, du pain de l'exil sur la planche. Rien de tout cela n'altéra jamais ni son ardeur, ni sa gaîté bruyante; seul, son corps fatigué s'en ressentit, et cette flamme intérieure l'eut peut-être dévoré, si la mort ne fût venue le surprendre derrière une barricade.

Il fut d'abord rédacteur en chef du *Journal des Ecoles*, que l'empire supprima. *La Rive gauche* lui succéda. Longuet continuant à la diriger. Un article de lui, *la Dynastie de La Palisse*, critique très drôle et très cruelle d'ailleurs de la « Vie de César », par Napoléon III, valut à Longuet huit mois de prison, et à la *Rive gauche*, l'exil. Ce fut au 31 mars 1865.

Longuet vint alors en Belgique avec la plus grande partie de la rédaction du journal ; Rogeard s'y était joint après le terrible procès fait aux *Propos de Labiénus*. Mais Longuet ne devait pas faire en Belgique un long séjour, non plus que Rogeard. Nous florissions alors sous le régime doctrinaire, et M. Tesch était ministre de la Justice ; et, pour l'empire, la justice de tous les pays ne rendait pas encore d'arrêts, mais bien des services. Rogeard fut expulsé le 13 septembre 1865, Longuet le 21 septembre. L'arrêté royal est curieux et mérite d'être reproduit :

« Léopold, roi des Belges, à tous présents et à venir, salut; Vu la loi du 7 juillet 1865, sur la proposition de notre ministre de la justice et *sur l'avis de notre conseil des ministres*, nous avons arrêté et arrêtons : Article unique. Il est enjoint au nommé Charles Longuet, journaliste, âgé de 26 ans, né à Caen, résidant à Bruxelles, de quitter immédiatement le

royaume avec défense d'y rentrer sous les peines comminées par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1863. »

Longuet passa quelques jours encore à Bruxelles, clandestinement, pour mettre ordre à ses affaires, mais le soir du feu d'artifice qui célèbre annuellement notre indépendance nationale, il fut surpris par la police, qui l'arrêta, et pour mieux s'assurer de la personne d'un républicain, lui mit les menottes ! oui, les menottes !

Il fut conduit à la frontière du Grand-Duché du Luxembourg ; on l'expulsa du Grand-Duché, et il passa en Angleterre. Pendant toute cette odyssée, il continua à diriger la *Rive gauche*, dans laquelle il publia d'excellents articles de philosophie sociale. Longuet appartenait à l'école mutuelliste sans avoir l'étroitesse de quelques-uns de ses représentants ; esprit dévoué avant tout à l'idée régénératrice, il savait que la statue de la Liberté du travail sortira du creuset où nous aurons jeté toutes nos hypothèses et toutes nos utopies.

Néanmoins, ce qui caractérisa toutes les conceptions de Longuet, c'est son horreur pour toute forme autoritaire. Substituer le contrat à la hiérarchie gouvernementale, le pacte fédératif, la réciprocité des services, à la centralisation, au patronat, fut ce qui le préoccupa toute sa vie ; et c'est en cela que ses amis et lui se détachèrent nettement de la tradition de 1848.

De guerre lasse, Longuet rentra en France où la prison l'attendait.

En septembre 1867, nous le retrouvons au Congrès de l'Internationale, à Lausanne, délégué par une association ouvrière normande.

Il fit partie de la Commission du *Crédit et des Assurances* et prit une part très importante à la discussion sur les banques et la propriété. Mais ce n'est pas tout ; à la même époque, à Genève, s'ouvrait le Congrès des Amis de la Paix, démocrates et bourgeois, qui imaginaient de résoudre le problème de la guerre indépendamment du problème social. Longuet n'hésita pas à aller jeter au milieu de ce concert

pacifique une note socialiste qui troubla le plus grand nombre et fit réfléchir quelques esprits sincères.

En 1868, s'ouvrait à Bruxelles le Congrès de l'Internationale ; Longuet, malgré son arrêté d'expulsion de 1865, osa s'y rendre, et même y prendre la parole. C'était un attentat à la sûreté de l'Etat, et on ne pouvait le lui pardonner. M. Bara le fit arrêter sortant de la maison de l'un de nous (c'était moi) ; on le conduisit immédiatement, non plus à la frontière luxembourgeoise, mais à la frontière française. En partant, il m'envoyait ce billet : « On me fait l'honneur d'une seconde expulsion. Décidément, je ne pourrai vous voir tranquillement qu'à Paris. Votre gouvernement vous force d'y venir. J'ai vainement tenté d'obtenir un délai de deux jours. J'ai eu beau objecter que j'attendais de l'argent pour continuer mon voyage et me rendre à Berne. J'ai eu beau proposer ma parole d'honneur (on ne m'y prendra plus), elle a été dédaignée. Oh ! la délicatesse de vos fonctionnaires ! Je suis donc forcé de retourner à Paris. »

C'est la dernière fois que nous l'avons vu. Il fut peu mêlé aux agitations de la fin de l'empire ; sa santé était profondément délabrée, et le découragement allait saisir cette âme indomptable. Vint le 4 septembre, qui lui rendit quelque espérance. Il fut nommé commandant d'un bataillon de la garde nationale que Trochu eut soin de ne pas armer. Mais la Révolution du 18 mars lui rendit comme une seconde jeunesse, et il se donna à elle corps et âme.

Nommé rédacteur en chef du *Journal Officiel*, il y publia les premiers jours des articles qui causèrent dans la presse parisienne une vive sensation et rallièrent beaucoup d'esprits à la Révolution du 18 mars ; on ne feignait pas encore de ne pas comprendre cette Révolution à une époque où elle pouvait triompher. Aux élections complémentaires, il fut nommé membre de la Commune par un nombre d'électeurs inférieur, comme on sait, au nombre légal ; mais il accepta son mandat, croyant se devoir d'autant plus à la Révolution qu'elle était compromise davantage. Il vota contre le Comité de salut public, mais il resta à son poste ; il fut de la minorité qui

fit sécession, mais nous le voyons encore figurer à la dernière séance de la Commune. C'est que l'idée de la Révolution sociale était si bien celle de toute sa vie, qu'il ne pouvait ni l'abandonner, ni ne pas lui appartenir tout entier.

Il l'avait conçue longtemps avant, comme d'autres d'ailleurs et il entrevoyait la réalisation de son idée.

Relisez, en effet, le programme qu'il a publié dans la *Rive gauche* du 21 mai 1865, et vous serez frappé de voir que le programme politique de la jeune République fut au fond le programme de la Fédération. Cet article avait pour titre : *D'où nous venons, où nous allons*.

« Nous croyons, disait-il, qu'il y avait, au lendemain de 48, des mesures à prendre, un programme à réaliser.

« Ce programme, c'était déjà, en partie, celui de quelques esprits avancés et clairvoyants. C'est encore celui des jeunes générations à qui l'expérience du passé a fait de dures leçons. C'est celui de ce journal. Si nous nous servons pour l'énoncer de la forme historique, c'est qu'il nous paraît simple de nous replacer par la pensée à l'époque et dans la situation où il pouvait le plus aisément être réalisé.

« La première mesure qu'avaient à prendre les hommes portés au pouvoir par le peuple en armes, c'était la suppression de l'armée et l'organisation de milices nationales composées de tous les hommes valides sans distinction de classe. La République devait d'autant moins hésiter qu'elle ne prétendait point faire la guerre au dehors et qu'elle ne la fit point...

« Supprimer l'armée, c'était rendre le despotisme impossible ; par cela seul, et quoi qu'il arrivât, la monarchie ne pouvait plus prendre pied en France. De plus, c'était remédier en partie aux embarras financiers par une économie de quatre cents millions.

« En même temps qu'elle supprimait l'énorme budget de l'armée, la République devait du même trait supprimer le budget des cultes et arriver par une série de réformes immédiates à ce que l'on est convenu d'appeler : la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« Donc, élimination absolue de tout ce qui pouvait faire

d'un culte l'appendice obligé d'un gouvernement. Que la monarchie s'appuyât sur la religion, c'était tout naturel, puisque monarchie et religion ne sont que les deux faces d'un même principe : le principe d'autorité. Pour un gouvernement républicain, au contraire, c'était un devoir rigoureux de rompre avec tous les cultes et de n'en salarier aucun.

« A côté de l'Eglise, il y avait sa sœur inséparable, la magistrature. Cette essence pure de monarchie, cette institution de droit divin, devait être abolie. Il fallait en revenir à l'organisation judiciaire de la Révolution, qui faisait intervenir le jury, même en matière civile, comme en Amérique et en Angleterre, et qui faisait du juge le mandataire élu de ses concitoyens.

« En 1848, la centralisation, qui déjà écrasait la France, était considérée par la plupart des républicains comme une puissante machine de guerre, d'origine révolutionnaire, à laquelle il fallait bien se garder de renoncer.

« En 1834, ce préjugé était si répandu que la *Tribune* reprochait durement au *National* ses tendances américaines sur cette question et l'accusait de jouer ainsi le jeu des légitimistes. Rien pourtant de plus faux et de moins justifié historiquement que cette opinion.

« En 1848, pourtant, peu de républicains en étaient arrivés à cette conclusion, et pour le plus grand nombre, décentraliser c'eût été toucher à l'arche sainte.

« Nous ne nous étonnons donc point que le gouvernement provisoire n'ait pas songé à le faire. C'est pourtant là le seul moyen de rendre aux provinces la vie politique et intellectuelle qui, l'empire aidant, a depuis continué à s'éteindre. Quand on songe à la résistance qui, malgré ses habitudes d'inertie, s'organisa dans beaucoup de parties de la France au moment du coup d'Etat, on reste à jamais convaincu que deux ou trois ans de large autonomie auraient rendu à jamais impossible le succès de cette odieuse entreprise. »

Avoir tenté de réaliser son idée, serait-ce être mûr pour la mort ?

Qu'on laisse le souci des longues années et de l'immortalité

à tous ceux qui ne communient pas avec le genre humain. L'hérédité du trône est l'immortalité des rois, les églises sont l'éternité des dieux ; rois et prêtres sont en dehors de l'humanité, qui ne s'appartiendra qu'au jour où elle cessera de graviter autour d'eux.

Celui-là seul vit de sa vie qui lui restitue à chaque instant une partie de son être, comme le travailleur, ou qui se fond en elle-même comme le chercheur de vérité, l'apôtre, le révolutionnaire ; de ces débris humains, ne nous dit-on pas que l'amour est frère de la mort, et que quiconque a aimé doit avoir assez vécu ? Qu'est-ce donc que d'avoir déposé dans le sein même de l'Humanité des germes nouveaux et de l'avoir embrasée de son amour... ? »

J'arrête là l'extrait de mon article de 1871. Le surplus est sans intérêt aujourd'hui. Le bruit de la mort de notre ami n'avait été démenti encore par personne, lorsqu'en juillet, je reçus tout à coup de Londres quelques mots de remercîment tracés sur une carte de visite. C'était celle de Charles Longuet. Il avait donc échappé à la répression. Il ne devait point échapper à la mort. En relisant ces pages jaunies, j'ai senti, à l'émotion qui m'a étreint, que notre amitié fraternelle avait survécu à plus d'un quart de siècle d'éloignement. Ces pages, je les dédie à ses fils. Eux seuls peuvent me répondre encore : que leur réponse soit dans leur vie tout entière consacrée, comme le fut celle de leur père, au culte de la justice, et pénétrée d'une bonté infinie comme la sienne.

Hector Denis.

Le Directeur-Gérant : Hubert Lagardelle.

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiqués.

Imprimerie Le Droit Ouvrier

CATHOLICISME SOCIAL ET SOCIALISME

Jamais il n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui de dégager la notion véritable du socialisme ; elle menace de se perdre parmi les confusions les plus étranges ; tout prend le nom et le masque du socialisme, et l'une des formes, non des moins intéressantes ni des moins subtiles, de ce socialisme universel et omnivague, c'est certainement le socialisme catholique ou le catholicisme social. Il est d'autant plus utile de déterminer les principes du catholicisme social que ce n'est peut-être pas sous sa forme ouvertement cléricale qu'il est le plus dangereux, mais sous une forme laïque diffuse dont les socialistes eux-mêmes, ingénûment ou consciemment, sont parfois les dupes. Qu'est-ce donc que le catholicisme social ? quels en sont les principes, quelles les tendances ? quelle la portée ?

Le pape Léon XIII, qui vient de mourir, a été appelé le Pape des ouvriers. Son encyclique *Rerum novarum* peut en effet être considérée comme le document fondamental du catholicisme social. Non qu'elle ait été, de la part de Léon XIII, un acte tout à fait révolutionnaire ; elle avait été préparée, au contraire, par toute une série de manifestations dans le monde catholique : en Allemagne, l'action de Mgr Ketteler et de l'abbé Hitze ; en Autriche, celle des chrétiens-féodaux, avec le prince Lichtenstein ; en France, M. de Mun, et les pèlerinages ouvriers de M. Harmel ; en Suisse, M. Decurtins ; en Angleterre, le cardinal Manning, et en Amérique enfin, le cardinal Gibbons, l'archevêque Ireland, et l'affaire des Chevaliers du Travail ; si bien qu'on pourrait dire et qu'on a dit

que l'Encyclique n'a guère fait que résumer et pour ainsi dire codifier les aspirations multiples et quelque peu confuses, d'une partie du monde catholique. Son importance tient surtout à ceci : elle est venue fixer la doctrine, et rassurer les catholiques, qui s'étaient aventurés dans l'action sociale, sur l'orthodoxie de leur conduite. Ils n'étaient pas, en effet, sans inquiétude; le souvenir de Lamennais, récusé et frappé par le pape Grégoire XVI, les hantait : seraient-ils, eux aussi, « lâchés » par Léon XIII et obligés, comme Lacordaire, de rentrer dans le rang ? Il était nécessaire que Léon XIII vînt donner au mouvement social catholique sa haute consécration ; il était nécessaire que la théologie, par la bouche du Souverain Pontife, vînt justifier l'orthodoxie du catholicisme social. Et quand Léon XIII montra qu'il y avait dans Saint-Thomas-d'Aquin de quoi résoudre la question sociale moderne, ce fut une grande joie pour tous les catholiques sociaux ; ils avaient *la couverture* théologique, qui manqua à Lamennais : celui-ci versa dans l'erreur libérale moderne, que condamna Pie IX et que condamnait tout aussi catégoriquement Léon XIII ; il n'était pas en accord avec la théologie, et son catholicisme social, par cela même, était suspect, entaché d'hérésie. Maintenant, tout était changé; le Pape approuvait ; l'Angélique Docteur, dont Léon XIII encourageait si vivement l'étude, apportait la légitimation théorique de tout ce mouvement pratique où l'on s'était lancé un peu en téméraires. Dès lors, on pouvait y aller hardiment ; et le mouvement social catholique, né avant l'Encyclique, codifié par elle, ayant reçu la consécration souveraine de la théologie, prit de l'essor, se développa. Telle est l'importance du document pontifical ; mais qu'y trouve-t-on, au juste, dans ce fameux document ?

Léon XIII y fait d'abord un tableau fort saisissant du régime capitaliste. Il y est parlé *de l'usure vorace ;* il y est question de la concentration des capitaux et de la misère imméritée de l'infinie multitude des prolétaires, opprimée par une minorité de riches au cœur dur. C'est très bien ; on croirait lire un socialiste ; Léon XIII se serait-il converti aux théories du *Manifeste communiste ?* va t-il « prêcher » la lutte de classes, puisqu'il dénonce en termes si véhéments l'antagonisme du capital et du travail ? Nous ne cédons pas encore cependant à l'enthousiasme qui nous gagne ; nous nous rappelons que la constatation d'un fait n'a pas grande importance et que tout dépend du courant de pensée, si j'ose ainsi parler, où cette constatation baigne ; nous savons que les critiques les plus absolues et les plus comminatoires n'aboutissent pas toujours aux conclusions les plus révolutionnaires et que la timidité dans l'action est en fonction directe de la hardiesse des conceptions abstraites. Nous poursuivons notre lecture.

Nous trouvons une réfutation du socialisme. Il est l'erreur des erreurs ; il n'y a pas de transaction possible avec lui ; il faut le combattre comme l'hérésie suprême. Il s'attaque au principe de la propriété privée qui est inattaquable ; il serait la ruine, la misère, l'anarchie. Ici, on croirait entendre un quelconque économiste et lire un quelconque manuel d'économie politique au chapitre d'où, régulièrement, le socialisme sort bien malade, pour ne pas dire moribond. Mais alors, quelle solution à cette situation si véhémentement décrite? Ah voilà : les capitalistes ont tort d'être si durs ; ils ont raison de posséder ce qu'ils possèdent ; la propriété privée est de droit naturel, je veux dire de droit divin ; c'est certain ; l'Église approuve ; elle demande seulement que cette possession de droit divin ne soit pas trop

inhumaine et que les riches veuillent bien se souvenir que, n'étant en somme que dépositaires d'un bien dont Dieu, et partant l'Église, est le propriétaire éminent, il est nécessaire qu'ils en usent *chrétiennement*. Quant aux ouvriers, ils ont tort d'être si arrogants, si envieux, si tumultueux ; sans doute leur misère est imméritée ; mais qu'ils se souviennent de l'éminente dignité des pauvres dans l'Église ! L'Église est une bonne mère qui les prendra contre son sein pour réchauffer leurs cœurs ulcérés.

Jamais il n'a été plus manifeste à quel point l'Église manque de doctrine sociale ; et cette fameuse Encyclique, qui, au dire des catholiques sociaux, est le texte des textes, fait précisément éclater la pauvreté de la doctrine sociale catholique. C'est d'ailleurs ce qu'avoue fort bien un catholique militant, M. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine* : l'Église, dit-il, n'a pas de doctrine en matière sociale et économique ; ce qui regarde l'Église, c'est le domaine du surnaturel ; la science a pour domaine ce qui relève de la raison naturelle, de l'observation et de l'expérience, et il n'y a pas plus de sociologie catholique qu'il n'y a de physique ou d'histoire naturelle catholique. Mais cette opinion d'un catholique aux idées d'ailleurs très hardies et qui s'inspire d'une conception philosophique très neuve, fait scandale dans le monde catholique ; elle ne répond pas du tout aux idées de Léon XIII, ni à celles des catholiques sociaux en général ; leur philosophie, qui est le thomisme, est une philosophie intellectualiste et par conséquent unitaire ; ils n'admettent pas ces sortes d'étages et de plans distincts dans l'esprit humain ; l'Idée doit commander tout le reste, et tout le champ de la réalité sociale et physique n'en doit être qu'une déduction. Il faut donc que l'Église possède la vérité sociale, puisqu'elle possède la vérité

surnaturelle; ce serait un scandale logique, que la vérité sociale ne sortît point de la vérité surnaturelle, que l'économie et le droit ne fussent point, en l'espèce, une application de la morale surnaturelle chrétienne.

Remarquons en passant que le point de vue de nos intellectuels, grands amateurs de l'Etat et de la philosophie du XVIII[e] siècle, est tout à fait identique. A eux aussi, tout férus d'unité, l'âme humaine paraît *une*, — déduction logique d'une Idée éminente et centrale; pour eux aussi, l'économie et le droit ne doivent être qu'une application de principes transcendants, supra-économiques, d'une morale abstraite, qui, pour n'être plus la morale chrétienne, n'en est pas moins une manifestation du même esprit idéaliste, platonicien, pour qui les réalités de l'économie sont mesquines et misérables. Eux aussi protestent contre le capitalisme au nom d'un droit naturel, qui, pour n'être plus une déduction du droit divin, n'en a pas moins un caractère extra-économique, anti-historique. Et eux aussi, enfin, réclament une intervention de l'Etat, qui mettrait fin à l'antagonisme du capital et du travail, au nom de ces hauts principes de morale transcendante, comme l'Eglise veut y mettre fin au nom de l'Evangile ; et si l'Eglise consent à se servir de l'Etat, comme intermédiaire, pour réaliser l'économie et le droit chrétiens, c'est une concession qu'elle fait aux malheurs du temps ; elle veut bien laisser agir l'Etat par lui-même, du moment qu'il consent à appliquer les principes de la morale chrétienne en matière de droit et d'économie. Socialisme d'Eglise ou socialisme d'Etat partent donc de principes analogues ; ils sont comme frères jumeaux ; ils ont beau parfois devenir frères ennemis ; ce n'est qu'une lutte de prééminence ; c'est à qui dominera et subjuguera le monde du Travail ; mais celui-ci, heureusement, ne se laissera pas domestiquer

aussi facilement ; et le socialisme ouvrier, qui est aussi bien la négation du socialisme d'Etat que du socialisme d'Eglise, triomphera de l'un et de l'autre.

L'Eglise n'a pas de doctrine économique précise ; elle a toujours su s'adapter à tous les régimes sociaux, au point de vue économique aussi bien qu'au point de vue politique ; elle a toléré l'esclavage ; elle tolère le salariat : elle se contente de réclamer, au nom de sa morale, pour le salarié, un salaire plus digne d'un chrétien. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle a peu de sympathie pour le libéralisme économique ; elle voit très bien le lien profond qui unit entre elles les trois révolutions religieuse, politique, économique, les trois aspects de ce qu'elle appelle l'anarchie moderne ; et elle est opposée au socialisme, comme elle l'est à la Réforme et à la Révolution française. Mais il faut bien préciser le sens de cette opposition au libéralisme bourgeois, car le socialisme, lui aussi, lui est opposé, et c'est ce qui prête aux confusions les plus graves. Il semble même parfois que catholiques et socialistes soient parfaitement d'accord dans leur condamnation du régime capitaliste issu de la Révolution de 89, et qu'ils le condamnent à peu près au nom d'un même idéal social. C'est à quoi cependant il faut soigneusement prendre garde, et c'est à quoi nous songions, quand nous disions plus haut, qu'à côté du catholicisme social clérical, il y avait un catholicisme social laïque. Commençons donc par déterminer en quel sens exact le socialisme est la condamnation du libéralisme économique ; nous comprendrons mieux, par opposition, quelle est la position du catholicisme social vis-à-vis de ce même libéralisme.

Ce que les socialistes, dans la Révolution française, voient surtout, c'est l'affranchissement du capitalisme

des liens de la société féodale, devenus des entraves trop gênantes pour le plein essor des forces productives. Voilà ce que signifie pour eux la Révolution française ; c'est à leurs yeux une révolution capitaliste, bourgeoise, et qu'ils approuvent pleinement de ce point de vue économique. Que sur ce fond économique se soit greffée une révolution toute politique, conduite par des Intellectuels, disciples de Rousseau, voulant au nom de leurs principes abstraits construire un monde nouveau, voire même une religion nouvelle, et que l'action de ces Intellectuels ait été loin d'être bonne, c'est ce qu'ils ne nient pas ; ils pourront même s'accorder avec les catholiques pour blâmer leur action, et celle de leurs descendants spirituels directs, nos Jacobins du jour, avec qui l'Eglise a encore maille à partir : ils feront seulement remarquer aux catholiques qu'en somme ces Jacobins procèdent d'une métaphysique abstraite, d'une idéologie transcendante analogue à la métaphysique chrétienne. Où ils diffèrent nettement des catholiques sociaux, c'est dans leur jugement sur la révolution économique accomplie par la bourgeoisie. Les catholiques condamnent absolument cette révolution ; qu'ils l'avouent ou non, leur idéal est toujours plus ou moins le Moyen-âge, et nous verrons plus loin, quand nous examinerons les remèdes pratiques préconisés par eux, que, sous une forme ou une autre, ils voudraient rétablir la corporation.

Les socialistes, au contraire, rendent justice à la bourgeoisie ; le capitalisme n'a jamais trouvé, tout ensemble, critique plus mordant et panégyriste plus enthousiaste que Marx, dans le *Manifeste Communiste ;* et le socialisme se considère nettement comme l'héritier et le continuateur du capitalisme. Fossoyeur du capitalisme, oui ; mais fossoyeur pieux et reconnaissant!

Mais qu'est-ce à dire, et en quel sens le socialisme condamne-t-il le libéralisme bourgeois ? Il ne le condamne pas d'un point de vue moral ; il ne vient pas dire aux capitalistes : vous êtes injustes ; l'humanité, la solidarité, la justice vous réprouvent ; halte-là ! respectez un peu plus la personne humaine ou le chrétien. Il laisse ce langage aux métaphysiciens des Droits de l'homme ou aux disciples du Christ. Il dit simplement à la bourgeoisie : va, fais tes affaires, accomplis ton évolution, développe à outrance les forces productives : sois hardie, entreprenante, et laisse les théoriciens de tout acabit te moraliser dans le vide ; mais aussi, laisse-moi libre, laisse-moi m'organiser, me développer, parvenir à la capacité. J'aspire, moi prolétariat socialiste, à te remplacer ; sûrement, un jour, ô bourgeoisie, je te rendrai inutile et te roulerai « dans ce linceul de pourpre où dorment les dieux morts » dont parle Renan. En attendant, je t'admire, si tu crées ; je te méprise, si tu te fais timide, routinière et tracassière, gouvernementaliste et cléricale ; je te brave, si tu veux m'empêcher d'organiser ma vie, comme je l'entends ; je me méfie de toi, si tu te mêles de t'ingérer dans mes affaires, soit que ta bureaucratie veuille me contrôler, soit que tes intellectuels veuillent me moraliser, m'endoctriner, me civiliser, avec leur Science et leur Éthique de cuistres impuissants. Je te le répète : je ne te demande qu'une chose, d'être le plus toi-même que tu pourras et de me laisser la paix, la liberté, l'aisance de mes mouvements, un air respirable pour mes poumons ! — Voilà le langage que le prolétariat vraiment socialiste tient à la bourgeoisie ; c'est le langage d'un homme fort, conscient de sa force et de son avenir, je dirai presque d'un fils jaloux de l'héritage que lui laissera son père. Il n'y est pas question de justice, de solidarité, d'humanité,

et autres belles choses ou grands mots ; on n'y demande pas à la bourgeoisie d'être juste et humaine, de ménager dans l'ouvrier l'homme ou le chrétien ; la bourgeoisie est ce qu'elle peut être ; *un fatalisme social* inexorable la domine, que ni l'Église, ni l'État, ni personne, ne peut enrayer et qu'il n'est loisible à aucun *bon* patron ou *bon* juge ou *bon* administrateur ou *grand* homme de gouvernement d'atténuer. Toutes objurgations d'une morale abstraite, qu'elle parle charité ou solidarité, sont des fadaises, et des fadaises funestes, qui pis est ; elles font perdre à la bourgeoisie, comme dirait Nietzche, *sa bonne conscience*, et font s'attarder le prolétariat dans des illusions captieuses et affadissantes ; tous deux y laissent de leur force, de cette énergie vitale, qui seule crée. Ayant perdu l'*innocence de leur devenir*, ils ne pourraient plus, épuisés et rendus doux, que tomber dans les bras de l'État ou de l'Église ; c'en serait fait ; nous aurions la République de Platon ou la théocratie, c'est-à-dire un monde d'où la Liberté serait exilée.

On a souvent remarqué entre les théories manchestériennes et les théories marxistes une frappante analogie. L'analogie est réelle : antiétatisme, libre-échangisme, antimilitarisme, voilà des points où manchestériens et marxistes tombent parfaitement d'accord. Ce qui les différencie, c'est que les premiers — on l'a souvent dit aussi — prennent le capitalisme pour une *catégorie économique éternelle*, tandis que les seconds la tiennent pour une *catégorie historique* ; et voilà tout. Mais ce tout est énorme ; et qu'importe après tout, que la bourgeoisie se croie éternelle ? Elle n'en a que plus de force pour remplir sa mission, et nous verrons que le prolétariat a intérêt à avoir devant lui une bourgeoisie forte et hardie. Les sentiments que

la bourgeoisie a sur elle-même et son avenir ne regardent qu'elle, et le prolétariat a assez à faire pour s'élever à la capacité sans s'embarrasser des états d'âme des capitalistes. Chacun chez soi, et chacun pour soi ; cet égoïsme de classe, quoi qu'en puissent penser tous nos solidaristes, vaut encore mieux et prépare infiniment mieux l'avenir que toutes les fusions et collaborations de classes que l'on nous prêche au nom de l'Evangile, de la Science sociale et des Droits de l'homme. Il est vrai ; manchestériens et marxistes, c'est-à-dire les théoriciens les plus conséquents et du mouvement capitaliste et du mouvement ouvrier, — sont peu écoutés à l'heure actuelle, et Sorel a pu très justement faire voir (1) que l'éclipse du marxisme était corrélative du triomphe des idées protectionnistes, des trusts et de la législation sociale, par quoi se marque également l'éclipse du manchestérianisme. Nous traversons une période où protectionisme, solidarisme, étatisme et catholicisme social fleurissent et s'épanouissent à l'envi. Il est seulement consolant de penser que le prolétariat, dans ses éléments les plus conscients, n'est nullement dupe de tout cela et qu'il garde indéfectible, malgré tant de séductions, de captations subtiles, de pièges retors, son sentiment révolutionnaire.

Mais ce qu'on pourrait dire de mieux encore pour caractériser le socialisme marxiste par rapport au libéralisme économique, c'est qu'il en est *la conscience critique* ; Marx a fait surtout et avant tout la critique de l'économie politique ; il a démontré le caractère historique et partant contingent des catégories économiques bourgeoises. Mais on ne peut pas dire qu'il y ait, à proprement parler, un système économique

(1) Voir *Revue socialiste* 1902. Idées Socialistes et Faits économiques.

marxiste; et nous pourrions avancer avec Proudhon, que de même qu'après Luther, il n'y plus de théologie possible, après Bacon de philosophie, après la Révolution de gouvernement, de même, après Marx, il n'y a plus de *système économique* possible. Ce qui est essentiel chez Marx, c'est la théorie sociologique de la lutte des classes; mais cette théorie, bien comprise, est la négation de tout système. Car elle revient à affirmer que ce n'est pas d'un savoir quelconque que sort la vie, que l'action est primordiale, que la théorie n'en est qu'une systématisation *a posteriori*. Le prolétariat ne vient pas construire une société au nom d'une théorie dès maintenant arrêtée ; il entre en lutte avec la société actuelle, et c'est au cours même de cette lutte et par l'effet même de la lutte qu'il prend conscience de lui-même, de ses besoins, de son idéal. Il ne subordonne son action à aucun système *a priori* ; il agit, il crée, *il combat en édifiant*, pour reprendre une très heureuse formule de Sorel ; il fait des expériences à son corps défendant et, quand il sera devenu assez fort, il culbutera la société actuelle pour instaurer un monde social nouveau, dont il serait bien empêché de donner, dès à présent, la formule exacte et la description détaillée.

C'est cette idée, que la théorie sort de l'action, et non l'action de la théorie, qui constitue l'idée maîtresse du socialisme marxiste, celle par laquelle il s'oppose à tous les autres systèmes. Cette indétermination de l'avenir, cette impossibilité de le prévoir, qui assurent la liberté de la création, choquent tous les gens férus de dogmatisme théorique, tous les intellectualistes, qui se figurent que la science est la maîtresse de la vie, et que savoir, c'est prévoir ; catholiques, saint-simoniens, positivistes, s'imaginent être en possession de la vérité sociale et ne peuvent admettre ce Devenir absolu, qui

n'est pas une approximation de l'Etre, ce devenir qui crée du nouveau en dehors de cadres prédéterminés de toute éternité, ce devenir anarchiste et qui fait la nique à tous les pédants d'école ! D'où leur haine contre tout ce qui est liberté, qu'ils appellent anarchie ; toute espèce de libéralisme leur fait horreur : parlez leur d'ordre, de hiérarchie, d'organisation, d'harmonie sociale, à la bonne heure ! mais ne leur parlez pas de liberté, d'individualisme ; c'est, pour eux, la ruine de toute société, la fin de tout ! C'est pourquoi l'on peut parler, aujourd'hui, d'une crise du libéralisme, et c'est pourquoi le catholicisme est encore si puissant dans le monde. Nos démocrates, farouches anticléricaux, sont, sur le terrain économique, très cléricalisants ; Millerand et l'abbé Lemire fraternisent dans les Congrès pour la protection internationale du travail, à côté du délégué du Pape ; Auguste Comte, ce grand admirateur du Moyen-âge, est le grand penseur de la Troisième République ; le *Syllabus* et le *Catéchisme positiviste* peuvent aller de pair ; tous deux condamnent le libéralisme. La discorde entre les intellectuels laïques et les clercs est une querelle de ménage ; l'Eglise et l'Etat, la théologie et la métaphysique, le tissu religieux et le tissu étatique, comme dirait M. Hauriou, sont dans un accord profond pour « racheter » le tissu économique ; mais comme l'Etat ne parle qu'au nom d'abstractions, il est bien moins fort que l'Eglise, organisation plus concrète, et qui sait prendre l'être tout entier ; il ne faut donc pas s'étonner si, vaincue en apparence, l'Eglise est plus puissante que jamais.

Et voyez le paradoxe ! Nous nous proclamons, nous socialistes marxistes, les héritiers de la Révolution française, et Jules Guesde, dans sa lettre ouverte à Léon XIII, où il répondait à l'Encyclique, marquait

très nettement le lien de filiation entre le mouvement socialiste et cette Révolution, que l'Eglise continue à condamner. Mais, comme nous le disions déjà plus haut, c'est en tant qu'ayant libéré la société des liens féodaux et donné l'essor au capitalisme, que l'œuvre révolutionnaire bourgeoise nous paraît grande ; c'est sous son aspect économique que nous la considérons. C'est au contraire sous son aspect politique et métaphysique que les démocrates, qui se réclament d'elle aussi, l'envisagent surtout ; sur la société économique qui en est sortie, ils font plutôt des réserves, à l'instar des catholiques sociaux, et c'est pourquoi il s'agit pour eux, aujourd'hui, comme pour ces derniers, de *réparer les désordres causés par la grande industrie,* ainsi que le remarque Sorel. Alors que pour nous, marxistes, le développement de la grande industrie et la naissance corrélative du prolétariat, c'est là le grand fait révolutionnaire, la donnée nouvelle et originale, d'où pourra sortir un ordre de choses nouveau — pour les démocrates, comme pour les catholiques, ce sont là plutôt des résultats fâcheux, qu'il faut atténuer, adapter aux exigences d'un ordre de choses ancien ; pour nous, marxistes, le prolétariat doit être une puissance créatrice originale et qu'il faut dégager de toute influence extérieure et traditionnelle, si l'on veut que sa création garde, précisément, son entière originalité ; pour les démocrates comme pour les catholiques, le prolétariat n'est intéressant qu'en raison des conditions de vie particulièrement misérables que le capitalisme lui a faites ; il s'agit de lui faire un sort moins malheureux — voilà tout. Politiquement en désaccord et en lutte, démocrates et catholiques sont donc socialement en harmonie contre nous qui n'entendons rétrograder vers aucune forme précapitaliste, mais voulons au contraire, en véritables

héritiers du capitalisme, marcher dans la voie de libéralisme et de progrès technique qu'il a ouverte et que nous dégagerons de tous les vestiges d'autocratie, de monopole et de féodalité que la bourgeoisie y laisse encore traîner.

Tout cela sera plus manifeste encore si nous examinons les remèdes pratiques que les catholiques sociaux, forts de l'Encyclique *Rerum novarum*, entendent appliquer à l'amendement du régime capitaliste décrit par eux en traits si noirs. Les catholiques sociaux préconisent deux moyens de corriger l'anarchie du capitalisme : l'organisation professionnelle et l'intervention de l'État. Et nous allons voir que, tout en ayant l'air de se rapprocher du socialisme, ils s'en éloignent du tout au tout. Car si les socialistes, eux aussi, préconisent l'organisation professionnelle et l'intervention de l'État, c'est dans un tout autre esprit et sous une tout autre forme.

Quel serait, d'abord, pour les catholiques sociaux, l'idéal en fait d'organisation professionnelle ? Ce serait le syndicat mixte et obligatoire. Je sais bien qu'obligés de tenir compte de la répugnance instinctive des ouvriers pour le syndicat mixte, les catholiques sociaux se résignent à admettre le syndicat ouvrier, parallèle au syndicat patronal : mais, évidemment, ce n'est là qu'une concession faite, bien à regret, au mauvais esprit du siècle. L'idéal caressé, c'est bien le syndicat mixte, où patrons et ouvriers, réunis fraternellement, délibéreraient sur les améliorations à apporter aux conditions du travail. Et c'est tellement là ce que désireraient les catholiques sociaux, qu'ils cherchent par des moyens détournés à se rapprocher de cet idéal : conseil supérieur du travail, conseils du travail, de conciliation et

d'arbitrage, qu'est-ce que toutes ces *académies* du travail, sinon des moyens de rapprocher patrons et ouvriers dans un esprit de pacification sociale ? On ne peut plus faire du *gouvernement patronal* direct ; l'expérience, un peu partout, a prouvé que la classe ouvrière, même enveloppée d'une douillette couverture d'œuvres philanthropiques, même couchée dans la ouate des bienfaits patronaux, gardait, indéfectible, le sentiment de sa dégradation et préférait les risques de la liberté au chenil de la servitude. Il faut donc tenir compte de ce fâcheux amour de la liberté ; qu'à cela ne tienne ! On lui donnera satisfaction. On laissera les ouvriers chez eux ; ils s'organiseront entre eux, en toute indépendance apparente ; ils auront, largement, copieusement, l'illusion de la liberté. Mais on les introduira dans des conseils mixtes, où ils se rencontreront avec les patrons, les *autorités sociales* ; les délégués ouvriers auront l'air, ils croiront délibérer avec les délégués patronaux, en toute indépendance, comme représentants de la classe ouvrière ; en réalité, là commencera l'œuvre subtile du *gouvernement patronal indirect* ; là s'accomplira, sous des formes sournoises, et d'une manière d'autant plus profonde que l'on semblera respecter davantage la liberté, l'œuvre de domestication ouvrière. On n'aura à la bouche que les mots de justice, de solidarité ; on se gardera de parler encore de charité, le mot n'ayant plus l'oreille des foules ; on sera plein d'égards pour cette vaillante démocratie ouvrière devenue si raisonnable et si sage, et le tour sera joué ! La démocratie ouvrière sera ligottée dans des liens d'autant plus solides qu'ils seront spirituels et que, se croyant libre, elle aura participé à son propre enchaînement.

Il est remarquable de constater, ici, la parfaite similitude des conceptions sociales cléricales avec celles de

nos farouches démocrates anticléricaux et républicains-socialistes. Millerand a créé les Conseils du Travail, et l'enthousiasme de l'abbé Lemire n'a point connu de bornes pour ces institutions dont la démocratie catholique belge avait déjà fourni le patron. Il est vrai : le syndicat ouvrier en est « le grand électeur » ; le prolétariat organisé reçoit une fois de plus l'investiture légale ; quoi de plus socialiste, quoi de plus révolutionnaire ! Ceux qui craignent que, dans ces Conseils du Travail, les ouvriers ne soient domestiqués, ont bien peu de confiance dans le prolétariat, dans la force, la beauté et la splendeur de l'idéal socialiste, et c'est prendre les ouvriers pour de petits garçons que de les croire si faciles à embourgeoiser. A ce compte-là, il faudrait renoncer à toute forme d'action, s'enfermer chez soi, dans une solitude farouche, pour éviter de salir sa virginité. C'est là du socialisme anachorète ; c'est vraiment avoir trop peur de la vie. Que les socialistes soient donc plus hardis ; qu'ils pénètrent partout là où ils peuvent pénétrer ; qu'ils envahissent toutes les avenues de la vie sociale et politique, voire les avenues présidentielles ; c'est là de la bonne endosmose socialiste ; et quand le microbe socialiste aura ainsi pénétré par tous les pores de la société bourgeoise, eh bien, celle-ci sera bien malade ! Donc, partout des délégués, partout des élus de la classe ouvrière, dans toutes les assemblées, dans tous les conseils, dans toutes les parlottes possibles et imaginables ; utilisons toutes les formes légales de la société actuelle, perdons-nous dans tous ses méandres, égarons-nous dans tous ses labyrinthes : nous nous retrouverons toujours, du moment que resplendit à l'horizon, bien haut, bien rouge, bien éclatant, l'idéal socialiste, collectiviste et communiste.

Le principe qui, évidemment, a une vertu si mirifique, c'est le principe démocratique de l'élection ; des délégués élus et, qui plus est, dûment et démocratiquement contrôlés, sont, qui en doutera ? d'une incorruptibilité d'airain ; jamais la bourgeoisie, même aidée de l'Eglise qui pourtant s'entend bien à manipuler les hommes, ne pourra mordre sur eux ! Ce lyrisme démocratique est admirable ; cette foi dans l'incorruptibilité de ceux qu'anime l'Idée socialiste, désarme ; cet idéalisme déconcerte. Il est vrai : comme tout idéalisme, il a ses Tartuffes, et il y a des accommodements avec la réalité comme avec le ciel. On est de bonne foi, d'ailleurs ; Tartuffe aussi : c'est ce qui fait qu'il est si dangereux. Mais ce sont les catholiques qui doivent bien rire. Ces bons socialistes, doivent-ils penser, se figurent que nous adoptons leurs idées ; il s'en faut bien. Ce n'est pas le principe démocratique de l'élection qui nous fera peur. L'Église est la plus démocratique des institutions ; elle est la démocratie véritable ; son chef est élu ; et il peut être le fils d'un gardeur de pourceaux. Mais où les socialistes ne nous battront jamais, eux dont la psychologie est si courte et si candide, c'est dans l'art de gouverner les hommes. Nous connaissons ce métier de longue date, nous y sommes passés maîtres. Nous pouvons, au besoin, être ou paraître — c'est tout comme — très libéraux et très tolérants. Nous savons par où prendre les gens et flatter leurs manies ; et tels ces maris que leur femme mène par le bout du nez et qui crient bien haut qu'ils sont les maîtres, les hommes triomphent bruyamment de nous, au moment même où, dans la coulisse, nous tirons les ficelles de leur pantomime.

Syndicats mixtes, ou, comme il faut se montrer accommodants, Syndicats parallèles, mais multiplication de conseils et d'assemblées, où ces syndicats parallèles

viendraient se rencontrer et fusionner d'une manière indirecte : cet idéal social catholique, que nos républicains socialistes adoptent avec enthousiasme, n'a rien à voir, il va sans dire, avec le socialisme. Fondre, rapprocher, associer par-dessus les antagonismes, pour les atténuer, les estomper, les résoudre en paix sociale ; ne donner à la classe ouvrière que des satisfactions platoniques, lui laisser l'illusion de la puissance et subordonner, en réalité, le principe nouveau au principe ancien telle est la tactique catholique. Séparer au contraire, distinguer, accuser les antagonismes, donner aux classes en lutte le maximum de conscience de soi, mettre en relief les différences de principes, creuser l'abîme qui sépare l'avenir du présent et du passé — telle est la tactique socialiste. Les ouvriers, avec un instinct admirable, repoussent toutes ces institutions de paix sociale et refusent de s'en servir. Ils n'ont pas en eux-mêmes cette confiance lyrique qu'on leur crie d'avoir et qui serait leur perte ; ils savent qu'ils ont affaire à des gens précisément très habiles à exploiter la candeur populaire ; ils se méfient ; derrière le patronat, ils sentent soit l'Église, soit l'État, et ils savent que ces deux puissances, quoique en lutte, ne voient en eux qu'une clientèle électorale à séduire et à embrigader pour la défense cléricale ou la défense républicaine.

Que ce soit bien là le fond des choses, c'est ce que mettent encore en relief les discussions entre catholiques sociaux au sujet du syndicat obligatoire, cet autre article très important du programme social catholique : En France, — M. de Mun en particulier — y était opposé. Et pour quelles raisons ? Parce qu'il craignait que le syndicat obligatoire ne fût tout simplement une arme entre les mains du gouvernement franc-maçon pour

mater les catholiques. Les francs-maçons étant au pouvoir, le syndicat obligatoire apparaissait plein de dangers. Sans doute, là où les catholiques détiennent la puissance publique, comme en Belgique ou en Autriche, la question se présente sous un tout autre aspect, et le syndicat obligatoire qui, évidemment, est, en théorie, l'idéal, devient possible; mais dans les pays où les catholiques ont le malheur d'avoir à subir la persécution jacobine, il faut y regarder à deux fois. L'objection est topique, on le voit ; et si les catholiques étaient au pouvoir, il est probable que nos républicains socialistes ne seraient plus de si chauds partisans du syndicat obligatoire. La conception, néanmoins, du syndicat obligatoire est une conception si éminemment catholique; elle est si manifestement un retour à la corporation, chère entre toutes au cœur des catholiques, et sans doute parut-elle douée d'une vertu si efficacement catholique qu'après de longues discussions, l'accord finit par s'établir. Le dangereux aléa des contingences politiques parut à M. de Mun, finalement, moins dangereux que ne lui sembla merveilleuse la vertu catholique du syndicat obligatoire; et il se dit sans doute, que peu importait que les francs-maçons fissent aux catholiques une guerre de parade, si leur hostilité n'allait pas jusqu'au fond des choses et si, sur le terrain social, les catholiques faisaient passer leurs conceptions. L'Eglise a pour elle les promesses de l'éternité, et les radicaux ne seront pas toujours au pouvoir !

Et voilà donc nos catholiques sociaux et nos républicains socialistes parfaitement d'accord sur cette question du syndicat obligatoire, les uns et les autres, bien entendu, avec leurs petites arrrière-pensées. On sait qu'il y a deux conceptions du syndicat obligatoire: l'une, en vertu de laquelle les décisions du syndicat, dès

que certaines conditions sont réalisées, deviennent obligatoires pour l'ensemble des ouvriers ; c'est ce qui se passe déjà, par exemple, dans les syndicats de propriétaires. Cette conception est la conception socialiste du syndicat obligatoire ; elle repose sur un principe juridique et politique tout à fait nouveau. D'après l'autre conception — chère aux catholiques et aux républicains dits socialistes, — tous les ouvriers feraient, légalement et obligatoirement, partie du syndicat de leur profession. C'est une conception, on le voit, tout à fait différente et qui part de principes diamétralement opposés. Elle aboutit à rétablir, d'une manière déguisée, l'ancienne corporation. Contraire au principe fécond de sélection, qui fait du syndicat libre l'œuvre d'une élite ouvrière techniquement supérieure et théoriquement consciente de la mission historique du prolétariat moderne, — elle noie cette élite dans la masse inorganique et inconsciente, toujours prête à abandonner ses droits d'aînesse pour un plat de lentilles. Par cela même, elle favorise ceux qui, sous une forme ou sous une autre, au profit de l'Église ou au profit de l'État, veulent domestiquer la classe ouvrière et l'asservir aux contingences politiques.

La conception socialiste du syndicat obligatoire, au contraire, implique, disions-nous, un principe juridique et politique original. Pour bien comprendre ce caractère tout nouveau du droit socialiste, il faut considérer comment l'Église, l'État et le Socialisme conçoivent le lien social. Pour l'Église, les rapports sociaux sont des rapports mystiques, sentimentaux ; toutes les âmes sont égales devant Dieu ; l'Église ne connaît ni propriétaires fonciers, ni capitalistes, ni ouvriers ; elle est indifférente à la *matière* économique que la *forme* mystique doit contenir ; elle veut seulement que l'éga-

lité par l'amour et la charité rachète l'inégalité sociale. Comme dit M. Hauriou, l'esprit de sacrifice qui caractérise la société religieuse doit être pour l'égoïsme de la société économique un principe de rédemption. L'idéalisme religieux se superpose à la société économique sans y toucher : c'est pourquoi l'Église n'a pas de doctrine économique ; une économie sociale chrétienne serait une économie sentimentale, idyllique, pastorale : l'Évangile, comme l'a très bien dit Sorel, s'adresse à des mendiants, qui, pas plus que des lis, ne travaillent ni ne moissonnent et vivent à la grâce de Dieu. L'économie la mieux adaptée aux conceptions chrétiennes est une économie agraire, où domine l'agriculture, laquelle comporte des rapports personnels et partant sentimentaux.

L'État, lui, se développe avec le capitalisme marchand, avec la bourgeoisie ; les rapports sociaux deviennent des rapports abstraits ; un échangiste vaut un échangiste ; la loi ne connaît pas, elle non plus, les inégalités économiques ; l'idéalisme politique, comme l'idéalisme religieux, se superpose à la société économique sans y toucher ; il se développe par dessus le matérialisme bourgeois qu'il essaie, lui aussi, de « racheter » : il maintient, en effet, une certaine cohésion sociale parmi ces individualités abstraites et concurrentes, en excitant chez elles les sentiments de justice, de solidarité, d'amour de la patrie. Le lien social, dans la Cité politique, comme dans la Société religieuse, est donc encore idéologique ; une économie étatiste reposerait, comme une économie chrétienne, sur des sentiments ; ces sentiments auraient seulement un caractère plus intellectuel, et partant une intensité, une efficacité moins grandes. Jamais le sens de la solidarité sociale abstraite ne pourrait prendre la profondeur de

la charité chrétienne, qui est un sentiment plus concret, établissant entre le fidèle et Dieu un rapport vivant d'amour.

C'est d'une façon tout autre que le socialisme conçoit le lien social. Pour lui, ce lien n'est plus *idéologique*, mais purement *économique* ; ce qui doit unir les hommes, ce ne sont plus, pour lui, des sentiments, dont la ferveur est toujours éphémère, ni des contrats abstraits de volontés, qui laissent, par leur généralité même, trop de marge à l'arbitraire et à l'anarchie sociale : ce sont des intérêts objectifs, impersonnels, qui lient en un faisceau résistant les sentiments fugaces et les volontés vacillantes : « La société la plus parfaite, écrit Sorel en termes d'une admirable exactitude, n'est pas celle qui réunit des hommes, mais celle qui met la volonté au second plan pour faire passer au premier les intérêts communs existant entre des biens : c'est faute d'avoir compris cette vérité bien simple que les théoriciens de la coopération tombent si souvent dans le bavardage philanthropique. L'union entre les hommes est toujours précaire ; elle ne se maintient (après le premier jour d'enthousiasme) que par routine, indifférence, soumission ou intérêt. » Et plus loin, encore : « C'est dans la vie des sociétés agricoles qu'il faut aller chercher la théorie de toutes les sociétés ; on ne saurait faire cette théorie en partant des associations si abstraites que nous montre le droit commercial moderne, ni des simples groupements de bonnes volontés en vue d'œuvres spirituelles ni de la cité politique. Il faut prendre pour point de départ ce qui contient le plus de moyens de travail fixes, groupés suivant un plan et déterminant l'activité des individus, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus concret dans la vie sociale. Nous trouvons dans ces sociétés

rurales complètes quelque chose d'analogue à ce qui a lieu dans la fabrique moderne : « Dans les manufactures, dit Marx, la division du procès du travail est purement subjective ; c'est une combinaison d'ouvriers parcellaires. Dans le système de machines, la grande industrie crée un organisme de production complètement objectif ou impersonnel, que l'ouvrier trouve dans l'atelier comme la condition matérielle toute prête de son travail. Le caractère coopératif du travail y devient une nécessité technique dictée par la nature même de son moyen. » Mais dans la fabrique tout dépend d'une volonté extérieure, en sorte qu'il n'y a pas d'association ; tandis que dans un syndicat d'arrosage, il n'y a pas de volonté extérieure, et toutes les volontés particulières sont directement subordonnées à l'instrument d'amélioration pour tout ce qui concerne le but du syndicat : le caractère capitaliste qui résulte de ce que le plan de division du travail est revendiqué comme propriété de Capital, ne se trouve plus ici. C'est dans ce genre de production qu'apparaît avec toute son étendue le principe de l'association ; c'est à l'étude de tels groupements qu'il faut avoir recours pour comprendre (par des raisons juridiques) les règles relatives aux droits des majorités, soit pour la formation soit pour l'administration des associations. C'est ensuite par les voies de la logique juridique que l'on peut étendre ces règles aux cas les plus abstraits. C'est toujours dans l'observation de ce qui est le plus concret que le droit se revivifie, tout comme la science (1).

On voit comme font fausse route ceux qui veulent étendre à la société économique, soi-disant pour la

(1) G. Sorel. Préface au livre de Gatti sur le Socialisme et l'Agriculture, p. 33-34-35.

racheter, les règles de la société religieuse ou de la Cité politique. La démocratie ouvrière doit suivre de tout autres règles que celles que lui prêche la démocratie chrétienne ou la démocratie radicale. Il ne s'agit pas pour elle d'appliquer à la marche de l'atelier les maximes de l'Evangile ou la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen : il s'agit pour elle de s'organiser selon des règles juridiques parfaitement adéquates aux conditions techniques du travail moderne. Elle doit éliminer de la fabrique, pour en faire une association véritable, son caractère capitaliste, en rendant la discipline du travail, jusqu'ici extérieure, intérieure aux ouvriers eux mêmes. C'est là précisément le but de l'organisation syndicale, mais pour qu'elle atteigne réellement ce but, il faut qu'elle reste un libre groupement de travailleurs ; il ne faut pas qu'elle soit le résultat mécanique et brut d'une loi ; il faut qu'elle adopte des règles juridiques conformes à sa nature, et non qu'elle subisse purement et simplement les règles ordinaires de la démocratie politique. Le syndicat obligatoire, comme le conçoivent les catholiques et les démocrates, enlèverait au mouvement ouvrier toute liberté et tout caractère révolutionnaire, pour n'en faire qu'une simple dépendance de la démocratie : autant dire qu'il lui enlèverait toute vertu socialiste. Dans la « Question Juive » (1) Marx écrit ces lignes mémorables : « L'émancipation politique, c'est la réduction de l'homme, d'un côté, au membre de la société bourgeoise, à l'individu égoïste et indépendant ; et de l'autre, au citoyen politique, personnage moral et allégorique. Il s'en suit que la véritable émancipation humaine ne se fera que lorsque l'homme individuel et réel, résorbant

(1) K Marx. Question Juive, Etudes Socialistes, Fasc. 1, p. 53

en lui le citoyen abstrait, sera devenu *un être social dans sa vie quotidienne, dans ses travaux, dans ses affaires individuelles ;* enfin, quand l'homme, reconnaissant et organisant ses forces propres comme des forces sociales, *ne séparera plus de lui la force sociale sous forme de force politique.* » Il avait écrit plus haut : « Si les membres d'une démocratie restent religieux, c'est qu'il y a un divorce entre leur vie individuelle et leur vie sociale, entre leur vie d'hommes privés et leur vie de citoyens ; ils restent religieux, parce qu'ils envisagent la vie politique, transcendante à leur individualité réelle, comme leur vraie vie, et que la religion, âme de la société civile, est précisément l'expression du divorce de l'homme avec lui-même. *La démocratie politique est chrétienne,* en ce sens que l'homme, tout homme, vaut comme être souverain, être suprême, et notez bien, l'homme à l'état inculte, à l'état d'abaissement et de corruption où l'a réduit toute l'organisation de notre société, l'homme soumis à des conditions de vie inhumaine, en un mot, l'homme qui n'a encore aucune vie sociale réelle. Cette fiction, ce songe, ce postulat du christianisme, la souveraineté de l'homme, devient dans la Démocratie une réalité sensible, actuelle, immanente » (1). Mais qu'est-ce que le mouvement syndical, sinon précisément l'effort que la classe ouvrière accomplit pour faire de l'homme un « être social dans sa vie quotidienne » qui « résorbant en lui le citoyen abstrait » de la Cité politique « ne séparera plus de lui la force sociale sous forme de force politique » ? Si les syndicats se développent de manière à assumer de plus en plus les fonctions assumées jusqu'ici d'abord par l'Eglise, puis

(1) Idem, p. 44-45.

par l'Etat, la Cité politique ne finira-t-elle pas par se fondre en la Cité économique ? Et ces règles juridiques nouvelles, qui doivent régir selon nous l'association syndicale, ne traduisent-elles pas également un idéal politique sensiblement différent de l'idéal démocratique, transposition laïque, selon Marx, du christianisme ? On n'y considère plus les hommes comme étant tous abstraitement égaux et mathématiquement sur le même plan, en qualité de « souverains » égaux devant la Loi ou de fidèles égaux devant Dieu ; mais on les considère en qualité de travailleurs, de producteurs, entre lesquels il ne peut être question d'une égalité abstraite, mais seulement d'une égalité progressive. Nous pouvons dire, pour reprendre la terminologie de M. Hauriou, que, des trois tissus sociaux, le tissu religieux, le tissu étatique et le tissu économique, c'est le tissu économique qui a, selon nous, la véritable vertu rédemptrice, et qu'après la faillite de l'Église et de l'État, il est réservé au socialisme de racheter le monde.

Il nous reste à examiner maintenant les principes qui guident catholiques sociaux et socialistes dans la question de l'intervention de l'État. Nous venons de voir sous quel angle tout différent les uns et les autres envisagent l'organisation professionnelle : elle est pour ceux-là un agent de paix sociale ; pour ceux-ci, elle est un instrument de rénovation et de révolution sociales. Ceux-là ne veulent, en organisant les ouvriers en syndicats professionnels, que rattacher à la société actuelle un groupe social trop disposé, par l'excès de misère, à s'en détacher ; ceux-ci veulent au contraire, par cette même organisation professionnelle, détacher le prolé-

tariat de la société actuelle au point qu'il ne puisse plus en supporter la permanence ; il n'est pas question pour ceux-là *d'un devenir de la classe ouvrière* ; il ne s'agit que d'une adaptation eudémoniste à un ordre de choses présentant des abus. Ce devenir est pour ceux-ci, au contraire, la question essentielle ; il s'agit d'en favoriser l'essor de telle sorte qu'il se maintienne sur le terrain révolutionnaire et que, loin de se contenter d'une correction d'abus, il finisse par déraciner jusqu'en ses fondements tout l'ordre social actuel. Et c'est aussi, naturellement, de ce point de vue du devenir de la classe ouvrière que les socialistes jugent l'intervention d'État utile ou nuisible, selon les cas. Pour nous, l'avenir socialiste étant suspendu à deux conditions : 1° développement maximum des forces productives ; 2° libre élévation du prolétariat à la capacité, toute intervention de l'Etat, qui serait contraire au progrès de l'économie ou à l'autonomie ouvrière a une portée *antisocialiste* et doit être combattue. Pour les catholiques et nos démocrates, qui réclament l'intervention de l'État pour des raisons surtout sentimentales, ce souci de ne pas entraver le développement des forces productives ne les tourmente pas : quand on met en balance un intérêt matérialiste, comme celui de la production, et un intérêt idéaliste, comme celui de la dignité chrétienne ou humaine, peut-on hésiter à sacrifier celui-là à celui-ci ? Il s'agit de *protéger* des *faibles* et des *opprimés* ; il s'agit de mieux répartir entre *les gras* et *les maigres* ; il suffit d'avoir un peu de cœur pour trouver une solution à la question sociale ainsi posée. L'Église ne comprend guère d'ailleurs cette fièvre de progrès économique qui s'est emparée du monde moderne ; elle préférerait un ordre de choses stable, une bonne routine sentimentale et intellectuelle ; elle se rend bien compte que le libé-

ralisme moderne a des racines économiques. Nos intellectuels ont sensiblement, *mutatis mutandis*, la même horreur du changement : quand on croit posséder la vérité absolue, il est naturel qu'on soit conservateur. L'intellectualisme est d'ailleurs, par essence, conservateur : ce qui est révolutionnaire dans l'homme, c'est l'activité pratique et ce sont les grands sentiments profonds, qui ébranlent tout notre être. L'histoire de l'Église est marquée par une lutte perpétuelle entre les théologiens dogmatiques et les mystiques ; celle de la société, par la lutte de l'État intellectualiste et routinier entre l'activité pratique créatrice des groupes et des individus.

Pour nous socialistes, qui, avant tout, voulons assurer le progrès économique, parce que nous le considérons comme étant essentiellement révolutionnaire, il ne peut être question de *protection ouvrière* au sens philanthropique du mot. Et quand la loi intervient pour raccourcir la journée de travail, nous soutenons que c'est tout autant dans l'intérêt du progrès industriel que dans celui des ouvriers. Une loi peut être le principe d'un perfectionnement technique chez des capitalistes plus disposés, souvent, à allonger les heures de travail ou à rogner les salaires qu'à renouveler leur outillage. En Angleterre, c'est certainement sous l'influence parallèle de la législation sociale et du trade-unionisme que le capitalisme a pris une allure si nettement progressive. Mais la législation sociale doit avoir si peu le sens d'un *protectionnisme ouvrier*, analogue au protectionnisme bourgeois, que non seulement elle ne doit pas être contraire au progrès de l'économie — elle fait seulement participer la classe ouvrière à ce qui est le résultat de la civilisation générale, le fruit d'une œuvre collective et sociale, à savoir la science, et non la chose

d'une classe — mais elle doit avant tout respecter l'autonomie ouvrière, se contentant : 1° de supprimer les obstacles légaux au développement des associations syndicales ; 2° de fournir à ces associations des occasions de plus en plus fréquentes et importantes d'affirmer leur capacité juridique et politique, de manière à opérer vers elles, progressivement, et au fur et à mesure de leur maturité, le transfert des fonctions sociales essentielles assumées jusqu'ici par l'Etat. Catholiques et démocrates ne cessent d'élaborer une série de beaux projets, dont ils veulent faire cadeau au prolétariat ; et ils sont étonnés que le prolétariat n'apprécie pas toujours à leur juste valeur ces témoignages éclatants de leur bonne volonté sociale et déclare, par la voix autorisée de ses Congrès corporatifs, ne leur accorder... qu'une invincible défiance. *Timeo Danaos et dona ferentes.* Le prolétariat est payé pour être averti ; il se méfie ; il aime mieux faire ses affaires lui-même. Il a raison.

On le voit : quel que soit le point examiné, il y a complète opposition pratique et théorique entre le catholicisme social et le socialisme. L'Eglise essaie de reconquérir son influence sur le monde moderne ; le grand fait de l'histoire du XIX^e^ siècle a été le divorce croissant entre le peuple et le catholicisme, le peuple étant convaincu que l'Eglise avait toujours été du côté des plus forts. Il s'agissait donc de lui enlever cette conviction. C'est là le sens du mouvement social catholique, que résume et traduit solennellement l'Encyclique *Rerum novarum*. Mais si ce mouvement est dangereux, c'est moins dans sa forme ouvertement cléricale — il est peu probable en effet que le peuple se réconcilie avec l'Eglise — que sous sa forme laïque ; les thèses sociales catholiques sont encore très répan-

dues dans le monde moderne ; elles sont comme diffuses et souterraines, chez ceux-là mêmes qui prétendent avoir rompu avec la dogmatique chrétienne ; et il y a une forme de socialisme où Nietzche, certainement, a raison de voir un christianisme atténué, une laïcisation de la morale chrétienne : qu'il s'appelle socialisme chrétien, socialisme d'Etat, socialisme de la chair, peu importe ; ce qui est sûr, c'est que, s'il triomphait, ce serait aux dépens du socialisme révolutionnaire et ouvrier.

Edouard Berth.

FÉMINISME ET PROPRIÉTÉ

Le parti féministe allemand, qui a groupé en Fédération 157 associations avec un effectif de plus de 70.000 membres, a mené une vigoureuse campagne lors de l'élaboration du nouveau code civil afin d'y introduire certaines de ses revendicatians. Il a été puissamment aidé dans cette tâche par le Parti socialiste et son agitation a peut-être eu moins d'influence que l'autorité d'hommes comme Bebel et certains conservateurs d'avant-garde en l'espèce. On peut se demander si les solutions adoptées par le législateur allemand sont des victoires pour le féminisme, si elle consacrent un progrès notable dans la voie de l'émancipation féminine. Un livre fortement écrit de M. Léon Lyon-Caen (1) permet, au moins en ce qui concerne la femme mariée, de se faire une idée précise de la puissance de pénétration que possède le féminisme. En étudiant avec ce guide les raisons qui ont décidé le législateur dans son choix du régime matrimonial légal, en constatant les limitations qui ont dû être apportées au principe de la capacité de la femme mariée, en dégageant enfin le caractère général et l'idée directrice de cette œuvre de réforme juridique, on se rendra un compte exact des possibilités que comporte la réalisation du rêve féministe dans

(1) *La femme mariée allemande. Ses droits et ses intérêts pécuniaires*, par Léon Lyon-Caen, docteur en droit, attaché au Parquet de la Cour de cassation (Paris, Rousseau, 1903.) On ne saurait trop louer la précision d'analyse et la netteté d'exposition que M. Léon Lyon-Caen a mises à décrire la nouvelle institution juridique, ses origines, ses avantages et ses imperfections. Le livre est d'une lecture agréable, et, malgré la minutie des détails, l'intérêt se soutient pendant plus de 375 pages. Une remarquable préface de M Raymond Saleilles complète cette étude et en dégage des aperçus originaux sur les directions doctrinales de l'école moderne.

la société actuelle. On ne pourra nier, sans doute, que le législateur allemand n'ait eu quelque souci des intérêts de la femme, de la femme ouvrière surtout, qu'il n'ait cru sincèrement faire une œuvre plus conforme à la justice sexuelle et à la justice sociale. Mais, si on met les revendications féministes en contact avec les réalités de l'organisme économique, on s'apercevra qu'en l'état social le féminisme se heurte à des obstacles irréductibles qui tiennent au mode de production et au mode de pensée ; que son idéal est en contradiction avec les lois de l'économie capitaliste ; qu'en un mot il y a antagonisme entre l'idée féministe et le fait propriété.

I

Le régime légal matrimonial, adopté par le législateur allemand, est une solution intermédiaire entre la tendance séparatiste (dualité de patrimoine et dualité d'administration) et la tendance communautaire (unité patrimoniale et unité d'administration). *L'union des biens sans communauté* emprunte un élément à chacun des deux types antithétiques, au premier, l'idée de séparation des patrimoines, et au second, la notion d'administration homogène. Quelles sont les raisons qui ont déterminé ce choix ?

Aux socialistes et féministes qui préconisaient la séparation de biens comme le seul régime permettant de réaliser l'égalité des sexes et de reconnaître à la femme une complète capacité (1), les partisans des

(1) Léon Lyon-Caen, p. 60 : « Si c'est le système qui accorde à la femme le plus d'initiative, c'est aussi celui où la défense de ses intérêts se trouve le mieux assuré ». L'auteur indique en détail les motifs de cette préférence.

régimes communautaires opposaient « *l'essence morale* du mariage » qui veut que tout soit commun entre époux ; ils invoquaient l'harmonie conjugale, et la paix du foyer, et toutes ces raisons de métaphysique sentimentale qui voilent agréablement le langage des intérêts. Ce ne sont pas ces considérations d'idéologie conventionnelle qui firent rejeter la séparation, mais une raison de fait, une raison historique. « Le régime conventionnel, a-t-on dit, n'est pas une construction en l'air, mais une chose concrète, et vivante qui doit avoir ses racines profondes dans les habitudes, les idées, la conscience juridique du pays. Or de l'histoire du droit germanique se dégage une tendance très nette vers l'union patrimoniale et la notion d'association entre époux, une répugnance caractérisée pour les formes romaines ou modernes de la séparation, cela doit suffire à la faire rejeter (1). »

Le système communautaire est celui où s'affirme le mieux l'exploitation par l'homme du crédit, de la puissance financière que, par sa dot, la femme apporte au mari. Aussi le législateur allemand, qui avait l'intention de protéger la femme, ne voulut pas plus de ce régime que de la séparation de biens. Il comprit combien la communauté d'acquets elle-même sacrifiait les intérêts de la femme.

L'union des biens sans communauté avait été présentée comme le système national de l'Allemagne. M. Léon Lyon-Caen en énumère les avantages (2). Ce régime avait pour lui d'abord une grande simplicité : « avec son double principe de séparation quant à la propriété, d'unité en ce qui concerne l'administration,

(1) Léon Lyon-Caen, p. 60.
(2) Léon Lyon-Caen, p. 77.

il se borne en somme à établir la concentration germanique des biens des deux époux sous la direction *maritale*..... La considération décisive fut que seul le régime de l'union des biens semblait permettre d'établir une efficace protection des intérêts de l'épouse ». Il est à remarquer que cette considération a eu dans la pensée des rédacteurs du Code civil allemand plus encore un caractère social qu'un caractère pseudo-féministe. L'épouse, dont les intérêts ont été considérés, n'est point la femme bourgeoise, mais la femme ouvrière, puisque, comme le remarque M. Léon Lyon-Caen, le régime légal est avant tout et nécessairement le régime des classes pauvres ; les ménages riches font d'ordinaire des contrats. Il a bien été dans la pensée du législateur de faire œuvre de législation sociale, et, par l'institution des biens réservés (1), il a manifesté en fait sa volonté de se soucier des intérêts de la femme ouvrière.

C'est là une tendance générale des législations modernes : bien qu'élaborées par les représentants des classes bourgeoises et portant la marque du régime économique, elles s'ouvrent peu à peu à un plus grand nombre de besoins sociaux et se pénètrent, comme le code civil allemand, d'une compréhension plus large de la fonction législative. Les Codes n'ont été longtemps que la « loi d'une société bourgeoise, la codification des intérêts bourgeois », et ceci est surtout vrai de notre Code civil français, où, comme l'écrivait exactement M. Glasson, l'ouvrier a été presque complètement

(1) Léon Lyon-Caen, p. 81. « Le législateur était décidé à reconnaître à l'épouse une masse de biens réservés *composée notamment de ses gains et salaires*, soustraite à toute ingérence maritale, dont elle eut non seulement la propriété, mais la gestion, la jouissance, la disposition exclusive : patrimoine de réserve pour les jours de crise ».

oublié (1). Mais, depuis la confection de notre Code civil, la classe ouvrière, à qui la Révolution n'avait pas reconnu d'existence légale (2), s'est organisée ; et le Parti socialiste a eu une influence décisive sur les solutions plus libérales que le législateur a adoptées en cette matière.

Seulement il ne faut pas se faire d'illusions sur la portée du libéralisme et du féminisme du nouveau Code. M. Saleilles reconnaît dans la préface que sans doute un grand pas a été fait dans le sens des idées de justice sociale, mais qu'un plus grand encore reste à faire. « Il y a, dit-il, un souffle de réforme qui a passé, mais dont il n'est sorti que quelque chose d'incomplet et d'inachevé ». Cet aveu ne nous étonne pas de la part d'un homme qui est plus qu'un éminent juriste, une âme ouverte à toutes les aspirations modernes, qui voudrait voir se réaliser sans heurt son rêve de justice sociale ! Après avoir examiné les solutions adoptées en ce qui concerne la capacité de la femme mariée, et dégagé l'idée directrice qui a inspiré le législateur allemand, nous aurons à revenir sur la portée exacte de ces solutions. Sans vouloir opposer au régime légal de l'union des biens le régime de la séparation « seule conforme, nous dit M. Léon Lyon-Caen, aux réalités sociales, seule capable d'atteindre le but de protection », nous chercherons à montrer que le féminisme doit se briser contre la structure économico-sociale. Nous aurons à nous demander si l'organisation de la famille

---

(1) Glasson. Rapport (1898). P. 374. « Notre Code civil est la loi d'une société bourgeoise et des familles qui possèdent un patrimoine plus ou moins considérable, mais ce n'est pas le code du travail et des travailleurs ».

(2) *Mouvement Socialiste*, 1er Juin 1903 : *La Révolution et le droit ouvrier*.

et de la propriété ne rendent pas illusoires les progrès en matière de législation matrimoniale.

II

Nous avons noté le souci que le législateur avait des intérêts de la femme et de ceux des classes populaires ; mais, au point de vue de l'évolution de la conscience juridique collective, ce n'est pas le seul intérêt que présente le système du Code civil allemand. Le législateur allemand a cherché à concilier le principe de la capacité de la femme mariée avec l'institution du mariage dont la forme implique subordination de l'un des deux époux, et il convient de s'arrêter à cette curieuse tentative.

Nous touchons ici à l'irréductible contradiction qui existe entre la pleine indépendance de la femme et le droit de disposition que, en qualité de mari, l'homme possède légalement sur elle. Tant que le mariage subsistera, la femme ne pourra pas jouir de la pleine capacité, de la libre maîtrise d'elle-même, parce qu'il y a contradiction entre le principe de capacité et cette institution nécessairement limitatrice de liberté. M. Saleilles a bien marqué le caractère de cette contradiction qui tient « au droit du mari d'exiger, outre la cohabitation, la disposition en quelque sorte personnelle de la femme aux devoirs de sa fonction domestique. » Aussi le législateur allemand a-t-il dû reconnaître au mari le droit d'intervenir dans les engagements que prend sa femme, c'est-à-dire dans l'exercice de cette capacité et de cette liberté inconciliables avec le mariage. Et ce nous semble une distinction subtile, mais non concluante, que de dire : « que ce n'est plus en maître que le mari agit, en

vertu d'un droit de puissance sur la personne, mais en qualité de gardien du foyer et de chef de famille. » Théoriquement la disparition de l'antique pouvoir marital est un succès pour les idées féministes, mais c'est une victoire purement platonique, si, sous une autre forme et sous un autre nom, le devoir d'obéissance de la femme subsiste, si la puissance du mari ne s'efface en cette qualité que pour reparaître en celle de chef de famille. Car, comme le dit M. Saleilles, comment établir la ligne de démarcation entre les deux domaines ? Il ne semble pas que cette démarcation soit possible et il est dans la logique de l'institution qu'il en soit ainsi.

En droit, sans doute, la capacité de la femme mariée est reconnue par le Code civil allemand ; mais, en fait, « *dans un intérêt supérieur*, celui du mariage », l'article 1354 déclare que le mari a la décision dans toutes les affaires de la vie commune conjugale ; M. Léon Lyon-Caen nous apprend que, non seulement le mari décide en dernier ressort de l'éducation des enfants, de l'emploi des vacances, de l'heure des repas, enfin des mille et une questions de la vie quotidienne, mais « qu'il pourrait même, au dire de certains auteurs, régler les lectures, la correspondance, la toilette de sa femme, ses relations avec ses parents ou amis (1) ».

On voit jusqu'où s'étend la prééminence du mari ; aussi cet article 1354, surnommé *l'article d'obéissance*, a-t-il été l'un des plus attaqués par les socialistes et les féministes. Il est intéressant de rappeler ici la solution proposée par Bebel, solution à laquelle M. Léon Lyon-Caen semble se rattacher. La femme est devenue « agent de production, agent d'épargne, gardienne des économies de la famille : ce sont là des réalités économiques

(1) Léon Lyon-Caen, p. 93.

nouvelles qui réclament un droit nouveau » (1). L'amendement de Bebel posait le principe de l'égalité des droits des époux; en cas de conflit, l'aurait emporté celui qui supporte la plus grande part des dépenses communes : n'est-il pas logique en effet que ce soit la plus forte individualité qui ait la direction du foyer (2)? Cet amendement était trop contraire à la tradition et trop conforme à un idéal d'union libre pour être adopté.

Ainsi l'indépendance de la femme a été sacrifiée à une *entité* « l'union conjugale envisagée comme union personnelle et patrimoniale et qui impose à la capacité des deux époux, *spécialement à la capacité de la femme*, des restrictions nécessaires (3). » Nous aurons à revenir sur cette conception qui marque le caractère nettement capitaliste de l'institution du mariage.

Cependant ce serait une injustice de ne pas reconnaître que, dans l'application de ce principe contradictoire, le législateur allemand ait fait preuve d'une grande ingéniosité. Pour la bien comprendre, il faudrait entrer dans le détail de cette réglementation, exposée si complètement par M. Léon Lyon-Caen. Il nous suffira d'attirer ici l'attention sur la théorie de l'abus du droit (4) qui permet à la femme de ne pas se soumettre à la décision du mari toutes les fois que la décision prise constitue un abus du droit du mari. Mais ce ne sont là que des palliatifs, des atténuations à la toute puissance maritale que le Code civil allemand

(1) « Dans bien des cas, les femmes contribuent seules à l'acquisition des ressources du ménage, quand l'homme est malade, qu'il chôme ou que l'ivrognerie et la paresse l'éloignent de son travail »

(2) M. Saleilles dit que l'amendement socialiste aurait eu peut-être pour avantage de diminuer les coureurs de dot.

(3) Léon Lyon-Caen, p. 89.

(4) Voir Léon Lyon-Caen, p. 100, 104.

sauvegarde, non plus seulement dans un intérêt de sexe, mais dans un intérêt de famille et surtout de classe.

III

M. Léon Lyon-Caen caractérise parfaitement l'œuvre du législateur allemand quand il déclare qu'en adaptant aux besoins modernes le régime de l'union des biens « il a cru pouvoir, au sein d'un système d'omnipotence maritale, sauvegarder les intérêts de la femme, se montrer à la fois conservateur et progressif, faire un droit historique et social. » On peut se demander avec M. Léon Lyon-Caen si le but de protection est atteint.

Dans la critique qu'on a faite du régime légal, on a envisagé surtout la situation de la femme à la dissolution du mariage. On a reproché à la solution adoptée d'être « le triomphe de l'égoïsme masculin » parce que la femme devenue veuve reprend ses apports sans participer aux économies réalisées en commun ni aux gains du mari, alors que celui-ci a souvent trouvé en elle une auxiliaire. Anton Menger va même jusqu'à prétendre que l'union des biens (1) est le régime des classes possédantes et que la communauté convient seule aux classes laborieuses. A cette critique M. Léon Lyon-Caen répond que le régime légal offre à la femme des compensations : tandis que, sous le régime communautaire, le mari peut disposer même du mobilier, la femme soumise à l'union de biens est soustraite au passif de son conjoint. C'est surtout l'institution des biens réservés (2) qui, sous le régime légal, constitue

(1) Léon Lyon-Caen, p. 234-235. A. Menger déclare que la communauté d'administration est le régime des millionnaires et des conseillers privés.....

(2) Léon Lyon-Caen, p. 237.

pour la femme un avantage appréciable. La critique de Menger doit être renversée, et, contrairement à son opinion, « grâce à ce droit de propriété et de disposition de la femme sur les profits de son activité, la communauté d'administration devient le régime idéal pour les femmes sans fortune et se trouve être principalement défavorable aux femmes de la bourgeoisie, puisque celles-ci travaillent rarement au dehors (1) ». Enfin l'absence du partage d'acquêts n'a-t-il pas aussi son correctif dans le droit successoral du conjoint survivant?

Malgré l'équité apparente des solutions adoptées par le législateur et le progrès notable qu'elles réalisent, le Code civil allemand reste encore tout pénétré des antiques idées sur la supériorité masculine : il consacre la loi de l'homme dans le détail de l'application comme dans le principe posé par l'article d'obéissance. Le Code établit une présomption légale de propriété au profit du mari : tous les objets en sa possession sont réputés lui appartenir et « les intérêts de l'épouse sont sacrifiés aux exigences du crédit marital ».

Cette timidité dans les solutions adoptées, cette impuissance à ériger un régime de réelle émancipation a sa raison d'être dans la constitution sociale et dans la conscience collective dont le législateur allemand n'a été que l'interprète.

IV

En l'état social actuel, les réformes feministes doivent fatalement se heurter à l'institution du mariage et à l'organisation du patrimoine. N'est-il pas contradictoire de vouloir réaliser la pleine capacité de la femme dans le mariage qui, par sa forme même, implique

(1) Léon Lyon-Caen, p. 243.

subordination de l'un des deux conjoints et, par son esprit, prééminence, apparente ou non, du mari ? N'est-il pas contradictoire de vouloir réaliser l'émancipation matérielle et morale de la femme dans une société dont la structure implique subordination de la destinée des individus (1) comme des classes aux fins et aux lois du régime économique ?

Cette contradiction doit rendre illusoires pour longtemps les efforts des féministes dont les désirs dépassent les bavardages des salons et les succès faciles des conférences. Elle tient aux rapports de production et à la mentalité collective qu'ils engendrent. Les causes qui font obstacle au féminisme sont les unes d'ordre économique et sociologique, les autres d'ordre psychologique. Il y a lieu de les distinguer, afin de les étudier séparément. Sans doute la cause première est dans le mode de production, mais le mode de pensée, bien que cause seconde, a une importance fondamentale en ce qui concerne les relations intersexuelles : il porte encore la trace des civilisations disparues, et il survivra peut-être longtemps encore aux régimes qui l'ont produit. La mentalité individuelle ou collective se transforme plus difficilement que l'organisation du travail ; la réaction des rapports de production sur les rapports de pensée sera très lente : elle suppose en chacun un effort psychique infiniment plus difficile que la compréhention des formes nouvelles de la justice et de l'utilité sociales. Nombre de féministes se livrent à un sport futile lorsque, contents de protester contre le suffrage unisexuel, ils proclament les droits de la femme et de la citoyenne, sans chercher à rattacher le mouvement féministe à une conception sociologique plus

(1) C'est en effet par suite de la confusion des mots, qui ont plusieurs sens, que l'économie capitaliste est appelée *individualiste*.

générale, sans comprendre que ce mouvement n'est qu'un des aspects du mouvement socialiste. Le féminisme doit être réaliste et abandonner l'idéologie abstraite s'il ne veut pas être exclusivement verbal.

Le mariage crée entre les époux des relations personnelles et des relations pécuniaires, qui, les unes comme les autres, reposent sur une conception propriétaire. Pendant de longs siècles la femme a été et, dans certaines tribus barbares, est encore un objet de propriété transmissible par acte entre vifs ou testamentaire. Les femmes appartenaient en commun à la tribu ou à tous les membres de la famille. La collectivité exerçait sur elles un véritable droit de propriété (1). Le mariage consistait en une vente : le père transférait au mari tous les droits qu'il avait sur sa fille. Ainsi la femme, comme l'esclave, a été une chose, un objet de propriété privée ou collective, une valeur du patrimoine. Notre législation et nos mœurs portent encore la marque effacée de ces formes primitives, et, si leur brutalité extérieure a disparu, l'essence même du mariage est demeuré une conception propriétaire des relations sexuelles. Les rapports personnels entre époux sont envisagés comme des rapports de propriété. Les crimes passionnels s'expliquent par le droit que l'époux, trompé ou qui croit l'être, s'arroge de supprimer sa femme, sa chose, tout comme il briserait un sien objet lui ayant causé quelque dommage. De même aussi s'explique l'indulgence de la conscience collective qui, en la personne du jury, acquitte les maris assassins. Certains mots du langage vulgaire, certains faits, certains gestes de la vie conjugale confirment cette survivance des formes primitives du mariage : l'expression

(1) Voir : La Police des Mœurs. Larose, 1903. Introduction, p. 5.

« ma moitié » n'implique-t-elle pas l'idée d'un être sur lequel peut s'exercer un droit de propriété personnelle? Les signes extérieurs de tendresse n'ont-ils pas souvent pour objet de marquer au public, afin qu'il n'en ignore, le droit d'usage qu'un lien légal vous donne sur la personne d'autrui ?

Le mariage est, pour les rapports personnels, l'équivalent de ce qu'est, pour les rapports économiques, le régime de l'appropriation. Il existe une corrélation entre la forme et l'esprit du mariage et le mode de production. La famille et le mariage ne sont devenus plus individualistes qu'en apparence. Ce sont des institutions de classe ; les relations personnelles entre le mari et la femme, comme entre les membres de la famille, sont dominées par les lois toutes puissantes de l'économie capitaliste. Le mariage est, au moins dans les classes aisées, un mode d'aquisition des capitaux : la pensée de consolider la puissance financière de la maison et d'assurer aux enfants la supériorité dans la lutte sociale préside aux choix des unions bourgeoises. Tandis que dans les classes ouvrières, en l'absence de cette considération intéressée, les lois de la force et de l'instinct jouent plus aisément, les classes paysannes agissent à l'imitation des classes bourgeoises. On peut dire que la vieille conception canonique de l'union des âmes, si tant est qu'elle ait jamais été réalisée en fait, a fait place à l'union des capitaux, et le mariage est devenu une institution économique. Le féminisme ne semble pas apercevoir cette raison qui s'oppose à l'émancipation de la femme. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, il est contradictoire de chercher à concilier la pleine indépendance de la femme et la conception du mariage, qui, comme le dit exactement M. Léon Lyon-Caen, constitue « une société à deux

à laquelle il faut, comme à toute autre société, un gérant, un chef, une volonté unitaire ». Le mariage est en effet une société, mais moins une société de personnes que de capitaux. Les raisons qui ont déterminé le législateur allemand ont montré que c'était moins en considération de l'homme que du mariage que le pouvoir de direction avait été réservé au mari. Le législateur allemand a reconnu l'existence d'une *entité* indépendante et supérieure aux deux époux, l'union conjugale, à laquelle a été sacrifié en fait le principe de la capacité de la femme. Sous la parure de principes idéologiques, les entités servent à défendre des intérêts. Le mariage est une institution de classe, une pièce de l'organisation économique. Dans la société bourgeoise la femme joue un rôle bien déterminé : honnête ou prostituée, elle a sa mission. Honnête, par sa dot et sa moralité, elle assure la perpétuité physique et économique de la famille. Le système des deux enfants se complète de celui de la prostitution : la femme honnête, a dit un moraliste (1), n'a pas de plus sûre gardienne de sa vertu que la prostituée « qui protège la pureté immaculée d'innombrables foyers domestiques » en s'offrant aux appétits masculins impatients ou insatisfaits. En assurant aux hommes des classes moyennes leur service de plaisir, la prostituée remplit une véritable fonction sociale et son métier devrait être légalement reconnu. Mais, si la prostitution contribue à la conservation d'un ordre social déterminé, elle fait en même temps obstacle à l'émancipation de la femme.

En effet cette émancipation ne se heurte pas seulement à l'organisation sociale, mais au mode de pensée : elle se heurte à des idées d'autant plus profondément

(1) Lecky.

enracinées dans le cœur des individus qu'elles viennent de plus lointains atavismes. Il existe dans la mentalité collective un préjugé, qu'on pourrait appeler le préjugé sexuel parce qu'il tient à la conception antiscientifique dont on envisage d'ordinaire la sexualité. On a coutume, soit d'envelopper l'acte sexuel de mystère et de le voiler en quelque sorte aux regards, soit d'y attacher une idée de prestige ou une pensée de grivoiserie qui sont aussi étrangères l'une que l'autre à sa fonction normale. La conscience collective n'est point encore parvenue à une conception scientifique des lois de la sexualité et des lois de la reproduction identiques dans toute la nature C'est pourquoi elle considère sous un aspect d'éternité le mariage, et son corollaire la prostitution, comme une condition essentielle de la famille et une garantie pour la femme. Il semble nécessaire à ces fins que l'humanité féminine soit coupée en deux, l'une consacrée à la reproduction, l'autre au plaisir. L'homme est habitué à considérer trop exclusivement la femme sous ce double aspect d'instrument de plaisir et d'instrument de reproduction,comme mère et comme maîtresse. L'âme de la femme a été pliée à ce double asservissement, et, quelqu'émancipée qu'elle se croie, elle en conserve encore le pli. Longtemps elle a dû opposer à la force la ruse qui demeure encore son arme de défense, et son moyen préféré de domination. Dans les classes aisées, les femmes portent les signes de leur antique servage : bagues, bracelets et colliers sont le symbole du prix payé à l'époque où le mariage était une vente. Ses appétits de luxe entravent l'affranchissement moral et intellectuel de la femme ; les femmes de la bourgeoisie atteignent à leurs rêves dorés par le mariage, les filles du prolétariat, prises d'émulation, par la prostitution. Cette scission en deux de l'humanité

féminine perpétue en l'homme et en la femme des habitudes de pensée qui sont un des grands obstacles aux réalisations féministes.

Le mariage, envisagé comme institution protectrice de la femme, perdrait son utilité le jour où serait consacrée la responsabilité économique du procréateur en face de l'enfant. Il est avant tout une institution économique destinée à consolider l'ordre social existant. Il fait obstacle aux revendications féministes. L'émancipation de la femme est liée à une transformation du mode de pensée et du mode de production. Dès maintenant, il est vrai, la femme peut s'efforcer de conquérir son indépendance économique ; l'accroissement considérable du nombre des ouvrières et des employées (1) est la preuve de ses efforts en ce sens. Elle peut aussi, grâce aux organisations syndicales (2), faire son éducation sociale. Mais, tant que le chômage sera pour elle plus fréquent encore que pour l'homme, tant que l'infériorité de son salaire l'obligera « à se souvenir qu'elle est femme », tant qu'elle devra chercher hors du travail la sécurité de son pain quotidien, tant que la mentalité générale restera pénétrée du préjugé sexuel et de la conception propriétaire, tant enfin que la famille conservera ses assises capitalistes (3), il ne pourra s'agir, pour la grande majorité des femmes, que d'une émancipation purement verbale.

Edouard Dolléans.

---

(1) D'après recensements de 1896, il existe en France plus de six millions, en Allemagne 5 millions d'ouvrières et d'employées (sans compter les domestiques).

(2) G. Sorel a dit d'excellents choses sur le rôle éducateur des Syndicats pour la femme.

(3) Charles Andler (*Commentaire du Manifeste Communiste*) définit la famille au sens bourgeois comme une institution fondée sur un ensemble d'intérêts financiers que règlent les lois sur la dot et sur l'héritage....

LES FAITS POLITIQUES

FRANCE

Les Vacances Parlementaires

L'été de 1903 aura fourni aux revuistes de fin d'année une ample et admirable matière.

Deux séries d'événements graves ont, il est vrai, marqué le début et la fin des vacances parlementaires : la grève d'Hennebont en Bretagne, et, dans le Nord, celle d'Armentières, qui n'a pas encore pris fin. Mais tandis que se déroulaient ces nouveaux et caractéristiques épisodes de l'histoire des révoltes prolétariennes, d'autres faits moins troublants, et d'ailleurs également caractéristiques, occupaient l'attention publique : le célèbre procès Humbert, ou l'expédition de M. Lebaudy à la recherche d'un empire, ne sont pas de ceux auxquels nous devions nous arrêter particulièrement ; mais il nous faut revenir, avant d'aborder les travaux parlementaires, sur les tournées ministérielles en province, et sur les manifestations répétées de l'Internationale officielle dont le spectacle nous a été donné.

Discours-ministre. — Il est d'usage que chaque été, pendant les vacances des Chambres, le président du conseil aille développer deux et trois fois devant les populations attentives l'expression d'une pensée reposée et réfléchie. Il parle de toutes les grandes choses qu'il pourrait faire, et réchauffe l'enthousiasme de ses partisans en leur exposant le programme qu'il pourrait avoir. Quelques maires y gagnent des décorations, quelques grands hommes des statues, et la chaleur communicative des banquets consolide la République.

Cette année, les « Bleus de Bretagne » avaient jugé que l'érection d'une statue à Renan dans sa ville natale ennuierait

sérieusement les curés du pays; les Auvergnats avaient pensé qu'il serait temps de consacrer quelques pierres à Vercingétorix. Et M. Combes a été convié à présider ces grandes et petites fêtes. Il a discouru à Tréguier le 12 septembre, à Clermont-Ferrand le 11 octobre. Comme il avait tenu à assister au congrès des « Amicales » d'instituteurs à Marseille le 8 août, et qu'il avait dû, le 23, inaugurer un tramway dans son département, à Saintes, nous avons eu, sous une quadruple forme, la quintessence de la pensée gouvernementale.

Il était naturel que M. Combes entreprit d'abord l'apologie du ministère, qu'il proclamât la déroute de la coalition nationaliste, et glorifiât le pseudo anticléricalisme qui l'anime et dont vit la majorité. Mais peut-être a-t-il été un peu loin lorsqu'il a dit au congrès de Marseille :

> Nous nous acheminons rapidement vers le terme de la lutte décisive, inaugurée le jour où une nouvelle législation fit de l'instituteur, alors fonctionnaire communal, un fonctionnaire de l'État et où, après l'établissement de la gratuité et de l'obligation, l'État décréta la laïcité de l'enseignement primaire. Des mesures de transition jugées nécessaires furent acceptées, mais l'œuvre touche à sa fin. Pour la rendre complète, la majorité parlementaire vient d'arracher l'éducation des jeunes gens aux congrégations enseignantes.
>
> Encore un peu de temps, encore un nouvel effort, et l'enseignement congréganiste aura vécu !

On ne peut, en effet, se défendre d'un léger doute sur l'efficacité de la besogne accomplie par le cabinet lorsqu'on lit, après ces triomphantes paroles, la statistique récemment dressée par le ministère de l'instruction publique et publiée par les journaux du 25 octobre dernier :

> Le nombre des écoles primaires privées qui ont été fermées depuis la mise en application de la loi jusqu'au 12 octobre 1903 s'est élevé, d'après cette statistique, tant pour les écoles de garçons que pour les écoles de filles et pour les écoles maternelles, à 10.049. Sur ce nombre, 5.839 ont été réouvertes, dont 988 écoles de garçons et 4.851 écoles de filles.
>
> Sur les 988 écoles de garçons rouvertes, 106 l'ont été par des laïques qui n'ont jamais appartenu à aucune congrégation, et 882 par d'anciens instituteurs congréganistes invoquant la sécularisation.
>
> Sur les 4.851 écoles de filles ou écoles maternelles rouvertes,

1.875 sont tenues par des laïques et 2.976 par d'anciennes institutrices congréganistes.

Le nombre total des réouvertures représente donc un peu plus de 50 0/0 dans l'ensemble des fermetures.

Pour certains départements cette proposition est encore plus sensible. Pour le Finistère, par exemple, elle va jusqu'à 100 0/0. En effet, dans ce département, la statistique révèle 109 fermetures et 109 réouvertures. Pour les Côtes-du-Nord, le nombre des fermetures est de 144, celui des réouvertures 114. Dans le Morbihan, on constate 184 fermetures et 176 réouvertures, dans l'Ille-et-Vilaine 200 fermetures et 171 réouvertures.

Il est certain que l'éloquence de ces chiffres contrevient étrangement aux affirmations du président du conseil, et qu'on peut rester quelque peu sceptique sur la mort de l'enseignement congréganiste.

Il est inutile de s'étendre sur le programme qu'a complaisamment étalé M. Combes devant ses divers auditoires : service de deux ans et réorganisation de la justice militaire, abrogation de la loi Falloux, retraites ouvrières, impôt sur le revenu, etc., etc. Ce couplet obligatoire n'est pas plus nouveau qu'inattendu.

Ce qu'il est plus intéressant de retenir, c'est la théorie que dans chaque discours, M. Combes a énergiquement répétée, de sa méthode de gouvernement. Le président du conseil tient à montrer qu'il est président par la volonté du « Bloc », et qu'il ne quittera le pouvoir qu'autant que celui-ci le lui ordonnera :

... J'ai déclaré à plusieurs reprises, je déclare aussi souvent que l'occasion m'en est donnée, que le jour où cette union cesserait d'exister, que pour une raison quelconque, un des grands groupes de gauche reprendrait sa liberté d'action, j'abandonnerais aussitôt la direction des affaires et je rentrerais dans le rang, n'ayant que faire d'une majorité nouvelle, même si elle s'accommodait d'une palinodie *(Discours de Marseille)*.

... C'est avec cette majorité et par elle que nous gouvernons. Nous n'avons pas de distinction à faire entre les quatre groupes qui la composent. Chacun de ces groupes a les mêmes titres à notre bienveillance, car chacun d'eux a consenti à se placer temporairement avec nous sur le même terrain d'action parlementaire et à y faire triompher les mêmes idées.

L'opposition s'imagine m'impatienter ou m'inquiéter en me dépeignant comme prisonnier d'un de ces groupes, ou peut-être espère-t-elle alarmer l'opinion publique sur mes tendances. Le calcul peut être habile. Je défie l'opposition de l'accréditer en produisant des faits positifs à l'appui de ses insinuations *(Discours de Tréguier)*.

... Messieurs, je recommande ces souvenirs et les rapprochements qui s'en dégagent à ceux des membres de la majorité qui se sentiraient par hasard pris de scrupules à la pensée qu'ils ont les socialistes comme collaborateurs dans l'œuvre de défense républicaine qui fut celle du cabinet Waldeck-Rousseau et qui est encore celle du cabinet actuel. Je leur recommande également le petit calcul d'arithmétique qui résulte des observations précédentes. Leur bonne foi reconnaîtra sans peine qu'il n'est ni plus choquant ni plus dangereux de conclure aujourd'hui une entente bien précise et bien déterminée avec les quatre groupes de gauche, qu'il ne l'a été de la rechercher et de l'obtenir dans la formation du ministère de M. Waldeck-Rousseau *(Discours de Clermont-Ferrand)*.

Si ce langage n'a rien d'étonnant dans la bouche de M. Combes, il fait du moins ressortir en pleine lumière le rôle que jouent à la chambre les représentants du socialisme de gouvernement. Il n'était pas inutile de le constater.

L'Internationalisme officiel. — Les visites de souverains sont depuis peu à la mode, et l'ambition de M. Delcassé semble être de faire de Paris le rendez-vous de tous les rois d'Europe : celui d'Angleterre, celui d'Italie, sans compter quelques monarques de moindre importance qu'on reçoit comme de vieux habitués, y sont venus prendre leurs ébats protocolaires ; et l'on annonce que le roi d'Espagne ne tardera pas à les imiter. Les Parlements, les commerçants français et anglais ont échangé de leur côté des délégués.

Réceptions, illuminations, toasts — toujours la chaleur communicative ! — ont provisoirement créé entre les deux pays un courant sympathique, dans lequel des personnes bien intentionnées ont cru voir l'aurore de grandes choses.

Un traité d'arbitrage a été conclu entre la France et l'Angleterre, traité admirable dont les termes ont été pesés soigneusement pour qu'il pût servir dans tous les cas où les nations seraient d'accord, mais dans aucun de ceux où leur intérêt ou leur honneur se trouveraient en jeu. Tous les philanthropes, toutes les femmes sensibles qui composent

les ligues pacifistes ont tressailli d'aise à la vue de ce « signe des temps ». On ne saurait leur répondre mieux que ne l'a fait M. Clémenceau :

Lorsqu'on m'annonce que le curieux traité d'arbitrage de M. Delcassé est un « *signe* », au lieu de m'ébahir à cette grande nouvelle, je cherche si c'est un « signe » de progrès dans les actes, ou le « signe » de quelqu'une de ces vulgaires tromperies de mots par quoi la tradition de nos politiques réussit à maintenir les errements du passé. La question n'est pas sans importance puisqu'il s'agit de progrès dans un cas, et d'immobilité, sinon de recul, dans l'autre... J'ajoute que lorsqu'au lieu de ne rien dire quand on ne fait rien, on prétend déguiser ce rien en heureuse trouvaille, on accouche d'un mensonge, tout simplement. Enfin je conclus que loin d'y voir un « signe » avant-coureur de réforme heureuse, j'ai bien plutôt la révélation d'une tentative oblique pour changer le décor verbal de la barbarie guerrière, plus solidement maintenue par ce subterfuge. C'est ce que j'ai qualifié de tartuferie, et le cri de Tartufe a démontré que la pointe avait fait plaie. Les hypocrites vont répétant que l'hypocrisie est un hommage à la vertu. J'y vois surtout le moyen d'assurer au vice la tranquillité de son développement.

Dans l'humanité, le progrès des mots est immense. De cela nous avons abondance de « signes ». Le progrès des actes étant fort loin d'y correspondre, les gouvernants ont une tendance à remplacer l'action par le chant du « signe ». N'oublions pas que nous avons fait la République pour changer cet état de choses (1).

En lui-même, le traité franco-anglais était sans importance ; simple plaisanterie faite par M. Delcassé à M. d'Estournelles, pour démonter un concurrent redoutable, on ne pouvait le prendre au sérieux.

Mais d'autres enthousiasmes, curieux à examiner, sont venus se joindre à l'enthousiasme des pacifistes, pour réaliser l'Internationale officielle. A l'approche du roi d'Italie, Jaurès a entonné l'hymne d'allégresse.

En quelques périodes bien rythmées, il a salué en Victor Emmanuel le *représentant de la démocratie* de son pays !

Quelle force pour l'évolution de l'Europe moderne, pour l'élargissement continu de la liberté et de la justice, si la démocratie italienne et la démocratie française, unissant leur cœur et coordon-

(1) *L'Aurore* du 20 octobre.

nant leur action, préparent ensemble un ordre plus humain, plus pacifique et plus juste ! C'est la haute espérance qui éclaire pour nous ces rencontres des chefs d'États symbolisant la rencontre des peuples. C'est le vœu et c'est le sens que le prolétariat socialiste français, comme le prolétariat socialiste italien, attache à ces journées. Vive l'Italie ! (1)

Quelques « échauffés » de son Parti, comme dit le citoyen Rouanet, avaient cru devoir rédiger un manifeste à propos des fêtes franco-italiennes, pour affirmer l'internationalisme socialiste dans l'apothéose même de sa caricature officielle :

La paix du monde, disait ce manifeste, ne sera réalisée que par l'entente internationale des travailleurs et non par ces rapprochements de princes dont le résultat est de déplacer les conditions de l'équilibre européen sans réduire les causes de conflit.

Les travailleurs italiens ont protesté contre la venue, chez eux, de l'autocrate russe. Les prolétaires français, pas plus qu'ils ne se sont associés à la réception du tsar ou d'Édouard VII, ne prendront part aux réceptions brillantes et mensongères que l'on prépare au roi d'Italie. Ils se souviendront des fusillades de Berra, de Candela, de Giarratana, de Putignano, de Lecce, de Messine et de celles, plus récentes encore, de Vimercate et de Carnegate.

Ils s'unissent, pour la circonstance, aux prolétaires italiens pour l'universelle et fraternelle action contre tous les dirigeants, pour le triomphe des intérêts de classe du prolétariat mondial organisé.

Le texte fut communiqué au Parti Socialiste italien (2), et son secrétaire, Verazzani, répondit à titre personnel, le temps manquant pour consulter la direction du Parti, que la joie qu'il éprouvait du rapprochement franco-italien l'empêchait d'approuver en général le ton du manifeste, dont il acceptait du reste toute la conclusion. Il ajoutait en post-scriptum :

P.-S. — Quant à s'abstenir de prendre part, comme il est dit dans votre proclamation, aux fêtes de la brillante réception, etc., etc. là-dessus — cela va sans dire — les socialistes sont parfaitement de votre avis. Il n'en pourrait être autrement (3).

---

(1) La *Petite République* du 15 octobre.

(2) Ces détails ont été donnés par P. Renaudel dans *le Progrès*, du Hâvre.

(3) Ce texte est celui qu'a donné la *Petite République*. Le véritable texte, d'après Renaudel, est : « Comment en serait-il autrement, *s'ils sont socialistes ?* »

Le citoyen Jaurès s'éleva contre le manifeste et contre les réserves de la réponse, et proclama le droit et le devoir du prolétariat socialiste à participer aux réjouissances officielles.

La politique « socialiste » ne voit-elle pas dans la courtoisie internationale des gouvernements un premier effet et un prélude de la solidarité internationale des peuples ?

.... Il est inutile d'insister sur ce que ce protocole de purisme socialiste a de puéril tout ensemble et de dangereux. Quand donc notre parti saura-t-il accepter toute sa tâche ? Quand cessera-t-il de se paralyser lui-même par des formules pseudo-révolutionnaires ? C'est par l'action qu'un parti révolutionne le monde, et il ne peut agir que dans le milieu qui lui est donné par l'histoire. Ceux-là vraiment sont « bien tendres à la tentation » qui craignent que leur foi socialiste succombe à la rencontre d'une majesté royale et à l'attrait vainqueur d'un sourire diplomatique (1).

Mais voilà qu'à la veille même des fêtes, les mêmes « échauffés », sur la demande d'Orry, adoptèrent un autre manifeste, qui reproduit celui qu'avait voté le Comité Général d'il y a deux ans, lors de la venue du Tzar (2). Le citoyen Jaurès s'éleva dédaigneusement contre les formules surannées et les déclamations pseudo-révolutionnaires (3), et les « échauffés » ayant fait amende honorable, comme jadis le citoyen Millerand à Compiègne, il alla jouer son rôle aux galas. Le prolétariat s'assit en sa personne au dîner de l'Élysée, et les perrons des ministères retentirent des appels des huissiers : Les gens de M. l'ambassadeur ! Les gens de M. le Vice-Président de la Chambre !

« Je n'ai pas cru que le *représentant du Parti Socialiste* (*/...l*) au bureau de la Chambre fût tenu de bouder officiellement, comme le nonce Lorenzelli. Je ne l'ai pas cru, écrit le citoyen Jaurès, et c'est un grand crime.... »

---

(1) La *Petite République* du 18 juillet.

(2) Le citoyen Jaurès déclare dans l'article cité qu'il avait déjà fait tous ses efforts pour empêcher l'adoption de celui-ci. Il a oublié, vraisemblablement, qu'il n'assistait pas à la séance où le C. G vota ce manifeste, tel que je le proposais, à l'*unanimité, y compris la voix du délégué suppléant du Tarn, et qu'il fut publié avec les signatures des délégués titulaires sans la moindre protestation.*

(3) 3 colonnes dans la *Petite République* du 20 octobre.

Et qui donc regarde cela comme un crime ? Eh non ! ce n'est rien d'aussi grave ; c'est seulement un peu ridicule... et s'il n'était question que des enfantillages protocolaires, ce ne serait pas la peine d'en parler. Mais il est une chose que les socialistes n'accepteront jamais : c'est de croire au mensonge des politesses gouvernementales, c'est d'attribuer le moindre sérieux aux génuflexions et aux embrassades de fonctionnaires présidentiels ou royaux ; c'est de penser qu'on prépare la paix universelle en dansant une gigue avec l'un, une tarentelle avec l'autre, en attendant la cachucha prochaine, et un jour ou l'autre un pilou-pilou.

Pour réaliser l'Internationale, il est un autre moyen, le seul que connaissaient jusqu'ici les socialistes ; c'est d'amener de nouveaux membres aux syndicats et aux groupes socialistes.

Et nos camarades d'Italie viennent de nous montrer ce que peut faire pour la paix universelle un Parti organisé. Lorsqu'il y a un mois, à Rome, je causais avec Morgari des manifestations contre la venue du tzar dont il avait pris l'initiative, il était loin d'espérer qu'elles pourraient obtenir un aussi merveilleux succès. Pourtant, tous prenaient part à leur organisation, et le manifeste que le Parti adressait au peuple était signé des 34 députés socialistes et d'une dizaine de républicains. Tel a été l'élan, tel a été l'ensemble, que la jeune et admirable organisation du prolétariat italien a été plus forte que l'Italie officielle, et les partis bourgeois appuyés sur l'inertie de la masse inorganisée. Le tzar n'a point osé venir ! Il a reculé devant le socialisme qui seul représentait, comme de juste, la liberté et la civilisation. Et maintenant, des lettres enthousiastes, disait Ferri il y a quelques jours, viennent quotidiennement remercier les socialistes italiens d'avoir, en boycottant les premiers l'autocrate, aidé, dans l'empire du silence et du knout, à l'éveil des consciences étonnées.

Ceux-là ont plus fait pour l'Internationale que tous les plaisantins, et je ne pense pas qu'il y ait pour la propagande socialiste et pour l'éducation du prolétariat une plus belle

leçon que celle qui ressort de cette application des « deux méthodes ».

ANDRÉ MORIZET.

BELGIQUE

Les Élections Communales

I

LE SENS DES ELECTIONS

Il est vraiment très malaisé de fournir aux lecteurs français une appréciation quelque peu claire des élections communales en Belgique au point de vue du mouvement des idées socialistes.

Il faudrait tout d'abord expliquer la bizarrerie et la complication de notre régime électoral communal, tout différent du régime électoral en vigueur pour les élections législatives. L'âge électoral a été retardé jusque trente ans ; un très long domicile a été exigé ; il a été concédé deux, trois et même quatre suffrages à certaines catégories d'électeurs ; la représentation proportionnelle est appliquée, mais seulement au cas où aucun parti ne réunit la majorité absolue ; il y a des conseillers supplémentaires dans les grands centres, choisis moitié parmi les patrons, moitié parmi les ouvriers. Enfin, les élections se font d'après les listes électorales arrêtées assez longtemps d'avance et dont la fidélité n'est pas toujours absolue. Il s'en suit que les chiffres, qui parlent, en général d'eux-mêmes, n'ont ici aucune éloquence et que pour les comprendre, il faudrait entrer dans de tels détails, subtilités et réserves qu'il vaut mieux ne pas l'essayer.

En second lieu, les conditions dans lesquelles s'engage et se poursuit la bataille électorale ne contribuent pas peu à embrouiller encore la situation. Les questions qui décident

des suffrages sont les plus variées et les plus hétéroclites. Vainement, on essaya de donner aux listes en présence une signification politique, de rattacher l'élection à quelques grandes idées générales ; ce furent presque partout les plus misérables et les plus transitoires des préoccupations qui surgirent au premier plan. On se querella sur une augmentation de taxes, des travaux de pavage dans tel quartier, des nominations de fonctionnaires, des lacunes d'administrations. Dans chaque bourgade, il y a une ou deux questions ainsi agitées, partout différentes et à propos desquelles, au milieu des clameurs contradictoires, il est quasi impossible de se faire une opinion réfléchie.

Enfin la qualité des candidats, leur valeur personnelle, les sympathies ou les rancunes qu'eux-mêmes et leurs familles groupent autour de leur nom, prennent une importance absurde. On vote pour ou contre Monsieur un tel et les fluctuations de ce genre, triplées ou quadruplées par le système plural, n'ont aucune portée réelle, mais peuvent faire illusion à l'observateur superficiel.

Nous n'entreprendrons pas de reproduire, après les journaux quotidiens, les résultats de ces élections. Des chiffres isolés ne signifieraient rien. Un travail d'ensemble présenterait plus d'intérêt, mais à l'heure actuelle, les données statistiques manquent pour le dresser.

J'espère cependant l'essayer quelque jour et pouvoir montrer, d'une façon péremptoire, que l'idée socialiste conquiert lentement, mais de manière constante et progressive, les conseils communaux.

Ce travail, il faudra le faire, non seulement en alignant les effectifs sans cesse accrus des électeurs socialistes, mais en dénombrant ensuite les élus, — (et je l'ai dit déjà : la complexité du système électoral communal est telle que ces deux groupes ne sont point nécessairement en rapport logique), et enfin en examinant les conditions de la lutte, les programmes avant l'élection d'une part et l'activité des conseillers d'autre part, soit dans la majorité, soit dans la minorité, afin de dégager des documents et des faits ce qu'ils

peuvent présenter de caractéristique au point de vue socialiste.

En attendant cette étude, disons de suite, à propos des élections dernières qu'elles nous ont offert, dans leur préparation, quelques phénomènes bien intéressants. Les cadres anciens des partis se brisent : les disputes clérico-libérales, autrefois si âpres, si passionnées, si enfiellées, se sont singulièrement atténuées. Devant l'intrusion d'un troisième parti, représentant une classe opposée à ces deux nuances de la classe bourgeoise, on a vu les cléricaux et les libéraux oublier leurs discordes anciennes et se rapprocher pour résister à l'ennemi commun.

Dans de nombreuses localités, des listes, dites d'intérêts communaux, se sont ainsi formées, mi parti-libérales, mi-parti cléricales. Devant ces concentrations réactionnaires, ou tout au moins conservatrices, on a fait, çà et là, la concentration démocratique : les socialistes se sont unis à des éléments avancés ou généreux de la bourgeoisie pour une action énergique.

Cette répartition dont le facteur essentiel est économique, me paraît devoir s'accentuer de plus en plus dans l'avenir. Elle correspond beaucoup plus à la logique des faits, elle est infiniment plus intéressante à étudier que le classement qu'on a essayé de faire, en certains endroits, entre adversaires ou partisans du gouvernement.

Les tentatives de « cartel » de groupement purement anticlérical, à base uniquement politique, n'ont rien donné de satisfaisant et elles paraissent de plus en plus discréditées. La classe ouvrière s'habitue de plus en plus à ne compter que sur elle-même et la piteuse aventure des radicaux bruxellois unis cette année aux doctrinaires pour combattre les socialistes a montré une fois de plus à ceux qui en doutaient encore combien la lutte des classes domine invinciblement nos actions, en dépit des déclamations illusoires.

Quant aux programmes, ils sont restés ce qu'ils étaient il y a quatre ans, il y a huit ans. Il n'y avait point cette année une grande question générale s'imposant à l'attention

des esprits. Et c'est autour des questions d'enseignement, de bienfaisance, de travaux publics, de finances, variables dans chaque localité, que s'est menée la bataille. Sans doute, l'effort des Fédérations régionales des Conseillers communaux socialistes et de la Fédération nationale est de donner une certaine unité à l'activité socialiste communale, mais la diversité des situations est telle que dans chaque localité, les problèmes se posent dans des termes différents. Dans les endroits où l'on avait à organiser les services de distribution d'eau, d'éclairage, de transports interurbains, dans ceux où l'on venait à expiration des concessions accordées à des compagnies, se sont longuement discutées les conséquences des régies, et tout ce socialisme municipal qui a ses réalisations les plus marquantes en Angleterre.

Ce qui nous manque le plus, en vérité, ce ne sont pas des électeurs ; ce n'est pas une direction et un programme, c'est surtout des hommes. Les anciens partis avaient tout un personnel, sinon capable, tout au moins suffisant, grâce à des traditions et à des routines ; nous, nous arrivons sans apprentissage et sans préparation. Il ne suffit pas d'être un excellent socialiste pour être un administrateur passable de la chose communale et il faudra des années encore pour que nous ayons partout des camarades à la hauteur des tâches qui leur incombent.

A la veille et au lendemain de ces luttes communales, c'est bien là la besogne qui apparaît comme urgente entre toutes : CRÉER DES HOMMES, instruire, éduquer pour les devoirs administratifs des hommes de la classe ouvrière, imbus de son esprit, laborieux, énergiques, connaissant les difficultés et les ressources qu'offre la législation, ayant une notion claire et documentée des moyens et des buts du mouvement socialiste. Nous avons, dès les premières escarmouches, gagné un remarquable terrain en étendue, il s'agit maintenant de le gagner en profondeur. Cette compréhension devient courante dans le parti ; et tous, en laissant clabauder les gazettes bourgeoises sur tel ou tel incident qui leur donne l'illusion d'un succès, nous poursuivons avec patience et ténacité, les

œuvres d'instruction et d'éducation, les œuvres d'émancipation du prolétariat.

Jules Destrée.

P. S. — En complément à ces notes trop brèves, je vous envoie quelques pages de Victor Ernest, le dévoué secrétaire de la Fédération des Conseillers communaux socialistes de la région de Charleroi, et j'extrais d'un journal des déclarations de l'abbé Daens, au sujet des progrès, non signalés par les quotidiens bourgeois, que font, en Flandre, les démocrates chrétiens.

Voici ce qu'a dit l'abbé Daens :

« La presse n'a pas donné les résultats caractéristiques de certaines élections dans les toutes petites communes des Flandres : Denderbelle, Denderwindeke, Haeltert, Hofstade, Aspelaere, Vollezeele. Dans ces localités où l'on n'a jamais fait de propagande, des démo-chrétiens ont été élus. Il est même certains endroits où le vicaire a pris en main la cause démocratique contre le châtelain. Et si le prêtre, dans les campagnes, veut conserver son autorité, il faudra qu'il abandonne le grand propriétaire terrien. Et je prétends, nous déclare l'abbé d'un air très convaincu, que l'évêque de Gand se rend compte de la situation, car les récentes nominations qu'il a faites sont peu favorables à la politique woestiste et sont plutôt démocratiques. C'est là un signe des temps.

» — Et les alliances ?

» — Jamais plus, sous peine de mort, les démo-chrétiens ne doivent conclure d'alliance avec les conservateurs ! Il y a un réveil dans les campagnes et la démocratie fera son chemin, soyez-en sûr. Le paysan flamand est tenace, mais les premières tentatives d'affranchissement ont abouti et la « contagion » gagnera rapidement ceux qui jusqu'à présent étaient les plus réfractaires aux idées politiques que je défends avec mes amis. Les succès libéraux dans certains petits villages des Flandres sont une indication aussi : la petite bourgeoisie se détache du parti clérical conservateur. La classe ouvrière et les petits paysans viendront, eux, aux démo-chrétiens... »

Ajoutons : ... et au socialisme.

J. D.

II

CHIFFRES ET RÉSULTATS

Au lendemain des élections communales, la presse bourgeoise libérale et cléricale, dans un touchant accord, proclamait le recul socialiste. Elle insistait spécialement sur quelques défaites retentissantes à raison des personnalités en cause ou des incidents qui marquèrent la vie communale dans certaines localités.

Or, si l'on examine de plus près les résultats, l'on constate que loin d'être en recul, le parti socialiste voit augmenter considérablement son armée déjà nombreuse de mandataires communaux et sa puissance électorale. Il a pénétré dans un plus grand nombre de conseils communaux, et notamment, dans les régions agricoles, on rencontre depuis le 18 octobre, des conseillers socialistes. Il en apparaît ainsi clairement dans les régions agricoles flamandes de l'arrondissement de Bruxelles, où jusqu'à présent les cléricaux régnaient en maîtres incontestés ; aujourd'hui, ceux-ci ont été mis en échec, des socialistes ont été élus.

Après les élections de 1895, le parti socialiste ne comptait de mandataires que dans les provinces du Brabant, du Hainaut, de Liège et de Namur. Actuellement, il y a des conseillers socialistes dans ces quatre provinces. Ainsi que dans le Luxembourg, Anvers et les deux Flandres. Le Limbourg, la province la plus arriérée, nous échappe encore.

Chose curieuse, c'est dans les régions industrielles que nous avons été mis en échec. D'aucuns en ont recherché la cause dans l'insuffisance intellectuelle des mandataires. L'argument n'est pas suffisant, car nos amis ont été battus dans plusieurs communes, où ils avaient parfaitement administré et accompli d'importantes réformes. Il nous paraît que la raison de ces échecs doit être recherchée ailleurs, et notamment dans l'intervention des chefs d'industrie. Rarement on vit intervention se manifester plus ouvertement.

On cite dans telle commune, une usine dont les bureaux ont été désertés pendant toute la semaine précédant l'élection. Des employés, ingénieurs, contre-maîtres, etc., on avait fait autant d'agents électoraux. Nous ne parlerons pas des menaces de renvoi aux ouvriers socialistes ou suspectés de l'être, menaces souvent suivies d'effet. Ni de plusieurs autres moyens employés. Il est plus intéressant d'indiquer la raison de cette intervention.

Elle est toute d'ordre financier. Les administrations socialistes, au lieu d'augmenter les impôts déjà payés par la masse des contribuables, ont demandé leurs ressources à des taxes industrielles ou ont augmenté celles déjà existantes. C'est un facteur important pour les usines, les charbonnages, etc., puisqu'en six années, dans le seul arrondissement de Charleroi, le produit annuel des taxes industrielles qui atteignait 225.000 francs, a doublé.

En intervenant dans les élections, c'est donc leur caisse que défendaient MM. les industriels. C'est ce qui explique la passion apportée.

Il faut tenir compte aussi de ce que la loi électorale contient de défavorable pour nous, surtout dans les régions industrielles. Nous perdons un grand nombre de voix à cause de la question de résidence : il faut habiter trois années — et plutôt quatre en tenant compte de la période de l'inscription sur les listes électorales, — dans la même commune pour être admis à voter. Or, les ouvriers industriels sont souvent obligés de changer de domicile pour de multiples raisons, dont une des plus importantes est sans conteste la cherté des loyers.

Très significatif sous ce rapport, est le fait constaté à Bruxelles : par suite des travaux d'embellissement de différents quartiers, plus de mille ouvriers ont été refoulés dans les faubourgs, perdant ainsi leur droit de vote. Nos amis de Bruxelles ont pu, malgré ce déchet, conserver leur chiffre de voix antérieur, ce qui constitue donc un gain considérable.

Ils avaient à faire face pourtant à une campagne de dénigrement menée par une quinzaine de journaux réaction-

naires, auxquels devaient répondre l'organe socialiste le *Peuple*. Les libéraux avaient concentré leurs forces et annonçaient qu'ils passeraient tous à la majorité. Il n'en a rien été et le groupe socialiste au Conseil communal de Bruxelles reste aussi fort numériquement.

Dans certains faubourg de Bruxelles, le progrès accompli a été considérable, notamment à Ixelles, où nos amis, qui n'avaient pas réussi antérieurement à atteindre le quorum électoral, viennent de forcer les portes du Conseil communal et d'y faire pénétrer quatre de nos amis. A Saint-Gilles, Molenbeek, Anderlecht, etc., le gain en voix a été important aussi.

Par contre, à Schaerbeck, où, en vue d'éliminer l'élément clérical, nos amis avaient contracté un cartel avec les libéraux de tout poil, ils sont restés sur le carreau, tandis que ces derniers étaient élus. Ce cas est d'ailleurs celui de nombreuses communes du pays, pour lesquelles il paraît démontré que la crainte du cléricalisme n'est pas une raison suffisante, et que mieux vaut porter l'élection, là comme ailleurs, sur le terrain de la lutte des classes.

Les élections du 18 octobre ont constitué une éclatante manifestation de la vitalité de notre parti. Il a pris part à la lutte et présenté des candidats dans plus de 800 communes du pays. En 1895, nous n'avions lutté que dans 507 communes. C'est surtout dans le Hainaut et la province de Liège qu'on vit surgir des listes socialistes. Et au soir des élections, tandis que dans nos Maisons du Peuple, la foule écoutait la lecture des résultats, c'était une extraordinaire, mais combien agréable nouvelle, que d'apprendre que dans tel village infime dont la plupart des auditeurs ignoraient même le nom, le drapeau rouge avait été levé et que ses hardis partisans étaient vainqueurs.

C'était une surprise surtout pour les communes du Luxembourg, province purement agricole, aux administrations cléricales trentennaires, renversées aujourd'hui par des socialistes qu'on ignorait hier.

Et le gain de suffrages extraordinaire faite dans les localités reculées ! Tel le cas de Menin, petite ville des Flandres, où les socialistes, en 1899, recueillaient 57 voix et aujourd'hui en ont réuni 700 !

Une des bizarreries de la loi électorale communale belge, c'est la création des conseillers supplémentaires élus la moitié par un corps électoral composé exclusivement de patrons et l'autre moitié par des ouvriers exclusivement. Comme il y a beaucoup moins de patrons que d'ouvriers, l'on voit 50 patrons nommer deux conseilllers, tandis que 3 à 400 ouvriers n'en pourront nommer davantage. Ce n'est plus le triple ou le quadruple vote, c'est le sextu ou l'octuplural.

Évidemment, il n'y a pas eu de patrons socialistes nommés. Mais par contre, les élections ouvrières ont été pour notre parti un éclatant succès. A Bruxelles, malgré le déchet du millier d'ouvriers refoulés vers les faubourgs, nos amis obtiennent 1700 voix, tandis qu'ouvriers libéraux ou catholiques en alignent 100 à 200.

De même à Gand, à Liège, etc , où les 4 ouvriers socialistes sont élus par leur classe avec 5 à 6000 voix !

Ces élections supplémentaires ont montré combien la classe ouvrière est pénétrée des sentiments socialistes.

Il eut été intéressant de comparer les chiffres des élus, des suffrages, obtenus par notre parti dans ces élections, avec ceux de 1899, date de la dernière consultation du corps électoral communal. Mais les statistiques électorales font défaut. Et l'on ne pourrait que dresser bien vaguement ce tableau comparatif.

Nous nous bornons donc au tableau suivant qui indique le nombre de communes où le parti socialiste compta des candidats, de conseils communaux au sein desquels il est représenté et le nombre de conseillers socialistes que compte la Belgique. (Ces chiffres ne sont pas officiels ; ils résultent d'un travail que nous avons dressé rapidement et avec des éléments un peu vagues. Notre tableau est donc susceptible de modifications, qui seront légères pourtant) :

PROVINCES	Nombre de communes où nous avons lutté	Nombre de conseils où notre parti est représenté	Nombre de conseillers socialistes
Brabant	107	49	236
Anvers	7	1	3
Flandre Occidentale	11	—	—
Flandre Orientale	29	3	21
Hainaut	317	153	511
Liège	272	119	353
Limbourg	3	—	—
Luxembourg	23	9	18
Namur	88	34	105
Dans tout le pays	857	368	1247

C'est un progrès considérable en sièges, en voix. Ainsi chaque élection marque de considérables progrès de l'idée socialiste et sa pénétration de plus en plus grande.

Victor Ernest.

LES PARTIS SOCIALISTES

FRANCE

Après le Congrès de Reims

Il est malaisé de déterminer dès maintenant l'influence que le Congrès de Reims, c'est-à-dire la fusion complète des anciennes organisations socialistes révolutionnaires aura exercé sur les Fédérations et groupements autonomes encore *bloqués* dans ce qui se nomme le Parti socialiste Français.

Les organes autonomes ont du reste glissé sur cette disparition concertée et concordante des deux ou trois organisations nationales qui s'étaient si longtemps maintenues distinctes et sont fondues aujourd'hui sans esprit et sans possibilité de retour en un parti unique. La simple constatation du fait n'eut pas laissé effectivement d'être gênante pour les bons camarades qui n'ont jamais cessé de prétendre que jamais les dirigeants parisiens ne consentiraient au suicide de leur « secte », à la désaffectation de leur « chapelle ».

Aussi le plus grand nombre des socialistes interfédérés ignorent encore qu'il n'y a plus de Parti ouvrier Français, plus de Parti socialiste révolutionnaire, plus d'Alliance Communiste et se trouvent ainsi garanties contre les velléités qui les pousseraient à réaliser enfin avec nous, la grande, la complète unité du socialisme français. Ce n'est pas la *Petite République* ou le *Réveil du Nord* qui les détromperont, pas même leurs journaux fédéraux ou à quelques exceptions près (1), la vérité socialiste continue à être accommodée à la

(1) Exception faite principalement pour le *Travailleur de l'Yonne*, et dans une mesure moindre pour le *Socialiste Ardennais*. Le *Socialiste de l'Hérault*, le *Cri du Peuple* d'Amiens, le *Jura socialiste*, l'*Eclaireur* de l'Ain, le *Réveil de Bretagne*, l'*Observateur* de Nevers, le *Progrès du Havre* ne sont pas à proprement parler hostiles, mais s'associent à cette conspiration du silence.

sauce Portéfoin. Cette presse, lorsque des circonstances trop fortes l'obligent à s'occuper de nous, laisse tout au plus entrevoir à ses lecteurs qu'il existe quelque part une « union révolutionnaire » qui fait plus ou moins consciemment le jeu de la réaction nationaliste et cléricale. Le *Journal officiel*, comme disait Paul Constans à Reims, demeure encore le seul journal socialiste à grand tirage. Mais voilà, tout le monde ne lit pas le journal officiel.

C'est donc par lui-même, par son effort propre, que le *Parti socialiste de France* aura à se faire connaître. Il aura à pénétrer par sa presse, par ses brochures, par ses conférenciers surtout dans les milieux qui lui demeurent ennemis, uniquement parce qu'il n'a pu y aborder. Les différences, les oppositions qui existent entre le *Parti socialiste de France* et le *Parti socialiste Français* sont trop manifestes, trop parlantes pour ne pas frapper quiconque en est saisi. Il n'y a rien de commun, nulle parenté, nulle affinité entre l'incohérente cohue dont les chefs soupent à la table des présidents et des ministres aux côtés de Sa Majesté, font un rempart de leur vote dans les assemblées délibérantes aux massacreurs du prolétariat, jouent les grands premiers rôles au théâtre de la Philanthropie bourgeoise et le Parti de la classe ouvrière s'organisant pour sa Révolution contre toutes les forces liguées de la Société et de l'Etat capitalistes. Comparer en l'espèce c'est juger et tout travailleur averti ne peut désormais s'y tromper de bonne foi. Donc pour rallier à nous la masse entière des expropriés, il suffit de vaincre la conspiration du silence et de la falsification. Nous y arriverons bien un jour ou l'autre.

En attendant un fait a cependant frappé les moins prévenus parmi les camarades qui écrivent dans les journaux des Fédérations autonomes. Je parle du témoignage de sympathique solidarité venu de tous les Partis socialistes de l'extérieur au Parti socialiste de France, à l'occasion de son congrès.

Sur ce sujet le citoyen Ch. Ballet, secrétaire de la Fédération autonome de l'Aisne, a écrit dans le *Socialiste Arden-*

nais, organe de la Fédération autonome des Ardennes, un article particulièrement caractéristique et qu'il n'est pas sans utilité de reproduire ici. Le voici :

« Le Congrès de Reims nous suggère deux réflexions. La première est celle-ci : Le Congrès a reçu une quantité d'adresses de sympathie émanant de personnalités socialistes connues, et le salut fraternel du Parti socialiste allemand, du Parti socialiste portugais, du Parti socialiste espagnol, du Parti socialiste révolutionnaire russe et de la Social-démocratie russe ; le Congrès de Bordeaux n'avait rien reçu.

Il est certain que les socialistes russes ne pouvaient pas envoyer un télégramme de sympathie à un parti qui compte dans son sein un ancien ministre qui a baisé les mains de leur bourreau.

Les Allemands, qui réprouvent les compromissions avec les partis bourgeois, ne pouvaient pas davantage féliciter un parti qui compte parmi ses membres les plus influents Gabriel Deville, qui a fait défendre sa candidature par Doumer-le-Renégat que la *Petite République* invectivait et qu'elle respecte maintenant.

La seconde réflection est que : presque tous les partis socialistes étrangers ayant approuvé la résolution du Congrès de Dresde condamnant l'opportunisme socialiste, la question sera posée devant le Congrès international d'Amsterdam. Il n'est pas douteux que la tactique du Parti socialiste Français soit réprouvée et qu'il soit obligé de modifier sa ligne de conduite, sous peine de se voir exclu du Parti socialiste mondial. »

Mais un seul journal, autonomiste, a vraiment posé et solutionné le problème entier tel qu'il se posera fatalement un jour ou l'autre à toutes les Fédérations et à tous les groupes autonomes soucieux de ne pas déserter définitivement le terrain de lutte de la classe ouvrière. C'est le *Travailleur de l'Yonne*, organe de la Fédération de ce département, déjà émancipée du reste de la tutelle du ministérialisme, et où le citoyen Jean Lorris, un des militants les plus en vue de sa région, a dès le lendemain du Congrès de Reims écrit les fortes lignes suivantes qui vont au vif même de la question tout en faisant le plus grand honneur à sa rectitude d'esprit.

« Hervé, dit-il, me demande mon avis sur la constitution d'un Comité d'entente entre les Fédérations socialistes qu'écœure l'opportunisme du Parti socialiste Français et qui, cependant, ne veulent pas rejoindre le Parti socialiste de France.

Tout d'abord, je pense que l'*autonomie* absolue, c'est-à-dire l'*isolement*, est absolument antisocialiste.

Je ne suis donc point opposé en principe à la constitution d'un Comité d'union et de propagande établissant un lien entre les diverses Fédérations dont il est question.

Mais je ne considère cette solution que comme *provisoire* et devant être de *très courte* durée.

J'estime en effet que le prolétariat socialiste révolutionnaire est, depuis le Congrès de Reims particulièrement, régulièrement organisé et que son organisme, le Parti socialiste de France, est le centre que nous devons tous rallier si nous voulons une organisation nationale vraiment sérieuse.

C'est aux isolés d'aller vers la masse. Nous sommes les isolés, ils sont la masse. Le Parti socialiste de France comprend les neuf dixièmes des socialistes français — c'est là qu'est le port d'attache de tous les groupements socialistes.

Toutefois, puisque certaines fédérations pour des raisons personnelles pour la plupart hésitent encore, laissons le Comité d'entente préconisé par Hervé, mais non *dans le but de créer un troisième parti socialiste.*

Il faut au contraire qu'il soit bien spécifié, bien entendu, dès le début, que ce Comité n'a pour but que de préparer l'adhésion au Parti socialiste de France, laquelle aurait lieu dès qu'auraient été modifiés, les statuts de ce Parti, dont le Comité d'entente demanderait la modification afin d'assurer à chaque Fédération son autonomie — si toutefois il y a, ce que j'ignore, des articles des statuts du Parti socialiste de France que nous ne puissions accepter. »

Et cependant malgré ce silence voulu, délibéré des dirigeants des Fédérations autonomes rompu seulement, comme on vient de le voir, par les journaux des Fédérations de l'Yonne et des Ardennes, malgré l'ignorance où sont tenus les militants en général de notre action et de l'absolu contraste qu'elle présente avec l'attitude des socialistes embourgeoisés à la queue des Millerand et des Jaurès, le mouvement de désagrégation va s'accentuant tous les jours davantage chez les camarades d'en face.

La Fédération de l'Yonne avait quitté le Comité interfédéral au lendemain du Congrès de Bordeaux. La Fédération de la Somme vient de suivre cet exemple. En son dernier congrès elle a décidé à la presque unanimité de rompre tout lien avec les socialistes de l'assiette au beurre. Cela fait deux déjà et

deux Fédération agissantes, organisées telles en un mot qu'il n'en reste plus beaucoup dans la maison.

D'autre part les Fédérations de l'Ain, du Jura, de la Savoie, où militent des camarades conscients comme le citoyen Yapéril ont été retenues avec la plus grande peine. Elles demeurent, mais pour la forme, décidées à vivre d'une vie presque exclusivement locale. A la Fédération de la Seine la débâcle grandit. Plusieurs groupes et non des moins importants l'ont quittée ces temps derniers, notamment dans la banlieue Est et Nord. La discorde est au cœur de la place. Tout l'effort des dirigeants s'exerce à réparer les lézardes, boucher les trous, fermer surtout et cadenasser les portes pour que personne ne se sauve. Trois ou quatre groupes ont déjà fui malgré cela et l'on peut prévoir l'instant où la fédération autonome de la Seine, privée de tous ses éléments révolutionnaires, sera devenue un simple succédané des comités électoraux Millerand et Gabriel Deville. De ces groupes enfin libérés, trois se sont déjà fait admettre à la Fédération de la Seine du *Parti Socialiste de France*. Ce sont d'abord le groupe socialiste révolutionnaire de Saint-Maur-les-Fosssés et les « Précurseurs socialistes » d'Alfortville, qui, aux dernières élections législatives, ont été les plus fermes soutiens de la candidature socialiste révolutionnaire du citoyen Rénier, qui obtint au premier tour de scrutin près de 6.000 voix; ensuite le Groupe d'Études sociales de Saint-Ouen, qui a comme représentant à la Chambre le citoyen Dr Mesher.

Au Comité Interfédéral ce sont mêmes histoires, mêmes disputes misérables entre les maîtres du Parti qui agissent au Parlement et dans la presse quotidienne, et les délégués au Comité Portefoin qui essaient encore de temps à autre de se souvenir que théoriquement, ils sont les représentants directs des Fédérations, par conséquent les contrôleurs de l'action politique des élus et des publicistes du Parti. Après chaque prise de corps le conflit se dénoue tout naturellement à l'avantage des parlementaires et publicistes et ce pauvre Comité interfédéral s'enfonce un peu plus

dans le ridicule de l'impuissance. C'est ainsi que Jaurès censuré, que dis-je, frappé de *déchéance* pour avoir représenté le prolétariat Portefoin aux banquets de Leurs Majestés italiennes, a passé à tabac, dans les couloirs de la Chambre, le secrétaire Interfédéral et a fait répondre par le groupe parlementaire (voir le compte rendu de l'*Action*) qu'il avait agi dans la circonstance, comme en toutes autres, selon la seule et bonne formule. En fait de déchéance le Comité Portefoin n'a donc à cette occasion achevé que de proclamer la sienne propre.

Pendant que ces événements se passent d'un côté, le Parti socialiste de France poursuit d'autre côté son œuvre de propagande, recrutement et organisation.

Toutes les Fédérations, tous les groupes, tous les militants se sont sans aucune exception prononcés en faveur de l'unité totale telle qu'elle est sortie des débats du Congrès de Reims. Pas une note discordante ne s'est fait entendre à cet égard, pas une protestation et l'on sait avec quel empressement la *Petite République* et journaux similaires auraient trompetté une manifestation de cette sorte.

Dans le courant du mois trois congrès départementaux ont été tenus par les Fédérations de l'Hérault, à Marsillargues, du Cher, à Bourges, et de la Loire, à Saint-Etienne.

La première de ces Fédérations est encore en voie d'organisation et ne s'associera solidement que le jour prochain du reste où elle aura réglé d'une façon ou d'autre, mais définitivement ses rapports avec la Fédération strictement autonome qui agit à côté d'elle et dont relève plus spécialement le citoyen Bénézech, député de Montpellier.

Dans le Cher, le Congrès donné sous la présidence du citoyen Jules Guesde a affirmé une fois de plus la cohésion de la Fédération. La publication bi-hebdomadaire du *Tocsin*, organe officiel de la Fédération, a été sanctionnée par le Congrès.

Dans la Loire, la Fédération a eu raison sans peine des manœuvres dirigées contre elle par des adversaires sans scrupule. A l'unanimité les congressistes ont approuvé la

conduite de leur délégué et secrétaire au Congrès de Reims, le citoyen Ferdinand Faure et décidé de cesser toute collaboration et tout rapport avec le journal le *Le Peuple de la Loire*.

La propagande du Parti a spécialement porté, bien que s'étant étendue en maint autre endroit, sur la région de Lille et Armentières, en raison de la grande grève du textile là-bas engagée. Nous aurons probablement à revenir sur cette grève, ses causes et ses dessous, car notre Fédération du Nord est trop intéressée à ce que la lumière se fasse sur ces événements pour ne pas la faire le plus tôt possible et tout entière. Mais pour l'instant il suffit d'indiquer qu'en plus des camarades de la région qui ont sacrifié sans compter leur temps et leur énergie pour les grévistes, le Conseil central du *Parti socialiste de France* a déjà envoyé sur les lieux du conflit aux côtés du citoyen Delory, les citoyens Bouveri, Chauvière, Coutant, V. Dejeante, Marcel Sembart, Dr Thivrier, Vaillant, députés, et le citoyen Jules Guesde.

Conformément aux résolutions prises au Congrès de Reims, la Commission Exécutive a décidé de confier le commentaire du programme de revendications immédiates du Parti aux citoyens Bracke, Delory et Landrin. Cette brochure apportera à chacun les éclaircissements nécessaires et sera des plus utiles à la veille des élections municipales générales qui approchent.

Louis Dubreuilh.

ALLEMAGNE.

Le Congrès de Dresde.

II. — LES DÉBATS (*fin*) (1)

6° *Le Congrès international d'Amsterdam de 1904.*

Singer propose de mettre à l'ordre du jour du Congrès international d'Amsterdam de 1904, la question du suffrage des

(1) Voir notre dernier numéro.

femmes, et il soutint chaudement la proposition Molkenbuhr, demandant de traiter à Amsterdam de l'assurance ouvrière.

Avec un accord absolu, le Congrès adopte deux propositions et une résolution, dont les textes suivent :

Le Congrès déclare qu'il est nécessaire de réclamer, dans la lutte que le prolétariat mène pour l'obtention du suffrage universel, le suffrage des femmes. Ce principe doit être affirmé avec toute l'énergie possible.

Puis, la proposition Molkenbuhr :

Le Congrès invite le Comité directeur à exercer son action sur le Bureau International de Bruxelles, pour qu'au prochain Congrès international d'Amsterdam la question de l'assurance ouvrière soit mise à l'ordre du jour, dans le but de formuler les revendications communes au prolétariat de tous les pays, qui seront soumises à toutes les assemblées législatives.

En dernier lieu, on adopte cette résolution déjà votée à Munich, l'an dernier :

Le Congrès invite les camarades allemands à envoyer autant de délégués que possible au Congrès socialiste international d'Amsterdam pour manifester leurs sentiments de solidarité internationale.

*

7° *La tactique du Parti.*

L'accroissement des mandats législatifs et des voix socialistes aux élections de juin ont augmenté les responsabilité du Parti vis-à-vis des électeurs. Il s'agissait de savoir quelle tactique ces succès imposaient. Bernstein avait soulevé la question de la vice-présidence du Reichstag dont nos lecteurs ont été entretenus récemment par notre camarade Morizet. Notre camarade concluait avec justesse que cette question ne pourrait donner lieu à un débat de quelque importance que si, à son propos, se rouvrait l'ère des grandes discussions dont Bernstein a été le promoteur. Il en fut ainsi. La question de la vice-présidence recula à l'arrière-plan et la discussion sur les tendances révisionnistes s'ouvrit avec une ampleur qui ne fut limitée que par l'absorption complète du temps disponible au Congrès.

Cinquante-cinq orateurs s'étaient inscrits ; une douzaine au plus prirent la parole.

Le débat commença par un long discours de *Bebel*, dont nous allons donner les passages caractéristiques :

Le but que je me propose, dit-il, c'est d'examiner en premier lieu l'importance des changements amenés par les dernières élections et leur influence sur l'attitude du parti, en ce qui concerne sa tactique.

Après avoir développé devant l'assemblée, le progrès du socialisme aux élections dernières, Bebel fit un remarquable tableau de la situation politique actuelle.

Les gauches n'ont pas augmenté numériquement, car bien de nos sièges conquis sont dus à la défaite des radicaux.

Pourtant la fermeté de l'action politique a acquis des garanties nouvelles par suite de l'entrée en masse au Reichstag des représentants socialistes, dont on connaît l'énergie.

Tout cela semble effrayer les partis bourgeois; le Centre sera plus réactionnaire que jamais, les questions confessionnelles perdront de leur acuité, car selon la *Gazette de la Croix*, que Bebel cita : « Le besoin du temps nous ordonne et nous force à suspendre la querelle entre Wittenberg et Rome. »

Et Bebel ajoutait :

Ainsi un combat qui a divisé l'Allemagne en deux, depuis quatre siècles, un combat qui dans son ensemble a exercé une influence néfaste sur le développement intellectuel et civilisateur de l'empire allemand, doit plus ou moins s'effacer pour faire place à une évolution, qui a pour but, non pas de développer les droits et les libertés de la nation, mais de les retarder, de les étouffer. Que nous dussions en arriver là, le moindre observateur un peu attentif pouvait s'en rendre compte depuis quelques années.

Et prenant l'Empereur comme meilleur indicateur :

Nous pouvons à son attitude déterminer la direction d'où le vent souffle; sa situation, comme représentant du seul empire protestant du monde vis-à-vis du chef de l'Église et du clergé catholique, est un symptôme significatif marquant bien la direction du courant : Arrière, arrière, don Rodrigue! toujours arrière !

Cet état d'esprit amène bien des gens mécontents à voter

pour les socialistes, même quand ils n'en partagent pas les idées fondamentales.

Faisant ensuite la critique du militarisme, du marinisme, de la politique budgétaire, des impôts indirects, d'une manière très concise, il arrive enfin au fond du problème :

La question se pose de savoir si nous devons changer notre tactique. Quand est-ce donc qu'un parti doit changer sa tactique ? Qu'une tactique n'ait rien d'éternel, c'est tout naturel. Liebknecht disait une fois : « Si c'est nécessaire, je changerai ma tactique 24 fois dans 24 heures. » C'est formulé d'une manière exagérée, mais c'est juste. La tactique de chaque parti doit toujours être d'accord avec les idées fondamentales sur lesquelles repose le parti et si je dois réellement changer 24 fois ma tactique en 24 heures, cette tactique ne devra dans ses 24 transformations, ne jamais être une fois en désaccord avec les idées fondamentales du parti (*Très bien*). Ceci c'est le principal ! On pourrait discuter si nous sommes vraiment en désaccord avec les principes. Ce point, le parti seul et le succès des choses peuvent le trancher. Les succès de notre Parti ont été toujours tels, que de ce point de vue, nous n'aurions aucun droit à changer notre tactique jusqu'ici triomphante. (*Marques d'approbation*). Un changement de la tactique peut être encore nécessaire, si elle est devenue fausse ou insuffisante. De ce côté également, il n'y a rien de pareil. Ou plutôt si, il y a quelque chose tout de même ; nous avons grandi, nous avons accru le nombre de nos députés, et c'est pourquoi nous devons, dans un certain sens, changer notre tactique ; mais non dans un sens restrictif, non pour nous atténuer, mais, — après que les masses énormes des électeurs ont donné à notre tactique la plus vive marque d'approbation, à notre attitude, — en agissant plus énergiquement, avec moins de crainte, avec plus de force que jusqu'ici ! (*Applaudissements frénétiques*).

Bebel recommande ensuite de ne pas se laisser aller à cette illusion que, parce qu'on est plus nombreux au Reichstag, on pourra travailler mieux à préparer des projets de loi. Il faut laisser cette tâche aux gouvernements, quitte à les corriger et à les amender. En même temps, il ajoutait :

Aux yeux des adversaires et de bien des camarades, j'appartiens à la catégorie des gens qui répudient l'action pratique (*Protestations*), et dans ces dernières semaines, j'ai été appelé le « Chevalier des principes », « maître de chapelle », venant toujours avec de

grandes phrases et restant un obstiné négateur. Eh bien, j'appartiens depuis 36 ans au Reichstag, et il n'y en a pas un de nous, qui ait fait plus de propositions d'initiative parlementaire, pas un qui ait travaillé autant de projets que moi, l'homme de la négation !

La proposition de Timm (1) est très belle en théorie, mais en pratique, elle ne donnera rien de bon. Certainement, le besoin s'en fait sentir ; mais je veux appeler votre attention sur un point qui a été trop négligé jusqu'ici. Il n'y a pas seulement une impossibilité de règlement, qui ne permet pas de discussion définitive d'un pareil travail, — pour cela le Reichstag devrait siéger toute l'année — ; non, le point principal, c'est que toute la législation de l'Allemagne, comme celles des autres parlements du monde, est tellement misérable, tellement insuffisante, tellement pleine de défauts, que lorsqu'une loi est à peine terminée aujourd'hui, tout le monde s'aperçoit qu'elle doit être aussitôt modifiée *(Très bien)* ! Ce que Savigny disait au commencement du siècle dernier, à savoir que notre temps n'est pas bon pour légiférer, est encore vrai aujourd'hui. D'où cela vient-il ? Parce que les contrastes des classes deviennent toujours plus forts, et qu'ainsi on ne fait plus que des demi-lois, ne pouvant pas en faire d'entières !

A l'appui de cette thèse, Bebel cite le vieux Code Napoléon, le nouveau Code civil allemand, tous deux remaniés, corrigés, arrangés, mais jamais d'accord avec les conditions modernes :

On ne peut plus faire de lois entières, car les contrastes d'intérêts et de classes toujours plus aigus les rendent impossibles *(Très bien)*. Je me suis souvent demandé : « Est-ce que dans ces conditions, l'action parlementaire, le travail, le temps dépensés en valent bien la peine ? » Je me le suis souvent demandé, mais naturellement, je suis trop enthousiaste pour m'attacher à ce pessimisme momentané. Je me disais : « Quand même ! On fait ce qu'on peut, mais gare aux illusions ! »

S'appuyant sur la vieille revendication de la journée de huit heures, il montre au Congrès la longueur du temps qu'il a fallu pour obtenir en Allemagne la journée de onze heures !

(1) Le camarade Timm avait proposé l'institution d'une commission sociale au Reichstag pour pouvoir étudier toutes les propositions de lois sociales.

Je suis certainement un des partisans les plus convaincus de la journée de huit heures. Il n'y en a aucun dans cette salle qui puisse être aussi convaincu que moi de sa nécessité. Eh bien, tout franchement, si nous obtenions aujourd'hui la journée de dix heures, je serais content. Donc pas d'illusion sur aucun terrain (*Applaudissements et bruits*), voilà notre situation ! Comme auparavant, nous resterons dans un certain isolement et dans l'opposition la plus forte. Cela n'exclut naturellement pas la nécessité d'accepter des concessions, si nous pouvons les obtenir et si elles nous paraissent dignes de notre peine. Nous avons, il est vrai, souvent discuté sur la valeur des concessions. La droite de notre fraction — pour employer ce terme — était pour les plus petites concessions, même quand personnellement elles me paraissaient négligeables. Je me suis dit souvent : « Qu'a-t-on besoin de voter pour une petite concession que nous obtiendrions aussi bien, en ne votant pas pour elle ; qu'ai-je besoin en votant pour cette concession de me compromettre parlementairement ? » Mais là où il nous apparaît à tous que cette concession avait une grande valeur, là nous avons toujours donné notre appui.

Comme exemple, Bebel cite les dernières concessions arrachées à la majorité du Reichstag. Il s'agit donc aujourd'hui de tracer la route qu'aura à suivre la fraction parlementaire. Les contrastes dans le parti se répètent fréquemment, faisant une légère incursion sur le terrain de la question, déjà traitée, de la collaboration à la presse bourgeoise :

Qu'on ne parle pas d'unité et d'union dans notre parti. Cette cloche Braun l'a sonnée hier : nous sommes unis ! Cela n'est pas vrai, je le nie de la façon la plus formelle ; jamais, et dans aucun temps, nous n'avons été aussi peu d'accord, jamais nos différends n'ont été aussi profonds que maintenant. Cacher cela plus longtemps, continuer la comédie, j'en ai assez, pour ma part ! Depuis douze ans, depuis le grand débat avec Vollmar, à Erfurt, j'en ai assez avalé, je me suis souvent énervé et ai toujours tendu la main pour aplanir nos divergences jusqu'à ce jour. Cela ne peut plus continuer ainsi. Il faut nous expliquer clairement et franchement, afin de faire table rase ! (*Mouvement*).

La base de tout le nouveau mouvement révisionniste, c'est le livre de Bernstein, qui pour sa grande chance, vivait alors à Londres, car, depuis qu'il est revenu en Allemagne — retour auquel j'ai beaucoup contribué — il n'a pas gagné en estime, mais plutôt perdu, et cela non seulement chez les radicaux du parti, mais bien plus encore chez ses amis, les révisionnistes.

Il montre Bernstein, répudié de ses amis, car il est trop souvent maladroit, enfant terrible. Sa dernière gaffe, c'est la question de la vice-présidence :

Que pouvait faire Bernstein de plus bête, de plus faux, au moment où le Parti entier vivait de l'enthousiasme des grandes victoires électorales, où la majorité du parti proclamait son désir d'utiliser ce grand triomphe pour aller encore de l'avant, pour prendre l'offensive, pour surpasser le travail fourni jusqu'alors par la force du plus grand nombre, que pouvait faire Bernstein de plus ridicule que de soulever, dans ce grand moment, la question de la vice-présidence, et de dire : « Même si nous devons aller à la Cour, cela ne doit pas nous gêner ! » Et cela au moment où les discours impériaux de Breslau et d'Essen (*Bravos frénétiques*) brûlent encore la joue de tout socialiste allemand, comme un soufflet ! Au moment où pour quiconque qui réfléchit, se prépare contre nous quelque menée, en haut ; où nous avons affaire avec un représentant de la force régnante qui a si souvent dit : « En dernier lieu l'armée est là pour marcher contre l'ennemi intérieur ! » (*Approbations*). Bernstein, dites, croyez-vous que ces paroles soient oubliées, dans la mémoire des prolétaires ? Cette parole est-elle oubliée de l'empereur disant : « Si je l'ordonne, tirez sur votre père et votre mère !.. . »

L'irritation était à son comble lorsque Vollmar, dans un discours fait à Munich (Voir le *Mouvement socialiste* du 15 septembre) appuya à sa façon l'idée émise par Bernstein. Bebel polémise d'une façon vive contre Vollmar, contre la social-démocratie munichoise. Il appelle Munich la Capoue du socialisme, où les meilleurs radicaux se changent en révisionnistes ; il montre Vollmar applaudi de la bourgeoisie entière, désapprouvé de la social-démocratie bavaroise :

Cette désapprobation se manifesta bientôt partout, dans tout l'empire, non provoquée d'en haut, mais venue d'en bas. Toute la presse du parti prit position contre Vollmar. De tous les côtés, le désaveu venait.

Il n'y eut que Auer, Heine, Südekum, Dreesbach, Kolb et Gœhre qui partagèrent l'avis de Vollmar. La résolution de Fürstenwalde (Voir le *Mouvement socialiste* du 15 septembre) arriva, déclarant la question de la vice-présidence comme non importante :

Et des coins où était parti le cri de la participation du parti au pouvoir, — car c'est le sens du discours de Vollmar, l'écho répondit : « Cela n'est rien, cela n'a pas d'importance ! » Lorsque les neuf dixièmes du parti eurent désapprouvé Vollmar, alors ce ne fut plus une question de force, mais de forme, et l'on demanda que la question ne fût pas traitée au Congrès. Oui, si nous étions derrière un mur de Chine, ce serait autre chose. Mais il n'en est pas ainsi : le monde entier — nous pouvons le dire avec fierté — nous regarde et chaque mouvement que nous faisons excite l'attention de toute l'Allemagne. Tous ceux qui, depuis douze ans, ont provoqué ces dissonnances, sont loués par la presse bourgeoise, comme de grands hommes d'État, de haute intelligence. On concentre aussi les louanges sur un groupe du parti, pour en écarter le reste. Cette forme d'encouragement s'est produite, il faut que je le dise, jusqu'à une limite qui touche au dégoût (*Applaudissements*). Ceux qui ont été loués de la sorte n'en peuvent rien : ils ne l'ont point voulu. Mais si pareille chose m'arrivait !. . — Cela ne peut pas m'arriver et je m'en réjouis, car aussi longtemps que je pourrai respirer, écrire, parler, il n'en sera pas autrement ! (*Applaudissements*). Je veux être l'ennemi à mort de cette société bourgeoise, pour en miner les conditions d'existence, pour la détruire, si je le pouvais ! (*Applaudissements*).

Sur bien des questions, Vollmar et moi, disait Bebel, nous sommes en désaccord, mais cela n'a jamais nui à nos relations personnelles, qui sont restées les plus amicales. Ce n'est pas une question de jalousie, ni de rivalité. Bebel critique ensuite le *Vorwaerts*, qui avait eu le tort de ne pas renseigner les camarades sur les tendances existantes dans le parti. Si cela ne s'était pas produit, on n'en serait pas arrivé là !

A propos d'un article de la *Gazette de Francfort*, qui disait que la question de la vice-présidence n'était pas encore mûre au sein des partis bourgeois, qu'il faudrait attendre que le parti socialiste se développât un peu plus dans le sens révisionniste, Bebel s'écrie :

Après le mal, le dédain ! On nous dirait alors : « Mais nous ne songeons pas du tout à vous donner la vice-présidence, vous vous êtes disputés des semaines pour rien ! » Ne serait-ce pas là la plus grande défaite morale (*Très bien*). Question de puissance ! Il doit s'agir d'augmentation de puissance, c'est toute la question du révi-

sionnisme ! On veut finalement gagner le pouvoir dans le gouvernement ; c'est ainsi qu'on pense des deux côtés des Vosges ; si nous avions un conseiller, un sous-secrétaire ou même un ministre dans le ministère ! — Qu'y aurait-il donc alors ? Admettons qu'on prenne un des meilleurs parmi nous, par exemple Vollmar, et qu'on en fasse un ministre de l'intérieur. Croyez-vous qu'il pourrait faire des projets de loi comme il le voudrait ? A ce moment, la bourgeoisie entière est là, elle a ses porte-paroles dans le gouvernement, et elle laisserait ainsi rentrer un socialiste ? Pareille chose ne serait à supposer, que si elle savait par ce moyen arriver à détruire le parti socialiste et à l'amener à devenir ce qu'il n'est pas ! (*Tonnerre d'applaudissements*).

L'empereur a fait cette note marginale à un rapport de son ambassadeur à Paris: « Si nous avions seulement un Millerand ! » Si on me le demandait, je dirais : « Nous avons Vollmar, il vaut Millerand ! Du moins sa tactique a une tendance à aller vers celle de Millerand et c'est là sa lourde faute. » Mais les choses suivent un autre ordre ici qu'ailleurs. Chez nous, à la dernière heure, il s'agit toujours de plier ou de rompre, et comme cela ne plie pas, cela rompt. Prenez le cas des avantages, qu'on se promettrait en haut lieu, en admettant un des nôtres au gouvernement, pour impressionner les classes ouvrières. Croyez-vous que cela irait sans concessions ? *Do ut des !* Ce principe politique, Vollmar le connaît mieux qu'aucun autre ! On aurait une part de pouvoir, moins importante que vous ne le croyez. On nous dirait : « *Rien pour rien !* Nous vous accordons des petites concessions, mais votez-nous le budget de l'Empire ! Nous vous accordons des concessions, mais votez les budgets de l'armée, de la marine, des colonies, de l'extérieur ! Acceptez les impôts indirects, les primes à l'exportation ! » Je l'ai déjà souvent répété : un gouvernement fort signifie un parlement faible. En fortifiant le gouvernement, ce dernier fortifié est bien plus à même de tout nous refuser.

Et passant à la question budgétaire, parlant des socialistes bavarois qui ont voté le budget :

Le révisionisme a surtout élu domicile au Sud de l'Allemagne ; ceci n'est pas dû à la situation de Munich-Capoue, ni à la bière qui rend plus bonhomme, mais à la situation économique, moins développée, du Sud (*Très juste*). C'est pourquoi le Sud ne doit pas dicter au Nord, économiquement plus développé, sa tactique.

Certainement la question du budget ne se pose pas dans les Etats

du Sud de l'Allemagne comme en Prusse, mais cependant les gouvernements des Etats particuliers sont les gouvernements dont se compose le Conseil fédéral. On pourrait tout au plus voter pour le budget, si dans l'Etat fédéré en question le suffrage universel direct, légal et secret, existait pour tous les corps représentatifs, si aucun parti bourgeois n'avait sur nous des privilèges politiques ; si les hautes Chambres qui sont partout le frein du progrès, étaient abolies ; si un socialiste pouvait parvenir à toutes les fonctions de l'Etat. Oui, si ceux qui appartiennent à l'armée pouvaient sans crainte se déclarer socialistes ; si la liberté de la presse était complète ; si toutes ces conditions étaient réalisées, je me demanderais encore si je dois voter le budget. Je demanderais en outre au gouvernement en question : Quelle est votre attitude à l'égard de l'Empire ? Et la loi contre les socialistes n'a-t-elle pas été pendant douze ans maintenue par vous ? Quelle est l'attitude de ces gouvernements dans les questions militaires, maritimes et coloniales ? Voilà ce que je devrais d'abord me demander. Est-ce qu'un jour un camarade ne m'a dit au groupe parlementaire : Croyez vous donc qu'à la longue nous pourrons refuser le budget de l'Empire ? (*Ecoutez ! écoutez ! Grand mouvement*). Comment est-il possible que l'on mette en question de la sorte ce qui est la base de notre combat ? (*Vive approbation*). Si l'on continue toujours et en toute occasion dans cette voie, le vieux socialisme n'existera plus !

Puis, critiquant Vollmar pour son attitude dans la question bavaroise, dans la question de l'unité des chemins de fer, Bebel poursuivit :

Quand des hommes de l'importance de Vollmar arrivent ainsi à prendre de fausses décisions, il faut commencer à croire que le hasard n'y joue pas le seul rôle, mais bien que la pensée et l'action ont changé à l'égard des principes de naguère. Le révisionisme excelle dans une modestie exagérée. C'est même son signe caractéristique principal. Avec la moindre chose il est content : seulement pas de hâte, pas d'agitation, tout calme, pour que les masses ne soient pas mises à contribution !

Ils pensent comme ceci : « Plus nous serons modestes, plus nous gagnerons aisément ». Et moi je pense : « Plus nous serons modestes, plus nous obtiendrons moins ! » (*Approbations*). Marx a dit dans le *Capital* que si l'on ne peut sauter une phase de l'évolution, l'on peut cependant en abréger la durée. Il n'y a point de politicien réaliste aussi méconnu dans nos propres rangs que Marx.

Toute notre action est concentrée dans le but d'abréger les phases d'évolution, pour amener la société socialiste. Chez les révisionnistes, au contraire, l'on dit : « Pas si vite, ralentissez ! » Ce ne sont pas là les expressions propres, mais c'est le sens : « Les masses ne sont pas encore mûres, etc., etc. »

Ah ! ce point de vue mesquin, cette étroitesse, cette timidité, cette façon de toujours temporiser, de tranquilliser, de faire de la diplomatie, de faire des compromis ! C'est, d'un mot, la tendance à se rapprocher de la classe bourgeoise, la conciliation avec les partis bourgeois ! Voilà ce que veulent ceux qui s'appellent révisionnistes !

Et, concluant :

Croyez-vous, camarades, que j'aie l'idée que le révisionnisme puisse triompher dans notre parti ? Non, le succès, il ne l'aura pas, car il ne fait que du mal. Il divise nos forces, il arrête notre développement, il engendre la discorde, il nous fait nous combattre réciproquement ! Que de camarades qui se laissent égarer !

L'orateur ne conteste pas l'honnêteté de ces camarades, mais cette tendance se trouve surtout chez les intellectuels et les prolétaires dont la situation est la meilleure.

Il exprime l'opinion que si on voulait faire l'expérience du révisionnisme dans le prolétariat, le révisionnisme aurait certes un bel état-major, mais une bien petite armée.

Nous allons toujours vers de plus fréquentes discussions au sein de la fraction parlementaire. C'est pourquoi notre tactique a besoin d'une ligne de conduite précise, qui me semble bien exprimée dans la résolution que je présente à vos suffrages. Votez-la, avec une majorité écrasante, et je suis persuadé qu'avec cette ligne de conduite et les mesures nécessaires pour amener la clarté et la vérité sur certaines questions, le Parti socialiste poursuivra sa route victorieuse, et qu'il remplira de la façon la plus brillante, sa mission historique (*Tonnerre d'applaudissements*).

La résolution que Bebel, Singer et Kautsky présentèrent était ainsi conçu :

Le Congrès entend que le groupe parlementaire socialiste fasse valoir le droit qui lui appartient aux postes de vice-président et de secrétaire du Reichstag, en présentant des candidats à lui ; mais il refuse de se soumettre à des obligations de déférence envers la

Cour ou de subir quelque condition que ce soit non imposée par le statut constitutionnel ou le règlement du Reichstag.

Le Congrès condamne de la façon la plus énergique les tentatives révisionnistes tendant à changer notre tactique éprouvée et glorieuse, basée sur la lutte de classe, et à remplacer la conquête du pouvoir politique de haute lutte contre la bourgeoisie par une politique de concessions à l'ordre établi.

La conséquence d'une pareille tactique révisionniste serait de faire d'un parti qui poursuit la transformation la plus rapide possible de la société bourgeoise en société socialiste — d'un parti, par suite, révolutionnaire, dans le meilleur sens du mot — un parti se contentant de réformer la société bourgeoise.

C'est pourquoi le Congrès, persuadé, contrairement aux tendances révisionnistes existantes, que les antagonismes de classe, loin de diminuer, vont s'accentuant, déclare :

1° Que le Parti décline toute responsabilité quelque qu'elle soit dans les conditions politiques et économiques basées sur la production capitaliste et ne saurait, par suite, approuver aucun des moyens de nature à maintenir au pouvoir la classe dominante ;

2° Que la démocratie socialiste ne saurait accepter aucune participation au gouvernement dans la société bourgeoise, et ce, conformément à l'ordre du jour Kautsky voté au Congrès international de Paris en 1900.

Le Congrès condamne, en outre, toute tentative faite pour masquer les antagonismes de classe toujours croissants, à l'effet de faciliter un rapprochement avec les partis bourgeois.

Le Congrès compte que le groupe parlementaire socialiste se servira de sa puissance accrue, tant par le nombre augmenté de ses membres que par l'accroissement considérable de la masse d'électeurs qui le suivent, pour persévérer dans sa propagande sur le but final du socialisme et, conformément à notre programme, pour défendre de la façon la plus résolue les intérêts de la classe ouvrière, l'extension et la consolidation des libertés politiques, pour revendiquer l'égalité des droits pour tous ; pour continuer, avec plus d'énergie que jamais, la lutte contre le militarisme, contre la politique coloniale et impérialiste, contre toute espèce d'injustice, d'asservissement et d'exploitation et, finalement, s'employer énergiquement à perfectionner la législation sociale et à rendre possible à la classe ouvrière l'accomplissement de sa mission politique et civile.

Le suivant orateur fut *Vollmar*. Vollmar déclara qu'il n'en appellerait pas aux sentiments, mais seulement à la

froide réflexion, qui offre plus de garanties pour un débat de ce genre.

Et il aborda *ex abrupto*, résolument, la question vice-présidentielle :

J'ai déjà, dans mon discours de Munich, exprimé l'opinion que la façon dont Bernstein a été attaqué m'a moins que plu, et si j'ai parlé, c'est que je n'ai pas l'habitude, quand tous se jettent contre un, d'aider à l'écraser. A mon avis, la proposition de Bernstein en elle-même et le moment qu'il a choisi étaient maladroits ; mais il est indiscutable que Bernstein avait le droit, lá liberté d'émettre son idée, comme n'importe quel camarade dans son organisation.

Vollmar polémise ensuite contre Bebel. Le reproche de ce dernier pour la façon dont on organise les réunions à Munich est injuste, car on n'a pas besoin, pour cela, de demander son autorisation. Bebel est également mécontent de ce que l'on ait, au cours de la discussion, touché à la question de la liberté de pensée. Il a dit dans son article : « Avec ce cri revenant sans cesse, que la liberté de pensée est en danger, on donne au Parti un témoignage de faiblesse » :

Oui, c'est vrai, on fait cela, mais ce ne sont pas ceux qui la demandent, mais bien ceux qui l'empêchent.

D'ailleurs, Bebel n'est pas qualifié pour cela, lui qui a réclamé à cors et à cris, quand son article lui a été refusé au *Vorwaerts* :

Depuis des années, on nie chez nous, qu'il existe un danger pour la liberté de pensée. Camarades, le droit de coalition est aussi sur le papier, mais entouré de tant de pièges, qu'il ne me sert à rien ; il en est de même avec la liberté de pensée, elle ne me sert à rien, quand elle est sur le papier seulement. Ce n'est pas une liberté de pensée, quand l'un ouvre la bouche pour dire quelque chose qui pourra ne pas plaire à d'autres, et que ces autres se jettent alors sur lui comme une bande de loups, pour le désigner comme un ignorant ou un criminel. Un pareil droit ne vaudrait pas plus que le droit de se plaindre dans l'armée. Là, on dit : Tu as le droit de te plaindre, mais si tu le fais, on t'envoie au diable !

C'est ainsi, dit Vollmar, qu'on a agi vis-à-vis de Bernstein ; c'est fait pour vous enlever le plaisir d'exprimer son opinion !

C'est la raison pour laquelle Vollmar a parlé à Munich et aussi parce qu'il a été le premier dans la fraction qui ait eu l'idée de la vice-présidence.

Vollmar, déclare qu'une légende s'est formée autour de son discours de Munich :

Il est certain que la question n'est pas de premier ordre, et je suis sûrement un des derniers qui lui ajouteraient une importance; mais quelle que soit la tournure que prendraient nos discussions parlementaires, notre devoir est d'utiliser avec une ardeur nouvelle tous les facteurs pour l'extension progressive de notre influence et la conquête du pouvoir politique.

Voilà, dit-il, les idées qu'il a exprimées à Munich et cela ne doit pas prêter à aucune équivoque. Il est d'avis, que chaque poste du genre de la vice-présidence n'est jamais négligeable pour notre influence au Reichstag :

Si en réalité cette vice-présidence n'avait pas d'importance, pourquoi la demandez-vous tous, sans obligation du cérémonial ? C'est que ce n'est pas notre bon droit qui le réclame seulement, mais aussi un sentiment pratique. Il y a donc quand même un besoin réel dans cette revendication !

La vice-présidence en elle-même n'est d'ailleurs plus à espérer, grâce à une partie de notre discussion et à l'attitude des partis bourgeois.

Bebel ayant dit dans un article, que sous une République démocratique, la question aurait un autre caractère, Vollmar s'en empare pour faire cette explication, qui pourra donner à réfléchir à vos Jaurès et à vos Millerand, d'autant plus qu'elle vient de la bouche de celui qui leur a toujours paru l'apôtre du ministérialisme en Allemagne :

Bebel prétend que Göhre et moi avons dit que la forme d'Etat est accessoire et nous dépeint un tableau brillant de ce que serait l'Allemagne républicaine. D'après ce tableau, nous aurions presque tout ce que demande la seconde partie de notre programme. Je m'étonne qu'un représentant de la conception matérialiste de l'histoire puisse dire pareille chose. Que ce soit Empire ou République, la majorité

actuelle ne change pas ! Ceci dit, en passant. La question de la République est très intéressante, et elle n'est indifférente à personne ici, mais je crois qu'elle n'est pas encore d'actualité pour nous. Je tiens cependant à expliquer et à préciser ce que j'ai déjà dit à Munich.

Nous ne sommes pas des républicains bourgeois, qui s'épuisent dans le problème de la forme de l'Etat, car les conditions sociales nous paraissent plus importantes. Je vous demande si cette phrase peut donner lieu à être reprise par le censeur qui veille jour et nuit, le crayon rouge à la main.

Le développement de la forme de l'Etat est certainement importante, car sans cela nous ne serions pas démocrates, mais ce n'est pas la question primaire, car sans cela nous ne serions pas socialistes !

Quittant le terrain de la vice-présidence, Vollmar fit l'historique de l'évolution politique du socialisme à travers les lois protectrices du travail, le Seniorenconvent, le programme de Gotha, les syndicats, les lois d'assurance ouvrière, les élections communales, les compromis pour les élections au Reichstag et Landtag et conclut :

Excusez cette dissertation historique, mais elle était nécessaire. Vous voyez par elle que notre mouvement n'a rien d'invariable, mais qu'il est toujours en plein développement, que nos opinions, tant sur les questions de principe que sur les questions de tactique, subissent des changements continuels. Et ce procès n'est pas encore terminé et ne se terminera jamais, car entre aujourd'hui et le but final, il y aura bien des choses qui ne se laissent pas concevoir maintenant. De tout ce développement, on devrait tirer les conséquences : être plus prudent et ne pas tomber, aussitôt qu'une opinion s'émet, dans le monde des fantômes.

Au lieu de cela, à peine le Parti sort-il d'un combat, où il a été démontré que notre unité et notre force n'ont jamais été aussi grandes et que dans toutes les questions de politique pratique nous sommes d'accord, on vient pousser le vieux et stupide cri d'alarme, que le Parti est en danger !

Et Vollmar reprenant les paroles de Bebel, déclare qu'il n'existe entre ce dernier et lui, aucun différent réel.

Cette action révisionniste, ce gouffre au sein du Parti, la fin de l'unité, Vollmar prétend que tout cela n'existe pas :

Il ne néglige certainement pas le sentiment des masses, dont Bebel parle, mais le peuple peut également se tromper. Sur des données si vagues je ne peux m'engager. Je me casserais la tête encore longtemps, si je ne connaissais Bebel que depuis hier.

A partir de ce moment, Vollmar prononce un réquisitoire contre Bebel.

Parlant du tempérament vif de Bebel, il dit :

Nous avons des tempéraments différents et nous envisageons par la suite la même chose de diverses façons. Je ne suis pas si amoureux de mon caractère, pour croire que tous doivent avoir le même. Pour cela, je me suis rendu compte, et surtout dans ces derniers jours, qu'une volonté concentrée, qui veut se gagner les pensées, qui vise un seul point, aboutit à de tout autres résultats que par la réflexion et le calme. Nous avons des tempéraments différents et cela vaut mieux !

Depuis longtemps j'ai été attaqué par Bebel et je n'ai rien dit, mais à la fin, on perd la patience !

C'est alors une flèche après l'autre que Vollmar décoche contre Bebel. En voici, les principales :

Dans un parti démocratique personne n'oserait prendre une pareille position d'exception !... Un tempérament impulsif et violent ne nuit pas seulement sur les trônes des rois, mais aussi sur les trônes de parti !...

Celui qui veut diriger les choses et les hommes doit d'abord savoir se diriger soi-même ! Et celui qui, comme Bebel, est pointilleux pour sa personne, ne devrait pas l'être pour les autres ! Bebel a beaucoup fait pour le Parti et fait beaucoup, mais il y en a encore d'autres que lui qui risquent leur vie, leur santé, leur temps !

Bebel parle, dans les derniers temps, d'une façon autoritaire, dans le Parti. Il juge tout et tous, hommes et femmes, camarades et non camarades, et pas seulement leur action politique, mais leur honorabilité ! Il divise les camarades en socialistes de première et de seconde qualité, les intellectuels et les prolétaires !

Il ne se contente pas non plus de cela, mais il se permet aussi de diviser des parties entières de l'Empire : le Bade, il voudrait le flanquer dans le lac de Constance ! Munich est appelée la Capoue du socialisme ! Le Sud est moins développé que le Nord, vieil argument de Bismarck ! Tout le monde n'est pas Prussien !

Reprochant ensuite à Bebel son attitude dans la question bavaroise, Vollmar s'exclame :

Je vous demande, sur quel ton Bebel parle à tout le Parti ? « Je ne pourrai souffrir », je lui « laverai la tête », j'ai les « masses pour moi », je demanderai « des comptes ». Je ! Je ! et encore je ! Est-ce la parole d'un égal à égaux, ou plutôt celle d'un dictateur ? (*Bruits*). C'est ainsi que Cromwell parlait au Parlement (*Grand tumulte*). Il fallait que cela fût dit une fois !

Vollmar essaye ensuite de montrer comme Bebel était retourné jusqu'à douze ans en arrière, pour expliquer la tendance révisionniste.

Vollmar raconte aussi que dans la fraction parlementaire les discussions sont fréquentes, mais que la fraction a toujours été libre en conseil, unie dans l'action. De tout temps ces diversions existaient, mais Bebel depuis quelque temps est souvent en minorité. Passant au ministérialisme, il dit :

Bebel a visé hier le millerandisme. Il a été assez aimable de vanter mes qualités et de m'égaler à Millerand, sur quoi je proteste modestement, n'ayant pas les qualités qu'il faut pour l'être. Bebel a ensuite dit que je serai le vrai Millerand de l'Allemagne. Je vous en remercie, d'abord parce que le siège du gouvernement étant à Berlin, je me connais une bien plus agréable résidence (*Rires*).

Donc, Bebel nous annonce le millerandisme. A ce sujet, il faut que je vous rappelle un incident de la discussion du dernier budget au Reichstag. Le chancelier citait un rapport de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, sur un entretien que ce dernier avait eu avec le ministre Millerand. Celui-ci s'était exprimé dans un sens très favorable aux lois ouvrières allemandes. A cette occasion, le chancelier a dit, qu'on lit également dans ce rapport que la bourgeoisie française n'est pas disposée à l'amélioration de la classe ouvrière. A ce moment Bebel s'exclama : Comme chez nous ! Le chancelier répondit : Tiens, quel hasard, l'empereur a mis sur ce rapport une note autographe disant : « Comme chez nous », et il conclut : « Je vous souhaite un Millerand ! ». Vous avouerez que si le millerandisme est quelque chose de dangereux, Bebel aurait dû le proclamer du haut de la tribune. Pas du tout ! Il parla au contraire, en ces termes : « Je ne sais pas si le chancelier a voulu dire par là, qu'il prendrait un des nôtres comme collègue au ministère, s'il en trou-

vait un de dispose ; mais il est une chose que je puis vous dire, c'est que si ce Millerand allemand rentrait socialiste dans le ministère, socialiste il devrait rester, sinon il serait aussi maltraité que les autres ministres ! »

Je répète, s'il y avait dans ce sens un danger, Bebel aurait dû dire : Il n'y a pas à y songer, il n'y a pas à traiter ! Dans la même séance, le chancelier expose un magnifique programme de politique sociale, où il parlait du rôle de l'Etat dans l'atténuation des antagonismes de classe. Bebel répondit : Un beau programme, et si « M. le chancelier veut y mettre de son autorité, pour l'exécuter, il trouvera chez nous, chez les socialistes, ses meilleurs alliés ! ». Si j'avais dit cela, on me crierait trahison ! abandon de principes !

Puis passant de Bebel à Kautsky, qu'il appelle « Parteiprofessor », Vollmar critique sa manière d'écrire contre tout ce qui est suspect de révisionnisme.

Il s'étonne ensuite de ce qu'on l'appelle bernsteinien, lui qui n'a parlé que deux fois pour Bernstein. Kautsky a cherché une formule précise, en disant que les révisionnistes veulent la conciliation avec les partis bourgeois. Vollmar nie cette tendance. Elle n'existe pas. Pour la liberté de pensée et de critique, Vollmar dit s'élever contre Kautsky, qui, selon lui, veut le museler :

Cela m'est indifférent que la muselière soit policière, religieuse ou démocratique !

Examinant la résolution Bebel, Kautsky-Singer, Vollmar expose :

Le premier point, le parti l'a tranché ; je n'y reviens plus. J'arrive aux mots « tendances révisionnistes ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Avec des expressions si vagues, je ne peux rien entreprendre. Pour ce qui est de moi, je n'ai jamais été bernsteinien ni bebelien, ni marxiste ; je n'ai pas de goût pour ces « istes » et « ien » ; ce qui me suffit, c'est que je sois un socialiste ! (*Très-bien*) Cette expression est donc fausse, comme toute la phrase qui est un fantôme : « Les tentatives révisionnistes tendant à changer notre tactique éprouvée et glorieuse, basée sur la lutte de classe, et à remplacer la conquête du pouvoir politique de haute lutte contre la bourgeoisie par une politique de concessions à l'ordre établi. » Où et quand, moi ou un de mes amis, avons émis pareille prétention ? J'ai toujours affirmé

que la conquête du pouvoir ne se ferait que par la socialdémocratie. Et l'alinéa 3 : « La conséquence d'une pareille tactique *serait*, etc. » Si les tendances incriminées existaient, alors bien, la conséquence *serait* mauvaise. Mais ces tendances n'existent pas !

L'alinéa 4, ayant trait au rapprochement avec les partis bourgeois ? Qui a élevé cette prétention ? Je ne connais personne.

Camarades, les trois alinéas sur le révisionnisme sont faux, car je ne connais personne qui ait tenté ce qui est visé, et ce révisionnisme ne s'applique à personne !

Si j'étais un esthète, je dirai de cette résolution, à cause de ses défauts : « Absolument inacceptable ! » mais pratiquement, on n'agit pas selon des préoccupations esthétiques.

Je crois le tout faux, mais si cette résolution peut tranquilliser les camarades en empêchant l'éclosion de principes qui n'existent pas actuellement, mais qui pourraient venir, je comprends cette motion et ne m'y opposerai pas.

Vollmar critique alors le mot qu'il dit vague d'« intérêt de la classe ouvrière ». Il voudrait y voir un programme de politique sociale. Il rappelle encore une fois que souvent Bebel et lui sont d'accord et que le révisionnisme n'est qu'un fantôme. Il termine :

Je suis au bout ! Si vous voulez prononcer un verdict, sur une chose qui ne vous plaît pas, que vous appelez révisionnisme et qui est faussement admise, sur des principes préjudiciables et qui, s'ils existaient, seraient énergiquement combattus par moi, c'est une chose à part, qui par l'adoption de la résolution se trouve réglée !

Si on veut en faire, continue-t-il, une question visant des personnes, alors c'est autre chose. Mais il n'y trouve pas cette intention. Il existe un mécontentement provoqué par le fait que des camarades jeunes dans le parti sont arrivés trop vite aux situations en vue. Tout ce mécontentement s'est accumulé et a provoqué cette crise, qui nous forçait à nous expliquer. Des deux côtés, on a fait des bêtises... :

Je veux dire que si la résolution est acceptée, tout sera fait pour tranquilliser et éclairer les camarades. Je crois que le Congrès se rangera à l'idée — contrairement à Bebel — que jamais le Parti n'a eu aussi peu de raisons à entamer une discussion de principes

qu'aujourd'hui, que jamais son unité et son union n'ont été aussi grandes qu'aujourd'hui !

Le parti reconnaîtra qu'en face des devoirs nouveaux qui s'imposent à nous, il est grandement temps de cesser cette lutte intestine, car les devoirs qui nous appellent demandent toutes nos forces, toute notre énergie, de sorte que chaque activité sera mise à contribution. Comme il est dit dans la Bible, on peut servir Dieu de différentes manières !

Dans les milieux industriels, on agira autrement que dans les milieux agricoles, dans le Sud autrement que dans le Nord, mais partout nos forces seront employées à converger vers le but commun.

J'espère que le Congrès saura après cette explication nécessaire et peu agréable que nous avons eue, en tirer les conséquences et nous renvoyer, chefs de droite et de gauche, à nos postes, aux postes devant l'ennemi, pour le combat en commun ! (*Applaudissements prolongés*).

Les deux leaders du socialisme allemand ayant exposé leurs points de vue respectifs, la discussion générale s'ouvrit par un discours de *Kolb*, délégué de Carlsruhe, qui après avoir effleuré la question de la vice-présidence, émit sur la tactique l'idée que le révisionnisme n'est pas une question spécifiquement allemande, mais internationale, que Kautsky a le sens théorique mais ignore la pratique, que toute la question n'est que de savoir si la théorie révolutionnaire de Kautsky prévaudrait la théorie évolutionniste de Bernstein. Au sujet de ce dernier point, Kolb s'étendit assez longuement, sans dire de choses nouvelles. D'après Kolb, le révisionnisme est également un fantôme. *Stücklen*, *Meist*, *Katzenstein* appuyèrent dans leurs discours le point de vue radical.

Katzenstein émit certaines idées qui méritent l'attention :

De quoi s'agit-il dans toutes ces questions ? On n'a certainement pas su définir exactement le sens du révisionnisme. Mais on sait qu'il y a quelque chose : une tendance allant une fois de ce côté-ci, une autre fois de ce côté-là, hors de notre tactique habituelle. C'est ainsi que nous avons les questions de la vice-présidence, du budget, du ministérialisme français, lequel d'ailleurs en arrive déjà à la défense de la Revanche ! Nous repoussons tout ce qui est destiné à ébranler

notre tactique intransigeante. On oppose à la tactique révolutionnaire la conception matérialiste de l'histoire, la nécessité du lent développement « naturel ». L'homme n'est pourtant pas une nature aveugle; il peut influencer son développement. C'est ainsi qu'il est faux d'identifier développement naturel et développement lent... La société socialiste ne naîtra pas d'un acte révolutionnaire seul. Une révolution peut détruire; seul un développement dirigé avec méthode peut créer.

Et parlant de l'éducation du prolétariat en vue de la société future, il ajoute :

Nous devons fortifier au sein de la société actuelle les syndicats et les coopératives, qui apprendront au prolétariat à se diriger.

Après *Katzenstein*, *Timm*, délégué de Munich, prit la parole pour polémiser contre Bebel et ses accusations, — en particulier contre celle des ouvriers « aux situations améliorées » expression blessant les chefs de syndicats ouvriers. Puis, examinant le révisionnisme, il déclara que cette expression n'est pas admissible, ne pouvant atteindre personne. Si on veut viser le travail pratique, dit-il, encore moins, car on ne peut délimiter où commence et où finit la pratique. Puis, défendant son idée des projets de loi élaborés dans la fraction parlementaire, il quitta la théorie pour entrer dans le domaine personnel, en lançant au sein du Congrès une nouvelle pomme de discorde, en accusant les délégués berlinois qui ne voulaient plus de *Auer* dans le Comité directeur.

Auer, un des vieux camarades affichant un révisionnisme discret, s'accusant surtout par sa collaboration à la revue révisionniste *Sozialistische Monatshesse*, n'eût pas de peine à s'expliquer.

Spirituel et enjoué, il retourna la balle que *Bebel* lui avait envoyée au sujet des louanges adressées par la presse bourgeoise, dont *Bebel* avait été également déjà l'objet.

S'occupant de la tactique, il repoussa le plan des projets de loi de *Timm* aussi peu pratique que volumineux. *Auer* confirma l'action parlementaire de *Bebel*. Tous nous légiférons,

nous dévions seulement de temps à autre dans la discussion de la question du jour :

Jamais le Parti n'a été autant d'accord : il n'existe aucune divergence de principe. Des différences de tempérament seules sont réelles et il se peut aussi que des mots maladroits sont tombés.

Bernstein, dit *Auer*, est un excellent camarade, fournissant un travail méritant tous les éloges, mais un maladroit, car il tape toujours à côté.

Si Bernstein doit être le chef révisionniste, vous pouvez dormir tranquille, il veillera à ce que les arbres ne poussent pas dans le ciel !

Les révisionnistes ont combattu côte à côte avec les radicaux dans la lutte électorale. Et continuant :

A quoi reconnaît-on un soi-disant révisionniste ? Comment est donc fait un révisionniste ? (*Hilarité*). Montrez m'en un, s'il vous plaît ! Je n'en ai jamais vu, et je ne sais pas à quoi on les reconnaît ; qu'est-ce que c'est donc qu'un révisionniste ?

Un certain temps, j'ai cru que l'épithète révisionniste revenait aux critiques du programme d'Erfurt. Après les déclarations qui ont été faites à ce sujet, je n'ai plus lieu de le croire. Qu'est-ce qui reste alors ? J'ai réussi à discerner dans les articles et discours tenus contre les révisionnistes, deux points qui sont : l'abandon de l'esprit de lutte de classe, et le rapprochement des socialistes et des partis bourgeois. Si cela était, je ne pourrais dire qu'une chose : Celui qui a justifié cette double accusation, celui-là a fait acte de trahison au parti ! (*Applaudissements*). On m'a désigné, moi aussi, comme révisionniste. Mais si ces deux points servent de prémisses à cette appellation je proteste, car c'est une calomnie ! (*Gwhre* : On nous calomnierait tous alors !)

Après cela, *Auer* s'élève contre l'idée, qu'on aurait joué la comédie comme le disait Bebel et il conclut :

Pensez ce que vous voudrez, mais il y a une chose, que je vous dirai quand même : Celui qui prétend que j'abandonne le point de vue de la lutte de classe, celui qui prétend que je veux le rapprochement avec les partis bourgeois, celui-là est un menteur, un calomniateur !

Dans une série d'observations personnelles, les Berlinois protestèrent contre l'idée qu'on leur prêtait à l'égard d'Auer et déclarèrent que c'était une grossière calomnie.

Le débat sur la tactique reprit de nouveau par l'intervention de *Kautsky* qui l'éleva jusqu'à la théorie, en expliquant alinéa par alinéa, la motion présentée. Il polémisa d'abord contre *Vollmar* qui l'avait combattu en lui prêtant des idées fausses. *Vollmar* avait dit :

Kautsky écrit : La nouvelle méthode n'est pas autre chose qu'une révolution contre l'unité du parti. Je dis : l'unité du parti c'est l'opinion de Kausky, la nouvelle méthode est donc la révolution contre Kautsky.

A cela, *Kautsky* répondit :

Qu'ai-je voulu dire, sinon que la nouvelle méthode va contre l'unité du parti, car elle exerce une action dissolvante ? Cela se voit surtout là où elle est depuis peu de temps en pratique.

En France, le ministre socialiste fut d'abord placé en dehors du contrôle du parti. Puis, au Congrès de Tours, les députés suivirent. Ainsi la désorganisation du parti s'accomplit. Chaque député n'est plus responsable que devant ses électeurs. C'est l'anarchie la plus complète, adaptée aux besoins des chercheurs de mandats.

On nous prête des idées personnelles, poursuit-il, dans la rédaction de la résolution. C'est faux, ce que nous voulons, ce n'est pas frapper des personnes, mais faire fixer par le Congrès l'opinion socialiste.

Kautsky s'élevant contre l'idée qu'il n'existe pas de révisionnisme, nie qu'il soit question de personnalités, ce qui rendrait attristants les débats, car de haines personnelles, il ne doit pas y en avoir ! C'est uniquement une question de principe dont il s'agit.

Il explique alors, d'après l'argumentation de l'opinion soutenue par *Kolb*, la genèse du révisionnisme, et examine la résolution en elle-même.

Au sujet du deuxième alinéa :

Nous avons vu, déclare-il, que les révisionnistes représentent la tendance qui veut éviter les conflits, et chercher la marche en

avant du prolétariat dans l'action légale et pacifique. Cette action, nous la désirons tous, mais il ne faut pas l'exagérer. Sur quel terrains aurons-nous les plus grands conflits ? Sur le terrain même du pouvoir. Le pouvoir, c'est l'organisation par laquelle les classes possédantes retiennent opprimées les classes non possédantes. Les syndicats sont certes essentiels, mais admettons que leur puissance vienne à être dangereuse à la bourgeoisie, à l'aide du pouvoir on pourra aller jusqu'à les détruire. Rappelez-vous l'Angleterre ! Ensuite le socialisme communal ! Certes, nous pourrons faire des progrès dans la commune ; mais le pouvoir y fixera toujours des limites.

La possession du pouvoir est décisive. Et c'est seulement par la conquête que nous pouvons réaliser le socialisme. *Kolb* dit : « Nous devons *forcer* la bourgeoisie à partager avec nous le pouvoir. » Je ne puis forcer que quand je suis le maître ! Quand nous serons les maîtres, alors nous n'aurons plus besoin de partager avec la bourgeoisie. Si nous voulons partager le pouvoir, alors nous devons persuader une partie de la bourgeoisie qu'il est utile pour elle que les socialistes participent au pouvoir.

Ceci n'est possible que par conciliation avec la bourgeoisie, tendance que notre résolution flétrit.

A l'aide de nombreux exemples pris surtout dans le socialisme français, *Kautsky* étaye solidement cet argument. Pour la conciliation avec les partis bourgeois, il faut en vertu de la conception matérialiste de l'histoire en tirer la conséquence que les contrastes de classes s'atténuent. Ce n'est pas le cas, ainsi que le prouvent une foule d'exemples que *Kautsky* cite à l'appui. Il termine en recommandant l'adoption de la résolution tout entière.

A *Kautsky* succéda son célèbre adversaire *Bernstein*.

Celui-ci défendit très longuement la question de la vice-présidence sous toutes ses formes, mais trop longuement, pour que nous puissions nous y étendre. Quant au révisionnisme, il le confina dans le domaine théorique et le nia dans celui de la pratique, car la théorie doit plus au mouvement pratique que le mouvement à la théorie. La révision ne peut s'appliquer que sur quelques parties de nôtre programme.

Bernstein s'éleva contre l'idée que la bourgeoisie forme un bloc anti-ouvrier. Elle est divisée elle-même, dit il, et

certains partis libéraux ne nécessitent pas la lutte qu'on mène contre eux. *Bernstein* ne votera pas la résolution, car elle n'est pas pratique pour l'avenir.

Après des explications personnelles, on arriva au vote.

Par 288 contre 11 voix la résolution *Kautsky-Singer-Bebel* fut adoptée avec l'amendement suivant :

Le Parti décline toute responsabilité sur les conditions politiques et sociales, qui ont pour base la production capitaliste, et repousse par ces motifs tout crédit pouvant maintenir la classe régnante au gouvernement.

La social-démocratie, conséquemment à la résolution *Kautsky*, du Congrès international de Paris de 1900, ne peut partager le pouvoir au sein de la société bourgeoise.

Parmi les onze votants de l'opposition nous citerons : *Berstein*, *Gertrude David*, *von Elm*. Tous les autres révisionnistes votèrent la motion.

8° *Élection du Comité Directeur.*

Bebel et *Singer* furent réélus présidents, *Pfannkeuch* et *Auer* secrétaires, *Gerisch* caissier. Comme contrôleurs furent élus : *Meister*, *Kadeu*; *Bock*, *Brühne*, *Zetkein*, *Könen*, *Geck*, *Ehrhardt* et *Pfarr*.

Le prochain Congrès aura lieu à Brême.

9° *La fête du 1er mai.*

La manifestation du 1er mai, laissant, au point de vue de son observation, beaucoup à désirer, on voulait en reporter la date au premier dimanche de mai, date à laquelle les ouvriers n'auraient aucun empêchement d'y participer.

Après un court débat, le Congrès confirma la résolution de Munich de 1902.

Après l'examen rapide d'une foule de propositions pour le moment sans importance, le Congrès se sépara, après une allocution de Singer au chant de la *Marseillaise des ouvriers*.

Les travaux du Congrès de Dresde ont été obscurcis par l'explosion nécessaire d'une atmosphère surchauffée depuis

quelque temps. L'orage passé, les nuages se sont dissipés devant l'idée du socialisme uni, prêt à accomplir sa tâche émancipatrice. Le Congrès de Brême en 1904 en verra les fruits.

A. BLUMMER

BELGIQUE

La Situation Présente du « Parti Ouvrier Belge » (1)

Dans ce rapport sommaire, sur la situation présente du socialisme en Belgique, je songe moins à décrire les institutions bien connues, à apporter des chiffres que l'on peut trouver aisément dans les publications officielles du Parti, qu'à faire connaître l'état d'âme de nos militants, à caractériser, aussi objectivement que possible, les tendances qui se manifestent au sein du prolétariat.

Immédiatement après l'échec du mouvement pour le suffrage universel, en avril 1902, on voyait généralement que les partis d'opposition, un instant rapprochés pour la communauté de leurs griefs, suivaient désormais leur chemin, sans plus tenter de jeter des passerelles sur le fossé qui les sépare.

L'événement, d'ailleurs, a confirmé partiellement ces prévisions : les socialistes, d'une part, se souviennent de la conduite des bourgeois libéraux, lors des grèves d'avril, et plus que jamais, se rendent compte de la vérité de cette parole du vieux Léopold I : « Le libéralisme est un banc de sable sur lequel il est impossible de rien fonder ». D'autre part, les radicaux et les libéraux proprement dits (doctrinaires) semblent depuis quelque temps chercher l'oubli de leurs querelles et s'efforcent de reconstituer l'unité libérale de jadis.

---

(1) Voir le compte-rendu du dernier Congrès du Parti Ouvrier Belge, dans le n° du 15 juin du *Mouvement socialiste*.

Il est vrai que les uns souhaitent cette union pour arriver au suffrage universel et au renversement de la majorité catholique, tandis que les autres n'y voient qu'une machine de guerre contre le socialisme et s'accommodent, on ne peut mieux, de la conservation du vote plural, dont ils profitent et de la perpétuation du gouvernement clérical, qu'ils préfèrent au fond, à un gouvernement démocratique, plus ou moins prisonnier des socialistes.

Dans la classe ouvrière, par contre, l'exaspération contre les cléricaux ne fait que grandir. En Wallonie, surtout, où le libéralisme est réduit à l'état de monnaie d'appoint, de facteur politique presque négligeable, nous assistons, en ce moment, à une véritable explosion d'anticléricalisme.

La résistance du gouvernement au suffrage universel, l'hypocrisie répugnante de sa législation sociale, la lutte acharnée que les prêtres et les industriels catholiques mènent contre les œuvres socialistes, les exemples qui viennent de France et qui impressionnent d'autant plus que la lecture des journaux français est fort répandue, contribuent puissamment à entretenir et à développer les dispositions d'esprit, que l'on peut regretter, à certains points de vue, mais dont il est impossible de méconnaître l'existence.

Il suffit, par exemple, de lire les correspondances régionales du *Peuple*, qui reflètent, plus directement que la rédaction centrale, les aspirations des milieux ouvriers, pour trouver, quotidiennement, des appels à « l'union de tous les anticléricaux contre l'ennemi commun » et des reproches aussi acerbes que naïfs aux libéraux qui sacrifient leurs convictions politiques à leurs intérêts de classe.

Pareils sentiments, du reste, sont aisément explicables, dans un pays où le nombre des conservateurs libéraux est considérablement réduit, où le cléricalisme s'identifie, de plus en plus, avec le capitalisme, où les vices du régime électoral et la nécessité de conquérir le suffrage universel rendent, malgré tout, inévitables, des coalitions ou des rapprochements temporaires avec les partis bourgeois, qui se réclament de la démocratie.

Mais, ceux qui aiment les situations claires, qui attachent une importance prépondérante au développement de la conscience de classe du prolétariat, ceux, et nous en sommes, qui détestent le confusionnisme et craignent de voir certains socialistes s'absorber dans l'action anticléricale, doivent avoir à cœur de réagir contre ces tendances, non pas en méconnaissant ce qu'elles ont de légitime, mais en leur donnant pour contre poids, la multiplicité croissante des œuvres d'éducation et d'organisation purement socialistes.

Hâtons-nous d'ajouter que, sur ce point, il n'est pas, dans le Parti Ouvrier, une seule opinion divergente, et que chacun s'attache à le montrer, non par des paroles, mais par des actes.

Depuis les événements d'avril 1902, on peut dire qu'il ne s'est point passé un seul dimanche, sans que, dans une ou plusieurs localités du pays, on fête la création de nouveaux groupes, l'inauguration de nouvelle Maison du Peuple, la fondation de nouvelles « bibliothèques ouvrières ».

Partout, les travailleurs préparent, de longue main, leur revanche, en renforçant leur organisation économique.

Certes, au point de vue syndical, on ne constate, par suite de la crise industrielle, qu'un accroissement assez faible du nombre des membres ; mais, dans beaucoup de groupes, les cotisations ont été augmentées, les rentrées se font plus régulièrement et — ce qui est fort important pour l'avenir — les associations syndicales comprennent, de mieux en mieux la nécessité d'établir des secrétariats permanents, au lieu de se contenter des services intermittents d'un secrétaire non rémunéré

D'autre part, les coopératives sont, plus que jamais, l'épine dorsale du Parti Ouvrier. C'est, généralement, sous cette forme juridique que se manifeste, dans tous les domaines, l'activité socialiste. On fonde des coopératives, en Belgique, non seulement pour vendre du pain, du charbon, ou des épiceries, mais pour faire de la production industrielle, pour publier des journaux, pour éditer des brochures.

C'est ainsi qu'à la Fédération des coopératives (1), au

(1) Voir *Mouvement Socialiste* du 15 août 1903 : la « Fédération des Coopératives Belges », par E. Lafont.

Wholesale socialiste, fondé depuis deux ans, se rattachent, indépendamment d'un certain nombre d'ateliers de moindre importance, deux entreprises sur lesquelles il importe d'attirer l'attention, car elles paraissent appelées à un grand avenir : nous voulons parler de la carrière coopérative de Vierset-Barse (province de Liège), qui occupe une soixantaine d'ouvriers et du tissage coopératif, établi à Gand, sous la direction de notre ami Anseele et dont les cent métiers seront mis en action, dans quelques jours.

Pour la première fois, les coopérateurs socialistes belges, au lieu de s'en prendre aux petits bourgeois, s'attaquent à la grande industrie ; mais, instruits par l'expérience des autres pays, ils n'ont pris la décision de marcher de l'avant, qu'après s'être assurés une clientèle, grâce à la Fédération des coopératives, et s'être prémunis contre les déviations dans le sens du capitalisme, en associant étroitement et indissolublement leur fortune à celle du Parti Ouvrier.

De même, c'est une œuvre nettement socialiste, fonctionnant au profit exclusif du Parti, que l'hôtellerie qui vient d'être inaugurée à Ostende, et qui, dans cette résidence royale, l'une des plus belles villes balnéaires de la côte occidentale, offre aux ouvriers qui peuvent prendre quelques jours de vacances, le gîte et le couvert, des chambres spacieuses et une nourriture abondante, pour 3 fr. 50 par jour, tout compris (1).

D'une manière générale, d'ailleurs, l'organisation socialiste en Belgique se caractérise, de plus en plus, par l'union étroite, l'entrelacement solide de toutes ses institutions.

Sur la base, toujours élargie, des coopératives de consommation, avec leurs fabriques de pain et leurs Maisons du Peuple, se fondent incessamment des œuvres nouvelles, qui prennent l'homme tout entier, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse et qui s'efforcent de satisfaire à tous ses besoins, depuis les exigences de la vie matérielle jusqu'aux aspirations les plus hautes de son intellectualité.

---

(1) Nous publierons prochainement une étude sur l'Hôtellerie d'Ostende (N. D. L. R.)

Nous savons bien, au surplus, toutes les lacunes qui restent à combler. Nous sentons, mieux que personne, combien notre classe ouvrière porte la peine de n'avoir pas l'instruction obligatoire. C'est avec un sentiment d'admiration un peu douloureuse, que nous voyons la presse socialiste allemande alimenter les caisses du Parti, tandis que nos coopératives doivent souvent combler les déficits de la nôtre.

Néanmoins, nous avons le plaisir de constater que, grâce à de persévérants efforts, cette situation s'améliore. Peu à peu, les ouvriers belges prennent le goût de la lecture. Le tirage quotidien des journaux socialistes (*Peuple*, *Vooruit*, *Journal de Charleroi*) dépasse cent mille, pour une population totale de six millions d'habitants. Depuis le commencement de 1903, la coopérative *Germinal*, dont le siège est à Bruxelles, centralise toute notre propagande par la brochure. Elle fait imprimer ses publications par les imprimeries socialistes établies dans les diverses localités du pays et, spécialement, par l'*Imprimerie Centrale*, qui constitue l'une des plus belles créations récentes du socialisme Gantois. Chaque quinzaine, à peu près, paraît une brochure nouvelle, dont le tirage varie de 10.000 à 100.000 et dont l'écoulement est assuré par les secrétaires des Fédérations régionales et par les dépositaires des journaux du Parti.

C'est peu de choses, certes, au regard de ce qui s'est fait ailleurs, en Allemagne par exemple, mais c'est déjà quelque chose, si l'on compare la situation actuelle, à celle qui existait, il y a quinze ou vingt ans.

En 1884, lorsque fut fondé le Parti Ouvrier, nous n'étions rien. Le *Vooruit* de Gand naissait à peine. La Maison du Peuple de Bruxelles n'était pas fondée. A peine restait-il quelques vestiges de l'Internationale, et d'une classe ouvrière qui ne savait pas lire, qui ne possédait aucun droit politique, il semblait impossible d'attendre autre chose que des révoltes stériles, comme celles qui éclatèrent dans le bassin de Charleroi, deux ans après.

Aujourd'hui, le Parti Ouvrier compte plus de cent mille adhérents. Quatre députés socialistes représentent cinq cent

mille suffrages. Il n'est pas une localité de quelque importance sans Maison du Peuple. On voit naître partout des groupes d'études, des universités populaires, des bibliothèques ouvrières et, quand sonnera l'heures du suffrage universel, c'est un prolétariat conscient, organisé, foncièrement socialiste, qui prendra pleinement possession de ses droits politiques, et saura d'autant mieux en tirer profit, que sa victoire aura été plus chèrement disputée, plus longtemps attendue.

Emile VANDERVELDE.

LE DROIT OUVRIER

FRANCE

L'application des lois ouvrières en 1902

Le *Journal officiel* du 26 septembre 1903 a publié le rapport de la Commission supérieure du travail sur les résultats de l'application pendant l'année 1902 des lois protectrices des travailleurs. Il nous a paru intéressant de les faire connaître à nos lecteurs. C'est en effet, pendant l'année 1902, qu'a été réduite dans les établissements industriels mixtes la durée du travail, qui de onze heures s'est trouvée ramenée a dix heures et demie.

Après avoir signalé ici même les difficultés auxquelles a donné lieu l'interprétation par les tribunaux de la loi du 30 mars 1900 ainsi que les dangers que présentait pour la stricte observation de la loi l'arrêt de la cour de cassation (1), il nous paraît utile de connaître les constatations et les conclusions en quelque sorte officielles des inspecteurs du travail.

On sait que les principales lois dont l'inspection du travail a la mission de surveiller l'application sont : 1° la loi du 2 novembre 1892 modifiée par la loi du 30 mars 1900, sur la réglementation du travail des enfants, filles mineures et femmes ;

2° La loi du 9 septembre 1848, modifiée par la loi du 30 mars 1900 et qui fixe le maximum du travail des adultes dans les usines à 12 heures. — Dans les établissements mixtes où travaillent à la fois adulte femmes et enfants, ce maximum du travail est de dix heures et demie.

3° La loi du 12 juin 1893 sur la sur la sécurité et l'hygiène des travailleurs.

---

(1) *Mouvement Socialiste*, 1er mars et 5 avril 1902.

4° La loi du 29 décembre 1900 fixant les conditions du travail dans les magasins et boutiques.

Le nombre total des établissements soumis à cette législation s'est trouvé pendant l'année 1902 de 322.289, qui se subdivisent au point de vue du personnel employé en 173.720 établissements mixtes et 148.569 établissements n'employant que des adultes.

Sur ce nombre d'établissements 127.264 ont été visités par les inspecteurs pendant l'année 1902.

En 1901, le nombre s'était élevé à 124.016. Il y a donc au profit de l'année 1902 une augmentation de 3.248 visites.

D'un autre côté, le nombre des établissements restés en dehors de la surveillance effective de l'inspection du travail a diminué. Alors qu'il atteignait en 1901 le chiffre de 82.424 établissements il n'est plus en 1902 que de 65.823.

Les difficultés que rencontre l'inspection du travail pour la visite de ces établissements proviennent surtout des frais que coûte le voyage pour se rendre à ces établissements très éloignés, souvent des grands centres.

C'est ainsi que pour visiter 4.300 moulins à vent ou à eau classés comme manufactures et situés dans la 3e section (Nantes Nord), il a fallu dépenser 8.815 francs. De plus, à raison même de l'éloignement, les inspecteurs perdent beaucoup de temps qui pourrait être consacré à d'autres visites (il est vrai qu'il serait facile de remédier à ces inconvénients par l'augmentation du nombre des inspecteurs et que les dépenses peuvent être récupérées sur le grand nombre des dépenses inutiles de la société capitaliste).

Une autre difficulté rencontrée par les inspecteurs du travail pour la surveillance des établissements a été l'existence de plus en plus grande des « ateliers de famille ».

Ces ateliers ne sont pas soumis à la surveillance de l'inspecteur du travail — sauf pour l'hygiène et la sécurité, si le travail s'y fait par moteur mécanique. Il en résulte que pour frauder la loi il y a une tendance à augmenter le nombre de ces ateliers qui, aux époques de presse, reçoivent des ouvriers étrangers, soustraits ainsi à la réglementation.

L'inspecteur du travail de la 1re circonscription (Paris) constate qu'il existe 150 ateliers de famille dans sa circonscription (bien entendu, il ne parle pas des ateliers ou le travail s'effectue sans moteur).

L'inspecteur de la 2e circonscription (Limoges), constate que les ateliers de famille s'étendent de plus en plus et que *ce n'est pas fortuitement mais à dessein en vue précisément de se soustraire à la loi.* C'est ainsi que le piquage des bottines, la confection, la lingerie, sont pratiqués en dehors de tous les établissements industriels.

Même constatation par l'inspecteur divisionnaire de Dijon, par l'inspecteur de la 4e circonscription (Nancy).

M. l'inspecteur divisionnaire de Rouen signale que les ateliers de famille se développent malheureusement. Une patronne *à la suite de procès-verbaux réitérés* a remplacé le travail à l'atelier par le travail à domicile. Elle évite ainsi la surveillance de l'inspection, supprime les frais d'un local et augmente enfin ses bénéfices en payant à forfait.

L'inspecteur de la 10e circonscription (Marseille) constate que pour se soustraire aux obligations légales les confectionneuses des grandes villes donnent le travail à faire dans les campagnes à des façonniers qui sont généralement des pères de famille et qui font pratiquer parfois le travail de nuit.

Enfin, la même remarque est faite par l'inspecteur de Saint-Étienne qui écrit que dans sa région le nombre des ateliers de famille augmente tous les ans, par suite d'une plus large distribution de l'électricité dans les ateliers de passementerie. On le voit, c'est toute une nouvelle organisation industrielle qui s'élabore en vue de frauder et d'éviter les lois protectrices du travail.

De plus en plus, la réglementation du travail à domicile s'impose à l'attention du législateur — et en attendant cette réforme nécessaire, il serait urgent, ainsi que le remarque elle-même la Commission du travail dans son rapport, de déclarer que les ateliers de famille qui emploient des moteurs sont soumis à la loi de 1892.

A. Age d'admission. — Il a été relevé pendant l'année 1902,

621 contraventions à la disposition légale qui interdit d'employer des enfants au-dessous de treize ans dans les établissements industriels.

Ces contraventions se répartissent ainsi :

Industries	Nombre de contraventions
Verrerie et cristallerie	193
Modes, confections, couture	51
Établissements de bienfaisance	49
Sucreries	21
Tapisserie, passementerie, broderie pour meubles	20
Tissages de drap	19
Briqueteries, huileries	18
Tulles et rideaux	16
Filatures de soie	13
Peignes (fabriques de)	12
Moulinage de soie	12

S'il est heureux de constater, grâce à la surveillance très particulière qui y fut exercée, la diminution du nombre des contraventions dans les établissements de bienfaisance (68 contraventions en 1901 ; 210 en 1900) ; il est par contre triste de voir que les patrons verriers ne se font pas faute d'embaucher les jeunes enfants et de se soustraire ainsi à la loi.

Malgré toute la bienveillance dont ont fait preuve les inspecteurs vis-à-vis des maîtres verriers afin de leur permettre de réorganiser le travail du personnel enfantin, aucune amélioration, aucun progrès n'a été réalisé sur l'année 1901. Les jeunes garçons en sous âge ont même parfois été remplacés par de toutes jeunes filles, ce qui est encore plus attristant.

D'ailleurs, il faut ajouter avec les inspecteurs que les tribunaux en prononçant des peines dérisoires, contre les patrons coupables, ont encore encouragé cette résistance à la loi. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que trois procès ayant été déférés au tribunal correctionnel pour récidive légale, le tribunal a trouvé chaque fois des circonstances atténuantes et a prononcé le sursis.

On sait que la loi de 1892 permet l'admission des enfants âgés seulement de douze ans, lorsque l'enfant a obtenu son certificat d'études primaires et qu'il peut justifier d'autre part d'un certificat d'aptitude physique. Il est profondément malheureux de constater que cette exception devient de plus en plus la règle et qu'ainsi l'âge minimum se trouve ramené dans la réalité de treize à douze ans.

L'instruction donnée aux enfants des prolétaires, devient une arme qui se retourne contre eux. Ont-ils eu de la facilité à apprendre ; ont-ils pu avant douze ans obtenir leur certificat d'études ; vite l'usine s'ouvre devant eux et c'est le labeur épuisant qui va bientôt les transformer en êtres chétifs et anémiés. Jamais les contradictions du régime capitaliste ne se sont manifestées plus clairement, qu'à propos de ces lois protectrices du travail.

« Les certificats d'aptitude physique, déclarent les inspecteurs, n'apportent guère à l'enfance la protection sur laquelle le législateur avait compté. On ne cite pas d'exemple depuis plusieurs années de certificats refusés à des enfants. On constate au contraire que les médecins chargés de délivrer ces certificats, considèrent cette mission comme une formalité ».

Il y a donc là un véritable danger pour la santé de la classe ouvrière, et dans l'intérêt de la race il est urgent que le législateur supprime l'exception de la loi de 1892.

B. Durée du travail. — C'est à la date du 30 mars 1902 qu'est venue à échéance la disposition de la loi du 30 mars 1900 qui a fixé à dix heures et demie la limite de la durée du travail dans les ateliers mixtes.

L'application de cette disposition n'a rencontré pour ainsi dire aucune difficulté. Est-ce à raison des circulaires nombreuses adressées par le ministre du commerce et qui préparaient les patrons à cet événement ; est-ce à raison de la stagnation des affaires à cette époque, en tout cas il n'y a pas eu d'obstacles à la mise en vigueur de la mesure légale. L'état de la production n'en a pas souffert. Dans les établissements *où les qualités personnelles de l'ouvrier sont un facteur*

important de la production, celle-ci a **augmenté** à la suite de la diminution des heures de travail. Dans les établissements où la production est purement *mécanique*, les dispositions légales ont eu pour effet d'obliger le patronat à améliorer son matériel pour relever le niveau du rendement. Seules les usines, où l'outillage était perfectionné ont pu en général, maintenir leur niveau de production antérieur.

Dans quelques usines, notamment dans la 11e circonscription (Lyon), la diminution de la durée du travail a entraîné une diminution du salaire quotidien. Les ouvriers ont dû se mettre en grève pour obtenir leur gain antérieur. Il y a eu de ce chef 22 grèves, réparties dans 54 établissements.

Mais si telles sont les constatations du début, s'il est vrai que l'application de la loi n'a au premier abord rencontré aucune résistance patronale; il faut ajouter que dès l'instant ou les tribunaux, ou la cour de cassation notamment eurent interprété dans un sens étroit et inexact les mots « mêmes locaux », et déclaré que l'horaire n'était pas obligatoire par les adultes, la résistance commença.

« La limitation du travail à dix heures et demie a tout « d'abord reçu une application presque complète (écrit l'ins- « pecteur de Rouen) puis des difficultés soulevées par les « industriels sont survenues et elles risquent de tout com- « promettre en rendant le contrôle impossible ».

C'est ainsi que les patrons ont contesté l'obligation de fournir un horaire spécial pour les adultes. Ils émirent la prétention de les occuper à leur gré sous la seule réserve de ne leur faire effectuer qu'un temps de travail égal à celui du personnel protégé.

« Jamais une pareille prétention n'avait été soulevée. La « législation n'a plus de raison d'être. Le contrôle est illusoire. « Dans de telles conditions la durée de l'emploi de chaque « travailleur à une besogne déterminée ne peut plus reposer « que sur des présomptions ».

Les mêmes observations sont faites par l'inspecteur divisionnaire de Paris.

D'un autre côté, pour se soustraire à la loi et afin

d'enlever à leur établissement le caractère mixte, certains patrons n'ont pas hésité à renvoyer les enfants et les femmes.

Le nombre des établissements n'employant que des adultes a augmenté de 5.724 unités sur les chiffres des années précédentes. Il était en effet de 144.707 en 1899; de 144.391 en 1900; de 142.845 en 1901; de 148.569 en 1902.

Cette tactique patronale a soulevé les craintes de quelques-uns, elle aboutirait à la destruction de l'apprentissage et on s'empresse d'en tirer argument contre la protection légale. Nous croyons cependant qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter, la classe capitaliste est trop intéressée à avoir de bons ouvriers capables d'augmenter leur production pour renoncer à l'apprentissage et elle ne pourra persister longtemps dans sa tactique. D'ailleurs, cette diminution du personnel enfantin est assez faible. La proportion des enfants au-dessous de dix-huit ans, était pour 100

en 1901	garçons... 8.6 % filles .... 8.2 %	en 1902	garçons... 8.2 % filles..... 8.1 %

Pour les femmes la tactique serait plus dangereuse, car elle aboutirait à chasser la femme de l'atelier et il faut avouer qu'avec les difficultés de vie qu'apporte le régime bourgeois, un grand nombre de jeunes filles au-dessus de dix-huit ans, serait privé de tout gagne-pain. Mais là encore, à raison même des salaires toujours inférieurs à ceux payés aux adultes, le patronat ne pourra persister dans sa mauvaise humeur et la femme rentrera à l'atelier. La proportion des femmes renvoyées n'a pas été du reste considérable. Le nombre du personnel féminin employé en 1901 était de 23.3 %, il est en 1902 de 23.2 %.

En tout cas, les difficultés rencontrées par les inspecteurs du travail, les manœuvres patronales montrent combien il serait utile et nécessaire que le personnel adulte fût protégé, quel que soit les établissements où il est employé, mixte ou non mixte (1).

(1) Le nombre des contraventions dressées pour infractions à la durée du travail des femmes et des enfants a été en 1902 de 3.198

Un des effets curieux et intéressants de la loi du 30 mars 1900 a été l'extension de la coutume du repos de l'après-midi du samedi; grâce à la substitution d'un maximum hebdomadaire au maximum journalier édicté par la loi.

Une enquête a été faite par les inspecteurs du travail et il en résulte qu'on peut classer en trois groupes les établissements ou cette coutume se pratique. Dans un premier groupe composé de 394 établissements, ce repos est imposé par les conditions mêmes du recrutement des ouvriers.

Les établissements étant situés en pleine campagne, les ouvriers couchent la semaine dans des dortoirs ou dans des chambres garnies aux environs de la fabrique; mais tous les samedis, ils vont retrouver leur famille pour passer le dimanche avec elle et comme ils ont souvent un long chemin à faire ils sont obligés de partir de bonne heure afin d'arriver avant la nuit.

Le nombre du personnel qui chôme ainsi tout ou partie de l'après-midi, s'élève dans ces établissements à 1.099 hommes, 14,532 femmes, 6.438 enfants. Les industries exercées par ces établissements sont :

Moulinage de la soie. . . .	253	établissements
Filatures de soie.	33	—
Dévidages de soie, velours, mousselines.	69	—
Autres industries.	12	—

Les départements qui comprennent ces établissements sont l'Ardèche, Drôme, Gard, Vaucluse, Isère, Savoie, Loire, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire (1).

(4.572 en 1901). L'excès du travail des adultes a donné lieu à 2.087 contraventions (2.924 en 1901). L'industrie de la mode tient la tête avec 940 contraventions, les tissages de coton avec 291, filatures de chanvre et lin avec 259, blanchisseries avec 193, filatures de laine avec 180, imprimeries 134, filatures de coton 112, viennent ensuite.

(1) Dans le Rhône et la Loire, la réduction à 10 heures 1/2 de la durée du travail a eu au contraire pour effet de réduire au minimum ce repos du samedi qui se pratiquait dans les moulinages de soie. Le travail commence le samedi à 5 heures du matin et finit à 4 heures 1/2 de l'après-midi.

Le 2e groupe où se pratique le repos du samedi est constitué par des fabriques de cotonnade de la région roannaise. Il comprend 41 établissements et le nombre d'ouvriers qui chôment le samedi s'élève à 4.745 hommes, 6.463 femmes, 923 enfants.

Le 3e groupe est compose d'établissements d'origine anglaise américaine ou anglaise. On compte 10 de ces établissements occupant 940 hommes, 219 femmes et 265 enfants.

Il serait souhaitable que cette coutume se généralisât, sous la réserve bien entendu que la journée de 10 heures 1/2 et bientôt de 10 heures ne soit en aucun cas dépassée.

C. Travail de nuit et repos hebdomadaire. — Les infractions à l'interdiction du travail de nuit, quoique en décroissance, atteignent un chiffre assez élevé encore. Elles ont été en 1902 de 1.160, elles avaient été en 1901 de 1.349 et en 1900 de 1.534. Si l'on recherche quelles sont les industries où les contraventions ont été les plus nombreuses, on trouve :

Blanchisseries. Repassages.	118
Verreries et cristalleries.	91
Chapeaux (fabriques)	36
Cartons, cartonnages	27
Jouets (fabriques de).	27
Tapis (fabriques de).	26
Imprimeries.	21
Table et rideaux.	12

La diminution des contraventions est certes due à la surveillance de plus en plus active de l'inspection du travail; malheureusement un arrêt de cassation du 22 juillet 1902 vient de porter atteinte à leur pouvoir et il aura pour effet d'encourager les patrons à frauder la loi :

Cet arrêt décide que les inspecteurs du travail ne peuvent pénétrer la nuit dans les établissements où le travail n'est organisé que pendant le jour « attendu que ces établissements sont pendant la nuit placés sous la sauvegarde de l'inviolabilité du domicile qui est de droit public ».

Les inspecteurs ne pourront pénétrer et réclamer l'ouverture de ces établissements que lorsqu'ils auront recueilli des

indices leur permettant de croire à une contravention de travail.

Cette jurisprudence entravera de la façon la plus nette la constatation des infractions les plus graves à la loi de 1892 :

Impossibilité désormais de vérifier s'il y a travail de nuit, car les industriels se sachant en état contraventionnel parviendront à dissimuler tout indice extérieur de travail, avec d'autant plus de facilité, que dans les villes, les ateliers ouvrent rarement sur la voie publique et qu'un très grand nombre de travaux, surtout dans la petite industrie et les ouvroirs se font sans bruit et ne se révèlent pas au loin (Ajoutons que le travail de nuit peut être tout à fait exceptionnel et que l'inspecteur ne devant pénétrer dans l'établissement que s'il a recueilli des indices au préalable pourra rarement saisir la violation de la loi).

C'est donc l'impunité accordée aux patrons qui violeront la loi qui est consacrée par l'arrêt de la cour de cassation. Le législateur aura là encore à intervenir.

Les infractions à l'obligation du repos hebdomadaire édictée par la loi se sont levées à 2.175 pendant l'année 1902 et si l'on recherche les industries dans lesquelles ces infractions se sont produites, on trouve :

Pour la blanchisserie, repassage.	408	contraventions
Modes et confections	384	—
Verreries, cristalleries.	226	—
Draps (fabriques de).	117	—
Imprimeries.	81	—
Faïences et porcelaines.	76	—
Serruriers et mécaniciens. . . .	74	—
Cartons, papeterie.	60	—
Établissements de bienfaisance. .	58	—
Fourrures.	53	—
Produits alimentaires	51	—

D. Livrets. Registres. Affichage. — Le nombre des jeunes ouvriers pourvus de livrets s'est accru dans l'ensemble des circonscriptions; c'est ainsi que tandis que la proportion pour cent était en :

		1901	elle est en 1902
1re circonscription,	Paris.	91.3/00	92.3/00
2e —	Tours	92.2/00	91 0/00
3e —	Dijon.	86.2/00	96.0/00
4e —	Nancy	96.7/00	96.6/00
5e —	Lille	97.6/00	97.2/00
6e —	Rouen	94.5/00	95.5/00
7e —	Nantes	77.0/00	93.3/00
8e —	Bordeaux. . .	79.6/00	77.5/00
9e —	Toulouse . . .	88.0/00	92.1/00
10e —	Marseille. . .	97.1/00	96.3/00
11e —	Lyon.	97.2/00	97.3/00

Les inspecteurs ont veillé strictement à l'application de cette formalité prescrite par la loi et se sont montrés très rigoureux pour en assurer la sincère observation notamment en ce qui concerne les jeunes ouvriers de nationalité étrangère.

C'est ainsi qu'à Paris, l'inspecteur a exigé à l'appui du livret l'acte de naissance revêtu du visa du consul et a retiré les livrets des étrangers qui n'ont pu fournir cette justification. Les inspecteurs se sont plaints et se plaignent encore que les registres d'inscription dont la tenue est prescrite par la loi font défaut notamment dans les petits ateliers. Les industriels pour esquiver une mise en demeure s'arrangent toujours pour l'égarer ou le remplacer par un autre. Ils proposent pour remédier à cet inconvénient, de reporter les mises en demeure sur leur carnet de tournées et à obliger l'industriel à signer sur ce carnet ce qui l'empêcherait de nier la notification le cas échéant.

Les contraventions pour inaccomplissement de la formalité d'affichage ont été en 1902 de 1.435; elles étaient en 1901 de 1,645. Il y a donc amélioration encore à constater à cet égard. Mais ici, de nouveau, la jurisprudence est venue porter atteinte au droit de contrôle des inspecteurs et réduire presque à néant la meilleure garantie qu'ils avaient de s'assurer si le travail était exécuté dans les limites légales, à savoir l'affichage des heures de travail et de repos des ouvriers.

Un arrêt de cassation du 27 avril 1900 est venu déclarer que « le fait d'employer des ouvriers après l'heure fixée « pour la clôture n'est point défendu et puni par la loi lors- « qu'il est d'ailleurs certain que la durée du travail, telle qu'elle est autorisée, n'a point été dépassée ».

Plusieurs tribunaux ont interprété d'une façon extensive, l'arrêt de la cour, et sont arrivés à enlever toute force obligatoire à la disposition de l'article 11 paragraphe 2 de la loi de 1892, qui oblige d'afficher les heures où commencera et finira le travail ainsi que les heures de repos du personnel employé. C'est ainsi qu'on lit dans un jugement que « le fait de ne « pas suivre exactement les heures de repos et de travail « indiqué au tableau affiché ne constitue pas une contra- « vention ».

Autant dire que la disposition légale n'a plus de raison d'être.

E. Hygiène et sécurité des travailleurs. — L'inapplication des dispositions du décret du 13 mai 1893 a donné lieu en 1902 à 482 contraventions. Il a été relevé en outre 486 contraventions à l'article 14 de la loi du 2 novembre 1892 dont 94 pour défaut d'hygiène et 392 pour machines non protégées (1).

Quels que soient les progrès accomplis sur les années précédentes, il reste encore beaucoup à faire; dans la circonscription de Rouen par exemple, il est regrettable de constater l'emploi d'enfants aux tondeuses d'étoffe de laine, et de femmes aux effilocheuses de chiffons. Les inspecteurs ont dû poursuivre fréquemment à cet égard.

A Biarritz, on a constaté que des enfants étaient employés à monter sur des échafaudages jusqu'à une hauteur de

(1) Le décret du 13 mai 1893 fixe les conditions du travail du personnel protégé dans les industries présentant pour ce personnel une cause de danger. Il détermine les travaux interdits. L'article 14 de la loi de 1892 prescrit des mesures de salubrité, de ventilation et d'éclairage. Il exige que dans les établissements employant des appareils mécaniques, les engrenages et organes dangereux soient séparés des ouvriers.

20 mètres. Un enfant était tombé avec sa charge et s'était tué dans sa chute.

A Castres, des jeunes filles de 16 à 18 ans sont employées à des métiers à tisser, mus par des pédales, et l'inspecteur a été frappé de l'effort qu'il faut déployer pour faire marcher ces métiers.

Tels sont dans leur ensemble les résultats de la protection légale des travailleurs pendant l'année 1902. Certes, on ne saurait nier un progrès sur les années antérieures. L'inspection du travail a fait de réels et sérieux efforts pour faire observer les prescriptions légales.

Mais il faudrait se garder d'un trop grand optimisme. Si l'on tient compte en effet que d'une part, les inspecteurs ont accordé à raison des nécessités de l'industrie, un certain nombre de tolérances, qu'ainsi 1.445 établissements ont été admis à prolonger la durée du travail et 1.339 établissements ont été autorisés à supprimer le repos hebdomadaire; si d'autre part on se rappelle les difficultés juridiques nombreuses et que nous avons signalées, auxquelles s'est heurtée l'application de la loi, les interprétations restrictives données par les tribunaux (1), si l'on n'oublie pas non plus les ruses imaginées par le patronnat, pour se soustraire aux obligations légales, on doit reconnaître que la protection légale des travailleurs est loin d'être assurée efficacement. Il importera aux législateurs de la compléter, de réformer les textes incomplets, ou qui ont donné lieu à des interprétations inexactes; mais c'est surtout aux travailleurs eux-mêmes qu'il importe d'assurer leur protection. En s'organisant, en se présentant de plus en plus en face du patronnat comme une force capable de lui tenir tête, le prolétariat aura plus fait pour sa protection que les procès-verbaux des inspecteurs.

Jules Uhry.

---

(1) C'est ainsi que par deux arrêts rendus le 2 janvier et le 23 octobre 1902, la Cour de cassation a décidé que les repos pouvaient avoir lieu à un moment quelconque de la journée; ce qui paraît contraire à l'intention du législateur, du 30 mars 1900, qui voulait que les repos eussent lieu pour tout le personnel aux mêmes heures.

LES QUESTIONS AGRAIRES

FRANCE

I

Le 2e Congrès de la Fédération Nationale des Bûcherons (1).

La Fédération Nationale des Bûcherons a tenu à la Maison du Peuple de Nevers son 2e Congrès le 30 août (2).

Au Congrès de Bourges (29 juin 1902) (3), étaient représentés 22 syndicats du Cher, 3 de l'Indre, 4 de la Nièvre et 4 de l'Allier, 7 de l'Yonne. Le Congrès de Nevers réunissait 50 délégués de 55 organisations répandues sur 9 départements (Cher 30 Syndicats, Nièvre 12, Yonne 7, Indre 2, Jura (4), Allier, Haute-Marne, Eure, chacun un). Environ 7.000 travailleurs organisés.

La Bourse du Travail de Bourges, qui fut en quelque sorte le berceau de la Fédération bûcheronne, avait envoyé son secrétaire général, Hervier. V. Griffuelhes représentait la Confédération générale du travail.

---

(1) Voir, *Mouvement Socialiste* n° 125, 15 août 1903, l'article de notre ami Roblin. C'est un excellent résumé de son importante étude sur: Les Bûcherons du Cher et de la Nièvre; leurs syndicats. Un fort volume in 8°, 5 francs. Editions du *Mouvement Socialiste.*

(2) Un compte rendu analytique très exact et très détaillé a été publié par le Comité Fédéral. Une brochure 48 pages, 0 fr. 20. Imprimerie ouvrière du Centre, 38, rue Bourbounoux (Bourges).

(3) On avait choisi cette année une date plus tardive, parce qu'elle coïncide avec le chômage forcé, qui suit les derniers travaux des champs et précède l'embauchage au bois.

(4) Deux bûcherons de Dôle avaient fait ce long voyage pour assister au Congrès.

Les deux séances du Congrès (matin et après-midi) furent présidées par Mauger, de Dun-sur-Auron, l'infatigable propagandiste, depuis 20 ans toujours sur les chemins et les routes du Centre, l'apôtre de l'organisation syndicale (1) parmi les ouvriers des champs et des bois.

Dès le début du Congrès, en son allocution de bienvenue, le Secrétaire de la Fédération Bornet (Chapelle Hugon) donna au Congrès le ton qu'il devait conserver pendant tous les débats :

« Le même but nous a tous amenés ici et nous avons tous la même idée : Nous voulons voir réaliser dans le plus bref délai possible toutes les réformes susceptibles d'améliorer le sort des ouvriers de la campagne, et cela en attendant qu'une société mieux organisée, dans laquelle chacun pourra jouir du produit intégral de son travail, ait remplacé la société bourgeoise dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Mais ce changement, ce bouleversement de la société actuelle sera-t-il un simple effet du hasard ou s'opérera-t-il en suivant la lente évolution des siècles ? Nous ne croyons ni à l'une ni à l'autre de ces hypothèses. Il n'appartient qu'à nous, et à nous seuls, par de vigoureux efforts, d'en précipiter l'avènement. Pour cela il faut que chacun apporte son concours toutes les fois que les circonstances l'exigent, laissant de côté les personnalités et les querelles qui nous divisent parfois.

« Il faut que le Congrès qui va s'ouvrir à l'instant soit fécond en résultats. Il faut que les décisions qui seront prises reflètent exactement nos idées et nos aspirations.

« Voilà 15 jours, c'était à Béziers, au Sud de la France, que les travailleurs agricoles-vignerons du Midi se réunissaient en Congrès pour discuter leurs intérêts et formaient une Fédération Régionale des ouvriers agricoles. Aujourd'hui, c'est à Nevers, au Centre du pays, que les bûcherons vont agiter les mêmes questions.

« Ainsi, en coordonnant nos efforts, nous arriverons certainement à obtenir des résultats appréciables. »

Mauger à son tour rappelle les difficultés rencontrées dans les milieux ruraux et les résultats obtenus. Le but est toujours de perfectionner et d'étendre cette organisation.

(1) Nous publierons ultérieurement une étude de notre ami Mauger sur le prolétariat agricole du Cher.

Ce n'est que lorsqu'elle sera suffisamment développée que les travailleurs pourront espérer des résultats appréciables.

Le rapport du Conseil fédéral lu par Bornet résume la vie de la Fédération pendant les 14 mois écoulés depuis le Congrès de Bourges.

En dehors de son action journalière et strictement professionnelle, organisation, propagande, etc., le Comité fédéral est intervenu dans trois ordres de questions.

Au moment de la grève des mineurs, après l'appel fait à la Confédération du Travail le Conseil ne voulut pas avoir à prendre la responsabilité d'une décision improvisée, si la grève générale éclatait. Il demanda à tous les syndicats adhérents leur avis sur cette grave question. Les réponses ne furent malheureusement pas très nombreuses. Bornet attribue cette négligence au manque de propagande dans les milieux ruraux, qui n'ont pas de la grève générale une conception assez nette.

Le Comité Fédéral réclama énergiquement auprès des pouvoirs publics l'extension aux ouvriers des bois et des champs du bénéfice des lois protectrices du travail. Il intervint auprès des élus parlementaires, lors de la discussion du Régime Forestier en Algérie, pour faire insérer dans les textes la limimitation des heures heures de travail, le maximum de salaire. Ce régime nouveau aurait du ensuite être appliqué en France.

En 3e lieu les élections au Conseil supérieur du Travail.

« Pour les élections au Conseil supérieur du Travail, la Fédération a cru qu'étant donné la constitution actuelle de ce Conseil et les décisions du Congrès de Lyon 1901, il était de son devoir de s'abstenir et de ne pas prendre part à ces élections.

» Telle est l'œuvre à laquelle s'est consacré le Conseil Fédéral durant l'année qui s'est écoulée. Nous pouvons dire que si notre propagande n'a pas produit tous les résultats que nous étions en droit d'attendre, elle n'a pas, du moins, été sans effet. Au Congrès de Bourges 1902, 33 syndicats donnaient leur adhésion à la Fédération et, parmi ceux-là, quelques-uns se sont exclus d'eux-mêmes puisqu'ils n'ont jamais versé leurs cotisations. Au 1er janvier 1903, le chiffre s'élevait malgré ces défections à 39 et au 1er juillet 47 syndicats d'ou-

vriers Bûcherons et Agricoles étaient adhérents à la Fédération (1). Parmi ces syndicats, 30 possèdent la marque confédérale, le « Label », 23 seulement sont abonnées à la *Voix du Peuple*. Il est regrettable que ce nombre d'abonnés ne soit pas plus élevé car il appartient aux syndicats seuls de faire vivre cet organe purement syndicaliste. »

La situation financière est modeste, mais prospère. Les recettes se sont élevées pendant l'exercice à 1.597.25, provenant entièrement de cotisations. Il est regrettable que « d'importants syndicats restent débiteurs de sommes assez rondes. » (Rapport de la commission de contrôle.) Les dépenses ont été de 751 francs. Les dépenses de premier établissement (frais de bureau, etc.) tiennent une certaine place. Cotisation à la Confédération du Travail, 86.25. Allocations au secrétaire général et au Trésorier, 180 francs, le 1er touchant 10 francs par mois, le 2e 5 francs. Le présent Congrès a porté sans contestation à 20 francs l'indemnité du Secrétaire. Ce n'est vraiment pas exagéré pour le travail qu'il doit fournir sous forme d'écritures et de propagande.

Un incident symptomatique vient montrer combien ces paysans ont déjà une notion de leurs intérêts de classe et surtout combien ils désirent s'instruire dans leurs devoirs de solidarité ouvrière. Un très grand nombre de délégués demande au Président de leur dire en un clair résumé, ce qu'est l'organisation du prolétariat. Mauger improvise une vigoureuse esquisse du mouvement ouvrier et de ses organismes originaux : Syndicats, Fédérations Nationales de métiers et d'industrie, Bourses du Travail : lien professionnel et lien géographique; enfin Fédération des Bourses et Confédération Générale du Travail. « La Confédération Générale du Travail est donc l'émanation suprême du prolétariat organisé. Elle entretient des relations avec les syndicats et les Bourses des autres pays. Elle adhère au Secrétariat International Corporatif, elle rattache le prolétariat français au prolétariat mondial. » Il insiste sur la force de groupement que

(1) Au 1er mai 1903 la Fédération comprenait 42 syndicats avec 3833 membres. 13 de ces 42 syndicats n'étaient pas représentés au Congrès de Nevers.

possèdent les travailleurs ; c'est la seule dont ils disposent, mais elle peut suffire à leur émancipation. En attendant cette transformation sociale, le groupement professionnel est encore le seul moyen qu'ont les ouvriers pour faire entendre leurs revendications partielles. « L'organisation prolétarienne n'est ni une création administrative ni un instrument gouvernemental, mais c'est une puissance donnée par les travailleurs aux travailleurs eux-mêmes. »

Le Congrès désigne Majot comme délégué à la Confédération Générale par un Ordre du Jour qui explique l'adhésion raisonnée des Bucherons (1).

« Les délégués bûcherons, considérant que le prolétariat en général ne pourra obtenir l'amélioration réelle de son sort que lorsque ses forces organisées et unifiées seront à même de peser suffisamment sur l'axe des pouvoirs politiques et économiques de la bourgeoisie pour diriger l'action vers des réformes tangibles ;

» Qu'il est du devoir du prolétariat de se servir de tous les moyens en son pouvoir pour hâter son affranchissement intégral,

» Confirment le mandat de son délégué à la Confédération en lui laissant toute latitude pour défendre les intérêts généraux de tous les travailleurs. »

Extension de toutes les lois ouvrières aux Travailleurs forestiers et agricoles.

Mauger constate que tous les délégués sont d'accord sur le principe. La discussion doit porter sur les moyens. Il ne suffit pas de formuler des vœux, il faut en assurer la réalisation.

Morisset (St-Fargeau, Yonne) veut qu'on emploie pour arriver au but tous les moyens possibles. Il espère qu'il pourra rapporter à ses mandants un ensemble de résolutions énergiques et précises qui assureront le triomphe des revendications formulées par le Congrès.

Deloire (Cuffy, Cher), avec une belle ardeur, propose même

(1) Je cite d'après le Compte-rendu analytique, p. 19.

(2) Quand la Fédération avait 3 délégués, ceux-ci étaient Robert, Dumas et Griffuehles.

le refus de l'impôt, si l'on continue à se moquer des travailleurs des bois.

Gaudry (Saucergues, Cher) compte sur l'appui des ouvriers industriels organisés. « Une seule chose est nécessaire pour réussir. Il faut dire nettement : « Ce que nous voulons, nous l'aurons, » et au besoin, si on continue à se jouer de nous, ne pas reculer devant les moyens extrêmes, devant la grève générale ».

La loi sur les accidents du travail intéresse surtout les bûcherons. D'une discussion documentée ressortent les contradictions de la jurisprudence. Paris et Limoges, par exemple, appliquent la loi, alors que Rambouillet, Nancy et la Cour de Caen s'y refusent. Mais la thèse qui assimile simplement les parterres de coupes à des entreprises agricoles, paraît plus généralement acceptée. Il est regrettable que la Cour de cassation n'ait pas encore prononcé sur la question (1). Elle n'a eu à juger qu'un cas particulier, assez sensiblement différent : elle a décidé qu'un élagueur d'arbres ne bénéficiait pas de la loi. Il est nécessaire qu'une solution législative intervienne et étende la protection des textes de 1898 non seulement aux bûcherons, mais à tous les travailleurs des champs.

On décide — sans se faire d'illusions sur la portée de cette démarche — d'envoyer une délégation pour présenter au Ministre de l'agriculture les revendications bûcheronnes. La Confédération du travail désignera des camarades parisiens, auxquels se joindra le secrétaire général Bornet.

Griffuelhes insiste sur la nécessité d'établir des revendications claires et précises. Il faut acculer le Ministre à répondre oui ou non, sans tergiversations possibles.

Après avoir montré que les lois ouvrières peuvent parfaitement s'appliquer au travail des bois et des champs (2), Mau-

(1) Le Conseil d'Etat paraît adopter l'affirmative, puisqu'il soumet les marchands de bois aux taxes de garantie.

(2) Principalement la limitation des heures de travail. C'est un lieu commun, parmi les Parlementaires et les Economistes distingués, de dire qu'il est impossible de réglementer le travail des champs : il dépend trop de causes indépendantes de la volonté humaine, état

ger invite le Congrès à réclamer la création de Prudhommes agricoles. C'est avec l'extension de la loi de 1898 la réforme la plus urgente.

Un vœu en faveur des retraites ouvrières est admis sans contestation.

Rolland (Nevers) demande une sanction à l'anodine loi de 1892 sur la conciliation et l'arbitrage, qui n'est « qu'un trompe-l'œil ». Il fait voter la motion suivante :

« Le Congrès charge la délégation qui se rendra auprès du Ministre, de demander, comme sanction à la Loi du 27 décembre 1892, que les patrons qui, en cas de grève, refuseraient de se conformer aux prescriptions de cette loi, ne soient plus admis à l'avenir aux adjudications de l'Etat. »

Modification des cahiers des charges dans les adjudications de bois domaniaux.

La plus grande partie du travail des bûcherons du Centre s'accomplit sur les propriétés de l'Etat, des départements et des communes. Les marchands de bois achètent chaque année aux adjudications les coupes que met en vente l'administration forestière. Naturellement l'idée devait venir aux ouvriers, qui agissent directement sur leurs employeurs par le syndicat et la grève, d'agir aussi indirectement en faisant pression sur l'Etat, qui imposerait certaines conditions de travail dans les cahiers des charges. Il ne s'agit pas même

---

atmosphérique, température, etc. Malheureusement des faits précis viennent démolir cette belle argumentation théorique. Dans le Centre (Cher, Indre) des syndicats d'ouvriers agricoles, au mépris des caprices du temps, sont parvenus à établir la journée de 10 heures, de 6 heures à 6 heures avec 2 heures de repos au milieu du jour. Et cela par leur seule énergie, sans le secours d'aucune intervention gouvernementale ni législative. Consternés par d'aussi audacieuses innovations, les propriétaires ont résisté désespérément : ils ont chassé les mauvaises têtes. Mais le lendemain, les équipes nouvelles, à 6 heures sonnant, posaient leurs outils et abandonnaient les champs. Tous les travailleurs du pays observaient les décisions syndicales avec la même respectueuse fidélité. Parfois aussi, et suivant les circonstances, une action plus violente conduisait aux mêmes résultats.

Il faut noter que les syndicats bûcherons continuent à défendre les intérêts de leurs adhérents lorsque, au sortir du bois, ceux-ci reprennent le travail des champs.

d'une innovation, mais simplement de l'extension aux travailleurs ruraux du bénéfice des décrets d'août 1899 : insertion d'un maximum d'heures de travail et d'un minimum de salaire.

Mauger explique que rien n'est plus facile. Pour procéder à l'estimation des coupes et à la fixation du prix de vente, les agents forestiers tiennent compte de deux facteurs : la valeur du bois et la main-d'œuvre nécessaire. On laisse ensuite les marchands faire des bénéfices considérables en payant leurs ouvriers bien au-dessous des estimations administratives.

Puisqu'il est connu, pourquoi ne pas inscrire le montant des salaires dans le cahier des charges.

Mauger a déjà demandé cela au Ministre Jean Dupuy. On lui a dit que c'était une affaire faite et que le cahier des charges serait modifié sous peu. Or un vœu récent du Conseil Municipal de Dun-sur-Auron en faveur de cette réforme a été annulé par le préfet.

Suivant Gaudry (Sancergues, Cher), les Syndicats devraient envoyer à la Préfecture leurs prix pour que les agents forestiers en tiennent compte dans leurs appréciations.

Un ordre du jour dans ce sens clôt la discussion :

« La délégation qui se rendra auprès du Ministre devra demander l'insertion parmi les clauses du cahier des charges, pour l'exploitation des forêts appartenant aux Communes, aux Départements, à l'Etat, des conditions prévues par les décrets du 10 août 1899 et spécialement la fixation d'un Tarif Minimum de façon arrêté d'accord entre l'Administration Forestière et les syndicats bûcherons. »

Mais il faut assurer le respect de cette décision : Barnet signale que déjà les marchands de bois s'agitent. Ceux de la Nièvre ont envoyé au Préfet et au Ministre du Commerce un rapport hostile aux Syndicats. Tous les délégués sont d'accord pour prendre des décisions énergiques. Frasnay (Cours-les-Barres, Cher), Mousset (St-Fargeau Yonne), Bonin, (Bazochoses, Morvan, Nièvre), Roy (Sancoins, Cher), Gitton (Feux, Cher), Gaudry (Sancergues (Cher), Thuriau (Tannay en Bazois, Nièvre) parlent énergiquement dans le même sens. Tous

les syndiqués, c'est certain, seront fidèles ; et on renverra les autres des coupes. Hervier rappelle comment il y a deux ans à Feux les femmes ont envahi les coupes où travaillaient les renégats et les ont chassés comme des chiens à coups de trique.

On vote la proposition Gaudry, ainsi conçue :

« Au cas où les Pouvoirs Publics refuseraient d'insérer dans les cahiers des charges, pour l'exploitation des bois des Communes, des Départements et de l'Etat, une clause fixant un minimum de salaire et appliquant les conditions des décrets du 10 août 1899, les Bûcherons syndiqués prennent l'engagement de ne pas travailler dans les coupes domaniales et d'y déclarer la grève. »

Un autre procédé devait être naturellement envisagé pour améliorer les conditions du travail forestier : la suppression des intermédiaires, l'établissement de la régie directe,

Roblin en explique avec précision le mécanisne « L'exploitation en régie directe se ferait sans difficultés et sans frais pour l'Etat. Il n'y a pas de corps nouveau de fonctionnaires à créer.

On n'a qu'à se servir des agents de l'Administration forestière assez souvent inoccupés et qui, d'ailleurs, ne manquent pas une occasion de manifester leur hostilité aux travailleurs des bois. En accordant par exemple des prorogations pour les délais d'exploitation aux patrons en cas de grève et en donnant ainsi aux marchands de bois toute facilité d'affamer les ouvriers.

L'Etat ne supporterait aucune perte pécuniaire de l'exploitation directe. Il aurait simplement à avancer les prix de façon qu'il récupérerait largement en vendant les produits une fois coupés.

Les bûcherons peuvent appuyer leur demande sur une expérience qui a déjà été faite. Lors des grèves de 1892-1893, les marchands de bois avaient refusé d'acheter les forêts domaniales parce qu'on ne voulait pas leur donner un délai de deux ans pour l'exploitation. L'Etat fit travailler en régie, l'ouvrage fut bien fait de l'avis même des marchands de bois. Aujourd'hui, les garanties qu'offrent les bûcherons sont plus grandes encore. Les organisations peuvent se charger de l'exploitation, assurer la surveillance, garantir la bonne façon des bois qui leur seront confiés. »

Il ne s'agit d'abord de faire des syndicats que de simples

façonnniers n'engageant pas les capitaux. On peut espérer créer un jour de véritables coopératives, exploitant pour leur propre compte des coupes achetées. En Seine-et-Oise les forestiers de Domont fournissent déjà un exemple. Ils reçoivent une subvention de l'État.

Plusieurs camarades seraient très désireux de voir disparaître les marchands de bois, mais ils craignent une fin de non recevoir de l'État.

Roblin déclare que le moment est propice pour insister : Les patrons marchands de bois menacent de faire grève aux adjudications des bois domaniaux. Pour établir la régie directe, il n'est nul besoin de modifier une quantité de lois, il suffit d'inscrire un article dans le budget.

Roblin et Mauger déposent l'ordre du jour suivant voté à l'unanimité :

« La délégation qui se rendra auprès du ministre demandera que l'État renouvelle le plus tôt possible l'essai de l'exploitation directe pour la façon des bois domaniaux ».

Pour réussir, dit Mauger, il faut dès maintenant commencer une vigoureuse campagne. Legros (Union des Syndicats de Nevers) propose une motion qui précise les formes de cette campagne :

« Chaque syndicat mettra en demeure les Conseillers Municipaux, les Conseillers Généraux, les Députés, les Sénateurs, les Ministres, de leurs départements, de faire aboutir dès la rentrée, les vœux émis par le Congrès des bûcherons sur l'extension des lois ouvrières aux travailleurs ruraux et sur la modification du cahier des charges pour l'exploitation des bois domaniaux. Si l'État n'accepte pas les revendications bûcheronnes, les syndicats s'engagent à bloquer les coupes. »

La menace de grève générale s'étend donc à de nouvelles hypothèses.

Modifications aux statuts.

Art. 7. Ville (Chantenay, Nièvre) propose de substituer, pour les versements à la Fédération, au taux actuel de 0,05 par membre et par mois (plus 0,05 de droit d'entrée), le tarif admis par l'Union des Syndicats de la Seine : fr. de 2 à 30

membres et 0,50 par 5 membres ou fraction de 25 membres jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 francs.

Bornet et Hervier combattent ce système comme injuste. Mauger rappelle l'histoire de la Fédération départementale du Cher en 1892. Elle n'avait pas un sou en caisse au bout de 6 mois. Elle tomba et entraîna peu à peu les organisations dans sa chute.

Morisset déclare que son syndicat est tout prêt à payer 0,10 au lieu de 0,05, parce qu'il comprend la nécessité de l'argent pour faire la propagande. Il renonce à demander l'augmentation de la cotisation à condition qu'on la laisse au moins au taux actuel.

Gaudry répond à l'argument de Ville sur le besoin de laisser l'argent dans les caisses locales pour secourir les grévistes. La Fédération est bien mieux placée pour cela.

La proposition de Ville est en somme assez mal accueillie par les délégués qui, comprenant l'utilité de l'organisation centrale, veulent lui donner les moyens de vivre.

Le statu quo est maintenu. Barbier (Trois-Vesvres, Nièvre) vote contre et Ville (Chantenay, Nièvre) s'abstient.

La deuxième modification proposée porte sur l'article 10 :

« La Fédération, dit cet article, n'est tenue de soutenue que les grèves qui auront été déclarées avec son assentiment. »

Durand (Farges-en-Septaine, Cher) en demande la suppression. Il croit la liberté de la grève nécessaire. Il raisonne d'ailleurs à un point de vue tout spécial. Au moment de l'écorce la grève peut s'imposer avec une singulière brusquerie. Si l'on consulte la Fédération, le travail est fini avant que la réponse arrive.

Bornet explique le sens de cet article 10 et son but. Il ne s'agit pas de permettre à la Fédération de distribuer arbitrairement des secours.

« Tous les syndicats sont également soutenus. Il suffit aussitôt la grève déclarée de prévenir le Conseil fédéral. La réponse revient immédiate. Le but de l'article 10 est d'éviter les grèves partielles souvent justes, mais presque toujours sans portée et sans résultats.»

Mauger qui toujours fait profiter la jeune Fédération des

expériences passées, signale qu'en 1891-92 les syndicats déclarant individuellement la grève, les uns après les autres, se sont épuisés sans succès.

Hervier et Bornet font adopter cette rédaction conciliatrice.

L'Article 10 des statuts est ainsi modifié : Les syndicats pourront toujours se mettre en grève mais aussitôt la déclaration, ils en aviseront le Conseil Fédéral en exposant les motifs ».

J'énumère seulement les notions successivement adoptées presque sans discussions :

« Le Congrès décide qu'en cas de grève les Bûcherons d'une autre région ne doivent pas venir prendre le travail de leurs camarades grévistes et les priver ainsi de leurs moyens d'existence ».

« Le prochain Congrès se tiendra à une date que déterminera le Conseil Fédéral vers le 15 septembre. Il se réunira à Auxerre où il sera organisé par le Conseil Fédéral et les syndicats des Bûcherons de l'Yonne. »

Pour l'année 1904, le Conseil Fédéral reste composé de : Bornet, Secrétaire général ; Devessière, Trésorier ; Frébault, Secrétaire adjoint ; Mouilleron, Trésorier adjoint ; Deloire, Archiviste ; Gaudry, Pénet, Assesseurs.

La Commission de contrôle de : Regnault, Ville, Legros, Béguet, Poubault.

Le camarade Veuillat remplacera Bornet dans les fonctions de Secrétaire général, quand ce dernier partira au service militaire. (Adopté à l'unanimité).

« La Fédération Bûcheronne approuve la belle et digne conduite que le capitaine russe a su tenir en présence des grévistes de Kiew et proteste avec indignation contre l'abominable condamnation dont il a été frappé par les bandits du petit père, pendeur et knouteur de toutes les Russies. »

« Les ouvriers bûcherons et agricoles, lassés des promesses mensongères des Pouvoirs Publics, décident de faire dans chaque commune des départements représentés au Congrès, une active propagande pour la grève générale. »

« Les ouvriers syndiqués d'une autre corporation qui travailleront au bois ne devront pas payer au syndicat bûcheron s'ils sont à jour de leurs cotisations vis-à-vis de leur organisation. »

« Afin d'éviter le chômage qui suit la moisson, l'Administration est invitée à procéder quelques semaines plus tôt à l'adjudication des forêts domaniales. »

« Les délégués des syndicats bûcherons protestent contre les poursuites intentées aux auteurs du *Manuel du Soldat* et déclarent se solidariser avec les camarades auteurs de cette brochure humanitaire.»

Ce Congrès nous a offert un curieux exemple d'intervention gouvernementale. Les bûcherons ont montré le cas qu'ils font de ces tentatives de l'Administration pour concilier ouvriers et patrons en les réunissant. Ils pensent qu'elle met son nez là où elle n'a que faire et que leurs syndicats sont assez grands pour traiter directement avec les employeurs ; — ils l'ont d'ailleurs assez prouvé.

Ville (Chantenay) lit un article de *La Tribune* annonçant, pour le 19 septembre, une réunion à la préfecture de la Nièvre où aura lieu une tentative de conciliation, avant l'embauchage, entre les patrons et les délégués des syndicats. Il craint que tout cela ne cache un piège destiné à faire pièce au mouvement ouvrier. Les syndicats qui sont aujourd'hui régulièrement constitués, ne doivent accepter une entrevue de ce genre qu'avec des conditions qui leur assurent toute garantie. Pourquoi le Préfet n'a-t-il pas prévenu la Fédération.»

On découvre alors, dans toute sa beauté, la manœuvre préfectorale.

Barbier (de Trois-Vesvres) a, sur ce sujet, une communication à faire. Le Préfet a écrit à Labarre, maire de Trois-Vesvres, pour le prier de prévenir les organisations.

Ville revient sur ce qu'a d'anormal une telle procédure qui semble intentionnellement ignorer et négliger la Fédération.

Plusieurs camarades proposent de ne pas tenir compte de cette invitation incorrecte du Préfet, qui veut sans doute surprendre les délégués de syndicats, en les mettant brusquement en présence des marchands de bois, sans qu'ils aient pu se concerter entre eux et avec le Comité Fédéral.

Cependant pour ne pas permettre aux adversaires de tirer avantage d'un refus, le Congrès charge Bornet de demander, au nom de la Fédération, des explications au Préfet: Ensuite les délégués pourront se rendre à la réunion, mais seulement pour écouter les propositions qu'ils devront transmettre aux syndicats.

Les débats de ce Congrès furent toujours sérieux et vivants. Un grand nombre de délégués (plus de 25) intervinrent dans les discussions, souvent avec une éloquence simple, parfois violente, mais jamais déclamatoire. Ils ont su prouver qu'ils connaissent leurs intérêts et qu'ils savent en discuter, traitant aussi bien les questions générales de politique ouvrière que les détails de leur propre métier.

Mais bien plus intéressant que ces débats et même que les résolutions prises, ce que je retiens surtout de cette assemblée de travailleurs ruraux c'est leur état d'esprit : un esprit franchement ouvrier et révolutionnaire.

Ils montrent une conscience de classe déjà singulièrement développée, par leur souci de fédérer leurs efforts et de lier leur mouvement aux autres mouvements ouvriers. Ils se sentent partie intégrante d'un grand prolétariat organisé.

En ce sens les paroles de Mauger ne leur ouvraient pas des horizons nouveaux, mais leur donnaient la joie d'entendre et d'applaudir, précisée en une sobre et nerveuse éloquence la pensée confuse de tous.

« Sans doute, il ne faut pas taire les revendications, mais les clamer bien haut. Il faut demander partout sans cesse, sans trêve ni relâche, pour obtenir un peu. Le prolétariat doit immédiatement se saisir de ce qu'il parvient à arracher aux gouvernements. »

Les démarches, ils ne les font pas sans une certaine appréhension, que cherchait à calmer Ville : « La démarche (auprès du ministre) peut être tentée sans bassesse et elle n'occasionnera que peu de frais. — Cela n'offre du moins pas d'inconvénient, s'il n'y a pas d'avantage ».

Même ces demandes doivent sauvegarder la dignité bûcheronne qui n'est pas disposée à s'humilier dans les antichambres ministérielles : « Il faut exposer au ministre, dit Mauger, toutes les doléances des ruraux, lui rapporter l'esprit calme et réfléchi de la discussion, *lui dire que nous sommes décidés à agir et non plus à subir*. Le répit que nous accordons n'est pas de quelques années, ni même d'une année, mais seulement de quelques mois (p. 26). »

Ils s'attendent d'ailleurs a être comblés dans les ministères de promesses jamais réalisées et de bonnes et belles paroles dont ils n'ont cure ; mais ils trouvent surtout dans le refus hypocrite un nouveau prétexte à agitation. Ils verront, cette preuve de mauvaise volonté acquise, à employer d'autres procédés. Ils apprécient leurs forces et savent bien au fond que gouvernants comme patrons ne cèdent jamais que par peur.

Ces ruraux sont des énergiques et des ardents, et non seulement en paroles.

Leurs belles grèves aux allures de Jacquerie, ont assez agité les bois du Cher et de la Nièvre.

Leur mouvement est plus qu'un mouvement bûcheron, c'est l'indice des transformations profondes et mal connues que subit en silence le prolétariat agricole.

Il se met en marche bien tard, d'un pas pesant encore, mais de vastes espoirs sont permis, car rien ne fera reculer sa ténacité paysanne (1).

Ernest LAFONT.

---

(1) Voici le préambule des statuts de la Fédération nationale des syndicats bûcherons et travaux similaires de France et des Colonies :

« Les transformations économiques modernes ont apporté de profonds changements dans les conditions de l'existence.

La concentration des capitaux, en facilitant l'application de nouveaux procédés scientifiques, a puissamment développé les moyens de production et d'échange.

Il n'en est résulté aucune amélioration pour les travailleurs dont le sort devient de plus en plus misérable.

Les progrès du machinisme et la concurrence effrénée déterminent des chômages fréquents et une baisse générale des salaires. L'antagonisme des intérêts est arrivé à l'état aigu.

Une minorité d'hommes « qui n'ont eu que la peine de naître » possèdent tout et goûtent dans l'oisiveté toutes les jouissances de la vie.

Les travailleurs qui sont l'immence majorité et que le hasard de la naissance a déshérités, produisent toutes les richesses et subissent toutes les privations et toutes les souffrances de la misère.

Les causes de cette situation qui pèse si douloureusement sur le prolétariat sont l'*Ignorance* et l'*Egoïsme*. Notre devoir est donc de *nous instruire* et *de pratiquer la Solidarité* pour conquérir notre émancipation. Le sort des *Travailleurs des Villes* et celui des ouvriers des *champs et des bois* sont intimement liés, leurs intérêts sont communs, ils doivent s'unir pour amener une transformation sociale.

C'est le but de notre Fédération. »

II

Le premier Congrès des Travailleurs de la Terre

Dans cette Revue si attentive aux diverses manifestations de la vie ouvrière et paysanne, nous ne saurions passer sous silence un événement récent qui en impose par sa nouveauté et qui autorise à concevoir de légitimes espérances.

Pour la première fois en France — exception faite cependant des bûcherons du Centre déjà organisés — les travailleurs des champs, las des antiques servitudes matérielles et morales, viennent de s'ébranler. Dans un Congrès régional tenu à Béziers, les 15, 16 et 17 août 1903, les prolétaires ruraux du Midi méditerranéen ont jeté les bases d'une organisation économique où ils espèrent grouper un jour les paysans salariés de toutes les régions agricoles de France.

Première journée

Le Congrès s'est ouvert dans la matinée du 15 août, sous la présidence du citoyen Séguy, secrétaire de la Commission d'organisation.

Le citoyen *Gelly* prend le premier la parole au nom de la Bourse du Travail de Béziers et souhaite une fraternelle bienvenue aux délégués. *Séguy* lui succède pour rappeler en quelques mots l'œuvre que se propose le Congrès : hâter l'organisation prochaine d'une Fédération nationale et préparer la fusion du mouvement ouvrier et du mouvement paysan en vue de l'émancipation commune. L'action corporative les libérera tous du joug capitaliste.

— Le citoyen *A. Bousquet*, délégué de la Confédération Générale du Travail, s'exprime en termes analogues.

Les Fédérations industrielles resteront impuissantes si elles n'ont l'aide efficace du prolétariat rural.

Le citoyen *Milhaud*, de Mèze, profite de la circonstance pour faire voter une adresse de solidarité aux travailleurs du monde et en particulier aux ouvriers espagnols et russes.

Après quoi, il fut procédé à la vérification des mandats. Trente délégués étaient dûment mandatés et par surcroît venaient d'ajouter quatre adhésions morales.

Les départements réprésentés par importance numérique des mandats sont : l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales les Bouches-du-Rhône et le Gard. Cette besogne pratique finie, le Congrès fut déclaré constitué et put dès lors ouvrir régulièrement les débats. Mais une suspension de séance eut lieu aussitôt afin de recevoir une délégation du conseil municipal de la localité qui se présentait. Elle venait annoncer que l'assemblée municipale — dans sa rare bienveillance — avait voté la somme de 400 fr. pour subvenir aux frais imposés par le tenue du Congrès.

La séance est reprise l'après-midi et dès le début on nomme les Commissions qui chacune iront travailler de leur côté, Elles sont au nombre de trois. La première est chargée d'étudier la question de la Fédération nationale et de la création d'un organe corporatif. La deuxième examine le problème de la Grève générale. La troisième s'est réservée le domaine de la prudhomie agricole et accidents du travail.

Toutes ces questions, comme on le voit, sont d'ordre très différent, mais celle qui — entre toutes — sollicitera particulièrement l'attention des Congressistes — est celle qui a trait à l'organisation intérieure de leur nouveau groupement. Ils auront à régler son action et à définir son but et ses moyens.

Deuxième journée

Le lendemain 16 août, la lecture des rapports — d'ailleurs tous adoptés — souleva au passage quelques discussions.

Certaines divergences se produisirent par exemple au sujet de la Grève générale. Dans l'hypothèse d'une grève généralisée à l'industrie, quelle attitude devraient observer les paysans ? Les uns inclinèrent à penser que tous les

organes de la production rurale seraient tenus de cesser de fonctionner au même titre que ceux de l'industrie. Les autres se montrèrent disposés à admettre que la mission du paysan serait au contraire de continuer le travail, afin de fournir au prolétariat urbain les objets de consommation nécessaires à sa résistance.

Le premier mode d'action recueillit la majorité des suffrages

L'unanimité du Congrès se prononça ensuite en faveur de l'extension de la prudhomie et de l'application de la loi sur les accidents du travail au monde rural.

Ces discussions closes, les édiles biterrois, toujours empressés, offrirent aux délégués ce qu'il est convenu d'appeler, par une hétéroclite association de mots, un vin d'honneur !

Dans la séance de l'après-midi, ce fut le projet de statuts de la Fédération — projet déjà communiqué le matin par le rapporteur — qui fournit matière aux discussions. Fallait-il créer une Fédération nationale ou devait-on se borner à former une fédération régionale ? La première opinion fut regardée comme prématurée et la deuxième naturellement triompha. Ce principe adopté, il fallut élaborer les règles qui devaient présider au fonctionnement du nouvel organisme. Nous n'entrerons pas dans le détail des débats qui se prolongèrent encore jusqu'au lundi matin.

Troisième journée

On aboutit ainsi aux propositions définitives ci dessous :

I. — Il est formé entre les fédérations départementales déjà existantes un organisme qui aura pour titre : « Fédération régionale des travailleurs agricoles et parties similaires de la région du Midi. »

Les Fédérations départementales seront désormais des sections, les syndicats isolés seront admis à la Fédération.

La Fédération n'admet dans son sein qu'un seul syndicat de la même corporation et de la même localité ; le Comité fédéral statuera en cas de litige.

II. — La Fédération a pour but : 1° d'unifier et de préciser le mouvement syndicaliste paysan ; 2° de faire exécuter les décisions des Congrès.

III. — Chaque organisation sera représentée par un délégué. Ces délégués formeront le Comité fédéral. Ils devront faire partie d'un syndicat fédéré. Le Comité fédéral devra avertir les sections lorsqu'un délégué aura manqué trois fois de suite aux réunions sans excuse. Le siège de la Fédération sera désigné par le Congrès.

IV. — Le Comité fédéral nomme lui-même son bureau.

Les pouvoirs expirent au Congrès suivant. Toutefois les membres du bureau sortant sont rééligibles Les fonctions du bureau sont gratuites.

V. — Le Comité fédéral remplira le rôle de Commission de contrôle et produira au Congrès un rapport sur toutes ses opérations.

VI. — Les ressources de la Fédération se composent : 1° d'un droit fixe de un franc par syndicat ; 2° d'une cotisation de 0 fr. 02 centimes par membre et par mois. Ces cotisations devront parvenir à la Fédération tous les trimestres.

VII. — Un Congrès a lieu tous les ans au mois d'août organisé par la section désignée à cet effet. Toutes propositions devront être adressées à la Commission d'organisation au moins un mois à l'avance.

En cas d'urgence, le Comité fédéral peut provoquer lui-même un Congrès extraordinaire.

Ne sont admises au Congrès que les organisations à jour de leurs cotisations.

VIII. — La Fédération adhère à la Confédération générale du Travail.

Le Congrès en adoptant unanimement l'ensemble de ces statuts avait accompli sa tâche essentielle et il ne put qu'effleurer certaines questions — fort intéressantes d'ailleurs — mais assez peu creusées encore et trop complexes pour permettre des solutions immédiates.

Je veux parler par exemple « de la Création d'un organe corporatif », « de la confection d'un Manuel du paysan », etc. Ces diverses questions restent désormais soumises à la réflexion des intéressés.

Le Congrès clôtura ses séances, après avoir désigné Béziers comme siège de la Fédération et Narbonne comme lieu du prochain Congrès.

Nous avons relaté les faits dans toute leur simplicité; il nous incomberait maintenant sinon de les analyser, du moins d'apprécier leur signification réelle. Est-il là un mouvement spontané éclos à la faveur de circonstances fortuites et passa-

gères — ou faut-il y voir au contraire le résultat mûri d'une lente préparation ?

Ce mouvement est-il destiné à une grande extension dans la région même où il a pris naissance et peut-on entrevoir sa généralisation à de plus lointaines contrées viticoles ? Telles sont les interrogations qui viennent naturellement à l'esprit et qui mériteraient, à défaut de réponses et de prédictions certaines, une indication plausible.

L'étude minutieuse de la propriété et de la technique agricole dans la région méditerranéenne, la recherche des rapports que la production entretient avec le marché, nous fourniraient sans nul doute des éléments d'appréciation.

Nous tâcherons dans une étude ultérieure — sans toutefois pénétrer l'intime complexité des faits — d'examiner les conditions générales de la culture méridionale et de répondre aux questions ci-dessus posées.

Pour aujourd'hui, nous nous contentons de constater la pleine réussite du Congrès. Certes plusieurs délégués ont encore une conscience trop obscure des intérêts prolétariens en général. Quelques-uns même semblent accueillir et défendre des notions contradictoires avec une égale sérénité, tellement la sophistique étatique a poussé des racines profondes dans le pays où politiquement triomphe encore le radicalisme anticlérical. Les paysans éprouvent quelque peine à se débarrasser des logomachies démocratiques pour s'atteler enfin à des besognes pratiques et s'ériger eux-mêmes comme leurs propres sauveurs.

Maurice Olivier.

BIBLIOGRAPHIE

Notices

LES LIVRES

Histoire de la France et de l'Europe: l'enseignement pacifique par l'histoire, par Gustave Hervé. (Paris, s. d. (1903), 1 vol. in-16, 478 p.) — Voici un Manuel d'histoire conçu dans un esprit nouveau. Dans une courte préface, Hervé expose ce qu'il a voulu faire : un livre s'adressant aux grands élèves de l'enseignement primaire et aux instituteurs, c'est-à-dire à des gens qui connaissent déjà les grands faits historiques, mais qui, souvent, ne savent pas les grouper et ne conçoivent pas le développement général des États.

Hervé a donc pu sacrifier « la multitude des noms sans importance, des dates secondaires »; il a procédé par grandes étapes : l'Antiquité, le Moyen-Age, les Temps modernes, l'Époque contemporaine. Pour la première, il a étudié successivement les différentes civilisations et leur apport au patrimoine commun de l'humanité : me plaçant à son point de vue, je lui reprocherai un peu trop de sévérité pour les Égyptiens : il aurait pu parler des travaux d'irrigation, essentiellement pacifiques, et reporter la description des horreurs de la guerre aux Assyriens, peuple inutile et essentiellement militaire, qui n'a rien laissé que des ruines. — Pour les deux périodes suivantes, Hervé s'occupe spécialement des classes : clergé, noblesse, bourgeoisie; il a aussi composé une histoire de la civilisation, mais sur un plan un peu étroit. Il a été obligé ainsi de confondre dans le Moyen-Age la noblesse et la royauté sous ce titre : « Les classes dirigeantes. » Il a, du reste, senti le vide de ce système, et consacré, dans les Temps modernes, un chapitre spécial aux rois absolus et à leur gouvernement. — Dans la quatrième partie, enfin, Hervé a exposé successivement les différents régimes français, car il s'occupe spécialement de notre pays, les faits principaux de l'histoire d'Europe et des autres continents.

On le voit par cette analyse rapide, le livre d'Hervé manque un peu d'unité dans la composition, tantôt histoire des classes, tantôt esquisse de l'évolution politique de la France; d'autre part, la méthode de simplification n'est peut-être pas aussi neuve que le croit l'auteur, mais l'exposé est toujours net, clair et impartial.

A côté de la question de méthode, il y a l'esprit qui a inspiré le livre. « Au lieu d'être seulement laïque et républicain, dit l'auteur, il est, en outre, résolûment pacifique et nettement hostile au patriotisme, tel qu'on l'a enseigné dans ces dernières années... Ce qu'on a prêché sous couleur de patriotisme, c'est une espèce de religion nouvelle, faite d'idolâtrie du sabre, d'épaisse vanité nationale et de haine de l'étranger. » On a beaucoup trop répété, en effet, aux instituteurs que c'étaient les maîtres d'école prussiens qui avaient remporté la victoire en 1870. Ils n'ont pas cherché à préparer dans l'enfant le futur citoyen, mais le futur soldat. C'est, en bonne partie, à eux que sont dus le boulangisme et le nationalisme, et les meilleurs le reconnaissent. Invité cet hiver à une fête enfantine dans le lycée où je professe, quelle n'a pas été ma stupeur en entendant le singulier programme composé par les maîtres des classes élémentaires; depuis l'héroïque soldat qui, mourant devant Sébastopol, a couvert un Anglais blessé de son manteau, et qui, naturellement, est un Français; depuis le : « Donne-lui tout de même à boire! dit mon père, » de Victor Hugo, jusqu'au chœur final : « Les petits vitriers » de Déroulède!!!, pas un morceau qui ne dût persuader aux innocents récitants que les Français étaient un peuple exceptionnel et que, par contre, l'étranger était méprisable, insufflant ainsi dans de jeunes cerveaux l'orgueil et la haine.

Hervé a su, et c'est un grand mérite, essayer de montrer que chaque peuple a concouru pour une part à l'amélioration des conditions de vie et à la formation de l'idéal humain; il a sévèrement, mais justement, condamné l'égoïsme des conquérants comme Napoléon, pour qui leur peuple n'existe pas, et, de cela, on ne saurait trop le louer.

Quelques broutilles en terminant, que je signale à mon collègue Hervé pour une nouvelle édition : Pierre l'Ermite n'est pas la cause de la première croisade (p. 98); sa vie avant le départ des croisés est légendaire. — Quoi qu'en pense Hervé, le serf pouvait être séparé de sa famille (p. 108); nous avons des actes de partage d'enfants de serf. — Ne pas croire que la corporation soit une forme générale de l'industrie au Moyen-Age; on se rend compte de plus en plus que c'est une forme particulière à certaines régions, etc. — Les réserves à faire sont très peu nombreuses dès qu'on aborde l'histoire moderne. — Les cartes sont trop peu fréquentes et pas à leur place. Pourquoi mettre en plein Moyen-Age (p. 92) la carte du monde antique ? — Enfin, je me permets de regretter que les illustrations soient faites de chic, dans un goût plutôt lamentable, et propres à orner « les

Mystères de l'Inquisition » ou quelque roman semblable plutôt qu'un livre d'histoire.

Ces réserves ne doivent pas faire oublier tout ce que le livre a d'intéressant et les services qu'il peut rendre.

G. M.

Les Cartells de l'Agriculture en Allemagne, par A. Souchon (A. Colin, Paris. 1903). C'est une savante étude, dont nos grands propriétaires fonciers français, déjà si fortement groupés dans leurs syndicats agricoles, tireront leur profit. Car, quels qu'aient été les efforts jusqu'ici tentés par nos agrariens pour organiser la vente en commun de leurs produits, il n'y ont pas toujours réussi. Les propriétaires fonciers d'Allemagne, au contraire, ont obtenu, sur ce point, de très importants résultats, par l'intermédiaire de leurs *Cartells*. Les agrariens allemands, en effet, tendent de plus en plus à s'assurer la domination du marché par la voie du monopole. Nos lecteurs savent quelle est leur puissance politique et sociale dans cette Allemagne où ils représentent encore un féodalisme écrasant. Déjà, suivant l'exemple des industriels, ils en sont aux premières réalisations de leur plan de main-mise absolue sur le marché, qu'il s'agisse du blé, de la viande, du lait, de la pomme de terre à travers l'alcool ou de la betterave à travers le sucre. Ce sont ces divers *Cartells* qu'étudie, d'une façon très documentée, M. Souchon. Le chapitre consacré à l'organisation coopérative de la vente des céréales par les *Kornhäuser* ou magasins de blé, nous donne des indications précises et des statistiques nombreuses. Il ne semble pas toutefois que les résultats obtenus aient été ceux qu'on attendait. Les bénéfices notamment ont été insignifiants, quand il n'y a pas eu perte. Pour les avances aux agriculteurs, il n'y a guère qu'en Bavière que les prêts sur gages ont pris quelque développement. L'action des Kornhäuser sur les prix a été plus sérieuse, — notamment en Poméranie. M.. Souchon attribue les insuccès partiels que nous signalons à la jeunesse du mouvement. Il faudrait aussi, pour une pleine réussite : 1° une augmentation considérable du nombre des magasins de blé ; 2° plus d'énergie dans l'action de chacun d'eux pour resserrer les liens entre la coopérative et ses membres ; 3° plus d'union entre les diverses sociétés. — Pour la viande, les coopératives locales de la vente du bétail et de la viande ont également trouvé de gros obstacles et donné des résultats insuffisants aux agrariens. Il n'en est pas de même des laiteries coopératives, dont le développement est facile, et dont le nombre

est considérable en Allemagne. Elles ont une tendance très nette à se concentrer et à exercer une action efficace sur la production. — La vente du beurre en commun a été tentée, à son tour, par des coopératives provinciales, mais n'a pas abouti pleinement. — La vente du lait a profité, comme d'un monopole, de la proximité des villes. — Le Cartell de l'alcool a eu autrement de succès que les précédents. Il a mené déjà de vigoureuses campagnes et est arrivé à ses fins, du moins en partie. Il a relativement maintenu les prix, malgré la surproduction. La nouvelle loi de 1902 a été très favorable aux progrès de l'association. L'avenir du Cartell semble assuré. Il est parvenu déjà à limiter la production. La « Centrale für Spiritus » est non seulement le plus curieux de tous les cartells : il est encore le plus prospère. — Le Cartell du sucre semble avoir fait son temps après la Convention de Bruxelles. C'était, d'ailleurs, un des plus abusifs et des plus impopulaires. Il sera fortement atteint par le coup qui lui a été porté à Bruxelles, où a été supprimé le régime des primes à l'exportation (et on visait non seulement celles résultant de la législation mais encore celles pouvant venir des cartells). Toutefois M. Souchon pense que le cartell pourra arriver à se survivre, dans une certaine mesure. — Comment l'auteur juge-t-il les Cartells agricoles ? Il s'y montre très favorable. Les intérêts des agrariens trouvent en lui un défenseur méthodique. Que les grands propriétaires fonciers rencontrent les plus grands avantages dans la domination du marché des produits agricoles, c'est l'évidence même. Il n'en est peut-être pas de même, quoiqu'en ait dit M. Souchon, des consommateurs. Le parti socialiste allemand a mené contre les cartells agricoles une inlassable campagne, qui a constitué une des phases les plus ardentes de sa lutte contre les féodaux de la terre, lutte qui a eu comme couronnement le beau succès législatif que l'on sait. Les agrariens auront beaucoup à faire pour assurer le fonctionnement de leurs cartells monopoleurs : en dehors des difficultés d'ordre intérieur qui semblent insurmontables, la force de la masse ouvrière consommatrice se lèvera toujours contre eux.

Les Classes Sociales, par Arthur Bauer (Giard et Brière, Paris, 1903). — C'est un mémoire couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques que l'auteur livre au public. Le titre en est, d'ailleurs, un peu inexact. L'auteur n'a pas pour but, comme on pourrait le croire, d'étudier les classes sociales en elles-mêmes. Mais il veut exposer que les classes sociales sont le seul objet réel de la sociologie.

« La Psychologie sociale, dit-il au début, a pour objet d'étudier, » non pas l'homme en général ni tel homme en particulier, mais des » *groupes humains*, groupes formés des personnes qui sont sem- » blables par leur genre de vie et par leurs occupations, ou d'un » mot par leur fonction sociale. Un pareil objet est accessible à la » connaissance, puisque ces groupes sont animés — suivant l'expres- » sion vulgaire, mais ici très juste — d'un *esprit de corps*, ce qui » veut dire que tous les membres d'un groupe vivent dans une com- » munauté d'idées, de sentiments, de tendances et de volontés. Quant » à son utilité, on ne saurait, si les actions ne s'expliquent que par » les états intérieurs, contester l'intérêt qu'il y aurait à analyser » l'âme des grands corps sociaux ». L'objet de sociologie est l'étude des faits sociaux, et le Ch. I est consacré à la position de cette question. Mais dans quelle mesure les faits sociaux sont-ils susceptibles de connaissance, se demande-t-il dans le Ch. II ? Dans la mesure où l'on peut établir entre eux des rapports constants (p. 47). — Le problème social consiste dans la découverte des similitudes dans les êtres et dans les rapports. La matière propre de la science, ce ne peut être ni l'humanité, ni les individus : l'humanité, à cause de la trop grande généralité de ses données ; les individus, à cause de la trop grande particularité de leurs actes et de leurs modes d'action. Que reste-t-il donc ? Les classes sociales, dit l'auteur, « déterminées par la nature des occupations. » (p. 56). Les groupes sont composés d'unités de même nature. A leur intérieur se crée un *type commun*. L'auteur fait ainsi de la profession le fonds, le substratum et les limites de la *classe sociale*. Une fois tracé le type qui est la représentation générale et pour ainsi dire le schème de tel groupe social, il devient possible de savoir avec une suffisante précision de quelle manière ils se comportent les uns à l'égard des autres, et par suite, les classes, dont ils sont les symboles. Il existe entre eux ou des affinités naturelles ou des antagonismes irréductibles. Enfin la détermination exacte des groupes sociaux conduit à une dernière sorte de similitude : celle qu'on peut établir entre sociétés présentant une composition analogue. La science sociale pourra aller plus loin : elle pourra sans doute être en mesure de classer les sociétés elles-mêmes et étudier leurs actions et réactions matérielles. Toutes ces recherches peuvent être menées avec la précision des sciences de la nature. Stuart Mill a beau prétendre que les méthodes, pratiquées avec tant de succès dans les sciences de la nature, sont toutes impraticables en sociologie. Il se trompe. Son erreur tient à la fausse idée de l'unité d'un peuple,

Ces difficultés s'évanouissent dès qu'on résout les nations en leurs éléments : les classes sociales (p. 112).

Telle est la thèse fondamentale de la construction de M. Bauer. Nous ne suivrons pas ses recherches sur la Psychologie des classes sociales (connexions physiques et corrélations psychiques) ni sur la Psychologie sociale (connexions sociales et corrélations sociales), non plus que ses essais de classification des faits sociaux. Ne retenons que la position même du problème : La science n'est possible qu'à la condition d'aboutir à des notions et à des vérités générales. Seule l'étude des classes sociales semble satisfaire aux conditions essentielles de la science. Les classes peuvent en effet donner naissance à des notions générales, où les particularités propres aux individus se neutralisent et disparaissent. *La science sociale a pour objet l'étude des classes sociales.*

Comment ne pas souscrire aux conclusions de l'auteur ? Sans doute. Mais qu'est-ce qu'une *classe sociale* ? L'auteur n'a pas porté son attention sur ce point essentiel, dont la solution commande toutes les déductions postérieures. Il semble identifier *profession* et *classe sociale*. Les hommes d'un même métier constitueraient une classe. Il y aurait une infinité de classes égale à l'infinité des métiers existants. Mais ne peut-on pas réduire à des types plus restreints et plus généraux à la fois, les trop nombreuses catégories qu'envisagerait l'auteur pour constituer la Science sociale. Les caractères communs qui groupent les individus, quels sont-ils ? Le concept de classes ne peut être déterminé que si l'on résout ce problème. Il ne suffit pas de partir de la notion de similitude qui peut unir une catégorie d'individus donnée ; il faut encore poser une notion d'égale importance : l'antagonisme qui oppose ce faisceau d'hommes unis par des similitudes à d'autres groupements formés sur une base identique. Si l'auteur avait eu connaissance de la théorie marxiste des classes, il aurait pu pousser à bout ses recherches, au lieu d'aboutir à assimiler les classes aux professions, et à assigner à la Science sociale l'étude comparative de toutes les professions. Les classes sociales ont des cadres plus vastes et des caractères plus précis que ne le suppose l'auteur. On doit entendre par classe toute catégorie d'hommes dont les intérêts économiques et moraux sont identiques. Et par là, il faut entendre, comme dit Kautsky, « non seulement la communauté d'origine du revenu, mais aussi la communauté d'antagonisme vis-à-vis des autres classes, dont chacune tend à restreindre les sources de revenu des autres pour accroître les siennes. » Aux trois grandes catégories du salaire,

du profit et de la rente, correspondent les trois grandes classes des ouvriers, des capitalistes et des propriétaires fonciers : les éléments qui composent chacune de ces classes sont liés par leur solidarité réciproque et par leur opposition irréductible aux classes voisines. A côté, d'ailleurs, se constituent des classes intermédiaires, qui ont également les caractères de classes spéciales. A l'aide de ces notions, M. Bauer aurait utilisé, pour des résultats positifs, les justes et pénétrantes considérations de méthodologie qui constituent l'essentiel de son œuvre. Il a posé les principes : il n'a pu les appliquer avec succès. Son étude n'en reste pas moins précieuse, et nous pouvons en tirer grand profit.

LES PUBLICATIONS SOCIALISTES

LANGUE ALLEMANDE

Die Neue Zeit. *N° 40.* — *Bebel* nous donne le bilan des élections. — *W. Düwell* examine *les progrès faits par les idées socialistes dans les districts industriels de la Westphalie et des pays rhénans.* La démocratie socialiste a triomphé du cléricalisme et la classe ouvrière peut être sûre qu'au prix d'un travail énergique ce dernier sera, aux prochaines élections, délogé de toutes ses positions. — *D. Zinner* attire l'attention sur l'*industrialisation croissante de la Suisse.* — *K. Grothewitz* nous renseigne sur le problème de la fécondation et *Lange* nous met au courant de *la misère des employés de bureau au service de l'État et de la Commune.* La pauvreté d'une grande partie de ces employés va de pair avec une ignorance complète des questions politiques et économiques. Comme les travailleurs au service de l'État ou de la commune sont souvent obligés de vendre leurs convictions en même temps que leur force de travail, les employés publics évitent tout ce qui peut les faire soupçonner de mauvaises tendances politiques. Le progrès des idées a peu de prise sur eux. Mais les nécessités économiques ne manqueront pas de leur montrer le vrai chemin.

N° 41. — *L. Quessel* publie une série de trois longues critiques du livre de David sur la question agraire. Voici quelles en sont les conclusions : « Jamais une théorie n'a, dès sa naissance, contredit plus violemment les faits ; jamais une théorie ne s'est, pour l'essentiel, aussi brillamment maintenue que celle de Marx, un demi-siècle après avoir été formulée. En Allemagne également, la grande industrie conquiert la sphère de la production agricole et fait disparaître le boulevard de l'ancienne société, le « paysan »,

et lui substitue soit le salarié agricole, soit le petit capitaliste agricole... On peut dire avec certitude que l'issue de la lutte entre l'agriculteur grand capitaliste et l'agriculteur petit capitaliste est d'une importance secondaire pour la marche de l'évolution sociale. La contraction de la sphère de production dont dispose la population agricole, l'industrialisation du travail des champs place de plus en plus le centre de gravité de la production sociale dans la sphère de l'industrie. L'influence des masses prolétariennes employées dans le commerce ou l'industrie doit se faire sentir avec une puissance de plus en plus grande sur le cours de la politique et des affaires publiques. Il faut être aveugle et ignorer les forces internes qui meuvent l'évolution économique moderne pour croire que si l'on veut conquérir le pouvoir politique, il est indispensable de gagner les paysans indépendants ». — Sous le titre *Psychologie de Lassalle*, *F. Mehring* critique le long article de Paul Bailleu, paru dans la « Deutsche Rundschau ». — *J. German* s'efforce de tracer les limites de l'*automatisme du procès de production*. — Enfin, *Otto Hue* examine la *position relative des travailleurs catholiques et du parti du Centre*. Le catholicisme n'est pas une protection contre la démocratie socialiste. Il le sera moins encore quand dans notre parti on cessera de manger du curé.

N° 42. — P. Lensch analyse le livre de *Max Schippel* « *protection sucrière et primes* ».

N° 43. — W. Keil critique l'attitude de la « *Volkspartei* ». — *G. Eckstein* nous donne des renseignements sur *la protection ouvrière au Japon*. Malgré que la législation soit fort insuffisante, les industriels sont si hostiles aux réformes projetées que l'on a tout lieu de croire que le gouvernement, déjà en posture difficile, interviendra très énergiquement en faveur d'une loi qui n'inspire que de faibles sympathies aux classes représentées dans la Diète.

L'Avenir Social. — *Août.* — A propos de la venue du roi d'Italie à Paris, *Enrico Ferri* a, dans un article de l'*Avanti !* exposé ses idées sur la *Social-democratie et la politique étrangère*. Ce sont ces explications que résume l'*Avenir Social*. Ferri déclare que toutes les visites royales et impériales n'ont rien à faire avec les intérêts du prolétariat. Il combat l'opinion de Jaurès, voyant dans le renouvellement de la triplice un commencement d'une nouvelle et paisible période, un événement capable de faire disparaître chez les socialistes le vieux dédain pour les alliances dynastiques, etc... *German-Avé-Lallemand*, a propos de l'Argentine, signale l'introduction de

l'impérialisme européen dans le sud Américain. « L'Argentine est devenue une colonie commerciale de la haute finance anglaise, qui l'exploite jusqu'à la moelle des os ». Reproduction d'un article de *Die Neue Zeit* sur la *Protection ouvrière au Japon.* — Compte-rendu de la réunion de juillet du *Bureau Socialiste International.* — *Mouvement ouvrier et socialiste International; rapport du Bureau Directeur de l'Alliance Coopérative Internationale;* Chronique Coopérative. — La Revue. — *Le Mouvement Communal*, supplément à l'*Avenir Social*, étudie les *Intercommunales de chemins de fer vicinaux, la question de l'éclairage, de la force motrice et du chauffage, les résultats du Socialisme Municipal*, etc.

Septembre. — **Paix et Guerre**, par Hyndmann, Charles Eyre nous renseigne sur le *mouvement socialiste en Australie.* Le mouvement socialiste est né de 1880 à 1890, sous l'impulsion de réfugiés italiens et français. *L'Australian Socialist League* fut fondée en 1887, à Sydney. Ses débuts furent difficiles, et elle progressa peu à peu.

En 1891, des « Candidatures du travail » furent posées aux élections générales. A l'étonnement général, 36 « candidats du travail » furent élus. Mais les tendances socialistes étaient vagues, et le parti ouvrier parlementaire ne pouvait rester longtemps uni. Ce fut la déroute. Les ligues électorales du travail étaient si peu socialistes que les socialistes durent s'en retirer. Ils fondèrent un parti ouvrier socialiste, avec, à la base de son action, la lutte de classe. La propagande reprit lentement.

En 1892, un congrès socialiste intercolonial fut tenu à Sydney. Une fédération des organisations socialistes australiennes y fut créée, et un comité nommé. Le comité ne fit pas son devoir, les socialistes durent quitter la Ligue, et poursuivre la formation d'une fédération social-démocratique. Mais rien ne réussit, et même l'ancienne Ligue dut disparaître, à côté, des éléments anarchistes s'agitaient. De 1898 à 1900, les socialistes restés debout firent de nouveaux efforts. La Ligue social démocratique dut combattre les « opportunistes du travail », les « éléments de réforme ». Elle avait créé un journal, qu'en 1900 elle transporta à Sydney, sous le nom de *The People.* Les socialistes étrangers, italiens, scandinaves et allemands, etc., formèrent de leur côté un Club international. La Ligue socialiste, de 1900 à 1902, a fait de grands progrès d'organisation intérieure. Elle a beaucoup à faire pour dénoncer les tendances dangereuses des « partis ouvriers » opportunistes. — D'une façon générale, toutefois, le socialisme est faible, dans tous les pays australiens. Il se heurte

au pur mouvement du Travail, dont les chefs sont corrompus par les honneurs officiels. La pression économique et politique du capitalisme fera, malgré tout, son œuvre, et il n'y a pas à désespérer du socialisme australien. — L. Vintansky, dans un article de la *Neue Zeit*, expose l'organisation de la *Jeunesse ouvrière en Autriche*. — Le *Bulletin Syndical* rend compte de la Conférence internationale des secrétaires syndicaux et des progrès des secrétariats ouvriers en Allemagne. — Le *Bulletin Coopératif* précise la puissance de la consommation, les rapports de la production et de la consommation, etc...

Octobre. — D'après l'*Avanti*, l'*Avenir Social* reproduit l'opinion de deux socialistes russes sur les *Mouvements révolutionnaires en Russie*. — La Revue exprime ensuite, dans l'article suivant, la nécessité de poser la question du *suffrage des femmes* au Congrès socialiste international d'Amsterdam. — Le *Congrès de Dresde* est apprécié, d'après le *Vorwaerts*. — Compte-rendu du *Congrès des Trade-Unions*, à Leicester, du *mouvement syndical allemand*, de l'*assemblée coopérative suisse*, du *Congrès coopératif de Doncaster*. — Renseignements sur le mouvement *communal en Belgique*.

N° 44. — M. Beer analyse l'*état du droit syndical anglais*. *Jules Destrée* compare les travaux de Vandervelde sur les *Villes Tentaculaires* et l'œuvre poétique de Verhaeren.

N° 45. — *Heinrich Cunow* examine l'œuvre de Woltmann : *Politische Anthropologie*. — *Fleissner* décrit la situation politique en Saxe : on sait le puissant mouvement ouvrier et socialiste qui s'y développe. — *Brokle* donne les *Souvenirs d'un ouvrier anglais* et *Œda Olberg* caractérise le moderne Retour à la foi.

La Morale et la Science des mœurs, par L. Lévy-Bruhl. (Paris, Alcan, 1903). — Le distingué professeur qu'est M. Lévy-Bruhl ne recherche pas dans ce nouvel ouvrage les principes de la morale, pas plus qu'il ne soumet à sa critique les systèmes de morale existants. Il montre, au contraire, que l'idée que l'on se fait habituellement d'une prétendue science de la morale, à la fois pratique et théorique, ne se soutient pas. Il veut introduire dans la morale la manière de penser positive. Les rapports de la théorie et de la pratique sont, ici comme ailleurs, simples à établir si on se place à un point de vue rationnel. La théorie, ou science, étudie la réalité donnée, c'est-à-dire les faits moraux ; la pratique, ou application, tire parti de la science acquise. On lira avec un vif intérêt la réfutation que mène vigoureusement M. Lévy-Bruhl de la science tradi-

tionnelle de la morale, qui prétend établir ce qui doit être. L'auteur, dans sa conclusion, essaie de discerner à quelles conséquences pratiques peut conduire une science positive de la « nature sociale ».

La Pensée Russe Contemporaine, par Ivan Strannik (A. Colin, Paris, 1903). — Le titre de ce volume agréablement écrit ne correspond pas exactement à son contenu. Toute la pensée russe contemporaine, dans ses manifestations philosophiques, sociales et littéraires si complexes, n'y pouvait trouver place. Ce n'est donc qu'un côté de la pensée russe, la face littéraire, que nous présente l'auteur, sous la forme restreinte d'une série d'études sur Gorki, Tchékhov, Korolenko et Tolstoï. M^me^ Ivan Strannik y a joint une étude finale sur la secte religieuse si connue de ces étranges mystiques que sont les Doukhobors. La critique littéraire est fine et délicate, quoique un peu touffue. L'auteur nous dépeint avec pénétration la psychologie du « vagabond » qu'est *Gorki*, ayant trouvé dans sa vie errante à travers les chemins et les bas-fonds le secret d'un style puissamment évocateur et d'un art unique des descriptions d'âmes et de paysages. La tristesse, désenchantée et sceptique de *Tchékhov*, peintre attentif de la vie médiocre et désespérante des petites gens, est notée avec émotion. *Korolenko*, avec son talent descriptif, qui se complait dans la tristesse des prisons et la misère des isbas, nous apparaît vraiment à la place qu'il occupe dans la littérature russe actuelle. Nous avons moins goûté le chapitre consacré à *Tolstoï*. L'auteur étudie la doctrine évangélique du génial apôtre. Mais nous eussions mieux aimé que fut marquée la haute signification sociale de sa vie, la puissance de cette grande voix qui s'élève seule, dominatrice du tzarisme et de ses forces, dans l'empire toujours silencieux des tzars. Sur les *Doukhobors*, rien ne nous est appris, que de récentes publications sur le sujet ne nous aient déjà apporté.

L'impression que l'on ressent, à clore la lecture de cette courte série d'études sur un trop petit nombre d'écrivains et de choses russes, est une impression de tristesse invincible. Il s'en dégage toute la mélancolie des âmes russes, si violemment comprimées par le milieu, si tendres et si fortes, si pitoyables et si indomptables.

L'Art, la Littérature

LE PREMIER PAIN (1).

Jacques et sa sœur, laissant derrière eux le boulevard d'Italie, gravirent la rue Barrault. Celle-ci, flanquée d'un côté de la Butte aux Cailles, énorme pâté de maisons aux murs en pisé ; de l'autre, d'immenses terrains couverts de roulottes peintes et d'abris en planches, s'élevait ainsi qu'un ravin poussiéreux et crevé de trous. Deux heures sonnaient. Il semblait que le soleil avait brûlé tout l'air respirable, car Jacques et Marie s'avançaient la poitrine oppressée, sous cette lourde chaleur d'août. Pourtant, par les interstices des palissades mal jointes, au delà des masures, ils apercevaient une vallée profonde, plantée d'herbe, qui rafraîchissait leurs regards.

Et tandis qu'ils continuaient de monter péniblement, cette vision égayait leurs yeux, diluait l'affreux spectacle des huttes misérables et mettait sur leurs lèvres des fraîcheurs délicieuses d'oasis. Marie ne put s'empêcher d'en faire la réflexion à son frère qui sourit.

Elle portait une robe de toile rose, décolletée en carré à la naissance de la gorge, et serrée à la taille par une ceinture de cuir. Un chapeau de paille jaune garni de cerises élargissait autour de sa tête ses bords verdis de feuillage ; et quand la jeune fille marchait, deux fruits rouges et luisants tremblaient à la hauteur de ses tempes alors que des mèches brunes zébraient sa nuque, par endroits. Elle ne parvenait point à dissimuler son impatience et dans son trouble négligeait l'inauguration pour parler de Bazynski. Jacques, heureux de sa joie, pressait le pas à ses côtés. Des ouvriers, gênés dans leurs vêtements neufs, surgissaient par bandes et juraient, en courant, contre les absents. Essoufflées, les

(1) Extrait d'un prochain volume : *Les Amis du Peuple*, à paraître chez Fasquelle.

femmes renonçaient en route à les joindre. D'autres s'insinuaient entre les groupes, silencieux et l'air grave, comme s'ils se rendaient à quelque imposante cérémonie ou discutaient tout seuls, à voix basse, poursuivant un débat intérieur. Plusieurs débouchaient par les rues en riant d'un gros rire qui secouait leur corps, enluminait leur visage. Et du boulevard, des venelles tortueuses de la butte, des chemins pierreux de la vallée, le peuple endimanché affluait sans fin.

A l'extrémité du ravin, la boulangerie se dressait toute blanche. De loin, avec ses murs de plâtre, bas et massifs, sa porte de bois large ouverte, on eût prit ses corps de bâtiments pour ceux d'une ferme et ses dépendances. Une foule nombreuse stationnait devant l'entrée et après mille efforts, Jacques et Marie venaient à peine d'en atteindre le seuil, que Bazynski bondissait vers eux, les mains tendues.

— Bonjour, Marie.

Et il répéta par deux fois doucement : Marie, Marie.

— Vous avez déjà visité le local ? demanda Jacques.

— Pas encore, répondit Bazynski, je vous attendais. Et, bien qu'il s'adressât à Jacques, le Polonais regarda longuement la jeune fille dont le teint s'empourpra.

La cour séparait deux corps de bâtiments, de mêmes dimensions. L'un comprenait la boulangerie proprement dite et la remise ; l'autre, les bureaux et les écuriès. Avant de les visiter en détail, les ouvriers les inspectaient de l'extérieur, d'un regard à la fois surpris et satisfait. Ils se rendaient sous le hangar, grimpaient dans les voitures de livraison, faisaient claquer les fouets, puis revenaient contempler les chevaux dont on apercevait les croupes rebondissantes. Par instants, une voix dominant toutes les autres, appelait un camarade pour lui faire part d'une découverte. Quelques-uns gravissaient l'escalier qui conduisait aux bureaux et s'asseyaient, pensifs, sur les marches. Des exclamations déchiraient l'air alourdi. Un marchand offrait des églantines en étoffe, des médailles et, accroupie à ses pieds, une mendiante étalait un parterre de jacinthes. Les hommes paraient, en souriant, leurs boutonnières et leurs compagnes piquaient

de fleurs leurs corsages aux couleurs crues. Le soleil semblait être descendu de la butte, dans la cour qu'il embrasait. Des enfants sautaient en criant, comme si le sol brûlait leurs pieds ; des charretiers découvraient leurs poitrines aux poils ruisselants, et des rayons tombant sur les peignes de métal allumaient dans les cheveux des femmes de petites lueurs.

— Nous pourrions entrer, proposa Jacques.

— Bien sûr, fit Bazynski.

Marie demeurait près de lui. Ils n'entendaient pas le bruit. Le spectacle se déroulait devant leurs regards sans s'y fixer.

— Je vous attends, reprit Jacques.

A ce moment, Thiébaud apparut, la jambe fraîchement badigeonnée, la figure rouge et les yeux brillants de joie.

— Ah ! je connais quelqu'un qui s'impatientait, dit-il, en manière de bonjour.

Il sourit tout en fixant Jacques, puis désigna les bureaux.

— Voyez, c'est là que nous habiterons.

— Anna devra nous quitter, dit Marie.

— M^me^ Montel se sentira bien seule, ajouta Bazynski.

— Mais je suis là, fit la jeune fille.

— Pas pour longtemps, répliqua le boiteux.

Jacques détourna la tête, les deux jeunes gens rougirent, et Thiébaud, devinant leur gêne, s'écria en se frottant les yeux :

— C'est le moment d'assister à l'opération.

Les amis sont là, sauf Châtenay, qui n'a pas voulu venir.

— Pourquoi ? demanda Jacques.

Il n'aurait pas été à son aise, expliqua l'ouvrier.

Alors, tous trois, à la suite de Thiébaud, pénétrèrent dans la boulangerie. La salle était décorée de longues bannières que des groupes avaient envoyées le matin. Celles-ci couvraient les murailles, s'accrochaient aux piliers, revêtaient les cloisons de planches. Le soleil, traversant les hautes croisées, glissait sur les étoffes, baignait les fours de brique, s'étalait contre les tables de chêne. Des plaques de cuivre et

des barres d'acier étincelaient. Jacques et Marie s'introduisirent à grand'peine dans la foule qui circulait, animée et joyeuse, entre les pétrins et les chariots à pâte. Les visiteurs se montraient les différentes parties du matériel : le pétrissoir mécanique aux dents d'acier, les pannetons d'osier élevés en piles sur les grilles de fer, les porte-pelles et leurs trapèzes fixés au plafond, les bûches semblables à des pains cuits, les étouffoirs aux panses de cuivre,les écouvillons aux tampons de drap. Ils plongeaient les mains dans le tonneau de sel placé près de l'entrée, et tapaient sur les sacs de farine, pour faire voler dans l'air des nuages menus et transparents. Et c'étaient à chaque pas des cris, des remarques, des exclamations poussées par les assistants. Des aides, tourneurs et pétrisseurs, la poitrine entièrement nue ou le torse recouvert d'un maillot, se tenaient à leurs places de travail, prêts pour la fournée. Deux boulangers, appuyés contre les pétrins, croisaient les bras; un troisième vérifiait les balances, un quatrième s'agrippait d'une main au pétrissoir.

Ils répondaient en riant aux questions lancées de tous côtés.

— Là-dessus, on joue du piano, répondit un tourneur en désignant le pétrin.

— Il ne s'ennuie pas, le camarade, répondit un ouvrier.

— Il est pourtant dans le pétrin, objecta un autre.

Les assistants éclatèrent de rire. Cet après-midi le souvenir de leur propre misère ne parvenait pas à les émouvoir. Jacques et sa sœur, émerveillés, prenaient leur part de la joie générale. Thiébaud faisait les honneurs de la salle en habitué de la maison.

— Là-haut, ce sont les sacs de farine. Je ne pourrais même pas les compter.

Et satisfait de son renseignement, le boiteux souriait en époussetant sa jambe. Marie, amusée par ses réponses, l'interrogeait à tout venant. Autour d'eux les plaisanteries se donnaient libre cours, moins réservées qu'au début. La chaleur lourde, les femmes aux corsages entr'ouverts, les boulangers aux poitrines nues et l'odeur forte des jacinthes enfiévraient les regards. On respirait dans l'air une grosse

joie sensuelle faite de gaudriole et de tapes sonores. Des ouvriers poussaient leurs compagnes sur les tourneurs, dont ils détaillaient, avec des sous-entendus obscènes, la souplesse des torses et la cambrure des reins. Des femmes se récriaient, d'autres se contentaient de rire. Des jeunes filles baissaient la tête en rougissant. Cependant, la foule s'apaisait à mesure qu'elle s'approchait des fours, et à quelques mètres de ceux-ci, les phrases graveleuses se taisaient et les assistants recueillis s'entretenaient à voix basse.

— On va cuire le premier pain, annonça Thiébaud.

Et d'une voix impérieuse, il s'écria pour se frayer un passage :

— Attention ! Attention !

Sa jambe frappait le plancher et l'on eut dit qu'il s'aidait, dans sa marche, d'un bâton au bout ferré.

— Pour l'entretien de l'église, s'il vous plaît ! cria un ouvrier.

Le mot, loin de soulever des protestations, se perdit dans le silence quasi religieux qui commençait de naître.

De sa place, Jacques distinguait les trois fours en maçonnerie munis de clefs et séparés par des niches peu profondes. Celles-ci contenaient des brosses, une lanterne et l'écouvillon plongé dans l'eau. Devant le second four, Montel reconnut Eyriès et Laval. Le brigadier était nu jusqu'à la ceinture, la farine blanchissait sa poitrine et ses cheveux coupés ras. Le cou tendu dans la direction du foyer, il écoutait les crépitements de la flamme. Eyriès, debout près de lui, tenait par la main la petite Geneviève. Pour la première fois, Jacques le voyait habillé d'un veston bien coupé et d'un gilet clair. Sa fille, en robe à pois, portait un large chapeau de paille et des mitaines blanches. Mais l'attitude énergique du brigadier frappa Montel. Laval ne tournait pas la tête d'un côté et de l'autre, cherchant une issue pour fuir ainsi qu'à la dernière réunion chez Châtenay, ne se penchait point en avant comme s'il allait tomber à terre. Au contraire, il appuyait sur le four des regards assurés et le torse droit, les mains posées

sur les robinets de cuivre, on eût dit à le voir un mécanicien attentif au bon fonctionnement de sa machine. Il surveillait à travers une lame de mica l'action du feu.

— La chapelle est blanche, déclara-t-il d'une voix forte.

Il voulait dire que le four pouvait recevoir la pâte, et sa phrase à peine exprimée, un tourneur apporta le rouable, longue tige de fer au bec retourné. Laval s'en servit pour retirer la braise qu'il fit tomber dans l'étouffoir, puis à l'aide de l'écouvillon nettoya les dalles du foyer encore chaudes. Des assistants se baissaient pour juger la profondeur du four, d'autres essayaient d'apercevoir la chapelle.

— Il a bien dit qu'elle était blanche, demanda une femme.

De l'étouffoir montait vers le plafond une fumée bleuâtre. Le commandement du brigadier interrompit les conversations.

— Amenez le cheval.

L'aide poussa l'un des tréteaux rangés le long du mur.

— Il ne s'emballera pas, s'écria un assistant.

On se mit à rire, mais du bout des lèvres, d'un rire de complaisance, car les pensées devenaient sérieuses. Alors Laval saisissant une longue pelle à main, posa le manche sur le tréteau et la planche allongée contre le four.

— Envoyez, dit-il.

Un tourneur glissa dans la foule avec un panneton d'osier sous le bras ; il le tenait un peu haut, comme pour le dérober à tous les regards, et sa main libre le recouvrait ainsi qu'une toile épaisse et rigide. Il se posta devant Laval, sans prononcer un mot. Le brigadier fit un signe, l'aide renversa le panier, et la pâte, d'un jaune clair, étendit sur la pelle sa forme oblongue fendue par le milieu. Des applaudissements timides se firent entendre. Les exclamations bruyantes furent réprimées par les assistants eux-mêmes. C'est que du silence des boulangers, de leurs gestes rituels, des longues bannières drapant le mur de la chapelle blanche, de l'encens léger de la braise émanait une sorte de paix qui pénétrait les ouvriers corps et âme. Ils ne savaient plus où ils se trouvaient.

Des femmes retenaient leur souffle. Un vieillard laissa tomber son bâton. Deux hommes qui riaient toussèrent pour prendre une contenance. La porte du four, une fois ouverte, Laval enfonça la pelle chargée de la pâte, et d'un seul mouvement la retira vide.

— C'est un bon brûleur, dit un aide, avec admiration.

Les assistants se regardaient en souriant, fiers de l'habileté du brigadier. Seul Eyriès ne s'émouvait point, inclinant son visage à l'expression dure, toujours triste. Il se fit un silence. Tout à coup Laval souleva de terre la petite Geneviève qu'il embrassa. La cuisson commençait.

— Ce sera long ? demanda un ouvrier.

On devait attendre une vingtaine de minutes et comme bien des choses restaient à voir, il sembla que le temps s'écoulerait plus vite. Depuis un quart d'heure, les ouvriers ne ménageaient pas leur attention, aussi plusieurs soupirèrent, subitement reposés. Ils reprenaient leurs entretiens à l'endroit où ils les avaient laissés ou plutôt essayaient de les reprendre. Mais les idées naissaient sans lien avec les précédentes, qu'ils se rappelaient mal, et les mots se perdaient autour d'eux comme des cailloux jetés au fond de l'eau. Marie et Bazynski, impressionnés par le calme, cessèrent leurs confidences. Peu à peu, le silence redevint solennel. Les femmes agrafèrent leurs corsages. Des charretiers boutonnèrent leurs gilets et les jeunes filles jetèrent sur le plancher les bouquets de jacinthes qui fleurissaient leurs tailles. On eût dit qu'ils regrettaient leurs propos et cherchaient à réparer les offenses commises par une irréprochable correction. Maintenant ils marchaient le long des pétrins, des chariots à pâte, des pannetons d'osier, des étoufloirs, sans les toucher, et tous les cinq à six pas, ils tournaient la tête dans la direction du four, le front grave et les yeux brillants. Un mystère s'élaborait devant eux à l'intérieur de ce four dont ils n'apercevaient que la porte toujours close. Dans la chapelle blanche cuisait leur premier pain, le pain léger, savoureux, abondant, qui devait rassasier tous les pauvres et ils ne pouvaient plus parler de leur misère puisque celle-ci devait finir. Les minutes leur paraissaient de

longs jours. Une fois rendus au fond de la salle, ils se dépêchaient de rebrousser chemin, par crainte que Laval ne défournât à leur insu. Ils n'avaient plus la force d'arpenter la pièce et les uns après les autres, comme s'ils obéissaient à un mot d'ordre, vinrent se placer devant le four où cuisait le pain.

— Ça y est, s'écria Laval.

Les tourneurs, quittant leurs places, bousculèrent la foule pour courir se ranger auprès du brigadier. Jacques voyait de loin leurs épaules robustes, leurs dos aux lignes solides, un peu lourdes. Le plus vieux entr'ouvrit la gueule du four et Laval saisit la longue pelle d'une main preste. Le moment décisif était venu. Les assistants penchaient la tête en avant. Des hommes soulevaient leurs enfants qu'ils maintenaient au-dessus de leurs têtes, à bras tendus. Plusieurs montèrent sur les pétrins. L'un d'eux s'assit parmi les bannières, en haut d'une cloison. On n'entendait pas un souffle. Laval enfonça la pelle lentement. Le four devait être d'une profondeur inouïe, la pelle d'une longueur démesurée, car les secondes semblèrent interminables. Enfin, le premier pain apparut et la salle retentit d'acclamations frénétiques. Les applaudissements se cognaient contre les murs, ébranlaient chaque cloison, s'enflaient de vivats en passant à travers la foule et faisaient s'écrouler sur leur grilles de fer les minces pannetons d'osier.

— Ce n'est pas un moricaud, s'exclama le pétrisseur qui porta le pain chaud sur l'un des pétrins.

— Tu n'as pas chauffé ton four avec de la paille, reprit un aide.

L'enthousiasme des assistants ne s'apaisait point. Au contraire, à chaque boutade des boulangers, ils répondaient par des cris joyeux, des bravos dont le fracas secouait les vitres. Le pain était là, près d'eux, et ils le contemplaient avec des regards satisfaits, de loin, comme s'il ne leur était pas permis de l'approcher. Quelques-uns s'enhardirent ; bientôt la foule entière se pressa contre le pétrin, et ceux qui n'avaient pas vu

le pain, poussèrent brutalement leurs voisins afin de se rendre jusqu'à lui.

— Attention, attention !

C'était le boiteux qui revenait, la figure plus rouge que tout à l'heure. Il gagna le pétrin, au milieu des rires, se découvrit en riant lui-même, palpa le pain tiède, le mit droit, puis le replaça sur la planche entre son mouchoir et le long couteau qu'il avait sorti de sa poche. Il procéda, sans s'interrompre de rire, à la distribution. Les assistants se précipitèrent et les tourneurs durent avec mille précautions, ramener l'ordre parmi les rangs. Au premier ouvrier qui se présenta, Thiébaud cria :

— A toi l'étrenne.

Pour chacun, le boiteux trouvait un mot. Le pain, encore chaud, se coupait mal et Thiébaud, forcé, malgré ses efforts, de le déchiqueter, s'exclama :

— Les morceaux en sont bons !

— Bien sûr ! Je te crois ! répondit-on à la ronde.

— Vas-y, le béquillard.

Et, bien qu'ils fussent à plusieurs mètres du tanneur, les ouvriers tendaient, à l'avance, leurs mains larges ouvertes. Thiébaud distribuait des morceaux gros comme des noix, ne s'arrêtant que pour essuyer sa figure, épousseter sa jambe à la monture de cuivre. Le tour de Montel arriva et le boiteux lança d'une voix joyeuse :

— Il n'y en a pas pour vous, citoyen.

Quand Marie et Bazynski se présentèrent, Thiébaud reprit :

— Un morceau pour deux.

— Par exemple ! dit Marie.

— Bah ! vous mordrez à même.

Les jeunes gens rougirent en se dirigeant vers la cour. La boutade du boiteux n'avait pas déridé Eyriès, qui se contenta de serrer la main de Jacques à deux reprises. Le jour où le rêve de toute sa vie se réalisait, il montrait le même visage indifférent, tendu vers un but mystérieux qui devait reculer à mesure qu'il en approchait. Par contre, le boulanger, dès qu'il aperçut Montel, ne dissimula pas sa joie. Prenant son

veston accroché contre une cloison, il enfonça ses bras nus dans les manches. Mais le sourire disparut de ses lèvres, il ferma les yeux et dit d'une voix oppressée :

— Avez-vous vu Françoise ?

Sa demande bouleversa Jacques, car il crut voir la femme penchée sur Chêneau étendu dans son fauteuil.

— Où est-elle ? fit-il.

— Françoise travaille à la biscuiterie avec Mme Varet, une de ses voisines.

— Ah ! vous avez pensé ?

— Non, c'est Eyriès, dit le brigadier.

La distribution venait de finir. Les ouvriers se dirigeaient, d'un pas rapide, vers le terrain attenant à la boulangerie, où Meyrat devait prononcer un discours. Les mains levées en l'air, ils agitaient le morceau qui leur était dévolu, puis le mangeaient de suite, comme si ses miettes allaient apaiser la faim qui les tenaillait depuis toujours. Des femmes le glissaient dans leurs poches ou le cachaient au coin d'un mouchoir ainsi qu'un talisman. La plupart le conservaient au creux de leurs mains, le faisaient sauter, puis le rattrapaient en poussant des cris. Des charretiers couraient le poing fermé, doués d'une agilité qui contrastait avec leur démarche pesante. En vérité, ni les uns ni les autres n'avaient mangé un pareil pain, d'une mie si légère, d'une croûte si tendre. Ils le gardaient longtemps entre leurs dents avec délices, car c'était le bonheur, la joie, la richesse qui se fondaient dans leurs bouches.

Montel et le brigadier les suivirent. Le terrain dominait la vallée de la Bièvre et l'on voyait la rivière captée plusieurs fois durant son parcours, s'évader comme une prisonnière, haleter un moment et venir mourir, stagnante, boueuse et scarifiée d'acides à l'intérieur des tanneries. Anciennes demeures seigneuriales, celles-ci élevaient au-dessus de la pourriture des eaux leurs fenêtres en arcs et leurs portes aux panneaux sculptés.

Des peaux de moutons, des toisons de chèvres, des morceaux de laine sale s'étalaient sur les resserres qui, avec leurs

murs à jours, ressemblaient à de menaçantes bastides. Plus loin surgissaient les masures de planches et les roulottes peintes qui bordaient la rue Barrault. Sur les hauteurs se découpaient, ainsi que de monstrueux massifs, les hameaux d'Arcueil et de Gentilly.

A quelques mètres de la boulangerie, presque dans le prolongement de l'un de ses murs, une estrade avait été dressée. On l'eût prise aisément avec sa décoration de feuillage pour l'emplacement improvisé d'un orchestre de village. Meyrat venait d'en gravir les marches, et, debout, les poings posés sur une table, sa silhouette dominait la foule. Il saluait les ouvriers qui le reconnaissaient au passage, et les hommes, fiers d'être distingués par lui, répondaient à la hâte, en réparant le désordre de leur tenue. Parfois, il courbait sa taille en avant pour s'entretenir avec l'un d'eux et brusquement surgissaient hors de l'estrade ses épaules trapues, son cou puissant et sa figure osseuse, ornée d'une longue barbe noire. On eût dit, à ce moment, que sa tête roulait dans le feuillage, emmêlait ses poils aux branches, piquait ses yeux enfantins, parmi les grappes de fleurs. Il attendait la fin du défilé. La cour de la boulangerie se vidait lentement. La plupart des derniers arrivants n'avaient point assisté à la cuisson. Derrière Montel et le brigadier apparurent le pasteur Dumény et M. Barral. M. Dumény, vêtu d'une redingote aux basques flottantes, coiffé d'un chapeau de paille roussi par le soleil et déformé par la pluie, frappait le sol de ses souliers ferrés. Il donnait à l'historien des nouvelles de ses enfants et de ses raisins. M. Barral retenait son ami par la manche, craignant de se perdre. Un feutre tombait sur ses sourcils et cachait la moitié de sa figure, tandis que, remontée sous son menton, sa cravate blanche balafrait l'une de ses joues. Pierre Alouard et Guéroult, une églantine à la boutonnière, les suivaient. Puis ce fut Thiébaud, à la face baignée de sueur et de dignité. D'une main, il désignait aux camarades les tanneries de la vallée, de l'autre il touchait sa jambe de bois.

— C'est là que je l'ai perdue, s'écria-t-il avec colère.

Enfin, le dernier assistant franchit la porte. Il fixa un point dans l'espace, se précipita vers lui comme sur un ennemi, puis se perdit, affairé, dans la foule. C'était Rodrigues.

Des ouvriers commandèrent qu'on fermât la porte, afin que nul ne troublât Meyrat qu'ils voulaient écouter en plein air aussi bien que dans une chambre close Les causeries et les rires volaient ainsi que des grains menus de farine. Rodrigues venait de tomber en arrêt devant Montel.

— J'ai de graves nouvelles à vous apprendre, dit-il d'une voix haletante. La Fraternité a fermé ses portes et Durieu est parti. Avez-vous vu Châtenay ? Il faut que je le prévienne.

Sans attendre sa réponse, Rodrigues reprit sa course.

— Cherche toujours, murmura Laval d'un ton ironique.

Jacques, tout pâle, se rapprocha du boulanger, mais, dès sa première phrase, ses voisins lui imposèrent silence, intrigués qu'ils étaient par les mouvements de Meyrat. Depuis un moment, le poète se penchait en avant, regardait sous la table, à droite, à gauche, derrière lui, se tournait vers la boulangerie, interrogeait la vallée.

— Je ne le vois pas ! s'écria-t-il.

Qui ne voyait-il pas ? Les ouvriers suivaient ses gestes, se reculaient dans la direction de la cour, dévisageaient leurs compagnons, se haussaient comme pour inspecter les tanneries.

— Il a eu peur de nos acclamations !

Les ouvriers clignaient les yeux en souriant, car ils n'osaient pouffer tout haut, par crainte d'être dupes. Existait-il par le monde, un homme capable de redouter le spectacle de leur joie ?

— Le docteur Châtenay est un capon ! reprit Meyrat.

D'abord les assistants demeurèrent stupéfaits.

Seule, une femme enceinte, les mains croisées sur son gros ventre, protesta.

— Il est très gentil, répondit-elle.

Et Jacques reconnut M^me^ Lefort.

— Je te dis que c'est un capon ! répéta Meyrat avec force.

— Oui, oui ! c'est un capon ! acquiesça-t-on de toutes parts.

Meyrat savait bien ce qu'il fallait dire. Puisqu'il traitait Châtenay de capon, c'est qu'en toute équité, le docteur ne méritait pas d'autre nom.

— Pour le punir, continua Meyrat, il ne mangera pas de notre soupe.

Il s'arrêta, puis d'une traite ajouta, au milieu des applaudissements :

— De notre soupe que nous ferons avec son pain

Comme ils avaient eu raison d'escompter les bons tours de Meyrat ! A vrai dire, ils ne s'attendaient pas à celui-là qui surpassait en malice tous les autres. Ils voyaient ce docteur, arriver à l'improviste chez eux, poser un pain sur la table et fuir sans partager leur repas. Ils n'avaient jamais rien entendu d'aussi drôle !

— Le docteur Châtenay ne sait pas ce qu'il perd, reprit le poète. Il n'y aura pas besoin de légumes pour rendre notre soupe excellente, et dans le bouillon nous ne mettrons pas plus de viande que par le passé. Vous possédez maintenant la recette. Il suffira de tremper notre pain, oui notre pain, et la bonne soupe fumeuse nous donnera de nouvelles forces, chaque jour.

Les ouvriers croyaient encore respirer dans l'air brûlant la chaude odeur de la cuisson, et, les regards éblouis, ils songeaient à cette soupe miraculeuse qui devait apaiser leur fatigue et ranimer leur courage, pour toute la vie.

Ils acclamèrent Meyrat qui les ramena gaîment vers Châtenay.

— Êtes-vous disposés à lui pardonner ? demanda-t-il.

— Oui, non ! cria-t-on de toutes parts.

— Il est très gentil, répéta Mme Lefort.

Le poète se boucha les oreilles, puis sa voix reprit sur un ton ironique plein de condescendance.

— Soyons aussi généreux que lui ; montrons à Châtenay que nous apprécions ses efforts.

Si le docteur s'était montré, ils se seraient rués à sa rencontre, en chantant ; les ouvriers se taisaient, résignés, redoutant un piège, car Meyrat devait avoir une idée.

— A mon avis, déclara le poète, la manière la plus efficace est d'acheter beaucoup de pain et d'en manger encore plus. Ne s'agit-il pas de donner l'exemple ?

Les assistants haussèrent en riant leurs épaules. Bien sûr qu'ils mangeraient et achèteraient beaucoup de pain ! A quoi répondait son encouragement ? A ce moment, Meyrat releva la tête et deux flammes s'allumèrent au fond de ses yeux.

— Dans les temps reculés, annonça-t-il, lorsqu'un chef voulait rassembler son armée, il faisait allumer un immense brasier au sommet d'un mont. Chaque capitaine placé sous ses ordres suivait son exemple ; l'alerte se transmettait de colline en colline ; et bientôt les camps réveillés se groupaient en vue d'une action commune. Croyez-moi, mes amis, il suffit de dresser un four en haut de cette butte, pour que sur les coteaux de la France, d'abord, et de l'univers ensuite, s'élèvent des milliers de fours semblables. Alors ce jour-là, sur la terre, où tous les hommes mangeront du pain, l'on ne comptera plus un pauvre !

Un vaste silence accueillit ses dernières paroles. Les usines s'assoupirent tout à coup, les lourds camions qui montaient le ravin s'arrêtèrent. Nul bruit ne troubla plus l'immensité paisible de la vallée. Les ouvriers touchaient leurs lèvres, se caressaient la poitrine de leurs mains tremblantes comme s'ils cherchaient à retrouver la saveur exquise du premier pain. Une émotion grave, solennelle, pénétra l'assistance. Rodrigues s'arrêta pour assujettir son binocle ; M. Barral s'échappa du passé qui coulait à ses pieds avec la Bièvre ; le pasteur Dumény enfouit dans sa redingote une grosse pomme jaune et rouge ; Pierre Alouard et Guéroult élevèrent les bras, et Mme D'Olonne, les rejoignant, agita au-dessus de sa tête son petit mouchoir brodé. Dans un autre groupe, Thiébaud demeura les yeux fixés sur les tanneries ; Marie pencha vers

Bazynski son front de fiancée, couronné de cerises ; plus loin, Françoise, chancelante, se retint à Mme Varet.

— Ah ! s'il était là ! murmura Laval, d'une voix défaillante.

Les regrets du brigadier firent tressaillir Jacques. En une minute se déroulèrent les dix mois qu'ils avaient vécus à la Fraternité ; devant ses yeux se dressèrent Durieu et ses compagnons. Puis Montel revit le patronage, la petite Claire couchée sur le gravier et Chêneau ; mais le visage du plombier apparut comme au matin de sa mort, souriant et les yeux taris de larmes.

Maintenant le soleil descendait vers la vallée, pressé de franchir la ville, d'inonder les campagnes aux riches moissons. En haut du ravin la boulangerie continuait de luire toute blanche.

Eyriès pleurait.

Jean Vignaud.

Le Directeur Gérant : Hubert Lagardelle.

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiqués

Imprimerie Le Bigot Frères

LA

CRISE INDUSTRIELLE EN ANGLETERRE

Causes et Remèdes

I. — La Situation

Parlant l'autre jour à Saint-James's Hall, M. Asquith déclarait : « Pouvait-on croire après avoir étudié l'histoire et l'économie politique que la suprématie, que nous avons acquise sur les marchés du monde, pourrait être toujours maintenue ? C'était une suprématie due, pour une large part, à la grande avance que nous avions, à la supériorité de l'esprit d'invention et d'entreprise de notre peuple, et *à l'action du Libre Echange.* » Le fait regrettable que M. Asquith par ces derniers mots adopte la faible position des Libre Echangistes en face des arguments Protectionnistes — quelle est l'utilité (peuvent demander ceux-ci) du Libre Echange, maintenant qu'il s'est montré incapable de maintenir notre suprématie industrielle qu'il a lui-même créée, — ce fait est vraiment de peu d'importance comparé à ce qui ressort de la phrase entière, à la franche reconnaissance de la banqueroute morale de toutes les classes capitalistes d'Angleterre. Il y a bien près d'un siècle — bien avant que Cobden et Bright traduisent dans des discours la secrète aspiration de l'Angleterre capitaliste — son idéal était de devenir « l'atelier du monde » — le grand et unique pays industriel auquel tous les autres fourniraient la matière première et un marché.

Pour payer la réalisation de cet idéal, aucun sacrifice ne lui sembla trop grand, fut-ce même des choses les plus sacrées. Elle immola délibérement sur son autel nombre d'industries — parmi lesquelles, la plus importante de toutes, l'agriculture —, ruina des milliers de producteurs indépendants, des légions entières de jeunes enfants, priva le peuple

de sa liberté et de son droit à l'existence par la construction de sinistres « Bastilles », transforma tout le pays en un monceau de déchets d'usines, et les villes spécialement en effrayantes agglomérations de bouges, tout cela pour atteindre son grand objet, la suprématie industrielle, bien plus le monopole. Et qu'en est-il résulté ? Ici M. Asquith se place à un point de vue libéral — c'est-à-dire le point de vue de Cobden et de Bright — et proclame devant le monde entier qu'un ignorant seul peut avoir cru à la permanence de la suprématie économique de l'Angleterre. Combien il est facile d'être clairvoyant, une fois les faits accomplis ! Ignorant ! Cela s'adresse non seulement à Cobden et à Bright, mais à toute la classe capitaliste d'Angleterre dans son histoire. Un siècle d'efforts perdus, un siècle de meurtre, de dévastation, d'esclavage et de brigandage — tout cela sans profit. Et voilà notre classe dirigeante, la classe d'intelligence et de moralité supérieures! On nous demande d'avoir confiance dans sa direction et dans ses remèdes de charlatan, même maintenant que sa banqueroute est si ouvertement proclamée et si évidente.

M. Asquith est digne de créance pour sa franchise à dire ce que d'autres nient encore hypocritement. Il faut vraiment ignorer l'histoire et l'économie politique pour affirmer, comme fait la majorité des Libres Echangistes, que la grande Bretagne conserve la suprématie dans l'industrie et le commerce et qu'elle marche à la tête du progrès économique. A moins de dénaturer les chiffres, il n'y a place pour aucun doute : l'Angleterre n'a plus de suprématie dans beaucoup des principales industries du monde, tandis que dans d'autres, quoique encore en avance sur les autres pays, elle marche rapidement à reculons. Pour prendre par exemple la production et la consommation du charbon, un excellent indice de l'état général de l'industrie, nous trouvons que pendant qu'il y a 30 ans encore l'extraction de la houille dans le Royaume-Uni était presque deux fois plus considérable que dans les Etats-Unis et l'Allemagne réunis, elle a en 1900 été presque dépassée par celle des Etats-Unis seuls, comme il ressort des chiffres suivants :

	Moyenne annuelle en	
	1870-74	1899-1900
	Tonnes	Tonnes
Royaume-Uni . . .	120.000.000	209.000.000
Etats-Unis. . . .	42.000.000	203.000.000
Allemagne. . . .	32.000.000	97.000:000

Durant les 30 dernières années l'extraction de la houille dans le Royaume-Uni a augmenté de 89 millions de tonnes (74.2 %), celle des Etats-Unis de 161 m. de tonnes (383.3 %), et celle de l'Allemagne de 65 m. de tonnes (203.1 %). L'augmentation de la production de la houille a ainsi été aux Etats-Unis 5 fois, en Allemagne 3 fois plus considérable que dans le Royaume-Uni ; et on pouvait dès lors prévoir qu'un effort de plus et les Etats-Unis sortiraient vainqueurs de la lutte. En effet, en 1901, la production de la houille aux Etats-Unis fut de 268 millions de tonnes pendant que celle du Royaume-Uni était seulement de 219 m. de tonnes. L'Angleterre, dans l'espace d'une génération, est tombée, de la première place incontestée parmi les pays producteurs de houille, au second rang.

Il en est de même dans la consommation de la houille qui est peut-être un indice plus sûr encore du développement industriel d'un pays. Ici la course fut perdue beaucoup plus tôt encore. En 1883, le Royaume-Uni consommait 134 m., l'Allemagne 49 m. et les Etats-Unis 102.5 m. de tonnes. En 1900, la consommation du Royaume-Uni monte de 24 % à 167 m., celle de l'Allemagne de 102 % à 99 m., et celle des Etats-Unis de 129.3 % à 235 m. de tonnes. L'Angleterre est de nouveau battue et cela sans espoir.

Pour la production du fer et de l'acier on trouve le même tableau. Comparez les chiffres de production du minerai de fer :

	1872	1901
	Tonnes	Tonnes
Royaume-Uni . . .	14.371.000	12.275.000
Etats-Unis	6.500.000	28.887.000
Allemagne	4 846.000	16.570.000

La production aux Etats-Unis a augmenté de 22 millions, celle de l'Allemagne de 12 millions, tandis que celle du Royaume-Uni a *baissé* de 2 millions. L'Angleterre, après avoir produit plus que ses deux rivales réunies, a maintenant pris modestement la 3e place. La production des saumons de fer ne marche pas beaucoup mieux; 5.995.000, 3.071.000 et 2.136.000 tonnes représentent respectivement la production du Royame-Uni, des Etats-Unis et de l'Allemagne en 1879. La Grande-Bretagne produisait autant qu'Etats-Unis et Allemagne ensemble. Et maintenant ? Déjà dans la période 1894-96 l'Angleterre était battue par les Etats-Unis, mais elle distançait encore de beaucoup l'Allemagne. Dans la période 1899-1901 les Etats-Unis produisirent presque 2 fois autant que l'Angleterre et l'Allemagne se rapprochait dangereusement. L'année dernière 1902 les Etats-Unis produisirent plus du double de l'Angleterre, pendant que l'Allemagne arrivait presque sur le même rang. Voici les chiffres exacts de production annuelle du fer.

	1894-95 Tonnes —	1899-1901 Tonnes —	1902 Tonnes —
Royaume-Uni	7.930.000	8.770.000	8.518.000
Etats-Unis	8.242.000	14.429.000	17.821.000
Allemagne	5.729.000	8.168.000	8.403.000

Très importants encore, comme signe économique, sont les chiffres de production de l'acier, qui tend de plus en plus à supplanter le fer dans toute l'industrie moderne. Nous ne pouvons remonter malheureusement au delà de 1879. Cette année 1879 la production de l'acier aux Etats-Unis dépassait déjà, quoique de très peu, celle du Royame-Uni, pendant que l'Allemagne restait bien en arrière. Les chiffres étaient 1.013.900 tonnes pour le Royaume Uni, 1.041.000 tonnes pour les Etats-Unis, et 658.000 tonnes pour l'Allemagne. Mais voyez ce qui est arrivé depuis lors. En 1902 la production des Etats-Unis monte à 14.994.000 tonnes, soit une augmentation de 1.400 °/₀, celle de l'Allemagne à 7.781.000 tonnes, augmen-

tation de plus 1000 %, tandis que la production du Royaume-Uni ne monte qu'à 4.819.000 tonnes, augmentation seulement de 400 %. A l'heure actuelle les Etats-Unis produisent 3 fois 1/2 et l'Allemagne 1 fois 1/2 plus que l'Angleterre. L'Angleterre conserve-t-elle encore la suprématie et marche-t-elle en tête des nations ?

Mais les libres-échangistes, en leur qualité de commerçants, sont bien plus intéressés aux exportations et importations qu'à la production proprement dite. Avec une production diminuée, il ne peut, d'une manière générale, y avoir de commerce progressant ; cependant les exportations et les importations peuvent augmenter, si l'on ne tient pas compte du marché intérieur. C'est là précisément le point de vue de l'économiste bourgeois. « Est-ce que le commerce extérieur du Royaume-Uni augmente ? » demande-t-il et il répond : « Oui ». La valeur moyenne des exportations et importations réunies qe 1873 à 1882 était de 662.000.000 de livres sterling. De 1883 à 1892 elle fut de 696.000.000 de livres (augmentation 5 %) : de 1893 à 1902 elle fut de 771.000.000 de livres (augmentation, 11 %). Enfin, en 1903, elle monta à 871.000.000, soit une augmentation sur les chiffres de la dernière période décennale de 100.000.000 de livres. « Que voulez-vous de plus, dit l'*Economiste*. Nous avançons toujours à grands pas. » Combien est sot un tel raisonnement. On prend en bloc les importations et les exportations ; on ne distingue pas en quoi consistent les premières (matières premières ou produits manufacturés), ni comment elles sont payées, par des produits manufacturés ou des dividendes et intérêts que doit l'étranger. C'est donc méconnaître la question, qui est de savoir si l'Angleterre conserve ou non sa suprématie industrielle. Supposons que les importations consistent pour une grande partie en articles manufacturés, autrefois fabriqués en Angleterre, supposons qu'ils soient payés avec de l'argent placé à l'étranger ; si en même temps l'exportation des produits manufacturés décroît, que devient « l'atelier du monde ». Voilà la question. Examinons donc exportations et importations séparément.

En 20 ans, de 1880 à 1900, les exportations du Royaume-Uni (à l'exclusion des rechargements et de la valeur des nouveaux navires avec leur machinerie, construits pour des pays étrangers) ont augmenté de 223.000.000 à 283.000.000 de livres, ou pour prendre la moyenne de 5 ans au début et à la fin de la période de 234.000.000 en 1880-84 à 249.000.000 en 1896-1900. C'est une augmentation de 15.000.000 de livres ou 6.4 °/₀ en 20 ans. Ce n'est pas beaucoup, moins d'un million par an, cependant c'est encore une augmentation. Mais que font les autres pays. L'Allemagne a fait passer ses exportations de 145.000.000 de livres en 1880 (ou 156 m. dans la période quinquennale 1880-84) à 222.000.000 de livres en 1900 (ou 192 m., moyenne de 1896-1900); et les Etats-Unis de 172.000.000 en 1880 (ou 166 m., moyenne de 1880-84) à 286.000.000 en 1900 (ou 237.000.000 moyenne de 1896-1900). Ainsi entre les périodes quinquennales indiquées, les exportations de l'Allemagne ont augmenté de 36.000.000 ou 23.1 °/₀, et celle des Etats-Unis de 71.000.000 ou 42.8 °/₀. En 1900 l'Allemagne atteignait presque l'Angleterre et les Etats-Unis la dépassaient incontestablement.

Nous ne devons pas oublier que tous ces chiffres comprennent la valeur du charbon exporté; un article de valeur douteuse quand on considère les exportations d'un pays comme indice de son développement industriel. Comme M. D. A. Thomas, membre de la Chambre des Communes, le disait récemment à la Société Royale de statistique : « La rapide augmentation de notre exportation de houille tend à dissimuler la situation vraie à l'observateur accidentel, qui regarde seulement l'ensemble de nos exportations ». Si donc nous déduisions des chiffres précédents la valeur du charbon, nous trouverions les moyennes annuelles suivantes d'exportations dans les trente années, 1871-1900 (en milliers de livres) :

	1871-75	1886-90	1896-1900
Royaume-Uni .	229.0	223.3	226.8
Etats-Unis . .	—	150.0	239.2
Allemagne . .	—	133.6	189.3

Non seulement les Etats-Unis ont dépassé l'Angleterre, mais les exportations de cette dernière ont réellement baissé de 3 millions. Et les libres-échangistes, véritables autruches, répètent que l'Angleterre est encore en avance sur tous les autres pays (1).

Mais prenons spécialement l'exportation d'articles manufacturés, l'exportation du Royaume-Uni *par excellence*. Ici à première vue l'état des affaires semble très favorable. En 1900 les exportations britanniques dépassaient 223.000.000 de livres, pendant que celles de l'Allemagne atteignaient 149 m. et celle des Etats-Unis 90 m. seulement. Sans aucun doute l'Angleterre tenait encore la tête, comme le plus grand pays industriel du monde. Cependant plaçons-nous au point de vue dynamique et non plus statistique et comparons les chiffres d'exportations des divers pays :

	1883	1900	AUGMENTATION TOTAL	AUGMENTATION POUR CENT
	Livres	Livres		
Royaume-Uni.	215.000.000	223.000.000	8.000.000	3.7
Etats-Unis . .	28.000.000	90.000.000	62.000.000	221.0
Allemagne . .	98.000.000	149.000.000	51.000.000	52.0

Ainsi tandis que les exportations du Royaume-Uni sont restées presque stationnaires, celles de l'Allemagne et des Etats-Unis se sont énormément accrues. Mais nous obtiendrons un éclaircissement plus complet encore sur l'état réel des choses en éliminant les fluctuations des années particulières et en prenant la moyenne de 5 ans :

	MOYENNE 1880-84	MOYENNE 1896 1900	AUGMENTATION OU DIMINUTION TOTAL	POUR CENT
Royaume-Uni.	212.000.000	210.000.000	— 2.000.000	— 0.9
Etats Unis . .	26.000.000	66.000.000	+ 40.000.000	+ 153.9
Allemagne . .	93.000.000	127.000.000	+ 34.000.000	+ 36.6

(1) Les chiffres de 1901 et 1902 sont encore plus défavorables à l'Angleterre. Les exportations furent respectivement de 270.000.000 et 277.500.000 livres, valeur du charbon comprise.

Les exportations du Royaume-Uni ont réellement *diminué* pendant que celles de ses deux rivales se sont élevées à un remarquable niveau (1). Sans aucun doute l'Angleterre est engagée dans une marche rétrograde et dans la décade actuelle elle prendra le deuxième ou le troisième rang.

Ce fait prend un nouvel intérêt par la nature des articles qui ont subi une baisse. Si nous les examinons nous trouvons presque invariablement qu'ils sont de ceux qui ont toujours été regardés comme l'article classique anglais. M. Bonar-Law récemment signala au Parlement que de 1872 à 1902, en 30 ans le poids des exportations des manufactures de coton de toutes sortes (sauf les filatures) a décliné de 43 à 37 m. de livres (2) celles des manufactures de laines (sauf les filatures) de 28 à 9 m. de livres, de quincaillerie et de coutellerie de 4 m. à 900.000 livres. Un examen des articles exportés, dans la publication annuelle Statistical Abstracts, révèle un semblable déclin pour d'autres catégories bien connues de marchandises. Voici quelques exemples (en livres sterlings) :

	1880	1901
Alcali.	2.089.600	1 125.551
Montres et Horloges . .	293.039	104.062
Matières colorantes . .	689.230	340 051
Verre, vaisselle, silice .	574 452	365.892
Fils de lin	1.135.737	824.681
Toile blanche ou uni. .	3.961.692	3.242 487
Machines agricoles . .	875.805	732.948
Rails fer et acier . . .	3.062.037	2.736.264

et ainsi de suite. Naturellement il y a un bien plus grand nombre d'articles qui ne montrent aucune baisse, au contraire très souvent une augmentation appréciable. Mais la plupart

(1) Les exportations de la Grande-Bretagne continuent à baisser : en 1901 elles s'élèvent à 222.000.000 de livres contre 223 000 000 en 1900, et en 1902 à 210.000 000, tout cela naturellement à l'exclusion des nouveaux navires, avec leurs machines, construits pour l'étranger.

(2) Livre anglaise, 453 grammes 544.

sont des articles d'importance secondaire, ou s'ils sont de première importance c'est en bien petit nombre.

Naturellement les importations prennent une grande importance, quoique dans un sens différent de celui que leur donnent les Libres Échangistes. Ce fait n'est certainement pas dénué de signification, en 1901 par exemple, la valeur des verres de toutes sortes importés monta à 2.500.000 livres pendant que l'exportation du verre atteignait péniblement 1 million ; la valeur du papier et des produits en papier importés excédait 3 millions ; tandis que l'exportation s'élevait au dessus d'un million ; les montres et les horloges importées dépassaient deux millions et les exportations n'étaient que de 104.062. Malheureusement de telles comparaisons ne sont pas possibles pour tout à cause des diverses méthodes de classification dans les tableaux officiels d'importations et d'exportations. Il suffit d'observer le mouvement des importations en lui-même. Nous trouvons pour les années 1887 et 1901 les chiffres suivants :

Produits chimiques	1.360.140	2.020.123
Tissus de coton	2.280.966	4.778.009
Teintures, goudrons de houille.	542.806	777 695
Verres de toutes espèces. . .	1.674.268	2.529.525
Quincaillerie et coutellerie . .	710.886 (en 1897)	1.152.376
Outils et instruments. . . .	76.787 (en 1897)	415.322
Chaussures	433.019	938.909
Toiles	366.544	547.036
Fer et acier travaillé ou manufacturé. . . .	2.357.018	8.716.000

Tous ces articles étaient autrefois essentiellement britanniques, maintenant ils deviennent de plus en plus étrangers. Pour prendre un exemple concret, il suffit de faire ressortir qu'en 1900 le fer britannique importé en Allemagne excédait le fer allemand exporté en Angleterre d'environ 1.400.000 livres, en 1902 l'exportation allemande dépassait l'importation britannique de 4 millions. De même les importations anglaises de machines dépassaient en 1900 les exportations

allemandes dans le Royaume-Uni de 700.000 livres, et en 1902 l'exportation allemande de machines en Grande-Bretagne dépassait l'importation britannique de 900.000 livres. Nous voyons ainsi quelles gigantesques enjambées l'Angleterre fait chaque année vers la décadence, pendant que ses rivales pas à pas prennent sa place. Quelle en est donc la cause ?

II. — La légende des tarifs hostiles

A l'encontre des Libres-Echangistes, les avocats de la Protection ne craignent pas de regarder la vérité en face. Au contraire ils prennent un plaisir évident à en étudier les traits les plus minces et à les fixer sur leur toile en couleurs éclatantes. Ce n'est pas étonnant. Leur but est de montrer que le déclin industriel de la Grande-Bretagne est principalement, sinon uniquement, dû à l'effet des tarifs hostiles, et que, en conséquence, à moins de prendre des mesures de protection et de représailles, la position éminente de l'Angleterre ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Avant d'exposer notre propre vue sur la situation, il est nécessaire d'examiner les arguments des Protectionnistes.

Un tarif étranger peut nuire au commerce d'un pays non protégé sur trois marchés : sur son marché national, sur le marché du pays protégé lui-même, et sur les marchés neutres. Il est nécessaire d'examiner séparément son action sur ces trois sortes de marchés, si nous voulons avoir une vue correcte de l'ensemble.

D'abord ce qui concerne le marché national. Il peut être atteint par l'écoulement du surplus de la production étrangère, même au-dessous du prix de revient. Grâce à leurs tarifs protecteurs, les industriels étrangers peuvent au moyen d'un pool ou d'un cartel maintenir les prix sur leurs propres marchés à un niveau suffisant pour couvrir les pertes de leur exportation. l'Angleterre, assure-t-on, est ainsi devenue le débouché pour beaucoup d'articles étrangers. Elle se trouve en conséquence incapable de lutter avec succès sur son propre marché dans ces mêmes branches d'industrie.

Comme exemple d'une telle concurrence déloyale, on prend d'ordinaire l'industrie du fer et de l'acier. Il est certainement quelque peu comique de voir le capitaliste devenir soudain moraliste. Cet homme, pour qui falsification, travail excessif, exploitation des femmes et des enfants, sont des formes légitimes — parfaitement légitimes — de concurrence, découvre tout d'un coup que vendre au rabais est déloyal. Pourquoi, peut-on demander, est-ce déloyal ? Une puissante Société, qui ouvre des magasins, ne concurrence-t-elle pas précisément de la même manière son rival plus faible ? Ne vend-elle pas en réalité souvent ses produits au-dessous du prix de revient? Imaginez le boutiquier ruiné criant : « Concurrence déloyable » et demandant à l'Etat d'intervenir. Les mêmes hommes, qui sont si indignés maintenant par les viles procédés des Allemands et des Américains, ne se livrent-ils pas aux mêmes pratiques lorsque la surproduction les pousse à la recherche frénétique des marchés? En fait ce mode de concurrence est aussi vieux que la production capitaliste. Il a seulement changé de forme et de méthode, d'individuel il est devenu concerté, et d'accidentel en quelque sorte organisé. En s'étendant il peut avoir un effet plus durable et plus pernicieux sur les marchés, mais, lui attribuer la ruine de l'industrie britannique est simplement puéril.

Mais a-t-on vraiment recherché ces faits et l'extension qu'ils ont pris ? Ceux qui s'indignent reconnaissent eux-mêmes que c'est un sujet difficile, En réalité pas un document probant n'a été produit à l'appui de l'accusation et comme preuve de son extension si considérable et si dangereuse, sauf de sèches et vagues assertions. En effet comment pourrait-on enquêter sur un tel phénomène. Supposez qu'au moment de l'exportation les prix dans les pays d'origine se maintenaient réellement plus hauts que ceux auxquels les marchandises ont été vendues sur les marchés étrangers. Peut-on prouver que les deux séries de prix étaient artificielles, c'est-à-dire que la différence entre elles était plus grande qu'on ne pourrait l'attendre dans des conditions

parfaitement normales? Un industriel vend ses marchandises dans son propre pays à un prix rémunérateur. Ensuite ou en même temps, il se tourne vers un marché étranger, où il trouve les prix plus bas que sur le marché national, mais cependant encore suffisamment élevés pour lui donner un petit bénéfice. S'il déverse sa marchandise sur ce marché sera-ce une manœuvre déloyale ? Certainement non. Tout le monde agit ainsi tous les jours. Pour prouver le contraire il faudrait examiner le coût de production, le taux du bénéfice obtenu dans le pays, l'étendue du sacrifice fait sur le marché, etc. Mais c'est précisément ce que les industriels ne veulent pas faire connaître, et par suite aucune accusation contre eux ne peut être appuyée de preuves. Quand, par exemple, il y a 18 mois au plus, la Commission fédérale de l'Industrie des États-Unis envoya des circulaires à plus de 2 000 maisons américaines, leur demandant d'établir s'il est vrai qu'elles vendent à l'étranger meilleur marché que dans le pays, très peu avouèrent le péché, tandis que les autres s'abstenaient ou donnaient une explication analogue à celle que nous venons de présenter. Avec les renseignements que nous avons, le résultat peut être complètement illusoire ; les réponses peuvent être toutes un faisceau de mensonges. Mais précisément parce que nous ne savons rien, aucune charge ne peut être relevée, encore moins justifiée. Au contraire, c'est tout l'opposé qui semble ressortir du peu que nous savons. Ainsi MM. J. et A. P. Head, membres de la Société des ingénieurs civils (MM. Inst. C. E.) qui ont étudié de près le district de mines de fer de Messabi (Amérique) montrent qu'au 1er janvier 1901 quand l'Amérique inondait le marché britannique de fer, le prix d'une tonne de fer, en saumons, était de 1 livre 12 schellings 3 1/2 pence à Pittsbourg (États-Unis) et de 2 livres 12 sch. 6 pence à Middlesbrough (Angleterre). Le fret d'Amérique ici étant d'environ 13 sch. la tonne, les maîtres de forges américains déversaient naturellement leurs produits sur le marché anglais. Il en était de même de l'acier à cette époque. Suivant la Iron and Coal Trades Review (Revue des industries du fer et du char-

bon) le prix de vente des plaques de navire en acier était de 5 livres 19 sch. à Pittsbourg et 6 livres 15 sch. à Middlesbourgh. Y avait-il concurrence déloyale de la part des fabricants d'acier de Pittsbourg à envoyer leurs aciers ici et à gagner 13 sch. sur leur prix local ? Il serait puéril de le soutenir.

Mais supposons même, pour faciliter l'argumentation, que cette pratique existe et ait les effets que ses adversaires lui attribuent, qu'en résulte-t-il ? Du moment que cette concurrence porte principalement, presque uniquement, sur les matières premières, que peut désirer de plus avantageux la classe capitaliste ? Les industries atteintes peuvent être ruinées et en fait supprimées ; mais alors quel élan serait donné à celles qui transforment cette matière première en produits manufacturés ! Obtenant à bon marché la matière première, peut-être à moitié prix, ces industries pourront, tout en vendant moins cher que tous leurs rivaux dans le monde, faire d'énormes bénéfices, non seulement sur les marchés neutres, mais sur le marché même qui fut assez fou pour lui fournir ses armes. Idéalement c'est ce qui arriverait si quelque matière première utile, telle le fer, était fournie gratis sur simple demande. Naturellement cela marquerait l'anéantissement de la production du fer. Mais cela ne donnerait-il pas un irrésistible avantage à l'Angleterre dans sa production d'acier et ses usines qui travaillent le fer et l'acier. Avec quel fol aveuglement éclateraient alors les lamentations des maîtres de forge et quelles homélies nous entendrions des prétendus sages capitalistes. En fait c'est ce même état de choses idéal que les classes capitalistes d'Angleterre de tous temps se sont efforcés d'amener — transformer les nations étrangères en productrices de matière première à bon marché et ensuite les approvisionner d'articles manufacturés avec un bon profit. C'était l'idée directrice qui motivait le sacrifice de l'agriculture britannique, même toute la doctrine de la division spontanée et naturelle du travail entre les divers pays. L'idée est maintenant condamnée et la doctrine répudiée. Ce n'est pas parce qu'elle a paru fausse mais parce qu'elle s'est trouvée irréalisable. Même ainsi,

c'est une question de savoir si les industries britanniques : fabrication de machines et construction de navires, qui se défendent encore, ne doivent pas pour une large part leur succès au fer et à l'acier relativement bon marché que l'Angleterre peut parfois se procurer. Nous avons une frappante illustration de la manière dont une industrie bénéficie de la vente au rabais de ses matières premières dans l'industrie des confitures et de la confiserie. Des chiffres précis manquent, mais il suffit de signaler que dans les trois dernières années seulement les exportations ont augmenté de 31 à 35 millions de livres (en poids), et l'Allemagne, le principal concurrent, est battue, non seulement sur les marchés neutres, mais sur son propre marché.

Ainsi de quelque manière que nous retournions la question, le résultat est le même. Le marché intérieur d'Angleterre ne peut pas avoir souffert des tarifs étrangers. Ou bien ces modes de concurrences dénoncés n'existent pas, ou s'ils existent ils doivent apporter plus d'avantage que d'inconvénients.

Passons aux marchés étrangers et neutres. Les chiffres d'exportations sur les premiers semblent justifier les efforts des protectionnistes. Les 3 principaux pays étrangers protégés sont la France, l'Allemagne et les États-Unis, et presque invariablement les exportations britanniques dans ces pays semblent décroître. En France les exportations britanniques ont passé de 15.600.000 livres en 1880 à 19.700.000 en 1900, augmentation en apparence. Mais l'année 1900 était une année exceptionnelle, et si nous prenons 5 ans au commencement et à la fin de la période nous trouvons qu'entre 1880-84 et 1896-1900 les exportations ont baissé de 16.900.000 livres à 15.300 000, c'est-à-dire 1.600.000 ou 9.5 %. D'ailleurs les chiffres de la dernière année ont été grandement enflés par l'augmentation de l'exportation de charbon. L'année 1901 montre un nouveau déclin, de 19.700.000 livres (1900), à 16.400.000. Ainsi la France semble fermer sa porte à nos produits.

De même l'Allemagne. Entre 1880 et 1900 nos exportations

chez elle sont montées de 16.900.000 livres à 26.400.000 ; en prenant les périodes quinquennales choisies, nous trouvons qu'elles ont augmenté de 18.100.000 livres à 23 600.000 — soit un gain de 5.500.000 ou 30.4 °/₀. Mais ici l'exportation de charbon tient une place encore plus grande que dans le cas de la France; en le déduisant l'augmentation des exportations deviendrait presque indifférente. En 1901 le chiffre baissa encore d'environ 4 millions de livres.

Le cas des Etats-Unis est le plus clair de tous. Ici nos exportations sont tombées de 30.900 000 livres en 1880-84 à 19.800.000 en 1900, ou en prenant des périodes quinquennales de 28.700.000 en 1880-84 à 18.800.000 en 1896-1901, — diminution de 9.900.000 ou 34.5 °/₀. Les chiffres de 1901 montrent une nouvelle chute 18.300.000 de livres.

Ainsi il ne peut en apparence y avoir place pour un doute sur l'effet nuisible des tarifs étrangers à l'égard de nos exportations : elles décroissent et justifient ainsi les déclarations des Protectionnistes.

Mais regardons la question d'un peu plus près. Certainement l'Angleterre n'est pas le seul pays contre qui sont dirigés les tarifs protecteurs. La France ferme sa porte à l'Allemagne et aux Etats-Unis aussi impartialement qu'à l'Angleterre ; de même l'Allemagne ferme la sienne à la France et aux Etats-Unis comme à l'Angleterre. Le même raisonnement, mutatis mutandis, s'applique aux Etats-Unis. Donc si les tarifs ont un tel effet sur l'Angleterre, ils doivent avoir le même effet sur les autres pays, — d'autant plus que l'Angleterre jouit toujours de la clause de la nation la plus favorisée. Les faits suivants parlent d'eux-mêmes :

Importations en France

	MOYENNE 1893-95 Proportion dans le total des importations	MOYENNE 1898-1900 Proportion dans le total des importations
Du Royaume-Uni	13 %	13 %
D'Allemagne....	8 »	8 »
Des Etats-Unis..	8 »	11 »

Importations en Allemagne

	MOYENNE 1893-95 Proportion dans le total des importations	MOYENNE 1898-1900 Proportion dans le total des importations
Du Royaume-Uni	13 %	12 %
De France.....	6 »	5 »
Des Etats-Unis..	11 »	17 »

Importations aux Etats-Unis

	MOYENNE 1893-95 Proportion dans le total des importations	MOYENNE 1898-1900 Proportion dans le total des importations
Du Royaume-Uni	20 %	18 %
D'Allemagne....	11 »	12 »
De France.....	8 »	9 »

La signification de ces chiffres est claire comme le jour. Pendant que la proportion des importations de la France montre en un seul cas une baisse, et dans un autre cas une augmentation, l'Allemagne dans un cas une augmentation et dans l'autre pas de changement, les États-Unis une réelle augmentation dans tout les cas, le Royaume-Uni présente en un cas pas de changement et dans les deux autres un recul. Devant ce résultat, on peut bien se demander : Pourquoi de tous les pays est-ce l'Angleterre qui se trouve dans la plus mauvaise situation et les États-Unis dans la meilleure ? Les tarifs ne sont-ils pas appliqués à tous sans distinction ? La perte comparative du commerce extérieur de ces pays due à leurs tarifs hostiles n'est qu'un mythe, et tant que le contraire n'est pas prouvé, la prétention des protectionnistes ne mérite pas une chiquenaude.

Le même résultat ressort d'une analyse comparée des chiffres d'exportations sur les marchés neutres. Pourquoi par exemple la proportion des exportations en Russie d'Europe est-elle tombée pour le Royaume-Uni de 27 0/0 en 1893-95 à 22 0/0 en 1898-1900, et montée pour l'Allemagne de

28 à 29 0/0 ? Pourquoi aussi les importations britanniques en Suisse sont-elles restées durant la même période stationnaires, pendant que celles de l'Allemagne ont augmenté de 16 à 27 0/0 et celles des États-Unis de 4 à 5 ? Observons les chiffres suivants :

Proportion dans le total des importations de

En	Royaume-Uni		Allemagne		États-Unis	
	1893-95	1898-1900	1893-95	1898-1900	1893-95	1898-1900
Danemarck. . .	21 %	21 %	—		5	15
Italie.	20	20	—		9	12
Autriche-Hongrie	10	9	—		4	8
Grèce.	28	24	1	7		
Europe.	16	15	16	18	9	13
Argentine . . .	37	36	12	12	9	12
Chili.	44	37	27	27	6	9
Chine	18	17			4	8
Japon	33	21	7	8	8	15
Australasie. . .	41	38	1.7	3.2	3.1	6.9
Natal.	72	67	2.2	3.1	4.8	9.
Cap de Bonne-Espérance . .	81	68	3.5	3.7	4.5	10.9
AmériqueduNord Anglaise. . .	35	25	3.9	4.4	45.9	59.3
Possessions Britanniques . .	52	45	2.1	2.8	8 5	11.8

Un bien curieux phénomène ! Les tarifs sont dirigés également contre tous les pays, et cependant l'Angleterre perd du terrain partout, alors que les autres pays étrangers en gagnent. Regardons les Possessions Britanniques — la glorieuse plus Grande-Bretagne. Yankees et Allemands évincent actuellement les Anglais ! Le plus curieux de tous cependant est le cas du Canada. Ici nous avons une colonie britannique très patriote, qui accorde à la Mère-Patrie un traitement de faveur, 33 % au-dessous du tarif général. Cependant que trouvons-nous ? La proportion des importations totales du

Royaume-Uni était en 1897 26.58 °/₀ ; 1898, 25.36 ; 1900, 25.66 ; 1901, 24.10, 1982, 24.95 (1). Depuis que l'Angleterre a obtenu ce traitement de faveur, la proportion de ces importations dans ce pays est tombée de 27 58 °/₀ à 24.95. Naturellement la pauvre Angleterre souffre des tarifs hostiles. Jamais on n'inventa plus fantastique histoire !

III. — Le mépris de l'esprit scientifique

Nous sommes débarrassés à la fois du Libre-Echangiste, qui ne voit aucune raison d'être mécontent de la situation présente de l'industrie et du commerce britannique, et du Protectionniste, qui attribue la décadence économique de l'Angleterre à l'effet des tarifs douaniers étrangers. Nous pouvons donc maintenant aller droit au but et montrer ce qui nous semble la vraie cause de cette décadence.

Au cours de son discours d'ouverture devant l'assemblée annuelle des Ingénieurs Electriciens en novembre 1900, le professeur John Perry, son président, cita le cas de l'observatoire de Kew, dont les recherches sur les troubles magnétiques de la terre furent ménacées à l'époque par le projet des ingénieurs de la Compagnie générale des Tramways de Londres d'employer des appareils sans les isoler. Un auditeur ne put se retenir de se lever et de déclarer : « qu'il lui semblait vraiment injuste d'embarrasser les progrès des tramways électriques, pour faire des observations, qui n'ont pas donné et ne peuvent pas donner au monde d'importants résultats. » Naturellement le professeur répondit énergiquement à cette réflexion, protestant, dit-il, « non pas tant à cause de Kew qu'à cause de l'esprit d'antagonisme général aux recherches scientifiques » contenu dans cette remarque.

L'incident est caractéristique. Il projette un flot de lumière sur l'état d'esprit du peuple britannique. Ce qui ne peut être

(1) La proportion moyenne des importations au Canada en 1894-95 était du Roy.-Uni 32 °/₀ des Etats-Unis 49 °/₀ ; En 1899-1900 déjà nous trouvons Royaume-Uni 25 °/₀, Etats-Unis 61 °/₀.

immédiatement, et d'une manière pour ainsi dire palpable, appliqué à des besoins matériels de la vie et converti en argent, n'est pas digne de considération. C'est le fameux esprit pratique du peuple britannique. C'est en somme le mépris de la science, du raisonnement pur, de tout ce qui est au-dessus du plus grossier empirisme.

Voyons où il conduit. « Nous ne pouvons pas, dit le rapport du sous-comité du Conseil central de l'Enseignement technique du Comté de Londres sur l'application de la science à l'industrie — un document qui doit être entre les mains de tous les socialistes — nous ne pouvons pas ne pas conclure que diverses branches d'industrie ont, dans les dernières 20 ou 30 années, été perdus pour ce pays à cause de la concurrence étrangère ; que beaucoup d'autres parmi nos industriels sont tombés sérieusement au-dessous de leurs rivaux étrangers ; que Londres en particulier a évidemment souffert ; *et que ces pertes doivent être attribuées non pour une faible part à l'éducation scientifique supérieure donnée à l'étranger.* » (Ces italiques sont de nous). Sir Henry Roscoe, dans un article de la Monthly Review (Février 1902), traite la même question sur un ton plus énergique encore. Il dit : « En quoi les conditions des affaires ont-elles changé de nos jours ? Ce changement peut s'exprimer en un mot..... C'est la différence entre l'ignorance et le savoir, entre la marche à tâtons dans l'obscurité et la promenade au soleil. On ne sent pas le besoin d'appliquer une méthode scientifique à des buts industriels, et souvent on arrive à une défiance absolue ; on s'attache à de vieilles habitudes de travail plutôt que de saisir les occasions nouvelles ; ainsi grandit la paralysie qui menace la vie industrielle du pays. »

Ces paroles du célèbre savant contenaient, sinon tout, du moins la plus grande partie du secret de la décadence industrielle de l'Angleterre,

Dans leur mépris pour l'esprit scientifique les capitaines d'industrie britannique ne comprennent pas que la production moderne est basée non sur les vieilles règles de l'expérience mais sur la méthode scientifique — et naturellement ils

restent en arrière. Ils ne savent pas apprécier les méthodes scientifiques, dont parle le grand chimiste, et cela à un degré prodigieux. « Il semble très difficile, dit le professeur Ayrton devant le même sous-comité, de faire comprendre aux industriels d'ici qu'une faible proportion modifiée dans la composition d'un produit peut entièrement modifier ses propriétés et sa valeur... On peut vous fournir la première fois des produits satisfaisants, mais si la commande est renouvelée, il est presque certain que les marchandises seront de qualité inférieure, et cela... est très caractéristique. L'industriel anglais pense que son « à peu près » répondra à tous les besoins. » Il n'y a rien d'étonnant, il ajoute que : « L'article dit *Made in Germany* (fait en Allemagne) est réellement recherché par l'acheteur. » Il y a par exemple un cas cité par l'éditorial d'un journal technique bien connu il y a quelque temps. Une maison américaine voulant construire ici des bâtiments industriels s'adressa à une importante entreprise locale de constructions en fer pour qu'on lui soumette des plans et des propositions. A leur réception, le poids et le prix semblaient tous deux excessifs et un examen montra que des parties identiques n'avaient nullement la même résistance... On apprit des fournisseurs que tout avait été apprécié à l'œil simplement, sans qu'aucun calcul ait été fait. C'est le fameux principe « à peu près » en action.

Naturellement l'incompréhension de la nécessité de l'exactitude scientifique n'est pas un des moindres résultats du mépris pour la science, qui règne en général dans les rangs des industriels britanniques. Quand nous entendons M. Conrard Beck, un de nos plus éminents opticiens, déclarer que, s'il a besoin d'un mathématicien pour établir ses lentilles, il le demande à l'Allemagne, nous saisissons tout de suite la raison qui explique que l'industrie de l'optique, si essentiellement anglaise il y a 25 ans, a quitté le pays.

Bien plus important est le fait que la science moderne a non seulement révolutionné les méthodes dans de nombreuses branches de production, mais a réellement créé de nouvelles industries, qui ont supplanté les anciennes. Par leur igno-

rance donc les industriels britanniques se sont mis eux-mêmes hors du champ de la concurrence. On peut citer les récents développements des industries du fer et de l'acier. Ce n'est plus un secret que l'Angleterre est maintenant irrémédiablement battue dans ce genre de production. Et pourquoi ? Simplement parce que la science a perfectionné le vieux procédé de fabrication de l'acier acide auquel s'attachent encore les Anglais, et sous la forme du procédé basique, et tout récemment, du procédé du foyer ouvert, a placé dans les mains des Allemands et des Américains de nouveaux et puissants engins de production. Déjà en 1876 la délégation organisée par l'Association Anglaise de l'industrie du fer pour visiter l'Allemagne et la Belgique revint pleine d'une envieuse admiration pour les spectacles qu'elle avait vus. L'année dernière, à Dusseldorf, l'Institut britannique du fer et de l'acier avoua par la bouche de son président que « l'Angleterre ne s'était pas tenue au niveau des développements industriels. » Elle n'a pas su utiliser les occasions nouvelles qui se groupaient autour de cette industrie principale sous la forme de ses sous-produits. Que sont ces scories de hauts fourneaux sinon un déchet que les maîtres de forge anglais font encore enlever en payant ? Les Allemands ont trouvé le moyen de les utiliser par exemple dans l'usine de ciment « Portland » et ils ont maintenant chassé les Anglais de presque tous les marchés importants. Il en est de même avec les gaz des hauts fourneaux. En Angleterre c'est un déchet qu'on laisse perdre dans l'air. En Allemagne il n'y a guère de forges où il ne soit pas utilisé comme force motrice pour actionner des machines. Il n'est pas étonnant que l'industrie du fer prospère en Allemagne tandis qu'elle reste stationnaire en Angleterre.

Le plus remarquable dans ce cas et dans beaucoup d'autres c'est que les inventeurs ont presque toujours été des Anglais, dont l'œuvre fut ignorée et dédaignée par leur pays. Pour revenir à l'industrie du fer et de l'acier, les noms de Thomas et Gilchrist, par exemple, sont pour toujours associés au procédé basique, celui de Fréd. Ransonn, à l'utilisa-

tion des gaz des hauts fourneaux, celui de Thwaite à la fabrication du ciment tiré des scories, etc. Les Capitaines d'industrie britannique ne comprirent pas leur œuvre, et elle fut reprise et développée par les étrangers. Il en est de même pour une large part dans une autre importante industrie — l'électricité. Depuis 1870 nous rencontrons à peine un nom anglais dans le domaine de l'application de la théorie électrique à la vie, sauf ceux de Lord Kelvin, M. Sivan et de feu Hughes. Toutes les plus importantes découvertes, depuis la bougie électrique jusqu'à la télégraphie sans fils ont été faites par des étrangers. Cependant le pays de l'invention de l'électricité était l'Angleterre, le pays de Faraday et de Davy. Seulement l'Angleterre dans un siècle de vapeur, n'apprécia pas la valeur des inventions électriques ; elles passèrent aux autres pays où elles furent appliquées et ensuite développées.

« Le Dr John Hopkinson » dit le professeur Garmack devant le sous-comité déjà cité « posa les principes scientifiques des dynamos. L'Amérique et l'Allemagne avaient des hommes prêts à les appliquer. Le résultat est que nous copions maintenant pratiquement leurs méthodes et leurs modèles. Pour la traction électrique nous sommes restés aussi en arrière, pour des raisons analogues. » « En électricité, dit une autre autorité, M. Mertz, quoique l'Angleterre fût autrefois en tête pour les machines à courant continu, cependant pour le courant alternatif et les systèmes à trois et plusieurs phases, l'Allemagne, la Suisse et l'Amérique ont maintenant mis la main sur ce commerce. Aujourd'hui les dynamos sont importés d'Amérique et de Zurich ». « Si vous avez besoin » confirme le professeur Ayrton « d'une pièce de machine électrique construite suivant une description bien précise, je dirai certainement : ne la demandez pas à une maison anglaise. Pour les dynamos, les industriels s'adressent à l'Allemagne, pour l'acier d'aimant à l'Allemagne ou à la France, pour les matières pour bobines de résistance à l'Allemagne et, pour le papier isolateur pour câbles souterrains, à l'Amérique. Les ingénieurs

régulièrement font venir des produits manufacturés d'Amérique, d'Allemagne et de France, non seulement à cause du plus bas prix, mais parce qu'ils sont incontestablement meilleurs que tout ce qu'on peut se procurer dans ce pays, indépendamment du prix ». Sur la question de bon marché, le même savant cite le cas d'un de ses élèves faisant une demande pour une fourniture d'accumulateurs qui se fabriquent en Angleterre. Le résultat de la demande fut de prouver que ce que pouvait fournir une maison anglaise était *20* fois plus coûteux que l'œuvre d'une maison américaine. Peut-on être surpris que jusqu'à très récemment il n'y ait eu pratiquement aucune industrie électrique dans ce pays, et que les importations d'applications électriques et d'appareils qui, même en 1890, étaient encore insuffisantes pour être notées séparément, montèrent en 1900, à plus de 1,700,000 livres. D'autre part il faut mentionner que en 1901-02 une des plus grandes maisons allemandes d'installations électriques a sur ses livres des ordres montant à 10.000.000 de livres ! Et il en ainsi presque pour tout, de l'industrie forestière et des pêcheurs à la miroiterie et à la production du sucre. D'autre part la science a créé de nouvelles industries à l'étranger, de l'industrie de l'acétylène et l'alcool de pomme de terre en Allemagne aux merveilleuses machines électriques de Suisse et d'Amérique.

Peut-être cependant, l'exemple classique de la perte d'une industrie importante causé par le mépris de la science restera l'industrie chimique -- plus spécialement cette branche qui concerne les manufactures de couleurs d'aniline et autres produits précieux du goudron de houille. Il fut un temps, il n'y a pas plus de 30 à 35 ans — où l'Angleterre tenait la tête dans les industries chimiques. Une ère nouvelle a été précisément ouverte par les recherches du célèbre chimiste Hofmann, alors enseignant à Londres, dans le champ des goudrons de houille. Son élève, M. Ferkins (maintenant F. R. S. membre de la Société Royale), découvrit la première couleur d'aniline, appelée d'après lui Violet (ou Mauve) de Ferkins et les perspectives ouvertes semblaient sans limite. « Au

lieu de débourser annuellement pour ces substances tinctoriales », écrit Hofmann en 1862 — « l'Angleterre, c'est certain, dans peu de temps deviendrait elle-même le plus grand producteur du monde ; bien plus, par la plus étrange des révolutions, elle peut avant longtemps envoyer ses bleus de houille aux Indes où pousse l'indigo, son rouge distillé au Mexique producteur de cochenilles, et ses succédanés, du quercitron et du safran en Chine, au Japon et aux autres pays d'où viennent actuellement ces produits. » La prophétie de Hofmann a incontestablement été remplie à la lettre ; mais hélas, par « la plus étrange des révolutions » par un autre pays, c'est-à-dire l'Allemagne. C'est l'Allemagne qui a développé la gamme immense des couleurs d'aniline, et a établi une industrie qui rapporte maintenant de nombreux millions, donnant 20 0/0 de bénéfice net, exportant pour plus de 4 millions de livres par an, et employant des dizaines de milliers d'ouvriers et des centaines de chimistes expérimentés. Leurs couleurs d'alizarine ont tué entièrement l'industrie de l'alizari en France, et leur indigo artificiel menace maintenant du même sort la culture de l'indigo de l'Inde, qui rapporte plus de 3 millions de livres par an. D'autre part c'est l'Angleterre qui doit importer les couleurs d'aniline pour 3/4 d'un million par an. Des matières colorantes employées dans les usines de Bradford, environ 80 0/0 viennent de l'Allemagne, de même les teintures employées dans la seule école de tannerie et de teinturerie d'Angleterre, l'Institut de Hérald à Bermondsey. Et tout cela — sans mentionner les multiples industries analogues que l'industrie des goudrons de houille a créées, tel que la fabrication d'anhydride sulfurique, de parfums, de matières sucrantes, d'agents médicaux synthétiques, de révélateurs photographiques et d'antitoxiques.

En quoi consiste donc la plus étrange des révolutions ? Simplement en ce que le professeur Hofmann, ne trouvant aucun encouragement en Angleterre, retourna en Allemagne et avec lui la troupe de travailleurs qui l'entouraient. « Le commerce des goudrons de houille » dit le professeur

Ramsay avec beaucoup d'autres « nous a quitté avec Hofmann. S'il était resté dans ce pays, cette industrie serait restée avec lui et il serait resté si une position convenable avait été créée pour lui ». Depuis lors l'industrie resta stationnaire, comme il n'y avait personne pour prendre sa place « Par la courte vue, l'ignorance, le manque d'initiative de ceux de qui dépendait l'industrie des couleurs de ce pays à cette époque » ainsi parle M. Green dans une note lue à l'Association britannique en 1901 « on a laissé passer l'occasion... L'industriel anglais regardait la connaissance du marché des benzines comme bien plus importante que celle de la théorie des benzines et après des jours précoces et brillants dans l'enfance de l'industrie, où, guidés par des travailleurs éminents, tels que Hofmann, Ferkins et Nicholson, le progrès commercial et la recherche scientifique marchaient de pair, peu d'encouragements ont été donnés ici aux recherches et aux inventions des chimistes. La direction de l'industrie a bientôt passé dans les mains d'hommes qui n'avaient aucune connaissance, n'appréciaient nullement la science sur laquelle repose leur industrie et ne s'occupent que d'obtenir le summum de profit présent, découragaient toutes les recherches scientifiques comme pertes de temps et d'argent ». Sur le dernier point il est nécssaire de remarquer que tandis que 6 des plus grandes maisons d'Allemagne emploient des états-majors de chimistes de grand savoir pour faire des recherches, ensemble environ 300 hommes, le nombre total des hommes employés dans l'ensemble du métier correspondant en Angleterre n'est pas estimé à plus de 30 ou 40. Il n'est pas étonnant que dans les 5 années 1896-1901 le nombre de brevets pris par les 6 maisons d'Allemagne pour de nouvelles matières colorantes et d'autres produits des goudrons de houille monta à 946, pendant que les 6 plus grandes maisons anglaises prenaient pour de semblables découvertes 86 brevets.

Nous voyons là la cause de la décadence économique de l'Angleterre.

IV. — Organisation surannée de la Production

Les méthodes modernes de production et d'organisation industrielles reposent tellement sur la science, que leur complète application est absolument incompatible avec l'état d'esprit décrit précédemment comme prédominant dans la grande masse des industriels britanniques. L'exemple déjà cité de l'industrie chimique est le plus frappant.

En Allemagne il n'existe guère d'entreprises chimiques qui ne fassent dépendre le progrès technique de recherches scientifiques et n'emploient un nombreux et permanent personnel de chimistes expérimentés, dont l'unique tâche est de découvrir de nouveaux corps chimiques et de nouvelles méthodes perfectionnées de production.

Dans la même industrie en Angleterre on trouve à peine 30 ou 40 hommes employés dans le même but. Même, remarque le docteur Perkins devant le Sous-Comité du Conseil de l'Enseignement technique, même si parfois un industriel engage un chimiste, il le renverra, après avoir pris toutes ses idées, plutôt que de lui donner la facilité de se livrer à des recherches originales. « Le système anglais, ajoute-t-il, consiste à obtenir des recettes ». Il n'est pas étonnant qu'il réussisse si mal. « Quand une industrie spéciale, dit le professeur Ramsay, cesse de progresser, elle meurt. » Dans un langage presque identique à celui du Dr Perkins, le docteur Gordon Parker, principal de l'Institut Hérald, dépeint la situation de l'industrie du tannage des peaux. « Sauf quelques exceptions, dit-il, les patrons ignorent la technique de leur métier... Ils travaillent d'après des recettes et leurs opérations sont pour la plus grande part surveillées par des contremaîtres qui ne s'inquiètent nullement des méthodes qu'ils emploient... Il n'y a que quelques tanneurs qui aient des chimistes à leur service. Je connais cinq maisons qui font ainsi, dans tout le pays ; mais la majorité se contente des consultations. » Il en est de même dans d'autres métiers. D'une manière générale, il n'y a en Angleterre rien de tel que l'organisation scientifique des

méthodes de production. » Un de mes élèves, rapporte le professeur Ayrton devant le Sous-Comité, m'écrit de l'étranger : « Chaque article fabriqué par la Société (c'est une entreprise d'électricité) est soigneusement essayé avant d'être expédié. Il y a environ 150 hommes au service d'essai, travaillant jour et nuit ; les marchandises qui montrent le plus léger défaut découvert par l'essayeur sont retournées à l'atelier. » La même pratique règne dans les fonderies et les forges américaines. « La plupart des fonderies visitées, déclare M. Maddison en qualité de membre de la Commission Mosely, ont un service de chimistes occupés à des analyses, qui pourrait être adopté avec profit en Grande-Bretagne. » Les derniers mots laissent entendre que les fonderies britanniques ne possèdent pas un service d'essais et d'analyses ; et cela est confirmé par M. Cox dans le même rapport de cette Commission. Après avoir établi qu'il n'y a pas dans ce pays de fabriques de tôles accomplissant des transformations telles que celles opérées à Vandegrift, il continue : « Leur grand avantage consiste dans la matière première... Ils font leur propre acier — doux et uniforme ; chaque barre est inspectée avant d'aller dans l'usine et on n'emploie que des lames sans défaut, sans traces de paille ni de crevasse, et exactement larges et minces comme il faut... Nous faisons justement tout le contraire. L'uniformité est inconnue, sauf accidentellement, et quant à l'inspection des barres pour les pailles et éclats, ce serait regardé comme monstrueux. Des barres rouillées sont aussi communes ici qu'inconnues à Vandegrift, tandis que des barres varient souvent de plusieurs livres, quoique faites sur les mêmes mesures. » On peut prévoir le résultat. Dans une conférence faite au commencement de 1902 devant la Société des Ingénieurs Mécaniciens sur les procédés mécaniques modernes, M. H. Orcutt, après avoir démontré la nécessité d'essayer et d'analyser les matériaux dans les laboratoires et la stupidité de la pratique anglaise qui se fie aux marques et aux recommandations du fabricant, cite un cas, venu depuis peu à sa connaissance, où le produit d'une machine fut augmenté de 30 0/0, simplement

par l'emploi de meilleures matières. Et les Anglais ne peuvent comprendre pourquoi Américains et Allemands l'emportent sur leurs industries du fer et de l'acier.

Si nous passons aux méthodes et aux moyens de production proprement dits, nous rencontrons tout de suite des faits hautement caractéristiques. « Je connais actuellement, déclare le Professeur Meldola devant le sous-Comité du Conseil de l'Enseignement Technique, des usines qui ont refusé de faire breveter les découvertes *faites par les chimistes qu'elles emploient* ». Le Dr Thorpe, Directeur des laboratoires du Gouvernement, cite un autre cas : le procédé de production de l'alcali par la soude ammoniacale fut découvert par deux chimistes anglais, et fut à peu près colporté dans toute l'Angleterre avec si peu de résultats, que si une maison belge n'eût acheté et lancé l'invention, on n'en eût guère entendu parler. Un cas identique tout récent est celui d'une machine à aiguiser les rasoirs, qui peut en aiguiser 50 à 100 par jour. Elle fut inventée par un Anglais et refusée par Sheffield. On l'employait depuis 5 ans en Allemagne et depuis 4 aux Etats-Unis quand quelques industriels de Sheffield l'adoptèrent. Jusque là les rasoirs continuaient à être aiguisés à la main à Sheffield, pendant qu'ils étaient importés d'Amérique et d'Allemagne tout aiguisés par une machine anglaise. Les rasoirs de Hambourg ont réussi a acquérir une telle réputation qu'il sera maintenant difficile pour Sheffield de les chasser du marché anglais.

De tels exemples peuvent être multipliés à l'infini, et tous nous montrent le même phénomène. De quelque côté que nous nous tournions, nous rencontrons presque invariablement des plaintes sur l'outillage et les méthodes surannés qu'on emploie encore dans les usines anglaises. « Est-il possible, dit M. Cox, pour les producteurs anglais, de lutter sur le marché américain? J'avoue que je ne le pense pas aussi longtemps qu'existeront les tarifs actuels. Ce que je veux mettre en avant c'est la nécessité de programmes et de méthodes modernes pour que nous puissions à la fois conserver notre propre marché et lutter avec succès sur les marchés

neutres. L'industrie du fer-blanc,comme l'industrie des tôles, est écrasée par la vieillesse de son outillage ».

« Sans aucun doute, dit le même auteur dans un autre passage, les principaux industriels américains ont de beaucoup dépassé nos meilleures usines... Je n'ai rien vu de tel dans ce pays, — ni en fait de production ni comme matériel économisant du travail » « Dans les laminoirs de Chicago Sud, Homestead, Youngstown, etc., confirme un autre membre de la commission, M. Walls, l'outillage est bien supérieur à tout ce que j'ai vu de semblable dans ce pays. » « Les établissements de la Compagnie Américaine des Locomotives à Schenectady, dit-il plus loin, ont une quantité de machines à la fois puissantes et ingénieuses, dont chacune a sa tâche spéciale. Elles semblent découper fer, acier et cuivre comme un ébéniste découpe du bois. On nous apprend qu'elles peuvent exécuter 6 grandes locomotives par jour, ou 35 par semaine. » Quel constraste avec la situation chez nous. « Pendant les 8 dernières années, dit M. Georges Sheffield, ancien membre de l'Association des Ingénieurs civils, dans une note lue à Newcastle il y a 2 ans, j'ai visité beaucoup d'établissements..., et j'ai été étonné du nombre d'exemple de maisons qui se disent à même d'entreprendre des travaux, que leur outillage les empêche totalement d'exécuter économiquement. Mon attention a été attirée sur des machines vieilles comme l'établissement qui les renfermait, et les propriétaires m'assuraient fièrement que certaines machines, vieilles de 30 à 40 ans, avaient été amorties et réamorties plusieurs fois et qu'elles faisaient encore du bon travail. » Le même fait est bien exposé dans le mémoire du Secrétaire du Conseil de l'Enseignement Technique, qui accompagne le rapport du Sous-Comité.

« L'habitude est, dit-il, dans les entreprises métallurgiques américaines de renouveler la plus grande partie de l'outillage tous les 7 ans, ou à peu près, tandis que chez nous il est commun de voir encore en usage un outillage mécanique qui a servi pendant les 30 dernières années ». M. Garret, un ingénieur américain, parlant devant l'Association du fer et de l'acier sur : les procédés de laminage en

Amérique et en Angleterre (mai 1901), fit une déclaration encore plus hardie. « Je peux me tromper, dit-il, mais je m'aventurerai à affirmer que dans les 10 dernières années tous les industriels métallurgistes anglais réunis n'ont pas dépensé autant pour des améliorations que la Société de l'acier Carnegie en 2 ans ». Naturellement on trouve d'ordinaire qu'un industriel américain, qui n'est pas enchaîné par son passé, est bien mieux en état de dépenser de l'argent pour un matériel perfectionné qu'un Anglais depuis longtemps dans le métier. Mais assurément ce qui rapporte à une nouvelle société n'ayant point de clientèle assise, doit rapporter plus encore à une vieille société qui a de grandes relations et un outillage amorti et réamorti plusieurs fois. D'ailleurs les Américains n'hésitent pas à abandonner même un outillage qui fonctionne dès que quelque chose de mieux est trouvé.

Pendant la discussion sur la note de M. Garret, un orateur anglais cita un exemple : 600 000 dollars avaient été dépensés pour la production de lames de fer blanc, et l'outillage a été mis au rebus, simplement parce qu'il s'est trouvé dépassé. Le même orateur avait juste un peu auparavant visité des établissements où l'on installait un outillage mécanique dans le genre américain, quoiqu'il fût démodé en Amérique, vieux qu'il était de 5 à 7 ans ! Ainsi se trouve démolie la justification ordinaire des Anglais dans de tels cas. La situation est telle que tout récemment l'a décrite M. Selby-Bigge, devant l'Association du Fer et de l'Acier : « Dans de nombreuses industries on trouve les mêmes vieilles chaudières à basse pression qui ont servi pendant les trente dernières années, avec une pression effective qui descend jusqu'à 15 livres (1) par pouce (2) carré. Dans d'autres établissements on voit encore les vieilles machines à balancier construites du temps de Watt et de Stephenson. Il y a encore des usines où plus de 100 petites machines à haute pression et sans condenseur

(1) Livre anglaise de 454 grammes.

(2) Le pouce mesure 0 m. 025.

sont réparties à travers l'établissement, malgré les dépenses de leurs kilomètres de tuyaux ; aucune tentative ou presque n'a été faite pour améliorer cet état de choses. »

Ce qui est vrai des méthodes et des moyens de production est aussi vrai de l'aménagement général et des installations des usines. M. Holmshaw, de la Commission Mosely, après avoir minutieusement décrit l'installation des coutelleries américaines, déclare franchement : « L'aménagement intérieur est de beaucoup meilleur en Amérique qu'à Sheffield. » « Il est presque impossible, dit aussi M. Cox, de dépasser les installations de ces usines (Etablissements Edgar Thompson à Braddock). la parfaite rapidité avec laquelle chaque chose est faite, et l'incroyable petite quantité de travail nécessaire en comparaison de nos propres usines. » « Un des principaux éléments de succès pour une usine américaine, dit-il ailleurs, réside dans l'excellence des installations et les facilités d'approvisionnements. » On n'a besoin également que de lire le rapport de M. Walls sur les aménagements autour des hauts-fourneaux dans les établissements américains pour comprendre à quel point le travail est facilité par un grand espace et une bonne ventilation,etc. Il en est de même en Allemagne et en Belgique, comme en témoigne la délégation de l'Association Anglaise de l'Industrie du Fer qui visita ces pays en 1896. « On ne peut douter, dit-elle dans son rapport, que les forges et aciéries de Belgique et d'ailleurs sont réellement supérieures, l'absence complète de pièces de fonte sur le devant des hauts-fourneaux et le système pour entraîner les scories avec de l'eau réduisent considérablement le travail nécessaire. »

M. Fred Carder qui visita l'an dernier les districts verriers de l'Allemagne et de l'Autriche à la demande du Conseil du Comté de Stafford, fait les mêmes déclarations quant à son métier : « L'atmosphère des verreries allemandes est tout à fait supportable et contraste avec celles d'Angleterre, où l'on rencontre toujours une ignoble fumée, une insurmontable atmosphère, et les effets encore plus pernicieux du soufre. On ne peut s'étonner que le verrier allemand puisse travailler

10 heures, tandis que l'anglais déclare avoir bien assez de six heures de travail. »

Il est inutile d'expliquer l'effet que cela a sur la production. La fabrication est plus considérable, plus rapide et dans un certain sens meilleure.

Peut-être ne peut on pas trouver de meilleur exemple que la construction des ponts pour montrer combien le manque des trois éléments nécessaires de l'organisation industrielle, — manque d'un personnel scientifique d'expérimentateurs, manque d'un outillage moderne et manque d'un aménagement efficace des ateliers, — arrive à produire des résultats désastreux. Autrefois les Anglais avaient la supériorité dans cette branche, mais dans les dernières années des exemples se multiplient, au point d'en être alarmants, de commandes données à des maisons américaines. Tel était le cas, il y a quelques années, d'un certain nombre de ponts en Égypte, tel était le cas du fameux pont Athara, tel, récemment, le cas du viaduc de Manawatu en Nouvelle Zélande. Quelle est la cause de ce déclin de la construction anglaise ? Rien que l'absence des trois éléments signalés ci-dessus. Quand le gouvernement égyptien demanda aux maisons anglaises de soumissionner pour les travaux d'un pont, et de fournir leurs devis, ce fut une protestation générale ; les maisons en question déclarèrent qu'elles ne pouvaient concourir avec des maisons étrangères qui ont leur service de dessin mieux organisé. En effet les constructeurs de ponts britanniques n'ont que rarement un personnel de dessinateurs. Ils emploient simplement des ingénieurs étrangers quand l'occasion se présente, et le mode de paiement, qui fait des frais d'ingénieur un tant pour cent du prix total du marché, produit ce résultat que plus les plans sont faits avec soin, plus modique sera le salaire de l'ingénieur responsable. Naturellement cela conduit à de très mauvais résultats quant à la qualité des ponts. Ainsi les méthodes de travail, l'outillage, etc., sont, dans de nombreux cas, complètement vieillis, si on les compare aux Américains. Dans une note lue il y a 18 mois devant l'Association des Ingénieurs Civils, M. B. B. Moles-

worth donne une description détaillée du département des ponts aux Établissements Pencoyods, près Philadelphie, et montre comment, au moyen d'un matériel électrique varié, « la matière s'avance à chaque opération plus loin à travers l'atelier, jusqu'à ce que l'œuvre achevée surgisse à l'extrémité opposée à celle par où est entré l'acier. » On ne peut rien voir de tel dans ce pays. Finalement, quant à l'ensemble des facilités données au travail, l'auteur dit : « L'aménagement des ateliers est très soigneusement étudié.... Les plans sont préparés d'une manière très complète et fournissent beaucoup plus d'indications que ne le font d'ordinaire les plans anglais. .... Les ateliers de construction de ponts en Angleterre fréquemment manquent de place et sont embarrassés d'un outillage démodé et vieilli. » Quoi d'étonnant si les Américains prennent chaque jour de plus en plus la tête dans la construction des ponts, pendant que les Anglais restent derrière ? L'auteur de l'article dans l'*Engineering*, commentant ces faits, a lui-même tristement constaté qu' « il y a beaucoup d'ateliers construits actuellement qui ne sont à aucun égard en progrès sur ceux établis il y a 20 ans, » que « dans l'état présent les constructeurs anglais sont totalement incapables de lutter à conditions égales avec leurs compétiteurs américains » et qu' « un changement radical dans nos méthodes... est nécessaire si nous voulons conserver notre bonne part.... des commandes de métallurgie pour constructions. »

V. — Le Mépris pour l'Organisation industrielle et interindustrielle.

Un des plus frappants caractères de l'industrie moderne, — un caractère que nous, Socialistes, ne nous lassons jamais de relever — c'est l'interdépendance grandissante non seulement des diverses branches d'industries, mais aussi des diverses spécialités dans la même industrie. Les vieilles doctrines Manchestériennes du « chacun pour soi et le reste au diable » n'ont jamais rencontré de plus écrasante réfutation

que dans la sphère même où leur application devait produire les plus grands miracles, c'est-à-dire la sphère industrielle. La coopération en vue de la prospérité mutuelle, au lieu d'une mutuelle indifférence, semble y être maintenant une des plus nécessaires conditions de succès, et tant que les industriels anglais ne l'ont pas compris, ils ont dû céder à leurs rivaux leur ancienne position privilégiée.

Un excellent exemple à citer tout d'abord, c'est ce qu'on appelle la fabrication par types. Il y a presque 2 ans le patriote anglais était révolté d'apprendre que le gouvernement des Indes avait fait une commande de 20 locomotives à une maison américaine — les Etablissements Baldwin de Philadelphie. Depuis lors on a découvert que de semblables fautes avaient été commises dans le passé par les autres gouvernements Indien et Britanniques, tels que ceux de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande de l'Egypte, etc.. Dans toutes ces espèces cependant, la clameur des patriotes indignés fut vite réduite au silence par les déclarations, évidemment justifiées, des administrations en cause; les maisons anglaises étaient incapables soit de livrer les locomotives dans un délai raisonnable, soit de les fournir à des prix raisonnables. Lord Georges Hamilton, par exemple, établit que lorsque le chemin de fer Assam-Bengale demanda des tenders pour 10 locomotives et l'Est Indien pour 50, le tender d'une maison de Hambourg se trouva 25 o/o moins cher que celui d'une maison anglaise, avec une livraison presque deux fois plus rapide. De même le Directeur des Travaux publics à Capetown montra que les Américains fournissaient des machines en moins de dix mois, tandis que les maisons anglaises prenaient 12 à 18 mois, malgré des offres de primes pour livraison anticipée.

Les machines américaines, de plus, étaient satisfaisantes, et les prix étaient bien au dessous de ceux des industriels anglais. Ainsi une commande de rails pour une petite ligne fut acceptée sur le continent à 4 livres 13 schellings 9 la tonne, pendant que l'offre anglaise la plus basse était de 6 livres 4 sch. 4 pence ; des trucs valant 2 livres 6 sch.

3 pence, ont été obtenus de Hongrie à moitié prix environ de l'offre anglaise la plus basse.

Quelle est la raison de ce remarquable échec du constructeur anglais dans la conquête du marché? Quelques-uns disent qu'il établit un prix plus élevé à cause de la supériorité de ses produits, tandis que les locomotives américaines sont mauvaises encore que bon marché. L'autre jour, lord Ribblesdale, le Président de la Société d'Assam pour l'Industrie et les chemins de fer, déclara dans un discours aux actionnaires: « J'ai parlé des locomotives américaines l'an dernier. Elles ne se sont pas montrées plus satisfaisantes, ce sont encore les foyers qui sont fautifs. » D'autre part cependant nous avons vu le Directeur des travaux de Capetown exprimer sa satisfaction des machines américaines, tandis que M. George Scheffield, déjà cité, dit : « Je dois déclarer, parlant par expérience, que les constructeurs de locomotives de ce pays, quand ils sont laissés à leurs propres ressources... se rabattent sur une collection de modèles et de renseignements tirés de plans fournis par d'anciens clients et leur collection embrasse une période de 15 à 20 ans... Le résultat de cette combinaison est à peine un type pour une œuvre de pionnier dans nos colonies, et sert à concourir avec les machines fournies par les maisons américaines. »

Mais s'il en est ainsi, la question reste toujours sans réponse : Pourquoi les constructeurs anglais de locomotives sont-ils incapables de lutter avec leurs rivaux soit pour le prix, soit pour les délais de livraison? La véritable explication se trouve ailleurs, c'est-à-dire dans l'absence chez nous de types établis soit pour les modèles, soit pour les matières employées. La production moderne est essentiellement une production par masse et la production par masse est impossible sans modèles types. Cela a été bien compris par les Américains et seulement peu saisi par les Anglais. En Amérique, il y a quelques années, les principaux chemins de fer formèrent une association dans le but d'établir des modèles uniformes de rails et des pièces de locomotives. L'association se mit elle-même à déterminer, par exemple, combien de

types de locomotives étaient exigés par les besoins variés du trafic, et comment ils pouvaient être faits de la manière la plus pratique et la plus économique. Résultat : certains types ayant été adoptés par toutes les compagnies membres de l'Association, les fabricants furent à même de préparer un stock en morte saison et de produire leurs machines par centaines au plus bas prix. Rien de tel en Angleterre. L'Anglais, né et élevé à l'école de Manchester, n'aime pas coopérer avec les rivaux et préfère construire des machines « spécialement établies » chaque fois par ses propres employés ou par les ingénieurs consultants de Westminster, employés par l'acheteur. Le résultat est, comme nous l'avons vu, le prix élevé et la lenteur dans la livraison.

Le même mépris pour la coopération et la prédilection pour leurs procédés individualistes se manifestent dans de nombreuses matières moins importantes. Il y a plus de 60 ans, Sir Joseph Whitworth attirait l'attention sur le gaspillage résultant de l'emploi de toutes sortes de formes et de dimensions irrégulières dans diverses espèces de constructions, et il montrait comment, par exemple, à cause des différents modèles de vis employés par les différents fabricants, une machine est quelquefois mise hors d'usage par le manque d'une seule vis ; d'où mécontentement de celui qui s'en sert et perte de sa pratique pour l'avenir. Il persuada à ses collègues d'adopter quelques modèles de vis de telle sorte que chaque vis d'un diamètre donné eut la même taille et le même nombre de filets au pouce. Mais cela s'arrêta là. En vain montra-t-il ensuite la nécessité d'appliquer le même principe dans toutes les autres branches de la construction métallurgique ; en vain insista-t-il sur la possibilité de faire les parties fer et bois de constructions, telles que poutres, portes, châssis de portes et de fenêtres, de dimensions et de formes déterminées ; en vain demanda-t-il pourquoi une chandelle devait être trop au large dans un chandelier, et pourquoi les fabricants de chandelle ne pouvaient s'entendre sur le nombre de grandeurs demandées par les clients, et faire désormais leurs chandelles de telle sorte que toute

chandelle numéro 1 s'adaptât facilement et convenablement au chandelier numéro 1. Sa voix ne fut pas écoutée, et c'est maintenant seulement, après avoir perdu leur monopole, en grande partie à cause de cette pratique anarchique, gaspilleuse et ruineuse, que les industriels britanniques sont venus à la manière de voir de Sir Joseph Whitworth, et ont fondé un Comité pour établir des types généraux en métallurgie.

Si les industriels britanniques sont incapables de coopérer pour le bien commun, quand ils appartiennent à la même industrie, combien moins encore nous pouvons attendre qu'ils coopèrent pour le bénéfice de tous quand ils appartiennent à différentes industries. Ici le principe individualiste, chacun pour soi, a toute sa portée. L'idée d'organisation commune fait totalement défaut, bateaux contre chemins de fer, chemins de fer contre métallurgie, métallurgie contre industrie extractive, etc. Observons comment cela se passe à l'étranger. Jusqu'à 1897, rapporte M. Schröder au Congrès de la construction navale et de la fabrication des machines de navires, tenu l'an dernier, les chantiers allemands préféraient les produits anglais. Les établissements allemands ne possédaient pas l'outillage que nécessitait la métallurgie pour navires et, à cause des tarifs élevés de transport de leurs usines aux chantiers de construction, ils ne pensaient pas qu'il valût la peine d'acheter cet outillage. Il est très spécial et très coûteux. Mais en 1897, les maîtres de forges allemands se décidèrent à prendre l'affaire en mains. Ils provoquèrent une conférence des représentants des chantiers impériaux et privés, apprirent leurs besoins, obtinrent leurs promesses et aussitôt se mirent à faire des pièces suivant les décisions prises. Déjà en 1899 les 22 chantiers associés employaient 34.488 tonnes du marché intérieur, 75.7 % du montant total des matières employées, et seulement 11.069, 24.3 % de l'étranger. En 1901 la proportion était encore plus favorable: 51.621 tonnes ou 92.7 % étaient de fabrication allemande et seulement 4.052 tonnes, 7.3 % étaient importées. Ainsi par la coopération une importante industrie avait été créée.

Encore plus frappante est la façon dont les industries

d'exportation sont aidées par les entreprises de transport. Il n'y a pas là de guerre à mort entre les lignes de navigation et de chemin fer d'une part, et les industries métallurgiques de l'autre, comme elle se poursuit systématiquement chez nous. En Amérique les mines de fer du district du Lac Supérieur sont à plus de 800 milles des hauts-fourneaux de Pittsbourg, où l'on traite le minerai. C'est une distance supérieure à celle de Bilbao à Cardiff et à Middlesbourgh. D'ailleurs le transport des mines à Pittsbourg est interrompu 3 fois et exige un triple chargement et déchargement, tandis que de Bilbao en Angleterre la voie d'eau est continue. Cependant l'acier américain règne sur le marché du monde, grâce aux bas tarifs des chemins de fer et des bateaux. Nous trouvons le même phénomène en Allemagne et en Belgique. Les délégués de l'Association britannique de l'industrie du fer, qui visitaient ces pays en 1896, écrivent dans leur rapport : « En face des faits, il semble difficile de comprendre comment des établissements situés à Liége — le centre principal de l'industrie belge du fer, — à plus de 100 milles d'un port, et à Oberhausen, Dortmund et Rubrozt en Allemagne — qui sont au moins à 120 milles de la mer — peuvent lutter, comme ils font, avec des établissements de même rang et de même caractère en Angleterre, situés sur le bord ou à quelques milles de la mer, comme le sont ceux du Cleveland, de l'Ecosse, du Pays de Galles et du Cumberland. Une des causes évidentes sont les bas prix de transports dont jouissent les établissements de Belgique et d'Allemagne.

« Nous trouvons, par exemple, qu'un des plus grands établissements d'Allemagne, situé à plus de 150 milles d'un port de mer, peut atteindre Anvers par voie ferrée pour..... 3 sch. 6 pence par tonne de fer ouvré ou d'acier. Les mêmes produits transportés des usines du Midlands à Londres ou Liverpool, aux mêmes distances, payent environ trois fois autant aux Compagnies anglaises. — Pour la Belgique il suffit de montrer que les établissements de Couillet peuvent transporter leur fer ouvré et leur acier à Anvers, — distance 70 milles — pour 3 sch., soit une moyenne de 0,5 pence

par tonne et par mille. A ce tarif réduit d'exportation, comparez les taux suivants pour l'exportation du comté de Stafford : Bristol, distance 94 milles, 1.06 pence par tonne et par mille; Hull, distance 134 milles, 1.119 pence; Liverpool, distance 97 milles 1/2, 1.230 pence; Londres, distance 113 milles, 1.326 pence ».

« C'est une raison pour croire, continue le rapport, que non seulement les industries du continent ont le transport moins cher des usines aux ports par voie ferrée, mais elles ont aussi des frets moins élevés par voie d'eau des ports d'Anvers et de Hambourg aux marchés extérieurs, et même à nos propres colonies et aux Indes ... Les combinaisons et les monopoles qui existent entre les maisons d'armement anglaises servent à maintenir de plus hauts frets de Londres et de Liverpool qu'on n'en exige pour le même service sur le Continent ». Par exemple « jusqu'à tout récemment la Compagnie de navigation à vapeur pour le Pacifique et l'Océanie, compagnie anglaise subventionnée, tandis qu'elle ne prenait que 10 sch. par tonne pour un chargement d'Anvers à Bombay et Calcutta, via Londres, prenait 15 sch. 6 aux industriels britanniques de Londres ou de Birmingham ».

Nous ne nous excusons pas de cette longue citation, si claire et si concluante. Nous pourrions multiplier les exemples, mais c'est inutile. Tout le monde sait que nos chemins de fer sont la meilleure protection pour les étrangers. Les faits révélés par les délégués de l'industrie du fer constituent en eux-mêmes la plus énergique condamnation des méthodes anglaises d'organisation industrielle; ce ne sont que des exemples individuels de l'incapacité générale du capitaliste anglais à regarder au-delà des frontières étroites de son atelier, ou, du moins de sa spécialité. Avec son inaptitude à l'organisation de ses ateliers, le capitaine d'industrie anglais révèle une inaptitude frappante pour l'organisation interindustrielle. Comme l'a dit spirituellement un ingénieur américain dans un journal technique : « Vous ne pouvez dominer la terre aujourd'hui avec la tactique et l'armement qui suffisaient à Waterloo, ou avec les navires qui combat-

tirent à Trafalgar. » Le déclin de l'industrie anglaise du fer et de l'acier en est une preuve.

VI. — Méthodes Commerciales défectueuses.

Dans un régime de production de marchandises la réalisation du profit est tout aussi importante que sa production et par suite les procédés commerciaux d'une nation réagissent sur son développement industriel. Nous avons tous entendu parler des méthodes commerciales anglaises ; en effet elles sont tellement classiques que le gouvernement, il y a 4 ou 5 ans, jugea bon de les immortaliser par la publication d'un volume d'extraits des rapports diplomatiques et consulaires traitant de cette question des « Méthodes Commerciales Anglaises ». Les extraits n'embrassent qu'une période de 3 ans de 1895 à 1898 ; pourtant le volume a plus de 100 pages — toutes d'un captivant intérêt. Nos amis socialistes sont fortement engagés à s'en procurer des exemplaires — le prix n'est que de 10 pence 1/2, très bon marché pour sa valeur — et chaque fois que nos adversaires parlent des effets pernicieux des tarifs étrangers, ou de la fainéantise du travailleur anglais, lisons-leur en réunion une page ou deux du volume. L'effet, nous le devinons, sera merveilleux.

La principale faute du commerçant anglais est sa suffisance et son mépris pour l'étranger. Il est encore sous l'impression que l'Angleterre est le seul pays producteur du monde ; et par suite, si un pauvre diable d'étranger a besoin de quelque chose, il s'adressera nécessairement au fabricant et au marchand anglais, quel que soit le prix, le peu de convenance et le besoin exact. « Les industriels et les commerçants anglais, dit le consul de Düsseldorf, semblent penser que les vieux modèles qu'ils ont faits il y a 50 ou 60 ans sont encore assez bons pour aujourd'hui. Ils travaillent encore avec la vieille illusion que les poids, les mesures, les catégories d'articles, etc., qui conviennent aux exigences et aux goûts anglais, pourront agir dans le monde entier ; que les consommateurs étrangers sont toujours heureux de voir un voyageur

anglais bien mis, qui comprend sa propre langue, mais aucune autre, et de lui acheter. » Naturellement c'est une désillusion. Les conditions ont totalement changé pendant le dernier quart de siècle. « On peut prendre comme un axiome du commerce moderne, observe le consul de Ténériffe, que les marchandises doivent rechercher le client ; car le client ne recherche plus les marchandises comme au bon vieux temps. Autrefois l'Angleterre était en fait le seul marché d'exportation pour de nombreux articles manufacturés... souvent elle avait un monopole des marchés étrangers ; mais maintenant que les produits industriels d'Allemagne, des Etats Unis, de France et de Belgique se sont si rapidement développés, il y a plusieurs marchés d'exportation des mêmes articles. Le consul de Cherbourg, dit de même : « Le fabricant anglais ne peut plus imposer ses produits au client étranger. Ce dernier trouve maintenant d'autres pays prêts à lui donner ce qu'il désire, avec toutes commodités quant au prix, aux quantités et aux facilités de paiement... » Il avertit le fabricant anglais que son concurrent étranger est en train de chasser le commerce anglais de tous les vieux marchés : « Nous n'avons aucun monopole, nous devons lutter dur pour maintenir notre situation, pas à pas, jour par jour, » et il recommande l'abandon du fatal système qui méprise les goûts, les sentiments et les moyens du marchand ou du consommateur du continent, » il déplore le système du : « C'est à prendre où à laisser. » « A moins, ajoute l'avertissement du consul de Hambourg, à moins que nous nous préparions à combattre nos compétiteurs avec leurs propres armes, de dépenser la même somme d'initiative et de laborieuse persévérance, de mettre de côté une fois pour toute l'opinion que nous sommes supérieurs à tout le monde, je crains que les générations futures ne souffrent de l'insuffisance et de la courte vue de leurs pères. » Hélas ! Ce n'est pas seulement la génération future, mais déjà la présente qui souffre de cette gêne. « La merveille est, avoue notre représentant à Varsovie, non pas que les affaires faites par les maisons anglaises à l'étranger diminuent, mais qu'elles fassent encore quelque affaire. »

En effet, pourquoi y feraient-elles la moindre affaire ? Le premier devoir du commerce moderne est d'étudier les besoins et les conditions du marché. Le temps, dont parle le consul de Ténériffe, est passé où le client recherchait les marchandises dont il avait besoin et était content de tout ce qu'il trouvait. Le marchand doit aujourd'hui connaître minutieusement les désirs du client, sous peine de ne pas faire d'affaire. C'est, par exemple, manifestement une pure folie d'envoyer, comme les fabricants anglais le faisaient peu avant 1901, des couvertures de laine à la fois à Erzeroum, où le thermomètre en hiver descend à 30° de froid et à Aden, où la chaleur tropicale règne pendant 7 mois par an. Il est nécessaire de connaître exactement non seulement la catégorie de marchandises demandée sur le marché, mais aussi, pour parler comme le consul cité « leur forme particulière, dessin, qualité, éclat, couleur, apparence, ou particularité quelconque », afin de satisfaire le goût peut-être difficile du client. L'Angleterre, par exemple, fut autrefois célèbre pour ses machines agricoles, et tous les propriétaires étrangers entreprenants s'adressaient naturellement à l'Angleterre pour lui en demander. Cependant aujourd'hui en Italie, comme le montre le rapport consulaire, la majorité des instruments agricoles en usage est de fabrication américaine, allemande ou suédoise. Pourquoi ? Parce que les machines anglaises sont beaucoup trop lourdes. « En Angleterre, dit le rapport, les chevaux sont forts et peuvent tirer de lourdes machines. Sur le continent les chevaux sont plus petits qu'en Angleterre, et le poids est une condition très importante ». Les rivaux de l'Angleterre le savent et font les machines agricoles, destinées à l'Italie, légères. Les Anglais, au contraire, ne le savent pas et continuent à les faire lourdes. Le consul de Varsovie fait presque la même remarque. « On a signalé, dit-il, et resignalé, mais sans résultat, aux fabricants d'instruments agricoles, que les animaux employés pour la traction sont petits et les fermiers pauvres et qu'ils doivent pour cela faire leurs instruments et leurs machines aussi légères et aussi bon marché que possible. Cet avis ne fut pas suivi, et le commerce

de charrues, moissonneuses, etc., est passé presque entièrement aux mains des Américains et des Allemands. »

Les consuls de Tonga, de Belgrade et d'autres endroits parlent de même de la perte du commerce anglais en coutellerie et autres petits articles, tandis que le consul de Ténériffe déclare : « Je pense que c'est (l'ignorance des exigences locales) une des principales causes du transfert à d'autres pays de ce qui était autrefois au commerce anglais. »

Combien les Anglais font peu attention aux besoins et aux conditions du marché, cela paraît dans le fait qu'ils ne prennent pas même le souci de se mettre au courant des exigences du tarif douanier du pays où ils exportent. Quand, il y a quelque temps, un grand club russe demanda à une maison bien connue de Londres, des échantillons, avec l'espérance d'un ordre très important, les échantillons lui furent envoyés d'une dimension supérieure à celle que les règlements laissent passer sans droit : 400 roubles étaient exigés, et sur le refus naturel du club, les marchandises furent retournées en Angleterre. La même ignorance des nécessités douanières témoigne contre les Anglais dans maint autre commerce « Les maisons allemandes, nous dit le consul de Riga, s'efforcent de parfaitement connaître le tarif douanier russe, dans lequel presque tout va par poids. Trouvant, par exemple, que la présence de certains métaux, tel le cuivre, fait tomber l'article sous un tarif plus élevé...., elles y substituent, autant que possible, quelque produit, moins approprié peut-être, et moins durable, mais encore pratique, et ainsi elles peuvent fournir le même article, tous droits payés, à un prix auquel les fabricants Anglais ne peuvent lutter, pour cette simple raison que leur article payerait un droit plus élevé. Quant les cuivres ne peuvent être entièrement remplacés, les Allemands en font un paquet séparé et le droit le plus élevé n'est perçu que sur leur propre poids et non sur toute la machine. » Avec la même arme : une attention studieuse accordée aux règlements de douanes, les Allemands battent les Anglais sur le marché français pour

la coutellerie, dans l'Amérique du Sud pour les articles en métal, tels que chandeliers, etc.

Le pire dans ce sens, peut-être, c'est que les Anglais ne veulent rien apprendre, même si le défaut leur est montré, et si le client réclame une modification pour mieux satisfaire son goût ou son besoin. « C'est à prendre ou à laisser », telle est l'invariable réponse. L'idée de derrière la tête, naturellement, est que ce qui est bon pour l'Anglais, doit être bon pour l'étranger — tout le reste est barbare. Les Japonais, par exemple, se sont longtemps servis de machines à coudre d'une certaine marque anglaise. Un jour ils demandèrent à la maison de faire le bras plus haut; la maison refusa. Les Allemands se montrèrent plus accommodants; maintenant les machines allemandes ont complètement remplacé les machines anglaises. Le consul de Francfort raconte un autre exemple semblable; un industriel allemand emploie régulièrement des garnitures en métal qui, pour certaines raisons, sont achetées en Angleterre. Il désirait les bords un peu plus arrondis et il s'adressa à son fabricant. Le résultat fut un refus, parce que la forme nouvelle nécessiterait un nouvel emporte-pièce, coût 5 sch.! Dans le rapport du consul de Lisbonne nous trouvons un autre cas de ce genre. Un monsieur désire recevoir d'Angleterre quelques rideaux de fenêtre en passementerie. Dans les catalogues il trouva toutes les indications pour rideaux avec bords à jours. Comme de tels rideaux paient trois fois plus de droit que des rideaux non à jours, il demanda à une maison de Nottingham de lui en fournir de cette dernière sorte. On lui répondit par un refus à moins qu'il ne prît six paires de chaque sorte.

Naturellement un tel entêtement, une telle hauteur et raideur ne mènent pas à de bonnes affaires. Les gens, au témoignage du consul d'Helsingfors, préfèrent traiter avec les Allemands qui « sont bien plus accommodants ». Le consul de Francfort de son côté confirme que des plaintes continuelles émanent des hommes d'affaires allemands qui font un trafic considérable et régulier avec l'Angleterre, « sur le manque de bonne volonté de la part des industriels anglais à satis-

faire.... le désir même de petits changements, qui peuvent être nécessaires pour augmenter la vente... L'acheteur allemand ne peut pas comprendre de tels procédés et se plaint amèrement du manque de courtoisie, qui, dit-il, rend fréquemment les affaires avec les Anglais très désagréables. »

Ce trait caractéristique du fabricant anglais se révèle encore d'une autre manière. L'Anglais dédaigne les commencements modestes. Au moment même ou j'écris, *Justice* cite d'après le rapport du consul anglais de Varsovie, le cas d'une maison polonaise envoyant à une maison anglaise une petite commande de fil, avec l'espérance d'affaires plus étendues, et se voyant retourner son chèque parce que la commande semblait trop peu importante. M. Murray, le consul, en commentant ce fait, dit : « Les Anglais sont les meilleurs (?) fabricants, mais les pires marchands du monde. » Cela a été déjà dit et redit bien souvent. « Un point d'une grande importance pour nos industriels, dit le consul de Naples dès 1896, c'est la façon dont ils perdent les marchés par leur dédain des petites affaires. Les nations continentales ramassent les petites affaires et en profitent pour s'étendre, et quand les affaires deviennent plus importantes, nous trouvons qu'elles sont en possession du marché et peuvent défier notre concurrence. » De même le consul de Ténériffe, qui parle de « la pratique des maisons anglaises de refuser les petites commandes de l'étranger, » oubliant « qu'un petit commencement a souvent d'importantes conséquences se traduisant en profits considérables. »

Ce qui, cependant, distingue spécialement le fabricant ou le marchand anglais c'est la façon dont il se présente au client. Ici nous avons une histoire souvent répétée, mais qui reste piquante et suggestive. Avec la naïveté d'un barbare, qui dans sa mégalomanie regarde le monde entier comme son bien, l'Anglais suppose que partout où existent des hommes ils parlent la langue anglaise, et sont au courant des habitudes et des manières anglaises. Par suite, quand il a besoin de s'ouvrir un nouveau marché, sa première pensée est « d'obtenir de son consul, ou d'un annuaire très probablement

ancien, une liste des commerçants locaux qui s'occupent de l'article qu'il désire vendre. Il les bombarde de catalogues en anglais — et ensuite il est étonné qu'ils ne fassent pas attention à ses communications. » Ainsi parle le consul anglais à Dantzig. D'autres écrivent dans le même ton. « Il semble absurde, dit le consul de Naples, que la première nation commerciale mesure ses chevaux par mains et ses chiens par pouces, son drap par aunes et son calicot par mètres ; que des chiffres impossibles se rencontrent dans ses mesures de surface tels que 30 1/4 et 8/40, et dans ses mesures de volume, tel que 1728. Et les poids sont encore pires. On ne saurait trop répéter aux commerçants anglais que toutes les marchandises pour la vente sur le continent doivent être marquées en mètres et en kilos, et tous les catalogues envoyés sur le continent être dans une langue qui soit comprise par les gens du pays. » Quoi de plus convaincant que ces paroles ? Cependant elles ne sont pas écoutées, et « les millions de notices laborieusement préparées en langue anglaise » (consul de Dusseldorf), « quoique bien, très bien faites, sont simplement jetées au panier, utilisées pour allumer le feu de l'étranger, ou vendues aux papeteries. » Combien différents les Allemands ou même les Américains. « Les derniers, dit le consul de Riga, envoient au loin des quantités énormes de catalogues illustrés. . . Non seulement avec des prix en roubles russes, tous droits payés, mais en langue russe, le poids exact et tous les détails possibles fournis, tandis que l'Anglais se contente d'envoyer ses prix en langue anglaise et en monnaie anglaise. »

Comme il n'y a généralement aucun poids indiqué, le prétendu acheteur ne peut même deviner ce que seront les droits, et considérant que les droits varient de 40 à 90 % du prix, suivant le poids et les différentes catégories de métal employé « de tels catalogues ne servent de rien aux acheteurs russes. » Quel bon résultat attendre d'une telle tactique ? « Il y a plus de négligence qu'autre chose de notre part, dit le consul anglais à St-Pétersbourg, à permettre à l'Allemagne, notre élève commerciale, de fournir la Russie, comme

elle le fait, par exemple en 1895, avec 64 °/₀ des métaux importés, 53 °/₀ de tous les objets manufacturés en métal, et 49 °/₀ de toutes les machines..., et cela aussi, en dépit du tarif hautement protecteur qui, c'est à observer, frappe également tous les produits fabriqués de la Grande-Bretagne et d'Allemagne ! »

Quelquefois les Anglais ont recours à des méthodes plus modernes, et envoient des voyageurs de commerce, mais la situation en est rarement améliorée.» Que pouvez en attendre, si contre les 3.288 voyageurs allemands en Suisse en 1899, les voyageurs anglais ne sont que 28, et tandis que les premiers portent avec eux 211 tonnes d'échantillons, les autres sont tiers de 35 quintaux (1) ? Et quel pitoyable aspect présentent ces voyageurs anglais ! « Il est triste, dit le consul de Naples, de voir le voyageur anglais embarrassé avec un interprète tandis que son concurrent allemand converse couramment. » Plus d'une fois il abandonne la place, où on l'a envoyé, les mains vides, tandis que son confrère du continent emporte de nombreux milliers de kilos de commandes. Ce dernier est plus instruit, plus poli, a une connaissance plus intime des marchandises qu'il vend, est plus souple et moins exposé à être mis à la porte. Rien d'étonnant à ce qu'il enlève toutes les affaires à l'Anglais.

Pour résumer avec le consul anglais à Cherbourg : « Malgré la réputation de bonne fabrication dont jouit encore la Grande-Bretagne, la difficulté de se procurer des produits anglais convenant aux goûts locaux, l'impossibilité d'éclaircir les mystères des catalogues britanniques et l'absence de toute souplesse dans les habitudes commerciales anglaises, ferment presque la porte aux importations anglaises. » Et l'on parle de tarifs hostiles !

(1) Quintal de 112 livres anglaises, soit 50 kil. 80.

VII. Conclusions

A la question, telle que je l'ai présentée dans les articles précédents, il n'y a rien à ajouter. Elle est claire comme le jour. L'industrie britannique est en décadence, et le mal vient des classes dirigeantes qui, par leur ignorance presque incroyable, leur indolence intellectuelle, et leur inaptitude générale, n'ont pas réussi à se maintenir à la hauteur des exigences de la production et du commerce modernes. Ce n'est donc pas l'action des pays étrangers comme on l'affirme maintenant, qui est responsable de la « crise de l'industrie britannique », ni la paresse et les méthodes trade unionistes de l'ouvrier anglais, comme on l'assurait il y a peu de temps. La responsabilité repose uniquement sur la classe patronale elle même. C'est le grand fait qui se détache clairement du fond multicolore des faits concrets, réunis dans les précédents articles.

Sans doute ces faits sont assez familiers. Ils ont à plusieurs reprises été mis en lumière à la fois dans la presse et dans les programmes, et pour beaucoup qui ont eu l'occasion d'étudier les développements économiques dans ce pays et ailleurs, ils ont dû sembler banaux. Il était cependant absolument nécessaire de les reproduire une fois de plus, ne fut-ce que dans le but de concentrer au moins l'attention de notre public socialiste sur cet aspect de la prétendue question fiscale, de peur qu'il ne soit ignoré involontairement par ce public comme il est *soigneusement* ignoré par les deux partis bourgeois en lutte. Naturellement avec le Libre Echangiste de la classe moyenne, cette ignorance de ce qui constitue l'essence même de la question n'est rien que naturelle. Votre Libre Echangiste a dès le berceau été un optimiste, et croit encore innocemment que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il pense encore que l'Angleterre fabrique excessivement bien et fait de l'argent — ce qui pour lui est le critérium par excellence — autant qu'elle en fit jamais. Avec cet optimisme niais il n'y a rien à faire. Il ignore tous les aspects de la question parce qu'il nie la question elle-même.

Il n'en est pas ainsi du Protectionniste. Il sait que la position industrielle et commerciale de l'Angleterre n'est plus ce qu'elle était autrefois. Il est plutôt disposé à exagérer qu'à affaiblir la gravité de la situation. Pour lui, par exemple, même la décadence de l'agriculture est un signe de la perte de la suprématie de l'Angleterre, quoiqu'il sache, ou doive savoir, que c'est précisément sur les ruines de son agriculture que la grandeur industrielle de l'Angleterre s'est élevée dans le passé.

Chez lui l'ignorance de l'aspect du problème fiscal présenté dans nos articles est une chose préméditée ; où en serait-il avec son appel en faveur de la Protection, s'il proclamait lui-même, ou même s'il reconnaissait que ce ne sont pas les tarifs protecteurs des pays étrangers, mais le défaut de cerveaux et de caractères chez les chefs industriels de ce pays, qui ferme les marchés du monde aux Anglais ? Rien d'étonnant qu'il évite soigneusement de traiter le sujet du seul point de vue qui convient et qu'à la place il fasse pleuvoir sur la tête des masses ignorantes des millions de petites feuilles, dans lesquelles la question est sans scrupules transportée sur un terrain très différent.

Il y a d'autant plus de raisons, pour nous socialistes, de connaître et de toujours retenir la vérité sur toute la matière. C'est seulement à la lumière de cette vérité que la canaillerie, l'effronterie endurcie, la rapacité et la brutalité des tentatives protectionnistes se révéleront dans leur pleine et vraie signification. Ayant elles-mêmes ruiné les industries qu'elles ont dirigées, les classes capitalistes, comme les barons féodaux de l'ancien temps qui gaspillaient leur patrimoine et ensuite tondaient doublement leurs paysans, pour joindre les bouts, — les classes capitalistes, disons-nous, essaient, par la force brutale, de se rattraper aux dépens des ouvriers et de l'ensemble du pays. Ce n'est rien ni plus ni moins qu'un gigantesque plan de flibusterie contre toute la nation et préparé par une poignée de banqueroutiers matériels et moraux, dont le seul but dans la vie est la passion des profits. Rien n'égale cette extrême et éhontée impudence, — excepté peut-

être les précédentes attaques contre les travailleurs organisés. En effet ces deux manœuvres sont intimement liées, toutes deux inspirées par les mêmes motifs et tendant au même but. Et exactement comme les ouvriers se sont révoltés contre l'une, ils doivent se révolter contre l'autre ; non pas à cause de leur culte pour le Libre-Echange, mais parce que, comme classe, ils sont destinés à être les boucs émissaires des fautes que leurs maîtres ont commises.

En dehors de cela, cependant, quel est le remède, si la protection n'est pas un remède, mais une véritable escroquerie ? Le meilleur remède se présente de lui-même : c'est l'éducation technique. Pendant plus de 10 ans, avec une prédilection bourgeoise caractéristique à trouver les défauts chez les ouvriers, mais non chez eux-mêmes, les éducateurs anglais ont été pleins d'un débordant enthousiasme pour l'éducation technique primaire et secondaire, jusqu'à ce qu'ils aient maintenant découvert qu'ils avaient complètement tort. Ce ne sont pas les ouvriers qui ont tant besoin d'être instruits techniquement, mais les chefs eux-mêmes, ces hommes qui sont à la tête des affaires, qui organisent la production, qui créent et appliquent les méthodes, qui, en somme, sont responsables de la conduite de l'industrie. « Nous donnons, dit M. Swan, membre de la Société royale, dans un discours à la Société de l'Industrie Chimique en 1901, nous donnons aux classes en bas de l'échelle industrielle une teinture incohérente de science mêlée, sans grande valeur, quoique probablement suffisante, tandis que nous négligeons d'instruire à fond ceux dont les épaules porteront le poids de l'organisation de nos industries manufacturières. » En effet il suffit de lire les dépositions d'hommes tels que les Professeurs Ramsay, Armstrong, Fleming, ou de MM. Swan et Green devant le Sous-Comité du Conseil de l'Enseignement Technique plus d'une fois cité, pour voir combien est défectueuse la culture de nos chefs d'industrie. « Je considère, dit par exemple, le Dr John Parker, principal de l'Institut Herald, que la moyenne des bacheliers ès-sciences de Londres, de Victoria, et en somme de toutes les Universités anglaises, possède d'ordinaire une grande quan-

tité de faits sur l'histoire de la chimie, les dates auxquelles certaines découvertes furent faites, et une connaissance générale des éléments et de leurs composés ; mais comme chimiste pratique ayant l'habitude des expériences, j'incline à croire — ce qui peut sembler peu patriotique — qu'on ne peut trouver mieux qu'en Allemagne. Les jeunes chimistes diplômés dans notre pays à l'âge de 20 ou de 22 ans sont, à mon avis, seulement au début de leur instruction chimique. » Et il en est ainsi dans tous les métiers. Rien d'étonnant à ce que dans la dernière ou les 2 dernières années se fasse sentir de tous côtés un remarquable changement dans la conception de ce que doit être l'instructechnique vraiment et instamment exigée. M. Sidney Webb, Lord Rosebery, le Conseil de l'Enseignement technique de Londres, même MM. Wernher, Beit et Cie, tous réclament un « Charlottenbourg » Londonien, une école technique supérieure pour l'instruction des chefs d'industries, en opposition à celle des simples ouvriers. Ce changement d'opinion est, sans doute, satisfaisant. Quoique tardif, équivalent à déclarer que le travail de toute une décade a été largement gaspillé, c'est malgré tout un progrès d'un point de vue éducatif comme d'un point de vue social général. C'est une reconnaissance indirecte du fait que la responsabilité de la décadence de quelques-unes des plus importantes industries britanniques retombe, non pas sur les ouvriers, mais sur leurs patrons. Voici encore une question : si le nouveau mouvement est capable de conduire aux résultats que ses défenseurs espèrent, et là, à notre avis, est toute la difficulté.

Quelle est cet enseignement technique supérieur qui est symbolisé par le mot — très stupide en lui-même, mais assez expressif pour un but pratique — « Charlottenbourg » ? Si l'on en juge par ce que la majorité de ses avocats dit parfois sur le sujet, il est considéré pour une large part comme un article de commerce qui peut être importé ou produit et ensuite consommé pour le plus grand bénéfice de celui qui s'en sert. S'il en est ainsi, le nouveau mouvement finira par un échec exactement comme le mouvement ancien en faveur

d'une instruction technique primaire et secondaire. La raison en est très simple. L'enseignement technique supérieur sur le continent est une partie, une parcelle d'un système général d'enseignement primaire et supérieur, général et spécial, et vous ne pouvez pas plus séparer l'un de l'autre, et l'importer ici et le développer avec succès, que vous ne pouvez couper et cultiver la branche d'un arbre. En fait, les meilleurs chefs scientifiques de l'industrie sur le continent viennent des Universités et non des écoles techniques et le grade de docteur en philosophie est plus estimé que le diplôme d'une école polytechnique. D'ailleurs comment pouvez-vous avoir un enseignement supérieur efficace, sans avoir au préalable un enseignement secondaire efficace? » La culture des futurs chefs d'industrie, dit le Professeur Amstrong devant le Sous-Comité, est défectueuse dès le début ... Je sais par expérience que les élèves arrivant au collège sont parfaitement impropres à leur travail ... L'enseignement scientifique que les enfants reçoivent à l'école n'est pas, avec de rares exceptions, à prendre en considération — en fait je dirai plutôt qu'ils n'en reçoivent pas ». De même un autre témoin. « Le centre de toute la difficulté, observe M. Mertz, est, je crois, dans l'insuffisant enseignement secondaire de ce pays, et jusqu'à ce qu'il soit amélioré aucun progrès marqué ne peut être enregistré. » Le Professeur Dewar s'exprime de même presque dans les mêmes termes. « Quant à l'instruction d'hommes de science pour l'industrie, une amélioration de l'enseignement secondaire est le plus nécessaire.... Jusqu'à ce qu'il soit modifié .. nous ne pouvons espérer lutter heureusement contre les Allemands dans la concurrence industrielle ». Il est évident que vous pouvez construire un Charlottenbourg dans toutes les grandes villes du Royaume-Uni, mais tant qu'ils resteront isolés, ne formant pas un tout organique avec un système d'éducation générale, bien conçu et bien construit, leur influence sera presque nulle.

Ici nous touchons à un aspect de la question de l'enseignement qui nous paraît le plus important de tous. Supposons que nous pensons produire nombre de praticiens avec une

culture scientifique, ou en fait importons-les tous prêts de l'étranger, l'état de choses en serait-il en rien modifié ? Laissons parler ceux qui peuvent le faire avec le plus d'autorité. Dans une lettre à Sir Henry Roscoe sur ses impressions à l'Exposition de Paris, particulièrement des expositions chimiques allemandes, le Professeur Meldola dit : « On dit souvent que la principale cause de ce progrès (de l'industrie chimique allemande) se trouve dans l'intime association de la science et de l'industrie dans ce pays. Cela cependant n'exprime pas toute la vérité, vu que, avant qu'il puisse y avoir une association entre la science et l'industrie, il faut d'abord que la science commence par exister ; et c'est la supériorité de l'instruction des industriels allemands, comparée à celle de nos hommes, qui leur a inculqué le véritable esprit de progrès, qui leur fait reconnaître ce principe essentiel : que le succès dépend de l'alliance avec la science... Si nous entendons parler, continue-t-il, du nombreux personnel de chimistes très expérimentés et des laboratoires magnifiquement installés que possèdent les usines du continent, c'est parce que les chefs de ces maisons étrangères, à la différence des nôtres, en savent la nécessité et cela à cause de leur instruction scientifique.» En d'autres termes nous devons d'abord instruire nos capitalistes eux-mêmes et leur inspirer le respect pour la science, avant d'espérer de voir des praticiens savants employés et mis à la tête des établissements industriels.

« Mon opinion est, dit le Professeur Armstrong, que nous devons d'abord donner notre attention à l'instruction des commerçants et leur fournir des connaissances scientifiques suffisantes pour leur permettre d'apprécier le secours que la science peut leur apporter dans leurs industries. C'est l'homme d'affaires pratique qui a besoin d'instruction aujourd'hui ; on n'apprécie pas les chimistes habiles, et dans l'état actuel, ils ont de la peine à trouver des places, car on ne les demande pas. » M. Green s'exprime de même devant le Sous-Comité : « Le fait que les industriels ne les apprécient pas, le petit nombre de positions convenables, et le misérable avenir

qu'offrent de telles positions, — tout contribue à décourager les savants habiles de consacrer leur activité à l'industrie. Mais si l'on demandait des chimistes de haute science bien payés et s'il y avait des positions honorables, on peut difficilement douter que l'offre ne soit plus grande, et que même, si des Anglais n'étaient pas capables, les places ne soient occupées par des Allemands. C'est pourquoi je considère que le degré d'instruction scientifique et d'habileté des chimistes anglais doit occuper une place secondaire parmi les causes de la situation actuelle. » M. Swan répète : « En Allemagne le nombre des personnes qui passent par l'Université est bien plus grand qu'en Angleterre. La conséquence est la production d'un plus grand nombre d'hommes de culture générale et d'instruction élevée. La classe des hommes occupés à la fabrication et aux grandes opérations industrielles en Angleterre ne semble pas autant apprécier la nécessité d'une instruction supérieure que la classe correspondante en Amérique et en Allemagne. J'attribue pour une très grande part le progrès industriel plus considérable de l'Allemagne à la supériorité de l'instruction générale. »

Le lecteur comprend que la question est bien plus importante que ne le prétendent ceux qui réclament à grands cris un « Charlottenbourg ». Ce n'est pas simplement un enseignement technique supérieur dont l'Angleterre a besoin aujourd'hui; c'est surtout d'un esprit scientifique ou plutôt intellectuel, qui pénétrerait toutes les classes de la société (et la classe capitaliste en particulier) et leur inculquerait le respect de la science, de l'art, en un mot de tout ce qui peut être appelé : préoccupations intellectuelles. Elles sont en baisse à l'heure présente. Un étranger venant dans ce pays est stupéfié par l'absence, dans les classes comme dans les masses, de tout témoignage d'intérêt pour ces buts élevés et ces objets qui constituent la meilleure part de la vie pour une personne cultivée. « Un intellectuel » dit dans son remarquable livre récent *Le Maître d'école*, M. H. C. Benson d'Eton College, un des pédagogues anglais les plus connus, « un intellectuel est une personne dont l'esprit est sensible

aux idées ; qui s'intéresse à la politique, à la religion, à la science, à l'histoire, à la littérature ; qui en sait assez pour désirer en savoir plus et pour écouter si elle ne parle pas ; une personne qui n'est pas à la merci d'un nouveau livre, d'un article de fond, ou d'un caquetage d'un profane irresponsable ; une personne qui n'est pas fermée dans son île, dans sa province, qui n'a pas l'esprit étroit ni présomptueux ».

La nation ou même les classes soit disant supérieures sont-elles composées de tels hommes ? « La nation, avoue M. Benson, ne se préoccupe certainement pas des intérêts intellectuels. La nation me semble surtout préoccupée par deux ambitions : le succès qui dans beaucoup de cas s'identifie avec la richesse ; et une conduite virile, c'est-à-dire une combinaison d'aptitude aux exercices physiques et de pratique de saines vertus. » La nation ne peut même comprendre ce que sont des préoccupations intellectuelles. « L'idéal intellectuel, continue le même auteur, est si éloigné de l'esprit de l'homme ordinaire qu'il est même difficile d'écrire sur ce sujet sans être mal compris. On comprend que c'est un mélange de fatuité et de pédanterie ; on le confond avec le savoir ; on suppose que l'intellectuel est l'homme qui désire toujours parler de livres, » etc.

Ici donc est le nœud de tout le problème. La décadence de l'industrie britannique est finalement due au manque d'instruction et d'intellectualité des masses, et des classes de la société, et à moins que ce défaut ne soit corrigé et jusqu'à ce qu'il le soit, la décadence continuera et devra continuer à une allure toujours plus rapide. Nos classes dirigeantes se montreront-elles à la hauteur de leur tâche ? Seront-elles capables de se rendre maîtresses de la situation et de se comporter comme il faudra ? En dépit des avertissements nombreux, elles se sont assez montrées elles mêmes aussi ineptes à cet égard qu'à tous les autres.

Après avoir gâché et barboté pendant plus de 10 ans dans l'enseignement technique des ouvriers, elles vont évidemment maintenant produire encore plus de trouble et de gâchis avec ce qu'elles appellent les essais de Charlottenbourg, pendant

qu'au même moment elles détruisent les derniers restes des institutions d'instruction générale de ce pays. En effet c'est appeler de Ponce à Pilate, que de leur demander, ignorantes et peu éclairées comme elles sont, de travailler à l'instruction et la culture générales.

La demande à grands cris de la protection est un acte d'ignorance qui peut cependant créer un obstacle insurmontable au progrès. N'ayant pas compris la nécessité du développement intellectuel à une époque où leurs intérêts matériels furent soumis à une dure épreuve, elles le comprendront encore moins quand, grâce au secours de la force brutale, sous la forme de la Protection, elles sentiront leurs profits plus ou moins garantis. La vérité est que la classe dirigeante anglaise est une classe en décadence, et d'une classe en décadence on ne peut pas attendre beaucoup d'enthousiasme pour ces nobles conquêtes de l'esprit humain qui de tous temps furent les armes des classes qui s'élèvent. A moins que le Prolétariat ne s'empare de l'affaire, comme intéressant directement ses intérêts de classe et jusqu'à ce qu'il le fasse, la situation, on peut le craindre, restera en grande partie ce qu'elle est maintenant. C'est ici que les socialistes trouveront un vaste champ pour travailler, fidèles à leur mission, seuls défenseurs de la civilisation du jour. La bourgeoisie anglaise est à bout — il est temps que le prolétariat vienne au secours de la nation britannique.

TH. ROTHSTEIN.

(Traduit par Ernest Lafont).

LA

QUESTION OUVRIÈRE EN TUNISIE

A l'occasion du voyage de Victor-Emmanuel III à Paris, alors qu'à Tunis les gros bonnets des colonies françaises et italiennes banquetaient joyeusement, le prolétariat international faisait entendre sa voix dans une feuille spéciale parue dans notre ville et intitulée : *Fraternitas*. A côté de quelques écrivains des deux colonies, des ouvriers d'origine différente ont pris la parole pour formuler les revendications de leur classe. Dans leur franc-parler la plupart de ces travailleurs se félicitaient de l'entente franco-italienne ; « Mais, ajoutaient-ils, pour que ce rapprochement soit sincère et sûr, il faut qu'il ait sa base dans la masse populaire de ce pays : il faut donc y favoriser la fusion des classes ouvrières des deux nations sœurs. Nous avons, disaient-ils, des intérêts prolétariens communs à sauvegarder, nous devons suivre surtout une politique ouvrière et ne pas être à la remorque de ceux qui fomentent la politique des rivalités nationales ; il faut obtenir du gouvernement local qu'il inaugure, un régime de liberté qui puisse permettre au prolétariat international de Tunis de suivre librement ses destinées sociales. »

C'est donc un noble combat qui va s'engager dans ce pays, et que nous devons signaler.

Nous nous trouvons en Tunisie, quant aux libertés essentielles, dans une situation très peu enviable.

La liberté de la presse est un privilège de classe ; seuls les favorisés de la fortune peuvent en profiter ; les ouvriers, se trouvant dans l'impossibilité de fournir les

six mille francs de cautionnement imposés par la loi locale à tout journal politique, manquent d'un porte-voix et d'un instrument précieux de propagande économique et internationale.

La liberté d'association n'existe pas pour les syndicats internationaux : le système qui existe en Tunisie est celui de l'autorisation administrative. Le secrétaire-général du gouvernement tunisien exerce ce pouvoir d'une façon arbitraire. Il y a trois ans, le syndicat international des coiffeurs ne put obtenir l'autorisation ; les menuisiers de toutes les nationalités, tout dernièrement, tentèrent, mais vainement, de créer d'abord un syndicat professionnel, puis une simple société de protection et de secours mutuels : ils se butèrent toujours au secrétariat général du gouvernement tunisien qui redoute l'entente internationale des ouvriers.

Quant à la *liberté individuelle*, elle reçoit très souvent des atteintes sérieuses : une grève pacifique se déclare-t-elle ? (Comme à Bizerte, pour les ouvriers maçons) Elle est étouffée par des expulsions nombreuses. Pour ce qui regarde l'inviolabilité du domicile, il nous suffira de raconter un fait édifiant : Plusieurs jours avant l'arrivée du Président de la République en Tunisie, de paisibles citoyens, nés à Tunis ou depuis longtemps établis ici, ont été victimes d'une violation de domicile de la part de la police ; on avait attendu la nuit pour opérer chez eux une perquisition, et cela même sans un ordre régulier du pouvoir judiciaire!

De plus, les garanties assurées au travail par la législation ouvrière moderne, manquent totalement en Tunisie.

La question n'intéresse pas seulement la classe ouvrière, mais elle est intimement liée au développe-

ment industriel et au peuplement européen de ce pays.

En Tunisie, alors que le Code pénal et le Code civil français sont en vigueur dans leur ensemble, la législation ouvrière de la métropole n'y est pas applicable. Comment peut-on espérer dans ces conditions que les ouvriers « qualifiés », — catégorie de travailleurs très rare dans ce pays — se décident à quitter la France ou l'Italie du Nord ou d'autres pays où l'esprit moderne est plus développé, pour venir s'établir en Tunisie, où le défaut d'organisation et l'absence de liberté et de protection ne peuvent assurer la sauvegarde des intérêts prolétariens ?

Si la parole d'un insulaire d'origine, doublé d'un internationaliste de convictions ardentes, pourrait avoir quelque chance d'être écoutée dans certains milieux, nous dirions à ceux qui veulent attirer l'ouvrier français et favoriser le peuplement de ce pays : « Vous cherchez loin la résolution du problème : demandez franchement pour la Tunisie l'application de la législation ouvrière française et notamment de la loi sur les accidents du travail, de la loi sur la liberté des syndicats, de la loi sur la limitation des heures du travail, de la loi sur les prudhommes, etc., etc. »

Nous doutons fort, d'ailleurs, que notre exhortation soit accueillie par la presse tunisienne, qui ne représente en fait que les intérêts bourgeois des deux nationalités.

On ne peut compter sur aucun organe tunisien pour la défense de la classe ouvrière internationale ; la presse sociale de France et d'Italie peut créer un mouvement dans l'opinion publique des deux pays voisins et forcer la main aux gouvernants pour accorder la liberté et la protection aux ouvriers de ce pays. Nous sommes sûrs

que grâce à la solidarité internationale, notre appel aura un écho favorable parmi les organisations ouvrières des deux pays, ainsi que dans tous les partis socialistes.

Jusqu'à ces dernières années (1) nos gouvernants ne se sont occupés que des classes bourgeoises, et pour cause : fortement unies et disposant de puissantes attaches, elles ont naturellement réussi dans tous leurs plans. Il faut souhaiter que la croissante organisation des travailleurs de tous les pays saura contraindre les gouvernants européens à chercher un terrain d'entente commune, pour la réglementation internationale du contrat de travail, pour l'institution de la juridiction des prudhommes, pour l'application aux ouvriers étrangers de la loi sur les accidents du travail, pour la protection des immigrants relativement à l'hospitalisation et à l'assistance publique, etc. .

L'ouvrier n'a-t-il pas le droit de se défendre dans son travail, alors qu'on protège le fabricant, titulaire d'une marque de fabrique ? Si le droit de propriété est un principe naturellement sacro-saint pour les diplomates, l'énergie féconde des travailleurs, productrice de richesse et de bien-être pour tous, n'aurait-elle pas le droit, elle aussi, à la défense ?

Tunis, 1er décembre 1905.

Stéphanio COLASIO.

(1) Voir notre Étude sur la situation des étrangers (*Journal des tribunaux français en Tunisie*, n° du 15 octobre 1903 et suivant)

LES FAITS POLITIQUES

FRANCE

La Session Extraordinaire de la Chambre

Des faits importants ont marqué cette année la session extraordinaire dans l'une et l'autre assemblée. Nous résumerons aujourd'hui les débats de la Chambre qui vient de s'ajourner après avoir terminé la discussion du budget, et la discussion est véritablement close ; dans notre prochaine chronique, nous nous occuperons du Sénat qui a, lui aussi, dès maintenant, terminé la discussion du projet de loi sur l'enseignement.

La Politique Générale. — La rentrée des Chambres est d'ordinaire l'occasion d'un débat sur la politique générale du gouvernement. On s'attendait, cette année, à voir l'opposition conservatrice s'élançant à l'assaut du « Bloc », vitupérer une fois de plus contre l'anticléricalisme jacobin, et décerner aux « bonnes sœurs » la couronne du martyre, puisque M. Combes fait tout ce qu'il peut pour les en parer. Malheureusement, MM. Lemire et Denys Cochin ont retiré les interpellations qu'ils avaient annoncées, et il ne reste que d'assez piteuses doublures. M. Gauthier de Clagny a reproché au gouvernement d'avoir, en envoyant des troupes sur les champs de grève, dégarni la frontière de l'Est. M. Pugliesi-Conti s'est indigné de ce que les ouvriers des ports de Brest et de Lorient avaient reçu M. Pelletan en chantant l'*Internationale*. Plus sérieux, MM. Dansette et Lamy ont rempli leur office en calomniant les grévistes d'Armentières et d'Ennebont, et en reprochant au ministre de l'intérieur la « faiblesse » dont il avait fait preuve à leur égard. Delory pour les premiers, Dejeante et Guieysse pour les seconds, ont

remis au point les choses et fait l'historique des deux grèves. Et M. Combes s'est excusé de n'avoir pas offert aux patrons quelques cadavres d'ouvriers par ces paroles que le citoyen Briand a qualifiées : « Ce sont les paroles d'un brave homme » :

« Sans doute, nous avons à garantir la tranquillité publique : c'est le devoir de tout gouvernement. Mais nous avons aussi à conseiller la prudence, et à éviter toujours, à moins d'une de ces nécessités inexorables dont on ne peut parler sans frémir, l'effusion du sang français.

« Jamais peut-être Gouvernement, jamais peut-être ministère n'a été en présence de mouvements aussi redoutables que ceux qui se sont produits depuis notre arrivée au pouvoir. Et ce sera pour moi, ce sera pour tous mes collègues une satisfaction indicible de pouvoir nous dire que jusqu'à ce jour, il n'a pas été versé une seule goutte de sang. »

L'ordre du jour de confiance, présenté par MM. Sarrien, de Pressensé, Gouzy et Etienne, a été voté par 382 voix contre 233.

Le groupe révolutionnaire avait présenté celui-ci, qui a réuni 44 voix (1) :

« La Chambre,

« Condamnant toute limitation du droit de coalition ouvrière et surtout l'envoi de troupes sur les champs de grève, constatant que les véritables fauteurs de désordre sont ceux qui réduisent les ouvriers à des salaires de famine, passe à l'ordre du jour. »

Les Incidents de la Bourse du Travail et la Suppression des Bureaux de Placement. — Le débat sur la politique générale terminé, la Chambre allait se mettre à l'étude du budget, afin de réaliser la promesse tant de fois faite par

(1) *Pour* : Les 12 membres du *Groupe révolutionnaire* ainsi que Poulain, Briand, Bajnol, Basly, Benésech, Cadenat, Colliard, Devèze, Ferrero, Fournier, Krauss, Labussière, Laverne, Meslier, Pastre, Pigeon, Selle, Veber, Vigne.

Contre : Deville, Millerand.

Abstention : Baron, Bouchy, Allex, Buyer, Brebin, Camuzet, Cardet, Carnaud, Charpentier, Gérault-Richard, Groussier, Hugues, Isoard, Jaurès, de Pressensé, Rouanet.

les journaux ministériels, de clore enfin « l'ère néfaste des douzièmes provisoires ».

Déjà, elle avait liquidé, comme prélude, une dizaine d'interpellations sur la réglementation du privilège des bouilleurs de cru ; réconciliés par les bonnes paroles et les promesses vagues de M. Rouvier, Normandie et Charentes retrouvaient le calme, et la paix régnait sur les alambics. On abordait le budget de l'intérieur, lorsque éclatèrent les « incidents de la Bourse du Travail ».

On sait la campagne que la Coopération du Travail mène avec une inlassable persévérance pour la suppression des bureaux de placement. Nous avons rendu compte à son heure de la première victoire qu'elle obtint lorsque la Chambre vota leur suppression sans indemnité dans un délai de cinq ans (1). Nous avons retracé les tentatives faites pour organiser le placement gratuit par les syndicats, en particulier par la création à la Bourse du Travail de Paris d'un « Office national Ouvrier de Statistique et de Placement » (2).

Le Sénat ayant rejeté le projet de loi voté par la Chambre, un nouveau projet transactionnel vint proposer la suppression avec indemnité. Les organisations syndicales, pour en hâter le vote, redoublèrent leur campagne de réunions publiques.

Un meeting donné le 29 octobre à la Bourse de Paris par la Fédération de l'Alimentation, a été l'occasion de scènes abominables où le sang a coulé. Un « service d'ordre » rapidement organisé ayant amené quelques bagarres, les agents énervés, poussés par des chefs qui avaient perdu tout sang-froid, ont pris d'assaut la Bourse et fait usage de leurs armes avec leur habituelle et inconsciente brutalité. 140 ouvriers ont été blessés.

Vaillant et Coutant, qui s'est tout spécialement attaché à la suppression du placement payant, et le citoyen Bagnol, ont porté ces faits à la Chambre. On pouvait croire que tous

(1) *Le Mouvement Socialiste* du 1er mai 1901.
(2) Ib., 22 février et 8 mars 1902.

les « socialistes » se trouveraient d'accord en cette occasion. On pouvait le croire, parce que l'attentat et la provocation étaient évidents ; parce que, ne l'eussent-ils pas été, comme l'a dit Vaillant :

« Dans les revendications et les agitations du prolétariat, même celles qui arrivent à des conflits sanglants, nous n'avons pas à entrer dans le détail. Pour nous, quand la lutte est engagée, nous sommes toujours du côté des révoltés de la classe ouvrière, parce que quelles que soient les conditions dans lesquelles la révolte se produit, elle provient de l'excès de misère et de la force des choses ou de la conscience socialiste de l'injustice de cette misère et de la volonté d'émancipation ouvrière. »

On pouvait le croire surtout parce qu'il s'agissait d'une revendication essentielle, parce que le placement des chômeurs appartient de droit à la classe ouvrière, que ses syndicats réclament ce droit pour elle avec énergie ; que le passage aux mains du prolétariat organisé d'un service ouvrier jusqu'ici anarchiquement rempli par des particuliers est au premier chef un fait révolutionnaire sur lequel aucun socialiste ne peut transiger.

Il s'est trouvé cependant des « socialistes » pour n'avoir pas conscience de tout cela. Satisfaits par la vague promesse d'une enquête, ils ont voté l'ordre du jour pur et simple, voté contre les ouvriers, en haine de ceux qui pratiquent « l'action directe », la pression extérieure sur les pouvoirs publics, c'est-à-dire la méthode révolutionnaire des minorités ; ils les ont abandonnés, pour leur apprendre à ne pas attendre tout de la bienveillante philanthropie des majorités démocrates ; ils les ont lâchés comme les a lâchés le citoyen Jaurès à la Chambre et dans ses articles (1) ; comme les a lâchés la *Petite République*, qui a poussé l'inconscience ou le cynisme jusqu'à publier la liste, pour les clouer au pilori sans doute, de ceux qui avaient repoussé l'ordre du jour pur et simple. Les quinze députés qui ont émis ce vote

(1) *La Petite République* du 2 novembre : *Journée d'attente*.

ne peuvent plus avoir qu'un nom, celui que leur ont infligé nos camarades du *Travailleur* de l'Yonne : ce sont les Jaunes du Parlement (1).

Il faut croire pourtant que l' « action directe » n'est pas inutile, puisque les « incidents de la Bourse du Travail » ont eu pour conséquence le vote immédiat du nouveau projet de loi (5 novembre).

Coutant a défendu un contre-projet portant suppression immédiate et sans indemnité des bureaux de placement qui a été repoussé par 442 voix contre 100 (2).

Le projet, rapporté par M. Chambon, a été voté par 487 voix contre 14. Il interdit toute autorisation nouvelle, et supprime dans un délai de cinq ans tous les bureaux existants. Son article essentiel, l'article II, est ainsi conçu :

« 1° A partir de la promulgation de la présente loi, un arrêté municipal pourra, à charge d'une indemnité représentant le prix de vente de l'office et qui, à défaut d'entente, sera fixée par le conseil de préfecture, rapporter les autorisations données en vertu du décret du 26 mars 1852 ;

« 2° En aucun cas l'indemnité ne pourra dépasser le bénéfice total des trois exercices antérieurs à la promulgation de la loi ;

« 3° Les bureaux faisant le placement pour une même profession déterminée devront être supprimés tous à la fois, par un même arrêté municipal ;

---

(1) Ce sont : Poulain, Bagnol, Bouhey-Allex, Breton, Camuzet, Charpentier, Deville, Gérault-Richard, Grousset, Isoard, Jaurès, Labussière, Lassalle, Millerand, Rouanet.

Les membres du *Groupe Révolutionnaire* ont voté contre, ainsi que les autres membres du *Groupe Parlementaire*, sauf A. Roger, Carnaud et C. Hugues, qui se sont abstenus. Le Groupe Révolutionnaire avait déposé l'ordre du jour suivant, qui n'a pu être mis aux voix :

« La Chambre, condamnant les violences meurtrières de la police et l'envahissement de la Bourse du travail, invite le Gouvernement à révoquer le préfet de police, les fonctionnaires et les agents qui s'en sont rendus coupables. »

(2) *Pour* : le *Groupe Révolutionnaire*, ainsi que Briand, Baron, Basly, Bénézech, Breton, Cadenat, Cardet, Charpentier, Colliard, Ferrero, Fournier, C. Hugues, Isoard, Krauss, Labussière, Meslier, Pastre, Piger, de Pressensé, Selle, Veber, Vigne. Les autres, *contre*. *Absent* : A. Boyer.

« 4° A l'expiration de la cinquième année qui suivra la promulgation de la présente loi, tous les bureaux qui n'auraient pas été supprimés par arrêté municipal seront supprimés d'office, sous les conditions d'indemnités prévues par les paragraphes 1 et 2 du présent article :

« 5° Les indemnités aux tenanciers des bureaux de placement seront à la charge des communes. L'Etat et le département contribueront toutefois aux dépenses, d'après le barème suivant, par parts égales :

Bureaux supprimés dans un délai de deux ans.....	20 0/0
Bureaux supprimés la troisième et la quatrième année.	15 0/0
Bureaux supprimés la cinquième année.....	10 0/0

« Toutefois, les indemnités à la charge de l'Etat ne pourront dépasser un total de 500.000 francs pour les cinq exercices réunis. »

Reste maintenant à faire voter la loi au Sénat, qui en est saisi et a déjà nommé sa commission d'examen. La campagne de la Confédération du Travail continue.

Les Interpellations. — La discussion du budget, reprise après ces incidents, s'est poursuivie depuis, coupée seulement par les quelques interpellations auxquelles une séance par semaine est réservée.

M. Bos a obtenu du Garde des Sceaux la nomination d'une Commission parlementaire et extra-parlementaire pour étudier les modifications à apporter au nouveau tarif des avoués (6 novembre).

M. Berry a fait décider la nomination d'une autre commission parlementaire destinée à mettre au jour les complicités politiques révélées par les débats du procès Humbert. Encore qu'il n'y ait là qu'un pétard vraisemblablement destiné à faire long feu, les socialistes ne pouvaient manquer de s'associer à la proposition Berry, comme à toute autre du même genre. C'est ce qu'a expliqué Sembat, au nom du groupe révolutionnaire (13 novembre) (1).

---

(1) Ont voté *pour* : le *Groupe Révolutionnaire* et les membres du *Groupe Parlementaire*, sauf : Poulain, Bagnol, Deville, Jaurès, Labussière, Lasalle et Millerand, qui se sont *abstenus*.

L'interpellation importante était celle du citoyen Jaurès sur la grève d'Armentières (7 novembre). Son tableau de la misère qui règne chez les tisseurs de la Lys, son historique précis des refus que les patrons ont constamment opposés à chaque tentative d'arbitrage, ont ému toute la Chambre. Le Ministre du Commerce a dû reconnaître l'exactitude de ses renseignements, et M. Dansette, représentant les patrons d'Armentières, n'a pas pu en affaiblir la portée. Nous n'insisterons pas sur les faits rapportés à la Chambre, qui seront prochainement étudiés ici-même. Mais il est un discours qui vaut d'être signalé, tant il est caractéristique : celui de M. Laroche-Joubert, député conservateur de la Charente, et industriel, grand partisan de la paix sociale et introducteur dans ses papeteries de la participation aux bénéfices, qui est venu en termes émus reprocher leur dureté aux industriels du Nord :

« Toujours j'ai tendu la main à mes ouvriers, les appelant à moi, forçant leur confiance et ne me laissant jamais rebuter par les défiances si naturelles chez ceux qui souffrent.

« Que les industriels d'Armentières me permettent de leur dire que c'est ce qu'ils auraient dû faire depuis longtemps.

« Que cet exemple — je me permets de le dire — serve à l'industrie française tout entière et que ceux qui ont le redoutable honneur d'employer des ouvriers, de les diriger et de les faire travailler sous leurs ordres n'oublient pas que si ces ouvriers ont des devoirs vis-à-vis d'eux, ils en ont, eux aussi, et de grands, vis-à-vis de leurs ouvriers. »

La gauche a salué de ses applaudissements les paroles du bon patron, qui correspondaient si bien à ses sentiments de charité démocratique et à son absence de toute conception sociale ; comme le citoyen Briand à M. Combes, un membre du « Bloc » lui a crié : « Vous êtes un brave homme ! » car la Chambre est, comme l'Enfer, pavée de bonnes intentions.

« La Chambre, compte sur le Gouvernement pour renouveler, auprès des partis en lutte dans la grève de la vallée de la Lys, la proposition d'arbritage ;

« Elle décide d'instituer, dans les formes déjà adoptées pour les mines, une enquête parlementaire sur l'état de l'indus-

trie textile et la condition des ouvriers tisseurs et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Tel était l'ordre du jour du citoyen Jaurès, qui a été adopté à l'unanimité, y compris les voix de M. Dansette et de ses amis.

Comme cet ordre du jour repoussait toute addition, celui que présentait Delory au nom du *groupe révolutionnaire*, et qui aurait pu y être joint, n'a pas été mis aux voix. Au vote sur la priorité, 27 voix se sont prononcées en sa faveur (1). Il était ainsi conçu :

« La Chambre, considérant que le prolongement de la grève est le fait des patrons qui se refusent systématiquement à l'arbitrage proposé par le préfet du Nord et accepté par les ouvriers ;

« Considérant que les patrons ne peuvent qu'être encouragés dans leur refus par la présence de la force armée ;

« Invite le Gouvernement à retirer immédiatement les troupes et décide d'examiner d'urgence une demande de crédit de 100.000 francs à titre de premier secours aux victimes du mauvais vouloir patronal. »

Le Budget. — La discussion du budget est une de celles où les socialistes peuvent intervenir le plus fréquemment et avec le plus d'utilité pour la propagande ; c'est toute la machine administrative qui est en cause, c'est chacun des rouages de l'État bourgeois qu'on examine dans son fonctionnement, et les occasions sont multiples pour les socialistes d'apporter leurs critiques, moins pour obtenir des réformes dont la portée est bien médiocre que pour faire saillir aux yeux des masses les vices constitutifs du système.

Si le *groupe révolutionnaire* est trop faible en nombre pour prendre dans une discussion aussi longue et aussi ample la part qu'il faudrait, ses membres ont du moins fait preuve d'une discipline de tous les instants.

---

(1) Ont voté *pour* : le *groupe révolutionnaire*, ainsi que Basly, Bénézech, Cadenat, C. Hugues, Meslier, Piger et Selle. Les autres, *contre*.

Constans a prononcé dans la discussion générale un discours très solide, dont la plus grande partie serait à citer :

« On a l'habitude de confondre toujours, ici, sous le vocable de socialistes, des partis qui peuvent avoir certains points communs, mais dont l'expérience prouve tous les jours qu'ils sont obligés de se séparer très souvent et qu'ils ne peuvent avoir une action commune ; je veux tout simplement indiquer en deux mots que notre socialisme ne s'accommode nullement de la collaboration des classes. car nous savons qu'une classe ne peut pas se libérer, ne peut s'émanciper en collaborant avec celle qui l'exploite et qui la tient sous le joug.

« Nous n'acceptons pas non plus que l'on dise : « Le budget de la société bourgeoise est le patrimoine de toutes les classes sociales », parce qu'il n'est pas le patrimoine du prolétariat. Il est son patrimoine par un seul côté, en ce sens que ce sont les travailleurs, et exclusivement les travailleurs, qui paient les dépenses de toutes les charges sociales.

« Ils les paient, non seulement par les impôts indirects, par les impôts de consommation, mais encore ils les paient indirectement et en totalité, parce que ce sont eux qui créent toutes les richesses sociales, dont une petite partie, une partie infime, va dans la caisse du Trésor de l'Etat.

« Je ne veux pas me livrer à une longue digression sur les procédés financiers qui ont servi à établir le budget actuel ; cela a été fait ici avant moi avec beaucoup de compétence, et, d'ailleurs, l'honorable M. Merlou, rapporteur général du budget, a inscrit en tête de son rapport quelque chose de très caractéristipue ; il a écrit que « la caractéristique de ce budget, c'est sa simplicité ».

« Oui, il est très simple, ce budget. Il ressemble à tous ceux qui l'ont précédé et ne présente avec eux aucune différence. Si, cependant ! nous pourrions dire que par quelques-unes de ces propositions de recettes, il constitue au premier chef, un budget d'expédients.

« Si j'apporte ici ces critiques, je n'entends pas formuler systématiquement des attaques directes contre un ministère déterminé, que nous sommes prêts à soutenir quand il veut bien consentir quelque chose d'utile pour les travailleurs, mais que nous combattons sans savoir quel est son nom, et sans nous demander quels sont les hommes qui le composent, lorsqu'il se montre rétif à tenir les promesses que le parti républicain a faites aux travailleurs depuis plus de trente ans. »

Des discussions spéciales et des votes de détail, nous ne

pouvons, dans une matière aussi vaste que signaler ceux qui ont pour les socialistes un intérêt particulier.

A propos du budget de l'intérieur, la Chambre a voté, contre la volonté du gouvernement, la suppression des sous-préfets, par 257 voix contre 254 (1), et celle de ses commissaires spéciaux, réclamé par Contans (2).

C'était jusqu'ici un article de foi pour les socialistes de demander la suppression d'un autre crédit policier, le plus dangereux de tous puisqu'il sert à entretenir la police politique : celui des fonds secrets. Le *groupe révolutionnaire* par l'ordre du jour de Thivrier, réclamait cette suppression. Un certain nombre des membres du *groupe parlementaire* ont cru devoir voter contre ; quand on a confiance en quelqu'un, on aurait tort de lui refuser le nerf de la guerre, et l'expérience de la Bourse du Travail a montré que les mouchards du gouvernement républicain étaient pleins de sympathie pour la classe ouvrière (3).

Il faut par contre ajouter, à la louange du *groupe parlementaire*, qu'il a voté cette année comme un seul homme la suppression du budget des cultes ; M. Millerand lui-même, chose curieuse ! n'a pas cru devoir y manquer.

M. Combes, sûr de ses anticléricaux, avait pourtant bien dit — pourquoi se fatiguer à chercher des arguments nouveaux ? — qu'on ne fait pas une telle réforme par la voie budgétaire. Allard, qui réclamait la suppression au nom du *groupe révolutionnaire*, a dû lui rappeler que plus d'une discussion importante avait eu lieu à l'occasion du budget, il en a profité pour lui expliquer ce qu'est l'anticléricalisme :

« ... Vous n'allez pourtant pas nous faire croire, ni faire entendre au pays que la loi sur les associations, avec les faibles résultats qu'elle a donnés jusqu'ici, constitue une véritable action anticléricale et qu'elle peut détruire d'un

(1) *Contre* : Deville, Millerand.
(2) *Se sont abstenus* : Bagnol, Deville, Jaurès, Millerand.
(3) *Contre* : Poulain, Briand, Bagnol, Bouhey-Allex, Breton Camuzet, Cardet, Charpentier, Colliard, Devèze, Deville, Gérault-Richard, Jaurès, Labussière, Lasalle, Millerand, de Pressensé, Rouanet. *S'est abstenu* : Veber.

seul coup le péril romain. Votre action contre les congrégations s'est traduite jusqu'ici par des actes tellement insignifiants que, dans toutes les régions que nous représentons, on n'aperçoit véritablement pas qu'un progrès ait été accompli.

« . . Qu'est-ce donc, monsieur le président du conseil, que cette politique que vous prétendez anticléricale ? C'est une politique d'amusettes qui n'a d'autre but véritable que de détourner l'attention du résultat réel que nous poursuivons.

« ... Comment ! vous luttez, dites-vous, contre l'Eglise et, sur le même budget que celui des instituteurs et des professeurs, vous payez le prêtre que vous prétendez combattre, que vous considérez comme un ennemi ? C'est le pire des illogismes et c'est cet illogisme que ne comprend pas le pays. Quand vous aurez dit au pays : nous supprimons le budget des prêtres qui sont les adversaires de la République et les adversaires du progrès, alors seulement il croira à la sincérité de votre lutte anticléricale.

« Vous avez pour devoir, monsieur le président du conseil et vous, majorité républicaine, si vous êtes sincères dans votre action, de commencer la lutte, en portant vos efforts sur la place forte de l'Eglise, qui est le budget des cultes. »

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, et M. Combes a l'oreille un peu dure.

La discussion du budget de la guerre a permis à Vaillant d'obtenir de nouvelles améliorations de l'ordinaire, que le Sénat ne manquera pas de rejeter; et à Thivrier, de dénoncer l'hygiène lamentable des casernes.

Constans, Dejeante et Vaillant, et surtout Sembat, rapporteur du budget des postes, ont défendu les revendications des employés de cette administration.

Constans, dans le budget de l'instruction publique, s'est efforcé d'obtenir, sans succès, l'amélioration du sort des répétiteurs; Thivrier et Vaillant ont signalé des réformes à faire dans des établissements d'instruction au point de vue de l'hygiène, et Chauvière a réclamé la suppression de la censure.

Dans le budget des affaires étrangères, Sembat et Constans ont vainement essayé d'obtenir du Ministre que M. Loubet, qui doit rendre prochainement sa visite à son cousin le roi d'Italie, n'irait pas en même temps déposer ses hommages aux pieds du souverain pontife. Ils n'ont réussi à le faire

sortir de sa diplomatique réserve que pour lui faire prononcer quelques truismes chauvins. Au cours de la même séance, le citoyen de Pressensé, rapporteur du budget, qui venait de faire un discours sur la politique étrangère, ayant dit à propos d'arbitrage et de désarmement, « qu'il ne faut pas s'hypnotiser dans l'attente d'une revanche dont personne ne veut », majorité et minorité se sont subitement réconciliées pour se livrer à une de ces bacchanales patriotiques que les bourgeois de toutes les fractions affectionnent et qui sont si bien à la hauteur de leur esprit. Impérialistes, comme M. Etienne, sceptiques amoureux du portefeuille comme M. Leygues, nationalistes avoués ou honteux, se sont arraché le couplet sur « nos plus chères espérances ». Et cependant que les réformés de la P. F. proclamaient par la bouche du plus élégant d'entre eux, M. Syveton, qu'eux du moins, ne renonceraient jamais, la Chambre, parvenue au plus bas degré de la bestialité patriotarde, votait par 490 voix contre 68, un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement (1).

Dans tous les budgets, Dejeante est intervenu, comme les années précédentes, pour réclamer la suppression des crédits destinés aux aumôniers, congrégations d'Orient, ambassadeurs près du St-Siège, etc. La croix qui surmonte le Panthéon elle-même n'a pas échappé à son œil investigateur. La majorité anticléricale n'a pas suivi l'iconoclaste, qui a obtenu cependant du garde des sceaux la promesse de faire enlever les emblèmes religieux des prétoires. Bien des soutanes se cachent encore entre les pages du budget.

Telles sont, non pas toutes les interventions, mais les interventions principales des socialistes dans la discussion du budget.

Il ne reste à signaler que la déclaration générale sur le vote d'ensemble que le *groupe révolutionnaire* a faite à propos du budget des postes. C'est Constans qui, en son nom, a clôturé le débat comme il l'avait ouvert.

André Morizet.

(1) *Pour* : Millerand ; *abstention* : Deville.

ALLEMAGNE

Les Élections au Landtag prussien

L'empire allemand est, on le sait, une Confédération d'Etats. Il y a donc, à côté du pouvoir impérial et plus ou moins indépendamment de lui, les divers pouvoirs des Etats particuliers. Dans chacun de ces Etats, la législation est différente, et chacun a son Parlement, sa Diète. En Prusse, le Parlement se compose de la Chambre des députés (*Abgeordnetenhaus*) et de la Chambre des Seigneurs (*Herrenhaus*). Les membres de la Chambre des Seigneurs sont ou nommés par le roi ou y ont accès par droit d'hérédité, tandis que les Députés sont élus.

Il est évident que la suprématie de la Prusse dans la Confédération de l'Empire donne à son *Landtag* une importance considérable. Les élections qui ont lieu le 12 et le 20 novembre derniers ont donc été suivies avec attention non seulement en Prusse, mais dans tout l'Empire. Elles ont surtout donné lieu à des considérations générales sur le rôle qu'y a joué le parti socialiste. Pour renseigner le lecteur français sur la portée de tous les faits qui ont surtout marqué ces élections, nous devons exposer tout d'abord ce qui les a précédées.

Les élections au *Landtag* prussien ou, plus exactement au *Abgeordnetenhaus*, se font sur la base d'un suffrage excessivement réactionnaire.

La totalité des contributions directes payées dans une circonscription est divisée en trois parties. Les contribuables faisant partie de la première catégorie forment la première classe, ceux de la deuxième catégorie la deuxième classe et ceux de la troisième catégorie la troisième classe. Chaque classe élit un nombre égal de « délégués » (Wahlmaenner) qui, à leur tour, élisent le ou les députés. Le vote est verbal et public pour les deux élections. Ce suffrage de classe indi-

rect, inégal et public est, selon Bismarck, « le plus misérable de tous les suffrages ».

La division des contribuables en trois classes a pour effet que la première et la deuxième classes ne contiennent que les plus cossus des millionnaires, tandis que la troisième, comprend la grande majorité des électeurs, majorisés par quelques favorisés de la fortune. C'est ainsi que le Chancelier de l'Empire et la plupart des ministres appartiennent à la troisième classe. Qu'on juge des électeurs des première et deuxième classes ! Il est bien évident que ce suffrage ne peut permettre le succès d'un parti populaire et a pu assurer, jusqu'à présent, une majorité cléricale conservatrice au Parlement. Le Parti socialiste a longtemps hésité avant de proclamer la nécessité de la participation à ces élections. Finalement, au Congrès de Mayence, contre une forte minorité, la participation fut votée.

Les objections de la minorité portaient sur l'impossibilité de succès et d'une propagande utile au développement du Parti. Les protagonistes de la participation, tout en reconnaissant l'impossibilité pour le parti de vaincre de ses propres forces, faisaient remarquer qu'une alliance conclue avec les libéraux pourraient porter ses fruits. Voici le calcul : il y aurait, par exemple dans une circonscription, pour l'élection de trois députés, 700 « délégués » conservateurs, 500 libéraux et 300 socialistes ; par une entente avec les libéraux on leur assurerait deux mandats, tandis qu'ils voteraient pour un candidat socialiste. De cette manière, le Parti pourrait acquérir un certain nombre de sièges, enlever des mandats aux conservateurs et faire valoir un peu la force des masses socialistes. En conséquence de cette théorie, les Congrès des Socialistes prussiens de Berlin et de Dresde ont décidé qu'on ne voterait pour les libéraux en cas de ballottage avec des conservateurs, que s'ils voulaient s'entendre sur la base indiquée avec notre Parti.

L'instinct de classe a été trop puissant dans les partis de la gauche bourgeoise pour permettre ce contrat loyal et juste. Quelques-uns, comme Barth, ont instamment demandé qu'on

acceptât les propositions socialistes, mais la majorité a préféré perdre de nombreux sièges que d'en abandonner un seul au parti le plus fort de la Prusse. L'entente ne s'est faite nulle part et le parti qui réunissait, aux élections du Reichstad, 1.600.000 suffrages dans le royaume de Prusse, n'a pas un seul député au Parlement.

Les élections des « délégués », qui eurent lieu le 12 novembre, montrèrent que la situation prise en vue par les socialistes, lorsqu'ils se décidèrent de prendre part à la lutte électorale, était réalisée dans plusieurs circonscriptions, entre autres à Breslau, Charlottenburg, Herford-Halle. Mais, nulle part, les libéraux n'agirent comme ils auraient dû le faire raisonnablement. L'entente ne s'étant pas faite, les « délégués » socialistes laissèrent battre les *Freisinnige* qui avaient trahi leurs propres principes, obéissant à leur conscience de classe. Dans ce sens surtout, les élections, démonstration nette de la lutte de classes, ont été utiles.

L'ont-elles été à un point de vue immédiatement pratique? En ce qui concerne les alliances avec les libéraux, il est certain désormais que ces partis tomberont de plus en plus dans l'anti-socialisme réactionnaire et que des succès ne seront pas possibles pour nous par un accord avec eux. Mais, les élections de la troisième circonscription de Berlin et de Hannover-Linden ont montré, par contre, que nous pourrons arriver assez facilement à conquérir des mandats sans alliances avec un parti bourgeois. Depuis 1898, en cinq ans, les libéraux ont perdu 1.000 « délégués » à Berlin, malgré que le nombre total des délégués ait été augmenté. D'autre part, les « délégués » socialistes tiennent les libéraux de si près dans la troisième circonscription que le *Berliner Tageblatt*, organe libéral, nous prédit la victoire certaine, sans ballotage, aux prochaines élections. La participation n'est donc pas œuvre vaine.

Enfin, les dispositions de la loi et du règlement ont été suivies par nos « délégués » avec une exactitude telle que, dans la circonscription de Charlottenburg, le vote a duré vingt-et-une heures. Des changements seront donc nécessai-

rement apportés à la confection souvent ridiculement réactionnaire de la loi sur les élections à la Diète.

La participation aux élections a porté ses fruits pour tous. Les conservateurs ont, il est vrai, gagné quelques sièges perdus par les *Freidinnige*; mais qu'importe, lorsqu'on voit l'état d'esprit de cette bourgeoisie libérale ? Ce qui intéresse surtout le parti, c'est d'avoir appris qu'il est possible de conquérir des places au Parlement de Prusse et d'y faire entendre la parole de la classe ouvrière prussienne.

Il est d'ailleurs probable que notre prochain Congrès de Brême discutera encore la question de la participation, la première expérience étant acquise.

Georges WEILL.

LES PARTIS SOCIALISTES

FRANCE

Action Socialiste

Quand on examine les faits sans parti pris et avec le désir unique de se rendre compte du caractère vrai de la poussée socialiste, on s'aperçoit aisément que l'action des groupes et des Fédérations strictement autonomes ou adhérentes au *Parti Socialiste Français* se confond à bien des égards avec l'action menée par les groupes et Fédérations du *Parti Socialiste de France*. L'effort ici et là est dirigé à quelque chose près dans le même sens; les obstacles à renverser, les ennemis à abattre étant semblables, la tactique employée est sensiblement pareille.

Cette constatation n'est en défaut que là seulement où des groupes et des Fédérations se sont constitués par scission d'organismes analogues affiliés à l'un ou l'autre des partis aujourd'hui unifiés au sein du *Parti Socialiste de France*, comme dans le Nord, le Cher ou la Gironde. Partout ailleurs elle est d'incontestable vérité.

Les divergences et oppositions existant entre les deux fractions qui revendiquent concurremment aujourd'hui le titre de socialistes ne se rencontrent donc pas aux extrémités mais seulement au centre ou plus exactement dans l'expression parlementaire de ces fractions, dans les deux groupes de la Chambre : le ministérialiste et le socialiste révolutionnaire. Tandis que le *groupe socialiste révolutionnaire* pratique la politique d'opposition et de combat qui est en France celle qu'observe de soi l'immense majorité des groupements, le groupe ministériel s'engage de plus en plus sous l'influence combinée de Jaurès et de Millerand dans les voies gouvernementales. Si bien qu'à juger en bonne logique, des Fédérations

autonomes, telles que celles de la Seine-Inférieure, de l'Ain ou de la Somme, par exemple, sont plus fidèlement représentées dans leurs opinions et tendances par les élus du *Parti Socialiste de France* que par les mandataires estampillés du *Parti Socialiste Français*.

La preuve la plus manifeste de cette affirmation se démontre dans les tentatives réitérées de ces Fédérations et de leur organe de coordination, le Comité interfédéral, pour obliger leurs députés à parler, agir et voter en socialistes. De ces tentatives, nous ne connaissons que la moindre, les camarades du *Parti Socialiste français* professant à l'égard de ceux qui les compromettent, un peu de cette pudeur que manifestaient pour leur père les fils de Noé. Il leur en coûte de dénoncer trop fréquemment et trop violemment les défaillances et les renoncements de leurs soi-disant mandataires, parce qu'une telle décision les obligerait immanquablement à rompre avec eux et bientôt à nous rejoindre à moins — ce qui devient de plus en plus impraticable — de se retrancher dans un isolement impuissant.

Le peu que nous livre la presse de ces Fédérations suffit pourtant à nous renseigner sur le mal sourd dont elles sont travaillées. A de certaines heures l'indignation l'emporte sur toute autre considération, et elles vident le fond du sac.

C'est ce qui s'est produit notamment ce mois dernier à l'occasion de quelques votes plus particulièrement scandaleux émis par un certain nombre de leurs élus les plus en vue : ordre du jour pur et simple à l'occasion des assommades de la Bourse du Travail ; vote du chapitre du Budget afférant aux fonds secrets, etc.

Les Fédérations déjà séparées en fait du Comité interfédéral se sont prononcées avec une véhémence qu'un vain souci de solidarité ne venait plus atténuer.

Voici par exemple l'ordre du jour pris par la Fédération de l'Yonne et publié par son organe, le *Travailleur socialiste*.

Au Pilori.

Il s'est trouvé quinze députés socialistes pour voter l'ordre du jour pur et simple, à la suite de l'interpellation sur l'envahissement de la Bourse du Travail par la police de Lépine. Ce sont... (Suivent les noms : Jaurès, Millerand, etc.)

Ces messieurs, pour excuse, allèguent qu'ils ont craint de faire tomber le ministère. En réalité, ce sont les réformistes antirévolutionnaires du Parti, les hommes d'ordre, de gouvernement, les anciens ministres, les ministrables.

Ils n'ont pas craint de compromettre à jamais le socialisme réformiste en se montrant si opportunistes, si sages, si ministériels, en une affaire où le sang ouvrier a coulé, où la Bourse du Travail a été envahie par la police, sabre au clair ; où des militants de quinze ans ont reçu des coups de sabre.

Nous sommes sûrs d'être les interprètes de tous les socialistes réformistes et révolutionnaires de l'Yonne en blâmant énergiquement les *quinze jaunes* du Groupe socialiste parlementaire, et en adressant l'expression de nos fraternelles sympathies aux victimes des défenseurs de l'ordre.

Et comme si ce n'était pas assez de cette flétrissure collective, le citoyen G. Hervé, dans le même numéro du *Travailleur*, y ajoutait dans un article spécial les réflexions suivantes :

... Avec son réformisme antirévolutionnaire, écrit-il, Jaurès est en train de dégoûter les militants du prolétariat de toute action parlementaire, de tout réformisme, et de les rejeter dans le syndicalisme anarchiste.

Il ne se rend pas compte, ou, plutôt, il ne se rend plus compte, que le prolétariat n'est pas composé de sages et de philosophes. La sagesse et la philosophie leur viendraient sans doute s'ils gagnaient de 20 à 40.000 francs par an ; s'ils étaient vice-présidents de la Chambre ; s'ils avaient les satisfactions d'ambition et d'amour-propre qui permettent à un grand orateur socialiste d'attendre, sans trop d'impatience, l'avènement d'une société meilleure.

Sous une forme moins personnelle, ou presque aussi nette, le *Cri du Peuple*, organe de la Fédération de la Somme, elle aussi strictement autonome, faisait connaître son opinion en ces termes dans un article signé du citoyen Paul Hévirens jugeant le vote des élus du *Parti socialiste francais* amnistiant Lépine pour sauver M. Combes.

Il s'ensuit que les socialistes n'ont pas à s'engager à fond dans la défense d'un ministère, sous peine de voir fatalement leurs sympathies gouvernementales en contradiction avec les principes essentiels du socialisme.

C'est ce qui est arrivé déjà plusieurs fois, et, à ne pas rester parti d'opposition comme c'est son attitude logique, le Parti socialiste a semé la division dans ses rangs. Quelques ambitieux pourront y trouver momentanément leur compte ; le peuple, toujours simpliste, reconnaîtra bientôt où se trouvent la franchise et la loyauté.

De son côté, le *Socialiste de l'Hérault*, organe de la Fédération autonome de ce département, et à laquelle appartient du reste le citoyen Bénézech, qui vote constamment avec nos amis du *groupe socialiste révolutionnaire*, déclarait que l'enquête de M. Combes se terminerait par un enterrement en règle.

Passant alors aux députés socialistes ou non qui avaient voté avec Millerand et Méline, avec Jaurès et Motte, l'ordre du jour pur et simple, notre confrère écrivait :

N'allez pas croire qu'ils aient voulu donner raison à la police et conspuer la Bourse ! Ils aiment tant le peuple qu'ils ne pouvaient le faire, et s'ils ont voté un ordre du jour pur et simple, c'est que tous les détails s'effacent devant la nécessité de maintenir le bloc et le cabinet qui en émane.

Agents provocateurs, envahissement de la Bourse, tueries, détails que tout cela pour ces messieurs !

Mais ces Fédérations : Yonne, Somme, Hérault ne relèvent plus, comme je l'ai indiqué, du *Parti socialiste Français*. Bien qu'elles lui soient demeurées foncièrement sympathiques, leur témoignage pourrait cependant être infirmé. Mais nous avons des ordres du jour et des résolutions émanés de groupements directement rattachés encore au Comité Interfédéral et qui revêtent par suite une valeur décisive.

Ainsi, l'ordre du jour voté par la Fédération autonome de la Nièvre et publié dans son organe l'*Observateur du Centre* :

Le Comité fédéral, dans sa réunion du 5 novembre, après avoir examiné, etc...,

Blâme :

1° Le ministère, pour n'avoir pas révoqué le préfet Lépine, fonctionnaire incapable de modérer les fureurs des

forces policières, agent aujourd'hui avoué des réactionnaires et nationalistes du Conseil municipal de Paris ;

2° Les députés socialistes qui se sont joints aux conservateurs républicains et réactionnaires dans l'ordre du jour pur et simple de l'équivoque ;

Félicite les trente-deux députés socialistes restés fidèles à la tactique de notre parti, reposant sur la lutte de classe et sur la défense exclusive des intérêts des travailleurs, leur donne mandat de réclamer, au plus tôt, les résultats de l'enquête ordonnée par le ministère.

Ou bien encore cet ordre du jour pris à l'unanimité par le groupe d'Oyonnax (Ain) et reproduit par l'*Éclaireur socialiste*, organe de la Fédération autonome de ce département. J'ajoute que le groupe d'Oyonnax compte parmi ses membres le citoyen Jean Donier, secrétaire de la Fédération, et est l'un des plus importants, sinon le plus important de la région.

« Le groupe socialiste d'Oyonnax réuni en Assemblée générale :

« Considérant que les fonds secrets ont toujours une destination équivoque et un but souvent malpropre ; que, versés à des gens tarés, ils sont la rançon des louches besognes dirigées contre le Parti et les hommes de progrès social ;

« Proteste avec énergie contre le vote de ces fonds par une fraction du *groupe socialiste parlementaire :*

« Estime qu'avant d'accorder leur confiance à des moyens inavouables de gouvernement, les députés du Parti feraient mieux de conserver celle des militants, que de semblables abdications écœurent ;

« Décide de transmettre cette résolution au Comité interfédéral. »

Qu'on me permette de citer enfin l'extrait ci-dessous du procès-verbal du Conseil Fédéral de la Seine-Inférieure :

« La Fédération socialiste révolutionnaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure, réunie dans son Comité Fédéral le 29 novembre 1903, approuve les votes de son délégué (citoyen P. Renaudel), touchant la visite du roi d'Italie en France.

« D'accord avec le socialisme international, elle se refuse à considérer les rois comme les représentants des peuples. Elle affirme ses sentiments de solidarité pour les prolétaires de tous les pays qui ont à souffrir de la domination capitaliste,

si atténuée qu'elle puisse paraître par certaines situations politiques. Elle sait que seuls les prolétaires sont véritablement intéressés à voir se réaliser un régime de paix universelle et que cependant les diplomaties agissent en dehors d'eux, toujours au gré des intérêts particuliers du moment. Les prolétaires seuls veulent véritablement la paix et sont seuls capables de la réaliser définitivement par leur organisation.

« Elle affirme en outre, sans pour cela prononcer de « déchéances », qu'un militant n'a pas le droit de rompre avec toutes les traditions de son parti, sans avoir lui même consulté ce parti ou ceux qui en sont les représentants directs. »

Ces réserves, ces protestations, ces désaveux indiquent surabondamment que les Fédérations du *Parti socialiste Français* voudraient être représentées au Palais-Bourbon par des élus se comportant et votant comme les élus du *Parti socialiste de France*. Leurs représentants authentiques, les représentants de leur esprit, de leur conception socialiste et révolutionnaire, si elles voulaient bien y réfléchir, ce sont donc les nôtres. Et cela va de soi puisqu'il n'y a pas, et qu'il ne peut pas y avoir deux façons de socialisme.

Cette identité foncière se retrouve dans la propagande faite sur place par les Fédérations. Que l'on se renseigne dans les organes qui leur servent de tribunes et l'on constatera que les militants propagandistes de la Seine-Inférieure, de la Nièvre, de l'Ain, de la Somme ou des Ardennes parlent le même langage que nos camarades tiennent chez eux aux masses ouvrières et paysannes, pour les inviter à organiser le parti de leur classe.

A dire vrai, il y a partout et de plus en plus un admirable effort de propagande s'exerçant dans le même sens, conditionné par une pensée maîtresse, la même en dépit des contingences du moment et des divisions artificielles qui se maintiennent encore seulement parcequ'on ne se connaît pas.

Viennent à s'enliser définitivement les quelques audacieux qui ont rêvé de marier le prolétariat au capital et d'asseoir leur fortune politique sur cette impossible entente ; et du coup le socialisme français se revèlera à lui-même uni et solidaire entre tous ses éléments.

Louis Dubreuilh.

JAPON

La Situation socialiste

Depuis deux ans, les socialistes japonais ont eu bien des épreuves à supporter ; mais dans l'ensemble, ils ont fait pendant ces deux ans des progrès supérieurs à ceux accomplis dans la période précédente. Le socialisme japonais est maintenant une puissance reconnue, redoutée et haïe de la classe capitaliste et de son gouvernement. De nos jours, un socialiste ne peut pas prononcer un discours sans provoquer l'intervention de l'autorité, et sans être arrêté au milieu de sa harangue. La liberté des socialistes est foulée aux pieds, en violation formelle des lois et de la constitution. La police et les tribunaux sont tous acharnés contre les socialistes. De vieilles lois sur la presse, presque tombées en désuétude, sont impitoyablement appliquées aux publications de notre Parti. C'est ainsi qu'en trois mois, notre journal " Le Socialiste " s'est vu condamner deux fois : deux numéros ont été confisqués et l'éditeur frappé d'une amende. Le délit consistait, dans un cas, à avoir publié une traduction de la poésie : « Liberté Internationale », et dans l'autre à avoir édité un court article sur le socialisme.

Nous avons entrepris, il y a quelque temps, une tournée de propagande, au cours de laquelle nous avons visité dix préfectures, quatorze cités et villes. Nous avons tenu 19 meetings dans ces localités, mais dans plus de la moitié de ces meetings,les orateurs ont été empêchés, par les autorités, d'achever leurs discours. Dans plusieurs cités, les orateurs ne purent même pas prononcer une parole. Dans une ville, la police fit évacuer la salle avant le commencement du meeting : les paisibles citoyens qui y étaient réunis furent brutalement expulsés ; c'est là une violation évidente de la liberté individuelle garantie par la Constitution. Contre ces abus nous sommes sans ressources : car les lois et ceux qui

les appliquent sont contre nous. La Cour administrative à laquelle nous pouvons déférer les illégalités commises par les fonctionnaires, repousse invariablement nos actions et couvre la conduite arbitraire des autorités publiques.

Actuellement nous travaillons avec deux jeunes gens, les camarades Nishikam et Matsuguki, de toutes les forces de notre énergie, de notre temps et de notre argent, pour la cause socialiste. C'est là un bien faible appoint à notre cause, mais c'est tout ce que nous pouvons faire pour le moment. Il y a, parmi les socialistes, des écrivains et des orateurs remarquables ; malheureusement, ils ne peuvent consacrer à la propagande qu'une activité limitée, car presque tous sont absorbés par leurs occupations professionnelles, comme journalistes ou professeurs. Nous sentons bien que nous devrions faire davantage, mais nous ne sommes qu'une poignée de socialistes et nous ne sommes pas riches. Quoi qu'il en soit, notre « tournée » a donné une idée de notre puissance future, et le Gouvernement semble résolu à briser le socialisme et à arrêter son développement par l'oppression policière et judiciaire. Mais nous continuerons la lutte à tout prix.

Bien que l'horizon soit triste et sombre pour le socialisme, nous croissons cependant en nombre et en puissance. La semence socialiste trouvera une terre fertile dans l'oppression, la dégradation et la corruption causées par l'injustice et la tyrannie capitalistes.

Nous avons rencontré partout les maux créés par le capitalisme. Dans les chantiers de la marine, à Kose, il y a des hommes qui sont obligés de travailler 36 heures, parfois même deux jours et deux nuits consécutifs, ou 46 heures de suite. Dans les mines de Kinshin, des hommes, des femmes et des enfants font des journées de 12 heures au fond de fosses profondes, à 2.000 pieds sous terre. Ces fosses sont boueuses et malsaines et ne comportent aucune sécurité pour les travailleurs. Il arrive que des femmes y descendent avec leurs enfants, de deux ou trois mois, pour aider le mari à extraire le charbon : et pendant douze heures, les enfants

demeurent au fond de la fosse humide et noire et en respirent l'air vicié. On affirme que dans une mine qui possède sept puits et emploie 7 000 ouvriers, 800 ont été tués l'an dernier, soit une moyenne de 2 1/2 tués par jour. Mais ni la loi, ni même la presse ne condamnent les crimes atroces du propriétaire minier, Mitsint.

Tokyo, octobre 1903. S. J. KATAYAMA.

(Traduit par Raoul Briquet).

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

Le Mouvement Syndical en 1903

Nous avons donné ici même, et d'après les statistiques officielles, les résultats du processus d'ensemble du mouvement syndical depuis la loi de 1884 jusqu'en 1901 (1).

Il nous paraît utile de faire connaître à nos lecteurs d'après l'annuaire des syndicats professionnels pour l'année 1903 (2), la situation des organisations syndicales, l'état du mouvement syndicaliste pendant les années 1902 et 1903.

Le nombre des syndicats professionnels ouvriers s'est élevé en

1902	à	3.679
1903	à	3.934

il était en 1901 de 3.287, il y a donc une augmentation à signaler au profit de ces deux dernières années.

Le nombre des adhérents de ces organisations ouvrières a de même subi une progression : Tandis qu'en 1901 le nombre des ouvriers était de 588.832, il est en

1902	de	614.173
1903	de	643.757

Le nombre des unions de syndicats s'est de son côté étendu. Tandis qu'on comptait en 1901 : 93 unions de syndicats, on en compte

en 1902	120
1903	138

---

(1) *Mouvement socialiste*, n° 122 (15 juin 1903).

(2) *Annuaire des Syndicats Professionnels*, 1903. Ministère du Commerce, Direction du Travail.

On peut de cette augmentation tirer au point de vue de l'histoire du mouvement syndical une conclusion très nette : On se rappelle lors des différentes polémiques soulevées par le « Cas Millerand » qu'un des arguments, le plus souvent invoqué même, en faveur de la théorie de la participation d'un socialiste au pouvoir, fut de crier très haut que la présence de Millerand au ministère avait sensiblement favorisé la création et la multiplication des syndicats professionnels. Or voici que le ministère Waldeck Rousseau-Millerand a disparu, voilà que c'est un radical, un simple radical qui est devenu ministre du commerce et toute la politique de Mr Trouillot consiste justement à laisser faire, à être à la fois en excellentes relations et avec le patronat et avec les ouvriers en n'encourageant pas trop fort le mouvement de ces derniers. Voilà dis-je, qu'avec ce ministre le nombre de syndicats a encore progressé et dépassé les chiffres de 1901 et de 1902.

Quest ce à dire, sinon que la présence des ministres au pouvoir, n'a rien à voir avec le développement du mouvement syndical qui se forme en dehors et souvent malgré toute intervention gouvernementale.

Cette simple constatation faite, reprenons notre statistique. Nous avons déjà signalé l'entrée de plus en plus forte des femmes dans les syndicats. L'année 1903 marque à cet égard une progression sensible et c'est un plus plus nombreuses que les ouvrières viennent s'unir à leurs compagnons de l'autre sexe En 1902 le nombre de femmes adhérentes était de 42.874 ; l'Annuaire en compte, au premier janvier 1903, 43.720.

Si l'on recherche maintenant le nombre des syndicats selon chaque groupe professionnel, on trouve :

Agriculture forêt,pêche	145	syndicats	15.592	syndiqués.
Mines	69	—	68.900	—
Carrières.	19	—	4.590	—
Alimentation. . . .	289	—	40.411	—
Produits chimiques. .	96	—	15.071	—
Papiers et industries polygraphiques . .	297	—	21.391	—

Cuirs et peaux	232	syndicats	22.179 syndiqués.
Industries textiles	285	—	59.691 —
Travail des étoffes	222	—	23.945 —
Industries du bois	261	—	19.015 —
Travail des métaux	427	—	87.092 —
Travail des terres et pierres	100	—	12.239 —
Bâtiment, Construction	740	—	58.779 —
Transport et manutention	584	—	176.356 —
Soins personnels et domestiques	56	—	9.979 —

Si nous regardons quelle est la proportion des syndiqués par rapport à la population ouvrière dans chaque groupe, nous trouvons pour :

L'Agriculture forêt, pêche	0.46 %
Mines	44.28 %
Carrières	8.25 %
Alimentation	6.72 %
Produits chimiques	14.22 %
Papiers, industries polygraphiques	17.71 %
Cuirs et peaux	13.12 %
Industries textiles	9.36 %
Travail des étoffes	5.48 %
Industries du bois	8.45 %
Travail des métaux	17.84 %
Travail de terres et pierres	8.40 %
Batiments, construction	11.29 %
Transports et marchandises	11.40 %
Soins personnels et domestiques	1.25 %

Il n'y a point lieu, cette année, de changer les conclusions que nous donnions l'an passé, à la suite de cette statistique : les syndiqués restent encore la minorité de la classe ouvrière — ils demeurent l'élite prolétarienne. Certes l'on peut constater une augmentation dans les industries où l'ouvrier est

si misérable, si mal payé qu'il n'ose lever la tête pour s'organiser, les industries textiles et l'industrie du vêtement. Mais cette augmentation est encore trop légère pour qu'on puisse crier victoire (8.96 °/₀ en 1902, pour l'industrie textile. 9.36 °/₀ en 1903. — 3.92 °/₀ industrie du bâtiment en 1902. 5.48 °/₀ en 1903).

Il n'y a pas cependant à être pessimiste : la classe ouvrière s'organise de plus en plus, et là où elle est organisée, les institutions autonomes qu'elle crée se développent. L'Annuaire de 1903 nous fournit à cet égard d'intéressants renseignements.

C'est ainsi qu'il a été créé :

	PAR LES SYNDICATS	PAR LES UNIONS DE SYNDICATS
Bureaux ou offices de placements. .	1.017	73
Bibliothèques professionnelles . . .	732	56
Caisses de secours mutuels	321	7
Secours divers	352	8
Caisse de chômage.	602	11
Secours de route	589	13
Cours et écoles professionnels, conférences	428	32
Laboratoires d'analyses	3	»
Caisses de retraites	73	»
Caisses de crédit mutuel.	45	»
Sociétés d'assurances contre les accidents	27	»
Sociétés coopératives de consommation	42	»
Sociétés coopératives de production.	27	»
Concours professionnels et exposition	65	»
Publication diverses (journal-annuaire)	129	42

Telles sont les constatations qui résultent de documents officiels. Que d'efforts encore à faire, malgré les résultats obtenus.

Jules Uhry.

ALLEMAGNE

Les syndicats ouvriers en 1902

L'année dernière n'a été marquée que par une amélioration passagère de la situation économique et cependant les fédérations centrales de métier témoignent d'un accroissement appréciable du nombre des membres. L'augmentation est de 55.696 ; soit de 8,2 °/₀. Bien que trois nouvelles fédérations entrent en ligne de compte, cette augmentation n'est due que pour une faible partie à l'adhésion de ces organisations. Ces trois fédérations comptent respectivement, les imprimeurs (Alsace-Lorraine) 751, les musiciens civils 537 et les graveurs en musique 289 membres. La première et la dernière de ces fédérations ont adhéré l'année précédente à la commission générale. La fédération des médecins civils est de nouvelle fondation.

L'augmentation du nombre des syndiqués n'est pas générale dans toutes les fédérations ; au contraire, 16 d'entre elles accusent une diminution faible, il est vrai, mais cependant regrettable. Cette diminution frappe les coiffeurs, ouvriers du bâtiment, sculpteurs, tonneliers, mouleurs, jardiniers, verriers, gantiers, chaudronniers, ouvriers du cuir, porcelainiers, selliers, marins, tailleurs et poseurs de pierre, doreurs. La différence avec le nombre des membres de l'année précédente est si faible dans la plupart des organisations qu'il est superflu d'en rechercher les causes d'une façon plus attentive. En général, c'est la mauvaise situation industrielle qui a fait rester à peu près stationnaire le chiffre des adhérents ou l'a même fait tomber quelque peu. Somme toute, on peut constater aujourd'hui que, d'une façon générale, les syndicats sont assez forts pour traverser, sans pertes graves, les périodes de dépression.

Le chiffre d'adhérents atteint par des fédérations isolées est une garantie de l'existence des syndicats. En 1902, ce

chiffre s'élevait chez les métallurgistes à 128.842, les maçons, — 82.223, travailleurs du bois — 70.390, mineurs — 41.894, ouvriers de l'industrie textile — 38.158, ouvriers de fabrique — 33.640, imprimeurs — 33,369 (imprimeurs d'Alsace-Lorraine — 751), charpentiers — 24.502, cordonniers — 20.583, employés de commerce et de transport — 19.713, tailleurs — 18,680, ouvriers du tabac — 17.833, ouvriers du bâtiment — 16.193, peintres — 14.303, ouvriers des ports — 13.832, brasseurs — 13.189, relieurs — 10.207, potiers — 8.627, porcelainiers — 8.245, ouvriers de la pierre — 8.000, lithographes — 7.655, forgerons — 7.244, ouvriers communaux — 6.127, mécanisiens et chauffeurs — 6.070, tonneliers — 5.736, verriers — 5.643, boulangers — 4.760, tapissiers — 4.735, peseurs — 4.424, ouvriers du cuir — 4.330, sculpteurs — 3.918, selliers — 3.560, chaudronniers — 3.513, chapeliers — 3.232, gantiers — 2.987, couvreurs — 2.974, vitriers — 2.772, marins — 2.598, ouvriers en stuc — 2.553, charpentiers de marine — 2.092, aides imprimeurs — 1.996, meuniers — 1.992, employés d'auberge — 1.978, employés de magasin — 1.770, bouchers — 1.577, graveurs — 1 562, doreurs — 1.474, pelletiers — 1.341, cigariers — 1.120, confiseurs — 982, gardes-magasin — 862, musiciens civils — 537, coiffeurs, — 500, masseurs — 388, employés de bureau — 371, jardiniers — 312, graveurs — 289, graveurs en musique — 289.

Comme nous le montrerons plus loin, les organisations se rangent dans un autre ordre si on les classe suivant la proportion d'ouvriers organisés que compte la profession. Dans quelques métiers, cette proportion est très faible. Il faut remarquer également que, dans certaines organisations, le chiffre des syndiqués varie d'une façon très considérable. Il y a encore bien des améliorations à apporter dans le fonctionnement des syndicats. Cependant, il faut constater qu'on travaille sans relâche à en constituer de nouveaux, et à fortifier leur organisation. Notons de plus, que, dans ces dernières années où la situation économique était mauvaise, la preuve a été faite que les syndicats avaient acquis une force assez grande pour que leur existence ne soit pas mise en

TABLEAU I

ANNÉES	ORGANISATIONS CENTRALES	NOMBRE des ADHÉRENTS	NOMBRE des ADHÉRENTES	DANS LES UNIONS LOCALES ENVIRON	TOTAL	ENCAISSE des Fédérations centrales EN MARKS
1891	62	277.659	—	10.000	287.659	425.845
1892	56	237 094	4.355	7.640	244.734	646.415
1893	51	223.530	5 384	6.280	229,810	800.379
1894	54	246.494	5.251	5 370	252.044	1.319.295
1895	53	259.175	6.697	10,781	276,956	1.640 437
1896	51	329.230	15 253	5 858	335 088	2.323.678
1897	56	412 359	14.044	6.803	419 162	2.951 425
1898	57	493,742	13 481	17 500	511.242	4 373.313
1899	55	580.473	19.280	15.946	596 419	5.577.547
1900	58	680.427	22.844	9.800	650.287	7.745.902
1901	57	677.510	23 070	9.300	686.870	8 708 334
1902	60	733.206	28.218	10 180	743 286	10.253 559

péril pendant la période de dépression, ce qui était encore à craindre en 1890 et 1900. A la fin du rapport sur l'année 1901, nous redoutions que le nombre des adhérents faiblît encore en 1902. Il n'est que plus agréable à constater que les fédérations centrales à elles seules ont gagné 55.000 adhérents l'année dernière.

TABLEAU II

Syndicats « Hirsch-Duncker »

Nombre des Adhérents		1902	
1901	1902	Recettes en marks	En Caisse en marks
96.765	102.851	800.434	3.079 250 (1)

Pour les unions locales, on indique dans les tableaux I et VI une augmentation de 730 membres sur 1901. Il faut la rapporter à l'adhésion de nouvelles organisations. L'union des musiciens civils par exemple, qui n'était pas comptée dans la statistique de l'année dernière, donne 200 membres organisés localement. La fédération des tailleurs fournit l'union locale de la lingerie de Berlin comptant 600 membres. De même, on trouve chez les pelletiers 200 membres d'organisations locales, alors qu'en 1901, la statistique n'en faisait pas mention. D'autre part, la fédération des ouvriers communaux accusait, en 1901, 500 syndiqués organisés localement, elle ne fournit aucun renseignement à ce sujet pour 1902. Les tonneliers comptaient, en 1901, encore 1100 membres d'organisation locales, en 1902, ils n'accusent plus que 500. Ces

(1) Il faut ajouter à ce dernier chiffre les sommes existant dans la caisse fédérale et la caisse des funérailles ; la fortune de ces Syndicats s'élève donc à 3.220.970 Marks.

renseignements prouvent que les données fournies sur les membres de ces groupements sont fort incertaines. Les chiffres sont laissés à l'estimation des bureaux des fédérations. La commission centrale que les unions locales se sont donnée évite soigneusement de publier le moindre renseignement sur le nombre de leurs adhérents, sur leurs recettes et leurs dépenses. C'est la meilleure preuve que ces organisations ne jouent aucun rôle dans la vie syndicale de l'Allemagne. Si nous tentons ici de donner quelques renseignements sur ces groupements qui prétendent appartenir au mouvement ouvrier moderne, c'est parce que nous nous sommes proposés de donner une vue d'ensemble de toutes les associations qui ne méritent même qu'approximativement l'épithète de syndicales. Ce n'est pas que nous leur accordions quelque importance.

TABLEAU III

Syndicats chrétiens

Nombre des Adhérents		1902	
1901	1902	Recettes de l'Année en marks	En Caisse en marks
84.667	84.652	466 910	333.086

TABLEAU IV

Syndicats indépendants (Chrétiens ?)

Nombre des Adhérents		1902	
1901	1902	Recettes de l'Année en marks	En Caisse en marks
90.412	105 248	356.954	237 563

TABLEAU V

Syndicats indépendants

Nombre des Adhérents		1902	
1901	1902	Recettes de l'Année en marks	Dépenses de l'Année en marks
49 651	56 595	78.407	28 764

C'est pour cette raison que ces dernières années nous avons donné des renseignements sur les syndicats Hirsch-Duncker, sur les syndicats chrétiens et sur toutes les sociétés corporatives. Nous fournissons encore cette fois dans les tableaux II, III, IV et V les données les plus importantes sur ces organisations. Aux renseignements antérieurs qui ne concernaient que le nombre des adhérents, nous avons ajouté le chiffre des recettes et l'encaisse pour 1902. Pour les syndicats indépendants, nous n'avons pu le faire que très incomplètement, et seulement pour ceux qui nous ont communiqué leurs chiffres.

Le tableau I contient, au lieu du recensement des pertes éprouvées par les mineurs, l'état des ressources des fédérations centrales de 1891 à 1902. Nous n'avions enregistré les pertes faites par les organisations des mineurs que pour montrer que c'était à elles qu'il fallait surtout attribuer les défections qu'accusait l'ensemble des syndicats à cette époque. Elles étaient causées par l'anéantissement de l'organisation dans le bassin de la Sarre, la dissolution de la fédération saxonne et les mesures prises par les administrations minières contre les ouvriers dans le bassin westphalo-rhénan.

Si l'on veut apprécier convenablement les chiffres se rapportant aux ressources syndicales dans les différentes années, il faut se souvenir qu'au début les données n'étaient pas complètes, certaines organisations n'étant pas portées dans les statistiques. D'autres voyaient un inconvénient à faire

TABLEAU VI

Ensemble des Organisations syndicales

	NOMBRE DES ADHÉRENTS			1902	
	1901	1902	Augmentation ou diminution en 1902	Recettes de l'année en marks	Encaisse en marks
Fédérations centrales (Tableau I)	677.510	733 206	+ 55 696	11 097 744	10.253 259
Unions locales (Tableau I)	9 300	10 030	+ 730	—	—
Syndicats Hirsch Duncker (Tableau II)	96.765	102.851	+ 6 086	800 434	3.220 970
Syndicats chrétiens (Tableau III)	84 667	84 652	— 15	496.940	335.086
Syndicats indépendants (chrétiens?) (Tableau IV)	90.412	105 248	+ 14 836	336.954	237.563
Syndicats indépendants (Tableau V)	49.651	56.595	+ 6 944	78 407	28.764
TOTAL	1 008 365	1 092.642	+ 84 277	12 800.449	14.075 942

connaître l'encaisse dont elles disposaient. Néanmoins cette statistique nous donne un tableau approximatif du développement de la puissance financière des fédérations centrales. Leurs ressources ont passé de moins d'un demi-million en 1891 à 10 millions 1/4 en 1902. C'est un signe certain de leurs progrès.

Les syndicats Hirsch-Dunker (tableau II) dénotent également une augmentation de 6086 adhérents. Ils ont subi également certaines pertes largement compensées il est vrai, par l'augmentation du nombre des adhérents chez les métallurgistes, etc. Ce sont d'ailleurs les organisations qui progressent qui seules ont une importance. On ne peut prendre au sérieux les 501 mineurs, les 1199 ouvriers du bâtiment, les 4.128 ouvriers de l'industrie textile et les 5.619 cordonniers et ouvriers du cuir formés en syndicats. Si ces organisations étaient encore aux débuts du mouvement, on pourrait croire en leur avenir. Mais après un travail d'organisation de plus de 30 ans, ces associations ne peuvent être considérées que comme des jouets ; les travailleurs qui en font partie agiraient plus sagement en entrant dans des associations plus vastes. Ces sociétés ont atteint dans ces dernières années un chiffre d'adhérents s'élevant à 100.000. Mais si l'on considère que c'est le résultat d'un travail d'organisation de 35 ans, que de plus, ces sociétés ont pratiqué l'assistance avant les syndicats et que sous le régime des lois contre les socialistes elles n'ont pas été inquiétées, on peut dire qu'elles n'ont pas jeté de racines dans la classe ouvrière allemande.

De même, les syndicats chrétiens n'ont pas pris l'extension que l'on pouvait attendre d'après les ressources dont ils disposaient pour leur propagande. Dans les premières années qui suivirent la fondation de la fédération des syndicats chrétiens, cette organisation accusait 100.000 adhérents. Mais ce chiffre n'avait été obtenu qu'en rangeant parmi les syndicats chrétiens des organisations n'ayant pas adhéré à leur fédération. Dans ces dernières années, nous avons reproduit les chiffres tels qu'ils étaient publiés par celle-ci, on comptait sur l'adhésion prochaine de ces syndicats. Mais elle

TABLEAU VII

Nombre des adhérents. — Proportion des syndiqués. — Recettes et dépenses annuelles. — En caisse pour 19[illegible]

Nombre des travailleurs employés d'après le recensement de 1895			Nombre des membres des Organisations			Proportion °/o des organisés			Nombre des branches	Membres des Unions locales	Recettes des Organisations en marks	Dépenses des Organisations en marks	En Caisse	
Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensem.					Total en marks	Dans la Caisse princip. en marks
[illegible].076.382	901.383	4.977.765	704.988	28.218	733.206	17,50	3,13	14,42	8.643	10.000	11.097.744,16	10.005.528,52	10.253.559,44	7.912.228,[illegible]

TABLEAU VIII

Dépenses des Organisations syndicales en 1902

Organes corporatifs	Propagande	Secours de grèves		Assistance judiciaire	Secours aux condamnés	Secours de route	Secours aux chômeurs	Secours aux malades	Secours aux invalides	Frais de déplacements, d'indemnités, etc.	Placement	Bibliothèques	Dépenses diverses	Conférences et assemblées générales	Cotisations à la commission générale	Frais de justice	Frais d'administration de la caisse centrale	
		Pour la corporation	Pour les autres corporat.														Appointements	Maisons [illegible]
[illegible]8.180	390.558	1.[illegible] 983	41.[illegible]	99.[illegible]	256.[illegible]	786.[illegible]	1.[illegible]	782.[illegible]	144.[illegible]	250.129	5.490	7.[illegible]	202.114	144.729	75.728	1.[illegible]	250,41	257,[illegible]

ne s'est pas encore produite, et, d'après le caractère des groupements les plus importants qui se sont tenus à l'écart, on peut prévoir qu'elle ne se produira jamais. L'illusion, née à la suite de la publication du nombre des adhérents des syndicats chrétiens est entretenue par le comité directeur de ces associations. Nous ne voulons pas nous en rendre complices, en faisant entrer ces données dans notre statistique. Aussi avons-nous fait entrer dans le tableau III, les syndicats chrétiens qui appartiennent à la fédération ; dans le tableau IV, ceux dont celle-ci escompte l'adhésion, mais dont la qualité de syndicats chrétiens est des plus contestable.

La fédération des syndicats chrétiens accuse dans sa statistique pour 1902 une augmentation de 5.575 membres. Mais ce ne peut être le résultat que d'une ignorance des principes sur lesquels repose une semblable statistique ou d'une erreur voulue. La statistique continue en effet à tenir compte de toutes les organisations qui ont été comptées en 1901, mais qui depuis ont disparu ou n'adhèrent plus à la fédération. Qu'il y ait là ignorance ou erreur voulue, peu importe. En tout cas, dans toute statistique, le total d'une année doit servir de base pour apprécier le chiffre de l'année suivante. Nous avons procédé conformément à ce principe pour le tableau III, et nous avons trouvé que le nombre des adhérents qui était de 84.667 en 1901 était de 84.652 en 1902. Il y avait donc perte de 15 membres.

Les syndicats non adhérents à la fédération, mais qualifiés cependant de chrétiens comptaient par contre, 90.412 membres en 1901, et 105.248 en 1902; chiffre bien supérieur à celui des syndicats chrétiens proprement dits. La plupart de ces organisations ont subi des pertes ; ce n'est que l'introduction des métallurgistes de Duisbourg (6.268), des mineurs de Bavière (1.065) et des employés des postes du Württemberg (2.500) dans la statistique de 1902 qui explique l'augmentation du nombre des adhérents.

Dans les tableaux II, III, et IV, nous indiquons, outre le nombre des adhérents, les recettes et l'encaisse pour 1902, nous faisons de même pour les syndicats indépendants dans

le tableau V. Sur ces derniers, nous n'avons eu d'indications que pour 5 organisations. Pour ces groupements le nombre des adhérents que nous donnons n'est absolument exact que quand nous avons pu leur emprunter ces chiffres. Pour les autres cas, nous nous sommes contentés des appréciations des bureaux des fédérations. Aussi nos renseignements ne sont-ils ni exacts, ni complets; il peut en effet y avoir des organisations dont nous ne soupçonnons nullement l'existence. Mais à mesure que les fédérations centrales se développeront, le nombre de ces groupements diminuera. Les bureaux fédéraux sont en effet intéressés à connaître l'existence des organisations voisines des leurs. Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les organisations commerciales parce que nous ne pouvons les considérer comme des groupements syndicaux. En 1901, elles comptaient 49.651 membres, en 1902, 56.393. Il faut ici encore attribuer cette augmentation à l'introduction dans la statistique de cette dernière année de groupements qui n'étaient pas indiqués dans celle de 1901. Ce sont par exemple les employés de bureau avec 3000 et les musiciens civils avec 11.000 membres. D'autre part, l'union générale des jardiniers et l'union des tisserands du Bas-Rhin accuse des pertes considérables. Dans son assemblée générale, cette dernière organisation décida son adhésion à la fédération des travailleurs textiles, cependant quelques-uns de ses membres ne pouvant souffrir l'unité dans l'organisation, n'hésitèrent pas de fonder une nouvelle fédération pour le Bas-Rhin.

Dans le tableau VI, nous avons rassemblé les organisations qui ont plus ou moins le caractère syndical. Il montre que déjà en 1901 le million était dépassé. Dans notre statistique, nous n'indiquons pour cette année que 996.362 membres. Au moment où elle fut publiée, les chiffres concernant les syndicats chrétiens n'étaient pas encore connus et nous avons dû nous contenter de ceux de 1901. En 1902, on compte 1.092.642 syndiqués, ce qui dénote une augmentation de 84.277 sur l'année précédente. Dans ce tableau nous avons également indiqué le chiffre des recettes et celui de l'encaisse. Les recettes s'élèvent à 12.800.449 et l'encaisse à 14.075.942

marks. C'est aux fédérations centrales que revient la plus grosse part avec 11.097.744 marks de recette et 10.253.559 en caisse. Ces chiffres prouvent déjà l'existence d'une puissante armée, inspirée de l'esprit d'organisation syndicale, et disposant de ressources qui ne sont pas à dédaigner. Si cet esprit régnait dans tous les groupements comme il règne dans les fédérations centrales, on pourrait obtenir des résultats importants pour l'amélioration de l'existence de la classe ouvrière. Mais il existe encore 359.000 ouvriers organisés que des gens, qui ont intérêt à ne pas laisser se constituer l'unité d'organisation, égarent ; ils suivent leur chemin et ne mènent pas la lutte contre l'ennemi commum de la classe ouvrière, mais surtout contre les éléments les plus avancés de cette classe. Ces derniers se voient ainsi contraints de soutenir cette lutte à leur tour. L'expérience a montré en effet que ce n'est pas la conciliation, mais la lutte qui amènera, qui doit amener l'unité.

Proportion des ouvriers organisés

On ne peut juger complètement l'influence que peut exercer une organisation dans une industrie que si l'on sait dans quelle proportion les ouvriers d'un métier adhèrent à ce groupement corporatif. La seule base que nous ayons pour évaluer cette proportion nous est fournie par le recensement industriel de 1895. Nous avons à peine besoin de faire remarquer que dans les 8 ans qui se sont écoulés depuis, les conditions ont pu se modifier essentiellement dans certaines professions. Mais il nous est impossible de fixer par un calcul quelconque le nombre actuel des ouvriers employés dans les différents métiers. Bien que nous sachions que les chiffres que nous avons calculés d'après le recensement de 1895 ne sont plus exacts, il nous faut cependant en faire la base de nos évaluations jusqu'au prochain dénombrement qui aura lieu en 1905.

Nos chiffres ne se rapportent qu'aux membres des fédérations centrales, parce qu'eux seuls sont à nos yeux des travailleurs organisés syndicalement au vrai sens du mot. Les professions où existent les 60 fédérations, relevées dans la

statistique, comptaient, en 1895, 5.016.293 travailleurs employés dont 901.373 femmes. En 1902, il y avait au total 733 206 (14,42 °/.) ouvriers organisés, savoir 704.988 hommes (17,29 °/₀) et 28.218 femmes (3,13 °/₀). Ce résultat, relativement défavorable, tient à ce que les professions qui emploient le plus d'ouvriers, mais qui par suite de leur lamentable situation économique ou pour des raisons tenant au travail lui même, sont peu accessibles à l'idée d'organisation. Les organisations sont très faibles et ne comprennent qu'une minime proportion des travailleurs employés. D'autre part, quelques fédérations ont groupé un nombre si important des ouvriers de la profession qu'elles peuvent passer pour représenter les travailleurs de ces métiers.

En 1902, la proportion pour cent des ouvriers organisés était dans les différentes professions :

Imprimeurs (des deux organisations adhérentes à la Commission générale) et aides imprimeurs 79,38 ; sculpteurs, 65,30 ; chaudronniers, 54,10 ; gantiers, 48,53 ; vitriers, 44,32 ; poseurs, 43,20 ; lithographes et imprimeurs lithographes, 42.20 ; ouvriers des ports 39,41 ; tapissiers, 38,04 ; charpentiers de navire 36,61 ; potiers, 36,46 ; ouvriers communaux, 35,16 ; maçons, 34,65 ; stucateurs, 33,85 ; brasseurs, 31,16 ; graveurs et ciseleurs, 26.84 ; porcelainiers, 26,48 ; tonneliers, 26,22 ; doreurs, 26,04 ; chapeliers, 24,95 ; relieurs, 24,94 ; métallurgistes, 24,11 ; charpentiers, 24,05 ; peintres, 22,64 ; ouvriers du bois, 22,56 ; couvreurs, 21,31 ; corroyeurs, 20,96 ; cordonniers, 19,04 ; ouvriers du tabac, 18,14 ; ouvriers du verre, 15,81 ; mécaniciens et chauffeurs, 15,28 ; selliers, 13,72 ; travailleurs cuir, 12,66 ; marins, 12.51 ; mineurs, 11,19 ; employés de transport et de commerce, 10,95 ; tailleurs, 10,19 ; confiseurs, 9,83 ; ouvriers de fabrique, 9,51 ; ouvriers de la pierre, 8,23 ; forgerons, 7,95 ; boulangers, 6,41 ; ouvriers de l'industrie textile, 6,38 ; ouvriers du bâtiment, 4,94 ; meuniers, 4,33 ; coiffeurs, 3,18 ; bouchers, 2,80 ; employés d'hôtel, 0,92 ; commis et gardes magasin, 0,91 ; jardiniers, 0,55.

Ainsi dans 27 professions, on rencontre plus de 20 °/., et dans 15, plus de 30 °/₀ d'ouvriers syndiqués.

Si l'on considère que les travailleurs qui habitent la campagne peuvent à peine être gagnés à l'organisation bien qu'on doive les considérer comme susceptibles de se grouper, il est permis de dire que les fédérations qui comprennent plus de 20 °/₀ des ouvriers de la profession peuvent être considérées comme représentant l'élément ouvrier de la corporation. Mais même les fédérations qui n'atteignent pas cette proportion peuvent être considérées de même. On ne peut regarder en effet les ouvriers qui n'ont pas compris encore la nécessité de se grouper avec leurs collègues comme les représentants de leurs corporations dans n'importe quelle question générale.

Ouvrières syndiquées

Le nombre minime des ouvrières groupées syndicalement nous fournit de nouveau l'occasion de leur consacrer une place spéciale dans notre statistique. Nous sommes heureux de constater que les syndiquées de 23.699 en 1901 sont devenues 28.218 en 1902. L'augmentation est donc de 4.519 ou de 19 °/₀, tandis que les syndiqués hommes n'augmentaient que de 8,2 °/₀ pendant la même période. Mais au total, 3,13 °/₀ des ouvrières susceptibles de se grouper sont organisées. Il y a donc beaucoup a faire au point de vue de la propagande.

La fédération des relieurs compte il est vrai, 20,26 °/₀ des ouvrières employées dans la corporation ; celle des cordonniers, 20,29 °/₀ ; celle des aides imprimeurs, 14,947 et celle des métallurgistes, 13,22 °/₀. Mais dans les autres organisations la proportion est très faible et dans certains métiers, aucune des femmes employées n'appartient à la fédération. Aussi rappelons-nous ici les décisions des congrès corporatifs de 1896 et de 1902, recommandant de donner toute l'attention possible à la propagande parmi les ouvrières et de trouver les dispositions convenables qui les attacheront aux syndicats. En 1902, 26 organisations seulement, comprenant des ouvrières, accusent une augmentation s'élevant à 4,950, tandis que 11 organisations ont subi une perte de 431 syndiqués. Le tableau IX montre la chose plus en détail.

TABLEAU IX

Nombre des ouvriers syndicats

ORGANISATIONS	Nombre des ouvriers syndiqués		Augmentation	Diminution	Proportion °/₀ des ouvriers organisés, par corporation
	1901	1902			
Brasseurs	10	60	50	—	8,90
Relieurs	2 838	2 835	—	3	30,25
Aides imprimeurs	958	923	—	30	14,94
Employés de bureau	2	9	7	—	—
Ouvriers de fabrique	3 300	3 448	—	24	5,81
Ouvriers communaux	—	17	17	—	4,39
Ouvriers du verre	60	33	—	27	0,95
Commerce, Transports, etc	58	117	59	—	0,57
Commis	324	892	568	—	0,99
Garde-magasin	11	17	6	—	
Gantiers	89	61	—	28	3,67
Travailleurs du bois	652	553	—	99	4,78
Chapeliers	149	212	63	—	4,77
Confiseurs	7	18	11	—	0,87
Mégissiers	—	63	63	—	4,48
Ma-seurs	86	43	—	43	—
Métallurgistes	2 460	3 393	933	—	13,22
Porcelainiers	364	309	—	55	3,61
Selliers	60	30	—	30	1,91
Tailleurs	636	834	198	—	0,87
Cordonniers	1 773	1 954	81	—	20,29
Tabacs	5 463	5 533	70	—	9,12
Cigariers	50	92	42	—	
Tapissiers	84	?	—	84	—
Industrie textile	4 018	6 654	2636	—	2,11
Doreurs	38	36	—	2	5,33
TOTAL	23 690	28 218	4950	431	3,13
AUGMENTATION	4 519		4 519		

TABLEAU X

Recettes et dépenses des fonds locaux

	ORGANISATIONS	RECETTES	SECOURS DE CHOMAGE	SECOURS DE VOYAGE	SECOURS DE MALADIE	SECOURS AUX CONGÉDIÉS	AUTRES SECOURS	GRÈVES		PLACEMENTS	BIBLIOTHÈQUES	Dépenses fédérales, Secrétariat
								Dans la corporation	Dans d'autres corporations			
		MK	MK	MK	MK	MK	MK	MK	MK	MK	MK	MK
1	Ouvriers du bâtiment.	168 848	—	142	4 132	—	477	66 533	200	—	—	—
2	Sculpteurs.	27.521	1.165	705	156	—	360	2.434	343	57	950	—
3	Relieurs.	28.943	—	5.569	578	—	1 103	433	792	5.105	2.159	2 940
4	Musiciens civils	1 003	—	—	—	—	250	—	40	1.200	—	—
5	Ouvriers communaux .	—	—	—	2.813	—	2.102	—	—	—	534	—
6	Ouvriers de ports . . .	—	—	—	—	—	1.468	—	1.615	—	—	—
7	Ouvriers du bois. . . .	304.464	—	—	—	—	—	128.785	—	—	—	23 592
8	Chapeliers.	5.345	—	—	—	—	3 669	1.016	300	—	82	749
9	Peintres	13 992	—	268	—	—	903	—	876	226	2.081	—
10	Maçons	—	—	—	33.249	—	16 313	122 702	2.761	—	7.171	—
11	Poseurs	8 072	—	—	—	7.586	853	244	139	—	—	—
12	Doreurs	?	—	—	—	—	500	988	500	700	300	—
13	Cigariers.	11 058	8.439	—	—	—	—	—	—	—	—	2.000
14	Charpentiers.	51 018	—	—	—	—	—	51.018	—	—	—	—
	TOTAL . . .	620.268	9.604	6.684	40.928	7 586	27 998	374.153	7.566	7.288	13 277	29 281

Situation financière des syndicats

En 1902, les syndicats ont reçu une somme de 11.097.744 marks et ont dépensé 10.005.528. Il restait en caisse 10.253.559 marks. Les recettes ont dépassé de 1.375.024 marks celles de l'année précédente, les dépenses de 1.038.360 et l'encaisse de 1.455.227.

Nous avons déjà expliqué à l'occasion des statistiques pour les années précédentes que ces chiffres ne donnaient pas les recettes complètes des syndicats. Il y manque, en effet, les recettes et les dépenses faites dans les branches, fonds qui ne sont pas soumis au contrôle de la direction centrale. Les branches ne donnent que rarement l'état et l'emploi de ces fonds au comité fédéral. Voulant arriver peu à peu à renseigner le public sur ce point, nous avons ajouté au questionnaire pour 1901 des questions sur cet objet et nous avons pu donner pour cette année les recettes des fonds locaux dans 10 organisations et les dépenses pour trois branches dans 13 fédérations. Pour 1902, nous avons de nouveau ces recettes pour 10 organisations et les dépenses pour 14. Toutefois ces données nous font défaut chez les tailleurs qui en 1901 accusaient des recettes s'élevant à 15.518 marks, les ouvriers de la pierre (1.800 m.), les ouvriers en constructions navales (4.743 m.); comme les 10 organisations qui nous fournissent des renseignements sur leurs recettes indiquent pour 1902 la somme considérable de 620.268 marks, il serait désirable que tous les bureaux fédéraux fissent en sorte de nous faire communiquer la situation financière des fonds locaux. Les recettes totales des syndicats indiqueraient une augmentation importante et l'on prouverait ainsi que les secours distribués sont beaucoup plus considérables que ne le permettraient de le croire les renseignements concernant les caisses centrales. En 1902, les fonds locaux ont fourni des secours s'élevant : secours de chômage 9.604 ; secours de route, 6.684 ; de maladie, 40.928 ; de renvoi, 7.586 ; autres secours, 27.998 ; placement, 7.288 ; bibliothèque, 13.277 et dépenses pour les secrétariats et les fédérations,

29.281. Les grèves ont coûté 381.719 marks. Les recettes de ces fonds locaux ont dépassé pour 10 fédérations de 153.358 marks les recettes totales des syndicats chrétiens et n'ont été que de 180.166 marks inférieures aux recettes totales des syndicats Hirsch-Duncker. Ces derniers ont reçu 678.991 marks de cotisation, si bien que les recettes locales de 10 fédérations atteignaient presque le chiffre des cotisations et droits d'entrée des associations Hirsch-Duncker.

TABLEAU XI

Recettes de certaines caisses centralisées

	MARKS
Imprimeurs (caisse d'invalidité)	20.075
Ouvriers de fabrique (caisse de grève)	40.522
Employés d'hôtel (presse)	764
Chapeliers (caisse de maladie, d'invalidité, etc.)	32.107
Garde-magasin (presse)	38
Masseurs (secours après décès)	128
Graveurs en musique (secours aux mineurs)	432
Cordonniers (caisse de chômage et de maladie)	17.000
Poseurs de pierre (secours après décès)	15.663
Tabacs (caisse de maladie)	38.858
Charpentiers (caisse de grève)	142.467
TOTAL	318.114

Ces intéressantes comparaisons contribueront sans doute à pousser toutes les fédérations à publier des renseignements sur leurs fonds locaux ; nous pourrons ainsi donner un tableau complet des sacrifices que s'imposent les ouvriers syndiqués. Pour 1902, nous ne faisons que réunir dans le tableau XII les indications des fédérations qui nous ont communiqué des chiffres sans faire rentrer ces sommes dans les recettes et les dépenses générales des fédérations.

Dans le tableau XIII, nous réunissons également les recettes rentrées dans certaines caisses qu'administrent les comités centraux, mais qui restent cependant distinctes de la

TABLEAU XII

Dépenses en marks des syndicats pour

Années	Assistance judiciaire	Secours aux congédiés	Secours de route	Secours de chômage	Secours de maladie	Secours d'invalidité	Secours en cas de décès, etc.	Ensemble	Organe fédéral	Total général	Versements en faveur des grèves
1891	10 833	14 377	144 348	64 598	—	—	—	934 984	154 013	988 223	1 037 789
1892	9 703	236 951	382 087	577 087	—	21 974	45 286	1 043 519	235 175	1 315 094	44 913
1893	12 542	58 331	429 718	420 925	304 448	—	41 202	936 017	272 137	1 129 101	65 956
1894	12 992	14 636	350 455	259 750	455 649	—	41 744	1 004 979	262 077	1 350 927	188 990
1895	13 871	40 307	387 603	196 912	444 114	—	42 888	1 021 847	274 378	1 300 285	233 589
1896	18 359	47 316	310 000	513 281	439 028	57 947	18 837	1 130 718	262 798	1 513 436	944 372
1897	10 147	30 973	269 036	590 210	431 481	68 078	65 046	1 137 909	439 459	1 627 219	881 781
1898	44 378	39 978	253 267	273 104	494 634	75 287	78 419	1 231 697	518 919	1 810 616	1 073 299
1899	54 572	55 439	313 891	384 877	642 835	91 324	131 481	1 484 988	603 523	2 297 417	2 121 918
1900	68 448	97 092	461 018	201 677	626 936	117 226	201 439	2 103 095	713 238	2 816 917	2 025 642
1901	89 733	108 172	607 617	1 238 197	774 547	136 941	134 696	3 234 398	742 747	4 014 135	1 878 742
1902	93 183	226 661	709 778	1 391 032	793 875	134 298	236 159	3 917 851	798 180	4 613 831	1 839 320
	460 105	1 044 617	4 382 378	5 191 880	5 135 703	717 867	1 129 771	18 785 512	5 191 894	24 226 541	11 016 738

caisse de la fédération. Il faudrait également joindre ces recettes au total des sommes reçues puisqu'elles servent à des buts syndicaux. Les progrès fait par les syndicats au point de vue financier sont particulièrement agréables à constater, d'autant plus agréables que la situation à ce point de vue était encore fort mauvaise, il y a une dizaine d'années.

Dans les années auxquelles la statistique de la commission générale s'applique, les fédérations avaient réalisé une recette totale de 62.287.743 et effectué des dépenses s'élevant à 55.254.131 marks.

Dans les différentes années reçurent :

En 1891	49 organisations	1.116.588	Marks
— 1892	46 —	2.031.922	—
— 1893	44 —	2.246 366	—
— 1894	41 —	2.685.568	—
— 1895	47 —	3.036.803	—
— 1896	49 —	3.616.444	—
— 1897	51 —	4.083.696	—
— 1898	57 —	5.508.667	—
— 1899	55 —	7.687 154	—
— 1900	58 —	9.454.075	—
— 1901	56 —	9.722.720	—
— 1902	60 —	11.097.744	—
	TOTAL.	62.287.743	Marks

Et dépensèrent :

En 1891	47 organisations	1 606.534	Marks
— 1892	50 —	1.786.271	—
— 1893	44 —	2.036.025	—
— 1894	44 —	2.135.606	—
— 1895	48 —	2.488.045	—
— 1896	50 —	3 323.717	—
— 1897	52 —	3.542.807	—
— 1898	57 —	4.279.726	—
— 1899	55 —	6.450.876	—
— 1900	58 —	8.088.021	—
— 1901	56 —	8.967.168	—
— 1902	60 —	10.253.559	—
	TOTAL.	55.254.131	—

TABLEAU XIII

Secours de chômage par syndiqué (en marks)

		1897	1898	1899	1900	1901	1902
1	Boulangers	—	—	—	—	—	0.07
2	Sculpteurs	10.04	9.38	8.97	10.21	19.72	23.57
3	Brasseurs	0.49	0.94	1.25	1.06	2.02	1.80
4	Relieurs	2.28	2.24	1.79	1.76	3.79	3.57
5	Imprimeurs	5.81	5.80	6.04	9.25	16.59	17.70
6	Id. (Alsace-Lorraine)	—	—	—	—	—	4.34
7	Aides imprimeurs	—	—	0.23	0.64	1.47	3.20
8	Graveurs	—	—	—	—	1.97	8.58
9	Ouvriers du verre	1.10	1.13	1.45	0.67	2.03	5.63
10	Vitriers	0.60	1.13	0.74	1.18	2.63	2.76
11	Graveurs ciseleurs	0.63	0.39	0.74	1.09	3.05	2.49
12	Transp., commerce etc.	—	1.31	0.32	0.27	0.63	0.82
13	Commis	—	—	—	0.06	0.30	0.24
14	Gantiers	1.72	2.88	2.20	3.71	20.60	16.18
15	Chapeliers	7.07	5.29	5.65	4.48	4.99	6.81
16	Confiseurs	0.54	1.19	1.86	2.23	4.40	4.23
17	Chaudronniers	1.83	2.72	2.44	3.37	7.04	9.57
18	Ouvriers du cuir	0.28	0.31	1.15	1.31	0.93	0.90
19	Lithographes	—	—	1.85	2.82	4.02	7.07
20	Mécaniciens	—	—	—	—	—	0.93
21	Métallurgistes	—	—	—	0.50	3.03	2.84
22	Meuniers	—	—	—	—	—	0.33
23	Graveurs en musique	—	—	—	—	—	0.52
24	Porcelainiers	3.87	3.77	2.64	4.91	6.83	6.08
25	Forgerons	—	—	0.24	0.90	2.20	2.96
26	Cigariers	3.91	4.39	4.26	5.55	10.75	10.45

En 1902, les recettes des fédérations ont dépassé en chiffres ronds de 10 millions de marks celles de 1891, les

dépenses se sont élevées à 9 millions 1/2 environ. Les organisations s'étaient efforcés d'exiger de leurs adhérents des cotisations plus élevées parce que sans elles, il était impossible de secourir efficacement leurs membres. Elles y ont réussi, comme nous l'avons montré par ailleurs. En 1891, 80 °/₀ des fédérations recevaient des cotisations hebdomadaires inférieures à 20 pfennigs ; en 1902, 10 °/₀ seulement des organisations se contentent de cette contribution.

Aussi, les groupements corporatifs ont-ils pu accorder des secours de plus en plus importants. Le tableau XIV nous l'indique d'une façon plus détaillée.

Ainsi donc, de 1891 à 1902, on a dépensé : pour l'assistance judiciaire, 460.165 marks, en secours aux congédiés 1.044.617 ; en secours de route, 4.482.378 ; de chômage, 5.494.860 ; de maladie, 5.435.733, d'invalidité, 717.987 ; en cas de décès, 1.129.772 ; ensemble 18.765.512.

Pour l'organe fédéral, on a dépensé 5.491.032 marks, ce qui fait au total 24.256.544. Par contre, on n'a consacré aux grèves que 13 046.758 marks. On a donc attribué aux dépenses précédentes 11 millions 1/2 de marks de plus qu'aux grèves. Nous n'attachons pas une importance particulière à ce fait. Nous sommes en effet particulièrement heureux de ce que les dépenses faites en vue de la lutte économique immédiate sont moins fortes que celles causées par les secours qui favorisent indirectement cette lutte. Nous tenons simplement à montrer encore une fois aux adversaires des organisations que celles-ci remplissent un certain nombre de tâches civilisatrices et ne se bornent pas à subventionner des grèves comme aiment à le dire les ennemis du mouvement ouvrier.

Les cotisations des syndiqués sont considérables. En 1902, les recettes, par syndiqué, étaient de :

Graveurs en musique 73, marks 40 pf. ; imprimeurs, 54,25 ; (Alsace-Lorraine) 43,70 ; sculpteurs, 39,99 ; chaudronniers, 24,69 ; lithographes, 22,68 ; gantiers, 22,66 ; cigariers, 22,12 ; stucateurs, 21,86 ; graveurs, 20,11 ; charpentiers, 20 ; employés d'hôtel, 19,80 ; chapeliers, 19,56 ; porcelainiers, 19,05 ; maçons, 18,79 ; potiers, 18,01 ; marins, 16,15 ; ciseleurs, etc., 15,73 ;

meuniers, 15,37 ; peintres, 15,29 ; relieurs, 15,11 ; ouvriers du verre, 15,08 ; ouvriers du bâtiment, 14,89 ; ouvriers du cuir, 14,72 : boulangers, 14,63 ; ouvriers du bois, 13,88 ; jardiniers, 13,75; mégissiers, 13,38 ; confiseurs, 13,20 ; brasseurs, 13,09 ; employés de commerce et des transports, 12,54 ; vitriers, 12,33 ; musiciens civils, 12,21 ; métallurgistes, 12,17 ; doreurs, 12,12 ; forgerons, 11,57 ; garde magasin, 11,27 ; ouvriers de la pierre, 11,20 ; coiffeurs, 11,07 ; poseurs de pierre, 10,63 ; selliers, 10,57 ; tapissiers, 10,30 ; tabacs, 10,27 ; industrie textile, 10,23 ; couvreurs, 10,13 ; commis, 9,94 ; tailleurs, 6,69 ; constructions navales, 9,42 ; charpentiers de marine, 9,21 ; ouvriers des ports, 9 ; tonneliers, 8,38 ; cordonniers, 8,23 ; mineurs, 7,93 ; ouvriers communaux, 7,86 ; mécaniciens, 7,64 ; aides imprimeurs, 7,85 ; ouvriers de fabrique, 7,32 ; employés de bureau, 6.65 ; masseurs, 6,33 ; bouchers, 5,77.

Le tableau suivant montre comment se répartissent les dépenses totales des fédérations pour l'administration et l'assistance. Elles s'élèvent à 10.005.528 marks.

Il a été dépensé en 1902 pour :

Organe fédéral	De 60	[illegible]	7 904.800	marks
Propagande	59	—	390.588	—
Grèves dans la corporation	48	—	1 888.983	—
Grèves dans d'autres corporations	40	—	41 346	—
Assistance judiciaire	50		93.485	—
Secours aux congédiés	38	—	290 [illegible]	—
— de route	41	—	700.778	—
— de chômage	27	—	1 293.022	—
— de maladie	18	—	723 878	—
— d'invalidité	5	—	154.298	—
Autres secours	50	—	270.129	—
Placement	41	—	5.430	—
Bibliothèques	15	—	7.003	—
Autres dépenses	35	—	203.114	—
Conférences et assemblées générales	52	—	144.753	—
Cotisation à la Commission générale	58	—	75.735	—
Frais de justice	43	—	1 863	—
Appointements	38	—	250.415	—
Matériel	58	—	267.739	—

Les dépenses en faveur des congédiés et des chômeurs, les secours de route se sont considérablement élevés en 1902. Les premières ont passé de 198 173 marks, en 1901, à 250.661, les secours de route de 607.127 marks à 709 778. Pour ces trois espèces de secours, dont l'augmentation est un signe de mauvaise situation économique, les syndicats ont dû débourser en 1902, 509.964 marks de plus qu'en 1901, et 1.879.958 marks de plus qu'en 1899.

On ne peut expliquer cet accroissement de dépenses uniquement par ce fait que, depuis 1899, 8 des organisations comptées dans la statistique pour 1902 qui donnent des secours en cas de chômage n'entraient pas dans la statistique pour 1899, ou n'ont institué ces secours que depuis lors. L'augmentation de la contribution individuelle des syndiqués s'est accrue d'une façon considérable comparativement à celle de l'année précédente. Chez les sculpteurs de 19 marks, 72 à 23.57 ; chez les imprimeurs, de 15,59 à 17,70 ; chez les graveurs, de 1,97 à 8,58 ; les ouvriers du verre, de 2,03 à 5,63 ; les chapeliers, de 4,99 à 6.81. On ne remarque que chez les gantiers une diminution appréciable, la contribution de 20,60 étant tombée à 16,18 par membre. La dépression économique ne pèse pas seulement sur la classe ouvrière en général, mais en particulier sur les membres des syndicats qui sont obligés de s'imposer les plus grands sacrifices.

Ces sacrifices ont été faits, et l'on doit à cette intervention des syndiqués en faveur de leur organisation et de leurs camarades sans travail ne n'avoir pas à déplorer un recul dans les corporations, mais d'avoir à constater une augmentation de leurs ressources. Calculé, soit absolument, soit par tête, l'encaisse s'est augmenté dans la plupart des syndicats. Même les sculpteurs, malgré les 28 marks, 57 qu'ils versent en faveur des chômeurs, ont vu leurs ressources s'élever par tête, de 5 m.64 en 1901 à 6 m.96 en 1902. Les membres de cette organisation ont dû verser des cotisations singulièrement élevées pour lui permettre de continuer son œuvre de résistance.

Les organisations syndicales indiquent à la fin de 1902 un encaisse s'élevant, par tête, à :

Graveurs en musique, 30 °/₀ 54 ; imprimeurs (Alsace-Lorraine), 142,14 ; imprimeurs, 114,62; chapeliers, 54,36 ; relieurs, 29,83 ; marins, 23,17 ; graveurs, 21,58 ; cigariers, 19,71 ; charpentiers, 17,10 ; lithographes, 16,26 ; maçons, 15,92; constructions navales, 15,44 ; stucateurs, 15 ; charpentiers de marine, 14,79 ; peintres, 13,96 ; doreurs, 12,46 ; poseurs de pierre, 12,19 ; porcelainiers, 11,39 , travailleurs du bois, 11,42 ; graveurs et ciseleurs, 10,47 ; potiers, 10,47 ; vitriers, 10,20 ; ouvriers des ports, 9,61 ; ouvriers du bâtiment, 9,23; mégissiers, 8,54 ; confiseurs, 8,44; brasseurs, 8,36; meuniers, 8,25; aides imprimeurs, 7,98; chaudronniers, 7,80; ouvriers du cuir, 7,74 ; cordonniers, 7,15 ; sculpteurs, 6,96 ; boulangers, 6,81 ; garçons d'hôtel, 6,41 ; ouvriers de la pierre, 6,33 ; gantiers, 6,28 ; mineurs, 6,21 ; tapissiers, 5,70 ; métallurgistes, 5,46 ; ouvriers de fabrique, 5,19 ; forgerons, 4,59 ; tailleurs, 4,52 ; tonneliers, 4,38 ; selliers 3,92 ; ouvriers communaux, 3,58; commis, 3,57 ; commerce, transports, etc., 3,47 ; coiffeurs, 3,33 ; jardiniers, 2,85 ; mécaniciens, 2,51 ; ouvriers du verre, 2,17 ; industrie textile, 2,41 ; tabacs, 1,92; musiciens civils, 1,59 ; employés de bureau, 1,47 ; bouchers, 1,07 ; couvreurs, 8,89 ; masseurs, 0,76; garde magasins, 0,63.

Cotisations et institutions d'assistance

Comme nous l'avons déjà dit, le nombre des organisations qui ne demandent à leurs membres qu'une faible cotisation a diminué dans ces dernières années. En 1901, 4 organisations (soit 7 °/₀) avaient encore une cotisation inférieure à 15 pfennigs par semaine et 11 organisations (soit 19 °/₀) une cotisation inférieure à 20 pf. En 1902, il n'existe plus qu'un groupement de la première espèce, et 6 (soit 10 °/₀) de la seconde. Cette augmentation continue de la cotisation peut être suivie dans le tableau XIV qui va de 1891 à 1902.

Il nous sera permis de dire que ce tableau révèle un puissant travail de propagande. Tous ceux qui dépensent leur activité dans les syndicats savent combien il était difficile de persuader aux ouvriers que seule une cotisation

convenable permet aux syndicats de remplir leur tâche et de forcer les patrons à les reconnaître. Il y a quelques années encore, il fallait lutter énergiquement dans les assemblées générales pour obtenir une augmentation de la cotisation de 5 pf. par semaine. Si nous ne voulons nullement dire que les cotisations actuellement versées aux fédérations sont suffisantes, il n'en faut pas moins constater que l'on ne croit plus que les cotisations minimes attirent la masse des ouvriers.

Les renseignements que nous fournissent à ce sujet les statistiques annuelles n'ont pas peu contribué à détruire les idées fausses que l'on avait au sujet des cotisations élevées.

TABLEAU XIV

ANNÉES	Le chiffre de la cotisation est indiqué pour un nombre d'organisations de	AVAIENT UNE COTISATION inférieure à 15 pf.		inférieure à 20 pf.	
		Nombre	%	Nombre	%
1891	36	14	39	29	80
1892	39	11	28	29	74
1893	43	12	28	30	70
1894	44	13	30	28	60
1895	43	9	21	24	56
1896	44	10	23	23	52
1897	52	9	17	22	42
1898	55	8	15	17	31
1899	55	6	11	15	27
1900	58	6	10	16	27
1901	57	4	7	11	19
1902	60	1	2	6	10

De plus l'opinion suivant laquelle des institutions d'assistance développées ne favorisent pas l'extension des syndicats et sont susceptibles d'atténuer leur caractère d'organisation de combat ne se rencontre plus qu'à l'état isolé.

En 1897, il n'y avait encore que 14 organisations pourvues d'institutions d'assistance contre le chômage, en 1901, on en rencontrait 21 et en 1902, 26. Ajoutons que cette dernière année 2 organisations ont été pour la première fois introduites dans la statistique (imprimeurs d'Alsace-Lorraine et graveurs en musique), de sorte que 3 seulement des organisations adhérant déjà à la commission générale ont créé ces institution l'année dernière. Le nombre des organisations versant des secours en cas de maladie est monté de 10 en 1901 à 18 en 1902 (y compris les 2 fédérations nouvellement affiliées); outre ces deux dernières, la fédération des gantiers a formé une caisse d'invalidité ; par contre, la fédération des chapeliers ne rentre plus sous cette rubrique du tableau X. Dans cette organisation, cette caisse est devenue autonome et les syndiqués ne sont plus tenus d'y contribuer.

Les diverses modifications survenues dans le taux des cotisations et dans des institutions de secours ne peuvent faire l'objet d'un examen détaillé et nous renvoyons à ce propos nos lecteurs aux indications du tableau X. Il faut remarquer encore que le tirage total des organes corporatifs est passé de 777.094 en 1901 à 816.420 en 1902.

Au sujet des relations corporatives internationales, il ne s'est pas produit de modifications. Il était donc inutile de reproduire les renseignements donnés pour 1901. Contentons-nous de dire que 34 des corporations mentionnées sont en rapport avec les groupements étrangers. Nous ne pouvons dès maintenant étudier la situation syndicale à l'étranger; seul en effet le rapport autrichien a paru. Nous espérons que les rapports pour les autres pays ne tarderont pas à être publiés, ce qui nous fournira l'occasion d'examiner cette question.

C. LEGIEN.

Traduit par Léon Remy.

ANGLETERRE

Le 36e Congrès des Trade-Unions

Le trente-sixième congrès syndical s'est ouvert à Leicester le 7 septembre. Comme tous les ans, la séance d'ouverture a été d'ordre purement cérémoni· ux. Le maire souhaita la bienvenue aux délégués : il leur demanda de faire preuve de tolérance et de justice vis-à vis du capital qui constituait un moyen nécessaire et utile d'assurer la subsistance de l'ouvrier! L'événement du jour fut un discours de bienvenue de Broadhurst qui provoqua un enthousiasme inexprimable. Broadhurst a vu naître la législation syndicale de 1870. Il fut l'un des premiers secrétaires du comité parlementaire jusqu'en 1886, époque à laquelle il devint sous-secrétaire d'Etat. Il n'a rien appris, mais tout oublié. C'est un libéral intransigeant et cherche par tous les moyens à empêcher la constitution d'un mouvement ouvrier indépendant

L'Union des syndicats avait décidé de laisser également J. R. Mac Donald, candidat ouvrier indépendant pour Leicester, prononcer une allocution, mais on s'y opposa. Seuls les représentants de la ville au Parlement, et non de « simples » candidats, devaient être autorisés à prononcer des discours. Le député conservateur de Leicester n'a pas paru.

Le 8 septembre, le Congrès commença ses travaux. L'adresse inaugurale provoqua de grandes désillusions, de vives protestations, depuis ces trois dernières années, les débats du congrès étaient dirigés par les président et vice-président du P. K. Les adresses inaugurales doivent être soumises à l'approbation du comité. On peut donc considérer, jusqu'à un certain point, ce discours comme l'expression de l'opinion du Comité. Le président actuel appartient à cette classe de syndicalistes purs qui prétendent que les travailleurs ne doivent pas former un parti ouvrier indépendant.

Il chercha à imposer cette opinion au Congrès. Mais il exprima son point de vue de façon si confuse, qu'il mit dans les transes ceux qui partageaient sa manière de voir. Après la fin du discours, il se produisit des scènes très vives. Quelques délégués demandèrent la parole pour critiquer l'allocution. Le vice-président la leur refusa. Il fit mieux, il ouvrit le vote en toute hâte et déclara que le dicours était « adopté ». Un grand nombre de délégués exprimèrent leur mécontentement. Le vice-président s'excusa et déclara que le vote ne signifiait qu'un remerciement adressé au président pour son discours.

Le rapport du P. K. ne souleva aucune discussion. Il se préoccupe du projet de loi sur les conflits industriels et de la commission royale d'enquête sur la situation juridique des syndicats. Il fait observer que la décision de la conférence pleinière des trois comités nationaux de ne reconnaître la commission royale en aucun cas et de ne pas déposer devant elle, a été observé par tous les chefs.

Il parut surprenant que la première résolution mise en discussion eut trait au tarif douanier. Mais dans ces derniers temps les syndiqués ont été provoqués par « Joé » Chamberlain. Il disait dans une lettre adressée à un ouvrier : « Les chefs des syndicats sont sans doute d'honorables gentlemen, mais on ne peut accorder une grande importance à leurs opinions politiques parce qu'en général ils les empruntent aux radicaux. Il n'est pas non plus exact qu'ils représentent toujours, au point de vue politique, la majorité de la classe ouvrière. Je suis tout à fait certain que l'union des syndicats de Birmingham est hostile à mes idées, elle me combat, et cependant les ouvriers m'ont élu au Parlement. Je suis donc tout autant que les chefs des syndicats un représentant ouvrier ». Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce qu'on fût pressé de régler le compte de « Joé ».

Un délégué proposa de remettre à jeudi les débats sur ce point et d'inviter Chamberlain à y prendre part. On décida, sans s'inquiéter davantage de cette proposition, d'ouvrir la discussion.

La résolution de l'organisation des ouvriers des ports condamna le projet de Chamberlain et le bouleversement des relations douanières avec l'étranger. Les débats étaient à peine ouverts que la clôture fut adoptée. On n'arriva pas à une discussion de principe. W. Mosses (Leeds, tourneurs en fer) proposa l'addition suivante : « Le Congrès ne s'oppose pas à ce qu'on étudie la question de la répercussion de l'importation des produits industriels, sur l'industrie nationale ». Le président ne mit pas cette addition en discussion parce qu'elle n'était pas à l'ordre du jour. Pete Curran déclara que si les idées exposées dans les brochures de Birmingham étaient réalisées, l'Angleterre reculerait au point de vue économique de cent ans en arrière. Il se prononça en faveur du libre-échange international. Il s'affirma l'adversaire de tout ce qui tendait à exciter l'antagonisme international et le partisan de l'harmonie internationale. La suppression des droits de douane est une des revendications de la démocratie socialiste allemande, qui vient précisément de remporter aux élections de si brillants succès. Holmes (bonnetiers) désire que l'on ouvre une discussion de principes, où l'on laisserait de côté tous les préjugés contre Chamberlain. C'est une question d'existence pour les congressistes comme trade-unionistes. La libre importation nous procure des matières premières et des moyens de subsistance à bon marché. Mais n'est-il pas arrivé que maintenant les produits industriels sont importés en telle quantité que des ouvriers deviennent inutiles et sont forcés à émigrer ? L'orateur demande que l'on étudie à fond cette question. La résolution est adoptée à l'unanimité moins trois voix, au milieu d'une explosion de bravos et d'applaudissements.

La question la plus importante dont avait à s'occuper le Congrès était celle des réprésentants ouvriers indépendants. Les ouviers du gaz avaient adopté une résolution engageant les unions à adhérer au Comité pour la représentation ouvrière, et invitant le Congrès à se déclarer en parfait accord avec ce Comité. Deux additions ayant le même sens furent déposées. Elles demandaient que les conditions d'affiliation au Comité

fussent les mêmes que les conditions d'admission au Congrès. Les délégués doivent travailler dans leur métier ou remplir des fonctions rétribuées dans le syndicat. Il est clair que l'adoption du paragraphe additionnel eût été une entrave apportée au nouveau mouvement. Cependant, avant même l'ouverture du Congrès, le succès du jeune parti ouvrier était déjà assuré. Sur l'intervention du président de l'organisation des mineurs écossais, Robert Smillie, les représentants des mineurs de tout le Royaume-Uni avaient décidé dans une conférence de rester neutres dans cette question, c'est-à-dire de ne voter ni pour la résolution, ni pour la proposition additionnelle.

Pete Curran présenta la résolution. Il dit : il est temps enfin que les hommes qui ont été au Parlement grâce à nous y forment un groupe indépendant ! Smillie soutint la résolution. Il prévint les chefs du Congrès que s'ils voulaient rester dans le statu quo, les masses ouvrières composant leur organisation n'en avanceraient pas moins. Quoi qu'on fasse dans quelques années, nous aurons au Parlement un parti ouvrier indépendant, un groupe d'hommes n'ayant peur d'aucun parti et persuadés que le système capitaliste, avec l'esclavage du salaire, ne durera pas éternellement. Brace (mineurs) appuya la motion additionnelle, ainsi que Bell, tandis que J. Holmes (chemins de fer) soutint la résolution. John Ward (ouvriers des canaux) ne s'enthousiasma ni pour l'une, ni pour l'autre. La motion additionnelle recueillit 53 voix pour et 209 voix contre. 200 délégués se prononcèrent pour la résolution, et 82 contre elle. On demanda le vote par cartes : 506.000 voix se déclarèrent en faveur de la résolution, 285.000 la rejetèrent.

Le 9 septembre, les points les plus importants sur lesquels devaient porter les débats étaient la situation juridique des unions et la commission royale d'enquête. Si les décisions prises à ce propos ne causèrent que peu de surprise aux initiés, la discussion ne laissa pas d'étonner singulièrement les profanes. Le Congrès a montré, en effet, qu'il était incapable de s'orienter dans la situation actuelle.

Les unions britanniques ont par deux fois forcé le Parlement à prendre position dans cette question, et chaque fois les représentants des travailleurs se montraient prêts à accepter presque dans une certaine mesure la responsabilité civile! Le projet de loi ayant trait aux conflits industriels a été adopté par un Congrès des syndicats anglais. Sans doute les opinions sont partagées, et au Congrès même que nous rappelons, on revendiqua l'immunité complète. Mais un fait reste acquis ; le projet devait être présenté au Parlement au nom de l'ensemble du mouvement ouvrier. Le projet, c'est déjà un fait, était défectueux ; il était déjà ruiné avant de venir en discussion devant le Parlement. Le congrès n'en a pas moins décidé à l'unanimité de demander que l'on en revint au statu quo avant le jugement rendu en faveur de la compagnie de Taff Vale, bien que le chef de cette grève eut déclaré que si les lois n'avaient pas été violées, nous n'aurions pas aujourd'hui ce jugement.

La résolution adoptée est la suivante :

« Considérant que la reconnaissance de la responsabilité civile des unions cache un danger grave, considérant en outre que l'immunité en matière de dommages et intérêts ne garantit pas des avantages plus considérables qu'en possèdent les syndicats d'entrepreneurs, le congrès déclare de nouveau que les jugements rendus au cours de ces dernières années ne traduisent pas la volonté du Parlement exprimée dans les Trade Union Acts de 1871 et de 1876. En conséquence, le Congrès charge le P. C. de faire en sorte que tous les projets de loi tendent à l'avenir à assurer la pleine immunité en matière de dommages et intérêts et ménagent ainsi aux syndicats la protection qui leur était reconnue jusqu'au jugement rendu en faveur de la compagnie du Taff Vale, de l'opinion des membres du Parlement, des autorités juridiques et des membres des unions. Le P. C. est en outre chargé de demander à tous les candidats au Parlement leur opinion sur ce point et d'apprendre aux syndiqués sur quels candidats ils doivent porter leurs suffrages. »

L'auteur de la proposition, Ben Cooper (cigariers) pensait

que si le fonctionnaire d'un syndicat se rendait coupable d'illégalités, il pouvait en être déclaré responsable en vertu des lois existantes, et que l'on ne pouvait, même devait demander davantage. Bell (manœuvres) attira l'attention du Congrès sur ce point que si l'on admet la responsabilité civile dans une certaine mesure, il est impossible, dans la pratique, de trouver une règle fixant le degré de responsabilité.

Wignall (ouvriers des ports) déposa une résolution par laquelle le Congrès reconnaissait la responsabilité civile des unions. Richard Bell l'appuya. A la demande des congressistes, le conseil juridique du Congrès tenta d'exposer la situation actuelle en se plaçant au point de vue du droit. Slakleton (tisseur, membre du Parlement) déclara souhaiter voir se produire des résultats pratiques l'année prochaine. Il dit que l'usage des piquets (patrouilles et postes de grévistes) est réglementé par la loi. En tout cas, il faudrait séparer complètement cette question de celle de la responsabilité civile. Comme d'autres députés ouvriers, il estima, pour sa part, très dangereux de réunir toutes ces questions dans un même projet de loi. Il ne pourra voter pour aucune des deux résolutions. La seconde ne pourrait se défendre ni au Parlement, ni hors du Parlement.

La seconde résolution ayant été repoussée par 276 voix, la première fut adoptée par 284 voix contre 5.

Les débats sur la commission royale d'enquêtes n'offrit rien de nouveau, et le Congrès décida purement et simplement, à l'unanimité, qu'aucun représentant des travailleurs ne devait témoigner devant elle, puisqu'elle ne comprenait personne qui les représentât.

Les divers autres points de l'ordre du jour concernaient des questions qui tous les ans reviennent devant le Congrès et sont adoptées sans discussions. Citons, entre autres, un projet de protestation des travailleurs des mines, la réglementation du temps de travail des ouvriers des chemins de fer, la question des habitations, la constitution des tribunaux d'arbitrages internationaux destinés à régler tous les diffé-

rends entre les diverses nations. On émit de plus une protestation contre les tentatives d'établir une armée permanente en Angleterre.

Dans une autre résolution le Congrès protesta contre les massacres macédoniens, mais toute discussion sur cette question fut écartée par le président, qui déclara de même qu'il était inadmissible de joindre à cette résolution une protestation contre les massacres de Kichineff. Une autre motion réclama l'extension de la législation industrielle, l'augmentation du nombre des inspecteurs du travail, et réclama le droit, pour ces derniers, de fermer les établissements insalubres. La résolution concernant les tribunaux industriels obligatoires fut repoussée à une grande majorité. 251.000 voix se prononcèrent en sa faveur, 899.000 contre elle. On préconisa également l'assistance publique de la vieillesse. Puis on adopta une motion sur l'instruction, réclamant l'obligation de fréquenter les écoles jusqu'à l'âge de 15 ans.

On adopta également une résolution concernant la journée légale de huit heures pour toutes les corporations : les ouvriers du bâtiment se prononcèrent contre elle. On rejeta une proposition additionnelle demandant la fixation d'une semaine de 48 heures.

Les chaudronniers avaient proposé que le P. C. fût chargé d'entrer en relations avec le comité du syndicat des patrons, pour rechercher dans quelle mesure ceux-ci seraient favorables à une loi contre les accidents et à une législation du droit de coalition. John Ward protesta avec indignation contre cette trahison. Quelques délégués tentèrent de parler sur cette motion. Mais le président refusa de laisser s'ouvrir la moindre discussion à ce sujet, et, au milieu des protestations générales et des mouvements divers, la proposition fut rejetée.

Une proposition des manœuvres invitait le C. P. d'aider leur fédération à porter devant les Lords-juges le jugement d'appel prononcé contre elle. Un représentant du C. P. fait remarquer que le comité s'est déjà occupé de la question, mais n'a pas encore pris de décision. Si le Congrès désire que

l'on examine la question de plus près, le nouveau C. P. recherchera si un appel aux Lords-juges est utile. Richard Bell fait remarquer que le procureur près le Parlement a exposé qu'une union ne pouvait être rendue responsable des délits commis par ses fonctionnaires que si leurs actes avaient été accomplis en conformité avec les statuts. Le procureur a invoqué le premier jugement. Une décision des Lords aurait donc une importance réelle. La proposition fut renvoyée au C. P.

Une résolution réclamant une modification totale et une extension des lois existantes sur la conciliation des conflits industriels fut adoptée par 116 voix contre 54. La loi telle qu'elle existe actuellement manque de netteté et il serait à souhaiter qu'on y apportât des modifications. A ce point de vue l'Angleterre est fort en retard sur les autres nations industrielles, comme la France, l'Allemagne, la Belgique, etc. A mon avis, les travailleurs anglais sont beaucoup trop timides en cette matière, ils tremblent encore à la pensée que l'Etat pourrait intervenir. La résolution adoptée doit être relevée avec plaisir parce qu'elle indique qu'on commence à rompre avec les anciennes traditions. Mais elle est encore beaucoup trop insuffisante. On aurait dû demander la constitution des tribunaux industriels et de bureaux de conciliation comme en Allemagne, ou de prud'hommes comme en France ou en Belgique.

La résolution demande l'institution d'offices de conciliation pourvus de pouvoirs effectifs. Des tribunaux doivent se composer par parties égales d'ouvriers et de patrons et comprendre un président indépendant. Ils doivent avoir le droit de rechercher les causes d'une grève ou d'un lock-out, quand les parties en conflit ne sont pas arrivées à un arrangement dans le cours d'un mois. Le résultat de cette enquête doit être publié. Ces tribunaux doivent en outre avoir le droit de mettre un terme à une grève ou à un lock-out quand les deux parties ont donné leur consentement à cette procédure. Les tribunaux sont chaque fois composés de membres de l'industrie où le conflit a éclaté.

A la séance du 10 septembre, on donna lecture de la lettre suivante : « Sir, M. Chamberlain m'a chargé de vous remercier en son nom de l'obligeance que vous avez eue de lui envoyer la résolution du Congrès concernant les tarifs douaniers. — Au président du Congrès ». La lecture de cette lettre fut accueillie par un rire général.

Sam Woods fut réélu secrétaire du C. P. Comme au Congrès précédent, on avait mis en avant le nom de Ben Tillet. Mais au cours du Congrès, il repoussa la candidature parce que Sam Woods est malade et pouvait à peine assister aux séances.

A ce Congrès, 250 syndicats étaient représentés par 460 délégués, représentant un nombre d'adhérents s'élevant à 1.500.000. La fédération des mécaniciens avec ses 91.500 membres s'était, cette année encore, tenue à l'écart du Congrès : de même les mineurs du Durham et du Northumberland avec leurs 95.000 adhérents. Les fondeurs en fer, qui comptent 20.000 syndiqués, s'étaient également refusés à participer au Congrès. Cette année, les mouleurs en fer (Écosse) ont fait de même. Toutes ces unions avaient été exclues momentanément des Congrès par le C. P. parce qu'elles étaient entrées en conflit avec des corporations connexes, parce qu'elles réclamaient pour elles seules le privilège de fabriquer certains produits. Quand, dans un cas semblable, une union refuse de reconnaître la décision du C. P., elle est exclue des congrès pour deux ans. Depuis l'exclusion prononcée contre les mécaniciens, toutes les corporations se trouvant dans le même cas ont cessé de prendre part aux Congrès. Les corporations ne les tiennent pas pour assez importants pour s'y faire représenter de nouveau. Ni le C. P., ni le Congrès n'ont jusqu'à présent jugé utile d'ouvrir un débat général sur des questions d'une importance aussi éminente.

P. Weingartz.

(Traduit par Léon Remy.)

LES COOPÉRATIVES

FRANCE

La Fédération des Coopératives socialistes de la région du Nord (adhérentes au P. O. F.) (1)

Jusqu'à ce jour, toute l'activité du mouvement fédératif parmi les coopératives ouvrières françaises s'est concentrée dans la constitution, le maintien et le développement de fédérations régionales. Ce sont ces fédérations régionales qui représentent actuellement les seuls groupements véritablement importants de la coopération ouvrière. Ce sont elles qui, pour le moment, doivent donc attirer et retenir notre attention.

Dans des articles antérieurs (2), nous avons déjà analysé le fonctionnement et l'action de la *Fédération des Coopératives de la région du Nord*. Depuis notre dernier article, trois Congrès ont été tenus par cette Fédération : *Houplines* (21 septembre 1902), *Wattrelos* (1er février 1903) et *Tourcoing* (19 juillet 1903). Quelle fut, pendant cette période, l'œuvre de la *Fédération* ?

Le précédent Congrès de la *Fédération* (*Saint-Amand*, 15 juin 1902) avait eu à se poser deux questions : 1° l'adhésion de la *Fédération* à la *Bourse nationale des Coopératives socialistes de France* ; 2° l'admission à la *Fédération* d'un certain nombre de coopératives de la région de Denain-Anzin,

---

(1) La Fédération des Coopératives, n'ayant pas encore tenu de Congrès depuis la décision prise par le Congrès de Reims supprimant le P. O. F., continue à porter jusqu'ici son sous titre « *adhérente au P. O. F.* »

(2) Dr *D. Verhaeghe*. La Fédération des Coopératives de la région du Nord. *Mouvement Socialiste*, 15 septembre 1901-1er août 1902.

lesquelles adhéraient déjà à la *Bourse nationale des Coopératives*, mais se refusaient à adhérer au P. O. F. (L'adhésion au P. O. F. étant jusque là une condition *sine qua non* d'admission à la *Fédération*).

Le Congrès de Saint-Amand vota à l'unanimité l'adhésion de la *Fédération* à la *Bourse nationale des Coopératives socialistes de France*, et paraissait bien décidé à élargir ses cadres en acceptant dans son sein les coopératives de la région de Denain-Anzin. Cette décision n'aurait été d'ailleurs que la conséquence logique de son adhésion à la *Bourse nationale*. Toutefois, les délégués n'ayant pas reçu de mandat ferme sur une transformation aussi radicale des bases mêmes de la *Fédération*, la question fut remise, d'accord avec les représentants des coopératives de Denain-Anzin, à un prochain Congrès régional, lequel devait être spécialement convoqué pour résoudre cette question.

Ce congrès eut lieu à *Houplines*, le 21 septembre 1902.

Il s'agissait, en un mot, de savoir si la *Fédération du Nord* continuerait à exiger des coopératives adhérentes leur adhésion au P. O. F., ou si elle admettrait dans son sein toutes les sociétés coopératives, pourvu que celles-ci justifient, à la fin de chaque exercice, de leurs versements à la propagande socialiste, sous les formes indiquées par les 1er et 2e congrès nationaux de Paris et Lille, de fixer une fois pour toutes les conditions d'admission à la *Fédération* régionale.

A ce propos, nous croyons utile de rassembler ici les résolutions déjà prises sur ce sujet par nos différents congrès nationaux et régionaux :

Premier Congrès national et international
(Paris, juillet 1900)

« Seules auront le droit d'assister aux prochains Congrès les Coopératives qui justifieront avoir versé à la propagande socialiste ».

Premier Congrès régional
(Avion, 9 septembre 1900)

« Chaque Société a l'autonomie la plus grande pour employer ces dernières sommes (tant pour cent à la propagande socialiste) au mieux de l'intérêt des travailleurs ; néanmoins elles devront fournir

tous les ans des pièces justificatives constatant qu'elles ont effectivement versé à la propagande socialiste. »

Deuxième Congrès régional
(Roubaix, 2 juin 1901)

« 1° Les Coopératives adhérentes à la Fédération devront, avant toute adhésion, adhérer aux principes fondamentaux du P. O. F.

» 2° La Fédération des Coopératives du Nord sera exclusivement composée de Sociétés coopératives de consommation et de production qui, dans leurs statuts, auront un article les obligeant à prélever, savoir :

» Les Sociétés de consommation 2 0/0 sur leur chiffre d'affaires, les Sociétés de production 10 0/0 sur leurs bénéfices, pour être remis à une Commission dite Commission de propagande et de prévoyance ;

» Toutefois, il reste bien entendu que les Sociétés de production devront verser la totalité des 10 0/0 prélevés à la Fédération des Coopératives, qui devra remettre un tiers de cette somme au Comité Fédéral du P. O. F. pour sa propagande.

» Ces sommes ne pourront être versées à d'autres organisations, là où il existe un groupement du P. O. F. »

Deuxième Congrès national
(Lille, 29 et 30 septembre 1901)

« Pourra seule être admise à la Bourse coopérative socialiste, toute Société qui versera au minimum une somme de 0,10 c. par membre et par an à toute œuvre d'action ou de propagande socialiste, étant entendu que les sommes versées pour les grèves ne seront pas considérées comme telles.

» Le Congrès maintient la décision du Congrès de Paris qui dit que chaque Société devra justifier le versement de ces sommes pour être admis au Congrès. »

Troisième Congrès régional
(Armentières, 1er décembre 1901)

« Le Congrès décide que, seules, pourront être admises aux Congrès régionaux et nationaux, les coopératives qui justifieront de leur versement à une œuvre de propagande socialiste ;

» Etant entendu que pour les coopératives de consommation de la Fédération du Nord, elles devront verser 0,05 0/0 de leur chiffre d'affaires au Comité Fédéral du P. O. F. »

Congrès des Commissions
(Paris, 30 et 31 mars 1902)

« Les Commissions de la Bourse socialiste des Coopératives de France sont d'avis qu'il y a lieu de respecter les indications données par les Congrès de 1900 et 1901 et décident que les rapports qui seront présentés au prochain Congrès seront conformes aux votes émis par les deux Congrès antérieurs.

» Elles sont d'avis, par conséquent, que le titre et l'esprit de la Bourse doivent être conservés et les travaux des délégués réunis ce jour ne seront soumis qu'à un Congrès de coopérateurs reconnaissant les principes fondamentaux du socialisme et pouvant justifier, preuves à l'appui, d'avoir versé des subsides à une Caisse de propagande et d'action socialiste. »

Quatrième Congrès régional
(St-Amand, 15 juin 1902)

« Le Congrès maintient jusqu'à nouvel ordre les décisions des Congrès antérieurs et décide de se réunir le 21 septembre prochain afin d'étudier la question relative à l'admission des Coopératives du bassin d'Anzin. »

Comme nous l'avons dit, le congrès de Saint-Amand était très disposé à admettre dans la *Fédération* toutes les coopératives de la région, pourvu qu'elles fussent à base socialiste. Les camarades de Denain-Anzin s'étaient engagés vis-à-vis des délégués, à attendre la décision du congrès d'Houplines. Mais quelques jours à peine après le congrès de Saint-Amand, — sous des influences que nous ne connaissons pas — les coopératives du bassin d'Anzin jetaient les bases d'une nouvelle *Fédération* (1).

(1) Cette *Fédération* a pris officiellement naissance tout récemment. Le 11 octobre 1903, un Congrès se réunissait à Lens. 25 Sociétés du Nord, Pas-de-Calais et Somme y étaient représentées. Le citoyen X. Guillemin, de la Bourse des Coopératives socialistes de Paris, prêtait son concours. Les résolutions suivantes furent votées :

« Les délégués des Coopératives de la région du Nord, Pas-de-Calais et Somme, réunis le 11 octobre 1903 à Lens, afin de constituer une Fédération régionale, arrêtent :

» 1° Que la Fédération coopérative est créée ;

» 2° Qu'elle a pour but d'acheter en commun tous articles d'ali-

D'autre part, il était fortement question dans certaines villes où s'étaient développées nos plus fortes coopératives (Roubaix-Lille), de la création prochaine, par d'anciens camarades passés dans le camp réformiste (ce qu'on appelle dans le Nord, les *autonomes*), de coopératives concurrentes. Et, en effet, on voyait apparaître, à Roubaix, la coopérative *La Semeuse*, créée par le *Parti ouvrier socialiste roubaisien*, et à Lille, une autre *Semeuse*, créée par le *Parti républicain socialiste de Lille*. L'œuvre de désorganisation ouvrière paraissait se poursuivre avec méthode : après l'action dissolutive sur l'organisation politique venait l'action dissolutive sur l'organisation coopérative, comme il y a quelques jours à peine, au cours de la grève d'Armentières-Houplines, se manifestait cette action dissolutive sur l'organisation fédérale du textile. Nous n'apprécions pas, nous constatons.

Quoi qu'il en soit, ce danger qui menaçait ainsi la vitalité de la *Fédération* eut pour effet de l'amener à se concentrer

---

ments ou autres à l'usage des Coopératives, afin de les faire bénéficier des avantages qui en résulteront ;

» 3° De s'entendre avec la Bourse coopérative socialiste et autres Fédérations pour tout ce qui concerne la production, les conditions du travail, etc ;

» 4° Pourront faire partie de la Fédération, toutes les Sociétés qui auront préalablement donné leur adhésion à la Bourse nationale des Coopératives socialistes de France, et qui auront produit leurs statuts, dernier bilan, et qui auront démontré que leur comptabilité est conforme à la jurisprudence commerciale ;

» 5° Le siège social sera fixé à Lille, qui est le centre des affaires pour la région ;

» 6° Les citoyens Salembier, de l'Avenir ouvrier de Calais ; Prévost, de l'Avenir Béthunois, et Lefebvre, de la Fraternité de Denain, sont nommés membres de la Commission provisoire chargée de la correspondance avec toutes les Sociétés, de préparer des statuts conformes à l'idée de Fédération et d'organiser le Congrès où les statuts seront adoptés et la Société légalement constituée. »

Tout ceci est extrait du Journal le *Réveil du Nord*, 15 octobre 1903. Nous souhaitons dans l'intérêt du mouvement coopératif, que cette nouvelle Fédération arrive à organiser, sur des bases sincèrement socialistes, les éléments réfractaires à notre Fédération du P. O. F. Si ce résultat était obtenu, nul doute que plus tard, lorsque les malentendus entretenus par des individualités entre les prolétaires des différentes régions seront dissipés, la fusion ne s'opère entre les deux Fédérations.

sur elle-même, à conserver le lien qui unissait entre elles les coopératives socialistes du Nord, de crainte de laisser pénétrer chez elle des éléments de division. Le citoyen Sohier lui-même, qui avait été l'un des plus ardents défenseurs de l'admission dans la *Fédération* de toutes les coopératives à base socialiste, déclara au Congrès d'Houplines :

Nous sommes et devons rester sur le terrain de la lutte de classe. Malgré toutes les bonnes intentions dont nous étions animés au Congrès de Saint-Amand, dans duquel j'ai beaucoup insisté pour accepter dans notre sein toutes les Sociétés sœurs de la région, pourvu qu'elles soient à base socialiste, [aujourd'hui, devant l'attitude de certains camarades qui sont à la tête de coopératives soi-disant socialistes, mon avis a changé, et j'insiste surtout pour le maintien de la décision de Roubaix, c'est-à dire pour le versement obligatoire à la Caisse du P. O. F., afin de donner à notre propagande tout l'élan dont nous avons besoin.

La résolution suivante, votée en partie par le Congrès d'Houplines, notifiée et complétée par le Congrès de Wattrelos (1er février 1903), détermine dans les circonstances présentes les conditions d'admission à la *Fédération* :

1° Les coopératives adhérentes à la *Fédération* devront, avant toute adhésion, adhérer aux principes fondamentaux du P. O. F.

2° La *Fedération des Coopératives de la région du Nord* sera exclusivement composée de Sociétés coopératives de consommation et de production qui, dans leurs statuts, auront un article les obligeant à prélever, savoir :

Les Sociétés de consommation 2 0/0 sur leur chiffre d'affaires ; les Sociétés de production 10 0/0 sur leurs bénéfices, pour être remis à une Commission dite Commission de propagande et de prévoyance.

a) Les Sociétés de production devront verser au Comité fédéral du P. O. F. la *moitié* des 10 0/0 prélevés sur leurs bénéfices, l'autre moitié étant destinée à leur propagande particulière.

b) Les Sociétés de consommation dont le chiffre d'affaires est supérieur à 7.000 francs par semaine devront verser au Comité fédéral du P. O. F. *un tiers* des 2 0/0 prélevés sur leur chiffre d'affaires.

c) Les Sociétés de consommation dont le chiffre d'affaires est

supérieur à 7.000 francs par semaine verseront au Comité fédéral du P. O. F. *un sixième* des 2 0/0 prélevés sur leur chiffre d'affaires, et une somme égale sera versée à la Caisse de la section locale du P. O. F. Dans le cas où il n'existerait pas de section locale, le tiers des 2 0/0 sera versé intégralement au Comité fédéral du P. O. F. de la région.

Les sommes ainsi prélevées devront être versées dans le mois qui suivra chaque exercice.

Les petites coopératives obtenaient par cette formule ce qu'elles réclamaient déjà depuis quelques temps à chaque Congrès, à savoir : la possibilité d'avoir à leur disposition certains fonds pour leur propagande locale en faveur du P. O. F.

Le Congrès décidait également que désormais le *Bulletin Mensuel* porterait le sous-titre suivant : *Bulletin Mensuel de la Fédération des Coopératives de la région du Nord adhérente au P. O. F.*

Cette décision ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur les rapports qui existaient entre la *Fédération du Nord* et la *Bourse nationale des Coopératives socialistes*. Déjà au Congrès d'*Houplines* la question fut posée, et un certain nombre de délégués demandèrent, pour rester dans la logique, le retrait immédiat de la *Bourse nationale*. Mais, respectueux des engagements antérieurs, le Congrès décida de maintenir son adhésion à la Bourse jusqu'au prochain Congrès national d'Amiens :

Toutefois, était-il ajouté, les délégués au Congrès d'Amiens ne pourront prendre aucun engagement à ce sujet, le prochain Congrès régional se réservant seul le droit de dicter la conduite qu'aura à tenir la Fédération du Nord.

La question fut discutée avec toute l'ampleur qu'elle méritait au Congrès de *Wattrelos*. Toutes les objections que nos camarades du Nord soulevaient contre la Bourse se trouvent résumées dans le rapport suivant dont le citoyen Lobert donna lecture au nom des trois commissions de l'*Union de Lille*, et que nous reproduisons à titre documentaire :

Citoyens,

Les trois Commissions de la Coopérative l'*Union de Lille*, réunies en Assemblée plénière, nous ont donné mandat de faire, au Congrès, la proposition suivante concernant notre adhésion à la *Bourse des Coopératives* de Paris :

1° Au point de vue commercial, il a été constaté que toutes les propositions exposées par les rapporteurs de la *Bourse* dans les différents Congrès nationaux, n'ont reçu, depuis, de leur part, aucun essai, aucun infime essai de constitution pratique ;

Qu'il est encore, à la mémoire de tous les délégués de la *Fédération du Nord*, lorsqu'une entreprise quelconque offrait au premier abord un travail sérieux, dangereux ou incertain au point de vue pécuniaire ou judiciaire, on cherchait à en rejeter toute la charge sur la *Fédération du Nord*. (Ex. : les pharmacies coopératives).

2° Que si cela continue et tout porte à croire que cela continuera puisque deux années d'expériences et de fonctionnement futiles doivent désormais éclairer l'opinion de chacun, il y aura d'ici quelques années des colonnes interminables formant l'ordre du jour sans cesse répété des Congrès, puisque les mêmes propositions reviennent chaque fois, et d'autres plus complexes s'y ajoutant sans cesse, toutes les créations seront sur le papier et, de ce fait, la théorie supplantera la pratique.

A un moment donné, les Coopérateurs pourront, à juste raison, trouver que l'argent émargé à la Caisse de leur Association pour le déplacement successif des congressistes est dépensé follement, puisqu'il ne rapporte aucun avantage sérieux.

3° Que les denrées convenant à certaines régions, déplaisent à d'autres, empêchant les achats en commun et, en conséquence, les magasins de gros de fonctionner ;

4° Au point de vue politique.

Qu'il est inadmissible de fraterniser, même de discuter avec des personnages transfuges de nos organisations politiques qui ont, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, cherché à jeter le discrédit sur les Coopératives officielles du P. O. F. ;

Qu'ils ont réussi, en certaines circonstances, à faire péricliter, disparaître même, des Associations en communauté d'idées avec nous.

En conséquence,

Pour ne pas créer de crève-cœur aux amis des régions précitées qui, constamment abandonnés, houspillés même, ne pourront

jamais comprendre pourquoi nos délégués aux Congrès nationaux fraternisent avec ceux qui, dans leur milieu respectif, leur ont fait tant de mal;

Les trois Commissions de l'*Union* décident donc de ne plus assister aux Congrès nationaux organisés dans ces conditions et, en conséquence, de ne plus payer les cotisations à la *Bourse des Coopératives* de Paris

Toutefois, tout en gardant notre autonomie vis-à-vis de la Bourse, si un renseignement nous était demandé de sa part, il serait fourni gracieusement, si la *Bourse* agissait de même à notre égard.

Par 8 voix contre 1 et 6 abstentions, l'adhésion à la Bourse fut repoussée.

A voté pour le maintien de l'adhésion : l'*Union d'Houplines*.

Ont voté contre : La *Paix* de Roubaix, la *Solidarité Ouvrière* de Tourcoing, la *Laiterie ouvrière* de Wattignies, l'*Avenir des Ouvriers* d'Armentières, la *Fraternelle* de Saint-Amand, la brasserie l'*Avenir*, l'*Union de Lille*, l'*Humanité* de Wattrelos.

Absents : le *Parage* d'Emmerin, l'*Union des Mineurs* de Vendin-le-Vieil, le *Travail* de Roubaix, l'*Union ouvrière* de Bruay, l'*Union des Cordonniers* de Lillers, la *Fraternité* de Waziers.

Et le Congrès de *Tourcoing* (19 juillet 1903), ayant à ratifier la résolution prise par le bureau de la Fédération de ne plus adhérer aux Congrès nationaux organisés par la Bourse, vota l'ordre du jour suivant :

Le Congrès, respectueux de la décision prise au Congrès de Wattrelos le 1er février 1903, approuve la décision prise par le Bureau de la Fédération de ne pas envoyer de délégués au Congrès de Sotteville-lez-Rouen et passe à l'ordre du jour.

C'était la séparation définitive de la *Fédération du Nord* et de la *Bourse nationale*.

Toutes ces discussions n'empêchaient nullement la *Fédération* de poursuivre son œuvre d'organisation économique. A ce point de vue, le but poursuivi restait toujours le même:

la création d'un magasin de gros coopératif et en attendant l'achat en commun par les coopératives fédérées, auquel fut ajoutée l'étude de l'organisation par la Fédération de coopératives de production.

L'achat en commun des farines qui avait, dès le début, donné de si brillants résultats, fut renouvelé et complété par la création d'une *réserve*. L'accroissement des coopératives de boulangerie avait, en effet, amené ces coopératives à épuiser leur provision de farine avant la date du renouvellement du marché et les avait ainsi forcées à se procurer de la farine auprès du commerce local et à un cours supérieur. Pour éviter la répétition de pareils faits préjudiciables aux coopératives, le bureau de la *Fédération*, lors du dernier marché, avait fait l'achat de 4.000 sacs de farine, lesquels constituèrent une réserve à répartir entre les coopératives au prorata de leur chiffre d'affaires, si besoin en était. La précaution était bonne. En effet, au Congrès de Tourcoing, plusieurs coopératives exposèrent qu'en raison de l'affluence de coopérateurs nouveaux, elles ne pourraient atteindre la date du prochain marché si les coopératives plus favorisées ne consentaient à faire l'abandon de la quote-part leur revenant dans la répartition de cette réserve.

Le Congrès accepta par esprit de solidarité, une proposition autorisant les coopératives à court de farine à prendre sur la réserve, étant entendu d'avance que, dans le cas où une société ayant fait abandon de sa quote-part sur la réserve tomberait elle-même à court et devrait acheter avant la date du prochain marché des farines à un cours supérieur, la différence de prix lui serait remise par les sociétés obligées ; et décida que chaque coopérative devrait envoyer le plus tôt possible la réponse de son Conseil d'Administration à ce sujet, afin de permettre au bureau de la *Fédération* de venir en aide aux coopératives faisant appel à la réserve des 4.000 sacs.

Pour les coopératives d'épicerie, la méthode des achats en commun fut longue à entrer dans le domaine pratique. A chaque Congrès, la question revenait sur le tapis, et, comme le disait un délégué au Congrès de Tourcoing : « Ce sont

toujours des paroles que l'on apporte ici et jamais des actes!»

Le Congrès de Tourcoing résolut de mettre un terme à ces atermoiements. Il décida :

Qu'une Sous-Commission composée de délégués pris parmi les membres du Comité fédéral faisant partie de Coopératives vendant l'épicerie sera nommée.

Cette Sous-Commission aura à charge de provoquer la réunion des Coopératives d'épicerie en vue de faire les achats en commun et d'établir la nomenclature des articles qu'elle aura l'intention d'acheter.

Toutefois, il est bien entendu que cette Sous-Commission ne pourra contracter aucun marché sans avoir reçu l'adhésion du Bureau central de la Fédération.

Les démarches aboutirent en septembre dernier. Différents marchés très importants furent contractés pour certaines denrées (chicorée, cristaux, savon noir, etc.), les uns pour une durée de un an, les autres pour 6 mois, suivant les avantages présentés. Les résultats obtenus ont, paraît-il, été des plus satisfaisants et, devant l'expérience acquise, il est certain que la *Fédération* ne s'arrêtera pas et développera son action dans ce sens jusqu'à la création d'un magasin de gros.

En même temps, les Congrès étaient saisis de projets d'organisation par la *Fédération* : (a) d'une meunerie coopérative, (b) d'un tissage coopératif. Des rapports très documentés avaient été présentés par le citoyen Sohier pour la meunerie (Congrès national de Lille), par le citoyen Creton pour le tissage (Congrès de Wattrelos). Le Congrès de Tourcoing mit officiellement ces deux questions à l'étude en nommant deux commissions chargées de rechercher les voies et moyens de ces créations.

Tout faisait présager comme devant aboutir, dès l'abord, l'organisation d'une meunerie coopérative, nos plus grandes coopératives étant des coopératives de boulangerie. Néanmoins, ce fut la question du Tissage qui, la première, fut lancée dans le public, par l'appel suivant que publièrent le *Bulletin et Journal* de la Fédération et le journal *Le Travailleur*.

Le Tissage aux Tisseurs, Société coopérative de production en formation par la Fédération des Coopératives de la région du Nord.

Camarades,

La Fédération des Coopératives de production et de consommation de la région du Nord vient de décider, dans son 7e Congrès régional tenu à Tourcoing le 19 juillet 1903, de fonder un *Tissage mécanique coopératif* à base socialiste.

Le magnifique élan d'énergie, la prospérité croissante et les avantages précieux remportés par les tissages mécaniques coopératifs des Sociétés coopératives anglaises et belges, nous ont suggéré un projet d'où nous attendons le salut du prolétariat.

Fidèles aux décisions des Congrès corporatifs et coopératifs qui ont reconnu que la coopération bien comprise était un excellent moyen de servir l'intérêt et l'émancipation de la classe ouvrière, nous voulons mettre ce projet en pratique pour aboutir à l'idéal rêvé en démontrant au patronat textile, la possibilité de la réglementation de la journée de travail toujours contestée par lui, l'abolition du chômage non indemnisé tout en assurant aux travailleurs un salaire supérieur à celui payé par le patronat exploiteur.

Pour mener à bien cette avantageuse entreprise, il faut résoudre deux points capitaux :

1° Réunir le capital nécessaire ;

2° Trouver l'écoulement des marchandises.

C'est sur ces deux points que nous attirons votre attention et que nous vous prions de nous répondre.

Nous disons que le capital nécessaire pour réaliser notre projet est évalué à 150.000 francs qui seraient réunis au moyen d'une émission de 3.000 actions de 50 francs chacune payable en deux versements trimestriels de 25 francs.

Pour la constitution de notre Société, nous allons adopter le principe du *Tissage mécanique Coopératif belge*, en nous inspirant de ses statuts, que nous vous adresserons prochainement, si vous le désirez.

Le principe de notre *Tissage Coopératif* sera de répartir à nos associés consommateurs, des marchandises de première qualité et au prix de revient.

Vous connaissez depuis longtemps les importants avantages et bénéfices que nous avons réalisés sur le pain, les épiceries, la confection, la bière, etc., etc., eh ! bien, nous pouvons vous affirmer que notre projet peut vous en rapporter de plus précieux, car nous pourrons détailler sur nos factures la qualité de nos articles depuis

la matière première jusqu'à la teinture et l'apprêt, de sorte que nous pouvons combattre toutes les falsifications qui donnent du cachet à la toile, tissée avec de mauvaises matières qui ne s'accusent qu'après avoir passé à la lessive.

Dans l'intérêt du prolétariat, nous espérons que vous encouragerez cette entreprise et que vous nous ferez l'honneur de répondre à notre questionnaire :

1° Pour quelle somme votre société pourrait-elle souscrire d'actions?

2° Pouvez-vous nous assurer le placement, si minime soit-il, de nos marchandises ?

Pouvez-vous nous faire connaître des sociétés coopératives, associations ou personnes susceptibles de souscrire pour une ou plusieurs actions, ou faciliter l'écoulement d'une partie de nos marchandises ?

Dans l'affirmative, veuillez nous communiquer leurs adresses.

Les réponses que vous voudrez bien nous adresser, en répondant au questionnaire ou en nous envoyant des renseignements, adresses, etc..., ne vous impliquent en rien dans l'émission d'actions, et comptant sur votre concours et votre esprit émancipateur, nous vous présentons, Camarades, avec nos remerciements anticipés, nos fraternelles salutations.

La Commission technique désignée par le Congrès (tous ouvriers textiles)

Henri Samson, adjoint au Maire de Lille, directeur-gérant de la Coopérative l'*Union de Lille* ; Louis Bergot, conseiller municipal de Lille, président de la brasserie coopérative l'*Avenir* ; Emile Sohier, maire d'Houplines, gérant de la Coopérative l'*Union d'Houplines* ; Dompsin, administrateur de la Coopérative l'*Union de Lille* et de la Coopérative *La Laitière Ouvrière* ; Fleury Creton, secrétaire du Comité spécial de la brasserie coopérative l'*Avenir*.

Prière d'adresser toutes les réponses, communications ou demandes de renseignements au citoyen Samson, 147, rue d'Arras, à Lille (Nord), jusqu'au 15 décembre 1903, au plus tard.

Nos camarades demandent aux organisations ouvrières des fonds et des débouchés. Nous espérons qu'elles répondront à l'appel et feront pour le tissage coopératif ce qu'elles ont fait pour la verrerie ouvrière, permettant ainsi au prolétariat du Nord de dresser en face des usines patronales le tissage des tisserands !

Si les Congrès de la *Fédération* ont surtout pour raison d'être l'étude des moyens de développement et de centralisation des coopératives socialistes de la région, ils sont aussi une espèce de revue de nos forces coopératives, chaque délégué venant exposer devant le Congrès la situation morale et matérielle de sa société. Les rapports de ces délégués sont des plus intéressants, car ils sont en quelque sorte la photographie de la vie et de l'activité des coopératives entre chaque Congrès. Ces rapports, en même temps qu'ils montrent les progrès des sociétés et sont ainsi une stimulation mutuelle dans l'action, sont des plus instructifs, car ils apprennent à tous les faits divers de la vie journalière des coopératives, les difficultés survenues, les moyens employés pour les éluder ou les vaincre et les résultats obtenus.

Nous ne pouvons faire ici l'analyse de ces rapports ; cela nous entraînerait trop loin. Nous insisterons seulement sur quelques faits qui nous semblent caractéristiques.

C'est d'abord l'hommage involontaire rendu par nos adversaires réduits, pour nous combattre, à copier nos organisations ouvrières. Dans toutes les grandes villes industrielles du Nord (Roubaix, Tourcoing, Armentières, Lille), les partis conservateurs s'efforcent de grouper les ouvriers qui n'ont pas encore été atteints par notre propagande dans des organisations analogues aux nôtres (syndicats, sociétés mutuelles, coopératives). Ils espèrent ainsi, en accordant certains avantages à ces groupements, non seulement éloigner ces ouvriers de leurs camarades, mais même détruire les organisations ouvrières de classe. Chimère évidemment ! Tout au plus pourront-ils retarder le mouvement ouvrier (et encore !); mais, et c'est là un fait important pour notre propagande politique, ce faisant, ils détruisent eux-mêmes cette légende de la petite bourgeoisie intermédiaire, du petit commerce nécessaire à la société et dont ils s'étaient fait les défenseurs attitrés ; ils accentuent la débâcle, dans nos grandes cités ouvrières, de cette classe moyenne qui leur était une clientèle électorale assurée, et font ainsi une action dont le Parti Socialiste ne tardera pas à recueillir les fruits. D'autre part,

leur action n'a pas de prise sur les ouvriers déjà organisés ; ils ne font dans nos rangs qu'un nombre insignifiant de recrues. Mais ils organisent eux-mêmes cette partie du Prolétariat qui, pour des raisons diverses, était restée sourde aux appels des militants ouvriers ; ils lui font connaître combien peut être puissante et agissante l'action collective ; et ils lui mettent entre les mains des armes qui peuvent très bien dans un avenir peu éloigné se retourner contre eux.

C'est ensuite l'action — heureuse — que paraissent vouloir exercer les organisations syndicales dans le mouvement coopératif. Une monographie très intéressante publiée ici même (1) par la Coopérative l'*Union d'Amiens* a indiqué comment celle-ci n'était qu'une émanation des syndicats ouvriers d'Amiens. Dans le Nord, les coopératives ouvrières doivent toute leur origine à l'action lente et continue de quelques camarades dévoués agissant en leur nom personnel. Pour leur développement, les coopératives ont besoin d'argent, et, jusqu'à ce jour, elles avaient recours soit à des personnalités bourgeoises sympathiques au mouvement coopératif, soit à des banques. Le rapport de Sohier sur l'activité de l'*Union d'Houplines* au Congrès de Tourcoing nous révèle un fait nouveau :

> Le Syndicat des rubaniers, écrit Sohier, vient de voter un prêt de 10.000 francs à 3 1/2 0/0 à l'*Union d'Houplines*, afin de permettre le remboursement d'une échéance de même importance contractée à 4 0/0 il y a cinq années. C'est là un avantage de plus pour la Coopérative, puisqu'il a permis le départ d'un bourgeois de qui était tributaire encore notre organisation. Ainsi peu à peu l'*Union d'Houplines* échappe à l'étreinte des bourgeois et glisse aux mains des prolétaires qui l'auront bientôt, espérons-le, en leur possession exclusive.

D'autre part, il nous revient que plusieurs syndicats ont déjà décidé de souscrire un certain nombre d'actions au Tissage coopératif.

Ainsi donc, de plus en plus, nous voyons dans le Nord, les trois formes d'organisations (politique, coopérative et syn-

(1) Voir le *Mouvement socialiste*, n° 122, du 15 juin 1903.

dicale) se prêter un mutuel appui, créer entre elles un lien de plus en plus étroit d'interdépendance. Autres preuves de ce que nous avançons : presque partout où il existe une Coopérative adhérente à la Fédération, le siège de la Coopérative est aussi le siège de la section du P. O. F. (actuellement *Parti Socialiste de France*), la Maison du Peuple; certaines d'entre elles abritent également les syndicats ouvriers; l'Imprimerie du Parti et les bureaux du journal le *Travailleur* (organe de la Fédération du Nord du P. S. de France) reçoivent une hospitalité pour ainsi dire gratuite dans les locaux de la Coopérative l'*Union de Lille;* et le Congrès d'Houplines décida qu'à l'avenir toutes les coopératives adhérentes à la Fédération avaient à faire exécuter par la dite *Imprimerie ouvrière* toutes leurs commandes d'imprimés.

C'est enfin la création d'une *Caisse d'épargne* par certaines coopératives, telles l'*Union de Lille* et l'*Union d'Houplines*. Voici à ce sujet comment s'exprimait le rapporteur de l'*Union d'Houplines :*

Nous assurons un intérêt de 3 1/2 0/0 aux déposants. Cela nous permettra de n'emprunter qu'aux coopérateurs et non plus aux bourgeois. Et d'autre part, les camarades qui possédèront des économies à la Coopérative, seront mieux disposés peut-être à les défendre et moins tentés que les bourgeois de monter des cabales contre l'organisation. Nous avons fait remarquer à nos coopérateurs que cet intérêt était supérieur à celui que donnent toutes les Caisses d'épargne nationale, communales, ou privées, exploitées par des particuliers. Cependant, les économies qui nous sont parvenues jusqu'à ce jour sont, il faut l'avouer, plutôt maigres. C'est en quelque sorte encore un manque de confiance que les coopérateurs semblent avoir pour l'organisation.

Nous souhaitons ardemment le développement d'œuvres de cette espèce.

Pour terminer, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner quelques extraits du rapport déposé par le Conseil d'administration de la *Fédération* au dernier Congrès de Tourcoing, extraits qui montreront quelle a été, pendant les

quelques mois qui séparèrent le Congrès de Tourcoing (19 juillet 1903) du Congrès de Wattrelos (1er février 1903), l'action interne de la *Fédération*, action peut-être moins bruyante et moins brillante que les débats des Congrès, mais qui constitue la raison d'être et la vie elle-même de la Fédération ; les Congrès n'étant que des manifestations extérieures et intermittentes de cette activité interne et continue :

Citoyens,

.....Tout d'abord, nous devons vous rappeler que pendant ce semestre nous avons poussé à la création de deux coopératives dans notre région : ce sont celles de Béthune et de Lillers.

Jusqu'à ce jour, nos efforts n'ont pu aboutir, mais nous espérons quand même arriver si nos camarades du P. C. F. savent se dévouer.

Un procès a été gagné par la Coopérative l'*Avenir des Ouvriers d'Armentières* au sujet d'une plainte déposée contre eux par des ennemis de la coopération, au sujet du poids du pain.

En revanche, la Société *La Solidarité* de Tourcoing a été condamnée pour le même motif en raison de son caractère commercial de l'époque, mais qui a été transformé depuis.

Une section coopérative a été formée à Comines (France) par les soins de nos amis de l'*Union d'Houplines*.

L'union depuis si longtemps désirée entre les Coopératives l'*Union* d'Houplines et l'*Avenir des Ouvriers* d'Armentières est aujourd'hui chose faite.

La liquidation de la Société le *Petit Moulage* de Croix a été arrêtée dans de très bonnes conditions. Les fournisseurs ont reçu 62.50 0/0 de leur facture. La reprise des marchandises restant en magasin a été faite par les soins de l'Administration et reprise en bloc par la Société l'*Union de Lille*. Le matériel, peu important, a été repris par la Société l'*Avenir des Ouvriers* d'Armentières.

Il a été alloué à la Société *la Fraternelle* de Saint-Amand un secours de 308 sacs de farines et 4.000 sacs de réserve. Ce secours lui a été alloué en raison de l'épuisement de son marché et il appartiendra au Congrès d'examiner ce qui lui reste à faire à l'égard de cette Société (1).

Un essai d'achat en commun pour les épiceries a été tenté mais

(1) Voir plus haut la décision du Congrès de Tourcoing à cet égard.

n'a pas donné de résultats ; il appartiendra tout à l'heure au Congrès de se prononcer si oui ou non, et comment, l'on entend résoudre ce problème (1).

Un secours de 50 francs a été voté par votre Conseil en faveur des grévistes de La Gorgue-Estaires. A ce sujet nous devons féliciter toutes les Coopératives fédérées qui n'ont pas ménagé les secours à nos camarades luttant pour la défense de leur salaire et nous espérons que cet élan se manifestera jusqu'à ce que nos camarades aient reçu satisfaction. La coopérative de La Gorgue, voulant prouver sa sympathie à notre égard, n'a pas hésité à envoyer son adhésion à notre Fédération et nous sommes heureux de saluer ici deux de ses délégués.

Quant à l'organe consultatif, il prend de plus en plus d'extension et constitue un véritable bureau permanent de renseignements :

1° Il a été fourni 25 renseignements et envois de documents divers pour création de nouvelles coopératives ;

2° Il a été fourni 7 renseignements ayant trait à la jurisprudence des coopératives ;

3° Plus de 50 délégations de différentes villes ont été reçues, sollicitant divers renseignements ;

4° Il a été expédié plus de 100 lettres diverses ;

5° Trois analyses ont été faites : une pour la Coopérative de Bruay (beurres), reconnue mauvaise ; une pour la Fédération (farines), reconnue normale ; une pour la *Société* d'Avion, reconnue mauvaise.

D'autre part, nous nous sommes occupés à mettre en application, dans la mesure du possible, les résolutions de notre dernier Congrès. plusieurs séances ont été consacrées à l'étude du tissage mécanique et de la meunerie coopérative. Deux Sous-Commissions ont été nommées à l'effet d'étudier, d'une façon distincte, ces deux projets et un rapport complet vous sera soumis lors de notre prochain Congrès.

Ajoutons que tout dernièrement la *Fédération* donnait une nouvelle preuve de sa vitalité et de son esprit de solidarité en votant une somme de 2.000 francs à répartir entre les grévistes d'Armentières et d'Houplines adhérents aux Coopératives de ces deux cités.

Dr D. V.

---

(1) Nous avons dit plus haut, comment avait abouti une deuxième tentative faite en septembre dernier.

BIBLIOGRAPHIE

Notices

LES LIVRES

La Petite Industrie contemporaine, par Victor Brants (Paris, Lecoffre). L'auteur, professeur à l'Université de Louvain, appartient à cette école qui, en Belgique, tente, depuis quelques années, les plus grands efforts pour découvrir les « remèdes » qui sauveront les classes moyennes. Il est bien obligé de constater les tendances de l'évolution économique, destructives du petit atelier et de la petite boutique, et des classes qui sont attachées à ces formes anciennes de production et d'échange. Mais les convictions catholiques de l'auteur se heurtent à ces constatations scientifiques, et, comme les classes moyennes ont pour lui des vertus morales et sociales indispensables à maintenir pour la paix sociale, le problème est de les arracher à un déclin qu'il reconnaît devoir être fatal, si l'on n'intervient pas dans le sens qu'indique la « politique des classes moyennes » *Mittelstandpolitik*.

Au début d'une étude sur le problème des classes moyennes, l'auteur, dont la méthode est sûre, ne manque pas d'aborder cette question essentielle : Qu'entend-on par *classe* en général, et par *classes moyennes* en particulier ? Il répond p. 20 : « Par classe on peut entendre le groupement organisé des gens vivant d'un même genre de vie, ayant les mêmes habitudes et des professions similaires, et un rôle analogue dans la société. » Il faut ajouter : ayant les mêmes *intérêts économiques* et les *mêmes antagonismes sociaux*. Les mêmes intérêts économiques, c'est-à-dire non seulement la même source de revenus, ce qui serait insuffisant, mais la *même situation dans l'ensemble de la production* ; les mêmes antagonismes sociaux, c'est-à-dire les mêmes luttes à soutenir pour la défense solidaire des intérêts communs contre d'autres classes à intérêts contraires. Les « classes moyennes » constituent-elles une classe au sens complet du mot. M. Brants reconnaît qu'elles ne sont pas « groupées par niveau économique ». Elles ne se présentent pas avec des traits accusés et distincts. Nous pouvons dire que ce sont bien des catégories *intermédiaires*, à l'intérieur desquelles les différences semblent parfois prévaloir sur les similitudes, parmi les

éléments qui les composent. La classe moyenne, tiraillée en sens opposés, selon le degré ou échelon occupé par les subdivisions qui la constituent, présente plus souvent l'aspect d'un chaos, d'un tourbillon de masses désorbitées, que celui d'une catégorie sociale homogène dans ses caractères essentiels. Néanmoins le qualificatif de *classes moyennes*, si la critique le trouve impuissant à désigner quelque chose de relativement précis et stable, à une signification générale, dont l'incertitude correspond à l'incertitude même de la réalité. Acceptons donc la terminologie de *classes moyennes*, qui désigne les couches intermédiaires et nombreuses dont l'existence se constate à côté des trois grandes classes : ouvriers, capitalistes et propriétaires fonciers.

Quelle est, dans l'économie capitaliste, la situation des classes moyennes ? L'auteur la recherche dans deux pays « où la situation actuelle de la petite industrie présente l'intérêt le plus palpitant » : L'Allemagne et la France. Sa grande préoccupation est de combattre le marxisme et la loi de concentration. Il trouve dans l'interprétation des statistiques allemandes donnée par Bernstein un argument dont il s'empare pour la défense de sa thèse. Sa discussion est d'ailleurs sérieuse. et il ne cache pas le péril dont est gros l'emploi des statistiques. Il reconnaît (p. 43) que l'industrialisation croissante a fait naître de nouveaux petits ateliers : les travaux qui se faisaient autrefois dans le ménage ne s'y font plus : il faut donc plus de boulangers, de tailleurs, de lingères, de coiffeurs, de lavandières. Malgré cela, il constate la survie du *petit atelier*. Mais cela est insuffisant. Pourquoi le petit atelier se maintient-il ? Les chiffres ne nous renseignent pas sur la vraie nature de la petite entreprise, donc sur sa portée sociale. Est-elle indépendante ou dépendante de la grande industrie : Est-elle vraiment autonome ou annexe ? Est-elle une survivance du passé ou trouve-t-elle en elle-même des raisons suffisantes de vivre ? Est-elle au début ou à la fin de l'évolution économique ; attend-elle de passer à la forme de la grande entreprise pour se développer ou est-ce sa forme définitive ? Y a-t-il à son existence des raisons d'ordre technique, ou tirées de la situation du marché, ou résultant des conditions du travail, ou de telle et telle autre cause ? Autant de points à fixer pour pouvoir tirer du maintien de la petite industrie des conclusions décisives.

Nous ne pouvons suivre l'auteur — dans cette courte analyse — dans le détail de ses statistiques ni dans l'exposé des mesures qu'il propose pour mettre la petite industrie « à l'abri des dangers qui la menacent dans le monde économique moderne. » Signalons qu'il

préconise comme moyens de protection : l'éducation et l'instruction professionnelle, les sociétés économiques, le crédit, l'emploi de la force motrice à domicile, les rapports familiaux entre patrons et ouvriers, l'organisation des métiers, etc... M. Brants se garde bien pourtant de prophétiser : « On a vu les faits, conclut-il. Ils ne permettent avec certitude ni pessimisme ni optimisme. Mais ils obligent à constater qu'il y a péril, qu'il faut lutte et effort » (p. 224). D'ailleurs, il se console à l'avance des insuccès possibles, en terminant par ces mots (p. 227) : « il y a dans la Société bien des moyens de garder l'équilibre et la paix sociale. »

C'est bien là tout le but de l'auteur et de l'école qu'il représente : le maintien des classes moyennes est synonyme de maintien de l'ordre social. La petite bourgeoisie a les qualités exigées par les croyances traditionnelles de l'Eglise. (On ne nous vante que les *qualités* des petits bourgeois : ils n'ont pas de défauts !) C'est pourquoi l'auteur est parti si fortement en guerre contre la théorie marxiste de la concentration, qu'il n'a pas expliquée dans son sens réel, et contre laquelle il n'a rien apporté. Il ne suffit pas de relever des chiffres : il faut montrer la réalité qu'ils recouvrent. Il ne s'agit pas de rechercher des exceptions et de les dénombrer : il faut voir ce qu'elles signifient. Le livre de M. Brants est surtout intéressant par les tendances que l'auteur systématise, et, à ce titre, les socialistes ont tout intérêt à le connaître.

Notes sur l'Italie contemporaine, par M. Paul Ghio (A. Colin, Paris, 1903). Le livre de M. Ghio est d'actualité. Notre attention a été souvent appelée, ces derniers temps, sur l'Italie. Aussi une étude sur l'*Italie contemporaine* ne peut-elle être lue qu'avec un vif intérêt par le public qui suit le développement politique et social de ce pays. On trouvera dans le livre de M. Ghio un tableau rapide — trop rapide — des manifestations diverses de la vie italienne. C'est à la vérité plus que de simples notes, succinctes et forcément incomplètes, que nous eussions voulu. D'autant plus que la compétence de M. Ghio pour nous parler de l'Italie peut rendre plus grandes nos exigences. Malgré tout, et quoi qu'on pense de la méthode de vulgarisation employée par l'auteur, on parcourra avec un intérêt croissant les chapitres successifs de ce volume. Les caractères généraux de la vie italienne (variété des manifestations, complexité de l'âme nationale, la littérature, l'Italie contemporaine, la question du Midi) sont tracés en traits fermes dans l'Introduction. — L'auteur a bien raison de nous renseigner tout d'abord, dans son Chapitre Ier, sur la situation économique de l'Italie : c'est la première question à envisager, dans l'étude

d'un peuple. L'essor économique est réel : les chiffres qui nous sont fournis l'indiquent suffisamment. La richesse de l'Italie s'accroît, ainsi que sa population. M. Ghio, exposant l'énorme réserve de forces hydrauliques que possède l'Italie, indique la nécessité de pousser plus encore au développement intensif de la grande industrie. — On sait l'importance de l'économie agraire, surtout dans la constitution sociale de l'Italie. Une statistique générale précise l'étendue du domaine agricole. La vie rurale est esquissée à traits nets. Sur les exploitations industrielles du Nord, avec leurs grands domaines et leur armée de salariés agricoles, des renseignements suffisants sont donnés. La petite propriété est-elle, en Italie, en voie d'amélioration ? Il y a un phénomène d'émiettement infinitésimal que l'auteur trouve de la plus haute gravité. M. Ghio, vu la nombreuse littérature sur le sujet, ne consacre que quelques indications à la coopération agricole du Nord. Il insiste davantage sur la Toscane agricole, où la petite propriété foncière est prospère, et la vie paysanne relativement facile, dans un climat enchanteur. Mais plus au sud, c'est le Midi, qui apparaît sous ses traits de tristesse et de misère : la Campagne Romaine, les marais Pontins et les Haremme. Les Pouilles, qui eurent une heure de prospérité, sont dans une égale détresse, depuis que les exportations de vins italiens ont considérablement baissé. La misérable situation des paysans de Sicile est connue : l'émigration y atteint elle aussi des chiffres fantastiques. La Sardaigne, peu peuplée, est, elle aussi, depuis longtemps, en décadence : les impots écrasent la petite propriété morcelée à l'excès, tandis que la grande propriété y demeure inculte ; les ventes judiciaires sont si nombreuses que l'Etat risque de devenir le propriétaire exclusif du territoire. A cette triste situation, l'auteur ne trouve de remède que dans le crédit agricole : c'est peut-être insuffisant. — Le mouvement social, en Italie, s'est caractérisé, ces dernières années, par de fortes grèves. M. Ghio rappelle les principales, qui n'ont pas eu d'ailleurs pour la plupart la grande industrie comme champ d'action. Le mouvement syndical et le mouvement ouvrier font des progrès incessants. L'éducation politique et la conscience de classe augmentent chaque jour dans la classe ouvrière italienne. Mais c'est l'organisation du prolétariat agricole qui est surtout caractéristique. Le mouvement a commencé chez les ouvriers ruraux du Nord de 1880 à 1890, et a gagné les provinces de Mantoue, Bologne, Ferrare. Le travail des travailleurs du sol est dur, les salaires bas, les conditions d'hygiène lamentables. L'auteur nous communique avec émotion les impressions personnelles qu'il a ressenties à parcourir les plaines de la province de Mantoue. Mais

l'organisation professionnelle des travailleurs du sol leur promet de poursuivre l'amélioration de leur sort. L'auteur reconnaît l'influence régénératrice du parti socialiste : « Les autorités elles-mêmes, dit-il (p. 130), sont obligées d'admettre que la propagande socialiste coïncide avec le progrès et l'éducation des masses ouvrières et avec l'amélioration de leur moralité. » Il y revient encore, p. 135 : « Le parti socialiste a su faire renaître partout dans des villes et au milieu des champs, la conscience du prolétariat ; et c'est grâce à lui que les travailleurs peuvent exercer de nos jours, en Italie, une influence considérable sur la vie politique du pays. » — M. Ghio, esquissant, à traits brefs, l'évolution politique de l'Italie, constate la faillite successive des ministres réactionnaires qui se succédèrent après la chute de Crispi : MM. di Rudinì, Pelloux, Saracco. Il est fort enthousiaste du courant démocratique actuel et il fait l'apologie du ministère Zanardelli, en plein succès au moment où l'auteur écrivait son livre. Nous ne dirons pas que les pages qu'il consacre à la situation du socialisme en Italie soient très pénétrantes. Elles sont insuffisantes, ne nous indiquent ni les difficultés que trouve devant lui le socialisme italien, et ne voyant pas surtout la portée de la crise socialiste internationale. Les aspirations de l'auteur vers la paix sociale, vers la bonne entente du capital et du travail lui font trop attendre, pour la réalisation de cette utopique harmonie, du socialisme de gouvernement. — Le livre se termine par un vivant, mais encore incomplet, chapitre sur le *Camorra* et le *Mafia*. — Somme toute, malgré ses lacunes et sa brièveté, ce volume, vivant et légèrement écrit, nous donne sur l'Italie actuelle des renseignements généraux, faciles à lire, indispensables à connaître.

LES PUBLICATIONS SOCIALISTES

LANGUE ALLEMANDE

Die Neue Zeit. — *N° 46.* — Le professeur *Seligmann*, qui enseigne l'économie politique à l'Université de New-York, a fait récemment paraître un volume sur le matérialisme historique, que *M. Beer* se propose de faire connaître au public allemand. — *Dr James Broh* précise la situation de la démocratie socialiste à l'égard des partis de gauche. — *Franz Diederich* analyse un récent volume sur les souvenirs d'un vieil ouvrier, d'avant les progrès de l'industrie.

N° 47. — *Sakasow* expose l'état présent de la Bulgarie. — *Beer* termine son analyse du volume du professeur *Seligmann*.

N° 48. — Le *Programme du Centre* est soumis à une vive critique par *A. Erdmann.* Fin de l'analyse de *Diederich.* Revue des livres.

N° 49. — *Bebel* dit un dernier mot sur la question de la Vice-Présidence du Reichstag — *Thérèse Schlesinger-Eckstein* rappelle que, l'an passé, le Comité national des femmes socialistes de l'Autriche a envoyé au *Bureau Socialiste International,* pour être discutée au Congrès d'Amsterdam, une proposition d'agitation en faveur du suffrage des femmes. L'auteur développe cette motion et insiste sur les arguments qui militent en sa faveur.

N° 50. — *Kautsky* examine la tâche qui s'impose à la social-démocratie. *Keil,* à propos de la question des chemins de fer, indique quelle doit être l'œuvre de la fraction parlementaire du parti. *Wurm* commente l'exposition des villes allemandes, à Dresde. — *Richard Lévy* parle de la littérature enfantine et du socialisme.

N° 51. — *Woltman* répond à la critique faite par *Cunow* de son *Anthropologie politique. Cunow* réplique, *Nina Carnegie Mardon* examine la situation de la femme au théâtre — *Grunwald* consacre un article aux années de jeunesse de Gœthe. — Notice sur le Congrès socialiste finlandais.

N° 52. — *German* étudie la crise industrielle et les progrès de la technique. *Philipp Rappoport* nous renseigne sur la constitution et la législation du travail aux États-Unis. — *Diederich* consacre un souvenir à un « romantique de la petite bourgeoisie », *Ludwig Richter.* — Cinquième Congrès du parti socialiste argentin. — Ce numéro est le dernier de l'année 1902-1903.

N° 1. — *K. Kautsky* nous donne ses appréciations sur le Congrès de Dresde qui a eu, somme toute, d'heureux résultats. Il a montré sur quelles forces pouvait compter les révisionistes. L'auteur constate que depuis le Congrès aucune voix ne s'est élevée en faveur du révisionisme. La défense présentée par Bernstein et Elm dans les « Sozialistische Monatshefte » ne porte pas. Quant aux questions personnelles soulevées, on ne peut en prévoir encore le résultat. L'important pour le parti est d'avoir le courage d'exclure tout individu qui se sera rendu coupable de malpropretés. Kautsky attache beaucoup de prix à la moralité du parti et il expose pourquoi. *Rosa Luxemburg* publie un article satirique sur les économistes. M. *Beer* nous fournit des renseignements sur le Congrès des Trades Unions tenu à Leicester ; il examine l'attitude du libéralisme à l'égard du mouvement unionisme. *G. Hoch* établit quelles sont les revendications à formuler en faveur des apprentis. *H. Pfeiffer,* sous le titre :

Notre organisation politique, montre qu'il est injuste de reprocher à la démocratie socialiste allemande de n'avoir pas une organisation politique suffisante, les chiffres prouvant le contraire.

N° 2. — *Rosa Luxemburg* revient sur la situation qu'a faite au parti le Congrès de Dresde. Elle prend assez vivement à partie les « gens instruits ». *K. Kautsky* commence une étude sur la *crise autrichienne*, et *G. Eckstein* ses impressions de voyage sur les *coolies chinois*.

N° 3. — La rédaction consacre son premier article à l'anniversaire du 21 octobre, jour où la loi d'exception contre les socialistes fut promulguée et entra en vigueur. Mais, aujourd'hui, « il n'y a plus qu'un parti ayant conservé un programme révolutionnaire, c'est la démocratie socialiste : et il n'y a plus qu'un parti qui puisse s'assurer la confiance des masses opprimées et mécontentes, c'est la démocratie socialiste. . De nouvelles persécutions nous attendent de la part des autorités et des patrons, persécutions nouvelles parce qu'elles ne ressembleront pas pour la forme à celles de 1878, mais poursuivront le même but. Mais il y a une chose que nous n'aurons plus à subir : l'emportement des masses contre la démocratie socialiste. » *Kautsky* termine ses articles sur la crise autrichienne. « Rien n'aurait pu être mieux accueilli par la démocratie socialiste autrichienne que la solution définitive de la question des nationalités... Mais l'impuissance de la bourgeoisie est toujours la même . Pendant longtemps encore nos camarades d'Autriche resteront condamnés non seulement à repousser les attaques de nos adversaires, mais de combattre encore sans cesse les tendances nationalistes des prolétaires arriérés. L'œuvre est difficile, mais jusqu'à présent la démocratie socialiste autrichienne a toujours réussi à tenir haut le drapeau de la solidarité internationale, grâce à la clarté de son programme et sa répugnance pour toutes les compromissions. » — *Eckstein* termine ses études.

N° 4. — *Kautsky* publie une défense de *Mehring*. En voici les conclusions. « Parmi ceux qui unissent la clarté théorique et la connaissance de la littérature socialiste au talent de journaliste, Mehring est en Allemagne au premier rang. C'est là la cause de la haine furieuse des révisionistes contre lui. Le révisionisme ne peut réussir que quand toute théorie a été ruinée, quand on oublie de penser pour ne se préoccuper des résultats immédiats. Incapable de développer sa propre théorie, toute théorie lui pèse, toute obligation de tirer les conclusions logiques de ses opinions devient une limitation insupportable de sa liberté. » — *G. Ledebour* nous prévient qu'il n'y

a pas lieu d'attendre de l'humanité d'officiers isolés ou des partis bourgeois dans une amélioration de traitement dans notre armée. Ce ne sera que quand la démocratie prendra plus à cœur encore la défense des soldats que nous obtiendrons des lois de protection en leur faveur. — *J. Vidnes* présente ses appréciations sur la *démocratie socialiste et les élections au Storthing en Norwège.* Le socialisme gagne rapidement du terrain parmi les petits paysans et les pêcheurs. Dans quelques années le mouvement sera puissant. Bientôt le pays du soleil de minuit n'enverra que des démocrates socialistes au Parlement et dans les conseils communaux.

N° 5. — *Karl Liebknecht* juge le procès intenté au « Vorwärts » à propos de l'île de l'empereur. — *R. Hilferding* nous dit à propos de la grève générale qu'au prochain congrès international il faudra décidément prendre position contre l'illusion pseudo-révolutionnaire, à demi anarchiste qui pousse à la grève générale, dans le but de se débarrasser, grâce aux troubles qu'elle provoquera, de la société capitaliste. Il faudra s'opposer à l'inutile gaspillage de forces, usées presque toujours sans succès dans les grèves générales de villes ou de provinces. D'autre part, il faudra se garder d'exclure de la tactique socialiste l'idée de la grève générale, née spontanément des conditions de la lutte prolétarienne. — *H. Fleissner* apprécie les élections au Landag saxon.

N° 6. — *K. Kautsky* publie un article nécrologique sur Th. Mommsen. — *R. Luxemburg* critique le congrès ouvrier de Frankfort. — Ströbel s'étend sur les variations de Mehring.

Socialistische Monatshefte. N° 9 — *J. Auer* émet quelques considérations sur le *Congrès de Dresde.* Il rappelle surtout que trente-quatre ans auparavant le troisième congrès du parti ouvrier démocrate socialiste (programme d'Eisenach) s'était tenu dans la même ville du 12 au 15 août 1871. Ses appréciations sur le dernier congrès sont d'ailleurs connues de nos lecteurs. — *Ed. Bernstein* cherche à déterminer quelle doit être l'œuvre de la démocratie socialiste au nouveau Reichstag. Il insiste surtout sur l'importance qu'il y aurait pour les socialistes à entrer dans le bureau de la chambre parce que cela leur permettrait de défendre plus efficacement les droits de la minorité du parlement. Un vice-président socialiste pourrait encore s'opposer à la suppression systématique des interruptions dans le compte-rendu officiel, et rompre avec la tradition qui fait que le président se croit obligé de traiter ses collègues qui interrompent plutôt en écoliers qu'en législateurs. En outre, comme depuis les dernières élections la fraction parlementaire socialiste

compte un nombre de membres double de celui des trois groupes de gauche réunis, il lui faudra intervenir plus encore que par le passé et s'attacher surtout à la qualité des propositions qu'elle déposera. Il importe pour les socialistes d'établir dans la fraction la division du travail à l'exemple de tous les autres partis. Son activité s'en trouvera plus efficace et sans doute il ne se passera pas une seule séance au Reichstag où les aspirations démocratiques et socialistes de la classe ouvrière ne trouvent leur expression. — *Wolfgang Heine* prend la défense des *utopies*. Il montre combien il est naturel à l'homme d'en imaginer, mais il demande de tenir compte de certaines données fournies par la société actuelle : il faudra que l'utopiste prouve la possibilité économique de sa société, qu'il montre par exemple, que dans l'état actuel de la science et de la technologie il serait possible d'établir une masse de produits suffisante pour améliorer essentiellement les conditions d'existence, nourriture, vêtement, habitation, etc., de la population, masse que seules les méthodes de production arriérées, imposées par les anciennes formes de production et de propriété, empêchent d'atteindre. L'utopiste aurait également à montrer que sa société n'est pas psychologiquement impossible, que son organisation et sa production sont compatibles avec la culture morale et intellectuelle et avec la liberté de l'individu. Enfin pour que cette recherche scientifique ait une valeur pratique il faut également que soit démontrée la possibilité historique de la société future ; il est indispensable de nous montrer les moyens d'y arriver. L'œuvre de Menger, « Neue Staatslehre » ne répond pas à ces conditions d'une bonne utopie. Elle néglige en effet le côté économique, ne se préoccupe pas de la possibilité d'élever la production et ne cherche qu'à construire la forme de la nouvelle société. — *E. David* réfute assez vivement une partie de la critique que Kautsky a fait de son livre, la « question agraire. » — *P. Kampffmeyer* émet quelques idées sur la *lutte des classes et le progrès de la culture*. Si grande qu'ait toujours été l'importance attachée par la démocratie socialiste aux recherches scientifiques, une grande quantité de camarades ne voient que dans la lutte des classes le moteur du progrès de la culture, opinion en contradiction avec la conception que Marx et Engels se faisaient de l'histoire. La lutte des classe est un phénomène très passager, un épisode qui prendra fin. C'est le développement de la productivité du travail humain qui unit tous les moments de la civilisation, qui détermine ses progrès et ce développement ne peut être obtenu que par les progrès scientifiques. La démocratie socialiste s'applique à les favoriser : aussi abandonnant les limites étroites

imposées à un parti de classe, par la Lutte des classes, est-elle devenue le parti de la civilisation. — *Max Schippel* traite d'un point de politique commerciale, le *Conflit anglo-canadien et la clause de la nation la plus favorisée.* — *Conrad Schmidt* étudie *les idées de Kant sur la philosophie de l'Histoire.* — *Eugène Fournière* nous donne une nécrologie de Charles Longuet.

LANGUE ANGLAISE

The International Socialist Review. — *Août 1903.* — *Bebel* : Réflexions sur la bataille électorale. — *John Murray* : Un avant-goût de l'Orient (à propos des démêlés entre la Fédération Américaine du travail et les travailleurs japonais et mexicains.) — *D. U. Cochrane* : L'esclave salarié (poésie.) — *Andrew M. Anderson* : Politique ouvrière et socialisme en Australie. — *D. Léon Winter* : Le Socialisme en Bohême. — *Ernest Untermann* : Les problèmes de la politique allemande. — *A. M. Simons* : Aspect économique de l'esclavage (suite). — *William Macon Cobman* : Métaphysique et socialisme (poésie). — *Edwin Arnold Brenholtz* : Aux opprimés de la terre (poésie). — *Editorial* : Le fermier et le salarié dans le parti socialiste. — *B. Max S Hayes* : Mouvement Ouvrier. — Le Socialisme à l'étranger (Allemagne, Espagne, France, Japon, etc.).

Septembre 1903. — *Charles Dobbs* : Revue de principes. — *Ira C. Moshei* : Quelques phases de la civilisation. — *Warren Atkinson* : La valeur et la distribution des richesses. — *Raphaël Buck* : L'évolution ascendante du socialisme. — *Am. Simons* : Aspects économiques de l'esclavage (suite). — *Editorial* : L'ignorance des Ecoles. — *Max S. Hayes* : Mouvement ouvrier. — Le Socialisme à l'étranger (Bulgarie, Hongrie, etc...)

Octobre 1903. — *Vorwaerts* : La nouvelle tactique. — *Max S. Hayes* : La lutte des classes en Grande-Bretagne. — « *Marxist* » : Le Mouvement pour le referendum et le mouvement socialiste en Amérique. — *Silvio Origo* : Le Congrès socialiste Italien. — *William Harrison Kiley* : On demande une constitution. — *Edwin Arnold Breenholtz* : Au socialisme (poésie). — *Clarence Meily* : La Fiction légale de l'égalité. — *W. Mailly* : L'œuvre d'organisation socialiste nationale. — *S. G. Hobson* : Situation actuelle du socialisme politique en Angleterre, — *John Murray* : Les théories criminalistes de Ferri. — *Editorial* : La crise Trade-unioniste ; La situation dans le Mebraska. — Le Socialisme à l'étranger (Allemagne, Italie, Norvège, etc...)

The Social Democrat. — *Août 1903.* — Notes éditoriales. — *H. W. Lee* : Une campagne internationale contre le trade-unionisme. — *A. A. Watts* : L'Avenir de l'enfance. — *Un nomade britannique* : L'Enfant de l'étranger. — Salaires et conditions du travail en Allemagne et en Autriche. — Mouvement socialiste, social, réarmiste et ouvrier dans les pays de langue anglaise (Canada, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis).

Enquête sur le socialisme et le cléricalisme (suite). — *Septembre 1903* : Notes éditoriales. — *H. Quelch* : Libre échange et prospérité. — *J. M. O'Fallon* : L'éducation de l'autorité. — *F.-C. Watts* : Loi d'airain des salaires et questions actuelles. — Mouvement socialiste, social, etc. (Australie, Colombie britannique, Canada, Etats-Unis). — Enquête sur le socialisme et le cléricalisme (suite). — le « Vooruit » de Gand.

Octobre 1903 : Notes éditoriales. — *H. Quelch* : Pauvreté et protectionnisme. — *U. Sellors* : Libre-échange et trade-unionisme. — *Mary Simonds Johnston* : Les progrès du socialisme en Amérique. — Enquête sur le socialisme et le cléricalisme (suite). — Mouvement socialiste, social, etc... (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis). — *Bebel* : Pages choisies.

Novembre 1903 : Notes éditoriales. — *H. Quelch* : Vérité et erreurs fiscales. — *Hector Kirby* : La protection et l'avenir du socialisme en Grande-Bretagne. — *Akkent* : Un anniversaire (à propos du 21e anniversaire de la loi allemande contre les socialistes). — Mouvement socialiste, social, etc... (Australie, Canada, Etats-Unis). — Enquête sur le socialisme et le cléricalisme.

VARIÉTÉS

LE THEATRE EN EXIL

« Ces Messieurs » à Bruxelles

Monsieur Leygues et Monsieur Roujon s'éloignaient, dans le brouillard..... Et tandis que la neige, hâtive, tapissait rageusement les avenues du Bois de la Cambre et nimbait les gargouilles de Sainte-Gudule, Georges Ancey, sous l'égide d'une monarchie cléricale, remportait, au théâtre Molière, un des plus beaux succès qu'ait conquis son art probe, élevé et puissant.

On connaît l'odyssée de cette belle œuvre. « Ces Messieurs », lâchement interdite par la censure, lue et relue dans les U. P. de Paris et de province, mise à l'index par ces bons prêtres. On en connaît aussi la texture par tous les comptes-rendus des revues et des quotidiens parus lors de la publication à la *Revue Blanche*. Il importe qu'on en connaisse également la portée scénique, dont aucune lecture ne saurait faire pressentir l'intensité.

Nous avons vu, à Bruxelles, le 1er décembre, l'effet produit sur le public par une pièce faite pour lui ; nous avons pu constater qu'un bon dramaturge peut être un bon philosophe et ce bel exemple doit être, à tout le moins, un simple enseignement pour ces grands égarés qu'une noble lubie idéologique entraîne si loin du théâtre. M'est avis qu'un auteur qui sait déchaîner des tempêtes d'applaudissements en disant : « Quand on lutte contre les préjugés, pour une idée qu'on croit vraie, il faut des coups de poing ! », ou : « la morale, la foi, tout, vous entendez, tout est faux ! l'amour seul existe, » ou bien encore : « trois enfants, il n'y a rien de tel pour vous ramener sur la terre, » a plus fait pour le progrès humain que tout autre avec de longues et sublimes tirades métaphysiques —

si longues et si sublimes que l'auditoire s'endort – ou s'en va.

La comédie d'Ancey est bien une comédie, une des plus amusantes, des plus mouvementées que je connaisse. Elle ne comporte pas d'exposés de thèses, pas d'attaques violentes ni partiales. Simplement, lucidement, elle s'étaye sur une documentation serrée et discrète, à ce point savante que plusieurs demandèrent si l'auteur n'avait point porté tonsure — et c'est par cela même qu'elle est bien contre ces messieurs l'arme la plus terrible qu'on puisse concevoir. Le plus effroyable vitriol leur eût, certes, été moins cruel que l'onctuosité de l'huile sainte de cet Héautontimorumènos du corps ecclésiastique. On a ri, à cette première, comme on ne sait rire qu'à Bruxelles; quand le rire s'apaisa, on s'aperçut qu'on avait pensé.

A en croire les censeurs pudibonds et pacifiques, on était en droit d'attendre un déploiement des brigades centrales et des charges de cavalerie. On a obtenu un triomphe sans discordances, où l'émotion d'art la disputait à l'émotion d'idée. Pas une protestation ne troubla la soirée et si, cinq jours après, des étudiants catholiques se firent expulser de la salle par la police d'Ixelles, c'est bien que ces messieurs avaient compris qu'il y allait pour eux d'un intérêt vital d'accréditer le non-acquiescement du public.

Sans doute maintenant, on autorisera à Paris la représentation de « ces Messieurs ». On a timidement manifesté, au Gymnase, à la pièce banale de M. Donnay. Ou qu'elle soit interprétée, on ne manifestera pas — si ce n'est de l'enthousiasme — à la belle pièce d'Ancey. Et ce sera bien là, pour les uns, la plus pénible des défaites, pour les autres, la plus légitime des victoires.

Monsieur Leygues et Monsieur Roujon ont disparu, dans le brouillard.....

Pierre Hepp.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XI

DE LA COLLECTION

SEPTEMBRE DÉCEMBRE 1903

N° 127. — 1er Septembre 1903

Le Problème Autrichien.	Fritz Austerlitz .	5
L'Impôt sur le Revenu et le Projet Rouvier	C.-A. Maybon . .	21
Lettres à Kugelmann (*suite*)	Karl Marx . . .	38
Les Partis Socialistes. — ÉTATS-UNIS : Faits socialistes	R.-S. Richardson .	60
HONGRIE : Le mouvement socialiste parmi les Croates et les Serbes en Hongrie.	M. Popovitch . .	67
Les Syndicats Ouvriers. — ANGLETERRE : La Conférence internationale de Dublin	V. Griffuelhes . .	70
AUTRICHE : Les syndicats ouvriers en 1902.	Fritz Winter . .	76
Bibliographie — Notices : *Les Livres*. — *Les Publications socialistes* . . .	Les Rédacteurs. .	79

N° 128. — 15 Septembre 1903

L'Idéal Socialiste	Paul Lafargue . .	81
Le Problème Autrichien (*fin*)	Fritz Austerlitz .	98
Les Faits Politiques. — ALLEMAGNE : La Situation Politique	Georges Weill . .	105

Les Partis Socialistes. — ALLEMAGNE : La vice-présidence du Reichstag . André Morizet . . 111
NORWÈGE : Le 17e Congrès du Parti Ouvrier. . . . . O. Danielson. . . 124
Les Coopératives. — FRANCE : Coopératives du Nord : L' « Avenir » d'Armentières et l' « Union » d'Houplines . . . . . J. Proll. 127
Bureau Socialiste International. — Réunion du 20 juillet 1903 — Rapport du Secrétariat. . . . . Victor Serwy . . 152

N° 129. — 15 Octobre 1903

Les Socialistes français et le Congrès de Reims . . . . . Louis Dubreuilh . 161
Les Socialistes allemands et le Congrès de Dresde . . . . . Karl Kautsky . . 170
Lettres à Kugelmann (*fin*) . . . . . Karl Marx . . . 183
Les Partis Socialistes. — ALLEMAGNE : Le Congrès de Dresde . . . . . G. Weill et Blumer 207
Les Syndicats Ouvriers. — FRANCE : Le Conseil supérieur du travail . . V. Griffuelhes . . 225
ALLEMAGNE : Les Secrétariats ouvriers en 1902. . . . . Adolf Braun. . . 245
Les Coopératives. — FRANCE : Le IVe Congrès national des coopératives socialistes . . . . . A. Marie 255
ANGLETERRE : Le Mouvement coopérateur et le Congrès de Doncaster . Henri Jullien . . 275
Bibliographie. — Revue critique : Problèmes transatlantiques. . . . . Édouard Dolléans . 304
Notices : *Les Livres. — Les Publications socialistes*. . . . . Les Rédacteurs. . 309
Nécrologie. — Charles Longuet . . . Hector Denis. . . 314

N° 130. — 15 Novembre 1903

Catholicisme social et Socialisme . . .	Édouard Berth . .	321
Féminisme et Propriété	Édouard Dolléans .	351
Les Faits Politiques. — FRANCE : Les vacances parlementaires	André Morizet . .	367
BELGIQUE : Les Élections communales I. Le sens des Élections	Jules Destrée . .	375
II. Chiffres et résultats.	Victor Ernest . .	380
Les Partis Socialistes. — FRANCE : Après le Congrès de Reims	Louis Dubreuilh .	385
ALLEMAGNE : Le Congrès de Dresde (*fin*).	A. Blummer . . .	391
BELGIQUE : La situation présente du Parti Ouvrier.	Émile Vandervelde	416
Le Droit Ouvrier. — FRANCE : L'application des lois ouvrières en 1902. .	Jules Uhry . . .	422
Les questions agraires. — FRANCE : I. Le second Congrès national des bûcherons	Ernest Lafont . .	435
II. Le Premier Congrès des travailleurs de la terre	Maurice Olivier .	450
Notes Bibliographiques. — Notices : *Les Livres. — Les Publications socialistes*	Les Rédacteurs. .	455
L'Art. la Littérature. — Le Premier Pain.	Jean Vignaud . .	466

N° 131. — 15 Décembre 1903

La crise industrielle en Angleterre . .	Th. Rothstein . .	481
La question ouvrière en Tunisie . . .	Stephanio Colasio .	537
Les Faits Politiques. — FRANCE : La session extraordinaire de la Chambre	André Morizet . .	541
ALLEMAGNE ; Les élections au Landtag prussien	Georges Weill . .	553

LES PARTIS SOCIALISTES. — FRANCE : Action socialiste . . . . . Louis DUBREUILH . 557
JAPON : La situation socialiste . . . S. J. KATAYAMA. . 563
LES SYNDICATS OUVRIERS. — FRANCE : Le mouvement syndical en 1903 . . . Jules UHRY . . . 566
ALLEMAGNE : Les syndicats ouvriers en 1902 . . . . . C. LEGIEN . . . 570
ANGLETERRE : Le 36e congrès des Trade-Unions . . . . . P. WEINGARTZ . . 597
LES COOPÉRATIVES. — FRANCE : La Fédération des coopératives socialistes du Nord. . . . . Dr D.-V. . . . 606
BIBLIOGRAPHIE. — Notices : *Les Livres*. — *Les Publications socialistes*. . . LES RÉDACTEURS. . 624
VARIÉTÉS. — « Ces Messieurs » à Bruxelles . . . . . Pierre HEPP . . . 635

TABLE DES MATIÈRES DU TROISIÈME VOLUME DE L'ANNÉE 1903 . 637

Le Directeur-Gérant : HUBERT LAGARDELLE.

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiqués
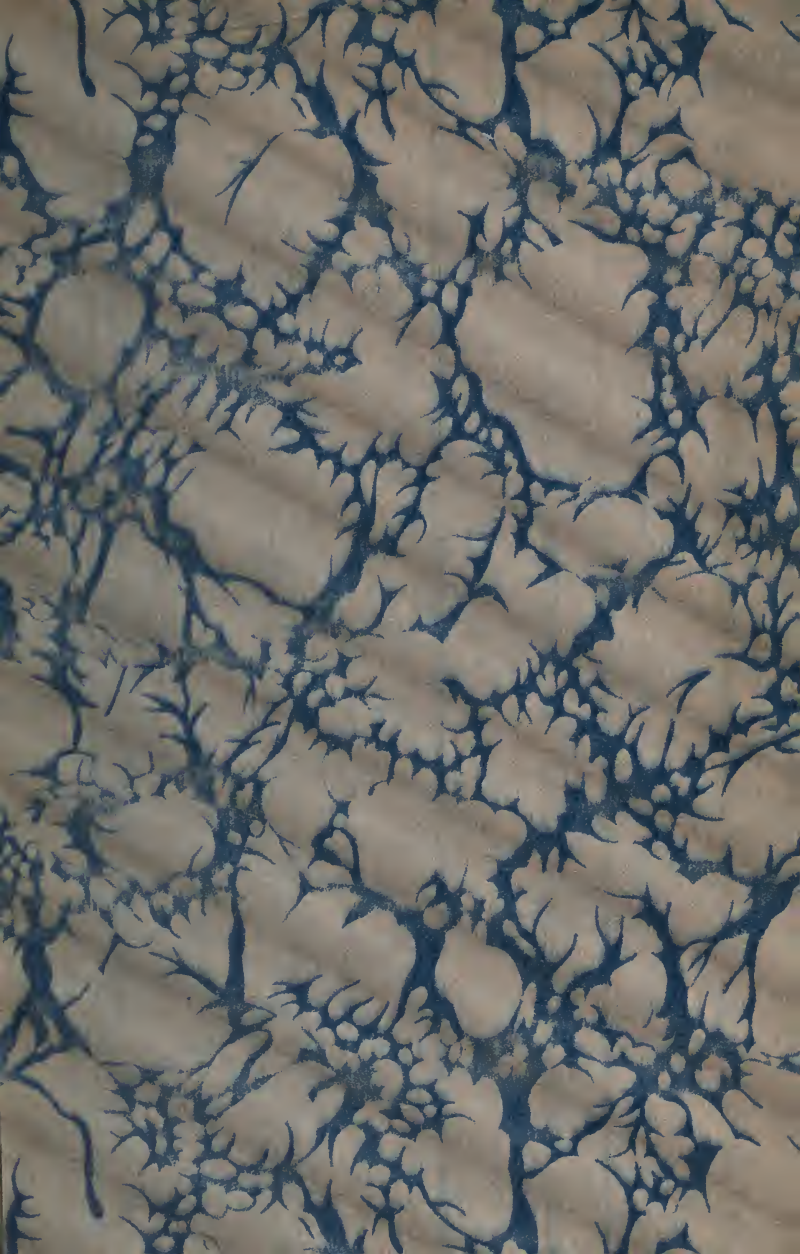
IMPRIMERIE LE RIGHT FRÈRES